

*LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT*

J
103
H7

Canada. Parliament.
Senate. Standing
Committee on Agriculture,
1972-

1978/79 <small>DATE</small>	Proceedings = Délibé- rations. <small>NAME - NOM</small>
A32	
A1	

J

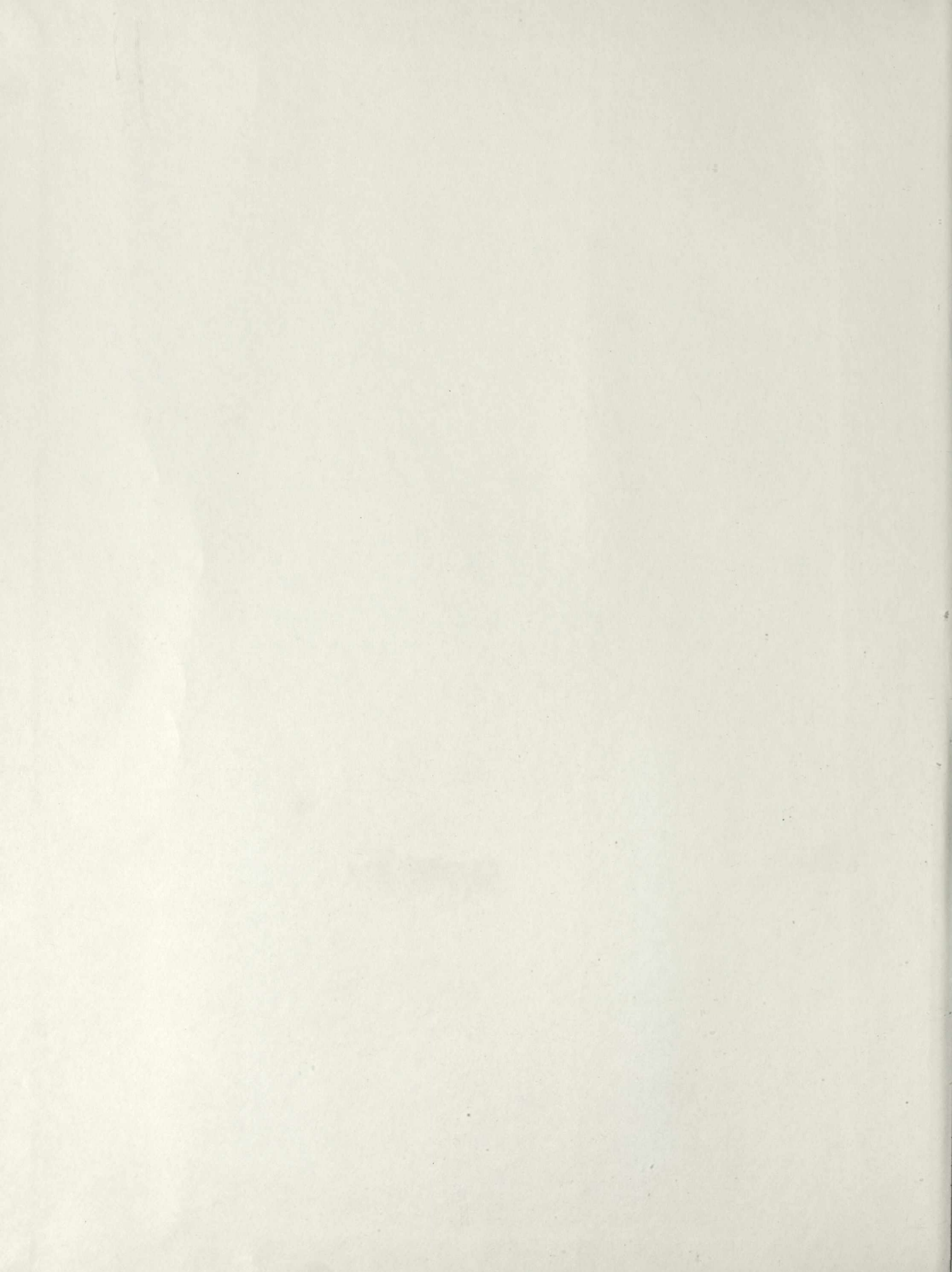
103

H7

1978/79

A32

A1





FOURTH

Third Session
Thirtieth Parliament, 1978-79

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Agriculture

Chairman:

The Honourable HAZEN ARGUE

Tuesday, February 20, 1979

Issue No. 1

First Proceedings on the inquiry into the implementation
of the recommendations contained in the Report
entitled: "Kent County Can Be Saved"

WITNESSES:

(See back cover)

QUATRIÈME

Troisième session de la
trentième législature, 1978-1979

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du comité
sénatorial permanent de*

L'Agriculture

Président:

L'honorable HAZEN ARGUE

Le mardi 20 février 1979

Fascicule n° 1

Premier fascicule concernant l'enquête sur l'application
des recommandations du rapport intitulé: «Sauvons le
Comté de Kent»

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE

The Honourable Hazen Argue, *Chairman*
The Honourable Margaret Norrie, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Anderson	McDonald
Argue	McGrand
*Flynn	McNamara
Fournier (<i>Madawaska- Restigouche</i>)	Molgat
Fournier (<i>Restigouche- Gloucester</i>)	Norrie
Hays	Olson
Inman	*Perrault
Lafond	Riel
Macdonald	Roblin
	Sparrow
	Williams
	Yuzyk—(20)

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE

Président: L'honorable sénateur Hazen Argue
Vice-président: L'honorable sénateur Margaret Norrie

et

Les honorables sénateurs:

Anderson	McDonald
Argue	McGrand
*Flynn	McNamara
Fournier (<i>Madawaska- Restigouche</i>)	Molgat
Fournier (<i>Restigouche- Gloucester</i>)	Norrie
Hays	Olson
Inman	*Perrault
Lafond	Riel
Macdonald	Roblin
	Sparrow
	Williams
	Yuzyk—(20)

**Membres d'office*

(Quorum 5)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, November 7, 1978:

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Argue moved, seconded by the Honourable Senator Yuzyk:

That the Standing Senate Committee on Agriculture be authorized to inquire into the implementation of the recommendations contained in the Report entitled: "Kent County Can Be Saved", a study into the agricultural potential of Eastern New Brunswick, of the Standing Senate Committee on Agriculture, appointed in the First Session of the Thirtieth Parliament, tabled in the Senate on 16th November, 1976, and

That the Committee, or any sub-committee so authorized by the Committee, be authorized to travel to New Brunswick for the purposes of such inquiry.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 7 novembre 1978:

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Yuzyk,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture soit autorisé à faire enquête sur l'application des recommandations du rapport intitulé: «Sauvons le Comté de Kent», une enquête sur l'avenir de l'agriculture dans l'Est du Nouveau-Brunswick, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, nommé au cours de la première session de la trentième Législature, déposé au Sénat le 16 novembre 1976, et

Que le Comité, ou tout sous-comité ainsi autorisé par le Comité, soit autorisé à se rendre au Nouveau-Brunswick dans le but de faire ladite enquête.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

We all realize that the...
I have no prepared text, but I can give you some facts if you are concerned about what we have done in Kent County. The officials I have introduced are much closer to this than I am, and, if I have your permission, from time to time they may participate in the replies to questions by the members of the committee.
We announced, if you remember, the establishment of Kent County, New Brunswick, in the parish of St. Joseph de Kent.

From the Department of Agriculture...
The Minister made a statement and answered questions.
The Minister stated that he had no prepared text, but he could give you some facts if you are concerned about what we have done in Kent County. The officials I have introduced are much closer to this than I am, and, if I have your permission, from time to time they may participate in the replies to questions by the members of the committee.
We announced, if you remember, the establishment of Kent County, New Brunswick, in the parish of St. Joseph de Kent.

Je n'ai pas préparé d'exposé, mais je peux vous donner un aperçu de ce que nous avons fait de nos jours à l'agriculture dans le comté de Kent. Les fonctionnaires que j'ai présentés, ont étudié la question de beaucoup plus près que moi, et avec votre permission, de temps en temps ils prendront la parole pour répondre aux questions des membres du Comité.
Nous avons annoncé, si vous vous en souvenez, la création du comté de Kent, au Nouveau-

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 20, 1979
(6)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 8:35 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Argue, presiding.

Present: The Honourable Senators Anderson, Argue, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Inman, Lafond, McGrand, McNamara, Molgat, Norrie, Olson, Riel, Roblin, Sparrow and Williams. (14)

In attendance: Mr. Albert F. Chambers, Director of Research to the Committee.

The Committee commenced its inquiry into the implementation of the recommendations contained in the Report entitled "Kent County Can be Saved", a study into the agricultural potential of Eastern New Brunswick, of the Standing Senate Committee on Agriculture, appointed in the First Session of the Thirtieth Parliament, tabled in the Senate on 16th November, 1976.

Appearing:

The Honourable Eugene Whelan, Minister of Agriculture.

Witnesses:

From the Department of Agriculture:

Dr. Dirk E. L. Maasland, Assistant Deputy Minister, Policy, Planning and Economics Branch;

Mr. Louis-Philippe Albert, Regional Development Economist (New Brunswick);

Mr. William Mountain, Director General (Central), Research Branch;

Dr. Jacques Cartier, Director General (East).

The Minister made a statement and he and the witnesses answered questions.

The Committee agreed to print in this day's proceedings a document submitted by the Minister of Agriculture entitled "Kent Agricultural Action Plan—Update 1979". (*See Appendix "I-A"*).

At 10:00 p.m. proceeded to discuss other business *in camera*.

ATTEST:

Le greffier du Comité
Denis Bouffard
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 FÉVRIER 1979
(6)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 20 h 35 sous la présidence de l'honorable sénateur Argue (président).

Présents: Les honorables sénateurs Anderson, Argue, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Inman, Lafond, McGrand, McNamara, Molgat, Norrie, Olson, Riel, Roblin, Sparrow et Williams. (14)

Aussi présent: M. Albert F. Chambers, directeur de la recherche auprès du Comité.

Le Comité entreprend son enquête sur l'application des recommandations du rapport intitulé: «Sauvons le Comté de Kent», une enquête sur l'avenir de l'agriculture dans l'Est du Nouveau-Brunswick, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, nommé au cours de la première session de la trentième Législature, déposé au Sénat le 16 novembre 1976.

Comparaît:

L'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture.

Témoins:

Du ministère de l'Agriculture:

M. Dirk E. L. Maasland, sous-ministre adjoint, direction des politiques et de l'économie;

M. Louis-Philippe Albert, économiste en développement régional (Nouveau-Brunswick);

M. William Mountain, directeur général (région centrale), direction de la recherche;

M. Jacques Cartier, directeur général (région est).

Le ministre fait une déclaration puis, avec les témoins, répond aux questions.

Le Comité convient de joindre aux délibérations de la séance d'aujourd'hui un document soumis par le ministre de l'Agriculture, intitulé, «Le Kent et le Plan d'action agricole—Mise à jour (1979)». (*Voir Appendice «I-A»*).

A 22 heures, le Comité poursuit ses travaux à huis clos pour étudier d'autres sujets.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, February 20, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 8.30 p.m. to inquire into the implementation of the recommendations contained in the Report entitled: "Kent County Can Be Saved."

Senator Hazen Argue (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honorable senators, I am sure on your behalf I welcome the Minister of Agriculture, the Honourable Eugene Whelan, who has consented to appear before our committee tonight to discuss the program and accomplishments of the government along the lines recommended in our report a couple of years ago, having to do with Kent County and agriculture in eastern New Brunswick.

I have special pleasure in welcoming the Minister of Agriculture, not only because he is the Minister of Agriculture, a down-to-earth farmer and a fighter, but because he has proven himself to be an outstanding champion of the agricultural producers of this country. He has worked in very close co-operation with this committee in the work it has undertaken, and has worked with us, I believe, in a very constructive manner. We all realize that the power attached to a Senate committee to accomplish automatically what it recommends is very low indeed, but, with the co-operation of the government and the co-operation of the minister, we are able to see a good deal by way of accomplishment.

I think this is something unique tonight in the annals of the Senate, in the sense that our favourite minister is appearing this day before two Senate committees. This is a change, Mr. Minister, and we welcome you here. I am sure you were welcomed to the committee this afternoon too. I know you have a large number of associates with you from your department, and we welcome them. I will leave it to you to make the introductions and carry on with your own statement in any way you see fit, and then we will open the meeting for discussion.

The Honourable Eugene Whelan, Minister of Agriculture: Thank you, Senator Argue. I have with me today Dr. Dirk Maasland, Assistant Deputy Minister, who is in charge of the Policy, Planning and Economics Branch; Mr. Bill Mountain, Director General (Central) Research Branch, Ottawa; Dr. Jacques Cartier, Director General (East) Research Branch; Mr. Rod Bailey, Director Regional Development Analysis; Mr. Louis Albert, Senior Development Economist, New Brunswick; and Mr. James McKenzie, Director, Farm Development. These are people who work with the programs that you are most concerned about.

I have no prepared text, but I can give you some facts if you are concerned about what we have done in Kent County. The officials I have introduced are much closer to this than I am, and, if I have your permission, from time to time they may participate in the replies to questioning by the members of the committee.

We announced, if you remember, the establishment in Kent County, New Brunswick, in the parish of St. Joseph de Kent,

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 20 février 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 20 h 30 pour étudier l'application des recommandations du rapport intitulé: «Sauvons le Comté de Kent».

Le sénateur Hazen Argue (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, en votre nom, je souhaite la bienvenue au ministre de l'Agriculture, l'honorable Eugene Whelan, qui a consenti à venir ce soir discuter avec notre comité de l'application, par le gouvernement, des recommandations du rapport que nous avons fait il y a de cela deux ans, sur le comté de Kent et l'agriculture dans l'Est du Nouveau-Brunswick.

C'est un très grand plaisir pour moi d'accueillir le ministre de l'Agriculture, un agriculteur et un véritable chef de file, non seulement à cause du poste qu'il occupe, mais parce qu'il s'est révélé un grand défenseur des producteurs agricoles du pays, et a toujours collaboré étroitement avec ce Comité, à mon avis, de façon très positive. Nous savons tous qu'un comité sénatorial n'a pas les pouvoirs nécessaires pour mettre en application ce qu'il recommande, mais grâce à la collaboration du gouvernement et du ministre, nous pouvons accomplir beaucoup de choses.

Je crois que c'est un événement sans précédent dans les annales du Sénat car aujourd'hui notre ministre témoigne devant deux comités du Sénat. C'est un vrai changement, monsieur le ministre, et nous vous souhaitons la bienvenue. Je suis persuadé que vous avez été accueilli chaleureusement par le Comité cet après-midi. Je sais que beaucoup de vos collègues vous accompagnent aujourd'hui et nous leur souhaitons la bienvenue. Je vais vous laisser nous les présenter et faire votre exposé et lorsque vous aurez terminé, nous discuterons de la question.

L'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture: Merci, sénateur Argue. Certains de mes collègues m'accompagnent aujourd'hui. Il s'agit de: M. Dirk Maasland, sous-ministre adjoint, directeur des politiques, de la planification et de l'économie; M. Bill Mountain, directeur général de la recherche (région centrale), Ottawa; M. Jacques Cartier, directeur général de la recherche; M. Rod Bailey, directeur de l'exploitation agricole et du développement rural, analyse; M. Louis Albert, économiste en chef, développement rural, Nouveau-Brunswick; et M. James McKenzie, directeur, aménagement agricole. Ces personnes travaillent toutes à des programmes qui vous intéressent tout particulièrement.

Je n'ai pas préparé d'exposé, mais je peux vous donner un aperçu de ce que nous avons fait depuis la publication de votre rapport sur le comté de Kent. Les fonctionnaires que j'ai présentés, ont étudié la question de beaucoup plus près que moi, et avec votre permission, de temps en temps ils prendront la parole pour répondre aux questions des membres du Comité.

Nous avons annoncé le 22 mars 1978, si vous vous en souvenez, la création dans le comté de Kent, au Nouveau-

[Text]

of a new experimental farm on March 22, 1978. The farm was named on June 7, 1978, the Senator Hervé J. Michaud Experimental Farm, in recognition of the late senator's dedication to the cause of agriculture in eastern New Brunswick. This is a 75-acre farm, and it will be oriented towards crop research, emphasizing fruit and vegetables, as well as livestock feed crop development. The St. Joseph area was preferred to other locations because of the depth of good quality soil, which is better suited for research, and its proximity to the Buctouche River. We have received from people in the area a great many letters of appreciation at establishing the farm, so we think the community and regional support for doing what we have done shows it has been well accepted.

I must say, I do not think it would ever have been done, even after your good report, had it not been for the persistence of the late Senator Hervé Michaud, because I never saw him less than once a week, sometimes twice a week, and he would always remind me, "What have you done?" It was easier to do something than keep being reminded. His persistence paid off in this case, though I was very much in favour of the suggestions.

Recruiting of a farm foreman was completed, and he reported for duty on January 29, 1979. He is Francis B. Goguen of Dieppe, New Brunswick. He has a bachelor's degree in commerce from the University of Ottawa, and particular experience in horticulture and greenhouse production. Competitions for other positions are proceeding normally in working towards the full complement of 12 people on this farm. We will reach a capital investment of over \$250,000 by the end of this year.

I thought I should say that first of all because of the interest that the Senate and the late Senator Michaud had in establishing this kind of project, because your study was mainly for that area of New Brunswick. However, it can have overriding effects in other parts of New Brunswick.

The things we have done in New Brunswick have been extensive, as far as I am concerned, since your report. We have the Agricultural Subsidiary Agreement in New Brunswick, the Small Farm Development Program in New Brunswick, and there are many other things that we will touch on here. We think that what Agriculture Canada is doing to help New Brunswick farmers is very important, as I said, in particular to those in Kent County.

We have been active in the following areas: In agricultural research and providing a new research facility in Kent County; helping the province and DREE administer agricultural development programs through both the Kent County Agreement and the Agricultural Subsidiary Agreement; providing farm management staff under a Canada New Brunswick Farm Development Agreement; and participating on a committee to study and report on the development of a francophone technical institute. These are some of the things that we are doing. We can give you more details on these if you want them. It would not take me very long to run over some of them.

[Traduction]

Brunswick, dans la paroisse de St-Joseph de Kent, d'une nouvelle ferme expérimentale. Cette ferme a été baptisée le 7 juin 1978, la ferme expérimentale Sénateur Hervé J. Michaud, en reconnaissance du dévouement du feu sénateur aux questions agricoles dans l'est du Nouveau-Brunswick: Il s'agit d'une ferme de 75 acres qui effectuera surtout des recherches sur les cultures et plus spécialement sur les fruits et les légumes ainsi que sur le développement de cultures destinées à l'alimentation du bétail. La région de St-Joseph a eu la préférence sur d'autres parce qu'il y a suffisamment de terres arables qui se prêtent à la recherche, ainsi qu'à cause du fait qu'elle se trouve tout près de la rivière Buctouche. Nous avons reçu des gens qui y résident de très nombreuses lettres de remerciements pour avoir implanté la ferme à cet endroit, de sorte que nous pensons que l'appui de la communauté et de la région prouve que notre initiative a été bien acceptée.

Je dois dire que je pense que nous ne l'aurions jamais fait même à la suite de votre rapport favorable si ce n'avait été des interventions répétées de feu le sénateur Hervé Michaud, car je ne l'ai jamais vu moins d'une fois par semaine, parfois deux fois et chaque fois il ne perdait jamais l'occasion de me demander: «Qu'est-ce que vous avez fait?» A la longue, il devint donc plus facile de faire quelque chose que de toujours se faire poser la même question. La persistance dont il a fait preuve a été couronnée de succès dans ce cas, bien que pour ma part j'étais pour.

Nous avons embauché un contremaître à la ferme qui est entré en fonction le 29 janvier 1979. Il s'agit de M. Francis B. Goguen de Dieppe, Nouveau-Brunswick. Il est titulaire d'un diplôme de premier cycle en commerce de l'Université d'Ottawa et connaît très bien l'horticulture et la culture en serre. Les concours visant à doter les 12 autres postes suivent leur cours. Nos investissements dépasseront 250,000 dollars d'ici la fin de l'année.

J'ai cru bon de mentionner tout cela vu l'intérêt manifesté par le Sénat et feu le sénateur Michaud de mettre sur pied ce type de projet et parce que votre étude portait principalement sur cette région du Nouveau-Brunswick. Toutefois, il se peut qu'elle déborde sur d'autres régions du Nouveau-Brunswick.

Depuis la parution de votre rapport, les mesures que nous avons prises au Nouveau-Brunswick sont, à mon avis, très importantes. Nous avons conclu un accord de subventions à l'agriculture, nous avons instauré un programme de développement des petites fermes et nombres d'autres choses dont nous parlerons plus tard. Nous croyons que les mesures prises par le ministère de l'Agriculture fédéral pour aider les fermiers du Nouveau-Brunswick sont très importantes, comme je l'ai dit, plus particulièrement pour les fermiers du comté de Kent.

Nous avons également été très actifs dans les domaines suivants: dans la recherche agricole et pour mettre à la disposition des intéressés des installations de recherches dans le comté de Kent; nous aidons la province à gérer les programmes de développement agricole du ministère de l'Expansion économique régionale, par le biais de l'accord conclu avec le comté de Kent et l'accord de subventions à l'agriculture; nous fournissons le personnel de direction de la ferme en vertu de l'accord de développement de l'agriculture entre le Canada et le Nouveau-Brunswick et en prenant part aux travaux d'un Comité qui étudie et fait rapport sur l'établissement d'un institut

[Text]

There is the Agriculture Subsidiary Agreement for New Brunswick, which was signed in March, 1978, and the agreement is effective from April 1, 1978 to March 31, 1983. I am a signatory to that agreement. The agreement is based on a two-year agricultural resources study carried out by the New Brunswick government. The authorized funds in the agreement are \$34.6 million. The budget for 1978-79, as revised in January, 1979, is for \$3,153,000. This is divided among the programs as follows: human resource development, \$143,800; market development, \$110,000; agricultural facilities, \$300,000; agriculture resources and farm development, \$2,268,200; technology transfer, \$107,000; implementation, monitoring and so on, \$224,000; for a total of \$3,153,000.

Our program for agricultural resources and farm development provides incentive grants to assist with capital expenditures. Eligibility requires a farm development plan. This induces farmers to maintain records, we hope to use probably such things as CanFarm, to undergo training, which is under the program for human resource development, and generally to become more businesslike in their farming operations.

The grant, which is 25 per cent of capital cost—except for land development, where it is 50 per cent up to \$15,000—is used as an enticement to persuade farmers into farm management and development programs. An individual farmer is limited to \$25,000 in grants over the five years. Farmers with gross assets of \$300,000 or more are not eligible. In the fiscal year 1978-79, ten months, 1,322 grant applications have been received; nearly one-half of these were a continuation of a previous subsidiary agreement; 728 applications have been approved under ASA2; 46 have been returned for additional information; 16 have been rejected. Seconded staff works with farmers and on local committees to develop and scrutinize farm plans, as well as to counsel farmers in their operations. The farm credit advisor from the Farm Credit Corporation sits on the Farm Development Committee, which screens and approves farm development plans and grant applications.

The new Technology Transfer Program of the Agreement provides \$2,250,000 for technology transfer. The revised budget for 1978-79 is \$107,000. The program provides for on-farm demonstrations, as well as demonstrations of advanced methods of shipping, packaging and preparing products for the consumer market.

A major product involves ensiling of cull potatoes and chopped hay for feeding beef cattle, and \$110,000 has been

[Traduction]

technique francophone. Ce sont certaines des choses que nous faisons. Nous pourrions vous expliquer cela en détail, si vous le désirez. Je pourrais très rapidement vous en expliquer quelques-unes.

Parlons d'abord de l'Accord de subvention à l'agriculture du Nouveau-Brunswick, qui a été signé en mars 1978 et qui doit demeurer en vigueur du 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983. J'étais un des signataires de cet accord. Il concerne un programme de recherche en agriculture, qui se poursuivra pendant deux ans et qui sera dirigé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Un crédit de \$34.6 millions a été autorisé pour sa réalisation. Le budget de 1978-1979, qui a été révisé en janvier 1979, prévoit une dépense de \$3,153,000. Cette dépense se répartit de la façon suivante: Formation des exploitants, \$143,800; Développement de marchés, \$110,000; Installations agricoles, \$300,000; Développement des ressources agricoles et aménagement des fermes, \$2,268,200; Transferts de technologie, \$107,000; Mise en œuvre et surveillance du programme, \$224,000; ce qui fait en tout \$3,153,000.

Notre programme de développement des ressources agricoles et d'aménagement des fermes prévoit l'octroi de subventions pour stimuler l'investissement. Pour y avoir droit, les agriculteurs doivent produire un plan d'aménagement. Cela les oblige donc à tenir des dossiers. Nous comptons recourir probablement à CanFarm pour mettre sur pied des cours, dans le cadre du programme de formation des exploitants, afin que les fermes soient administrées sur une base plus commerciale.

La subvention, qui couvre 25 p. 100 des frais d'investissement—sauf pour l'aménagement des terres où elle peut atteindre 50 p. 100 ou un montant maximum de \$15,000—sert à convaincre les agriculteurs de s'inscrire aux programmes de gestion et de développement agricoles. Les agriculteurs ont droit à un maximum de \$25,000 en subventions au cours d'une même période de cinq ans. Ceux dont l'actif brut s'élève à \$300,000 n'ont pas droit aux subventions. Pendant l'année financière 1978-1979, 1,322 demandes de subventions nous sont parvenues en dix mois; près de la moitié d'entre elles portaient sur le renouvellement d'un accord de subvention précédent; 728 demandes ont été approuvées dans le cadre du deuxième accord de subvention à l'agriculture; 46 ont été retournées au requérant faute de renseignements et 16 ont été refusées. Des experts ont été détachés auprès des agriculteurs et des comités locaux pour élaborer et examiner les plans d'aménagement agricole et pour les conseiller sur l'administration de leur exploitation. Le conseiller en crédit agricole de la Société du crédit agricole siège au Comité d'aménagement des fermes; il sélectionne et approuve les plans d'aménagement agricole et les demandes de subvention.

Le nouvel Accord sur le programme de transferts de technologie entraînera une dépense de \$2,250,000 pour des transferts de technologie. Le budget révisé de 1978-1979 prévoit un crédit de \$107,000. Le programme comporte des démonstrations sur les fermes, de même que des démonstrations de méthodes modernes de transport, d'emballage et de traitement des produits destinés à la consommation.

Un des aspects importants du programme concerne l'ensilage des pommes de terre et du foin haché pour servir de

[Text]

provided towards this project, which has a total cost of about \$200,000. It addresses the problems of ensiling in subzero temperatures and mechanical handling, as well as assessing the feed value of the products. Dr. Jim Nicholson, of the research station in Fredericton, is Agriculture Canada's representative of this project. Assistance of \$50,000 is being provided to a project investigating the harvesting and quality control problems of sweet corn. Dr. Bill Collins, of the Fredericton federal research station, is Agriculture Canada's representative on this project.

With respect to potatoes, 13 of the 15 counties in the province of New Brunswick have voted in favour of a marketing plan for potatoes. The other two counties are expected to vote within a few months. I met with the provincial Minister of Agriculture yesterday here in Ottawa and discussed their marketing problems. The two counties yet to vote are Madawaska and Victoria, which accounts for about 40 per cent of New Brunswick's potato production. Madawaska and parts of Victoria are expected to support the marketing plan. About 15 per cent of the 1979-80 budget of \$391,000 of the \$2,558,000 is budgeted for potatoes.

We think the Kent County Subsidiary Agreement is a good one. This subsidiary agreement is becoming mainly agriculture oriented. The predominant activity is the support of the vegetable co-operatives. There are five active vegetable co-operatives in Kent County, with about 80 farmer producer members. In addition, there is a rabbit co-operative. Yes, raising rabbits for human consumption. There are ten farmers in that, and a very successful tobacco co-operative with eight farmers.

Some senators seem to be wondering about rabbit co-operatives. The raising of rabbits is becoming very much a commercial enterprise in certain parts of our country. The rabbit has a much greater capacity to convert roughage into protein than has any other animal, even sheep. It can convert more roughage into pounds of protein in terms of grain intake than any other animal that we know of.

Senator Riel: Do those co-operatives serve only the markets of New Brunswick, or are they involved in exports at all?

Hon. Mr. Whelan: I am told that they are developing their markets more. Montreal is part of their market. Rabbit is a common food of certain ethnic groups. It is something that has potential for development.

In my home city of Windsor there used to be a wine cellar called Robinette's Wine Cellar. One of the things that wine cellar was famous for was the cooking of rabbit in wine. They used wild rabbits. The products I am talking about now are agricultural products. They are made more palatable when they do some of these things with them. These rabbits, of course, are not of the ordinary species. I am told they can grow as large in size as 50 pounds. I don't know that they grow them to that size in the co-operatives I am speaking of now.

[Traduction]

fouillage. Un budget de \$110,000 a été prévu dans le cadre de ce projet qui coûtera dans l'ensemble environ \$200,000. On y étudiera, entre autres, le problème de l'ensilage à des températures inférieures au point de congélation et celui de la manipulation mécanique du produit, et on déterminera la valeur du produit comme fourrage. M. Jim Nicholson, de la station de recherche de Fredericton, représente le ministère fédéral de l'Agriculture dans ce projet. Un crédit de \$50,000 doit être affecté à l'étude des problèmes de la récolte et du contrôle de la qualité du maïs sucré. M. Bill Collins, qui travaille à la station fédérale de recherche de Fredericton, est le représentant du ministère de l'Agriculture pour ce projet.

Au sujet des pommes de terre, 13 des 15 comtés du Nouveau-Brunswick ont voté en faveur de l'adoption d'un plan de commercialisation. Les deux autres comtés doivent se prononcer d'ici quelques mois. J'ai rencontré le ministre provincial de l'Agriculture hier à Ottawa et nous avons discuté des problèmes de commercialisation. Les deux comtés qui doivent se prononcer sont les comtés de Madawaska et de Victoria qui produisent environ 40 p. 100 des pommes de terre du Nouveau-Brunswick. On s'attend à ce que le comté de Madawaska et certaines parties du comté de Victoria se prononcent en faveur du plan de commercialisation. Environ 15 p. 100 du budget de \$391,000 pour l'année 1979-1980 (par rapport à un budget total de \$2,558,000) est consacré aux pommes de terre.

A notre avis, l'Accord de subvention à l'agriculture du comté de Kent est valable. Cet accord est de plus en plus orienté vers les besoins de l'agriculture; il sert principalement de soutien aux coopératives de légumes. Le comté de Kent compte cinq coopératives de légumes actives qui regroupent quelque 80 agriculteurs producteurs. On y trouve également une coopérative d'élevage de lapins destinés à la consommation humaine, qui compte dix agriculteurs; et enfin, une coopérative très prospère de culture du tabac qui compte huit agriculteurs.

Certains sénateurs semblent se poser des questions au sujet des coopératives d'élevage de lapins. Ce genre d'activité est de plus en plus rentable dans certaines régions au Canada. Le lapin est plus apte que tout autre animal, même le mouton, à transformer le fourrage de remplissage en protéines. Compte tenu de ses besoins alimentaires en graines, il peut transformer plus de fourrage en protéines que tout autre animal connu.

Le sénateur Riel: Ces coopératives desservent-elles uniquement le marché du Nouveau-Brunswick ou exportent-elles?

L'honorable M. Whelan: On m'a dit qu'elles tentent d'étendre leur marché. Elles vendent leurs produits à Montréal, par exemple. La viande de lapin est un mets traditionnel chez certains groupes ethniques. L'exploitation de cette ressource offre des perspectives intéressantes.

A Windsor, ma ville d'origine, il y avait une cave à vin appelée cave à vin Robinette, qui se distinguait grâce à une recette de lapin cuit dans le vin. On utilisait des lapins sauvages. Les produits auxquels je fais allusion présentement sont des produits agricoles. Leur viande est meilleure lorsqu'elle est apprêtée de cette façon. Bien entendu, ces lapins ne sont pas des spécimens de races ordinaires. On m'a dit qu'ils pouvaient atteindre un poids de 50 livres. J'ignore néanmoins

[Text]

Land consolidation is a major problem in Kent County because of absentee landowners who hold prime land parcels. Their purchases and reluctance to sell exerts upward pressure on land prices. A Joint Action Committee has been founded in Kent County to provide leadership and planning assistance and encourage initiatives in local groups. This committee has initiated action on land development, marketing methods, including portable freezers, and so forth, and exerts a coordinating influence on producers.

Grants under this subsidiary agreement are used to increase land development assistance from 50 per cent under ASA to 75 per cent. The Northeast New Brunswick Subsidiary Agreement is also of considerable interest. It has a deep interest in developing agriculture under this agreement. A task force is assembling basic data on the area and evaluating development proposals.

Agriculture Canada's increased capacity to deal directly with the Francophone population has been a significant factor in developing this increased activity and action. The task force has completed its investigation on the Francophone Technical Agriculture Institute.

I will have Dr. Maasland deal with the progress of the task force. He is much closer to it than I am. Rather than risk giving the committee misinformation, I shall call on Dr. Maasland to deal with it.

Dr. Dirk E. L. Maasland, Assistant Deputy Minister, Policy, Planning and Economics Branch, Department of Agriculture: Mr. Chairman and honourable senators, the task force has been working for the last six months or so on the Francophone Technical Agriculture Institute. The task force has now completed its investigations and will soon report to the minister. Essentially, the recommendations are for three types of clients—future farmers, technologists, and present farmers. The recommendations, however, are not as yet public.

The Chairman: It will be a fairly comprehensive school if those recommendations are followed.

Dr. Maasland: Yes, we think so.

Hon. Mr. Whelan: It will also be a school that will follow areas other than agriculture, including fisheries and forestry.

I have a good deal of other information here, Mr. Chairman, but rather than take up any more time of the committee, I shall conclude my statement at this point. That basically outlines some of the things we are doing. My officials are here and ready to answer any questions honourable senators may have.

I thought I should put some of those things on the record. They show that we are in fact acting. It may be that yourself or members of the committee saw the CBC program on

[Traduction]

si les coopératives dont je parle les élèvent jusqu'à ce qu'ils atteignent un tel poids.

Le regroupement des terres constitue un problème d'envergure dans le comté de Kent à cause de propriétaires absents qui détiennent des parcelles de terres de première qualité. Leur hésitation à vendre provoque une hausse du prix des terres. Un Comité d'action paritaire a été constitué dans le comté de Kent afin d'assurer un leadership et des services de planification et afin de favoriser les initiatives de groupes locaux. Le comité s'occupe de l'aménagement des terres, des méthodes de commercialisation (il offre même des réfrigérateurs portatifs) et ainsi de suite; il joue également un rôle de coordinateur à l'endroit des producteurs.

Les subventions accordées en vertu de cet accord complémentaire ont permis de porter l'aide à l'exploitation des terres de 50 p. 100 (dans le cadre de l'accord de subvention à l'agriculture) à 75 p. 100. L'Accord de subvention à l'agriculture du nord-est du Nouveau-Brunswick offre également un intérêt considérable. Il est en grande partie consacré au développement de l'agriculture. Un groupe de travail recueille des données sur la région et évalue les propositions de développement.

Comme Agriculture Canada est maintenant mieux en mesure de faire affaire avec la population francophone, il a pu intensifier ses activités. Le groupe de travail a terminé son enquête sur l'institut francophone de technologie agricole.

M. Maasland nous parlera de l'avancement des travaux du groupe. Il s'y connaît mieux que moi. Plutôt que de risquer d'induire le Comité en erreur, je préfère laisser la parole à M. Maasland.

M. Dirk E. L. Maasland, sous-ministre adjoint, direction des Politiques, de la Planification et de l'Évaluation, ministère de l'Agriculture: Monsieur le président et honorables sénateurs, le groupe de travail s'est occupé au cours des six derniers mois de l'institut francophone de technologie agricole. Il a maintenant terminé son travail d'enquête et fera bientôt rapport au Ministre. Essentiellement, les recommandations portent sur trois types de clients: les futurs agriculteurs, les techniciens et les agriculteurs actuels. Elles n'ont toutefois pas encore été publiées.

Le président: Si ces recommandations sont mises en application cette école sera très complète.

M. Maasland: Nous le pensons.

L'honorable M. Whelan: Elle s'occupera aussi d'autres domaines que l'agriculture, notamment des pêches et des forêts.

J'ai ici pas mal de renseignements, monsieur le président, mais pour ne pas abuser du temps du Comité je conclurai dès maintenant. Voilà en somme ce que nous faisons. Mes hauts fonctionnaires sont ici et disposés à répondre à toute question que messieurs les sénateurs voudront bien leur poser.

J'avais pensé qu'il vaudrait peut-être mieux faire inscrire certains de ces faits au compte rendu. Ils montrent que nous agissons réellement. Il se peut que vous-même ou des membres

[Text]

farming in New Brunswick which was aired some time ago. That program left the impression that we had done nothing. It immediately aroused us, making us very angry. We do hope that they will some time show a program and backdate it so as to show what actually had been done at the time that the program in question was aired over the CBC network.

Senator Norrie: Are you speaking now of the program that had on it Hervé Michaud's two boys?

Hon. Mr. Whelan: Yes, that is the program. I have since written them a letter. The program, I believe, is called *Country Canada*. I do not see that program very often, but I saw this particular one, and I became very, very alarmed. Had I been an ordinary citizen watching that, I would have become alarmed to think that the government had done not one thing. Knowing what my officials had done and what the late Senator Hervé Michaud had accomplished, I was very aroused by it.

Agriculture in New Brunswick—and this committee is probably more aware of it than many other Canadians—has been in something of a dormant state until recently. But we think it has potential for development, and we think we have shown through our actions that we feel it should be developed. It should not be neglected any longer.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister. As you say, agriculture in New Brunswick was on such a rapid decline until recently that it was threatening to go out of existence unless something were done. I am sure I speak on behalf of all members of the committee when I say that we very much welcome the very comprehensive statement you have given us. It has a good deal of positive content. I am sure the programs you have outlined will be very useful both now and in the days ahead.

With those comments, I shall now open the meeting to questions or comments from honourable senators. Senator Williams will lead off.

Senator Williams: Mr. Minister, I am not sure I correctly heard the weight that these large rabbits can reach.

Hon. Mr. Whelan: Those rabbits can grow up to 50 pounds in weight.

Senator Williams: Where do they come from?

Hon. Mr. Whelan: They are European in origin. It is a species that has been developed through genetic breeding. I believe they are called Giant Whites. They can grow as large as 50 pounds, and perhaps larger in some instances. It may be that I am being—and you will pardon me for doing so—conservative on those figures.

Senator Williams: What are the economics involved in raising these rabbits? At 50 pounds they would be 10 times the size of the average rabbit. What would be the feed costs, and so on, in raising these animals?

[Traduction]

du comité ayez vu une émission du réseau anglais de Radio-Canada sur l'agriculture au Nouveau-Brunswick, qui a été diffusée récemment. Elle donnait l'impression que nous n'avions rien fait. Nous avons aussitôt réagi, nous étions très en colère. Nous espérons qu'on diffusera un jour une émission montrant ce qui avait réellement été fait au moment où cette première émission a été diffusée sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada.

Le sénateur Norrie: Parlez-vous de l'émission au cours de laquelle on a pu voir les deux garçons d'Hervé Michaud?

L'honorable M. Whelan: C'est bien cela. Je leur ai écrit depuis. Je crois que cette émission s'intitule *Country Canada*. Je ne l'écoute pas très souvent, mais j'ai bien vu celle-là et j'étais vraiment hors de moi. Je pense que les simples citoyens qui ont vu cette émission ne peuvent être qu'alarmés de penser que le gouvernement semble n'avoir rien fait. Comme je connais les réalisations de mes hauts fonctionnaires et du regretté sénateur Hervé Michaud, je suis très bouleversé.

L'agriculture au Nouveau-Brunswick, et ce Comité est sans doute plus au courant de la situation que bon nombre de Canadiens, a été laissé dans un état de stagnation jusqu'à tout récemment. Nous pensons toutefois qu'il est possible d'en tirer parti et espérons avoir montré par notre travail que nous croyons qu'il vaut la peine qu'on s'en occupe. On ne doit pas l'ignorer davantage.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre. Comme vous l'avez dit, l'agriculture au Nouveau-Brunswick déclinait si rapidement jusqu'à tout récemment qu'elle menaçait de cesser d'exister à moins que des mesures ne soient prises. Je suis certain de parler au nom de tous les membres du Comité en déclarant que nous accueillons très favorablement la déclaration très complète que vous avez faite. Son contenu est très positif. Je suis sûr que les programmes que vous avez exposés seront très utiles, tant à l'heure actuelle qu'ultérieurement.

Sur ces remarques, je vais maintenant donner la parole aux honorables sénateurs qui désirent formuler des questions et des observations. Voici tout d'abord le sénateur Williams.

Le sénateur Williams: Monsieur le ministre, je ne suis pas certain d'avoir bien saisi le poids que peuvent atteindre ces gros lapins?

L'honorable M. Whelan: Ils peuvent atteindre 50 livres.

Le sénateur Williams: D'où viennent-ils?

L'honorable M. Whelan: Ils sont d'origine européenne. Il s'agit d'espèces créées par croisement génétique. Je crois qu'on les appelle les Giant Whites. Ils peuvent atteindre un poids de 50 livres et parfois plus. Il se peut que je sois—et vous me le pardonnerez—prudent ce qui concerne ces chiffres.

Le sénateur Williams: Quelles sont les raisons économiques d'un tel élevage? A 50 livres, ils auraient 10 fois la taille d'un lapin moyen. Quels seraient les coûts d'alimentation, etc, pour l'élevage de ces animaux?

[Text]

Hon. Mr. Whelan: The cost is very low compared to any other animal for the same amount of meat in the same amount of time. We can provide the committee with the specifics on that. We receive many inquiries from people who are considering entering into commercial rabbit-raising enterprises. As I said earlier, the population of Canada has changed quite a bit, with the result that there is now a market for this type of meat protein. It is a product that can be provided at a reasonable rate. These people are in the business to make a decent dollar. They have had some trying times getting their operations off the ground. I am well aware of some of the problems they have had. It was not that easy. A sales and marketing program had to be developed. One can produce anything, but if one does not do a good job on marketing, there is no market for that product. There is no sense in depending on someone else to develop that market for you.

Senator Williams: Are the pelts of these super-sized rabbits of any value?

Hon. Mr. Whelan: I would imagine that the pelts of these rabbits could be used as can the pelts of any rabbit—in other words, for coats, hats, and that type of thing.

Senator McGrand: You mentioned there were eight co-operatives in Kent County. Can you give us that breakdown again?

Hon. Mr. Whelan: There are five active vegetable co-operatives in Kent County with about 80 farmer members. I am aware of one or two instances where we have given such co-operatives cold storage grants. We pay up to one-third of the cost of cold storage, controlled atmospheric temperature storage, up to \$500,000. We are discontinuing that program now. I was with the late Senator Hervé Michaud when we officially opened one of those structures. The structures themselves were built by the individuals involved. The materials and a lot of the labour required were donated. However, the compressors and other machinery required had to be purchased.

There is one rabbit co-operative with a 10-producer membership. That co-operative is part of a system which includes slaughtering and packing, and the other steps in the preparation of that product for market.

There is a very successful tobacco co-operative which has a membership of eight growers. Some may not view that as being very great, but if one looks at the number of producers of other products in other parts of Canada, it takes on a different light. By way of example, there are only some 40 turkey producers in the province of Alberta, and those 40 producers supply all the needs of that province. We think the tobacco growers in that area are doing very well. Tobacco, of course, is a product that is not similar to vegetable crops. They are deficient in some of those products.

[Traduction]

L'honorable M. Whelan: Le coût est très faible si on le compare à celui de n'importe quel autre animal, pour la même quantité de viande et la même période d'élevage. Nous pouvons fournir au Comité des précisions à ce sujet. Nous recevons de nombreuses demandes de renseignements de personnes qui envisagent de se lancer dans des entreprises d'élevage de lapins. Comme je l'ai déjà dit, la population du Canada a quelque peu modifié ses habitudes de sorte qu'il existe maintenant un marché pour ce type de protéine. Il s'agit d'un produit qui peut-être fournir à un prix raisonnable. Ces gens se lancent dans ce commerce en vue de réaliser des bénéfices raisonnables. Ils ont eu quelques difficultés au départ. Je suis bien au courant de certains des problèmes qu'ils ont rencontrés. Ce n'était pas tellement facile. Il était nécessaire de mettre au point un programme de vente et de commercialisation. Il est possible de produire n'importe quoi mais si la commercialisation n'est pas satisfaisante, il n'existe pas de marché pour le produit. Il n'est pas rationnel d'attendre que quelqu'un vous crée un marché.

Le sénateur Williams: Les peaux de ces super lapins ont-elles une valeur quelconque?

L'honorable M. Whelan: J'imagine qu'elles peuvent être utilisées comme les peaux de n'importe quel lapin, en d'autres termes, pour les manteaux, les chapeaux et ce genre d'articles.

Le sénateur McGrand: Vous avez mentionné qu'il y a huit coopératives dans le Comté de Kent. Pouvez-vous nous en donner de nouveau ce décompte?

L'honorable M. Whelan: Il existe dans le Comté de Kent cinq coopératives de légumes actives qui regroupent environ 80 fermiers. J'ai eu connaissance d'un ou deux cas où des coopératives ont obtenu des subventions destinées à des installations de stockage réfrigérées. Nous payons jusqu'à un tiers du coût de ces installations, à concurrence de \$500,000. Actuellement, ce programme n'est plus en vigueur. J'ai inauguré officiellement l'une de ces installations en compagnie du sénateur Hervé Michaud. Elles ont été construites par les agriculteurs concernés. Une grande partie des matériaux et de la main-d'œuvre nécessaires a été fournie gratuitement. Cependant, il a fallu acheter les compresseurs et certaines autres machines indispensables.

Il existe une coopérative d'élevage de lapins qui réunit dix éleveurs. Cette coopérative fait partie d'un système qui comprend l'abattage et l'emballage, ainsi que d'autres phases de la préparation du produit pour le marché.

Il existe une très dynamique coopérative de production de tabac qui se compose de huit producteurs. Certains estimeront qu'elle n'est pas très importante, mais si l'on considère le nombre des producteurs dans les coopératives de production de certaines autres denrées au Canada, on peut être d'un autre avis. Par exemple, il n'y a environ que quarante éleveurs de dindes en Alberta, et ces quarante éleveurs subviennent à tous les besoins de la province. Il nous semble que les producteurs de tabac dans cette région obtiennent de très bons résultats. Naturellement, la culture du tabac est différente des autres cultures. Il y a un déficit dans la production de certaines autres denrées.

[Text]

With the proper storage program, we can provide more Canadian-grown produce year round for Canadian consumption. As long as the product is put in storage in good condition, it can remain there for many months. We think we can keep it for a year now. If cabbage, potatoes, and other vegetable crops are put into storage in good condition in the first instance, we can keep them for up to a year. Some of our nutritionists tell us that some of those products are more palatable and easier for one's system to digest than they are when first picked.

Senator Inman: Why is that?

Hon. Mr. Whelan: The fact of their going through the controlled atmospheric temperature system has a tenderizing effect on them. Once they are taken out of that state of dormancy, the lifespan is fairly short. In storage, they are kept at near freezing temperatures. Different products require different temperatures. Once apples are taken out of storage, for example, they have to be used within two weeks.

Senator Riel: I am particularly interested in the rabbits you spoke of, Mr. Minister. Is your department aware of the yearly production of these rabbits? I know that in my area of the province of Quebec the consumption of rabbit has increased greatly over the past five or six years because of the number of immigrants who have moved into that area. These people are going to the farmers looking for rabbit meat. Rabbit is not something that is raised on any large scale commercial basis in that area, and for that reason I am very interested in it.

Hon. Mr. Whelan: As I said to Senator Williams, we now know where most of the commercial rabbit-raising enterprises are located. We can make that information available to the committee.

Senator Riel: That would be useful.

Hon. Mr. Whelan: We also have a strong demand in many of the metropolitan areas for lamb. Yet our sheep population is continuously decreasing. It seems that no one wants to take care of them. Sheep require grazing land, a shepherd, and this type of thing. Canada has millions of acres which lend themselves to that kind of production. New Brunswick has some sheep production; we think it has a bigger potential for that. We can move them into Nova Scotia, and, I believe the Cape Breton Development Corporation under Tom Kent has even imported 2,000 sheep from Scotland; they are pasturing them out in Cape Breton on the grazing land in the highlands in that area. At one time they raised many more sheep in that part of Canada than in all Canada. It is the same as the people you were talking about going outside Montreal for rabbits. They are going out and begging the farmers to raise sheep for them. It is still a difficult thing. You have to get breeding stock, and it is quite an investment to start into that kind of an operation; it is probably more costly than getting into raising rabbits.

[Traduction]

Avec un programme de stockage approprié, nous pouvons fournir davantage de produits canadiens tout au long de l'année aux consommateurs canadiens. Dans la mesure où le produit est stocké dans de bonnes conditions, on peut le conserver pendant plusieurs mois. Nous pensons pouvoir maintenant le conserver pendant un an. Si l'on stocke dans de bonnes conditions des choux, des pommes de terre ou d'autres légumes, on peut les conserver jusqu'à un an. Certains diététiciens nous disent que les produits ainsi conservés sont plus savoureux et plus faciles à digérer que les produits qui viennent d'être récoltés.

Le sénateur Inman: Comment cela se fait-il?

L'honorable M. Whelan: Le fait qu'ils soient soumis à un système de contrôle de la température et de l'humidité les rend plus tendres. Une fois qu'ils ont quitté l'installation de stockage, leur durée de conservation est assez brève. Pendant le stockage, ils sont maintenus à une température proche du point de congélation. Chaque produit nécessite une température différente. Dans le cas des pommes, elles doivent être consommées dans les deux semaines qui suivent la fin du stockage.

Le sénateur Riel: Je m'intéresse particulièrement à la coopérative d'élevage de lapins dont vous avez parlé, monsieur le ministre. Votre ministère connaît-il le total de la production annuelle de lapins? Je sais que dans ma région de la province de Québec, la consommation de lapin a augmenté considérablement ces cinq ou six dernières années, du fait des nombreux immigrants qui y sont arrivés. Ces gens demandent du lapin aux agriculteurs. Dans cette région, l'élevage du lapin ne se fait pas en quantité industrielle, et c'est pourquoi je m'intéresse vivement à la question.

L'honorable M. Whelan: Comme je l'ai dit au sénateur Williams, nous savons maintenant où se trouvent la plupart des entreprises qui produisent du lapin en grandes quantités. Nous pourrions fournir ces renseignements au Comité.

Le sénateur Riel: Ce serait bien utile.

L'honorable M. Whelan: Dans de nombreuses régions métropolitaines, la demande d'agneau est aussi très forte. Cependant, le nombre de moutons au Canada diminue de plus en plus. Il semble que personne ne veuille s'en occuper. Qui dit mouton dit pâturage, berger, et ainsi de suite. Le Canada compte des millions d'acres de terres qui se prêtent bien à ce genre d'élevage. Le Nouveau-Brunswick pratique l'élevage des moutons; nous croyons que cette province est toute désignée pour ce genre d'élevage. Nous pouvons transporter les moutons en Nouvelle-Écosse et je crois que la *Cape Breton Development Corporation*, par l'intermédiaire de Tom Kent, a même importé 2 000 moutons d'Écosse qui sont mis en paco au Cap Breton, dans les hautes terres de la région. A une certaine époque, on élevait plus de moutons dans cette région du Canada que dans tout le reste du pays. Tout comme les gens que vous avez mentionnés devaient sortir de Montréal pour avoir des lapins, d'autres supplient les cultivateurs d'élever des moutons pour eux. Cela n'est pas facile: vous devez acheter des animaux destinés à l'élevage, et ce genre d'entreprise représente tout un investissement; cela coûte vraisemblablement beaucoup plus cher que l'élevage des lapins.

[Text]

Senator Riel: I understand that the price of sheep is not favourable at the moment, and has not been for quite a long time.

Hon. Mr. Whelan: I have two young staff members who work for me within our department, whom I know very well, who live out near Kemptville. One of them was here earlier tonight. Incidentally, he has gone skating on the canal, because he has working hours that are less than some of the senior officials who are here. He was in the sheep raising business as a business, not as a hobby. He can show you figures to show it is a profitable thing, just outside the city of Ottawa.

Senator Riel: Do they compete with imports from New Zealand?

Hon. Mr. Whelan: Oh yes, very much so. They are fresh lamb and they will compete with anything you can buy at any price in the world, as far as that goes. Maybe I should make one reservation. You are going to have grass that may be salt flavoured, like the Brittany lamb; you have that same type of flavouring.

Senator Riel: Around Ottawa?

Hon. Mr. Whelan: No, in the Cape Breton area. You have that same kind of grazing for them, and we think you can raise a superior kind of lamb there. We say that this lamb would be as good as any imported lamb that you can bring from, say, New Zealand; it will be that good. They were selling that lamb for \$2 a pound dressed. That's a fairly good buy today. It is a high protein source of meat. Lamb has a higher protein content than beef.

Senator Olson: I should like to ask the minister about the response to some of these changes by the existing farmers in the area. I want to compliment the minister on the comprehensive way in which he has proceeded to set up research facilities to develop new varieties, and also in the marketing area, with the eight co-operatives he mentioned. Obviously this will mean some change, first of all in attitude, and perhaps some change in the technology of farming to meet what the research indicates is the appropriate thing to do. I was wondering if it is too early, if you now have an indication of whether or not there will be acceptance by the people of the area, the existing farmers there too.

Hon. Mr. Whelan: I am told that there is acceptance. Perhaps I could impose upon Mr. Louis Albert to speak to this. He is working very closely with these people.

M. Louis-Philippe Albert, économiste principal au développement, Agriculture Canada: Pour répondre à la question du sénateur Olson, on remarque, particulièrement dans la région de Kent où il y a un effort spécial de développement, un nouvel enthousiasme qui se manifeste par une participation plus active des jeunes.

Il y avait une réunion du genre récemment où on s'attendait de voir des gens de 50-55 ans, qui est la moyenne d'âge des agriculteurs au Nouveau-Brunswick, mais la grande moitié des

[Traduction]

Le sénateur Riel: Je crois que ce n'est pas le bon moment pour acheter des moutons et cette situation dure depuis déjà un bon moment.

L'honorable M. Whelan: J'ai deux jeunes employés que je connais très bien qui travaillent dans mon ministère et qui vivent près de Kemptville. L'un d'eux était ici au début de la soirée. J'aimerais mentionner qu'il est parti patiner sur le canal, parce que son horaire de travail le lui permet, contrairement à certains hauts fonctionnaires qui sont ici. Il avait une entreprise d'élevage de moutons et permettez-moi de vous dire que ce n'était pas un passe-temps. Il peut nous prouver, chiffres à l'appui, que cette entreprise qui se trouve juste à l'extérieur des limites de la ville d'Ottawa, est très rentable.

Le sénateur Riel: Ses prix concurrencent-ils ceux de la Nouvelle-Zélande?

L'honorable M. Whelan: Oui, tout à fait. Son agneau est frais et ses produits peuvent faire concurrence à tout autre produit sur le marché mondial. Peut-être devrais-je apporter la réserve suivante: nous allons avoir de l'herbe salée, comme en Bretagne; et l'agneau en prendra la saveur.

Le sénateur Riel: Dans la région d'Ottawa?

L'honorable M. Whelan: Non, dans la région du Cap-Breton. On a le même genre de pâturages, et on croit pouvoir y élever une espèce d'agneau supérieure. Je viens de dire que cet agneau serait aussi bon que n'importe quel autre type d'agneau importé, disons de Nouvelle-Zélande; il sera aussi bon. Ils vendaient l'agneau à \$2.00 la livre, apprêté. C'est un bon achat de nos jours. L'agneau offre une excellente source en protéines. Il a un plus haut pourcentage de protéines que le bœuf.

Le sénateur Olson: J'aimerais demander au ministre comment les fermiers de la région ont réagi à ces changements. J'aimerais féliciter le ministre pour avoir procédé de façon aussi intelligente en créant des installations de recherche dans le but de trouver de nouvelles variétés, et d'ouvrir de nouveaux débouchés, dont les huit coopératives qu'il a mentionnées. Il est évident qu'il faudra, pour adopter les méthodes recommandées dans les rapports de recherche, modifier d'abord l'attitude des gens, et ensuite les méthodes d'exploitation agricole. Pouvez-vous nous dire, si ce n'est pas trop tôt, comment les gens de la région, et surtout les agriculteurs, vont accepter ce projet.

L'honorable M. Whelan: On me dit qu'ils l'acceptent très bien. Je pourrais peut-être demander à Monsieur Louis Albert de vous donner plus de détails. Il travaille en étroite collaboration avec ces gens.

Mr. Louis-Philippe Albert (Regional development economist, Department of Agriculture): In answer to Senator Olson's question, we have noticed a new enthusiasm, and greater participation by younger people especially in Kent County, where special development work has been undertaken.

Recently, we held a meeting where we expected to have people between the ages of 50 and 55, which is the average age of farmers in New Brunswick, but more than half of the 75

[Text]

quelque 75 personnes présentes étaient des gens en dessous de 30 ans—des jeunes agriculteurs engagés qui participent de différentes manières, à leur façon et selon les technologies et l'enthousiasme qu'ils peuvent démontrer. Donc, il y a un assez haut taux de participation.

La technologie qu'on implante là-bas en est une assez moderne. Elle ne représente pas nécessairement le dernier cri des machines les plus novatrices, ou des technologies copiées du midwest, mais c'est une technologie adaptée à la région de Kent et aux régions en voie de développement, mais une technologie quand même avant-gardiste dans le contexte du Nouveau-Brunswick, qui a donc toute la technique de conservation d'énergie, où la compaction des sols est tenue en ligne de compte, etc., le recyclage, l'utilisation des sous-produits—comme on fait pour le chou de Bruxelles—les rotations, la conservation des sols minéraux qui pourraient s'éroder. Donc, l'équipe locale qui a été mise en place, conjointement avec de jeunes agronomes aviseurs, et l'installation de la station de recherche qui vient compléter le portrait dans ce domaine résulte en un mouvement très dynamique.

Senator Olson: I am encouraged to hear that. Mr. Minister, you mentioned in your opening remarks that there was some problem with respect to the matter of absentee landowners. I should like to ask whether or not these younger people who have come forward with a higher acceptability of new technology, in both production and marketing, are going to have a problem in finding suitable land to carry out their aspirations on, and generally how much of a problem it is. Is a large part of the best land held by non-farmers? If so, what kind of programs through farm credit are there? I think it was one of the recommendations that there should be some agency separate from the Farm Credit Corporation to deal with credit for land acquisition. How is that going?

Hon. Mr. Whelan: Again I would ask Mr. Albert to make a comment on this, because he is closer to this than most of us.

Mr. Albert: I think what you were referring to, Mr. Minister, is the land difficulty, land consolidation and absentee owners. It is a question of the quality of land. There is land available; you can buy it, and it is not that expensive as yet in Kent. However, when you get into high priced commodities, such as tobacco and some of these other selected products, you cannot afford to do it on class 5 or lower quality land. Some of the land we are talking about with respect to absentee owners is along the shore, where you have a longer season. Most of these absentee owners are New Brunswickers; they bought residential farms at a very low price and use the water frontage. I am not saying that is a crime in itself, but it is locking the other part of the land, which is scarcely used for agricultural purposes, although it has high potential for these high return crops. I take it there are measures that could be taken, but it is primarily a provincial responsibility.

[Traduction]

people attending were younger than 30, young concerned farmers who participate, each in his own way, depending on the technology they use and the enthusiasm they felt. That was quite a high participation rate.

The technology we are implanting in Kent County is fairly modern. It does not necessarily represent the latest in machinery, or in technology borrowed from the Mid-West, but it is a type of technology that is adapted to Kent County and to developing regions. It is nonetheless a rather advanced technology in the New Brunswick context. It takes into account energy conservation techniques, soil compaction, etc., recycling, the use of by-products, as in the case of Brussels sprouts, all kinds of rotation, and the conservation of mineral soils which might be eroded. The setting up of the local team in co-operation with young consultant agronomists, and the setting up of research stations, which complete the picture in this field, has led to the creation of a most dynamic movement.

Le sénateur Olson: De tels propos m'encouragent. Monsieur le ministre, vous avez mentionné dans vos remarques préliminaires qu'il existait un certain absentéisme chez les propriétaires fonciers. J'aimerais savoir si ces jeunes gens qui sont beaucoup plus en mesure d'accepter les nouvelles techniques, tant de production que de commercialisation, éprouveront ou non des difficultés à trouver une terre leur permettant de réaliser leurs aspirations et dans quelle mesure s'agit-il d'un problème. Possèdent-ils une partie importante des meilleures terres? Et, le cas échéant, quel sorte de programme offre-t-on sous le couvert de crédits agricoles? Je crois qu'on avait entre autres recommandé que soit créé un organisme distinct de la Société du crédit agricole qui s'occuperait des crédits applicables à l'acquisition de terrains. Que se passe-t-il dans ce domaine?

L'honorable M. Whelan: Je demanderais encore une fois à M. Albert de répondre, parce qu'il est beaucoup plus au courant de cette question que la plupart d'entre nous.

M. Albert: Je pense que ce à quoi vous faisiez allusion monsieur le ministre, c'est la difficulté du terrain, de sa consolidation et des absentéistes. C'est une question de qualité du terrain. Beaucoup de terrains sont à vendre dans le comté de Kent à un prix encore relativement bas. Toutefois, lorsque vous vous intéressez à des produits très chers comme le tabac et certains autres produits choisis, vous ne pouvez vous permettre de les produire sur des terrains de la classe 5 ou même de classes inférieures. Certains des terrains dont nous parlons en ce qui concerne les absentéistes sont situés le long de la côte, où la saison est plus longue. La plupart de ces absentéistes sont des habitants du Nouveau-Brunswick; ils ont acheté des exploitations agricoles résidentielles à un prix très bas et ont aménagé la façade donnant sur la mer. Je ne dis pas qu'il s'agit d'un crime en soi, mais c'est mettre en jachère l'autre partie du terrain, qui est rarement utilisée à des fins agricoles, bien que les possibilités soient très grandes pour ces cultures très rentables. J'ai l'impression que des mesures pourraient

[Text]

Hon. Mr. Whelan: I am sure Senator Olson realizes that the land is a provincial resource, but there probably could be recommendations from one of our groups to make this land available in some form or fashion, if it is not being used for agriculture. This has been discussed in other provinces through some form of provincial legislation, taxation and that type of thing, to encourage it to be either sold or put into agricultural production, rather than have good class 2 or class 3 land, as Mr. Albert has said, and then trying to farm on class 4 or class 5 land while the good land is lying idle. I don't know how you overcome the problem of the absentee owners in any other way than by some such suggestions.

Senator Olson: I realize that is within provincial jurisdiction. My final question would be this. Has there been any action or any program put forward from provincial authorities to assist in getting the larger amounts of desirable quality land into the hands of people who want to apply new production and marketing techniques?

Mr. Albert: That lines up with the other point. The province has not been idle in that respect. Last year they initiated the Farmland Identification Program, which is a voluntary program. You volunteer your land to agriculture, and in exchange taxes are modified or foregone for a period. If you change the use of that land from agriculture to, say, residential, recreational or industrial, then the province can collect back taxes for a certain number of years at the new evaluation rate.

On the positive side, in the long-run this Farmland Identification Program should start to contribute towards the objective of making land, with agricultural potential, available to agriculture. There are a few positive moves that are being contemplated, namely recognizing and assisting in the development of good land so that it will have a decent payoff, so that people will not tend to sell it for other uses, even as residential farms. That is also very long-term.

The Chairman: Perhaps I might ask a question myself here. I would think it is pertinent. Would you say that the average young farmer who may be qualified technically is able to get adequate capital, either through the Farm Development Plan or the Farm Credit Corporation? There has been a lot of discussion on this in the past, and there was a feeling that even if you are qualified and the land is there the capital is not available. Would you say from recent experience that the capital in general is available?

Mr. Albert: Yes. That is my observation. It is available.

The Chairman: And it is being passed out, the applications are being approved?

[Traduction]

être prises, mais qu'il s'agit surtout d'une question de compétence provinciale.

L'honorable M. Whelan: Je suis convaincu que le sénateur Olson se rend compte que le terrain est une ressource provinciale, mais qu'un de nos groupes pourrait bien recommander que soient libérés ces terrains de quelque façon s'ils ne sont pas utilisés à des fins agricoles. Cela a déjà fait l'objet de discussions dans d'autres provinces; des mesures législatives ont été adoptées, des mesures fiscales et autres ont été prises, afin d'encourager les propriétaires à les vendre ou à les exploiter, plutôt que d'avoir entre les mains de bonnes terres des classes 2 ou 3, comme l'a dit M. Albert, et d'essayer de cultiver sur des terres de catégories 4 et 5 alors que les bons terrains ne sont pas exploités. Je ne vois pas comment vous pouvez résoudre le problème des absenteïstes autrement qu'en appliquant certaines de ces suggestions.

Le sénateur Olson: Je me rends bien compte qu'il s'agit d'un domaine de juridiction provinciale. Voici quelle est ma dernière question. Les autorités provinciales ont-elles pris des mesures ou élaboré des programmes afin d'aider à mettre entre les mains des personnes qui veulent appliquer les nouvelles techniques de production et de commercialisation le plus grand nombre de terres de la qualité souhaitable?

M. Albert: Cela rejoint votre autre point. La province n'a pas été inactive à cet égard. L'année dernière, le programme d'identification des terres agricoles a été créé. Dans ce programme, vous offrez volontairement vos terres pour l'agriculture et, en échange, vos impôts fonciers sont modifiés ou levés pour un certain temps. Si vous changez l'utilisation de votre terre disons d'agricole à résidentielle ou loisir ou industrielle, la province peut, de ce fait, prélever des impôts pour un certain nombre d'années selon le nouveau taux d'évaluation.

Par ailleurs, le programme d'identification des terres agricoles devrait à la longue faciliter la réalisation de l'objectif visant à exploiter de nouveau les terres qui ont un potentiel agricole. On songe à quelques mesures favorables, notamment identifier les bonnes terres et favoriser leur exploitation afin qu'elles deviennent suffisamment rentable pour décourager les gens de les vendre pour d'autres fins, même en tant que fermes résidentielles. Il s'agit encore une fois d'une mesure à très long terme.

Le président: Permettez-moi de poser une question que j'estime pertinente. Croyez-vous que le jeune cultivateur moyen, possédant les connaissances techniques requises, soit capable d'obtenir les fonds nécessaires, que ce soit par le biais du programme de développement agricole ou de la Société du crédit agricole? Cette question a fait l'objet de bien des débats par le passé et on était porté à croire qu'il n'y avait pas de fonds, même si vous possédiez les connaissances et la terre. Diriez-vous, d'après votre expérience des derniers temps, qu'en général les fonds sont disponibles?

M. Albert: Oui. D'après ce que j'ai vu, les fonds existent.

Le président: Et les fonds sont attribués? Les demandes approuvées?

[Text]

Mr. Albert: Somebody from the Farm Credit Corporation might be a better witness on that than I am. I speak from a departmental point of view.

The Chairman: But you are on the scene, and I am sure your impression would be quite accurate.

Senator Norrie: Can you change class 5 and class 4 land and build it up to class 3 and class 2 land?

Mr. William Mountain, Director-General (Central) Research Branch, Ottawa, Department of Agriculture: No, senator, you cannot change it. It would not be possible to change a soil from one class level to another by fertilizers or anything like that. It is a characteristic of the drainage of the soil, soil type and the depth of the soil, and also the agro-climatic conditions to a certain extent. You cannot move from a class 5 to, say, class 4. However, within the class you can improve the land a great deal by proper, modern farming methods.

Senator Norrie: How did they make Israel from a desert into a fertile country?

Mr. Mountain: The basic problem in many of these areas is that the land is there and it is good land, but in that case it lacked primarily water. It is done by irrigation. Many of the valleys in California are literally deserts and useless for agriculture until a modern irrigation system is developed.

Senator Norrie: They cannot all be class 2 or class 3, can they? There must be grades of them in Israel too.

Mr. Mountain: I have not been to Israel, as the minister has recently, and I really cannot say. I am sure he knows more about it than I do.

Hon. Mr. Whelan: The one thing you must remember is that in Israel they rarely, even in the high parts, ever have a frost. Their land is climatically geared to the production of anything that, as Mr. Mountain says, they can put water on. They get some rain for about six months of the year. However, a lot of their desert is still non-productive. They use one-third of their electrical energy to pump water up high out of the Sea of Galilee, which is fed by underground springs. The Sea of Galilee is not that big either; you can see across it and you can from one end to the other on a clear day; it is 700 feet deep. They use one-third of their energy just to pump that water up high and then let it go down to the Negev area for water for irrigation. It is a clear water. It is fairly good water for irrigation.

In the Negev they are now trying to make it productive with brackish water. Some of the research scientists there told us that they hope to be able to do that in five years. We ate lettuce, onions and different products like that which they are now producing with brackish water. These young scientists, some of them not so young, a mixture of scientists from all over the world, are working diligently on that. If they can use the brackish water, of which there is a tremendous source

[Traduction]

M. Albert: Un représentant de la Société du crédit agricole serait sans doute plus en mesure de répondre à ces questions. Je parle en fonction de la situation au ministère.

Le président: Mais c'est vous qui êtes là et je suis convaincu que vos impressions sont assez justes.

Le sénateur Norrie: Est-il possible de changer des terres de catégorie 5 et 4 et d'en faire des terres de catégorie 3 et 2?

M. William Mountain, directeur général de la Direction de la recherche, région centrale, Ottawa, ministère de l'Agriculture: Non, sénateur, vous ne pouvez pas changer les terres. Il est impossible de changer la catégorie d'une terre, que ce soit avec des engrais ou tout autre produit. La catégorie est établie en fonction du drainage naturel, du type et de la profondeur de la terre, ainsi que dans une certaine mesure, des conditions agro-climatiques. Il est impossible de changer une terre de catégorie 5 et d'en faire une terre de catégorie 4 par exemple. Cependant, il est possible d'améliorer de beaucoup une terre dans sa catégorie, grâce à des méthodes agricoles modernes et adéquates.

Le sénateur Norrie: Comment Israël, une région désertique, est-il devenu un pays fertile?

M. Mountain: Le problème fondamental dans bon nombre de ces pays est principalement le manque d'eau. Les terres elles-mêmes sont bonnes. On résoud donc ce problème par l'irrigation. Bien des vallées de la Californie sont littéralement désertiques et inutiles aux fins de l'agriculture jusqu'à ce que l'on y installe un système d'irrigation moderne.

Le sénateur Norrie: Elles ne peuvent pas appartenir toutes à la classe 2 ou 3? Même en Israël il doit y avoir plusieurs qualités.

M. Mountain: Je ne suis jamais allé en Israël, comme l'a fait le ministre récemment, et je peux pas répondre. Je suis sûr qu'il est mieux informé que moi.

L'honorable M. Whelan: Vous ne devez pas oublier qu'Israël connaît très peu de gel, même dans les régions élevées. Le pays, en raison de son climat, est orienté vers une production qui fait appel à l'irrigation. Il pleut à peu près six mois de l'année. Cependant, une grande partie du désert reste improductif. Le tiers de l'énergie électrique sert à pomper l'eau du lac de Tibériade, qui est alimenté par des sources souterraines. Le lac de Tibériade n'est pas non plus très grand; lorsque vous êtes sur une rive vous voyez l'autre, et par temps clair c'est la même chose dans le sens de la longueur; il a 700 pieds de profondeur. Donc un tiers de l'énergie est utilisé à pomper cette eau jusque dans des réservoirs et à l'utiliser ensuite pour l'irrigation du Négev. C'est une eau claire, assez bonne pour l'irrigation.

On essaye de mettre le Négev en valeur en utilisant de l'eau saumâtre. Certains chercheurs nous ont dit qu'ils espéraient en être capables d'ici 5 ans. Nous avons mangé de la salade, des oignons et d'autres produits de la terre qui avaient poussé en étant irrigués avec de l'eau saumâtre. Ces jeunes chercheurs, qui n'étaient pas tous si jeunes, un groupe de scientifiques venus des quatre coins du monde, s'y sont attelés pour mettre la chose au point. S'ils réussissent, ils disposeront de réserves

[Text]

under the desert, it is about 40 degrees Celsius when they pump it out, so it is warm; it is used in their greenhouses to keep their beds warm in the early parts of the year to make the vegetables, tomatoes, cucumbers and flowers grow fast. At night they use it in between two layers of plastic to keep the greenhouse warm. They just pump the water around. They use no natural gas or any kind of heating; they use those elements to do that. We could not use that kind of system in Canada.

In many parts of Israel, where the productive lands are, you would not call that a desert really; some of it is marshland that they have drained. I visited almost every important agricultural sector of Israel, because it is not that big a country. We continually visited different farming operations, kibbutzes, mosheves, which are co-operatives, a private type of farming for co-operative members and so on. They have developed their agriculture and put great emphasis on agriculture, because food production is so important to them. They don't have huge tracts of grazing land. They may have in time if they can make the desert flourish, if they can find some chemical, for instance, that will make the desert land not solidify—when rain hits it, it immediately becomes like concrete; then the water rushes off.

We were there during what they call the rainy season and saw the desert flood. When you see the desert and it looks eroded you say, "My God! How did that happen?" We know how it happened, because it washed the road out on both sides of us. We went up on the Mosada, to visit an early vegetable growing co-operative; we went way back up along the Dead Sea to go back into Jerusalem and could not go that way because the road was washed out in that direction. We went back the other way and had lunch. We went to go across and could not go across the road that way because within one hour the waters had come out of the desert and washed the road out again. Then we took a mountainous road for a few miles to get back on the highway and came back up through the interior.

I think the research scientists they have, who have come from Canada, the United States, Europe, South America, Australia, New Zealand, are making a great contribution. We signed an agreement with them to exchange scientific information. We do not have that with very many countries. For instance, we do not yet have it with Great Britain. We think our dry land farming specialists from Saskatchewan and southern Alberta can learn from them, and they can learn from each other. We think that with the greenhouse work they are doing there we can learn from them, because some of the things in the horticulture industry are very similar to what we are trying to do here.

Again, they have an advantage over us. I do not think that in many areas we could overcome some of the problems because of the climate they have. When you see the soils in the mountainous area, one of the most impressive things is the forests they have planted and the bare land there where they have not planted the forest, because it was not their territory at one time. However, there are forests they planted 20 years ago. We were in a forest sponsored by all the provinces of

[Traduction]

considérables situées sous le désert, à une température d'environ 40 degrés Celsius à la source, ils s'en servent pour réchauffer les serres pendant les mois froids de l'année, et faire pousser plus vite leurs légumes, leurs tomates, leurs concombres et leurs fleurs. La nuit, ils s'en servent entre deux feuilles de matière plastique pour garder la serre chaude. Il donc de pomper l'eau. Pas besoin de gaz naturel ni d'autres moyens de chauffage. Impossible de faire la même chose au Canada.

Dans de nombreuses régions d'Israël, là où sont les terres cultivables, on ne pourrait pas véritablement parler de désert; ce sont plutôt des terres insalubres qui ont été drainées. Les petites dimensions du pays m'ont permis de m'intéresser à tous les exemples d'activités agricoles du pays. Nous n'avons pas cessé de nous intéresser à différents types d'opérations dans les kibboutz, les moshaves, qui sont des coopératives, dont les membres ont la possibilité de cultiver individuellement leur terre. La production alimentaire est si importante pour l'Israël, que le pays a développé avant tout son agriculture. On voit très peu de prairies. Ils en auront peut-être lorsqu'ils pourront mettre le désert en valeur, si par exemple ils peuvent découvrir un produit qui empêche le durcissement. En effet dès qu'il pleut c'est comme du béton; alors l'eau s'écoule.

Nous y étions pendant la saison des pluies, et avons vu le désert en crue. Lorsqu'ensuite vous voyez à quel point le désert est raviné, vous n'en revenez pas. C'est ce que nous avons pu comprendre, lorsque nous avons vu la route inondée des deux côtés. Nous sommes montés vers le Mosada pour visiter une nouvelle coopérative de culture de légumes. Nous avons longé la mer Noire pour retourner à Jérusalem mais n'avons pu passer parce que la route allant dans cette direction était inondée. Nous sommes retournés par l'autre chemin et avons diné. Nous avons ensuite essayé de traverser la route de ce côté-là, mais en une heure, les eaux du désert l'avait inondée encore une fois. Nous avons finalement suivi un sentier en montagne sur quelques milles pour reprendre la grande route et revenir par l'intérieur.

Je pense que leurs chercheurs, qui viennent du Canada, des États-Unis, d'Europe, d'Amérique du Sud, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, font une grande contribution. Nous avons signé avec eux un accord d'échange d'informations scientifiques, ce que nous n'avons pas avec de nombreux pays. Par exemple, tel n'est pas encore le cas avec la Grande-Bretagne. Nous pensons que nos spécialistes de la culture à sec de la Saskatchewan et du sud de l'Alberta peuvent tirer profit de leur expérience, et vice versa. Nous pensons qu'ils peuvent apprendre d'eux en raison des travaux qu'ils effectuent dans les serres. Une partie de ce qu'ils font dans le domaine de l'horticulture est très semblable à ce que nous essayons de faire ici.

Encore une fois, ils ont un avantage sur nous. Je ne pense pas que nous pourrions, dans bien des domaines, surmonter certains des problèmes auxquels nous faisons face et ce, en raison du climat que nous avons ici. Dans leur région de montagnes, l'une des choses les plus impressionnantes à voir sont les forêts qu'ils ont plantées et les vastes landes que l'on retrouve tout près mais qu'il n'ont pas cultivées parce qu'elles ne faisaient pas partie de leur territoire à une époque donnée.

[Text]

Canada; I would think some of the bigger trees are 20 years old, 8 inches in diameter; it is a beautiful forest. That forest gets no rain for six months of the year. It depends on the rains it gets in wintertime.

There is no doubt that they are doing tremendous things. I thought I should say this, Mr. Chairman. If you know any Jewish businessmen who condemn marketing boards, let me point out that in Israel everything is done by a marketing board; everything is exported by Agrexco, which is an agriculture department and producer organization that exports their products to many parts of the world, mostly to western Europe, although some to North America even. We visited their depot. Every night four big 747s fly out luxury products, because they believe in getting money. They grow roses, carnations, orchids, strawberries. They grow strawberries eight months of the year. We visited a village that has 850 strawberry growers. They are provided with assistance, such as storage and so on, to encourage that kind of thing. They produce these strawberries for eight months of the year. I could give you a whole lecture on agriculture in Israel. Again, the climatic conditions in Israel are much different. One and one-half acres of strawberries produces a gross income of between \$50,000 and \$60,000 in American funds. We can use some of the technology that they have in many areas of Canada. We of course have a shorter growing season.

Senator Norrie: We do not have any communes here.

Hon. Mr. Whelan: The communes or kibbutzim, as they call them, that I visited were, I was told, of the real left-wing type. I was told they would not even allow a Rabbi in.

Senator Norrie: We can do some draining and watering of our land, can we not?

Hon. Mr. Whelan: We have already put some tile drainage on the farm we bought. We think that is most important. As I said, it is deep soil. It is the kind of soil that you can tile drain. We can carry out research on that farm and show farmers how to produce those products on that type of land. There is much more opportunity to have a greater variation in products. Tile drainage will give farmers a jump of a week in production.

Senator McGrand: You are speaking now of the farm you bought in Kent Country?

Hon. Mr. Whelan: Yes. Dr. Cartier, the Director General for Eastern Canada, will deal with that further.

Dr. Jacques Cartier, Director General (East), Research Branch, Department of Agriculture: Mr. Chairman, I would like to deal, first of all, with the matter of the desert which the Israelis have transformed into agricultural production land. To grow plants, we need a medium, sunshine, water and fertilizers. There is plenty of sunshine in deserts. If you add water and fertilizers, you can grow anything you wish in sand. If you have millions of acres of sand that you can water and fertilize,

[Traduction]

Certaines forêts ont été plantées il y a 20 ans. Nous en avons visité une qui est parrainée par toutes les provinces du Canada. Les arbres les plus gros doivent avoir 20 ans et mesurent environ 8 pouces de diamètre. C'est une forêt splendide, qui ne reçoit aucune pluie pendant six mois, et dont l'expansion dépend des pluies de l'hiver.

Il ne fait pas de doute qu'ils font des choses remarquables. J'ai pensé devoir dire ceci, monsieur le président. Si vous connaissez des Juifs, des hommes d'affaires qui condamnent les sociétés de commercialisation, et bien en Israël, tout est fait par un office de commercialisation. Tout est exporté par Agrexco, qui est un département agricole et une organisation de producteurs exportant vers de nombreuses parties du monde, y compris l'Europe de l'Ouest, et même l'Amérique du Nord. Nous avons visité leur dépôt. Toutes les nuits, quatre gros 747 emportent vers diverses destinations leurs produits de luxe, car ils croient au pouvoir de l'argent. Ils cultivent des roses, des œillets, des orchidées, des fraises. Ils cultivent des fraises huit mois par année. Nous avons visité un village qui comprend 850 cultivateurs de fraises, auxquels on assure de l'aide, des entrepôts, par exemple, pour les encourager à continuer. Je répète qu'ils cultivent des fraises huit mois par année. Je pourrais vous donner toute une conférence sur l'agriculture en Israël. Je le répète, les conditions climatiques en Israël sont très différentes. Un acre et demi de fraises produit un revenu brut de \$50,000 \$60,000 en devises américaines. Nous pouvons utiliser la technologie de ce pays dans un grand nombre de domaines au Canada. Certes, notre période de culture est plus courte.

Le sénateur Norrie: Nous n'avons aucune commune ici.

L'honorable M. Whelan: La commune, ou kibboutz comme on dit là-bas, que j'ai visitée était m'a-t-on dit vraiment représentative de l'aile gauche. J'ai appris qu'on ne permettrait même pas à un rabbin d'y entrer.

Le sénateur Norrie: Nous pouvons assécher et irriguer nos terres, n'est-ce pas?

L'honorable M. Whelan: Nous avons déjà installé des drains sur la ferme que nous avons achetée. Nous croyons que c'est très important. Comme je l'ai dit, il s'agit d'un sol profond, le genre qui permet l'installation de drains. Nous pouvons poursuivre nos recherches sur cette ferme et montrer aux agriculteurs comment cultiver ces produits sur ce type de terre. Il est alors beaucoup plus facile d'avoir une grande variété de produits. Le drainage donnera aux agriculteurs une semaine de plus de production.

Le sénateur McGrand: Vous parlez de la ferme que vous avez achetée dans le comté de Kent, n'est-ce pas?

L'honorable M. Whelan: Oui. M. Cartier, le directeur général de l'Est du Canada, vous en parlera plus longuement.

M. Jacques Cartier, directeur général (Est), Direction de la recherche, ministère de l'Agriculture: Monsieur le président, j'aimerais d'abord vous entretenir de la question du désert, que les Israéliens ont transformé en terre arable. Pour faire pousser des plantes, nous avons besoin de soleil, d'eau et d'engrais. Il y a beaucoup de soleil dans les déserts. Si l'on peut y ajouter de l'eau et de l'engrais, on peut faire pousser n'importe quoi dans le sable. Avec des millions d'acres de sable irrigables et

[Text]

you can grow anything. We do that in greenhouses, which is an area we have developed to quite an extent in this country. With sand, or any other kind of inert medium, plus water and fertilizers, we can grow cucumbers, tomatoes, and many other products. It is a simple as that.

Dealing with the soils in categories 4 and 5, those soils are too compact and too heavy. If they retain too much water, the roots will rot. Others are so compact, it is not economical to drain them. There are too many stones, and things like that. So, one would rather have desert, provided there is available water and fertilizers, than some areas of Kent County where it is impossible to grow anything other than forests.

As an indication of our input into Kent County agriculture, honourable senators will be interested to know that during the course of 1977-78 we discovered the reason why so many areas were having great difficulty in growing carrots that would provide any yield on organic soils. The carrots were crooked and were not providing a good yield. As a result of our research, we found that the soil in those areas was lacking some trace elements. Once those deficiencies were remedied, the yields immediately doubled and tripled. A good many of these co-operatives will now be able to compete.

Hon. Mr. Whelan: If I may go back to the subject of irrigation for a moment, the agriculture community in Israel uses very little spray irrigation. For the most part they use what is called trickle irrigation, which comprises little tubes which run along the ground. The water seeps into the ground. The result is that, as opposed to the spray and flood systems, very little water is evaporated by the sun.

The Israelis do have a problem with a certain kind of sand that they have in some areas. If they use too much water, the sand seals itself and becomes almost like concrete. But that is a slightly different problem than the one we face. The most important thing, as Dr. Cartier said, is the heat units. The sun and heat units are very important to good production.

Senator Williams: I want to get back to the question of absentee landowners. When the committee toured New Brunswick it heard a great deal about corporations buying up farms for reforestation, and that was of concern to us. Is that still the trend in New Brunswick?

Mr. Albert: There is some of that going on, senator. However, there is much more care in maintaining some of the high agriculture potential land within the agriculture community. I do not see very much wrong with reforestation on class 6 and class 7 lands, of which there is quite a bit in Kent County. You no doubt saw some land that looked like class 6 or class 7 that had potential for agriculture production.

[Traduction]

fertilisables, on peut faire pousser n'importe quoi. Nous le faisons en serres, domaine de culture que nous avons exploité dans une assez grande mesure au pays. Avec du sable, ou toute autre matière inerte, auxquels on aura ajouté de l'eau et des engrais, on pourra faire pousser des concombres, des tomates et bien d'autres produits. C'est aussi simple que cela.

Quant au sol des catégories 4 et 5, ils sont trop compacts et trop lourds. S'ils retiennent trop d'eau, les racines pourriront. D'autres sont si compacts, qu'il n'est pas économique de les assécher. Il y a trop de roches, et de choses de ce genre. Il serait donc préférable de choisir le désert, pourvu qu'il y ait de l'eau et des engrais, plutôt que certaines régions du comté de Kent où il est impossible de faire pousser autre chose que des forêts.

A titre d'indication de notre participation à l'agriculture dans le comté de Kent, les honorables sénateurs seront intéressés d'apprendre qu'au cours de l'année 1977-1978, nous avons découvert la raison pour laquelle bon nombre de régions éprouvaient des difficultés à faire pousser des carottes dans une terre organique. Les carottes étaient malformées et ne donnaient pas un bon rendement. Au cours de nos recherches, nous avons découvert que le sol dans ces régions manquait de certains éléments. Une fois qu'on a comblé ces lacunes, les rendements ont immédiatement doublé et triplé. Un grand nombre de ces coopératives peuvent maintenant tenir la concurrence.

L'honorable M. Whelan: Si vous me permettez de retourner un instant à la question de l'irrigation, les agriculteurs israéliens font très peu d'irrigation par aspersion. La plupart font ce que l'on appelle de l'irrigation au goutte à goutte, c'est-à-dire de petits tubes installés sur le terrain. L'eau s'infiltre dans la terre et il en résulte que contrairement au système d'irrigation par aspersion et au système habituel, une quantité infime d'eau est évaporée par le soleil.

Les Israéliens ont cependant des problèmes avec un genre de sable que l'on trouve dans certaines régions. S'ils utilisent trop d'eau, le sable se scelle et devient du ciment. Mais le problème est légèrement différent de celui auquel nous faisons face. Ce qui importe, comme M. Cartier a dit, ce sont les degrés-jours. Le soleil et les degrés-jours sont deux éléments essentiels à une bonne production.

Le sénateur Williams: J'aimerais revenir à la question des propriétaires fonciers qui n'occupent pas leur ferme. Lorsque le Comité a voyagé au Nouveau-Brunswick, il a entendu un très grand nombre d'observations au sujet des sociétés qui achètent des fermes pour le reboisement, et la question nous a préoccupés. Les choses en sont-elles toujours ainsi au Nouveau-Brunswick?

M. Albert: Dans une certaine mesure, oui, monsieur le sénateur. On s'occupe cependant beaucoup plus à conserver les terres à fort potentiel agricole au sein de la communauté agricole. Je ne vois pas ce qu'il y a de mal au reboisement sur des terres de catégorie 6 et 7, terres que l'on trouve en assez bonne quantité dans le comté de Kent. Sans aucun doute, vous avez vu des terres semblables à celles des catégories 6 et 7 qui avaient un bon potentiel de production agricole.

[Text]

Senator Williams: It had potential. Families survived on these lands to a certain point. It may be that the lack of proper care of the land denuded it. In any event, I wanted to know whether it was still going on and you have said that it still continues to a certain extent.

While on that tour the committee met with some 200 secondary school students in Moncton, and I was very impressed with the enthusiasm those students showed for going back to the land. I am wondering now whether there has been any assistance given to these young people in order to establish themselves on farms.

Mr. Albert: The report of the task force points out that agricultural training, particularly for Francophones, was severely lacking. The task force is addressing that quite comprehensively.

Hon. Mr. Whelan: I might just say to my officials, Mr. Chairman, that if at any time any one of them has anything they wish to add, they should not hesitate to make their feelings known.

Senator Inman: I asked the students about that and they all said that while they wished to return to farming, it was very difficult to get the necessary financing. They said it cost so much money to establish themselves on a farm and they found it very difficult to get help of any sort.

Hon. Mr. Whelan: New Brunswick would probably be one of the easiest areas to establish oneself on a farm as far as capital investment is concerned. The Farm Credit Corporation does not have all the money that it should, but we will be announcing shortly what I hope will be a program that will make more money available to these young people.

To start farming today is a costly proposition. However, I do not think it is any harder now than it was when I started farming, or when perhaps others in this room started farming. There were few resources and little assistance was available by way of the capital investment required. There were not as many schools to go to where one could get the technical assistance and training required.

As Mr. Albert has said, many steps are being taken to make these things available to young farmers today. They will have this research farm which we have established where they can go to learn the new techniques. If one likes farming, one will quickly pick up the new methods.

In my own area at least one-third of the farmers are new Canadians. These are people who, until coming to Canada, never saw a modern farming operation. These people use our research stations and our Provincial Agriculture Extension people to a much greater extent than do third generation Canadians.

This process may be a little bit slower in New Brunswick, but with good leadership, they will grasp it and pick it up very quickly.

[Traduction]

Le sénateur Williams: Les terres possédaient un bon potentiel. Les familles réussissaient à y survivre, dans une certaine mesure. C'est peut-être que le manque de soins appropriés de ces terres qui leur a fait perdre leur potentiel. De toute façon, je voulais savoir si cette pratique était toujours courante et vous avez dit qu'il en était ainsi dans un sens.

Au cours de cette tournée, le Comité a rencontré environ 200 étudiants d'écoles secondaires à Moncton et l'enthousiasme de ces étudiants pour le retour à la terre m'a vraiment impressionné. Je me demande maintenant si on a accordé une aide à ces jeunes pour leur permettre de s'établir sur les fermes.

M. Albert: Dans le rapport du groupe de travail, on souligne que la formation agricole, en particulier chez les francophones, était très déficiente. Le groupe de travail s'occupe de cette question tout particulièrement.

L'honorable M. Whelan: Je pourrais peut-être simplement dire à mes fonctionnaires, monsieur le président, que si l'un d'eux veut ajouter quelque chose, il ne devrait pas hésiter à faire connaître ses opinions.

Le sénateur Inman: Je me suis informé de cette question auprès des étudiants et ils m'ont tous dit que même s'ils désiraient retourner à l'agriculture, ils avaient beaucoup de difficulté à obtenir le financement nécessaire. Ils ont dit que cela coûtait très cher pour s'établir sur une ferme et qu'ils pouvaient difficilement obtenir une aide quelconque.

L'honorable M. Whelan: C'est probablement au Nouveau-Brunswick qu'il serait le plus facile de s'établir sur une ferme, au point de vue du capital d'investissement. La Société du crédit agricole ne dispose pas de tous les fonds dont elle a besoin, mais nous annoncerons bientôt ce qui j'espère, sera un programme qui offrira plus de fonds à ces jeunes agriculteurs.

Cela coûte très cher de nos jours de s'établir sur une ferme. Cependant, je ne crois pas que ce soit plus difficile maintenant que lorsque je me suis lancé dans l'agriculture ou peut-être lorsque d'autres dans cette salle l'ont fait. Il existait très peu de ressources, et très peu d'aide nous était accordée quant aux investissements requis. Il n'existait pas beaucoup de maisons d'enseignement où l'on pouvait obtenir l'assistance technique et la formation requise.

Comme M. Albert l'a dit, on a dû faire de nombreuses démarches pour mettre ces avantages à la disposition des jeunes agriculteurs d'aujourd'hui. Il y aura cette ferme expérimentale que nous avons créée où ils peuvent aller apprendre de nouvelles techniques. Si on aime le métier d'agriculteur, on peut facilement apprendre de nouvelles méthodes.

Dans ma propre région, au moins un tiers des agriculteurs sont de nouveaux Canadiens. Ce sont des gens qui, avant leur arrivée au Canada, n'avaient jamais vu une exploitation de ferme moderne. Ces personnes utilisent nos stations de recherche ainsi que les services d'expansion de l'agriculture provinciale beaucoup plus que ne le font les Canadiens de la troisième génération.

Ce processus est peut-être un peu plus lent au Nouveau-Brunswick, mais avec une bonne direction, ils en auront vite une bonne compréhension.

[Text]

Senator Inman: What would you say it would cost for young people to establish themselves on a farm of 150 to 200 acres, which is a good size farm in my province of Prince Edward Island, as it is in New Brunswick or Nova Scotia?

Mr. Albert: If you are talking about a standard farming operation with some livestock—

Senator Inman: I have in mind a general farming operation.

Mr. Albert: such an operation would cost in the order of \$125,000, \$150,000. We have seen in Kent County in the last year, some successful farming operations with an investment of less than \$30,000. These farms are involved in intensive vegetable production. We see this along the Maugerville-sheffield area below Fredericton. Such farms have been successful with very limited investment. These people are not millionaires, but they are building on it and they can grow.

Senator Riel: If you are talking about vegetable production for a given market, 30 acres would be more than enough. Vegetable production requires a good deal of work. However, if you are speaking of a general farming operation with cattle production, meat production, and so forth, you are speaking of a farm of 200 acres and an investment of \$150,000 to \$200,000. If the people involving themselves in such an operation have no experience, it will cost a little more. If they are very interested in farming, they perhaps might be able to pick up the experience necessary in two years.

An investment of \$200,000 for people in the west is peanuts, but for us in the east, it is big money.

The Chairman: We have it even tougher in the west. An investment of \$125,000 won't do much in the west.

Senator Riel: I was interested in what you said about greenhouses, Mr. Minister. I had the occasion two years ago of visiting the island of Jersey. As you approach Jersey from the air, you can see all the greenhouses.

Is there any possibility of growing vegetable crops on a commercial basis in greenhouses in Kent County and other areas, or would that require too much energy?

Hon. Mr. Whelan: We have some operations in or near that area now that are in greenhouse production. An individual by the name of Hubert Champagne has quite a sizable green house operation. We do know that it is possible to produce tomatoes and other crops in these greenhouses.

There are a tremendous number of greenhouses in Israel, but they are used, for the most part, for growing flowers. They can make more money from flowers. People will pay more money for flowers than they will for vegetables. People pay more for roses, carnations and orchids than they do for vegetables.

Senator Riel: That is the case in Jersey also. In addition, they have three vegetable crops each year which they sell on the London market as premium crops.

[Traduction]

Le sénateur Inman: Combien diriez-vous qu'il en coûterait pour des jeunes qui voudraient s'établir sur une ferme de 150 à 200 acres, qui est une bonne dimension pour une ferme, dans ma province de l'Île-du-Prince-Édouard, tout comme au Nouveau-Brunswick ou en Nouvelle-Écosse?

M. Albert: Si vous parlez d'une exploitation de ferme normale avec des animaux...

Le sénateur Inman: Je pense à une exploitation de ferme générale.

M. Albert: Une telle exploitation coûterait de \$125,000 à \$150,000. Nous avons vu dans le comté de Kent au cours de l'année dernière certaines exploitations de ferme qui ont réussi avec un investissement de moins de \$30,000. Ces fermes sont engagées dans une culture maraîchère intensive. Nous en voyons dans la région de Maugerville-Sheffield au sud de Fredericton. Ces fermes ont connu le succès malgré des moyens fort limités. Ces personnes ne sont pas millionnaires, mais elles travaillent dur et elles peuvent se développer.

Le sénateur Riel: Si vous parlez de la production maraîchère pour un marché donné, 30 acres seraient plus que suffisants. La production maraîchère exige beaucoup de travail. Cependant, si vous parlez d'une exploitation de ferme générale avec production de bétail, etc., il s'agit d'une ferme de 200 acres et d'un investissement de \$150,000 à \$200,000. Si les personnes engagées dans une telle exploitation ne possèdent pas d'expérience, cela leur en coûtera davantage. Si elles sont très intéressées à la ferme, elles pourront peut-être acquérir l'expérience nécessaire en deux cas.

Un investissement de \$200,000 pour les gens de l'ouest n'est rien, mais pour nous dans l'est, c'est un montant énorme.

Le président: La situation est encore plus dure dans l'ouest. Un investissement de \$125,000 ne nous donnerait pas grand-chose dans l'ouest.

Le sénateur Riel: J'ai trouvé fort intéressant ce que vous disiez à propos des serres, monsieur le ministre. Il y a deux ans, j'ai eu l'occasion de visiter l'île de Jersey. Quand on y arrive par la voie des airs, on peut y voir des serres partout.

Est-il possible de cultiver commercialement des légumes en serre dans le comté de Kent ou ailleurs, ou la demande d'énergie serait-elle trop forte?

L'honorable M. Whelan: Certains producteurs exploitent des serres dans cette région ou tout près. L'un d'entre eux, M. Hubert Champagne, en exploite une assez importante. Nous savons qu'il est possible de produire des tomates et d'autres cultures en serre.

Les serres sont très répandues en Israël, mais la plupart d'entre elles servent à faire pousser des fleurs. Les producteurs jugent que cette culture est plus rentable. Les gens paieront davantage pour des roses, des œillets et des orchidées, que pour des légumes.

Le sénateur Riel: C'est également le cas à Jersey. En outre, on y produit chaque année trois récoltes de légumes qui sont vendus sur le marché de Londres comme produits de première qualité.

[Text]

Senator McGrand: Dealing with the farm you purchased in Kent County, what extension and demonstration functions will be carried out on that farm in the field of research?

Dr. Cartier: Mr. Chairman, we should establish our presence on the farm in Kent County this coming spring. Our plans are to engage particularly in applied research and what we call technology transfer. It is not a question of discovering new principles; rather, it is a matter of applying what we know to the particular climate and soil conditions of eastern New Brunswick. Through that process we will certainly discover other methods. But it is principally to establish a presence in eastern New Brunswick; to provide a stimulus to agriculture, and to teach by example. We are also doing this in collaboration with the province. I met with the Deputy Minister of Agriculture of the Province of New Brunswick 10 days ago. The provincial people plan to work with us in our efforts to return the agriculture industry in New Brunswick to the state it was some 40 or 50 years ago. It is in that sense that we hope very much that our presence will be the nucleus of a restart in agriculture in that area.

Senator McGrand: I have one further question. When we went to Moncton some five or six years ago, we met with a group of young people who gave the impression that they were anxious to get back on to the land. How many of those young people, if any, have taken up land occupation?

Dr. Cartier: I cannot give you a figure at the moment, senator. I think we will see the results of our efforts in the coming years. I do not think anyone has any particular statistics now in terms of the number of new farms that there may be. You must remember that we have not yet begun to operate our farm in that area. We will be establishing ourselves on the farm this spring. This is an investment for the future.

Senator Norrie: Are there more student attending agricultural colleges now than in previous years?

Dr. Cartier: I personally cannot say, senator. Perhaps Mr. Albert can answer that.

Mr. Albert: You are speaking now of New Brunswick generally or Kent County?

Senator Norrie: The Kent County area.

Dr. Cartier: There are some who are now at Laval University. I met with them two weeks ago. They are attending Laval University as a result of arrangements made between Senator Michaud and the Faculty of Agriculture of Laval University. We have begun to hire some of them to work on the farm.

Senator Fournier (Restigouche-GloUCESTER): How many have graduated and are now working?

Dr. Cartier: I think there is a group of about 15 at Laval now, if I recall correctly.

Senator Fournier (Restigouche-GloUCESTER): I know some have already graduated.

Mr. Albert: You may recall the effort that was made. It started in 1972 or 1973, around there, and some of the

[Traduction]

Le sénateur McGrand: A propos de la ferme que vous avez achetée dans le comté de Kent, quelles expériences y tentera-t-on dans le domaine de la recherche?

M. Cartier: Monsieur le président, nous devrions nous installer sur la ferme du comté de Kent le printemps prochain. Nous prévoyons nous concentrer sur la recherche appliquée et sur ce que nous appelons le transfert de technologie. Nous ne visons pas à découvrir de nouveaux principes; nous tentons plutôt d'appliquer nos connaissances aux conditions de sol et de climat particulières à l'est du Nouveau-Brunswick. Ce faisant, nous découvrirons certainement d'autres méthodes. Mais nous visons avant tout à manifester notre présence dans l'est du Nouveau-Brunswick, à stimuler l'agriculture et à prêcher par l'exemple. Nous le faisons également en collaboration avec le gouvernement provincial. J'ai rencontré, il y a dix jours, le sous-ministre de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement provincial prévoit collaborer avec nous dans notre effort visant à ramener le secteur agricole du Nouveau-Brunswick au niveau où il se situait il y a 40 ou 50 ans. C'est dans ce sens que nous espérons fermement que notre présence servira à la relance de l'agriculture dans cette région.

Le sénateur McGrand: J'aimerais poser une autre question. Lorsque nous nous sommes rendus à Moncton, il y a 5 ou 6 ans, nous avons rencontré un groupe de jeunes qui donnaient l'impression d'avoir très hâte de retourner à la terre. De ce nombre, combien ont occupé des terres?

M. Cartier: Pour l'instant, je ne peux citer de chiffres, sénateur. Je crois que nous verrons les résultats de nos efforts dans les années à venir. Je ne crois pas qu'on puisse trouver de statistiques sur le nombre de nouvelles fermes. Vous devez vous rappeler que nous n'avons pas encore commencé à exploiter notre ferme dans cette région. Nous y serons le printemps prochain. Il s'agit d'un investissement pour l'avenir.

Le sénateur Norrie: Les collègues agricoles ont-ils plus d'étudiants maintenant qu'auparavant?

M. Cartier: Je ne pourrais pas vous le dire, sénateur. M. Albert pourrait peut-être répondre à votre question.

M. Albert: Parlez-vous du Nouveau-Brunswick en général ou du comté de Kent?

Le sénateur Norrie: Du comté de Kent.

M. Cartier: Certains étudiants suivent des cours à l'Université Laval. Je les ai rencontrés il y a deux semaines. Ils se retrouvent à l'Université Laval à la suite de dispositions prises entre le sénateur Michaud et la faculté d'agriculture de l'Université Laval. Nous avons commencé à en embaucher quelques-uns pour travailler à la ferme.

Le sénateur Fournier (Restigouche-GloUCESTER): Combien d'entre eux sont diplômés et travaillent à l'heure actuelle?

M. Cartier: Si je me souviens bien, ils sont actuellement une quinzaine à l'Université Laval.

Le sénateur Fournier (Restigouche-GloUCESTER): Certains d'entre eux ont déjà obtenu leurs diplômes.

M. Albert: Vous vous rappellerez sans doute des tentatives qui ont été entreprises en 1972 ou 1973. Certains protégés du

[Text]

protégés of Senator Michaud and the programs we had were entered in year two or year three of a five-year agrology program. Some graduated in 1976, 1977 and 1978. In 1976 there were 23 students; there have been a couple added every year, in 1977 and 1978, and currently there are two or three more.

Senator Norrie: They are coming back to Kent County?

Mr. Albert: Not necessarily. There are some in Madawaska, some in Restigouche, some in Gloucester and a few in Fredericton. The number of students from New Brunswick is decreasing. This was a special effort. There is no doubt about that; it was a special effort, and it has not been maintained at the 10 or 12 per year who were originally participating.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): How many have graduated already? How many have been employed by the province?

Mr. Albert: To my knowledge 15 have graduated. As I recall, as of last week there were still two who did not have any employment. However, you know the position freeze that is in operation everywhere, including the province of New Brunswick, in provincial departments. However, it is amazing to see the positions they have found. Some are in the private sector; some are on contract under development agreements of different kinds. I think there are four of those graduates in the Kent region, including Rogersville.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Vous mentionnez aussi que le nombre ne s'est pas maintenu; quelles en seraient les raisons? Est-ce un manque de bourses, ou quoi?

M. Albert: On peut dire cela, mais j'ai l'impression que, dans le moment, le marché n'en demande pas un plus grand nombre. Je crois, d'ailleurs, que c'est aussi une des inquiétudes, à l'université Laval, où il y a, au total, 1,200 étudiants en agronomie, incluant les étudiants en diététiques. C'est un grand nombre qui dépasse l'expectative. Ils se demandent où ils vont les placer.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Maintenant, parmi les gradués, est-ce qu'il y en a qui sont retournés d'eux-même sur la terre? Est-ce qu'il y en a qui ont acheté des terres et qui sont retournés les exploiter?

M. Albert: Il y en a deux, qui ne sont pas tout à fait des cas typiques, comme vous le mentionnez, mais, il y en a au moins deux qui se sont joints à une coopérative, celle dans Kent-Nord, qui s'appelle KOPAC, je pense. C'est un gradué qui fait partie d'un groupe de six ou sept agriculteurs. C'est lui qui est, ni plus ni moins, leur collaborateur et leur aviseur technique. Il est très actif dans l'agriculture, mais je n'en connais pas, qui sont propriétaires agricoles.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Maintenant, y a-t-il un certain nombre d'étudiants qui fréquentent des cours de préparation pour fermier? Est-ce que ce n'est pas un peu ce qui nous manque?

[Traduction]

sénateur Michaud—et les programmes que nous avons à l'époque—ont été intégrés dans la deuxième ou la troisième année du programme d'agrologie qui est de cinq ans. Certains étudiants ont obtenu leurs diplômes en 1976, 1977 et 1978. En 1976, il y avait 23 étudiants. Depuis il y en a eu 2 ou 3 de plus chaque année soit en 1977, 1978 et à l'heure actuelle il en a encore deux ou trois de plus.

Le sénateur Norrie: Reviennent-ils dans le comté de Kent?

M. Albert: Pas forcément. Certains se sont établis à Madawaska, d'autres à Restigouche, d'autres à Gloucester et enfin d'autres à Fredericton. Le nombre d'étudiants venant du Nouveau-Brunswick diminue. On a pourtant fait des tentatives spéciales, cela ne fait aucun doute. Pourtant, on a pas réussi à maintenir le nombre de 10 ou 12 étudiants par an qui participaient au programme au départ.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Combien d'entre eux ont déjà obtenu leurs diplômes? Combien d'entre eux ont été employés par la province?

M. Albert: A ma connaissance, 15 étudiants ont obtenu leurs diplômes. La semaine dernière, il y en avait encore deux qui n'avaient pas d'emploi. Toutefois, vous êtes au courant du blocage de l'embauche dans les ministères provinciaux, et la province du Nouveau-Brunswick ne fait pas exception. Il est pourtant étonnant de voir les postes qu'ils ont trouvés. Certains d'entre eux se trouvent dans le secteur privé, d'autres travaillent sous contrat en vertu d'un contrat de développement de différentes sortes. Je pense que quatre de ces diplômés se trouvent dans la région de Kent, y compris Rogersville.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): You also mentioned that the number has not been maintained. What would the reasons be for that? Is it a lack of scholarships, or what?

Mr. Albert: That might be one of the reasons, but I have the feeling that right now the market does not require a greater number of them, in fact I think it is also one of the concerns at Laval University; there is a total of 1200 students in agronomy, including those in dietetics. It is a large number which exceeds expectations. They wonder where they will find them jobs.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): Now, among the graduates, are there any who decided to return to the land? Are there any who bought land and who returned to farm it?

Mr. Albert: There are two, who are not exactly typical cases, there are at least two who joined a co-operative, in Kent-North, called Kopac, I think. He is a graduate who is part of a group of six or seven farmers. He is their assistant and technical advisor. He is very active in agriculture, but I do not know of any who own a farm.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): Now, is there a certain number of them who attend preparatory classes for farmers? Is it not what is lacking?

[Text]

M. Albert: Le comité d'étude de l'Institut de technologie agricole étudie cette question d'une façon globale, c'est-à-dire la question des futurs exploitants, des futurs agriculteurs. Il s'agit de préparer un cours de deux ans qui sera excessivement pratique pour les futurs agriculteurs, et un autre pour les technologues.

Le sénateur Fournier (Restigouche-GloUCEster): Ce serait quelque chose dans le genre de celui à Truro, par exemple?

M. Albert: Comme La Pocatière, Saint-Hyacinthe, et d'autres, comme Farmingdale, à New York. De plus, il y a les technologues qui deviennent, ni plus ni moins, des adjoints agronomes, ou des assistants, ou des employés dans l'agri-négoce, ou dans les laboratoires de recherche. C'est l'entre-deux, entre l'agriculteur et l'agronome. Évidemment, il y a le niveau agronomique.

Le sénateur Fournier (Restigouche-GloUCEster): Si on veut avoir des agriculteurs, c'est un peu ce qu'il nous faudrait développer, et je comprends que c'est du ressort provincial. Est-ce qu'il y a quelque chose qui se fait dans ce domaine?

M. Albert: Je crois que oui. Le rapport Mercier devrait s'adresser au problème, et concrétiser l'engagement des gouvernements de faire quelque chose. Le comité a été créé pour définir ce qu'on devrait faire, quelle en serait l'échéance, quels seraient les moyens à prendre et quelle serait la méthode employée. Je suis confiant que le rapport Mercier aura un impact du genre auquel vous vous attendez.

Le sénateur Fournier (Restigouche-GloUCEster): Si on veut que notre rapport ait un effet, qu'il soit mis en marche, et qu'il ait des conséquences, il faudra certainement avoir des agriculteurs sur les terres. C'est un peu ce que je me demande.

M. Cartier: Nous avons constaté, à l'étude du rapport sur le comté de Kent que, ce rapport fait naturellement état de toutes les composantes de l'industrie agricole. Le phénomène sociologique, les phénomènes scientifiques font partie de l'ensemble des mesures proposées. Nous avons donc décidé, à la section de la recherche, d'établir une ferme, y installer un noyau de chercheurs, afin d'établir ce que l'on peut accomplir dans le domaine des recherches. La province devra, maintenant, faire sa part dans l'éducation, dans la technologie, et ainsi de suite. Nous ne sommes pas certains que seul notre effort sera la clé du succès, mais nous tentons d'accomplir l'impossible.

Le sénateur Fournier (Restigouche-GloUCEster): Maintenant, une dernière question: il y a un certain nombre d'acres de terre noire, par exemple, à Saint-Charles, où on a fait des expériences, est-ce qu'on a réussi?

M. Cartier: C'est ce que je disais tantôt, sénateur Fournier. C'est justement dans la région de Saint-Charles, et dans les villages voisins—dans Saint-Louis de Kent pour un—en tous les cas, il y a justement là une zone assez importante de terre organique dans laquelle on peut cultiver des carottes, des oignons, toutes sortes de légumes. Il semble, toutefois, que cela ne marchait pas très bien. C'est pour cela que nous avons fait appel à l'équipe de chercheurs de Saint-Jean, Québec, qui travaillent depuis plusieurs années dans le sud du Québec. Ils se sont aperçus qu'il manquait certains éléments mineurs dans le sol.

[Traduction]

Mr. Albert: The task force of the Institute of Agricultural Technology is studying this matter as a whole, that is to say the matter of future farmers. It involves the preparation of a two-year course which will be very practical for future farmers, and another one for technologists.

Senator Fournier (Restigouche-GloUCEster): It would be something like the one in Truro, for instance?

Mr. Albert: Like the one at La Pocatière, Saint-Hyacinthe, and others, like Farmingdale, New York. Furthermore, there are the technologists who become assistant agronomists, or assistants, or employees in agri-business, or in research laboratories. It is an intermediate position between farmer and agronomist. Obviously, there is the agronomy level.

Senator Fournier (Restigouche-GloUCEster): If we wish to have farmers, this is what we should develop, and I understand that it is under provincial jurisdiction. Is something being done in that area?

Mr. Albert: I think so. The Mercier Report should deal with that problem and the governments should make it a commitment to do something about it. The committee has been set up to define what should be done and to set a target date, the means, and the method to be used. I am confident that the Mercier Report will have an impact of the sort you expect.

Senator Fournier (Restigouche-GloUCEster): If we want our report to be effective, to be implemented and to have results, there is, of course, a great need to have farmers on the land. That is what I am wondering about.

Mr. Cartier: We noted, when we were reviewing the report on Kent County, that it deals with the various elements of the farming industry. The proposed measures include both sociological and scientific phenomena. Consequently, our research service decided to start a farm with a core of researchers to determine what could be done in the area of research. So from now on, the province will have to play a role in the fields of education and technology and so on. However, we are not sure that our own endeavour is the key to success, but we are trying to do the impossible.

Senator Fournier (Restigouche-GloUCEster): Now here is my last question: there are a number of acres of top soil, for example, in Saint-Charles where tests are being made. Are the results positive?

Mr. Cartier: That is what I was saying earlier, Senator Fournier. It is in the Saint-Charles area, in the neighbourhood villages, I believe in St-Louis de Kent, for one. In any event, there is a rather large area of organic soil where carrots, onions and all kinds of vegetables can be grown. However, it did not seem to go very well. That is why we called on a team of researchers from St. Jean, Quebec, who have been working for several years in the south of Quebec. They noticed that the soil lacked a few minor elements.

[Text]

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Est-ce que ce n'est pas aussi un manque de drainage?

M. Cartier: Encore là, dans les sols organiques, c'est assez facile de drainer, parce que le sol est friable, il est léger. Il y a parfois le danger de drainer un peu trop, et le sol devient alors sec en surface, et il devient poussière.

Senator Norrie: Are there any girls going to Laval for agriculture?

Mr. Cartier: Yes.

Senator Norrie: How many?

Mr. Cartier: I spoke to three of them in Quebec City three weeks ago.

Hon. Mr. Whelan: Not too bad for a researcher!

Mr. Albert: From New Brunswick there were two.

Senator Norrie: It is 50-50 at NSAC.

Mr. Albert: In Laval there are dozens.

The Chairman: I am encouraged by the report of the minister.

Hon. Mr. Whelan: There is a report that should be looked at a little closer, in case we are giving you some information you should not have, although I do not see anything here that you could not have. I have the Kent Agriculture Action Plan updated for 1979; I have looked at it very briefly; I have not seen it before tonight myself. I think it would be very interesting if we had a copy of this presented for the members of your committee, because it shows every little thing they are doing in that area.

The Chairman: We will have it printed as an appendix to our record.

Hon. Mr. Whelan: We will have our officials go over it.

The Chairman: Perhaps you could leave it with us tonight, or send it over in the morning?

Hon. Mr. Whelan: We will send it over in the morning. It is very detailed; it is all about the grants available to farmers, how much tile drainage has been done, how many plots of research they have for crops like broccoli, brussel sprouts, peat farming in the peat areas, for carrots. It is quite detailed. We will have it checked and send it over to you tomorrow.

The Chairman: I am encouraged by the report that we have had from the minister, as I am sure other members of the committee are. There seems to be a thread running through it. At least I take it that the Province of New Brunswick is really just as interested in this whole field as we are. There is a good measure of close co-operation, and I think that augurs well for the future. This committee has in the past worked with the Province of New Brunswick, insofar as we had a study going, and I think that bodes very well for the future.

Perhaps I might be pardoned for making one or two statements that might be considered announcements. We appreci-

[Traduction]

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): Was there not also a lack of drainage?

Mr. Cartier: Again, drainage is quite simple in the case of organic soil which is both very crumbly and light. But there is the risk of too much drainage and the soil then becomes dry on top and turns into dust.

Le sénateur Norrie: Est-ce que des jeunes filles étudient l'agriculture à Laval?

M. Cartier: Oui.

Le sénateur Norrie: Combien y en a-t-il?

M. Cartier: Il y a trois semaines, j'ai parlé avec trois d'entre elles à Québec.

L'honorable M. Whelan: Ce n'est pas si mal pour un chercheur!

M. Albert: Il y en avait deux du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Norrie: Est-ce que la proportion est équitable?

M. Albert: Il y en a des douzaines à Laval.

Le président: Le rapport du ministre est très encourageant, selon moi.

L'honorable M. Whelan: Il faudrait examiner de plus près le rapport au cas où nous vous donnerions des renseignements qui ne vous seraient pas destinés, quoi que je ne voie rien là-dedans qui ne devrait pas vous être soumis. J'ai le Plan d'action pour l'agriculture du comté de Kent pour 1979; je l'ai examiné très brièvement. Je ne l'avais pas vu avant ce soir. Il me paraît très utile d'en donner un exemplaire aux membres de votre Comité, parce que le rapport présente en détail tout ce qui se fait dans cette région.

Le président: Nous le ferons imprimer en annexe à nos délibérations.

L'honorable M. Whelan: Nous demanderons à nos fonctionnaires de le parcourir.

Le président: Vous pourriez peut être nous le laisser ce soir où nous l'envoyer demain matin.

L'honorable M. Whelan: Nous vous l'enverrons demain matin. Il est très détaillé; il présente toutes les subventions offertes aux agriculteurs, il indique combien de drains agricoles ont été installés, le nombre de parcelles affectées à la recherche pour les récoltes de brocoli, de choux de Bruxelles, de carottes et il traite de l'exploitation de la tourbe. Le rapport est donc extrêmement détaillé. Nous allons le faire vérifier pour vous l'envoyer demain.

Le président: Tout comme les autres membres du Comité, je suis très satisfait du rapport que le Ministre nous a fait. Il semble y avoir un fil conducteur qui fait l'unité de ce rapport. J'en déduis, du moins, que la province du Nouveau-Brunswick s'intéresse vraiment autant que nous à ce domaine. Nous avons une étroite collaboration avec cette province et je crois que cela augure bien de l'avenir. Notre Comité a déjà travaillé à la réalisation d'une étude avec le Nouveau-Brunswick et je crois que cela constitue également un heureux présage.

Veillez me pardonner si je fais une ou deux déclarations qui pourraient être considérées comme des communications.

[Text]

ate the work that your department is doing in this field, Mr. Minister; we compliment you for it. We have had correspondence with your colleague in the cabinet, Mr. Lessard, who is in charge of DREE, and we hope to have him here at a later date so that we are not missing any opportunity to keep the ball rolling in this respect. He has some money; I am sure you have given him good advice, and I am sure he takes it.

Hon. Mr. Whelan: He won't do anything without consulting us.

The Chairman: That is a good way to have it.

Hon. Mr. Whelan: He had better not.

The Chairman: We have authority from the Senate to make a trip to New Brunswick as a follow up of the Kent County report. I have discussed this idea with some of the other senators. It would seem to me that when we go to New Brunswick, if we do, we should consider going to the other Atlantic provinces on the same trip, and perhaps appear one day in each of Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland. I thought we might not be invited to Newfoundland, because agriculture is not their first industry, but my impression is that they would like to have us go to Newfoundland. When we conclude this meeting, perhaps the senators present could stay for a minute or two afterwards, when we could discuss the principle of whether or not we wish to endeavour to have a trip to each of the Atlantic provinces in the quite near future. Would that be agreeable?

Senator Norrie: We will stay all night, if you want.

The Chairman: We could call another meeting tomorrow or Thursday to discuss this, but that takes a lot of notice. Perhaps you would not mind remaining for a minute or two afterwards.

Senator Riel: I want, on behalf of the committee, to thank the minister and all his officials. I will not go so far as to hide my feelings that he is my favourite Minister of Agriculture. In fact, I can say he is my favourite minister—period. I have spoken to him in French; his French is very good. Now that I know he has some French ancestors, I can tell him he will be very popular in the province of Quebec.

Hon. Mr. Whelan: To get on the good side of Senator Williams, perhaps I could say my mother told me the other day, "Don't forget your grandmothers on both sides were part native Indians."

The Chairman: You are bragging tonight.

Senator Riel: You are not skating on both sides; you are on four sides.

Hon. Mr. Whelan: That is just my heritage, and there is not much you can do about that.

Senator Riel: I am glad you were here this evening. It is always a pleasure to have you with us. Besides being enjoyable, you are good.

[Traduction]

Nous apprécions beaucoup le travail effectué par votre ministre dans ce domaine, monsieur le ministre, et nous vous en félicitons. Il y a eu échange de correspondance entre nous et votre collègue du Cabinet, M. Lessard, qui est chargé du MEER et nous espérons qu'il pourra plus tard se rendre ici, à Ottawa, de façon que nous ne rations pas une occasion de poursuivre cette affaire. Il possède de l'argent; je suis certain que vous lui avez donné de bons conseils et qu'il en tient compte.

L'honorable M. Whelan: Il ne fera rien sans nous consulter.

Le président: C'est très bien ainsi.

L'honorable M. Whelan: Il ferait mieux de nous consulter.

Le président: Le Sénat nous a autorisé de nous rendre au Nouveau-Brunswick comme mesure de relance à la suite du rapport du Comté de Kent. J'en ai discuté avec d'autres sénateurs. Il me semble que nous devons profiter de ce voyage au Nouveau-Brunswick (s'il se réalise, bien entendu), pour visiter, du même coup, d'autres provinces de l'Atlantique et peut-être passer une journée en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve. Je pensais que Terre-Neuve ne nous inviterait pas, étant donné que l'agriculture ne constitue pas une de ses principales activités. Or, j'ai l'impression que cette province aimerait nous recevoir. Lorsque nous terminerons cette réunion, les sénateurs présents pourront peut-être rester une minute ou deux de plus pour que nous puissions parler de cette possibilité de nous rendre dans chacune des provinces de l'Atlantique dans un avenir très rapproché. Est-ce d'accord?

Le sénateur Norrie: Nous en discuterons toute la nuit, si vous voulez.

Le président: Nous pourrions convoquer un autre témoin demain ou jeudi afin d'étudier cette question, mais les avis de convocation entraîneraient certains problèmes. Vous pourriez peut-être rester une minute ou deux après la séance.

Le sénateur Riel: Je tiens, au nom des membres du Comité à remercier le ministre ainsi que ses collaborateurs. J'avouerai qu'il est le ministre de l'Agriculture que je préfère. En fait, c'est mon ministre favori. Je lui ai parlé en français et il s'exprime très bien dans cette langue. Puisque je sais maintenant que certains de ses ancêtres sont d'origine française, je peux lui assurer qu'il sera très populaire au Québec.

L'honorable M. Whelan: Pour plaire au sénateur Williams, je pourrais peut-être mentionner que ma mère m'a dit l'autre jour: «N'oublies pas que tes deux grand-mères avait du sang indien».

Le président: Vous vous vantez ce soir.

Le sénateur Riel: Vous tenez compte de deux éléments et il y en a quatre.

L'honorable M. Whelan: C'est mon patrimoine et personne n'y peut rien.

Le sénateur Riel: Je suis heureux que vous ayez témoigné ce soir. C'est toujours un plaisir de vous avoir parmi nous. Il

[Text]

APPENDIX "I.A"

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

The committee continued *in camera*.

In the fall of 1977, a three-man select committee was struck by the Kent sub-Agreement Management Committee, in consultation with Agricultural Officials, to set targets and directions for agricultural development in the Kent Region.

James Wade, Robert Watson and Sylvestre McLaughlin, three field personnel, were charged with the responsibilities of this task.

Terms of reference were agreed upon, a budget was approved for their activity and the work of the action committee got under way in October 1977.

The approach of the committee has been to meet with producers and producer groups, discuss their problems and receive their suggestions. Using their knowledge of the region, and their agricultural expertise and the producers' suggestions, an action plan was created.

This plan has several action programs designed to create increased production in selected commodities over the coming years.

The design of these programs incorporates the Kent County sub-agreement as a resource that will be there for the next year or so.

The committee priorities what would be the potentials for immediate action.

KENT COUNTY AGRICULTURAL DEVELOPMENT STRATEGY

In the last few months, the Kent Agricultural Development Action Committee (KADAC) has examined several aspects of agriculture development and proposed a certain amount of practical intervention using as financial resource, the Kent Sub-Agreement, the Agricultural Sub-Agreement and regular programs of Agriculture Canada and of the Provincial Department of Agriculture and Rural Development.

A plan is an effort to forecast the future and to put in place the means to achieve that end. It is based on a certain level of information relating to markets, potentials of soil and climate, growers' interests and resources available.

The plan we are proposing should therefore be seen as preliminary, non-exhaustive and eligible for change and amendment as better information becomes available over time.

The plan highlights two main productions. Vegetables both for the fresh and frozen markets and grain as a rotation crop. To get that in motion, intensive programs to upgrade the land base are proposed. Because vegetable growing appears to have the highest potential of viable production, that grain in rotation is a feasible proposition, these crops are seen as a starting point. If they are successful, there will be a direct impact on livestock production.

[Traduction]

est très agréable de s'entretenir avec vous, et vous êtes compétent.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre.

Le Comité poursuit ses travaux à huis clos.

Le Comité a été constitué par le Comité d'application du sous accord de Kent, après consultation auprès d'agents agricoles, pour fixer des objectifs et des orientations pour le développement agricole dans la région de Kent.

James Wade, Robert Watson et Sylvestre McLaughlin, tous trois de la région, se sont vu confier la responsabilité de mener à bien ce projet.

Le mandat a été défini, le budget d'activité approuvé, et le comité d'action s'est mis au travail en octobre 1977.

Le comité a procédé en rencontrant des producteurs et des groupes de producteurs, en discutant de leurs problèmes et en recueillant leurs suggestions. À partir de leurs connaissances de la région, de leur expérience en agriculture et des suggestions des producteurs, un plan d'action a été établi.

Ce plan comporte plusieurs programmes d'action destinés à stimuler la production de certains produits au cours des années à venir.

La conception de ces programmes inclut l'accord du comté de Kent sur lequel on pourra compter pendant environ un an.

Le comité a accordé la priorité aux possibilités d'action immédiates.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE POUR LE COMTÉ DE KENT

Au cours des quelques derniers mois, le Comité d'action pour le développement agricole de Kent a étudié plusieurs aspects du développement agricole et a proposé un certain nombre d'interventions pratiques pour lesquelles on pourrait tirer les fonds nécessaires du sous-accord de Kent, du sous-accord agricole et de programmes réguliers de subvention fédéral de l'Agriculture et du ministère provincial de l'Agriculture et du Développement rural.

Un plan constitue un effort visant à prévoir l'avenir et à mettre en place les mécanismes destinés à atteindre cet objectif. Il s'appuie sur certains renseignements relatifs aux marchés, aux possibilités qu'offre le sol et le climat, aux intérêts des producteurs et aux ressources disponibles.

Il faudrait donc considérer que le plan que nous proposons est préliminaire, non définitif et susceptible d'être modifié à mesure que des renseignements plus complets nous parviennent.

Le plan met en relief deux principales catégories de produits: les légumes destinés à être vendus frais ou congelés et les céréales en tant que cultures de rotation. Pour atteindre cet objectif, on propose la mise en œuvre de programmes intensifs d'amélioration des terres. Parce que la culture des légumes semble être la technique la plus rentable en termes de rentabilité et parce que la culture des céréales par rotation est réalisable, l'attention s'est d'abord portée sur ces produits. S'ils

APPENDIX "1-A"

KENT AGRICULTURAL ACTION PLAN
UPDATE 1979

In the fall of 1977, a three-man action committee was struck by the Kent sub-Agreement Management Committee, in consultation with Agricultural Officials, to set targets and directions for agricultural development in the Kent Region.

James Wade, Robert Watson and Sylvestre McLaughlin, three field personnel, were charged with the responsibilities of this task.

Terms of reference were agreed upon, a budget was approved for their activity and the work of the action committee got under way in October 1977.

The approach of the committee has been to meet with producers and producer groups, discuss their problems and receive their suggestions. Using their knowledge of the region, and their agricultural expertise and the producers' suggestions, an action plan was created.

This plan has several action programs designed to create increased production in selected commodities over the coming years.

The design of these programs incorporates the Kent County sub-agreement as a resource that will be there for the next year or so.

The committee prioritized what would be the potentials for immediate action.

KENT COUNTY AGRICULTURAL DEVELOPMENT
STRATEGY

In the last few months, the Kent Agricultural Development Action Committee (*KADAE*) has examined several aspects of agricultural development and proposed a certain amount of practical intervention using, as financial resource, the Kent Sub-Agreement, the Agricultural Sub-Agreement and regular programs of Agriculture Canada and of the Provincial Department of Agriculture and Rural Development.

A plan is an effort to forecast the future and to put in place the means to achieve that end. It is based on a certain level of information relating to markets, potentials of soil and climate, growers' interests and resources available.

The plan we are proposing should therefore be seen as preliminary non-exhaustive and eligible for change and amendment as better information becomes available over time.

The plan highlights two main productions. *Vegetables* both for the fresh and frozen markets and *grain* as a rotation crop. To get that in motion, intensive programs to upgrade the land base are proposed. Because vegetable growing appears to have the highest potential of viable production, that grain in rotation is a feasible proposition, these crops are seen as a starting point. If they are successful, there will be a direct impact on livestock production.

APPENDICE «1-A»

LE KENT ET LE PLAN D'ACTION AGRICOLE
MISE À JOUR (1979)

A l'automne de 1977, un comité d'action formé de trois membres a été constitué par le Comité d'application du sous-accord de Kent, après consultation auprès d'agents agricoles, pour fixer des objectifs et des orientations pour le développement agricole dans la région de Kent.

James Wade, Robert Watson et Sylvestre McLaughlin, tous trois de la région, se sont vus confier la responsabilité de mener à bien ce projet.

Le mandat a été défini, le budget d'activité approuvé, et le comité d'action s'est mis au travail en octobre 1977.

Le comité a procédé en rencontrant des producteurs et des groupes de producteurs, en discutant de leurs problèmes et en recueillant leurs suggestions. A partir de leurs connaissances de la région, de leur expérience en agriculture et des suggestions des producteurs, un plan d'action a été établi.

Ce plan comporte plusieurs programmes d'action destinés à stimuler la production de certains produits au cours des années à venir.

La conception de ces programmes inclut le sous-accord du comté de Kent sur lequel on pourra compter pendant environ un an.

Le comité a accordé la priorité aux possibilités d'action immédiate.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE POUR
LE COMTÉ DE KENT

Au cours des quelques derniers mois, le Comité d'action pour le développement agricole de Kent a étudié plusieurs aspects du développement agricole et a proposé un certain nombre d'interventions pratiques pour lesquelles on pourrait tirer les fonds nécessaires du sous-accord de Kent, du sous-accord agricole et de programmes réguliers du ministère fédéral de l'Agriculture et du ministère provincial de l'Agriculture et du Développement rural.

Un plan constitue un effort visant à prévoir l'avenir et à mettre en place les mécanismes destinés à atteindre cet objectif. Il s'appuie sur certains renseignements relatifs aux marchés, aux possibilités qu'offrent le sol et le climat, aux intérêts des producteurs et aux ressources disponibles.

Il faudrait donc considérer que le plan que nous proposons est préliminaire, non définitif et susceptible d'être modifié à mesure que des renseignements plus complets nous parviendront.

Le plan met en relief deux principales catégories de produits: les légumes destinés à être vendus frais ou congelés et les céréales en tant que cultures de rotation. Pour atteindre cet objectif, on propose la mise en œuvre de programmes intensifs d'amélioration des terres. Parce que la culture des légumes semble être la technique la plus prometteuse en termes de rentabilité et parce que la culture des céréales par rotation est réalisable, l'attention s'est d'abord portée sur ces produits. S'ils

We propose that some existing programs be complemented and/or supplemented through the Kent Sub-agreement in order to achieve more rapidly a situation of increased production. In that sense the Kent Sub is not the means to completely reach the production targets identified in this report. Rather, the agreement is used to get the wheel in motion, to go the first steps in the direction of an increased production within the next two years. At that time, demonstration, research and land improvement programs should upgrade the land base, the knowledge about the crops (*grain and vegetables*), the skills of the farmers, enough to make Kent County eligible for major development through regular programs, namely those of the Agricultural Subsidizing Agreement.

Reaching production targets is therefore contingent on the producer's initiative and his motivation to produce more. Also, production targets are dependent on the efficiency and commitment of services affecting agriculture; market trends and potentials are also variables on which we have little control. However, with the help of our crystal ball, here are a few production targets.

**Production Targets: Five Years
Target Projection 1978-83**

	No. of Acres	Cost/ Acre	Total Production Cost
1. Vegetables			
A) Processing			
- Cole Crops	1,200	1,000	\$1,200,000
- Carrots	200	400	80,000
- Beans	500	213	106,500
- Peas	600	200	120,000
- Sweet Corn	600	163	97,800
- Others	100	700	70,000
Sub-Total	3,200		1,674,300
B) Fresh			
- Potatoes (Seed)	500	700	350,000
- Potatoes (T.S.)	500	500	250,000
- Sweet Corn	40	200	8,000
- Cabbages	75	858	64,350
- Carrots	125	871	108,875
Sub-Total	1,240		781,225
C) Tobacco			
- (Special Crop)	250	1,000	250,000
2. Grain and Animal Feed			
A Rotation Crop			
- Oats	1,500	80	120,000
- Barley	500	80	40,000
- Buckwheat	1,000	80	80,000
- Hay	1,200	40	48,000
Sub-Total	4,200		288,000

donnent les résultats espérés, ils auront des répercussions directes sur la production de bétail.

Nous proposons de compléter certains programmes existants par le sous-accord de Kent pour accroître plus rapidement la production. En ce sens, le sous-accord ne constitue pas le seul mécanisme permettant d'atteindre complètement les objectifs de production décrits dans le présent rapport. L'accord servira plutôt, au cours des deux prochaines années, à mettre le processus en branle et à franchir les premiers pas en direction de cet objectif de production. A la fin de cette période, les expériences, la recherche et les programmes d'amélioration des terres devraient avoir suffisamment amélioré les sols, les connaissances sur les cultures (céréales et légumes), et les techniques des agriculteurs pour permettre au comté de Kent de bénéficier des retombées de programmes réguliers comme ceux de l'accord complémentaire agricole.

La réalisation des objectifs de production est donc fonction de l'initiative du producteur et de sa volonté de produire davantage. De même, ces objectifs ne seront pas atteints sans l'efficacité ni l'engagement de services touchant l'agriculture; les orientations et ouvertures du marché sont également des variables sur lesquelles nous avons peu d'influence. Toutefois, avec un peu de chance, nous devrions atteindre les quelques objectifs de production suivants.

**Objectifs de production à atteindre
sur une période de cinq ans,
1978-1983**

	Nombre d'acres	Coût à l'acre	Coûts de production totaux
1 Légumes			
A) Traitement			
- Choux	1,200	1,000	\$1,200,000
- Carottes	200	400	80,000
- Fèves	500	213	106,500
- Pois	600	200	120,000
- Maïs sucré	600	163	97,800
- Autres	100	700	70,000
Sous-Total	3,200		1,674,300
B) Frais			
- Pommes de terre (de semence)	500	700	350,000
- Pommes de terre (de table)	500	500	250,000
- Maïs sucré	40	200	8,000
- Choux	75	858	64,350
- Carottes	125	871	108,875
Sous-Total	1,240		781,225
C) Tabac			
- (cultures spéciales)	250	1,000	250,000
2. Céréales et aliments pour animaux			
A) Cultures de rotation			
- Avoine	1,500	80	120,000
- Orge	500	80	40,000
- Sarasin	1,000	80	80,000
- Foin	1,200	40	48,000
Sous-total	4,200		288,000

2. Grain and Animal Feed

	No. of Acres	Cost/Acre	Total Production Cost
B) Feed Crops			
- Improved Hay	2,000	150	300,000
- Corn Silage	500	193	96,500
- Grass Silage	500	171	85,500
- Barley	1,000	110	110,000
- Soya Beans	100	190	19,000
- Winter Wheat	200	150	30,000
Sub-Total	4,300		641,000

3. Fruits

- Apple	50	3,500	175,000
- Strawberries	50	1,200	60,000
- Blueberries	10	2,000	20,000
Sub-Total	110		255,000

Cumulative Acres Per Year

	1978	1979	1980	1981	1982	1983
1. Vegetables						
- Processing		320	800	1600	2400	3200
- Fresh		124	310	620	930	1240
- Tobacco		50	100	150	200	250
	494	1210	2370	3530	4690	
2. Grain & Animal Feed						
- Rotation Crop	420	1000	2000	3000	4200	4200
- Feed Crop	100	600	1000	2500	3000	4300
	520	1600	3000	5500	7200	8500
3. Fruit						
	20	50	20	20		

4. LIVESTOCK

Our committee has not made specific program recommendations for beef that calls for budget expenditures. By the end of next year, such recommendations could take place.

In short, we recognized that improved management is the key. The introduction of good management practices that would yield a calf in January and from then on to a 750-pound steer at 9 months of age could be promoted. These management practices include:

- artificial insemination in April-May.
- use of creep feeders for calves on pasture.
- improved quality of hay for wintering.
- co-ordinated marketing to achieve best prices.
- uniformity of herd, i.e. weight, appearance.
- improved pasture management (*fertility, rotation of herd; clipping, etc.*).
- use of implants.

In the summer of 1978, pasture management will be carried out at the Kent Community Pasture. If the recent price trend maintains itself, and if producers' interests are there, possible setting up of a feedlot demonstration program to transfer

2. Céréales et aliments pour animaux

	Nombre d'acres	Coût à l'acre	Coûts totaux de production
B) Cultures fourragères			
- Foin amélioré	2,000	150	300,000
- Maïs d'ensilage	500	193	96,500
- Herbes d'ensilage	500	171	85,500
- Orge	1,000	110	110,000
- Fèves soya	100	190	19,000
- Blé d'hiver	200	150	30,000
Sous-total	4,300		641,000

3. Fruits

- Pommes	50	3,500	175,000
- Fraises	50	1,200	60,000
- Bleuets	10	2,000	20,000
Sous-total	110		255,000

Superficie cumulative par année

	1978	1979	1980	1981	1982	1983
1. Légumes						
- Traitement		320	800	1600	2400	3200
- Frais		124	310	620	930	1240
- Tabac		50	100	150	200	250
	494	1210	2370	3530	4690	
2. Céréales et aliments pour animaux						
- Cultures de rotation	420	1000	2000	3000	4200	4200
- Cultures fourragères	100	600	1000	2500	3000	4300
	520	1600	3000	5500	7200	8500
3 Fruits						
	20	50	20	20		

4. Bétail

Notre Comité n'a pas soumis, à propos du bœuf, de recommandations précises portant sur des programmes qui entraînent certaines dépenses. Il pourrait toutefois présenter des recommandations de ce genre vers la fin de l'année.

Nous avons constaté que l'amélioration des méthodes de gestion constituait l'élément clé. Il serait possible d'encourager des méthodes de gestion efficaces qui permettraient de faire d'un veau né en janvier un bouvillon de 750 livres après neuf mois d'engraissement. Ces méthodes de gestion comprennent:

- l'insémination artificielle en avril-mai.
- l'utilisation de mangeoires avec courroies pour les veaux au pâturage.
- l'amélioration de la qualité du foin consommé en hiver.
- la coordination de la mise en marché pour obtenir les meilleurs prix possibles.
- l'uniformité des troupeaux, c'est-à-dire poids, apparence.
- l'amélioration de la gestion des pâturages (*fertilité, rotation des troupeaux, tonte, etc.*).
- l'utilisation d'implants.

A l'été de 1978, on procédera à une gestion de pâturage au pâturage communautaire de Kent. Si les récents mouvements des prix se maintiennent et si les producteurs manifestent de l'intérêt, on pourrait recommander pour 1979-1980 la mise en

above mentioned management practices, technology could be recommended for 1979-80.

In the case of commodities encompassed within national and/or provincial marketing schemes, we have not devoted time to them as we felt that generally speaking, they should be looked at through a provincial perspective.

In the case of rabbit meat production, where no resources are available provincially, we have recommended a demonstration unit.

Considering the grazing capacity in Kent, commercial sheep production has a good potential. There is a provincial marketing scheme through the New Brunswick Sheep Breeders feedlot and marketing crop.

Kent County Agricultural
Planning Project
—Review of submitted Programs
and Projects for 1978

1—(A) *Land Fertility and Production Program*

The program basically consisted of assisting and encouraging farmers through incentive grants in taking unproductive and idle land and entering the land back into production. Farmers were made aware of this program and final results show that 2000 acres of idle land was put back into production. Applications were received from approximately 40 farm operators, in terms of acreage, approximately 60 percent was directed towards the fruit and vegetable industry and 35 percent of total 2000 acres was under application from La Coop Agricole de Kent Nord.

Outlook for 1979-80

Approximately 1000 new acres is being budgeted for and overall farmer response and interest is very good. Criteria for the program may be tightened for the next fiscal year.

(B) *Other Land Development Programs*

One hundred thirty thousand feet (130,000 ft) of tile was installed in Kent County Soils, mainly in Kent South and Kent North areas.

Outlook for 1979-80

Equal amounts of tile are being forecasted for the Rogersville, Kent Centre areas.

(C) As to other Land Development programs in Kent County i.e. Land clearing, road renovation, pond construction, etc.

2. *Agriculture Research & Demonstration Program*

The program was developed to basically demonstrate new crops, new technology and generally to give the farm producer an appreciation of the involvement of such crops. Technical data was accumulated and conclusions drawn from the work. Hubert Cyr was hired as the agrologist to handle the program

œuvre d'un projet pilote de parc d'engraissement pour y appliquer les méthodes et techniques énumérées précédemment.

Pour ce qui est des produits visés par les structures de commercialisation nationales ou provinciales, nous ne nous sommes pas encore penchés sur la question car de façon générale, il faut les replacer dans une perspective provinciale.

Au chapitre de la production de viande de lapin, qui n'est pas subventionnée par le gouvernement provincial, nous avons commandé la mise en œuvre d'un projet pilote.

Compte tenu des possibilités de pacage qu'offre le comté de Kent, la production commerciale de moutons est vouée à un avenir assez prometteur. Au niveau provincial, il est possible de commercialiser le mouton par l'intermédiaire du parc d'engraissement et des stocks de fourrage des éleveurs de moutons du Nouveau-Brunswick.

Projet de planification agricole
du comté de Kent
Étude de programmes et de projets
présentés pour 1978

1-A) *Programme de relèvement des terres et de production*

Le programme consistant principalement à aider et à encourager les agriculteurs par des subventions à remettre en production des terres improductives et en jachère. Le programme a été expliqué aux agriculteurs et les résultats démontrent que 2,000 acres de terres en jachère ont été remises en production. Environ 40 agriculteurs ont présenté des demandes en environ 60 p. 100 de la superficie ont servi à la production de fruits et de légumes; la Coop agricole de Kent Nord a présenté des demandes portant sur 35 p. 100 des 2000 acres.

Perspectives pour 1979-1980

Des budgets ont été accordés pour environ un autre millier d'acres et de façon générale, les réactions et l'intérêt des agriculteurs sont très satisfaisants. Il se pourrait que pour la prochaine année financière, les critères pour l'adhésion au programme soient rendus plus stricts.

B) *Autres programmes de mise en valeur des terres*

Cent trente mille pieds de tuyaux de drainage ont été enfouis dans le comté de Kent, surtout dans les régions de Kent Nord et de Kent Sud.

Perspectives pour 1979-1980

On prévoit qu'un aussi grand nombre de tuyaux seront installés dans les régions de Rogersville et de Kent Centre.

C) Autres programmes de mise en valeur des terres dans le Comté de Kent, c'est-à-dire défrichage, rénovation des routes, construction d'étangs, etc.

2. *Programme de recherche et d'expérimentation agricoles*

Le programme était avant tout destiné à mettre au point de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques et, de façon générale, à donner aux producteurs agricoles une idée de la valeur des ces récoltes. A la suite de ces travaux, des données techniques ont été recueillies et l'on a tiré des conclusions.

along with 3 summer students (*in post Secondary Agricultural Training*). Plots in units of quota, half and one acre lots were established for such crops as cauliflower, broccoli, carrots, sweet corn, beans, winter wheat, etc. on 14-15 individual farms in Kent County. Each farmer was asked to work with the crops on his farm in order to get a general feel for those crops. Plots of 20 ft, etc. were marked out within individual species and varieties of crops in order to establish yields, responses, etc. of these crops. The Acreage of trials on test was 12-13 acres of Vegetables & 35 acres of grain. Overall results of program showed up as a success for the program and interest for continuation.

Outlook for 1979-80

The next fiscal year will bring a situation of cooperation in efforts for such research and demonstration activities between our own department and Agriculture Canada (*being based from their research station in the county*). Much of the activities will deal in plot work, research and demonstration in specific areas i.e. brussel sprouts, etc. A lesser amount of half acre and one acre plots will be set out this year.

The idea of processing vegetables is being researched and developed, especially along the lines of mobile freezers, blanchers, possible reefers in cooperation with a local firm. If the idea develops, larger acreage of cole crops, i.e. broccoli and cauliflower could be initiated.

3. Irrigation Assistance Program

The program was developed to grant assistance to those producers investing in irrigation systems. Basically, incentive grants are paid to producers in the range of 50 percent of their capital investment to a maximum of \$5,000. In 1978, four producers applied under the program.

Outlook for 1979-80

There is a continued need for application of the irrigation program to further encourage small fruit and vegetable production in the county. Consideration and study will have to be given to the maximum amount of grant payable under this program due to a number of factors including inflation, etc.

4. St-Charles Bog Development Program

This peat bog offers many possibilities for vegetable production and in the past year, 26 acres of carrots were grown giving approximate yields of 10 tons per acre. To encourage greater yields, a number of trials were carried out on the bog including a herbicide evaluation trial, variety trials, and demonstrational trials. The minor element deficiency problem was partially cured with an appropriate fertility program. At present, another 40 acres of new peat bog is ready for production of

Pour administrer le programme, on a retenu les services de Hubert Cyr, spécialiste en agrologie, et de trois étudiants en formation agricole au niveau post-secondaire. Sur 14 ou 15 fermes du comté de Kent, on a semé dans des unités de contigement et des terrains d'une demi-acre ou d'une acre de chou-fleur, du brocoli, des carottes, du maïs sucré, des fèves, du blé d'hiver, etc. On a demandé à chaque cultivateur de s'occuper des cultures plantées sur sa ferme pour qu'il en tire une impression générale. Des parcelles de 20 pieds, etc., ont été délimitées dans les superficies couvertes par chaque espèce et variété pour observer le rendement, les réactions, etc., de ces cultures. Aux fins de l'expérience, de 12 à 13 acres ont été semées en légumes et 35 acres en céréales. Le programme a été une réussite et on s'est dit intéressé à lui donner suite.

Perspectives pour 1979-1980

Au cours de la prochaine année financière, notre propre ministère et celui de l'Agriculture du Canada (qui aura une station de recherche dans le comté) collaboreront pour amener des expériences et des recherches semblables. Une grande partie des activités porteront sur des travaux sur des parcelles de terrain et sur des recherches et expériences dans des domaines précis, par exemple le chou de Bruxelles. On cultivera cette année un nombre moins élevé de parcelles d'une demi-acre et d'une acre.

On songe actuellement à traiter des légumes, et en particulier à utiliser des congélateurs mobiles, de l'équipement de blanchiment et possiblement des véhicules réfrigérants, en collaboration avec une entreprise locale. Si le projet était mis en branle, de plus vastes superficies de chou, c'est-à-dire de brocoli et de chou-fleur, pourraient être mises en culture.

3. Programme d'aide à l'irrigation

Le programme a pour but de venir en aide aux producteurs qui investissent dans les systèmes d'irrigation. Dans le cadre de ce programme, des subventions pouvant atteindre \$5,000 sont versées à des producteurs pour payer la moitié de leur capital investi. En 1978, quatre producteurs ont soumis des demandes.

Perspectives pour 1979-1980

Il faut continuer d'administrer ce programme pour encourager davantage les petits producteurs de fruits et de légumes du comté. Il faudra envisager la possibilité de hausser le montant maximal des subventions qui peuvent être versées dans le cadre de ce programme, compte tenu de plusieurs facteurs comme l'inflation, par exemple.

4. Programme de mise en valeur de la tourbière de Saint-Charles

Cette tourbière offre de nombreuses possibilités de culture maraîchère, et l'an dernier, on a cultivé des carottes sur une superficie de 26 acres qui ont produit environ 260 tonnes. Pour améliorer le rendement, on a effectué plusieurs expériences dans la tourbière, dont certaines portaient sur l'évaluation d'herbicides, sur divers variétés et sur d'autres genres d'essais. On a partiellement résolu un problème mineur en mettant au point un programme de fertilité approprié. A l'heure

crops to be grown above ground i.e. cabbage, etc. In an overall outlook, on the past year, most budgeted estimates, i.e. yield, gross income, etc. were met.

Outlook for 1979-80

An increase in acreage will probably take place, especially in above ground crops. Bunching beet and bunching carrot markets will be researched and further herbicide and variety evaluation trials will be carried out. Outside resource persons will be brought in to assist in studying the situation to increase yields. Further research on our own department's part will have to be carried out to increase yields.

5. Grain Development Program

The following is a breakdown of where the program is being implemented and the results of the program.

(a) *Kent Centre*—One combine was purchased in the fall of 1977 where it cut 185 acres in that year and 285 acres in the fall of 1978. The objective of earlier cutting substantiated higher yields, better quality grain, etc. The 10 farmers involved realized a very successful year due to their own involvement in the program.

(b) *St-Louis de Kent*—La Coop Agricole de Kent Nord is in the process of assimilating a development program in grain and have purchased one combine. This would represent a rotation crop with vegetables and potatoes.

Outlook for 1979-80—some production in grain crops with particular interest in non-tartary buckwheat. This crop will have to be researched in rotation with potatoes.

(c) *Rogersville area*—The agricultural coop in Rogersville worked together and developed a cost share program for purchase of a combine. In 1978, one combine, pick up header, 2 grain storage tanks, one auger and accessory equipment was purchased. One grain tank will be used as a grain drier, using steam heat from a wood & oil furnace. Twenty six acres of buckwheat was grown in the area and resulted in outstanding yields.

Outlook for 1979-80

In Rogersville, plans are to plant 200-300 acres of 1-2 grain crops, particularly non-tartary buckwheat. Market outlets are available and favourable returns could be realized.

6. Energy Conservation Program Re: Tobacco

Tobacco producers spent \$100,000 in 13 new kilns with an overall payout in grants of \$25,000. Due in part to such a program, acreage increased by 40 percent. A technology transfer program was initiated to demonstrate and study a heat

actuelle, une autre superficie de 40 acres de tourbière est prête à produire des plantes aériennes comme le chou, par exemple. De façon générale, on peut dire que l'an dernier, la plupart des prévisions liées au budget, c'est à dire celles qui concernent le rendement, le revenu brut, etc., ont été atteintes.

Perspectives pour 1979-1980

On utilisera probablement une plus grande superficie, surtout pour la culture de plantes aériennes. On étudiera le marché des bettraves et des carottes en bottes et l'on procédera à d'autres expériences sur les herbicides et l'évaluation des variétés. Des personnes ressources de l'extérieure prêteront leur concours pour trouver de nouvelles façons d'améliorer le rendement. Notre propre ministère effectuera des recherches plus poussées à cette même fin.

5. Programme de production de céréales

Voici les régions où le programme est appliqué, de même que les résultats obtenus.

a) *Kent Centre*—A l'automne de 1977, on a acheté une moissonneuse-batteuse qui a récolté 180 acres en 1977 et 285 acres à l'automne de 1978. Une récolte plus hâtive a donné de meilleurs rendements, des céréales de meilleure qualité, etc. Les dix producteurs participants ont connu une très bonne année par suite de leur adhésion au programme.

b) *St-Louis de Kent*—La Coop Agricole de Kent Nord est en train de mettre sur pied un programme de production de céréales et elle a acheté une moissonneuse-batteuse. On ferait une rotation des cultures avec les légumes et des pommes de terre.

Perspectives pour 1979-1980—Production de certaines céréales et en particulier de sarrasin non tartare. Il faudra faire des recherches visant à faire alterner cette plante avec la pomme de terre.

c) *Région de Rogersville*—La coopérative agricole de Rogersville a établi un programme de frais partagés pour l'achat d'une moissonneuse-batteuse. En 1978, elle a acheté une moissonneuse-batteuse avec avant ramasseur, deux réservoirs de stockage de céréales, une tarière ainsi que de l'équipement accessoire. Un réservoir à grain servira de séchoir et sera couplé à une chaudière au bois et à l'huile produisant de la vapeur. On a cultivé 26 acres de sarrasin dans la région et le rendement a été exceptionnel.

Perspectives pour 1979-1980

A Rogersville, on prévoit ensemercer de 200 à 300 acres d'une ou deux céréales et on s'intéressera particulièrement au sarrasin non tartare. Des points de mise en marché sont accessibles et des profits intéressants pourraient être réalisés.

6. Programme de conservation de l'énergie (Tabac)

Des producteurs de tabac ont investi \$100,000 dans l'achat de 13 nouveaux séchoirs et ont reçu des subventions totalisant \$25,000. Grâce en partie à ce programme, la superficie en culture a augmenté de 40 p. 100. Un programme de transfert

exchanger device in a kiln. Due to the lateness of arrival of the equipment true evaluation of the heat exchanger was not realized. Research with such equipment has proved that a saving of 20 percent in fuel can be realized.

Outlook for 1979-80

A further 20 percent increase in acreage is planned and another 8 kilns will be constructed. Further work will be carried out with the heat exchanger equipment.

7. Rabbit Development Program

In 1978, development of the rabbit industry in the county was far above all expectations. The N.B. Dept. of Commerce & Development entered on the scene to evaluate and encourage the rabbit slaughter plant, a producers company was developed to raise rabbits and an association of producers and the slaughterhouse has been initiated. The market for the product and by-products has been identified. Thus in 1978, 13 producers formed a company with 8 producers having rabbit units. The producers have been further supported by the N.B. Department of Agriculture under the Agricultural Subsidiary Agreement with further support from the Community Improvement Corporation and the Dept. of Regional Economic Expansion under the Kent Subsidiary Agreement. Further support has come from Job Creation Branch of Manpower and Immigration. For technical support, Bertrand Cyr was hired as a rabbit production adviser.

Outlook for 1979-80

By fall of 1979, plans are being developed for individual producer to have 3 rabbit units (24' x 36'—3) and to have at least 100 producing does. Slaughtering will be carried on and market demands outside will be supplied. Other strategies being developed for Kent County.

- (a) Market Development, particularly in vegetables, potatoes and beef.
- (b) Agricultural Cooperative Committee—being developed to study a large number of aspects and items that affect them as cooperatives, their members, market development, i.e. common grading and sales, outlet, common purchase and selling desk for the county, etc.
- (c) Processing strategy.

de technologie a été institué pour faire l'expérience et l'étude d'un échangeur thermique à l'intérieur d'un four. A cause d'un retard dans la livraison de l'équipement, il n'a pas été possible de faire un essai complet de l'échangeur thermique. Des recherches ont démontré que cet équipement peut permettre de réduire de 20 p. 100 la consommation de combustible.

Perspective pour 1979-1980

On prévoit une augmentation additionnelle de 20 p. 100 de la superficie ainsi que la construction de 8 séchoirs. L'échangeur thermique fera l'objet d'autres travaux.

7. Programme d'élevage du lapin

En 1978, l'essor de l'industrie du lapin dans le comté a dépassé de loin toutes les espérances. Le ministère du Commerce et du Développement du Nouveau-Brunswick a offert ses services pour évaluer et encourager la construction d'un abattoir de lapins, des producteurs ont constitué une société d'élevage et une association de producteurs ainsi qu'un abattoir ont été créés. On a procédé à des études du marché du produit et des sous-produits. Ainsi, en 1978, 13 producteurs ont constitué une société et 8 d'entre eux font déjà l'élevage de lapins. Les producteurs ont également reçu l'aide du ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick dans le cadre de l'accord complémentaire agricole, de la corporation d'amélioration des collectivités et du ministère de l'Expansion économique régionale dans le cadre de l'accord complémentaire de Kent. La direction générale de la création d'emplois de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration leur a également donné son appui. Au chapitre du soutien technique, on a retenu les services de Bertrand Cyr en qualité de conseiller en matière de production de lapins.

Perspective pour 1979-1980

Pour l'automne 1979, on prévoit qu'un producteur aménagera trois unités (24 X 35 - 3) et élèvera au moins 100 lapines reproductrices. On procédera à l'abattage et l'on s'occupera de la demande extérieure sur le marché. D'autres projets sont élaborés pour le comté de Kent.

- a) Ouverture du marché, surtout celui des légumes, des pommes de terre et du bœuf.
- b) Création d'un comité coopératif agricole pour étudier un grand nombre d'aspects et de facteurs touchant les coopératives, leurs membres et le développement du marché, c'est-à-dire des points de vente et de classification communs, comptoirs communs d'achat et de vente pour le comté, etc.
- c) Stratégie de conditionnement.



*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

WITNESSES—TÉMOINS

Appearing:

The Honourable Eugene Whelan, Minister of Agriculture.

Witnesses:

Dr. Dirk E. L. Maasland, Assistant Deputy Minister, Policy,
Planning and Economics Branch;

Mr. Louis-Philippe Albert, Regional Development Econo-
mist (New Brunswick);

Mr. William Mountain, Director General (Central),
Research Branch;

Dr. Jacques Cartier, Director General (East).

Comparaît:

L'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture.

Témoins:

M. Dirk E. L. Maasland, sous-ministre adjoint, direction des
politiques et de l'économie;

M. Louis-Philippe Albert, économiste en développement
régional (Nouveau-Brunswick);

M. William Mountain, directeur général (région centrale),
direction de la recherche;

M. Jacques Cartier, directeur général (région est).



Fourth Session
Thirtieth Parliament, 1978-79

Quatrième session de la
trentième législature, 1978-1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent de*

Agriculture

L'Agriculture

Chairman:
The Honourable HAZEN ARGUE

Président:
L'honorable HAZEN ARGUE

Wednesday, February 28, 1979

Le mercredi 28 février 1979

Issue No. 2

Fascicule n° 2

First proceedings on:

Premier fascicule sur:

“Problems of international co-operation in the
marketing of grains and other agricultural products”.

«Les problèmes de coopération internationale
concernant la commercialisation des grains
et autres produits agricoles».

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE

The Honourable Hazen Argue, *Chairman*
The Honourable Margaret Norrie, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE

Président: L'honorable sénateur Hazen Argue
Vice-président: L'honorable sénateur Margaret Norrie

et

Les honorables sénateurs:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply
and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, Wednesday, 6th December, 1978:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Argue resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Argue, seconded by the Honourable Senator McNamara:

That the Standing Senate Committee on Agriculture be authorized to examine and report upon the problems of international co-operation in the marketing of grains and other agricultural products; and

That the Committee, or any sub-committee so authorized by the Committee, may adjourn from place to place for the purpose of such examination.

After debate,

With leave of the Senate and pursuant to Rule 23, the last paragraph of the motion was modified to read as follows:

“That the Committee, or any sub-committee so authorized by the Committee, may adjourn from place to place in Canada or to Washington, D.C., U.S.A. for the purpose of such examination.”

After debate, and—

The question being put on the motion, as modified, it was—

Resolved in the affirmative.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du mercredi 6 décembre 1978:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Argue reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur McNamara,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture soit autorisé à examiner les problèmes de coopération internationale concernant la commercialisation des grains et autres produits agricoles et à faire rapport à ce sujet; et

Que le Comité ou tout sous-comité ainsi autorisé par le Comité, puisse se réunir à divers endroits pour les fins de son enquête.

Après débat,

Avec la permission du Sénat et conformément à l'article 23 du Règlement, la motion a été modifiée et se lit comme suit:

«Que le Comité ou tout sous-comité ainsi autorisé par le Comité, puisse se réunir à divers endroits au Canada ou à Washington, D.C. É.U.A.»

Après débat,

La motion, telle que modifiée, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 28, 1979
(8)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 3:40 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Argue, presiding.

Present: The Honourable Senators Anderson, Argue, Inman, McDonald, McGrand, McNamara, Molgat, Norrie, Roblin and Sparrow. (10)

In attendance: Mr. Albert F. Chambers, Director of Research to the Committee.

The Committee examined the problems of international co-operation in the marketing of grains and other agricultural products.

Witness:

Mr. W. M. Miner, Co-ordinator, Grains Group, Department of Industry, Trade and Commerce.

The witness made a statement and answered questions.

At 4:35 p.m. The Committee proceeded to consider other business *in camera*.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 28 FÉVRIER 1979
(8)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 15 h 40 sous la présidence de l'honorable sénateur Argue (président).

Présents: Les honorables sénateurs Anderson, Argue, Inman, McDonald, McGrand, McNamara, Molgat, Norrie, Roblin et Sparrow. (10)

Aussi présent: M. Albert F. Chambers, directeur de la recherche auprès du Comité.

Le Comité examine les problèmes de coopération internationale concernant la commercialisation des grains et autres produits agricoles.

Témoin:

M. W. M. Miner, coordonnateur, Groupe des céréales, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le témoin fait une déclaration et répond aux questions.

A 16 h 35, le Comité entreprend l'étude d'autres travaux à huis clos.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Denis Bouffard

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, February 28, 1979.

[Text]

The Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 3.45 p.m. to hear submissions from representatives of agricultural and related industries.

Senator Hazen Argue (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, I am sure we are all delighted to have Bill Miner here today. He is the coordinator of the Grains Group; he has been in Geneva and has been the leader of the Canadian delegation engaged in negotiations concerning a new international wheat agreement. I am sure we are all interested in getting a report from him on what transpired, the reason for the breakdown in the negotiations, and perhaps the outlook for the future. I will now ask him to report to us.

Mr. W. M. Miner, Co-ordinator, Grains Group, Department of Industry, Trade and Commerce: Thank you, Mr. Chairman and honourable senators. I think that the last time I spoke to this group was in December, just before we held some consultations in a committee concerning the negotiations which had been adjourned at that time. Since that meeting, not only did we hold those consultations but the conference was reconvened in January, and again adjourned on February 14.

When I was here, I believe I explained that at that point in time the conference had reached substantial agreement on the type of mechanism that countries thought could be used to stabilize the wheat market, and also to provide some additional assurance of supplies of grain for food security. The mechanism was essentially an agreement on a certain size of reserve stock, which would be held by all members of the agreement, and accumulated at an agreed price level to stabilize the market in a low-price situation and then held off the market and released at a higher price in order to moderate the upward swing of the market at levels which would be regarded as too high.

In respect of the size of that reserve, I reported that there were still significant differences between a number of countries—principally between the major commercial importing countries and the major exporting countries—as to the appropriate size. On the one hand, importers thought that a reserve of about 15 million tonnes should be adequate to do the job, whereas most exporting countries thought that the level should be at least 25 million tonnes and the United States in particular was advocating a level of 30 million tonnes. That higher level was supported by a number of developing countries.

In respect of the price question, at that time the conference had not yet agreed on either the lower level or the upper level, but there had been some consultations, particularly between the United States and the European Community, during which they had suggested that the level for accumulation of stocks should be approximately \$140 a tonne.

To briefly explain, that figure is derived from an average of the f.o.b. levels at which grain is put in an export position, and covering about eight of the major traded wheats. So it was an

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 28 février 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 15 h 45 pour entendre des représentants du secteur agricole et des secteurs connexes.

Le sénateur Hazen Argue (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, je suis sûr que nous nous félicitons tous d'avoir parmi nous aujourd'hui M. Bill Miner. Il est le coordonnateur du groupe des céréales; il a présidé à Genève la délégation canadienne qui a participé à la négociation d'un nouvel accord international sur le blé. Je suis sûr que vous avez tous hâte d'entendre son rapport sur ce qui s'est passé et sur les motifs de la rupture des négociations, ainsi que sur les perspectives d'avenir. Je lui cède maintenant la parole.

M. W. M. Miner, coordonnateur, groupe des céréales, ministère de l'Industrie et du Commerce: Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. Il me semble que nous nous sommes rencontrés pour la dernière fois en décembre, juste avant la tenue de consultations en comité concernant les négociations qui venaient d'être ajournées. Depuis cette réunion, nous avons non seulement tenu ces consultations, mais la conférence a été reconvoquée en janvier, puis ajournée de nouveau le 14 février.

Lors de ma comparution, j'ai dû vous expliquer qu'à ce moment là, la conférence était parvenue à un certain consensus quant au type de mécanisme que les pays pensaient pouvoir utiliser pour stabiliser le marché du blé et pour donner des assurances supplémentaires d'approvisionnements en céréales pour la sécurité alimentaire. Le mécanisme consistait essentiellement en un accord sur l'importance des stocks de réserves qui seraient entretenus par tous les membres de l'accord; en période de fléchissement des prix, on acquerrait des stocks à un prix convenu afin de stabiliser le marché pour ensuite les écouler à un prix plus élevé afin d'éviter un bond à un niveau qui aurait été jugé trop élevé.

En ce qui concerne l'importance de cette réserve, j'ai indiqué qu'il y avait toujours des divergences importantes entre un certain nombre de pays—principalement entre les pays importateurs et les principaux exportateurs—quant à la quantité appropriée. D'une part, les importateurs ont estimé qu'une réserve d'environ 15 millions de tonnes serait suffisante, d'autre part, puisque tous les pays exportateurs ont estimé qu'elle devrait être d'au moins 25 millions de tonnes, et en particulier les États-Unis préconisaient des réserves de 30 millions de tonnes. Ce niveau plus élevé a reçu l'appui d'un certain nombre de pays en développement.

En ce qui concerne la question des prix, à cette époque, la conférence n'avait encore convenu ni du maximum, ni du minimum, mais il y avait eu certaines consultations, notamment entre les États-Unis et la Communauté européenne, au cours desquelles on avait proposé un prix d'environ \$140 la tonne pendant la constitution des stocks.

En bref, ce chiffre provient d'une moyenne des prix sur les lieux de production, ou des prix au montant de l'exportation, et il concerne environ huit des principales catégories de blé du

[Text]

average of the f.o.b. prices of eight major traded wheats, including two from Canada.

In addition, they had suggested that that accumulation action at that price should only require 50 per cent accumulation in the first year, as they thought that would be sufficient to moderate the market in the first year of operation of an agreement. There had been no discussion between them on the upper price level, although most countries were thinking in terms of a range of at least \$50 to \$60 per ton.

In respect of a third area of difference, that I reported at that time, the developing countries were trying to obtain, through the agreement, some reduction or preference in relation to the actual cost of wheat to them as importers, and they were trying to obtain also an organized program of financial assistance so that they could acquire grain reserves and hold them in their countries, build the space to carry them, and to assist them with the cost of carrying them.

We had also what I might refer to as some secondary differences, over whether, with this type of arrangement, countries might have a relief from the obligation of carrying reserves if they had, for example, a short crop situation.

We also had not yet agreed on the nature of an article to adjust price levels in the event that cost experience or inflation changes were such as to warrant it.

Finally, in respect of wheat, we had not been able to agree on an article limiting the use of export subsidies—which, of course, have a destabilizing effect on the wheat market.

In addition to wheat, the conference was dealing with feed grains; and here there had been substantial agreement on a consultative type of agreement. By that I mean an agreement where information on trade and production would be made available to the council, and members would meet and discuss this situation, particularly if there was stress in the market. There were no economic provisions discussed for feed grains.

Furthermore, there was a food aid convention, which would be a sum of the commitments by a number of the donor countries, to commit a certain level of food grains for food aid purposes.

There is in existence today, as you probably know, a framework agreement for wheat without economic provisions, and a food aid convention, the latter representing just over four million tonnes of food aid. In the negotiations the levels committed reached somewhat above 7.5 million tonnes, which comes close to a doubling of that commitment.

We convened in Geneva in January and found, through three weeks of negotiation, that the differences to which I have already referred could not be bridged at this time. The conference adjourned because a positive result was not thought possible. In respect of the reasons for the adjournment, they

[Traduction]

marché. Il s'agit donc d'une moyenne des prix sur les lieux de production pour les huit principales catégories de blé du marché, dont deux sont produites au Canada.

En outre, on a proposé que cette mesure de constitution de stock à ce prix ne représente que 50 p. 100 de l'accumulation au cours de la première année, dans la mesure où on estimait que cela suffirait à ralentir le marché au cours de la première année d'application de l'accord. Il n'y a pas eu de discussion quant au prix maximal, bien que la plupart des pays estimaient qu'il fallait envisager un niveau d'au moins 50 à 60 dollars la tonne.

En ce qui concerne un troisième domaine de divergence dont j'ai fait état à l'époque, les pays en développement essayaient d'obtenir dans l'accord une sorte de réduction ou de préférence qui leur serait accordée en tant qu'importateurs par rapport au véritable coût du blé, et ils essayaient d'obtenir également un programme structuré d'aide financière de façon à acquérir des réserves de blé, à les transporter dans leur pays et à construire des entrepôts.

Il y a également eu ce que je pourrais appeler des divergences secondaires sur la question de savoir si, dans ce type d'accord, les pays pourraient obtenir une compensation pour l'obligation d'entretenir des réserves dans l'éventualité d'une récolte insuffisante.

Nous n'étions pas encore parvenus à un accord quant à la nature d'un article permettant d'ajuster les niveaux de prix dans l'éventualité où l'évolution des coûts ou les changements dus à l'inflation l'auraient exigé.

Enfin, en ce qui concerne le blé, nous ne sommes pas parvenus à un accord sur un article limitant le recours aux subventions des exportations—qui, naturellement, ont un effet déstabilisateur sur le marché du blé.

En plus du blé, la conférence traitait également des grains de provende; dans ce domaine, on est parvenu à un important accord de type consultatif. Je veux dire par là qu'il s'agissait d'un accord aux termes duquel toute l'information concernant le commerce et la production serait mise à la disposition du conseil, dont les membres se réuniraient pour discuter de la situation, notamment dans l'éventualité d'un marché tendu. Aucune disposition d'ordre économique n'a été abordée en ce qui concerne les grains de provende.

En outre, il y a eu une convention d'aide alimentaire, qui rassemblait les engagements d'un certain nombre de pays donateurs de consacrer certaines quantités de grains de provende à l'aide alimentaire.

Comme vous le savez sans doute, on applique aujourd'hui un accord cadre pour le blé, qui ne comporte pas de disposition économique, ainsi qu'une convention d'aide alimentaire représentant un peu plus de quatre millions de tonnes d'aliments. Au cours des négociations, les quantités qu'on s'est engagé à fournir atteignaient un peu plus de 7.5 millions de tonnes, c'est-à-dire presque le double des quantités prévues par la convention.

Nous nous sommes rencontrés à Genève en janvier durant les trois semaines de pourparlers, nous avons découvert que les différences auxquelles j'ai déjà fait allusion ne pouvaient pas être résolues à ce moment. La conférence a été suspendue parce qu'on ne pensait pas pouvoir en arriver à un résultat

[Text]

related to the three areas I mentioned: reserve size, price levels, and the arrangements for developing countries.

In respect of prices, there was substantial agreement, although not complete agreement, that the level of \$140, to which I referred earlier, was acceptable to the majority of industrial countries as a level at which the market should be stabilized on the down side. If you wish to compare that level to Canadian prices, using today's exchange rates, it will work out at close to \$4. There were, however, strong views put forward by developing countries—but also by certain importing countries that are also industrial countries—that that level was higher than was reasonable, based on recent market experience; so the level of \$140 at the lower end was not an agreed level.

The question of whether 50 per cent should be accumulated in the first year, which is related to the price point, was also contested by Canada. It was our view that the commitment to accumulate reserves at that price should, if necessary, cover 100 per cent of the reserve commitment, because we were concerned that if we did not have a full commitment the market could very well drop below the level of \$140, which was an important level from the Canadian perspective. With regard to upper prices, there was a consensus emerging among, again, industrial countries, that the market should be stabilized in a tight or short supply situation at \$200 to \$210 per tonne. That level would equate, roughly, again, at current Canadian exchange rates, to about \$6 per bushel. Again, however, the developing countries in particular, but also certain other importers, felt that this price was higher than could be justified, based on past markets, and noted in particular that on only one occasion had prices reached that level.

With regard to the size of the reserve stock, it appeared that a stock in excess of 20 million tonnes could be committed by the various countries that were prepared to take a position, and this level, of course, would include stocks held by some countries who do not really interact openly with the world market. The point I am making there is that a stock held in an importing country, where there is a system of levels or trade barriers, has less effect, obviously, on the world market than a stock held in a country such as Canada or the United States, or other exporters, where that grain is really being removed from export availabilities.

The concern that we had as a delegation in relation to that stock size was that it might prove too small to moderate the market in the event of strong down pressures. From a Canadian perspective we were willing to participate in a reserve type of agreement, but we placed heavy emphasis on the need for the mechanism to stabilize the market at about our cost of production, which our producers' advisers placed at the level of approximately \$4 in today's situation.

The other matter I referred to earlier, that is, special provisions for developing countries, had not been agreed fully. Some progress had been made, but there was a reluctance on

[Traduction]

positif. Quant aux raisons pour la remise, elles portaient sur les trois domaines déjà signalés: le volume des réserves, les prix et les dispositions visant les pays en voie de développement.

Du côté des prix on était pratiquement d'accord, quoique pas complètement, que le niveau de \$140 auquel j'ai déjà fait allusion était acceptable à la majorité des pays industrialisés comme prix plancher auquel le marché pouvait être stabilisé au plus bas. Si vous voulez comparer ce niveau aux prix canadiens en utilisant les taux d'échange actuels, vous obtiendrez un résultat d'environ \$4. Toutefois, les pays en voie de développement, et aussi certains pays importateurs qui étaient également des pays industrialisés, ont souligné le fait que le niveau était plus élevé qu'il n'était raisonnable, compte tenu de l'évolution récente du marché; le niveau de \$140 au niveau le plus bas n'en était donc pas un sur lequel on était d'accord.

La question selon laquelle 50 p. 100 devrait être accumulé au cours de la première année, qui se rapporte au niveau du prix, était également contesté par le Canada. Nous étions d'avis que l'engagement à accumuler des réserves à ces prix, devait, le cas échéant, couvrir 100 p. 100 de l'engagement sur les réserves; sans engagement complet, nous craignons que le marché pourrait bien baisser à un niveau inférieur à \$140, taux important du point de vue canadien. Quant aux prix de plafonnement, les pays industrialisés, encore une fois, n'étaient pas loin d'un consensus sur le fait que le marché doit être stabilisé dans une situation d'approvisionnement serré entre \$200 et \$210 la tonne. Ce niveau équivaldrait, grosso modo encore une fois, aux taux d'échange canadiens actuels, à environ \$6 le boisseau. Par contre, les pays en voie de développement surtout mais également certains autres exportateurs, croyaient que ce prix était plus élevé qu'on pouvait le justifier, en se fondant sur le marché intérieur et ont signalé en particulier que les prix avaient atteint ce niveau une fois seulement.

En ce qui a trait au volume des réserves, il semblait, que les divers pays étaient disposés à prendre position et à s'engager à livrer un volume dépassant 20 millions de tonnes et, à ce niveau, bien entendu, cela comprendrait les stocks détenus par certains pays dans les opérations n'ont vraiment pas grand-chose à voir avec le marché mondial. Je veux dire ceci: un stock détenu par un pays importateur ayant un système de prix ou de barrières commerciales a évidemment moins d'incidence sur le marché mondial qu'un stock détenu dans un pays tel que le Canada ou les États-Unis ou d'autres pays exportateurs où les céréales sont vraiment soustraites aux stocks disponibles en vue de l'exportation.

Comme délégation, ce qui retenait notre attention dans cette question des volumes des stocks était qu'ils pouvaient s'avérer insuffisants pour contrôler le marché dans l'éventualité de pression puissante à la baisse. Du point de vue canadien, nous étions disposés à participer à un accord pourtant sur les réserves, mais nous avons mis l'accent sur le besoin d'un mécanisme qui stabiliserait effectivement le marché à peu près à notre coût de production, que les conseillers de nos producteurs fixaient à \$4, soit le niveau actuel.

L'autre question à laquelle j'ai fait allusion un peu plus tôt, les dispositions spéciales pour les pays en voie de développement, n'a pas recueilli l'accord de tous les participants. Un

[Text]

the part of most major trading countries to use a wheat agreement as a means of providing assistance directly to these countries. This was not due to a lack of appreciation of the problems developing countries face in carrying reserves, or, for that matter, buying wheat on a commercial basis; but rather, a view that a commercial agreement should, as a first priority, serve to stabilize the wheat market, and that exceptions from its operations should not be agreed to, to the extent that would weaken that commercial instrument and make it less effective in stabilizing the market. To the extent that it was needed, countries were generally positive in providing assistance through their regular aid and development programs for this purpose, but there was no willingness to provide that form of assistance through weakening the economic provisions of the agreement.

Mr. Chairman, that summarizes, in broad terms at least, the situation at the close of the conference. It was the judgment of the chairman and the major delegations there that the differences remained too wide to be overcome in the shorter term, and that the proper conclusion was to adjourn the conference, recommend that the International Wheat Council extend the current agreement, which would include the food aid convention, have made a résumé of the state of the negotiation in order that negotiations could be resumed on the basis when this was possible and when a result proved possible, and finally, that in extending the agreement the governments should take into account the extent to which we had made progress on matters such as food aid.

There will be a meeting of the International Wheat Council in March. We expect that the current agreement will be extended for at least one year, possibly two, and that the Wheat Council, which is a council of governments that are parties to the current agreement, will assess from time to time the prospects for successful negotiation. If they decide, or if we decide collectively, that the conference should be reconvened, the Wheat Council would request that this be done.

The Chairman: Thank you very much.

Honourable senators, I would like, as Chairman, to ask you if we could stay a few minutes after we finish with Mr. Miner, in order to discuss how we are going to handle Bill S-13 when it comes here, as far as witnesses are concerned, and whether we can jam quite a large number into extended sessions for a couple of days. I would also like to discuss the question of senators themselves getting a briefing on Bill S-13 before we go into those sessions. I will be obliged, therefore, if you would keep in mind that, if you are able to attend, we should have a short meeting after we conclude this present discussion.

The meeting is now open for questions on Mr. Miner's statement.

Senator McDonald: What does the present agreement call for with respect to prices?

[Traduction]

certain progrès a été réalisé mais la plupart des importants pays commerciaux hésitaient à utiliser un accord sur le blé comme moyen d'aider directement ces pays. Cela ne signifiait pas que l'on ignorait les problèmes auxquels font face les pays en voie de développement en essayant de maintenir des réserves ou d'acheter du blé sur une base commerciale; mais il s'agissait plutôt du fait qu'un accord commercial doit, prioritairement, servir à stabiliser le marché du blé et que l'on ne devrait pas être d'accord à faire des exceptions à ces opérations jusqu'au point où elles affaibliraient l'accord commercial en le rendant moins efficace sur le plan de la stabilisation du marché. Dans la mesure du nécessaire, les pays étaient généralement d'accord à accorder de l'aide grâce à leurs programmes normaux d'aide et de développement mais ils ne voulaient pas fournir ce genre d'aide s'il s'agissait d'affaiblir les dispositions économiques de l'accord.

Monsieur le président, voilà le résumé général de la situation à la fin de la conférence. Le président et les principales délégations estimaient que les différences étaient encore trop marquées pour être comblées à court terme et qu'il n'y avait plus rien à faire que de remettre la conférence, recommander que le Conseil international de blé élargisse l'accord actuel de sorte qu'il comprenne les conventions d'aide alimentaire on a dressé un résumé du progrès des négociations pour que ces dernières puissent reprendre au même point lorsque ce sera possible et lorsqu'une solution s'avèrera possible et, enfin on a cru qu'en élargissant l'accord, les gouvernements devront tenir compte de la mesure dans laquelle nous avons fait des progrès sur des questions telles que l'aide alimentaire.

Le Conseil international du blé se réunira à nouveau en mars. Nous nous attendons à ce que l'accord en vigueur soit reconduit au moins d'une année, voire de deux, et que le Conseil du blé, qui est un Conseil formé des différents gouvernements, parties à l'accord en vigueur, évalueront de temps en temps les possibilités de mener à bien la négociation. S'ils décident, ou que nous décidons ensemble que la conférence doit être reconvoquée, c'est le Conseil du blé qui notifiera les parties.

Le président: Merci beaucoup.

Honorables sénateurs, je voudrais, en ma qualité de président, vous demander de rester quelques minutes après le témoignage de M. Miner, pour discuter de la façon dont nous allons étudier le projet de loi S-13, lorsqu'il sera renvoyé au Sénat, pour ce qui est de la question des témoins et voir si nous pourrions en entendre beaucoup au cours d'une session élargie qui durera quelques jours. Je voudrais également discuter d'une séance d'information à l'intention des sénateurs, avant que nous nous engagions dans le débat du projet de loi S-13. Je vous saurai donc gré d'y penser, et, s'il vous est possible d'y prendre part, nous tiendrons aujourd'hui cette séance dès la fin de nos débats.

Vous pouvez maintenant poser des questions à propos du témoignage de M. Miner.

Le sénateur McDonald: Veuillez excuser mon ignorance, mais que prévoit l'accord actuel au sujet des prix?

[Text]

Mr. Miner: The existing agreement was negotiated in 1971, and at that time countries were trying to develop specific price commitments with respect to price levels, agreeing that the market would not be allowed to go below a certain price or above a certain price. It was not found possible to negotiate that type of agreement, so instead they have simply a consultative type of agreement similar to the one I described for grains. In other words, information is provided to the council on commercial trade, production and carry-over levels on a regular basis. The council meets twice a year to examine this material, and there is a market committee that meets almost monthly to keep a watch on the market and discuss problems that emerge; but there are no economic commitments and no price commitments.

Senator Roblin: Could I ask what the Canadian position is on the size of the reserves? How many million tonnes do we think it should be?

Mr. Miner: We support a reserve of at least 25 million tonnes. Our approach was based on the view that in a market situation such as we see today, and bearing in mind that not all of the reserve would have a direct market impact, a quantity less than that might prove inadequate to stabilize the market. That is the reason for our support of a reserve of that level.

Senator Roblin: I am sure you have already told us this at one time, but how is this reserve to be financed? It is 25 million tonnes, and you are looking at \$140 a tonne, which comes to quite a lot of money.

Mr. Miner: The concept was that the reserve would be held by national administrations in their own systems, and each country would approach this in accordance with its own system. If one takes an example such as the United States, they already have a farmer-held reserve and a mechanism that could be used for that purpose which would amount to the administration actually purchasing and setting aside that quantity of grain and holding it for release according to the agreement.

Senator Roblin: What would our share of this likely be?

Mr. Miner: We thought that a share exceeding 10 per cent would be excessive in our case. In our view something of 10 per cent or perhaps less seemed to be a reasonable level.

Senator McNamara: That would have to be in commercial position, would it not?

Mr. Miner: No.

Senator McNamara: Would they take our farm stocks?

Mr. Miner: If I could just expand the answer to your previous question, Senator Roblin, our view was that in our case our commitment would be one of working through the Wheat Board to ensure that that quantity of grain is held back in the system and available to the market only under the

[Traduction]

M. Miner: L'accord actuel a été négocié en 1971 et, à l'époque, les pays essayaient de prendre des engagements précis portant sur les prix et sur les niveaux des prix, car ils reconnaissaient que le marché ne le permettrait pas de dépasser certains prix-plafond ou prix-plancher. Il s'est avéré impossible de négocier ce type d'accord, donc en lieu et place, on dispose d'un type d'accord de consultation analogue à celui que j'ai décrit pour les grains. En d'autres termes, les données sont communiquées régulièrement au Conseil pour ce qui est des échanges commerciaux, de la production et des niveaux des stocks de report. Le Conseil se réunit deux fois par année pour étudier toutes ces données et il y a aussi un comité chargé de l'étude du marché, qui se réunit presque chaque mois pour surveiller l'évolution du marché et discuter des problèmes qui se présentent; mais il n'y a aucun engagement économique, pas plus d'ailleurs qu'en matière de prix.

Le sénateur Roblin: Pourrais-je demander quelle est la position adoptée par le Canada quant à l'importance des réserves? A combien de millions de tonnes s'élèvent-elles?

M. Miner: Nous sommes partisan de 25 millions de tonnes au moins. L'approche que nous avons adopté se fonde en partie sur la situation actuelle du marché et en ayant à l'esprit que toutes les réserves n'auront pas une incidence directe sur le marché, puisqu'une quantité inférieure à ces 25 millions de tonnes pourrait s'avérer insuffisante pour stabiliser le marché. C'est la raison pour laquelle nous sommes en faveur de ce niveau.

Le sénateur Roblin: Je suis certain que vous nous l'avez déjà dit, mais comment va-t-on financer la constitution de ces réserves? Il s'agit de \$25 millions de tonnes et, à \$140 dollars la tonne, la somme est de taille.

M. Miner: En théorie, ces réserves sont détenues par les administrations nationales et chaque pays procédera suivant sa propre formule. Si on prend l'exemple des États-Unis, ils ont déjà des réserves entreposées chez les agriculteurs et disposent aussi d'un mécanisme dont ils pourraient se servir à cet effet et qui reviendrait, en fait, à ce que l'administration achète des réserves de grain pour les mettre de côté et les utiliser sur le marché conformément aux dispositions de l'accord.

Le sénateur Roblin: Quelle serait approximativement notre part?

M. Miner: Nous croyons que plus de 10 p. 100 serait excessif. A notre avis, 10 p. 100, ou peut-être moins, semble raisonnable.

Le sénateur McNamara: Cela s'effectuerait selon la tradition commerciale, n'est-ce pas?

M. Miner: Non.

Le sénateur McNamara: Prendraient-ils nos réserves agricoles?

M. Miner: Si vous me permettez de vous répondre en me référant à votre question précédente, sénateur Roblin, nous croyons qu'en ce qui nous concerne, nous nous engagerions d'agir par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé pour nous assurer que cette quantité de céréales soit retenue

[Text]

condition of the agreement. It would not be a direct purchase but rather grain held back in the system.

That approach is broadly similar to what Australia was planning to adopt, as far as I understood, but, of course, each country has its own system and whatever approach they deem appropriate would be accepted as long as others were confident that the reserve would exist and be held and could be justified, if necessary.

Senator McDonald: I take it from what you have said that the Canadian farmer would carry this ten per cent.

Mr. Miner: The cost of carrying it in the circumstances that I described would be a cost to the producer in the final analysis. From the producers' advisers' point of view, that is a cost that the government should share, but that particular part of the negotiation would be one that would take place within Canada rather than in Geneva.

Senator Roblin: You mentioned export subsidies which are going to be a red-hot issue with the EEC, et cetera. Do any of these support measures we have in our system qualify as export subsidies? Have we got any worries in that respect?

Mr. Miner: One cannot say that we have no worries. The phrase "export subsidy" is not one that is easily defined. You have to define it in terms of systems. Certainly, our view is that we are dealing with a subsidy which has a direct effect on the price in the marketplace and the share that an exporting country might gain in the market. If the support that a country provides is indirect, either through income support or through whatever means, in our view that is not a direct export subsidy.

Senator Roblin: You would not call the Crow rate an export subsidy.

Mr. Miner: I would be hesitant to do that.

Senator Roblin: Do you think anyone else would?

Mr. Miner: Anything is possible.

Senator Molgat: The Americans do, although I have not heard them describe it as such.

Senator McNamara: They did some time ago.

The Chairman: They have their own subsidies on river shipments and barges and so on.

Senator Roblin: You talked about the price adjustment mechanism. It seems to me this would be an extremely important aspect for discussion. Have we got a view as to what is a good price adjustment mechanism?

Mr. Miner: We would like a price adjustment mechanism so that a major trading country such as Canada, if it wanted to have a review of price levels, and could convince either the council or the appropriate committee that an adjustment should be made, could have confidence that it would be made. One cannot obtain, through an agreement of this kind, a clause

[Traduction]

dans le système et ne soit offerte sur les marchés et vendue qu'aux conditions de l'accord. Il ne s'agirait pas d'un achat direct, mais plutôt de la constitution de stocks de céréales.

D'après ce que j'ai pu comprendre, cette mesure ressemble beaucoup à celle que l'Australie prévoyait adopter. Il est évident, toutefois, que chaque pays possède son propre système et la méthode qu'il jugerait nécessaire d'adopter serait acceptée aussi longtemps que d'autres seraient certains que la réserve existerait, serait maintenue et pourrait être justifiée, si nécessaire.

Le sénateur McDonald: J'en déduis que l'exploitant agricole canadien aurait droit à ce 10 p. 100.

M. Miner: Dans les circonstances que j'ai décrites, cette mesure serait, en dernière analyse, coûteuse pour les producteurs. Du point de vue de leurs conseillers, il s'agit d'un coût que le gouvernement devrait partager, mais ce point particulier des négociations devrait être réglé à l'intérieur du Canada plutôt qu'à Genève.

Le sénateur Roblin: Vous avez parlé des prix à l'exportation qui allaient faire l'objet d'un vif débat avec la CEE, etc. Certaines des mesures de soutien qui existent dans notre système peuvent-elles être qualifiées de primes à l'exportation? Devons-nous éprouver des inquiétudes à ce sujet?

M. Miner: Nous éprouvons des inquiétudes, nul ne peut nier le fait. L'expression «prime à l'exportation» ne se définit pas facilement. Il faut la définir en fonction de systèmes qui existent déjà. Il est certain qu'il s'agit d'une prime influant directement sur les prix du marché ainsi que sur la part du marché qu'un pays exportateur pourrait obtenir. Si l'aide fournie par un pays est indirecte et consiste à soutenir le revenu ou autre chose du genre, il ne s'agit pas, à notre avis, d'une prime directe à l'exportation.

Le sénateur Roblin: Vous ne qualifieriez pas le taux Crow de prime à l'exportation.

M. Miner: J'hésiterais à le faire.

Le sénateur Roblin: Pensez-vous que quelqu'un d'autre le ferait?

M. Miner: Tout est possible.

Le sénateur Molgat: Les Américains le font, bien qu'ils ne l'aient pas décrit comme tel.

Le sénateur McNamara: Ils l'ont fait il y a quelques temps.

Le président: Ils prévoient des primes aux expéditions par péniche et ainsi de suite.

Le sénateur Roblin: Vous avez parlé d'un mécanisme de rajustement des prix. Il me semble que cet aspect est extrêmement important et mérite d'être examiné. En quoi consisterait, selon vous, un bon mécanisme de rajustement des prix?

M. Miner: Nous aimerions que le mécanisme de rajustement des prix soit conçu de façon qu'un pays commerçant important tel que le Canada qui désirerait une révision du niveau des prix et qui aurait convaincu la Commission ou un Comité approprié qu'un ajustement devrait être fait, ait la certitude que cette mesure sera prise. Ce n'est pas un accord

[Text]

which gives you absolute assurance that you can achieve the adjustment.

Senator Roblin: So really it is going to be an *ad hoc* thing. When somebody feels it should go up or down, you are going to convene into a body?

Mr. Miner: The manner in which it was approached was to develop an agreement that we would review the price levels at least annually; and that we would undertake in that review to have regard to a number of major factors that might change price levels. That committee would, through a simple vote, agree on whether an adjustment should be made. That seemed to us to be the most equitable form of an article that we could achieve and, roughly speaking, the draft did reflect that type of position.

The Chairman: Are there any further questions? How closely did you co-operate with the producers' advisers, and how close was their advice to the advice of producers from the United States? Is that the main reason this did not come off—the fact that the producers from the North American continent wanted moderately high prices and wanted to make certain that they had an agreement that would work?

Mr. Miner: In response to your first question, the approach we took, broadly, in terms of negotiating posture from the government point of view was that an agreement had to be seen as acceptable to the Canadian producing groups if it were to be accepted by the government. In order to be able to judge that, we had eight producers' advisers as part of the delegation. They were not there all the time, but some of them were. My own approach as the leader of the delegation was to hold the delegation meeting every morning at 8.30 to be sure that they knew what was happening and what their views were. In answer to your first question, I think we were very close in our approach to the negotiations.

—in respect of the team that was in Geneva representing U.S. producer interests, I had the opinion that our views were not that different. There was some difference in concern over actual price levels, perhaps because the United States income support system is somewhat more precise than our own. By that I mean that their system through the target rate mechanism guarantees for producers who participate in their program a certain price per bushel. It is a deficiency payment type of program. In our case the focus of western grain stabilization is to assure the difference between gross and cost. In other words, an attempt to assure a net income level on a moving five-year average; so it is less precise in terms of a per-bushel value and this might have contributed to the somewhat stronger view held by the Canadian officers with respect to price levels. However, broadly speaking, the two were similar in their approach.

Senator McDonald: How many nations take part in these negotiations?

[Traduction]

de ce genre qu'on peut obtenir un article garantissant de façon absolue que ce rajustement sera fait.

Le sénateur Roblin: Ainsi, il s'agira vraiment d'une question spéciale. Lorsque quelqu'un estimera que les prix devront grimper ou baisser, vous allez former un groupe pour en discuter?

M. Miner: Nous songions à conclure un accord stipulant que nous examinerions au moins annuellement les niveaux des prix et que nous nous engagerions à tenir compte d'un certain nombre de facteurs importants pouvant influencer sur ces niveaux. Ce comité déciderait, par un simple vote, si un rajustement devrait être fait ou non. Cela nous semblait la formule la plus équitable que nous pouvions utiliser et, en règle générale, le document rédigé reflétait ce genre d'attitude.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Dans quelle mesure avez-vous collaboré étroitement avec les conseillers des producteurs et à quel point leurs conseils se rapprochaient-ils de ceux des producteurs des États-Unis? Est-ce la principale raison pour laquelle cette formule n'a pas abouti, c'est-à-dire le fait que les producteurs du continent nord-américain aient insisté sur des prix moyennement élevés et voulu s'assurer que l'accord conclu serait, en fait, réalisable?

M. Miner: Pour répondre à votre première question, je dirais qu'en ce qui concerne la négociation d'une position du point de vue du gouvernement, nous estimions, en règle générale, qu'un accord devrait être jugé acceptable par les groupes canadiens de producteurs s'il devait être acceptable par le gouvernement. Pour être en mesure de juger de ce fait, nous avons choisi 8 conseillers appartenant au groupe des producteurs pour faire partie de la délégation. Ils n'étaient pas présents tout le temps, mais certains y étaient. En tant que chef de la délégation, je voulais que les délégués se réunissent chaque matin à 8 h 30 pour m'assurer qu'ils étaient au courant de la situation et pour connaître leurs opinions. Pour répondre à votre première question, je crois que nous étions presque du même avis en ce qui concerne les négociations.

Pour ce qui est de l'équipe représentant les intérêts des producteurs américains à Genève, je crois que nous partagions souvent le même avis. Nous n'étions, toutefois, pas tout à fait d'accord sur les niveaux réels des prix, peut-être en raison du fait que le régime américain de soutien du revenu est un peu plus précis que le nôtre. J'entends par là que leur système assure aux producteurs qui participent à leur programme un certain prix par boisseau grâce au mécanisme du taux-cible. Il s'agit d'un type de programme de paiement pour insuffisance. Dans notre cas, l'accent mis sur la stabilisation des céréales de l'Ouest vise à assurer la différence entre le revenu brut et les coûts. Autrement dit, à assurer un revenu net sur une moyenne de cinq ans; c'est donc moins précis par rapport à un prix par boisseau, ce qui explique peut-être en partie le point de vue un peu plus ferme adopté par les fonctionnaires canadiens relativement aux niveaux des prix. Toutefois, généralement parlant, les deux avaient une approche semblable.

Le sénateur McDonald: Combien de pays ont participé à ces négociations?

[Text]

Mr. Miner: Between 60 and 70 countries registered attendance at the conference. They did not all participate actively in all of the conference sessions. I would say that something like 40 countries were fairly regular participants in the sessions themselves. There are approximately 40 countries who are members of the current group. Had we a successful result, I suppose one could say that we might have up to 60 or 70 in the new agreement. But I think that would be optimistic.

Senator Roblin: Mr. Chairman, I wonder if the witness would like to comment on the fairly bloodthirsty reaction of Mr. Bergland to the failure of this thing. If the press reports are correct, he warns of a price war and subsidies aimed generally at the European Common Market situation, but I notice we are included.

I notice Mr. Webster, speaking for Bergland, said that they would consider co-operating with the other wheat-trading nations in this price business. Did you get any feeling from your American colleagues as to what this attitude might mean for us?

Mr. Miner: First of all, I would not care to comment on the observations made by the Secretary of Agriculture in the United States. In terms of the attitude I perceived on the part of the United States' delegation, I found that our approach to the conference was quite similar. We seemed clearly to have similar objectives and, with some exceptions, similar positions in relation to most of the issues.

In respect to attitude, as to whether or not we succeeded in achieving an agreement, it is certainly the view of those who were in Geneva representing the administration that with or without agreement it makes good sense for the exporting countries and, for that matter, the major trading countries to exchange information and talk about the evolution of the wheat market and discuss problems when they emerge. That is the attitude that prevails, despite the result of the conference.

The Chairman: What role did the European Economic Community play in the negotiations?

Mr. Miner: The European Economic Community were quite active participants in the conference. They begin from an overall view that the commodity arrangements are a useful mechanism not only in terms of the world market but also they regard them as useful in terms of how they monitor and adjust their own domestic system. It is my judgment that the European Economic Community was seriously interested in obtaining a result and shared the disappointment of a number that it did not prove possible.

The Chairman: Did they have any great disagreement with the figures you have given us on the range of price?

Mr. Miner: No. The European Economic Community was not arguing strongly against particular price levels. You have to bear in mind that their system is fairly well isolated from the world market.

[Traduction]

M. Miner: Entre 60 et 70 pays ont assisté à la conférence, mais tous n'y ont pas participé activement. Je dirais qu'environ 40 pays ont participé de façon régulière aux sessions. Environ 40 pays sont membres du groupe actuel. Si notre travail était fructueux, je suppose qu'on pourrait porter ce nombre de 60 à 70 dans le nouvel accord. Mais je pense que ce serait trop optimiste.

Le sénateur Roblin: Monsieur le président, le témoin pourrait-il commenter la réaction passablement sanguinaire de M. Bergland face à l'échec de cette tentative. D'après les journalistes, il lance un avertissement contre la guerre des prix, et les subsides favorisant de façon générale la situation du Marché commun européen; je note toutefois que nous sommes inclus là-dedans.

M. Webster a dit au nom de M. Bergland qu'ils envisageraient de coopérer avec les autres pays producteurs de blé dans cette affaire de prix. Vos collègues américains vous ont-ils fait part d'impression quant à la signification de cette attitude pour nous?

M. Miner: Tout d'abord, je ne me soucierais guère de commenter les observations du secrétaire de l'agriculture américain. Mais en ce qui concerne l'attitude que j'ai perçue de la part des délégués américains, j'ai constaté que notre façon d'aborder la conférence était tout à fait semblable à la leur. Nous semblions clairement avoir des objectifs semblables, et à quelques exceptions près, des positions semblables sur la plupart des questions.

Sur le plan de l'attitude à l'égard de la question de savoir si nous avons réussi à en arriver à un accord, les représentants de l'administration, à Genève, étaient certes d'avis qu'avec ou sans accord il était sensé pour les pays exportateurs, et notamment les grands pays commerçants, d'échanger des renseignements, de discuter de l'évolution du marché du blé, et de débattre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posaient. C'est, je pense, l'attitude qui prévalait en dépit du résultat de la conférence.

Le président: Quel rôle la Communauté économique européenne a-t-elle joué dans les négociations.

M. Miner: Les représentants de la Communauté économique européenne ont participé très activement à la conférence. Ils ont d'abord fait valoir le point de vue général selon lequel les ententes sur les biens constituaient un mécanisme utile non seulement relativement au marché mondial, mais aussi par rapport à la façon dont ils contrôlent et rajustent leur propre système intérieur. A mon avis, la Communauté économique européenne tenait vivement à obtenir un résultat, et, elle était comme bien d'autres déçue que cela ne se soit pas avéré possible.

Le président: Étaient-ils profondément en désaccord avec les chiffres que vous nous avez donnés au sujet de la gamme des prix?

M. Miner: Non. Les représentants de la Communauté économique européenne ne s'opposaient pas à des niveaux de prix particuliers. Il ne faut pas oublier que leur système est passablement bien isolé du marché mondial.

[Text]

Senator Roblin: You can say that again.

Mr. Miner: And where the economic effects of an agreement such as this is direct in terms of a producer in North America, it is only indirect, at best, in relation to a producer in the European Economic Community so that the price levels have no direct effect on their producers. They would have some effect on their budget, of course. This has to do with their system of restitutions or subsidies so that they have an interest in relatively higher prices than those being sought, for example, by a number of developing countries.

The Chairman: The Great Plains Wheat Organization keeps complaining rather bitterly that the EEC are undercutting world market prices and are severe competition causing trouble in the wheat market. Would a thing of that kind come up in these discussions and what bearing did that situation have, if any, on the outcome?

Mr. Miner: That type of problem was behind the interests of the Canadian delegation, the Australians and even the United States in obtaining an article that would discipline the use of export subsidies. There was discussion of problems of that sort in relation to that article.

In that respect we did not make much progress in developing an article that we thought would be useful in limiting those subsidies. It may have proved to be useful, but I think one can only tell through its use rather than beforehand. Frankly, my view would be that what was emerging would be only marginally useful in containing the problem of export subsidies.

Senator Norrie: Would there be any advantage in trying to create another economic council among the other nations and leave the European Economic Community to fight their own battles?

Mr. Miner: That is a very broad question and a rather difficult one for me to answer. In terms of wheat, it is probably not a very realistic approach. More broadly speaking, of course, it depends upon the balance of trade and the extent to which a country relies on the world market for its well-being. The reason I made the reference to wheat is that for a country such as Canada—and for that matter it is true for a number of others—wheat trade is a very important part of our export business and we recognize that turning inward and putting up a wall is not really the way for us to expand our wheat business. You have to keep in mind with respect to these types of economic associations that if your domestic market is relatively small in terms of your total production, you look at these matters somewhat differently than if it were the other way around.

In Europe's case, with respect to grain, they are not too far off balancing their grain interests. They export as well as import and they have a somewhat close-to-a-balance position in terms of their business. They are net importers, but one has to go beyond wheat for that. They are able to balance their interests behind a fairly substantial level of protection. The same would not be true for Canada, and even for the U.S. it

[Traduction]

Le sénateur Roblin: Vous pouvez le dire.

M. Miner: Un tel accord a des répercussions économiques directes sur un producteur d'Amérique du nord, mais uniquement indirectes, tout au plus, sur un producteur de la Communauté économique européenne, de sorte que les niveaux de prix n'ont pas d'incidence directe sur eux. Ils auraient évidemment un certain effet sur leur budget, étant donné, entre autres, leur système de restitutions ou de subventions qui font qu'ils ont intérêt à obtenir des prix relativement plus élevés que ceux recherchés, par exemple, par un certain nombre de pays en développement.

Le président: La *Great Plains Wheat Organization* ne cesse de se plaindre amèrement de ce que la CEE réduit les prix du marché mondial et exerce ainsi une dure concurrence occasionnant des problèmes sur le marché du blé. Une question semblable a-t-elle été soulevée dans ces discussions, et quel en a été le poids éventuel sur l'issue de la conférence?

M. Miner: Ce type de problème était sous-jacent aux intérêts des délégations du Canada, de l'Australie et même des États-Unis, qui voulaient obtenir un article régissant l'utilisation de subventions à l'exportation. On a discuté de problèmes de ce type en rapport avec cet article.

A cet égard, nous n'avons pas fait beaucoup de progrès dans l'élaboration d'un article qui aurait, selon nous, été utile à la limitation de ces subventions. Il aurait pu se révéler utile, mais je pense qu'on ne pourrait en être sûr qu'après l'avoir utilisé. A mon avis, il se révélerait tout simplement utile d'un point de vue marginal par rapport au problème des subventions à l'exportation.

Le sénateur Norrie: Ne serait-il pas avantageux d'essayer de créer d'autres conseils économiques parmi les autres pays, et de laisser la Communauté économique européenne mener ses propres batailles?

M. Miner: C'est une question très vaste, et il m'est très difficile d'y répondre. En ce qui concerne le blé, il ne s'agit pas là vraisemblablement d'une approche réaliste. De façon plus générale, évidemment, tout dépend de la balance commerciale et de la mesure dans laquelle le bien-être d'un pays est tributaire du marché mondial. J'ai mentionné le blé parce que pour un pays comme le Canada—et pour un certain nombre d'autres dans le même cas—le commerce du blé constitue une partie très importante des exportations et nous reconnaissons que le fait de nous replier et d'ériger un mur n'est pas vraiment la bonne façon d'intensifier notre commerce de blé. Il faut se rappeler au sujet de ces genres d'associations économiques que, si un marché national est relativement petit par rapport à la production totale, ces questions apparaissent sous un jour tout à fait différent.

L'Europe, en ce qui a trait aux céréales, équilibre presque ses intérêts dans ce domaine. Elle exporte et importe et elle a presque réalisé une position d'équilibre dans ses affaires. Les pays européens sont des importateurs nets, mais il faut voir plus loin que le blé pour cela. Ils peuvent équilibrer leurs intérêts derrière un assez fort degré de protection. Il n'en va pas de même pour le Canada, ni même pour les États-Unis

[Text]

would not be true, given the high level of trade they maintain in wheat and corn, for instance.

Senator McNamara: Would you like to comment on the view I have? I am not asking you to support it. I have a feeling that as a result of the failure of this agreement the western Canadian producers are not as keen to any kind of wheat agreement as they are in the early stages of the International Wheat Agreement. They are probably viewing the expansion of the market, inflation and oil prices. Even though this agreement has failed, they are not really too disappointed. It is better to have it fail than have an agreement that would not have proved workable in a few years' time.

Mr. Miner: I would share that view. Certainly with respect to experience with past agreements, at least the one in 1967, the concern that producers has and still have is that an economic agreement for wheat is of value to them mainly with respect to its ability to hold the market at or about a certain level.

On the upside they have found in the past that generally speaking we have managed to perform reasonably well in maintaining the upper level. But in respect to stabilizing at the lower level, this has proved to be too big a job especially in 1967 and 1968 and therefore there has been some decline in support for an agreement because it has not proved to be as effective as they would like to have seen it.

Beyond that it is also true that, given the adjustments in the market that have occurred in the last 10 years and keeping in mind that variable costs are a much bigger item in a farmer's business today than was the case 10 years ago, they are more concerned with continuing to move a volume of grain, looking forward to an expanding market, and less willing to commit themselves in a price sense because of the uncertainty of the future. So to the extent that those factors are relevant here, I think it has had the influence of reducing some of their support for the agreement.

There is a third point that is worth noting, which is that farm programs, particularly as they apply to income support, are more complete today than they were 10 years ago, and that producers have a greater degree of certainty for security, if you like, in relation to a soft market situation. They are still exposed, of course, to a down swing in the market, but that exposure is not as severe as it was in the past.

Senator McDonald: You stated a while ago that you did not want to comment on the remarks of the United States Secretary of Agriculture, and I respect you for that. However, I want to read to you what he said. He said virtually that he favours a cartel agreement with other wheat exporting nations to avoid a competitive battle for foreign markets. What if I said that I favoured that; what would be your comment?

Mr. Miner: The first observation I would make is that I think the word "cartel" is improperly used in respect of wheat.

[Traduction]

étant donné le commerce élevé auquel se livrent ces pays dans le domaine du blé et du maïs, par exemple.

Le sénateur McNamara: Aimeriez-vous commenter l'opinion que j'ai exprimée? Je ne vous demande pas votre appui. J'ai l'impression qu'à la suite de l'échec de cet accord, les producteurs de l'Ouest canadien ne seront pas autant portés à conclure un accord sur le blé qu'ils l'étaient aux premiers stades de l'Accord international sur le blé. Ils considèreront probablement l'expansion du marché, l'inflation et les prix du pétrole. Même si cet accord a échoué, ils ne sont pas réellement trop déçus. Il vaut mieux que cet accord ait échoué plutôt que de s'être avéré inutilisable au bout de quelques années.

M. Miner: Je suis de cet avis. Il est certain que dans le cas des accords antérieurs, du moins celui de 1967, les producteurs ont cherché et cherchent toujours un accord économique sur le blé qui ait une valeur pour eux et surtout qui puisse maintenir le marché à un certain niveau.

D'autre part, ils se sont aperçus qu'en règle générale nous avons assez bien réussi à maintenir un niveau supérieur. Toutefois, pour ce qui est de la stabilisation au niveau inférieur, il a semblé que ce soit une tâche impossible, surtout en 1967 et en 1968. On a donc noté un certain désintéressement face aux accords du fait qu'ils n'avaient pas été aussi efficaces qu'on l'aurait voulu.

Toutefois, il est également vrai qu'étant donné les rajustements du marché, au cours des dix dernières années, et l'importance que représente la variation des coûts pour les agriculteurs d'aujourd'hui par rapport à il y a dix ans, ceux-ci se soucient davantage de continuer à augmenter leur production de céréales—pour répondre aux besoins croissants du marché—et se montrent moins désireux de s'engager eux-mêmes monétairement en raison des incertitudes de l'avenir. Ainsi, dans la mesure où ces préoccupations sont encore actuelles, je crois qu'elles réduisent tout appui qu'on aurait prêté à l'accord.

Il y a un troisième point qui, je le crois, mérite d'être mentionné. Il s'agit des programmes agricoles, qui dans la mesure où ils représentent un soutien du revenu, sont plus complets aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 10 ans. Les producteurs ont donc beaucoup plus de certitude, de sécurité, si vous préférez, face à une situation de marché fluctuante. Ils sont toujours exposés, bien sûr, à une chute du marché, mais ce danger n'est pas aussi grand que par le passé.

Le sénateur McDonald: Vous avez déclaré, il y a un moment, que vous ne vouliez pas commenter les remarques du secrétaire américain de l'Agriculture et je respecte votre décision. Toutefois, je vais vous lire ce qu'il a dit. Il a pratiquement dit être en faveur d'un accord de cartel avec d'autres nations exportatrices de blé pour éviter toute bataille concurrentielle visait à conquérir les marchés étrangers. Que se passerait-il si je disais que je suis en faveur d'une telle déclaration; quelle serait votre réaction?

M. Miner: Je dirais premièrement que le mot «cartel» est, à mon avis, utilisé à mauvaise escient dans le cas du blé. Je ne

[Text]

I do not think it applies to wheat, partly because it is a renewable resource partly because it is produced in virtually every country of the world, and also because production does respond to markets, very directly in some cases, less directly in others. So frankly, I do not think that the reference to "cartel" is an appropriate one in relation to wheat.

With respect to whether or not close exporter cooperation is a reasonable alternative to something formal, my view is that whether or not there is a formal agreement, it makes good sense for exporting countries—some of which import, of course—to work together to minimize their respective difficulties in terms of the world market.

This does not necessarily mean that they agree on a particular level or that they can, in fact, achieve it; but they would, I think, through sensible cooperation, reduce the extremes of the market at least, and probably that action over the long run would benefit consumers as much as it would producers.

If we look at it in that light, I would not pull back from that approach as having some sense to it. It is a question of how one does it. In my judgment whatever we do we should be including in our discussions not only sellers but buyers. After all, they are going to stay our customers for a long time.

Senator McNamara: Were the Russians active in the negotiations?

Mr. Miner: Yes; they participated actively not only in the conference, but also on the internal committee that met periodically in between. With regard to this type of arrangement, it is not as easy for them to operate, in that it has to do with how they manage their internal system. They have always, for their own reasons, regarded that as their own business, and not something they wanted to talk about in a negotiating sense. They were more willing to look at price tag agreements in the past; but notwithstanding that, they did participate actively and it appeared to me that they were willing to go ahead with this concept, even though they thought it was experimental in some respects.

Senator McNamara: Did they negotiate as an exporter or an importer?

Mr. Miner: They continued to negotiate as an importing country.

Senator McDonald: Did China play a part?

Mr. Miner: China did not participate.

Senator McNamara: Was China invited?

Mr. Miner: Yes; they would be invited as a member of the United Nations. They did, I think, receive fairly regular reports on the conference, but they did not register attendance at any time.

The Chairman: Do you see any indication, in government circles, of a thrust toward exporter cooperation now, when the international wheat agreement discussions are at their present stage? Of course, that may be government policy.

[Traduction]

crois pas qu'il s'applique au blé, en partie parce que c'est une ressource renouvelable, en partie parce qu'il est produit dans presque tous les pays du monde, et aussi parce que la production répond aux marchés, très directement dans certains cas, ou indirectement dans d'autres. Par conséquent, je ne crois franchement pas que l'allusion à un «cartel» soit appropriée dans le cas du blé.

Quant à savoir si une collaboration étroite entre exportateurs serait une solution de rechange raisonnable à quelque chose le plus officiel, je crois que, même s'il s'agit d'un accord officiel, il est très sain que les pays exportateurs—dont certains importent, bien sûr—s'unissent pour minimiser leurs difficultés respectives sur le marché mondial.

Il ne faut pas en conclure qu'ils s'entendront nécessairement sur un niveau particulier ou qu'ils pourront effectivement y arriver; grâce à une coopération souple, je crois qu'ils réduiraient, tout le moins, les conditions extrêmes du marché et cette mesure entraînerait probablement des effets bénéfiques à long terme autant pour les consommateurs que pour les producteurs.

En envisageant les choses sous cet angle, je ne refuserais pas de me rallier à cette solution car elle n'est pas déraisonnable. Bien sûr, c'est la façon de procéder qui importe. Quoique nous fassions, nous devrions, à mon avis du moins, tenir compte non seulement des vendeurs mais également des acheteurs car, après tout, ils seront nos clients pendant longtemps.

Le sénateur McNamara: Les Soviétiques ont-ils participé activement aux négociations?

M. Miner: Oui, ils ont non seulement participé activement à la conférence, mais ils ont siégé également au sein des comités qui se réunissaient périodiquement. En ce qui concerne ce genre d'accord, ils ne possèdent pas la même marge de manœuvre, du fait que leur gestion interne est en cause. Ils ont toujours eu leurs raisons de considérer que cette question les regardait et de ne pas vouloir l'inclure dans les négociations. A mon avis, ils étaient plus disposés à étudier les accords sur les prix de vente au détail; malgré tout, ils ont néanmoins participé activement à la conférence et il m'a semblé qu'ils étaient disposés à accepter ce principe, même s'ils pensaient que, sous certains rapports, il s'agissait d'une expérience.

Le sénateur McNamara: Ont-ils négocié en qualité d'exportateur ou d'importateur?

M. Miner: Ils ont continué de négocier en tant que pays importateur.

M. MacDonald: La Chine a-t-elle joué un rôle?

M. Miner: Non.

Le sénateur McNamara: A-t-elle été invitée?

M. Miner: Oui, elle a été invitée en tant que membre des Nations-Unies. A mon avis, elle a reçu, à intervalles assez réguliers, des rapports portant sur la conférence, mais elle n'a délégué de participants à aucun moment.

Le président: Selon vous, y a-t-il certains indices qui permettent de croire que les pays exportateurs vont coopérer au stade où se trouvent actuellement les négociations en vue d'un

[Text]

Mr. Miner: The exporting countries work very closely together. They did so before the conference convened and also throughout it. We met quite regularly both when the conference was sitting and when it was not. This was in a negotiating context, of course.

My judgment, in respect of the manner in which the conference was adjourned, was that most countries left in a rather positive frame of mind, in the sense that the activity had not been a wasted effort. There was a much better appreciation of the reasons why the various countries took the positions they did. There was a general acceptance of the need for the world to carry reserves rather than just certain countries, particularly North American countries. Among the countries that are active exporters—there are five of them, including the European Economic Community—there was a desire to maintain a regular exchange of information and to meet periodically to discuss the evolution of the market and the problems facing the market.

So in my view the atmosphere, despite the failure of the conference to achieve an agreement, is quite positive, and I see no reason to be concerned that there is a breakdown in relation to that good cooperation that has existed.

Senator Norrie: When you speak about the exporting communities, you are speaking about the economic community as being one of them?

Mr. Miner: I am talking about the European Economic Community.

Senator Norrie: That is one, is it?

Mr. Miner: That's it. Ten countries of western Europe belong to it. Some people talk about the economic commission, which is the civil service of the Community. It is the commission that manages their affairs under the direction of the ministers of the Community.

The Chairman: Are there any further comments or questions at this time? It seems to me that it is absolutely necessary for the exporting countries to cooperate closely and to meet together. I would think that we are in a world situation where there is a real chance to expand the market. It is in the interests of the exporting countries to work closely together to see that their producers are able to get out of the market something that allows them to stay in business and keep on producing. My assessment—not from the same vantage point as your own—is that the exporting nations are prepared to go forward in that direction, and I would think that is a welcome situation.

Senator Norrie: Can you meet as often as your wish?

Mr. Miner: Of course, those meetings would be voluntary and informal meetings. They could be arranged at any time one wished. So far as the International Wheat Council is concerned, it meets regularly twice a year, in June and November.

[Traduction]

accord internationale sur le blé? Il pourrait s'agir bien sûr d'une politique gouvernementale.

M. Miner: Les pays exportateurs marchent la main dans la main. Ils ont agi ainsi avant et pendant la conférence. Nous nous sommes réunis régulièrement, que la conférence siègeât ou pas. Bien sûr, il s'agissait toujours de négociations.

A la clôture de la conférence, je pense que la plupart des pays se sont retirés dans des dispositions d'esprit assez positives, c'est-à-dire que, selon eux, les efforts n'avaient pas été déployés en vain. Ils comprenaient mieux les raisons des positions prises par les différents pays. Tous ont accepté l'idée qu'il fallait que le monde entier conserve des réserves et pas uniquement certains pays, surtout ceux de l'Amérique du Nord. En outre, parmi les exportateurs les plus actifs, cinq d'entre eux, dont la Communauté économique européenne, désiraient maintenant des échanges d'informations réguliers et se rencontrer périodiquement afin d'examiner l'évolution du marché et les problèmes auxquels il fait face.

En dépit du fait que les membres la conférence n'ont pas réussi à aboutir à un accord, je pense qu'il régnait une atmosphère passablement favorable, et je ne vois pas pourquoi il faudrait craindre que ne cesse cette excellente coopération.

Le sénateur Norrie: Lorsque vous parlez des exportateurs, incluez-vous dans cette catégorie la Communauté économique européenne?

M. Miner: C'est d'elle que je parle.

Le sénateur Norrie: Elle en fait partie, n'est-ce pas?

M. Miner: C'est exact. Dix pays de l'Europe de l'Ouest constituent la Communauté. On parle de la commission économique, qui est la fonction publique de la Communauté. C'est elle qui le gère sous la direction de ses ministres.

Le président: Y a-t-il d'autres observations ou d'autres questions à cet égard? Il me semble qu'il est absolument indispensable que les pays exportateurs coopèrent de très près et se consultent. A mon avis, la conjoncture mondiale favorise vraiment en plus étroite collaboration afin que leurs producteurs puissent tirer des bénéfices leur permettant de maintenir la production. Vous êtes mieux en mesure de parler, mais je suis tout de même d'avis que les pays exportateurs sont prêts à se lancer dans cette voie: je pense que c'est souhaitable.

Le sénateur Norrie: Pouvez-vous vous rencontrer aussi souvent que vous le désirez?

M. Miner: Ces réunions seraient bien sûr libres et officieuses, et elles pourraient être tenues en tout temps. Le Conseil international du blé se réunit régulièrement deux fois par an, en juin et en novembre.

[Text]

Senator McNamara: When you referred to the five, you were referring to the five major exporting countries of wheat and not just the Community?

Mr. Miner: Yes.

Senator McNamara: The Community is included in those five?

Mr. Miner: Yes; it is one of the five major exporters.

Senator McDonald: They are Canada, the U.S.A., Australia, the Argentine, and the European Economic Community.

Senator McNamara: Was Mexico represented?

Mr. Miner: Mexico did register attendance, but they were not really active in the negotiations.

Senator McNamara: As an exporter?

Mr. Miner: Their membership, when they were last members, was as an exporter, yes.

Senator Roblin: Does the present International Wheat Council, or any other body, survey the prospects for world wheat production? What I am thinking about is that if we get into any producers' agreement that has not got some kind of link with consumers, etc., and if price becomes an issue, has anyone got any method of assessing what the probable consequences might be from the point of view of calling for new production, or substitute grain production, etc., from other sources? What kind of a handle have we got on that issue?

Mr. Miner: The International Wheat Council, at the time of the shortage situation in the early seventies, and in response to a direct request from the Japanese government, undertook to extend its activity, which up to then had been an annual review. What they did was look at the last year and the current year in a review exercise. They did that every November. We agreed to a Japanese proposal that we should also do a one-year outlook as part of that exercise. That activity is continuing. The council, therefore, does go that far.

Beyond the work of the Wheat Council, the Food and Agriculture Organization has a grains group that meets periodically. Partially as support to that activity, and partially also because of the world food conditions, the FAO has done some long-term projections in respect of grain production. In fact, more broadly than that. FAO maintains regular upgrading of this information, and keeps a watch on food deficit areas as a supplementary exercise. They do a regular report on the circumstances of the areas that are seriously short of food.

The only other organization which does something comparable to what the FAO is doing is in fact the United States Department of Agriculture, which undertakes a similar wheat projection. Most countries, including Canada, undertake from time to time a review of the outlook; but the most systematic activity is carried out by the FAO and the USDA.

[Traduction]

Le sénateur McNamara: Lorsque vous avez parlé de cinq pays, vous faisiez allusion aux cinq principaux pays exportateurs de blé et pas seulement à la Communauté?

M. Miner: Oui.

Le sénateur McNamara: La Communauté fait-elle partie de ces cinq exportateurs?

M. Miner: Oui. Elle fait partie des cinq principaux exportateurs.

Le sénateur McDonald: Ce sont le Canada, les États-Unis, l'Australie, l'Argentine et la Communauté économique européenne.

Le sénateur McNamara: Le Mexique avait-il délégué des représentants?

M. Miner: Le Mexique a effectivement assisté à la conférence, mais n'a pas réellement participé de façon active aux négociations.

Le sénateur McNamara: A titre d'exportateur?

M. Miner: Oui, lorsqu'il était membre, c'est à ce titre que le Mexique a participé.

Le sénateur Roblin: Est-ce que le Conseil international du blé actuel, ou tout autre organisme, enquête sur les perspectives de production mondiale du blé? Ce à quoi je pense, c'est que si nous passons un accord entre producteurs sans vous entendre aucunement avec les consommateurs, etc., et que si la question des prix est soulevée, est-ce que l'on dispose d'une méthode permettant d'évaluer quelles seraient les conséquences probables si l'on préconisait une nouvelle production, ou si l'on remplaçait la production de céréales, etc. à partir d'autres sources? De quel mécanisme disposons-nous dans ce cas?

M. Miner: Eh bien, le Conseil international du blé, au moment de la pénurie de blé du début des années 70, et en réponse à une demande directe du gouvernement japonais, a décidé d'accroître ses activités, qui, jusque-là n'avaient consisté qu'en une étude annuelle de la situation. Chaque année en novembre, le Conseil étudie la production de la dernière année et celle de l'année courante. Nous avons accepté une proposition du gouvernement japonais selon laquelle nous devrions aussi étudier tous les ans les données d'ensemble. Nous continuons à le faire. Voilà donc pour le Conseil.

En plus des travaux du Conseil international du blé, la Food and Agriculture Organization compte un groupe d'étude sur les céréales qui se réunit périodiquement. En partie pour appuyer cette activité et en partie à cause de la situation mondiale de l'alimentation, la FAO fait des projections à long terme sur la production des céréales et, en fait, va plus loin: elle tient ces renseignements régulièrement à jour et surveille en outre la situation dans les régions qui connaissent des déficits alimentaires. Elle rédige régulièrement un rapport sur les circonstances qui prévalent dans ces régions.

Le seul autre organisme qui exerce des activités comparables à la FAO est le ministère de l'Agriculture des États-Unis qui fait lui aussi une projection semblable sur la situation du blé. La plupart des pays, y compris le Canada, effectuent un examen périodique des données d'ensemble; mais le travail le

[Text]

Senator Roblin: Is that information generally available, from the FAO and the USDA?

Mr. Miner: It is.

Senator Roblin: I would be interested in seeing the latest reports from those two bodies, if we can get them, Mr. Chairman.

The Chairman: Very well. We will try to get them. If there are no further questions, I would like to thank Mr. Miner for coming back to us again. We certainly appreciate your attention to our request every time we make one, Mr. Miner. We are trying to work together with all the other groups that are interested in the wheat business. Whatever role we play, we try to be constructive, and we hope we can be of some assistance in this continuing discussion. Thank you very much.

Hon. Senators: Hear, hear!

The committee continued *in camera*.

[Traduction]

plus systématique est accompli par la FAO et le ministère de l'Agriculture des États-Unis.

Le sénateur Roblin: En général, la FAO et le M.A.E.U. nous fournissent ces renseignements?

M. Miner: Oui.

Le sénateur Roblin: J'aimerais voir les rapports les plus récents de ces deux organismes, si vous pouvez les obtenir, monsieur le président.

Le président: D'accord. Nous allons essayer. S'il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais remercier M. Miner d'être revenu témoigner. Nous apprécions grandement le soin que vous mettez à répondre à nos invitations, monsieur Miner. Nous essayons de travailler en collaboration avec tous les autres groupes qui s'intéressent à la question du blé. Quel que soit le rôle que nous jouons, nous essayons d'avoir une attitude constructive et nous espérons pouvoir être de quelque utilité dans cette discussion ininterrompue. Merci beaucoup.

Des voix: Bravo, bravo.

Le Comité poursuit ses délibérations à huis clos.



Le Comité a été convoqué par la FAO et le ministre de l'Agriculture des États-Unis.

M. le ministre Roblin: En général, la FAO et le M.A.E.U. M. le ministre veut ces renseignements?

M. le ministre: Oui.

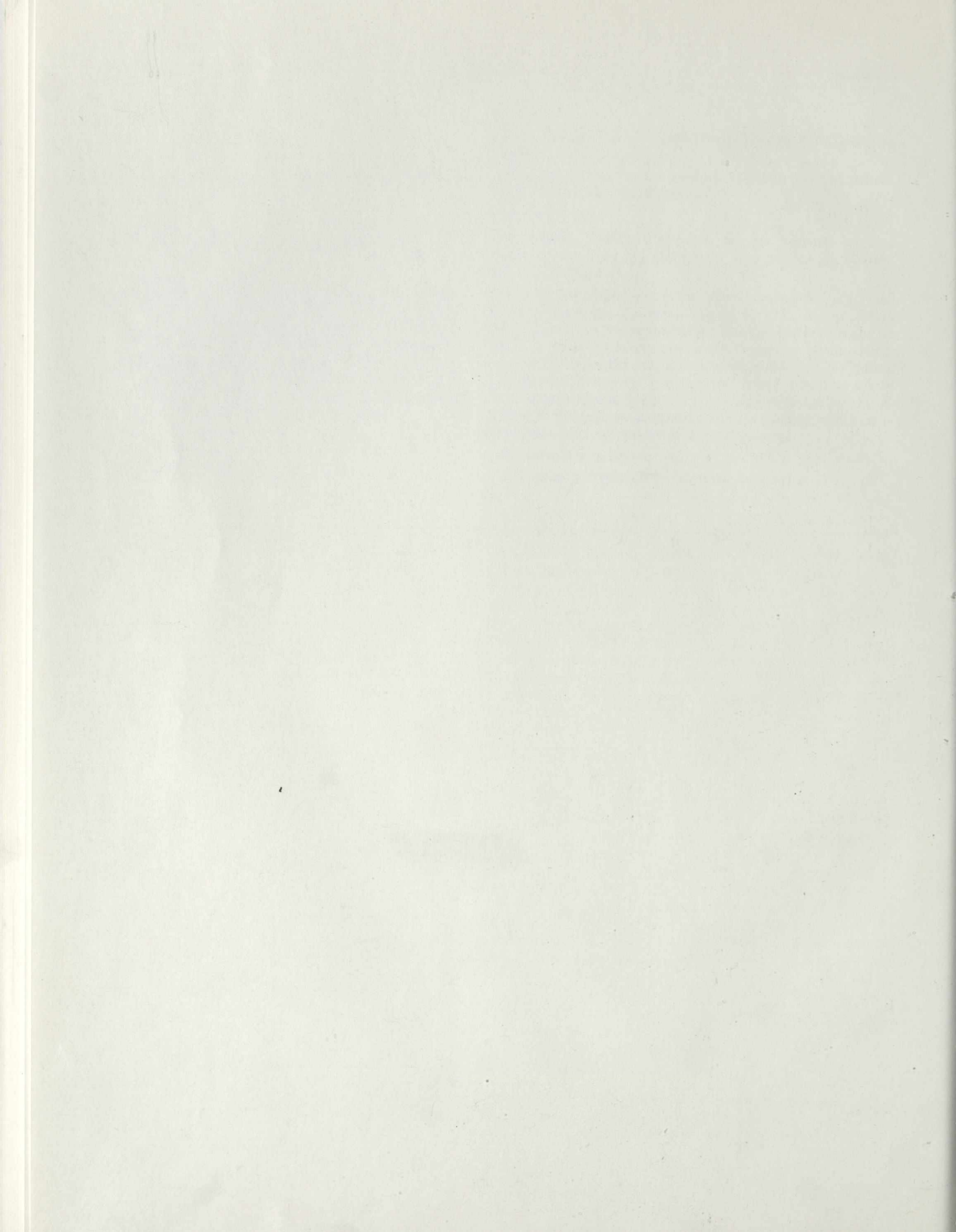
M. le ministre Roblin: J'aimerais voir les rapports les plus récents de ces deux organismes, si vous pouvez les obtenir, Monsieur le président.

Le président: D'accord. Nous allons essayer. S'il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais remercier M. Miner d'être venu témoigner. Nous apprécions grandement le soin que vous mettez à répondre à nos invitations, Monsieur Miner. Nous essayons de travailler en collaboration avec tous les autres groupes qui s'intéressent à la question du HÉ. Quel que soit le rôle que nous jouons, nous essayons d'avoir une attitude constructive et nous espérons pouvoir être de quelque utilité dans cette discussion ininterrompue. Merci beaucoup.

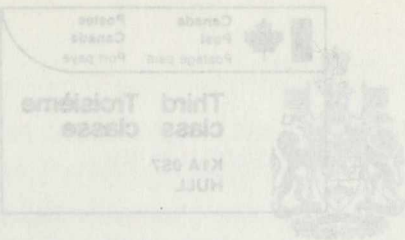
Des voix: Bravo, bravo.

Le Comité poursuit ses délibérations à huis clos.





It is authorized to reproduce this document in French and English for non-commercial purposes only. For all other uses, permission must be obtained from the Canadian Government Printing Office. 45 Sacre-Coeur Boulevard, Hull, Québec, Canada, K1A 0S7. En cas de non-vente, il est autorisé de reproduire ce document en français et en anglais à des fins non commerciales. Pour toutes autres utilisations, il faut obtenir la permission de l'Imprimerie du Gouvernement du Canada. 45 boulevard Sacre-Coeur, Hull, Québec, Canada, K1A 0S7.



Fourth Series
Document 1579-79

Quatrième Série
Document 1579-79

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent de*

Agriculture

L'Agriculture

Chairman:
The Honourable HAZEN ARGUE

Président:
L'honorable HAZEN ARGUE

Wednesday, March 14, 1979

Le mercredi 14 mars 1979

Issue No. 3

Fascicule n° 3

First proceedings on

Premier fascicule sur le

Bill S-13, intituled:

Bill S-13, intitulé:

"An Act to control the importation
of bees into Canada"

"Loi régissant l'importation
de bees au Canada"

WITNESSES

WITNESS—TÉMOIN

WITNESS

(Les témoins)

(Les témoins)

M. W. M. Miner, Co-ordinator, Groupe des Céréaliers,
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Mr. W. M. Miner, Co-ordinator, Grain Group, Depart-
ment of Industry, Trade and Commerce

	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Third Third class class K1A 0S7 HULL		

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESS—TÉMOIN

Mr. W. M. Miner, Co-ordinator, Grains Group, Department of Industry Trade and Commerce.

M. W. M. Miner, coordonnateur, Groupe des céréales, Ministère de l'Industrie et du Commerce.



Fourth Session
Thirtieth Parliament, 1978-79

Quatrième session de la
trentième législature, 1978-1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent de*

Agriculture

L'Agriculture

Chairman:
The Honourable HAZEN ARGUE

Président:
L'honorable HAZEN ARGUE

Wednesday, March 14, 1979

Le mercredi 14 mars 1979

Issue No. 3

Fascicule n° 3

First proceedings on

Premier fascicule sur le

Bill S-13, intituled:

Bill S-13, intitulé:

“An Act to control the importation
of beef into Canada”

«Loi régissant l'importation
du bœuf au Canada»

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE

The Honourable Hazen Argue, *Chairman*
The Honourable Margaret Norrie, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(Madawaska-Restigouche)	Olson
Fournier	*Perrault
(Restigouche-Gloucester)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE

Président: L'honorable sénateur Hazen Argue
Vice-président: L'honorable sénateur Margaret Norrie

et

Les honorables sénateurs:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(Madawaska-Restigouche)	Olson
Fournier	*Perrault
(Restigouche-Gloucester)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceeding of the Senate, March 1, 1979:

Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Sparrow, seconded by the Honourable Senator Macdonald, for the second reading of the Bill S-13, intituled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Sparrow moved, seconded by the Honourable Senator Cameron, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Agriculture.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 1^{er} mars 1979:

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, tendant à la deuxième lecture du Bill S-13, intitulé: «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le Bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

Our remarks since we have talked about this many times, are fairly brief and with your permission, Mr. Chairman, I think I could spell out our views most clearly simply by reading the bill into the record.

The Chairman: Go right ahead.

Mr. Gravel: Thank you.

We welcome the opportunity to appear before this committee to present our views on Senate Bill S-13, which was introduced today.

Nos remarques, depuis que nous avons parlé de ce projet de loi de nombreuses fois, sont assez brèves. Avec votre permission, monsieur le président, je pense que je pourrais expliquer nos points de vue de la façon la plus claire en lisant le projet de loi.

Le président: Alliez-y.

M. Gravel: Merci.

Nous sommes heureux de pouvoir présenter nos vues devant ce Comité permanent de l'agriculture.

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 14, 1979

(11)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 4:15 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Argue, presiding.

Present: The Honourable Senators Anderson, Argue, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Inman, McNamara, Molgat, Norrie, Olson, Roblin, Sparrow and Yuzyk. (11)

In attendance: Mr. Albert F. Chambers, Director of Research to the Committee.

The Committee continued the examination of Bill S-13 intitled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

*Witnesses:**From the Canadian Cattlemen's Association:*

Mr. Garry Benoit, Director, Government Affairs;

Mr. Charles Gracey, Manager.

Mr. Benoit read the Association's brief to the Committee and he and Mr. Gracey answered questions.

On motion of the Honourable Senator Roblin the Committee agreed to print in this day's proceedings the two tables annexed to the brief of the Canadian Cattlemen's Association. (*See Appendices "3-A" and "3-B"*).

The Committee also agreed to print in this day's proceedings the letter the Chairman received from Mr. David Kirk, Executive of the Canadian Federation of Agriculture. (*See Appendix "3-C"*).

At 5:50 p.m., the Committee adjourned until Thursday, March 15, 1979 at 9:30 a.m.

ATTEST:

Le greffier du Comité

Denis Bouffard

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 14 MARS 1979

(11)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 16 h 15 sous la présidence de l'honorable sénateur Argue (président).

Présents: Les honorables sénateurs Anderson, Argue, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Inman, McNamara, Molgat, Norrie, Olson, Roblin, Sparrow et Yuzyk. (11)

Aussi présent: M. Albert F. Chambers, directeur de recherche auprès du Comité.

Le Comité poursuit l'examen du bill S-13 intitulé: «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

*Témoins:**De l'Association canadienne des éleveurs de bestiaux:*

M. Garry Benoit, directeur des affaires gouvernementales;

M. Charles Gracey, gérant.

M. Benoit fait lecture du mémoire de l'Association au Comité et répond aux questions avec l'aide de M. Gracey.

Sur motion de l'honorable sénateur Roblin, le Comité convient de joindre aux délibérations de la séance d'aujourd'hui les deux tableaux annexés au mémoire de l'Association canadienne des éleveurs de bestiaux. (*Voir Appendices «3-A» et «3-B»*).

Le Comité convient également de joindre aux délibérations de la séance d'aujourd'hui la lettre que le président a reçue de M. David Kirk, secrétaire exécutif de la Fédération canadienne de l'agriculture. (*Voir Appendice «3-C»*).

A 17 h 50, le Comité suspend ses travaux jusqu'au jeudi 15 mars 1979, à 9 h 30.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, March 14, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on Agriculture, to which was referred Bill S-13, to control the importation of beef into Canada, met this day at 4 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Hazen Argue (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are pleased to have with us this afternoon two men who are no strangers to this committee, Mr. Charles Gracey, the Manager of the Canadian Cattlemen's Association, and Mr. Garry Benoit, who is Director of Government Affairs. I guess if we have any questions concerning government affairs we can direct them to Mr. Benoit. In any case, he is in the Ottawa office of the Canadian Cattlemen's Association and we have had many valuable contacts with him.

Today we are considering Bill S-13, which was introduced by Senator Sparrow. In a sense it is our version of what we think a beef import act should be. It follows the recommendations of our own committee.

We introduced this bill, recognizing that there would be differences of opinion; it is our presentation and it has been done in a serious manner, but we are open to suggestions and we will certainly look at the complete range of suggestions made to us in the study of the bill. Then, when we have all of the recommendations before the committee, we will have a further look at the bill, and at that time it is very likely that we will be making certain amendments to our own bill. However, that is something we must decide at a later time.

Without further ado, it is my pleasure to call on Mr. Gracey as the spokesman for the Canadian Cattlemen's Association today.

Mr. Charles A. Gracey, Manager, Canadian Cattlemen's Association: Thank you, Mr. Chairman. Honourable senators, we are happy to return to speak to you once again about the work you have been doing in moving toward draft legislation on a beef import bill. First I should like to express the regrets of our President, who was ill this morning and was unable to make the trip from London, Ontario. He did ask us to convey to you his appreciation that we have been afforded this opportunity to respond to the bill now that it is in draft form.

Our remarks, since we have talked about this so many times, are fairly brief and, with your permission, Mr. Chairman, I think I could spell out our views most clearly simply by reading the brief into the record.

The Chairman: Go right ahead.

Mr. Gracey: Thank you.

We welcome this opportunity to appear before this committee to present our views on Senate Bill S-13, An Act to control the

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 14 mars 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'Agriculture, auquel a été déferé le bill S-13, Loi régissant l'importation du bœuf au Canada, se réunit aujourd'hui à 16 h pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Hazen Argue (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous cet après-midi deux personnes que nous connaissons bien: M. Charles Gracey, Administrateur de l'Association canadienne des éleveurs de bétail et M. Garry Benoit, directeur des affaires gouvernementales. Si nous avons des questions à poser à ce sujet, nous pourrions donc nous adresser à lui. De toute manière, il travaille à Ottawa et nous avons déjà eu des contacts fructueux avec lui.

Le bill S-13 que nous étudions aujourd'hui a été déposé par le sénateur Sparrow. Il constitue, en quelque sorte, le modèle idéal d'une loi sur l'importation du bœuf. Il s'inspire des recommandations de notre Comité.

Nous avons déposé ce bill tout en sachant qu'il y aurait des divergences d'opinion. Toutefois, il représente notre point de vue et il a été fait d'une manière sérieuse. Nous sommes ouverts aux suggestions et nous examinerons sérieusement toutes celles qui nous seront faites au cours de l'étude de ce bill. Ensuite, lorsque toutes les recommandations parviendront devant ce comité, nous nous pencherons à nouveau sur le bill et à ce moment-là, il est probable que nous apporterons certains amendements à notre propre bill. Nous verrons cela plus tard.

Sans plus attendre, je vais demander à M. Gracey, porte-parole de l'Association canadienne des éleveurs de bétail, de prendre la parole.

M. Charles A. Gracey, administrateur de l'Association canadienne des éleveurs de bétail: Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs, nous sommes heureux de pouvoir encore une fois vous féliciter de l'excellent travail que vous avez fait lors de la préparation du projet de loi sur l'importation du bœuf. J'aimerais d'abord vous transmettre les excuses de notre président qui était indisposé ce matin et n'a donc pu quitter London (Ontario) pour être des nôtres. Il nous a demandé de vous remercier de votre invitation de venir discuter du projet de loi.

Nos remarques seront assez brèves, étant donné que nous en avons déjà discuté à de nombreuses reprises. Si vous me le permettez, monsieur le président, je pense que la meilleure façon d'exprimer notre point de vue, c'est de lire notre mémoire pour qu'il figure au compte-rendu.

Le président: Allez-y.

M. Gracey: Merci.

Nous sommes heureux de pouvoir comparaître devant ce Comité pour exposer nos vues sur le bill S-13, «Loi régissant

[Text]

importation of beef into Canada. At the same time, let us express our appreciation to this committee for the numerous opportunities we have been afforded over the past two years to express views and present recommendations on this and related issues. We have enjoyed an excellent dialogue and working relationship with senators and their staff.

This Senate committee is first of all to be commended for its interest in the problems that have so recently afflicted the beef industry. In your first report, *Recognizing the Realities*, you reached the same conclusion that we had previously reached, that being that the Canadian beef cattle industry could not remain the only free trader in a beef world where trade was so generally, and in cases severely, restricted.

Neither the Canadian Cattlemen's Association nor this Senate committee ever sought to stop or severely limit beef imports. We sought only to put into place lawful mechanisms that would bring a greater degree of equity to international trade realities. This committee and the C.C.A. have sought to do so by no means other than to create import control measures that were no more protective than those applied by the least restrictive beef producing and importing nation. The United States has long been, among major beef producing nations, the country with the least restrictive import control devices. Canada was without any restrictions of any kind and our mutual goal has been to redress this inequity.

The necessity for a Beef Import Act need not be elaborated here. The arguments have been presented and are widely and generally accepted. Recognizing that we have reached a high degree of accord, we would like to turn at once to the specific provisions of Bill S-13 and express to you our views and further recommendations on the draft bill. As is normal in these situations, we will spend more time discussing points of disagreement, because there is little purpose in discussing the points on which we have already reached accord.

Inclusion of Live Cattle

A principle feature of the bill is that the term "imported beef" includes live cattle, excepting those weighing between 200 and 700 pounds. We recognize that the intent in exempting this class is to exempt feeder cattle. We certainly concur on this point. However, we have stated to this committee on every occasion in the past that the inclusion of any type of live cattle in the provisions of this bill is unequivocally rejected. The Canadian Cattlemen's Association remains totally opposed to the inclusion of live cattle and wishes to advise honourable senators that the point is not negotiable. Such a determined position must be clearly justifiable and the justification is so very clear that we frankly do not understand how this committee could possibly persist in its position.

First of all, the Canadian cattle industry is traditionally, economically and geographically an integral part of the North American beef market. Except for some very modest tariffs and a few relatively inconsequential tariff rate quotas, and of course some essential animal and human health requirements, cattle

[Traduction]

l'importation du bœuf au Canada». Nous aimerions également remercier le Comité des nombreuses invitations qu'il nous a lancées, au cours des deux dernières années, de venir nous exprimer et de présenter nos recommandations sur cette question et sur d'autres sujets connexes. Nous avons eu d'excellents rapports avec les sénateurs et leurs adjoints.

Il convient en premier lieu de louer le comité sénatorial pour s'être intéressé aux problèmes qui ont récemment perturbé l'industrie du bœuf. Dans votre premier rapport intitulé «Une politique canadienne réaliste de l'importation du bœuf au Canada», vous avez tiré les mêmes conclusions que notre Association, à savoir que l'industrie canadienne de l'élevage des bovins ne saurait demeurer le seul commerçant libre dans un monde où le commerce du bœuf a été largement, et parfois sérieusement, restreint.

L'Association canadienne des éleveurs de bétail, et le comité sénatorial, n'ont jamais voulu mettre fin, ni même imposer de limites excessives, aux importations de bœuf. Nous ne cherchions qu'à mettre en place des mécanismes aptes à rendre le commerce international plus équitable. Pour ce faire, le Comité et l'Association ont adopté des mesures de contrôle de l'importation comparables, quant à leur aspect protecteur, à celles appliquées par les pays producteurs ou importateurs de bœuf les moins restrictifs. De tous les pays producteurs de bœuf, les États-Unis sont depuis longtemps celui qui possède les mécanismes de contrôle d'importation les moins restrictifs. Le Canada quant à lui n'a aucune restriction et nous allons remédier à cette lacune.

Nul n'est besoin ici de nous étendre sur la nécessité d'adopter une loi sur l'importation du bœuf. Les arguments à cet effet ont déjà été présentés et sont largement acceptés. Étant donné que nos vues concordent en grande partie, nous aimerions sans plus tarder nous pencher sur les dispositions du bill S-13, en vous soumettant notre point de vue ainsi que d'autres recommandations. Bien entendu, nous passerons plus de temps à discuter des points litigieux, vu l'inutilité de revenir sur les points convenus.

Bétail sur pied

Une des caractéristiques de ce bill vient de ce que l'expression «bœuf importé» inclut le bétail sur pied, à l'exception des bêtes qui pèsent entre 200 et 700 livres. Nous convenons qu'en exemptant cette catégorie, le projet de loi vise à exclure les bovins d'engrais. Toutefois, comme nous l'avons fait remarquer à maintes reprises à ce Comité, nous nous opposons à ce que tout type de bétail sur pied soit inclus dans le bill. L'Association canadienne des éleveurs de bétail désire aviser les honorables sénateurs qu'elle sera intransigeante sur ce point. Une position aussi ferme doit être clairement justifiable et la justification est si évidente que nous ne comprenons franchement pas comment le Comité pourrait persister dans sa décision.

Premièrement, l'industrie canadienne de l'élevage constitue traditionnellement, économiquement et géographiquement une partie intégrante du marché du bœuf nord-américain. À l'exception de quelques tarifs douaniers très modestes, d'un contingentement relativement insignifiant des taux tarifaires

[Text]

move freely in both directions across our border. The direction and degree of such movement is determined, except for the above minor constraints, wholly by price differences. The American market, being much the larger component of the North American cattle market is the dominant force determining the general price level.

The appendices to this brief of which there are two, illustrate further that the two way trade between Canada and U.S.A. has generally been to our advantage. Over the period 1971 — 1978 inclusive, trade in commercial live cattle resulted in a cumulative net trade balance in our favour of \$155 million. This figure is all the more remarkable when one notes that, in two of those years, the net trade balance was strongly negative. This is referred to in the appendices.

In view of the nature of the trade balance, we could understand the rationale behind an American proposal to limit live cattle imports, but we fail to see any basis for such a proposal from Canadians. In fact, though this idea was discussed in the U.S.A., it was abandoned before it found expression in law. The C.C.A. spent considerable time and effort helping to persuade our American friends of that view.

During the time that the committee was active and preparing its first report, the cattle industry was going through the most traumatic period in its recent history. During this period, we exported very large numbers of slaughter cows to the U.S.A. This is also referred to in the appendices. Had live cattle been under quota control during that period we would have lost a major part of our access.

Retaliation in one form or another will be an inevitable consequence should Canada include live animals as a part of global quotas. In late 1974 when the Canadian government found it necessary to limit the importation of live cattle from the U.S.A., in the aftermath of the American Wage and Price Control Program, the retaliation was both swift and excessive.

Finally, we do not accept the simplistic argument that beef is beef irrespective of form and that to exclude live cattle is to provide more liberal terms of trade to the Americans than to more distant suppliers. The reality is that the U.S.A. has had a meat import law in operation since 1964 and that law does not include live cattle. Offshore suppliers to the U.S. market have not made much criticism of that situation and are unlikely therefore to find a reasonable basis for protesting parallel exclusion of live cattle from this bill. In our view it is absolutely essential that the definition of imported beef be now altered to exclude any reference to live cattle. This association is unalterably opposed to the inclusion of live cattle. Moreover, not one of our constituent provincial cattlemen organizations has ever advocated the inclusion of live cattle; in fact, they are unanimous in their opposition to this proposal. The idea appears to have originated within this committee, and we now urge that you recognize certain realities and reverse that decision.

[Traduction]

et bien sûr de certaines exigences essentielles pour la santé animale et humaine, le commerce du bétail s'effectue librement entre nos deux pays. L'orientation et l'ampleur d'un tel échange sont déterminées globalement, à l'exception des contraintes mineures sus-mentionnées, par les différences de prix. Le marché américain, l'élément de loin le plus important du marché du bétail nord-américain, constitue la force dominante qui détermine le niveau général des prix.

Les deux annexes de ce mémoire illustrent très bien comment le commerce dans les deux sens entre le Canada et les États-Unis nous a généralement favorisés. De 1971 à 1978 inclusivement, le commerce des bovins sur pied a produit une balance du commerce nette cumulative de \$150 millions en notre faveur. Ce chiffre est tout à fait remarquable si l'on sait qu'au cours de deux de ces années, la balance du commerce nette était fortement négative. Voir annexes.

Compte tenu de la nature de la balance du commerce, nous comprenons pourquoi les Américains ont proposé une limite aux importations de bovins sur pied — mais nous ne comprenons pas pourquoi les Canadiens feraient une telle proposition. En fait, cette idée a été discutée aux États-Unis, mais elle a été abandonnée avant d'être adoptée sous forme de loi. L'Association a d'ailleurs consacré beaucoup de temps et d'efforts pour en dissuader les Américains.

Pendant que le Comité s'activait à préparer son premier rapport, l'industrie de l'élevage traversait la période la plus traumatisante de son histoire récente. Au cours de cette période, nous avons exporté un très grand nombre de vaches d'abattage aux États-Unis. Ces données figurent également dans les annexes. Si les bovins sur pied avaient été régis par des contingents au cours de cette période, nous aurions perdu une grande partie de notre droit d'accès.

Il est inévitable que des mesures de représailles seront prises si le Canada inclut les bovins sur pied dans les contingents globaux. Vers la fin de 1974, lorsque le gouvernement canadien a jugé nécessaire de limiter l'importation des bovins sur pied des États-Unis à la suite du programme américain de contrôle des prix et des salaires, la riposte a été à la fois rapide et excessive.

Enfin, nous n'acceptons par l'argument simpliste selon laquelle le bœuf demeure du bœuf quelle que soit sa forme et que l'exclusion des bovins sur pied vise à assurer des conditions commerciales plus libérales aux Américains par rapport aux fournisseurs de pays plus lointains. Il conviendrait plutôt de dire qu'en réalité les Américains ont depuis 1964 une Loi sur l'importation de la viande et que cette loi n'inclut pas les bovins sur pied. Comme les fournisseurs d'outre-mer du marché américain n'ont pas tellement critiqué cette situation ils ne pourront guère et il est donc invraisemblable qu'ils protesteront contre une semblable exclusion dans notre bill. Nous estimons qu'il est absolument essentiel de modifier la définition de bœuf importé de façon à exclure toute mention des bovins sur pied. L'Association est absolument opposée à l'exclusion des bovins sur pied. En outre, aucun de nos organismes provinciaux d'éleveurs de bétail n'a jamais soutenu l'inclusion des bovins sur pied; en fait, ils s'opposent unanimement à cette proposition. Comme l'idée semble avoir pris naissance ici, nous vous

[Text]

The ultimate removal of live cattle will require a recalculation of all of the parameters that led to current quota proposals. This is so because live animal figures have been included in the basic calculations.

I turn now to the next major issue, Mr. Chairman, which deals with signal price, and which is part of the bill. The concept of a signal price is, in our view, inappropriate. We will not support legislation that contains such an arbitrary provision as an unspecified signal price. A perfect example of our concern on this point exists right at this moment. It is, for example, almost certain that current price levels for beef are already higher than signal prices that might have been established late in 1978. Yet it can be demonstrated quite easily that present beef prices are entirely normal in the sense that consumers are spending no greater a proportion of their available income on beef than they have many times in the past.

In simple terms, some relationship between price and income would be fairer than a mechanism that simply focussed on price alone. It has to be recognized, as well, that the signal price concept implies quite clearly that import levels could be increased quite substantially during the course of any year. This provision destroys one of the most fundamental purposes of an import policy, that being to impart some stability to both exporters and importers.

For example, between 1971 and January, 1979, beef prices have risen 126 per cent. During this same period per capita disposable incomes have increased about 150 per cent from \$2,779 per capita to an estimated \$7,000 per capita. This simply draws into focus that beef prices are always relatively high or relatively low depending upon the basis of comparison. It may be said that beef prices have quite recently advanced relatively more rapidly than the consumer price index and relatively less rapidly than consumer disposable incomes. Both statements are true. These simple observations illustrate the inherent fallacy in any signal price approach.

I should like to pause there, Mr. Chairman, to comment that we recognize that the signal price, as defined in the draft legislation, is unclear, and perhaps what we need is a clearer definition of what senators have in mind.

I will turn now to base quota and base period. The base quota is based upon a base period of 1967-74 inclusive. While almost any base period could be used, we would like to identify at least one problem that arises out of the one chosen. The record of those years, in respect of offshore suppliers, shows that Australia was a heavier supplier in 1967 and 1968; while New Zealand supplied sharply larger supplies in each of 1969, 1970 and 1971. Thereafter, in the base period, imports were more or less similar. The net effect, however, is that average imports from New Zealand, in the base period were in a 1:0.77 ratio with Australia. This circumstance finds expression in clause 2(4) of the bill, where it is stipulated that ratio must be preserved.

[Traduction]

pressons maintenant d'admettre certaines réalités et de revenir sur votre décision.

Le retrait des bovins sur pied exigera un recalcul de tous les paramètres qui conduisent aux propositions actuelles sur les contingents. Cela s'impose parce que les chiffres sur les bovins sur pied ont été inclus dans les calculs de base.

Je passe maintenant au prochain grand point, monsieur le président, qui traite du prix critique, et qui fait également partie du bill. Le concept d'un prix critique est, à notre avis, inapproprié. Nous n'appuierons pas une loi qui soutient une disposition aussi arbitraire qu'un prix critique non précisé. Nous pourrions trouver dès maintenant un exemple parfait de ce que nous avançons. Il est, ainsi, presque certain que les niveaux actuels des prix du bœuf sont déjà supérieurs aux prix critiques qui auraient pu être fixés vers la fin de 1978. Pourtant, on peut démontrer très facilement que les prix actuels du bœuf sont tout à fait normaux en ce sens que les consommateurs ne consacrent pas une partie plus grande de leur revenu disponible pour le bœuf que par le passé.

Bref, une certaine relation entre les prix et les revenus serait plus juste qu'un mécanisme qui serait simplement centré sur les prix. Il faut reconnaître également que le concept d'un prix critique sous-tend très nettement que les niveaux d'importation pourraient être haussés très sensiblement au cours d'une année donnée. Cette disposition détruit un des buts les plus fondamentaux d'une politique d'importation, celui d'assurer une certaine stabilité à la fois aux exportateurs et aux importateurs.

Par exemple, entre 1971 et janvier 1979, les prix du bœuf ont augmenté de 126%. Pendant cette même période, les revenus disponibles par habitant ont augmenté d'environ 150%, passant de \$2,779 à environ \$7,000 par habitant. Cela pour montrer que les prix du bœuf sont toujours relativement élevés ou relativement faibles selon la base de comparaison utilisée. On peut dire que les prix du bœuf ont tout récemment augmenté relativement plus rapidement que l'indice des prix à la consommation et relativement moins rapidement que les revenus dont dispose le consommateur. Les deux affirmations sont fondées. Ces simples observations montrent l'erreur d'interprétation sous-jacente à toute approche de l'indice des prix.

J'aimerais faire une pause maintenant, monsieur le président, pour dire que nous reconnaissons que le prix critique, tel qu'il est défini dans le projet de loi, n'est pas clair et qu'il nous faudrait peut-être une définition plus précise de ce à quoi pensent les sénateurs.

J'aborde maintenant la question des contingents de base et de la période de base. Le contingent de base est calculé en fonction d'une période de base allant de 1967 à 1974 inclusivement. N'importe quelle période de base aurait pu être choisie, nous aimerions cependant signaler au moins un problème qui découle de celle qui a été retenue. Le dossier de ces années, en ce qui concerne les fournisseurs offshore, montre que l'Australie fournissait davantage d'approvisionnements en 1967 et 1968; alors que la Nouvelle-Zélande, elle, fournissait des approvisionnements nettement supérieurs en 1969, 1970 et 1971. Pendant la même période, les importations étaient assez semblables. Toutefois, les importations moyennes de Nouvelle-

[Text]

We draw to your attention, however, that during the last three years when quotas of some sort have been in force, the approximate ratio of New Zealand to Australia imports has been 1:0.98, very nearly one to one. We suggest that this recent ratio is, on the whole, much fairer to these two major suppliers, and that to revert now to the ratio that was established in the 1967-74 base period would create some justifiable protest from Australia.

During the past three years we understand that the quotas that have been applied have been calculated from a 1971-1975 base period. In that this base period has been successfully utilized during the last three quota years, we advocate its adoption for purposes of this bill, or at least its consideration.

The next paragraph deals with product conversion factors. We strongly support the use of conversion factors to bring all imported products to a common base. This is a point we have talked about with senators before, but this is really the first time in law, in draft legislation, that the difference has been noted. We support the use of conversion factors. Consistent with our earlier views, however, we advocate the deletion of the conversion factor to be applied to live cattle. This factor will not be needed if live cattle are, as we expect, to be excluded.

I turn now to the subject of import permits. We note that in Bill S-13, quota levels would be established on a formula basis by the Minister of Agriculture and that the Minister of Agriculture would also administer import permits. In this respect we have two points to make. First, we are in favour of whatever is the most expedient procedure administratively. While in the Senate bill the Minister of Agriculture is responsible for setting the quota, we would note that the import permits could conceivably be issued and administered under authority of the Import and Export Permits Act. We mention that because that legislation already exists. Secondly, and more importantly, we would like to remind this committee that we have previously recommended that the legislation should be drawn up in such a way that imports could be voluntarily controlled by the exporting countries, thus avoiding quotas. This could be accomplished by the inclusion of a triggering provision such as now exists in the American meat import law. Basically, this provision permits more generous access in return for voluntary compliance.

In conclusion, once again we would like to commend this Senate committee for its active concern in this important matter. We would like to assert again that our purpose has always been to seek creation of a legislative vehicle to control

[Traduction]

Zélande étaient, pour la période donnée, dans un rapport de 1 à 0.77 eu égard aux importations de l'Australie. Ce cas recoupe les dispositions du paragraphe 2(4) du bill qui prévoient que le rapport doit être maintenu.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que pendant les trois dernières années où des contingents ont été en vigueur, le rapport approximatif entre les importations de Nouvelle-Zélande et d'Australie était de 1 à 0.98, c'est-à-dire près de un. Nous estimons que ce rapport tout récent est somme toute beaucoup plus équitable pour ces deux grands fournisseurs, et que le fait de revenir maintenant au rapport qui était en vigueur pendant la période de base de 1967 à 1974 susciterait des protestations bien justifiées de la part de l'Australie.

Nous croyons savoir qu'au cours des trois dernières années les contingents qui ont été appliqués étaient calculés en fonction d'une période de base allant de 1971 à 1975. Compte tenu du fait que cette période de base a été utilisée avec succès pendant les trois dernières années au cours desquelles des contingents ont été imposés, nous favorisons son adoption aux fins d'application de ce projet de loi, ou réclamons qu'on en envisage au moins l'étude.

L'alinéa suivant porte sur les facteurs de conversion. Nous appuyons fortement le recours aux facteurs de conversion pour ramener tous les produits d'importation à une base commune. C'est une question dont nous avons déjà parlé avec les sénateurs, mais c'est vraiment la première fois qu'en droit, dans un projet de loi, la différence est signalée. Nous appuyons le recours aux facteurs de la conversion. Conformément à la position que nous avons déjà adoptée, nous demandons le retrait des facteurs de conversion qui sont appliqués aux bovins sur pied. Ces facteurs ne seront en effet pas nécessaires si le bétail sur pied doit, comme nous l'espérons, être exclu.

J'en viens maintenant à la question des licences d'importation. Nous constatons qu'au bill S-13, les niveaux de contingent seraient établis selon une formule de base par le ministre de l'Agriculture qui accorderait aussi des licences d'importation. À cet égard, nous avons deux points à faire valoir: d'abord nous sommes en faveur de la méthode qui, du point de vue administratif, sera la plus efficace. Bien que d'après le projet de la loi du Sénat le ministre de l'Agriculture soit responsable de la fixation des contingents, nous estimons que les licences d'importation pourraient être délivrées et gérées sous le régime de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Nous le mentionnons, parce que cette loi existe déjà. En deuxième lieu, et c'est encore plus important, nous aimerions rappeler à ce Comité que nous avons déjà recommandé que la loi soit rédigée de telle façon que les importations puissent être volontairement contrôlées par les pays d'exportation, ce qui éviterait le recours à un système de contingents. Il suffirait pour cela d'inclure une disposition de réserve comme il en existe actuellement dans la loi dite American Meat Import Law. En somme, cette disposition permet un accès plus facile en échange d'un assujettissement volontaire.

En conclusion, nous aimerions remercier ce Comité sénatorial de l'intérêt sincère qu'il porte à cette importante question. Nous aimerions réaffirmer que notre but a toujours été l'adoption d'un texte législatif qui permette de contrôler de

[Text]

beef imports permanently at reasonable levels. We accept, as an industry, that we should be prepared to participate in world beef trade by providing terms of access that are as generous as those offered by any other major beef producing nation. I would like to go further by saying that the long-term position of the Canadian Cattlemen's Association is in favour of free trade in beef, and we will move there just as quickly as other major beef importing nations move in the same direction. We cannot move ahead.

We have pointed out here several areas where we cannot support the specifics of this bill. At the same time, we prefer our own formula approach but have found it also to be imperfect. However, we are prepared to propose some modifications to our formula and have, in this brief, proposed some changes in the formula built into this draft bill. Finally, we believe that the formula successfully employed by the federal government in setting quotas for the past two years merits further study. One concern we have with the formula used to establish 1979 quotas—the current ones—is the inclusion of a price factor. For the same reason that we reject the price signal concept in the bill, we wish to re-evaluate the formula presently employed.

As always this association is grateful for your concern and initiative and stands ready to continue its communication with you. Appended to our statement are the two appendices that deal exclusively with our trade balance between Canada and the United States to back up our opposition to the inclusion of live cattle.

The Chairman: Are there any comments, honourable sectors? There is a point of view to the effect that we should have unrestricted free trade with the United States and, let us say, no tariffs at all. I think it was the feeling of our committee that since the trend is down to produce less beef than we are consuming, there are certain advantages to having greater control over our own market, rather than allowing it to become a kind of extended part of the United States market. That was the reasoning that went into our inclusion of live cattle, and the provision of a tariff that would provide a higher price in Canada for our beef, because of our belief that our costs are in fact higher.

With those remarks as to what our thinking is—and you are well aware of this, in any case—I will throw the meeting open for comments or questions from senators.

Senator Molgat: You accept the signal price, then, so long as it is connected to another element in the formula, I take it. It is not the idea of having a trigger that you object to, but the calculation.

Mr. Gracey: I think, Senator Molgat, that our answer would come in two stages. First of all, we would say, let the

[Traduction]

façon permanente les importations de bœuf et de les maintenir à des niveaux raisonnables. En tant qu'industrie, nous reconnaissons que nous devons être prêts à participer au commerce mondial du bœuf en offrant des modalités d'accès aussi généreuses que celles que nous accorde tout autre pays grand producteur de bœuf. J'aimerais ajouter que dans une perspective à long terme l'Association canadienne des éleveurs de bétail est en faveur du libre-échange du bœuf et que nous y parviendrons aussi rapidement que tout autre pays grand importateur de bœuf a pu le faire. Nous ne pouvons toutefois les devancer.

Nous avons souligné plusieurs domaines où nous ne sommes pas d'accord avec les modalités de ce projet de loi. D'une part, nous préférons notre propre formule mais reconnaissons qu'elle est imparfaite. Par conséquent, nous sommes disposés à y apporter certaines modifications et avons, dans ce mémoire, proposé certains changements, qui d'ailleurs étaient déjà inclus dans ce projet de loi. Enfin, nous croyons que la formule qui a été utilisée avec succès par le gouvernement fédéral dans la fixation des contingents au cours des deux dernières années mérite qu'on l'étudie de plus près. Nous nous soucions particulièrement de ce que, dans la formule dont on s'est servi pour déterminer les contingents en 1979—les contingents actuels—on a fait intervenir le facteur prix. Pour la même raison que nous avons rejeté le concept de prix critique dont il est question qu'il soit dans le projet de loi, nous voudrions réévaluer la formule dont on se sert aujourd'hui.

Comme toujours, nous sommes reconnaissants des initiatives et des inquiétudes à notre endroit, et nous restons prêt à poursuivre les entretiens avec vous. En appendice à notre témoignage, deux documents portant exclusivement sur notre balance commerciale entre le Canada et les États-Unis à l'appui de notre opposition à l'inclusion du bétail sur pied.

Le président: Des commentaires honorables sénateurs? Certains prétendent qu'il ne devrait y avoir aucune restriction commerciale entre les États-Unis et le Canada, disons qu'il ne devrait y avoir aucun tarif douanier. Je pense que le Comité est d'avis que, puisque la production de bœuf semble inférieure à la consommation, il y a certains avantages à mieux contrôler notre propre marché plutôt que de lui permettre de devenir, d'une certaine façon, une extension du marché américain. Ce sont ces raisons que l'on trouve à la base de l'inclusion du bétail sur pied, et d'un tarif qui, s'il était appliqué entraînerait une hausse des prix de notre bœuf au Canada car nous croyons, qu'en fait, nos frais sont plus élevés.

Ceci dit quant à notre façon de penser—et vous le savez d'ailleurs très bien—je vais ouvrir le débat et demander aux sénateurs s'ils ont des observations à faire ou des questions à poser.

Le sénateur Molgat: Vous acceptez le concept de prix critique, dans la mesure où je pense qu'il est rattaché à un autre élément de la formule. Il ne s'agit pas de s'opposer à un mécanisme mais à un calcul.

M. Gracey: Je pense, sénateur Molgat, qu'à cela, nous répondons de deux façons. Premièrement, nous laisserions soin

[Text]

marketplace work, let supplies move in response to price, and let the quota be established annually. There should be, and would be, in any final bill, some provision for the government to suspend the workings of the act in unusual circumstances; but our back-up position would be that if signal price is going to be involved it should at least be a price-incomes ratio.

Take, for instance, the situation we have today, that is being reported in the papers right now. Consumers are complaining about the price of beef. In actual fact they are spending a lower proportion of their income on beef now than they have in 18 of the past 30 years, but you cannot convince consumers of that. All we are saying is that if you are going to talk about price you had better talk about incomes at the same time, because incomes have advanced at least as fast as beef prices; more so, in fact.

Senator Inman: Do you think the reason people are spending less is that the price of beef is so high?

Mr. Gracey: What we try to say, Senator Inman, in our brief, is that the public perception is that the price is high, but that if you look at the actual rate of expenditure in terms of incomes, it is not high. This year, in 1979, you may say they are spending less because they are eating less, but that is not true in any historical sense. In 1979 we will consume about 95 pounds per capita of beef, which is less than last year, but more than the 10-year average. This is slightly off the subject, but our continuing job is to try to put beef prices in perspective with respect to incomes for the consuming public. When you have inflation moving ahead as rapidly as it is, it is not difficult to understand why consumers think the price of beef is high.

Senator Inman: Well, they do. You hear them say, "I can't afford to buy the best cuts of beef because it's so high." On the other hand, they will buy lettuce at \$1.25 a head.

Mr. Gracey: In 1979, in actual fact, they are purchasing just about twice as much beef as they were in 1950 for the same proportion of income that they spent in 1950, buying half as much. Those are demonstrable facts, but naturally the consumer does not remember what she did in 1950.

Senator Molgat: To come back to the mechanism, Mr. Gracey. You say that your first choice would be to let the market forces operate, but that there ought to be some kind of an emergency clause to enable the government to suspend the act. That would be your first choice?

Mr. Gracey: We recognize that as reality. That is not giving much away. We know that the government, when it wishes, can do something like that, and that provision exists in the American beef import law. The president may suspend the act.

[Traduction]

au marché de déterminer l'approvisionnement en fonction des prix, et nous établirions le contingent chaque année. Il faudrait trouver, et on trouvera d'ailleurs, dans la version définitive du projet de loi une disposition permettant au gouvernement de faire abstraction des dispositions de la loi dans des circonstances extraordinaires, mais notre position serait que, si on va se référer à un prix critique, il faudrait qu'il représente un pourcentage entre les prix et les revenus.

Prenons, par exemple, la situation actuelle dont font état les journaux. Les consommateurs se plaignent du prix du bœuf. En fait, ce qu'ils oublient c'est qu'ils consacrent aujourd'hui une part inférieure de leurs revenus à l'achat de bœuf qu'ils ne l'ont fait pendant dix-huit des trente dernières années, mais il est impossible de les en convaincre. Nous disons en somme que, si nous parlons des prix, il faut obligatoirement parler des revenus, parce que les revenus ont progressé, à tout le moins, aussi rapidement que le prix du bœuf; en fait plus rapidement même.

Le sénateur Inman: Vous pensez que c'est parce que le prix du bœuf est si élevé, que les gens dépensent moins?

M. Gracey: Nous voulons dire, sénateur Inman, dans notre mémoire, que le public croit que le prix du bœuf est élevé, mais si vous jetez un coup d'œil à la progression réelle des dépenses en termes de revenu, cette progression n'est pas très forte. En fait, cette année, en 79, on peut dire que l'on dépense moins parce que la consommation est moins forte, ce qui n'est pas vrai. En 1979 nous consommons approximativement 95 livres de bœuf par habitant ce qui est moins que l'année dernière mais plus que la moyenne il y a dix ans. Ces considérations s'écartent peut-être du sujet, mais notre travail consiste à adapter le prix du bœuf au revenu des consommateurs. Lorsque l'inflation progresse aussi rapidement que c'est le cas, il est facile de comprendre pourquoi les consommateurs croient que le prix du bœuf est élevé.

Le sénateur Inman: C'est ce qu'ils croient, en effet. On les entend dire: «Je ne peux plus me permettre d'acheter les morceaux de choix, parce qu'ils coûtent trop cher.» Mais par contre, ils achètent de la laitue à \$1.25 pièce.

M. Gracey: En 1979, les consommateurs ont acheté deux fois plus de bœuf qu'en 1950, et ils ont dépensé, relativement, la même fraction de leur revenu qu'en 1950, tout en achetant la moitié plus. Ce sont là des faits que l'on peut prouver, mais le consommateur ne se souvient pas, naturellement, de ce qu'il a fait en 1950.

Le sénateur Molgat: Pour en revenir au dispositif M. Gracey, vous dites que, premièrement, vous laisseriez au marché le soin de fixer les prix, mais qu'il devrait exister une disposition d'urgence permettant au gouvernement de faire abstraction, éventuellement, des dispositions de la loi. C'est ce que vous feriez en premier lieu?

M. Gracey: Je pense que c'est ce qu'il faudrait. On ne donne pas beaucoup. Nous savons que le gouvernement, s'il le veut, peut prendre de telles mesures, et qu'il existe une disposition similaire dans la loi américaine régissant les importations de bœuf. Le Président peut faire abstraction de la loi.

[Text]

Senator Molgat: Would it not be preferable, in your view, if we could find a formula that was acceptable to both the consumer and the producer, and that it be a formula which could operate automatically, rather than simply at the decision of the government? Then everyone would know exactly where they stood, and if it were better to do it on the basis of prices and incomes, if that is acceptable, would it not be better to have the whole thing written into the act rather than simply leaving it open to a government decision at any given time? After all, what we are seeking is to establish confidence and stability, is it not? Rather than having simply an open-ended situation in which the government may act according to the circumstances, would it not be better to write into the act how and when the government may act?

Mr. Garry Benoit, Director of Government Affairs, Canadian Cattleman's Association: Mr. Chairman, there is one related point that I would like to comment on, and then I will let Mr. Gracey take the actual question.

We are suggesting a countercyclical formula. This formula would take care of most situations, if not all. One of the problems the Americans have had with their non-countercyclical formula is that they make it countercyclical in a jerky way by letting in a gob in the middle of the year. We are proposing a countercyclical formula that would prevent that sort of thing from having to happen. The Americans have accepted the concept, and are working towards a countercyclical formula.

This skirts your question a little, but I think a counter-cyclical formula would work except in exceptional situations. It is going to be pretty hard to establish any formula that will take care of those really exceptional situations.

Mr. Gracey: I cannot give you a good answer, for the simple reason that I do not have the authority to do so. The CCA board has not considered that. I think, however, that the board would go so far as to say that if there is to be a signal price it should be one that balances prices with incomes, or the consumer's ability to purchase, which would be far preferable to a straight signal price. We see all kinds of flaws in the idea of the straight signal price. One flaw is that those interested in importing could just let the price run up and create the signal. There therefore has to be a balance in there, which would have to be between incomes and expenses. It is difficult for me to choose. We feel we should be as forthcoming as we can possibly be under the formula at the start of the year; then, if, during the year, it was the government's determination that they had to increase imports by some mechanism, hopefully there would be opportunity for consultation with producers and consumers before the final figure was announced. I am sorry, I am not answering you directly because I cannot do so.

Senator Sparrow: Basing your remarks on this year, you give a word of caution, saying that the price now would be higher than you would have anticipated the signal price would have been set at at the end of last year. I would agree with that, because prices have gone higher than many of us anticipated. If it had triggered that signal price and gone over and we were now importing 30 per cent more than the quotas would presently

[Traduction]

Le sénateur Molgat: Ne serait-il pas préférable, à votre avis, de trouver une formule à la fois acceptable aux consommateurs et aux producteurs, une formule d'application automatique plutôt que de laisser la décision à la discrétion du gouvernement? Dans ce cas, nous saurions tous où nous en sommes et s'il était préférable de le faire sur la base des prix et des revenus, compte tenu du fait que cela soit acceptable, ne serait-il pas préférable de consigner tout cela dans la Loi plutôt que de s'en remettre à la discrétion du gouvernement? Après tout, nous essayons de faire régner un climat de confiance et de stabilité, n'est-ce pas? Aussi, au lieu que le gouvernement soit autorisé à agir selon les circonstances, ne serait-il pas préférable de préciser clairement dans la Loi comment et quand le gouvernement peut agir.

M. Garry Benoit, administrateur des affaires gouvernementales, Association canadienne des éleveurs de bétail: Monsieur le président, il y a un aspect qui se rapporte à cela, au sujet duquel je voudrais dire quelque chose, et ensuite je laisserai le soin à M. Gracey de répondre à la question qui était posée.

Nous proposons une formule acyclique, qui couvrirait presque toutes les situations, sinon toutes. Une des difficultés à laquelle les Américains ont dû faire face a trait au fait que leur formule, n'est pas une formule acyclique mais qu'ils transforment en formule acyclique d'une façon désordonnée en déséquilibrant les contingents au milieu de l'année. Nous proposons une formule contre-cyclique qui ne permettrait pas que cela se passe. Les Américains ont accepté l'idée, et travaillent à l'élaboration d'une telle formule.

Ces considérations touchent un peu à votre question mais je crois qu'une formule contre-cyclique pourrait être utilisée sauf dans des situations exceptionnelles. Il sera très difficile d'établir une formule susceptible de porter remède à ces situations tout à fait exceptionnelles.

M. Gracey: Je ne pourrais vous donner une réponse valable, pour la simple raison que je ne peux pas. Le conseil d'administration de l'ACEB ne s'est pas penché là-dessus. Toutefois, je pense que nous pourrions aller jusqu'à dire que si l'on va recourir à un prix critique, ce prix devra être déterminé compte tenu de l'équilibre entre les prix et les revenus, soit en fonction du pouvoir d'achat du consommateur ce qui serait préférable à un simple prix critique indépendant de toute variation. Une de ces variations est que ceux que les importations intéressent laissent fluctuer les prix qui montent vers le seuil critique. Ensuite il y a équilibre entre les revenus et les dépenses. Il m'est difficile de choisir. Il nous faudrait être aussi conciliants que possible en utilisant la formule au début de l'année. Puis, si le gouvernement décidait, en cours d'année, d'accroître les importations par un mécanisme quelconque, il nous resterait toujours la possibilité de consulter les producteurs et les consommateurs avant d'annoncer le contingent définitif. Je regrette de ne pas répondre plus précisément à votre question, mais je ne suis pas en mesure de le faire.

Le sénateur Sparrow: Vos observations étant fondées sur les statistiques de cette année, vous nous invitez à la prudence en disant que le prix actuel est plus élevé que le prix critique que vous auriez espéré voir fixé à la fin de l'année dernière. Je suis d'accord avec cela, car les prix se sont élevés davantage que ce que la plupart d'entre nous l'avaient probablement prévu. Si les prix actuels avaient dépassé le prix critique et si nos impor-

[Text]

have allowed, bearing in mind that it is not flooding in at 30 per cent all at one time but is spread over, do you think at this time that 30 per cent increase would have much effect on the price to the consumer now?

Mr. Gracey: On the price to the consumer?

Senator Sparrow: Or the producer, whatever the case may be.

Mr. Gracey: As you know, that is an extremely difficult question. I will answer it by saying I think not. Your supplementary then would be: Well, why do you want import controls? Our answer to that is that it is a matter of principle. We were exposed so very badly in 1976. Furthermore, it is hard to measure the psychological impact. When President Carter, in June of 1978, increased imports 200 million pounds, which was only one pound per capita, we think the market was kind of toppy at that time anyway, and maybe forced a decline. That action precipitated a \$6 to \$7 decline in the U.S. market. I would say that a substantial increase in imports ought not to depress the price, but I cannot say it would not on the psychological side sharply depress the price.

Senator Sparrow: It would appear to me that if the producer was aware that this bill existed, that there is the possibility of a 30 per cent increase, that would remove the danger of the immediate reaction taking place; they would know that this possibility does exist. It would seem to me that over a longer period of time an additional 30 per cent import would in fact tend to level the price at least, or keep it from going further up, which is the principle of doing it. Some favourable consideration could be given to a relationship—personally I have batted that around in my mind as well—between pricing it in relation to income and some type of a formula basis such as that, which in turn takes away some additional powers of the minister or the government of the day as to the quotas they would actually set. I see no great objection to that. How would you see that? Suppose we spend 2 per cent of our income on beef, or meat, at the moment. You say if that percentage went up to 2.1 per cent, or whatever the case was, that would trigger the signal price.

Mr. Gracey: We do have 30 years' experience of that. In fact, it is not 2 per cent but 2.5 per cent; that is the average expenditure over the last 30 years. This figure has fluctuated between a low of about 1.85 per cent, which is the desperate circumstances we were in 1976 and 1977, and up to, in short bursts, about 3 per cent. This is the difficulty with the signal price. I tried to indicate to Senator Molgat that we are not happy about it; we would like to look at it more closely; but it is certainly a step in the right direction. If it is determined that there be a signal price, it would have to be related to incomes. Our past experience tells us that beef prices have freely moved to something like 2.8 per cent to 3 per cent of consumer disposable income.

[Traduction]

tations de bœuf étaient maintenant de 30% plus élevées que ce que le permettraient les contingents actuels, à supposer que cette augmentation de 30% n'ait pas été constante mais échelonnée, croyez-vous que l'augmentation de 30% que nous connaissons actuellement aurait eu beaucoup d'effet sur les prix à la consommation?

M. Gracey: Sur les prix à la consommation?

Le sénateur Sparrow: Ou sur les prix de production, selon le cas.

M. Gracey: Comme vous le savez, c'est une question extrêmement complexe. Je vous répondrai que je ne le crois pas, mais vous me demanderez: pourquoi faut-il contrôler les importations? Je vous dirai alors que c'est une question de principe. Nous avons été tellement touchés en 1976. En outre, les conséquences psychologiques sont difficiles à évaluer. Quand le président Carter, en juin 1978, a augmenté les importations de 200 millions de livres, ce qui ne représentait qu'une livre par habitant, nous avons cru que le marché avait atteint un sommet et que nous connaîtrions probablement une baisse des prix. Cette mesure a effectivement entraîné une baisse brutale de \$6 à \$7 sur le marché américain. Normalement, une augmentation substantielle des importations ne devrait pas entraîner une dépression des prix, mais il est impossible de dire jusqu'à quel point l'effet psychologique qui en découle peut le faire.

Le sénateur Sparrow: Il me semble que si le producteur était conscient de l'existence de ce bill, s'il savait qu'on s'appête à subir une augmentation de 30% des importations, le risque d'une réaction immédiate serait grandement diminué; les producteurs tiendraient compte de cette possibilité. Il me semble qu'à long terme, un accroissement de 30% des importations aurait tendance à provoquer un nivellement des prix ou, du moins, à les empêcher de monter plus haut, conformément à l'objectif que nous poursuivons. Je crois qu'il faudrait envisager d'établir certains liens—personnellement j'ai tenté de m'en convaincre—entre l'établissement de prix en fonction des revenus et l'établissement d'une formule du genre de celle qui est proposée ici, qui, par ailleurs, priverait le ministre ou le gouvernement actuel du pouvoir d'imposer d'autres contingents. Vous n'y voyez pas trop d'objections, je présume. Qu'en pensez-vous? Supposons que nous consacrons 2% de notre revenu à l'achat du bœuf, ou de la viande, actuellement. Vous prétendez que si ce pourcentage atteignait 2.1% ou un autre niveau, cette mesure aurait pour effet de provoquer l'établissement d'un prix critique.

M. Gracey: Trente ans d'expérience nous renseignent à cet égard. En réalité, il ne s'agit pas de 2%, mais bien de 2.5%; c'est ce qui s'est dépensé en moyenne au cours des 30 dernières années. Cette proportion a varié entre 1.85% pendant les mauvaises années de 1976 et de 1977, et le niveau record de 3%. Voilà le problème que pose l'établissement d'un prix critique. J'ai essayé d'expliquer au sénateur Molgat que cette solution ne nous plaisait pas; nous aimerions y regarder de plus près; mais il s'agit malgré tout d'une mesure dans la bonne voie. Si l'on décide de fixer un prix critique, celui-ci devra l'être en fonction des revenus. En outre, je crois que notre expérience nous a appris que le prix du bœuf a librement accaparé quelque 2.8 à 3% du revenu disponible du consommateur.

[Text]

If is very important that we allow prices to advance. This may seem in the short term to be bad news to consumers, but right now this is a very critical time in the beef industry, when producers are trying to make up their minds whether or not they should retain heifers and cows for herd expansion, which is the only possible way we will get increased supplies three or four years down the road. They must receive a signal from the market to do that, and that signal comes in the form of higher prices. We very much support Mr. Horner's "tight-lid" policy. Any statement today that imports were to be substantially increased would cause those fellows with cows, who are just on the point of making a decision, with the breeding season three months away, to make a negative decision. We cannot stay right at that 2.5 per cent. We have to let the prices strengthen.

Senator Roblin: I have two or three points I should like to place before the witness. I must admit that some of the things he is objecting to were identified in the debate in the Senate as being likely areas where we would require further study. One in particular, of course, is the question of whether we should allow the price system to work unobstructed by measures of the kind in this bill. Would I be right in thinking, after listening to you, that your basic position is that the price system should be allowed to work unhindered, either by a tariff with the United States or by a quota system with respect to imports from the three countries that supply our market? That is your basic position, is it?

Mr. Gracey: That is the basic position.

Senator Roblin: And that is how you justify your position on live cattle?

Mr. Gracey: Yes.

Senator Roblin: When you move into the area where we do have quotas, how do you feel about that? Would you basically prefer to do without them, or do you think a quota system would be useful?

Mr. Gracey: I think we must clarify our basic position, which I did state. It was that Canadian cattlemen stand to be as free traders as any other importing nation with a substantial beef industry of its own. The difficulties we got into in 1976 were because we had no quotas. We did have a tariff. Europe and Japan had previously shut their borders to offshore imports, our very severely restricted them; the United States had its meat import law. As a consequence of that, we received a substantial increase in beef imports, and in addition at discount prices from one major supplier. That has taught us a lesson. We may well be free traders, but we cannot afford, with 24 million consumers, to be the only free trader. That is our position. On tariffs it is the same position, that we will have to have tariffs that are equal to those of other nations especially the USA. That is being discussed in the GATT negotiations now. I think you are asking whether or not we would favour the complete removal of tariffs, not unilaterally.

[Traduction]

Il est très important que nous laissons monter les prix. Cela semble, à court terme, nuire au consommateur, mais l'industrie du bœuf connaît une situation très critique car les producteurs ont peine à décider s'ils doivent conserver leurs génisses et leurs vaches pour la reproduction, seul moyen d'augmenter les approvisionnements dont nous aurons besoin dans trois ou quatre ans. Le signal doit venir des marchés et il ne se concrétisera que sous la forme de prix majorés. Ainsi, nous souscrivons fortement à la politique de resserrement souhaitée par M. Horner, mais, à l'heure actuelle, toute déclaration annonçant une augmentation substantielle des importations amènerait les éleveurs de bovins à quelques mois de la saison de reproduction qui se demandent ce qu'ils doivent faire, à prendre une décision négative. Nous ne pouvons maintenir cette proportion de 2.5%. Il nous faut laisser les prix se raffermir.

Le sénateur Roblin: J'aimerais signaler au témoin deux ou trois points. Je dois admettre qu'un des points auxquels il s'oppose a fait l'objet de discussions au Sénat et qu'on en a conclu qu'il faudrait l'étudier davantage. A cet égard, il convient certes de se demander si nous devrions laisser les prix flotter librement grâce aux mesures qui sont proposées dans ce bill. Ai-je raison de penser, après vous avoir entendu, que vous croyez vraiment qu'il ne faudrait pas entraver le flottement des prix, par l'imposition de droits de douanes sur les importations américaines ou par l'établissement d'un régime de contingentement sur les importations des trois pays qui approvisionnent notre marché? Telle est votre position fondamentale, n'est-ce pas?

M. Gracey: C'est juste.

Le sénateur Roblin: C'est ainsi que vous justifiez votre position concernant les bovins sur pied?

M. Gracey: Oui.

Le sénateur Roblin: Lorsque vous vous retrouvez aux prises avec des contingents, comment réagissez-vous? Préfereriez-vous essentiellement ne pas y être assujettis ou croyez-vous que le contingentement peut être utile?

M. Gracey: Je pense que nous devrions préciser notre position fondamentale, c'est ce que j'ai fait. Les éleveurs canadiens veulent autant bénéficier du libre-échange que les éleveurs des autres pays importateurs possédant une importante industrie bovine. Les difficultés auxquelles nous avons fait face en 1976 découlaient de l'absence de contingents. Il y avait cependant un tarif douanier. L'Europe et le Japon avaient auparavant fermé leurs frontières aux importations ou encore avaient imposé des restrictions très sévères; les États-Unis avaient adopté leurs propres lois en matière d'importation de viande. Par conséquent, il y a eu au pays une augmentation importante des importations de bœuf; en outre, ces produits étaient vendus à rabais par un fournisseur important. Nous avons appris notre leçon. Nous pouvons être régis par les principes du libre échange, mais nous ne pouvons nous restreindre uniquement à cela avec un marché de 24 millions de consommateurs. C'est notre position. En ce qui concerne le tarif douanier, notre

[Text]

Senator Roblin: No. I think I get your position a little clearer. I suppose you really have two problems. One is in connection with the United States trade, in which you certainly would not like to be in a more protective position than the Americans are, with particular reference to the movement of live cattle. The other is in connection with the other two suppliers that use our mark. Therefore, you would be in favour of some form of quota on a non-live cattle meat trade. I have got that.

Mr. Gracey: In fact, they are now imposed upon us. As you know, our access to the United States is under quota control on beef, and we also apply quotas to the Americans on beef coming in.

Senator Roblin: Except for live animals.

Mr. Gracey: Just on beef.

Senator Roblin: My second point has to do with the main thrust of the bill, which I interpret, I hope fairly accurately, as being an effort to codify the rules under which quotas are set. I think the objection has been that in the past this has been really decided by the minister from time to time, and as a result it has led to some misunderstanding and confusion. How do you feel about that issue? Do you think there is merit in codifying the terms under which quotas are going to be set?

Mr. Gracey: Definitely. We concur with the Senate on that, that the basic issues are population, production and consumption. On production, it is a counter-cyclical position.

Senator Roblin: Speaking for myself, I think that any advice you could give us on how we could devise a counter-cyclical application of the setting of quotas would be entirely welcome, because that seems to be the nub of the problem. How can we get this thing adjusted so that it works in a counter-cyclical manner, and therefore is as helpful as possible to beef producers in the country? I leave that question with you, in case you can help me at any rate.

The third point I have in mind has to do with consumer representation. I am sure that before the committee gets through we will be hearing from consumers interested in the price situation. Your idea, that the signal price system would be improved if it were defined a little more clearly, is an interesting one, particularly your suggestion that it be related to a general cost index of one sort or another. If you have any suggestions you can offer us—or me, for I cannot speak for the committee—as to how that signal price, if the concept is accepted, could be best defined, that might help us in our deliberations.

[Traduction]

position ne varie pas: nous aurons un tarif égal à celui imposé par les autres pays et surtout par les États-Unis. Cette question fait partie des négociations du GATT. Selon moi, vous demandez si oui ou non nous serions en faveur de la suppression totale des tarifs, à condition que ce ne soit pas fait unilatéralement.

Le sénateur Roblin: Non. Je pense que je comprends un peu mieux votre position. Selon moi, vous avez en fait deux problèmes. Le premier concerne le commerce avec les États-Unis: à cet égard, vous ne désirez certainement pas avoir des mesures plus protectionnistes que les États-Unis, surtout en ce qui concerne les bovins sur pied. Le deuxième problème est relié aux deux autres fournisseurs qui transigent sur nos marchés. Nous serions par conséquent en faveur d'une certaine forme de contingentement en ce qui concerne les échanges de viande de bœuf. J'ai bien compris cela.

M. Gracey: En fait, ces mesures nous sont imposées. Comme vous le savez, nos transactions sur le marché américain sont régies par des contingents sur le bœuf, et la même chose vaut pour les Américains.

Le sénateur Roblin: Il y a une exception pour le bétail sur pied.

M. Gracey: Cela vaut uniquement pour le bœuf.

Le sénateur Roblin: Mon deuxième point porte sur le principal objectif de ce projet de loi. Selon moi, et j'espère en avoir une interprétation passablement juste, ce projet de loi vise à codifier les règles dans le cadre desquelles les contingents sont fixés. A mon avis, l'objection qu'on a opposée est que, par le passé, cette question relevait en fait du ministre, ce qui a entraîné des malentendus et une certaine confusion. Que pensez-vous de cette question? Croyez-vous qu'il vaille la peine de codifier les règles dans le cadre desquelles les contingents seront fixés?

M. Gracey: Assurément. Nous appuyons la position du Sénat à cet égard: les principales questions sont la population, la production et la consommation. En ce qui concerne la production, c'est une question acyclique.

Le sénateur Roblin: Quant à moi, je pense que tous les conseils que vous pourriez nous donner sur la façon d'imaginer une application acyclique des contingents, nous rendraient énormément service. C'est en effet l'essentiel du problème. Comment pouvons-nous ajuster ces contingents pour qu'ils fonctionnent d'une façon acyclique et qu'ils soient par conséquent aussi utiles que possible aux producteurs de bœufs canadiens? Je vous laisse le soin de répondre à cette question au cas où vous pourriez m'être utile.

Le troisième point auquel je pense porte sur la représentation des consommateurs. Avant que le Comité n'ait terminé l'étude de ce projet de loi, je suis sûr qu'il aura eu l'occasion d'entendre les témoignages de consommateurs que la question des prix intéresse. En outre, si vous pouviez éventuellement la définir un peu plus précisément, je crois que votre théorie selon laquelle il serait possible de préciser la fixation d'un prix critique, serait intéressante. Je veux parler plus particulièrement de votre suggestion de rattacher ce prix critique à un quelconque indice du coût de la vie. N'hésitez pas à nous présenter des proposi-

[Text]

The point I want to put to you, however, goes further than that. In connection with the concept of a signal price itself, I think the reason for having such a thing in the bill was to give some assurance to the consumer interests that this would not be used as a device to manipulate unfairly the price of meat. That is a very important public relations and public interest factor to take into account.

I would be grateful for any ideas you might have as to how we could associate the consumer interest with the quota-setting mechanism which is expected, at least in some degree, to have a reference to pricing. Although if you look at it technically you might find it is not all that significant, it certainly would be significant in the public mind. Can you help us with this producer-consumer confrontation, if I may use a strong expression?

Mr. Gracey: I think that is right. If the signal price idea cannot be removed, we will come back with an argument on the prices and incomes side. Furthermore, we cannot pretend to speak for consumers or tell you what they think, but we have been meeting with them. We have had very frank discussions with consumers about this whole issue and we have kept them informed right through the matter as to what our developing thoughts are.

About a month ago Garry Benoit met them and presented our views. I would surely want the consumers to qualify this, but I think it is fair to say that they are in favour of some long-term policy that would be fair to both producers' and consumers' interests.

Senator Roblin: I daresay that if you wish to give us that further information, the opportunity, Mr. Chairman, is wide open.

One point that probably relates to a previous question has to do with the concept that the minister should intervene from time to time to change the quotas. Apparently, if I take your meaning correctly, as in his good judgment he ought to do so, rather than having any sort of public machinery by which he would not be instructed to do something except that which would trigger a consideration of the problem. What he did after that would naturally be in his ministerial discretion. I must say I rather fancy the idea of having some rule indicating to the minister, "Now is the time you have to look at this thing," rather than just leaving it open.

If that were incorporated and acceptable to your view, it might help stability in the industry. I can see the point you are making, that if we make noises about interfering too much in the price systems people who are raising animals will begin to get nervous and say, "Why should I bother with all this trouble, because it is so uncertain?" I would have thought that the idea of having a rule that would govern whether or not the minister would look at prices would be more stabilizing than destabilizing, but I would like your view on that.

[Traduction]

tions . . . ou plutôt à me présenter des propositions, car je ne peux pas parler au nom des membres du Comité . . . quant à la façon de définir le prix critique, si toutefois ce principe est accepté; je pense que vos propositions pourraient nous être utiles dans nos délibérations.

Ce que je veux vous faire comprendre a cependant une plus grande portée. Je pense que ce prix critique a été inclus dans le projet de loi afin de garantir au consommateur que le principe ne servirait pas à trafiquer le prix de la viande; c'est un facteur très important de relations publiques et d'intérêt public dont il faut tenir compte.

Je vous saurais gré de me transmettre toutes vos théories concernant les façons dont nous pourrions associer les intérêts du consommateur au mécanisme de fixation des contingents qui, dans une certaine mesure du moins, devrait tenir compte de la fixation des prix. Cependant, si vous envisagez cette question sur le plan technique, vous vous rendrez compte que ce n'est pas tout aussi important, mais que le public y attache sans aucun doute une importance. Pourriez-vous m'apporter des renseignements utiles en ce qui concerne l'affrontement entre les producteurs et les consommateurs, si vous me permettez d'utiliser une expression aussi forte?

M. Gracey: Je pense que c'est exact. Si le prix critique ne peut pas être supprimé, nous soumettrons des propositions faisant valoir les prix et les revenus. De plus, nous ne pouvons pas prétendre parler au nom des consommateurs ni vous dire ce qu'ils pensent. Nous les avons cependant rencontrés. Nous avons abordé très franchement avec eux toute cette question et nous n'avons pas cessé de leur transmettre nos différentes théories à cet égard.

Garry Benoit les a rencontrés il y a un mois et leur a présenté notre point de vue. J'aimerais certainement que les consommateurs nous fassent connaître leurs observations, mais je pense qu'il est juste de dire qu'ils sont en faveur d'une politique à long terme qui serait équitable à la fois pour les producteurs et les consommateurs.

Le sénateur Roblin: Enfin, si vous le voulez bien, Monsieur le président, c'est l'occasion toute désignée de nous donner ces renseignements.

Un point qui se rapporte probablement à une question soulevée précédemment concerne le concept selon lequel le ministre devrait quelquefois intervenir pour changer les contingents. Si je vous comprends bien, c'est ainsi qu'il devrait procéder, plutôt que de se fier à un système public qui ne l'obligerait pas à obéir à certaines règles mais qui entraînerait un examen de la question. Ses autres décisions seraient évidemment dictées par son pouvoir discrétionnaire. J'avoue que je ne m'opposerais pas contre l'établissement d'un règlement obligeant le ministre à agir d'une façon déterminée en certains cas, plutôt que de le laisser libre dans toutes ses décisions.

Je crois que si cette mesure était introduite et adoptée, elle pourrait peut-être stabiliser l'industrie. Je vous comprends, lorsque vous dites que, si nous voulons apporter trop de modifications au système des prix, les éleveurs commenceront à se demander si le jeu en vaut la chandelle, puisque tout cela est tellement incertain. J'aurais cru que l'introduction d'un règlement établissant que le ministre avait droit de regard sur les prix aurait exercé une action plutôt stabilisatrice, mais j'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

[Text]

Mr. Gracey: I think there should be some guidelines with regard to the minister's intervening, and we are not sure if it should be the minister himself or the cabinet that should intervene. We have learned some lessons from the Americans' experience in this regard. The Americans attempted in 1978 to revise the American Beef Import Act and to take away from the President all Presidential discretion. In other words, the law would be complete and could not be challenged. The President refused to sign that bill and indicated, at the same time, that should they leave him some discretion he would be happy to sign a counter-cyclical bill. That means to us that it appears in the American experience that some discretion has to be left with the American Government's Executive Branch to suspend the bill at their pleasure and after due deliberations. I am frankly tied up on whether that kind of thing should be done here or whether there should be a price signal. We are back to the price signal again.

Senator Roblin: It would seem to me that the situation is so volatile that you would need to have a point where Executive action could be taken without reference to Parliament, I suppose. What I am really trying to say is that you can cut down a little bit on the uncertainties of that Executive action by saying that the minister would not look at Executive action until certain factors had been taken into account.

Mr. Gracey: This suggests that we have work to do on both sides of the table. We would like to see some elaboration as to what the price signal means, and you would like from the industry some views on what might be acceptable.

Senator Roblin: That is correct.

Senator Olson: I should like to focus on this signal price. Part of the question I was going to ask has been answered in the response to Senator Roblin's questions. If I understand your brief correctly, you are opposed to a signal price but, if we are to have a signal price, you want it related not only to prices but also to disposable incomes. Assume for a moment that you have your first choice, that there is no signal price at all. I wonder what concept you have in mind that would give authority on a predetermined basis to the government, or to whatever minister is administering these quotas, to find authority, outside of just complete discretion to change, in the event that there is a very real shortage of one of the categories of beef described in this bill. For example, you mentioned that producers are waiting for signals as to whether or not they should increase female stock. Suppose in fact they do that. I happen to believe they will, sooner or later, perhaps even in 1979. There will be a significant hold-back of female stock which will immediately short the market of certain categories. The shortage will continue until they are satisfied that they have built up the female stock to a point where they can start selling the tonnage that comes from female slaughter—whether old cows, young heifers, or whatever.

If that happens, it seems to me that it is logical to assume that there is going to be a severe shortage, as has already shown up, of so-called "hamburger meat". Many of the consumers are fast-food outlets that do not believe there is an alternative to the

[Traduction]

M. Gracey: Je crois que certaines lignes de conduite devraient être établies en ce qui concerne l'intervention du ministre et nous ne savons pas au juste si ce devrait être le ministre lui-même ou le cabinet qui devrait intervenir. En ce sens, l'expérience des États-Unis nous ont été profitable. En 1978, les Américains ont tenté de modifier la *American Beef Import Act* et de retirer au Président tous ses pouvoirs discrétionnaires. En d'autres mots, la loi serait absolue et incontestée. Le Président a refusé de signer ce bill et a en même temps indiqué que, si on ne lui laissait pas un certain pouvoir, il serait heureux de signer un bill contre-cyclique. L'expérience américaine nous fait croire qu'un certain pouvoir doit être laissé à l'exécutif de ce pays pour suspendre l'application de ce bill après mûre réflexion. Je me demande vraiment si l'on pourrait agir de la même façon ici ou si l'on devrait pas avoir un prix critique. Nous en revenons encore à la question du prix critique.

Le sénateur Roblin: La situation semble tellement floue que des dispositions réglementaires pourraient probablement être envisagées que l'on ait recours au Parlement. Ce que je veux dire, c'est que vous essayez d'amoindrir les incertitudes de ces dispositions en disant que le ministre ne pourra les prendre en considération que lorsqu'on aura tenu compte de certains facteurs.

M. Gracey: Ceci laisse entendre que nous avons du travail à faire dans les deux sens. Nous aimerions connaître davantage le sens du terme «prix critique» et vous voudriez que l'industrie vous dise ce qui serait acceptable.

Le sénateur Roblin: C'est exact.

Le sénateur Olson: J'aimerais que l'on étudie la question du prix critique. On a répondu à une partie de la question que je voulais poser suite aux questions du sénateur Roblin. Si je vous comprends bien, vous vous opposez au prix critique, mais, s'il est adopté, il doit se rapporter non seulement aux prix mais aussi aux revenus disponibles. Imaginez que la situation est telle que vous la voulez mais qu'il n'existe aucun prix critique. Je me demande de quelle façon on pourrait accorder d'avance un certain pouvoir au gouvernement ou au ministre qui s'occupe de ces contingents et qui serait autorisé à apporter des changements au cas où l'on manquerait d'une des catégories de bœuf décrites dans le présent bill. Par exemple, vous avez mentionné que les producteurs attendaient qu'on leur indique si le nombre de vaches devrait augmenter. Supposons qu'ils en décident ainsi. Je crois que c'est ce qu'ils feront, tôt ou tard, peut-être même en 1979. On immobilisera alors une partie du marché des vaches, ce qui privera immédiatement le marché de certaines catégories. Il en sera ainsi, tant que les éleveurs ne seront pas certains d'avoir une réserve suffisante de vaches jusqu'à ce qu'ils puissent commencer à vendre la viande qui provient de l'abattage des vaches, qu'il s'agisse de vieilles vaches, des génisses ou d'autres catégories.

Dans ce cas, il est logique de penser que nous manquerons encore de «viande à hamburger». Un grand nombre de clients sont des restaurants-minute qui ne croient pas que l'on puisse remplacer la catégorie, la qualité et l'âge de la viande dont ils se

[Text]

type, the quality and, indeed, the age of meat they are using in hamburger, and the shortage becomes acute—to the point where the price goes up, up and up. I wonder if it is in the long-term interest of the beef industry to have them price themselves so badly out of that market that substitutes are sought even more diligently than they are now. If it is not to be a price signal. Could you explain what other signal would give predictability as to when this will happen, and on what basis will this be administered?

Mr. Gracey: The first answer is that the job should be accomplished before the start of the import year. I agree with you that as we enter this stage of the beef cycle, somewhere along the line we will see a marked reduction in female slaughter as the herds are rebuilt.

Had this bill been in place before the start of 1979, of course it would have been necessary to make an assessment of what the market would be in 1979, and that might well have resulted in a quantum increase in imports. The first part of your question will be taken care of to the extent that the minister is able, with consultation, to judge marketings in the coming year. Assuming we are correct, there will be no problem.

On the second part of your question, if we are incorrect or if there is an even greater shortage in the short run than we anticipated, I think we will operate as we have operated over the past three years. The minister, we hope, would signal the industry that he is having some problems and ask the organizations that represent cattle industries to consult with him on what to do and on whether or not it would be appropriate to increase imports during the import year. I would suggest to you that we would be open to that kind of discussion.

Senator Olson: Some of these producers invested in female stock. I am supposing what happens, and what likely happens, is that many of them make the decision at the same time. If that is the case, that will be followed by industry paying high prices for these females. Would they not cry foul if the minister opened the quota because, in fact, what they were doing was showing a shortage in the market for a certain category of beef? I am saying that this would create a real shortage and not an artificial one. I know "artificial" is not the right word to use, but would this not create a shortage in the kind of beef that has traditionally found its way through the system?

Mr. Gracey: They would not cry foul with respect to the increase that was permitted, if the bill were in place and if we had anticipated correctly what the markets would be. I suppose your question is whether or not they would cry foul because of the supplemental increase.

Senator Olson: Because they shorted the market some more because of the decisions we just talked about.

Mr. Gracey: In an attempt to expand the herd?

[Traduction]

servent pour faire des hamburgers et ce qui va arriver, c'est qu'on manquera tellement de ce type de viande que les prix vont monter en flèche. Je me demande si, à long terme, l'industrie du bœuf a intérêt à s'exclure du marché par suite de prix non-compétitifs, au point que l'on recherche encore plus activement qu'on ne le fait à l'heure actuelle des produits de remplacement. Si ce n'est pas un avertissement de prix, pourriez-vous expliquer quel autre avertissement annoncera quand cela se produira et de quelle façon cela sera administré?

M. Gracey: La première réponse est qu'une partie du travail devra être accomplie avant le début de l'année d'importation. Je conviens avec vous que quand nous nous engageons dans cette étape du cycle du bœuf, nous assisterons, à un moment donné, à une diminution marquée de l'abattage des vaches, au fur et à mesure que les troupeaux seront reconstitués.

Si le présent bill avait été en place avant le début de 1979, il aurait été bien entendu nécessaire de faire une évaluation de ce que serait le marché en 1979, ce qui aurait pu très bien entraîner une augmentation du quantum des importations. Il sera répondu à votre première question dans la mesure où le ministre pourra, après consultation, juger de la situation de la commercialisation pour l'année qui commence. En présumant que nous ne nous trompons pas, il n'y aura pas de problème.

En ce qui concerne la deuxième partie de votre question, si nous nous trompons ou si la pénurie à court terme dépasse nos prévisions, je pense que nous procéderons de la façon dont nous l'avons fait au cours des trois dernières années. Nous espérons que le ministre avertira l'industrie qu'il rencontre quelques problèmes et demandera aux organismes qui représentent l'industrie du bétail d'avoir des consultations avec lui pour déterminer ce qu'il y a à faire et s'il est opportun ou non d'augmenter les importations pendant l'année d'importation. Nous serions prêts à accueillir favorablement ce genre de discussions.

Le sénateur Olson: Certains producteurs ont investi dans les troupeaux de vaches. Je présume que ce qui se produit, et qui est susceptible de se produire, est qu'un grand nombre d'entre eux ont pris la décision en même temps. Si tel est le cas, l'industrie paiera des prix élevés pour ces vaches. Ne reprocheraient-ils pas au ministre d'élargir le quota pour la simple raison qu'il démontrait qu'il y avait une pénurie sur le marché pour une certaine catégorie de bœuf? Je précise que cela entraînerait une pénurie réelle et non une pénurie artificielle. Je sais que le mot «artificiel» n'est pas approprié, mais cela n'entraînerait-il pas une pénurie du genre de bœuf qui a été traditionnellement en vogue dans le système?

M. Gracey: Ils ne reprocheraient pas l'augmentation autorisée si le bill était en place et si nous avions prévu correctement la situation du marché. Je suppose que votre question est de savoir s'ils formuleraient ou non des reproches par suite de l'augmentation supplémentaire?

Le sénateur Olson: Parce qu'ils pourraient créer une baisse sur le marché par suite des décisions dont nous venons de parler?

M. Gracey: En essayant d'agrandir le troupeau?

[Text]

Senator Olson: Yes.

Mr. Gracey: I would think they would cry foul if there were no consultation before the increase was announced. I believe the producers take the same view of things as you do. They recognize that in the long run it is not in their best interest to short the market seriously. Therefore, within the context of a fair and reasonable beef import law, and under some understanding or agreement that there would be consultation, the outcry would be less violent than if the government summarily increased imports, as was done in 1978 in the United States.

Senator Olson: Even if there were some consultation and even if someone paid \$1.10 or \$1.25 for heifers and the minister and some advisers got together and decided that Canada needed more of a certain class of beef, following on the scenario you explained, that happened in the United States when the President opened the quota by 200 million pounds, I think this was described as having had a psychological, depressing effect, that came over the market to the tune of six or seven cents a pound, live weight, very quickly.

I am interested in this, because if we do not use price as a signal that is predictable and, therefore, known at the beginning of each calendar year, or whatever cycle we are talking about, I wonder whether you have any other suggestion. If we do not have something in the bill or in the statutory or predictable provisions, then you will leave it to a certain amount of discretion.

Mr. Gracey: Are you suggesting that if there were a price criteria the outcry would be less?

Senator Olson: I think that in December had you predicted that cows were going to be selling at a certain price—I do not know exactly what the boneless beef price would be, but let us say around 60 cents—and had the price exceeded that, there might have been a little less of crying “foul” if it went over that price and triggered more import of that particular class of beef.

The facts, as we know them for the past two months or so, are such that the price went beyond that, even though it was not anticipated last December. I suppose the industry could say that when they get themselves in debt for new cattle that is what happens, that it would be a repetition of the accusation as to what happened in 1975.

Mr. Gracey: I think we should take that under advisement. I rather agree that there might be less of an outcry under that kind of an arrangement. I also should like to suggest that when and if the Senate is successful in getting the bill through, a bill with which we generally agree, then the cattlemen who have sought this kind of bill are in league or in accord with the government for doing so. We would have to accept some responsibility for the consequences and provisions of the bill.

[Traduction]

Le sénateur Olson: Oui.

M. Gracey: Je pense qu'ils formuleraient des reproches s'il n'y avait pas de consultations avant que l'augmentation ne soit annoncée. Je crois que les producteurs pensent comme vous. Ils admettent qu'à la longue il n'est pas dans leur intérêt de créer une pénurie sérieuse sur le marché. En conséquence, je pense que dans le contexte d'une loi juste et raisonnable en matière d'importation de bœuf, et étant entendu ou convenu qu'il y aurait des consultations, les protestations ne seraient moins violentes que si le gouvernement augmentait sans formalité les importations comme cela a été fait en 1978 aux États-Unis.

Le sénateur Olson: Même s'il y avait des consultations, et que les producteurs payaient \$1.10 ou \$1.25 pour les génisses et que le ministre et certains conseillers décidaient que le Canada a davantage besoin d'une certaine catégorie de bœuf, d'après le scénario que vous avez décrit et qui s'est produit aux États-Unis lorsque le président a augmenté le quota de 200 millions de livres, je pense que cela aurait un effet psychologique déprimant sur le marché et entraînerait rapidement une baisse de six ou sept cents la livre du poids vif.

Cela m'intéresse parce que, si nous n'utilisons pas le prix comme un indice prévisible et, en conséquence connu, au début de chaque année civile, ou de n'importe quel cycle dont nous parlons, je me demande si nous avons d'autres suggestions. Si nous n'avons pas quelque chose dans le bill, dans les lois ou dans les dispositions prévisibles, nous laissons une certaine liberté de décision.

M. Gracey: Donnez-vous à entendre que s'il y avait un critère en matière de prix il y aurait moins de protestations?

Le sénateur Olson: Je pense que si, en décembre, vous aviez prédit que les vaches allaient se vendre à un certain prix, et je ne sais pas exactement quel aurait été le prix du bœuf désossé, mais disons qu'il se situerait aux environs de 60 cents et si le prix avait été supérieur, il y aurait peut-être eu moins de protestations si nous avions dépassé ce prix et accru les importations de bœuf de cette catégorie.

Les faits, tels que nous les connaissons depuis deux mois environ, sont tels que les prix ont dépassé ce niveau, bien qu'on ne s'y attendait pas en décembre dernier. Je suppose que l'industrie pourrait déclarer que, lorsqu'elle s'est endettée pour faire l'acquisition de bétail nouveau, que c'est ce qui s'est produit, et que ce serait une répétition de l'accusation portée en 1975.

M. Gracey: Je pense que nous devrions examiner cela attentivement. Je suis d'accord qu'il pourrait y avoir moins de protestations en vertu d'un arrangement de ce genre. J'aimerais également laisser entendre que si le Sénat réussit à faire adopter le bill, avec lequel je suis d'accord en général, les éleveurs qui ont recherché ce genre de bill sont ligüés ou en accord avec le gouvernement en ce qui concerne cet objectif. Nous devons accepter une certaine responsabilité pour les conséquences et les dispositions du bill.

[Text]

We can tell you that we will, as Senator Roblin suggested, take the question of signal pricing under further advisement and report back to you.

Senator Olson: On the matter of who is going to administer the quota control, whatever the quotas are, you are suggesting it would be better if the country supplying Canada were to administer the so-called quota rather than having Canada do it as an importing nation? I know that is done in the United States and I know it was tried in Canada, more or less successfully in some cases, and unsuccessfully in other cases. I wonder if you would not agree that that method was used both by Canada and the United States because of our commitments to GATT. If we are going to set out a new regime, where there may be different provisions in what importing countries can do under the terms they previously agreed to, then I wonder if it might not be better for us to do it ourselves, providing those things are known and agreed to in advance.

Mr. Benoit: I can comment on that. Certainly the United States has used this type of mechanism. They have the 10 per cent club in their beef import law, that encourages supplying countries to restrain their exports voluntarily. That quite nicely keeps them out of GATT. It is not legal to have quotas in GATT, unless it is an emergency situation and they can be justified under Article 19, or if Canada were to have supply management quotas it would be justifiable under Article 11.

With the exception of one or two months at the tail end of 1976, the United States has always been successful in getting their supplying countries—and they have 12 or 13—to control voluntarily their supplies into that country. We have been using a similar mechanism without the use of the 10 per cent club since 1976—that is to say, in 1977, 1978 and 1979—in Canada. We do not have quotas as such. Suppliers are voluntarily restraining themselves. But I think we are on dangerous ground, because we have not approached suppliers with, "If you force us to use quotas, you might get less." We have been more open or above board in saying, "This is the level we think we should have coming in," and I think we have been able to convince supplying countries to restrain to that extent. I am suggesting that the American system in their meat import law of 1964 has worked quite well. It has kept them out of GATT and it is quite clever as a tool, and should be a part of any new meat import law that we design.

Senator Olson: Going one step further, if we go into another GATT arrangement, this meat import law would be in place by the time we entered into those negotiations and subsequent agreements. While I have an appreciation for why it was done,

[Traduction]

Nous pouvons nous dire que nous le ferons, comme l'a laissé entendre le sénateur Roblin, que nous procéderons à un examen attentif de la question de l'avertissement des prix et que nous vous rendrons compte.

Le sénateur Olson: Quant à savoir qui va assurer l'application des contingentements, quels qu'ils soient, vous voulez dire qu'il serait préférable que le pays fournisseur assure l'application des contingentements au lieu que le Canada s'en charge en tant que pays importateur? Je sais qu'on procède ainsi aux États-Unis, et je sais qu'on a essayé cette méthode au Canada, avec plus ou moins de succès dans certains cas; dans d'autres cas, on a eu moins de succès. Je me demande si vous ne seriez pas d'accord pour dire que cette méthode a été employée par le Canada et les États-Unis à cause de nos engagements dans le cadre du GATT. Si nous instaurons un nouveau régime qui comportera des dispositions différentes prévoyant ce que les pays importateurs peuvent faire en vertu des conditions acceptées antérieurement, je me demande alors s'il ne serait pas préférable que nous agissions nous-mêmes, pourvu que toutes les conditions soient connues et acceptées d'avance.

M. Benoit: J'aurais un mot à dire là-dessus. Il est certain que les États-Unis ont utilisé ce genre de mécanisme. Dans leurs lois sur l'importation de la viande de bœuf il y a le «club des 10%» qui encourage les pays fournisseurs à limiter volontairement leurs exportations. Cela leur permet commodément de ne pas faire intervenir le GATT. Dans le cadre du GATT, il n'est pas légal d'imposer des contingentements, sauf dans des cas d'urgence, et quand ils peuvent être justifiés en invoquant l'article 19. Si le Canada décidait de fixer des contingents pour gérer les approvisionnements, il pourrait justifier sa décision en invoquant l'article 11.

Sauf pendant un ou deux mois pendant le dernier trimestre de 1976, les États-Unis ont toujours réussi à convaincre leurs fournisseurs, et il y en a 12 ou 13, à limiter volontairement leurs exportations vers ce pays. Depuis 1976 nous avons utilisé un mécanisme semblable sans avoir recours au «club des 10%», notamment en 1977, 1978 et 1979. Nous n'avons pas de contingentements proprement dits. Les fournisseurs limitent volontairement leurs exportations vers le Canada. Mais je pense que nous sommes sur un terrain dangereux parce que nous n'avons pas encore dit à des fournisseurs: «Si vous nous obligez à appliquer des contingentements, il est possible qu'ils soient plus réduits». Nous avons été plus francs en déclarant: «C'est le niveau des importations qu'à notre avis nous devrions recevoir.» et je pense que nous avons été en mesure de convaincre les pays fournisseurs de limiter leurs approvisionnements à ce niveau. A mon avis, le dispositif américain prévu dans la loi de 1964 sur l'importation de la viande a donné de bons résultats. Il leur a permis de se tenir en dehors du GATT et c'est un dispositif très ingénieux; toute nouvelle loi sur l'importation de la viande que nous élaborerons devraient prévoir le même genre de mécanisme.

Le sénateur Olson: En allant un peu plus loin, si nous concluons une autre entente dans le cadre du GATT, cette loi sur l'importation de la viande aurait déjà été mise en place lorsque nous entreprendrions ces négociations et conclurons ulté-

[Text]

the American import law was passed in 1964 and so that meat import law was in place prior to the GATT arrangements. I am speaking now of the latest round. And that was known. Ours was not, and we made some commitments that we would not impose meat import laws except under certain conditions. It may be that, if this bill passes, the government would feel obliged to hold it more or less in abeyance until the present round of GATT is completed. I am not sure about that, but it seems to me that that is one route the government could take. When they go to make final commitments as to what they are going to do about trade in GATT, it would be known that this law is here. I am just wondering whether we would not have a more manageable situation if we looked after what we say our law is going to be, rather than by saying to Australia and New Zealand, "This is our law, but we expect you to enforce it."

Mr. Benoit: Well, the American law is such that if supplying countries do not control the supply, they do. It is in everybody's interest to have the meat flowing in an orderly fashion and controlled by the supplying countries. It is a desirable situation for all concerned. For those reasons we would be willing to allow an additional level above what the quotas would be, so that supplying countries would agree to it. It is a desirable situation. Certainly we should at all times be running a check on it, to make sure that it does not get out of hand. We are currently doing that with the Export and Import Permits Act in issuing export and import permits, so that we have a very close control on it.

There is one other point I would like to make, related to the current round of GATT negotiations. Supplying countries are as interested as we are, in coming up with what they call long-term guaranteed minimum access. This enables them to see very clearly what the rules of the game are going to be down the road. In that context they are willing to pay for that sort of concession in the trade negotiations. We have encouraged our government to work towards that sort of situation where Australia and New Zealand, for example, would be guaranteed a reasonable minimum access, and in exchange for that would be willing to accept a meat import law in Canada that would impose a maximum. In other words, everybody would know that this is the absolute minimum and is the absolute maximum, and the import control formula would provide the year-to-year levels between those two boundaries. We think there is a real opportunity here to put the whole thing together, and it fits very well with the ongoing discussions in GATT right now. I think the time is ripe.

Senator Olson: I hope you are right. What it really boils down to is that we would offer them the administration to see that the quotas were adhered to. Behind that, we would reserve the right to impose Canadian law in Canada if they did not obey, or if they were a little uneven in the way they put it in here, even within the maximums and minimums you have talked about.

[Traduction]

riement des accords. Bien que je me rende compte des raisons pour lesquelles on a procédé ainsi, la loi américaine sur l'importation de la viande a été adoptée en 1964. Par conséquent, elle était déjà en vigueur avant la conclusion des ententes du GATT. Je veux parler maintenant des plus récentes négociations. Elle était connue. La nôtre ne l'était pas, et nous nous sommes engagés à ne pas appliquer de lois sur l'importation de la viande, sauf dans certaines conditions. Il est possible que si ce projet de loi est adopté, le gouvernement se sente obligé d'en différer l'application jusqu'à ce que les négociations actuelles dans le cadre du GATT soient achevées. Je n'en suis pas certain, mais il me semble que c'est une voie que le gouvernement pourrait suivre. Mais lorsqu'il prendra des engagements définitifs quant aux mesures qu'il prendra en matière d'échanges commerciaux dans le cadre du GATT, on saura que cette loi existe. Je me demande si la situation ne serait pas moins compliquée, si nous élaborons les dispositions que nous prévoyons, au lieu de dire à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande: «Voici notre loi, mais nous nous attendons à ce que vous en assuriez l'application».

M. Benoit: La loi américaine est telle que si les pays fournisseurs ne limitent pas leurs exportations, les États-Unis le font. C'est dans l'intérêt général que les exportations de viande soient régulières et que leur niveau soit contrôlé par les pays fournisseurs. C'est souhaitable pour tous les intéressés. Pour ces raisons, nous consentirions à accepter les quantités supérieures à celles qu'on fixerait par contingentement afin que les pays fournisseurs acceptent cette condition. C'est souhaitable. Il est certain que nous devrions constamment procéder à des vérifications pour nous assurer que les conditions sont respectées. Actuellement, c'est ce que nous faisons au moyen de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation en délivrant des permis d'exportation et d'importation, ce qui nous permet d'assurer un contrôle très rigoureux.

Il y a un autre argument que je voudrais présenter au sujet des négociations actuelles dans le cadre du GATT. Les pays fournisseurs sont aussi intéressés que nous à proposer ce qu'ils appellent l'accès minimal garanti à long terme. Cela leur permet de se rendre compte très nettement de ce que seront les règles du jeu. Dans ce contexte, ils consentent même à payer pour ce genre de concessions au cours des négociations sur les échanges commerciaux. Nous avons encouragé notre gouvernement à agir dans ce sens; par exemple, nous garantirions à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande un accès minimal raisonnable, et en échange ces pays consentiraient à accepter l'adoption d'une loi sur l'importation de la viande au Canada qui imposerait un maximum. Autrement dit, tout le monde saurait qu'il y a un minimum et un maximum absolu, et la formule de contingentement des importations fixerait les niveaux d'une année à l'autre entre ce seuil et ce plafond. Par conséquent, nous avons vraiment la possibilité d'organiser ce régime, et il s'accorde très bien avec les discussions en cours dans le cadre du GATT. Je pense que le moment est propice.

Le sénateur Olson: J'espère que vous avez raison. Cela revient effectivement à leur confier la tâche de veiller à ce que les contingentements soient respectés. Cependant, nous nous réserverions le droit d'imposer la loi canadienne au Canada s'ils ne la respectaient pas, ou si les niveaux des exportations étaient un peu inégaux, même à l'intérieur des limites que vous avez mentionnées.

[Text]

Mr. Benoit: This works very well with the Export and Import Permits Act. This is why in our brief we said that we are not necessarily wedded to including the actual mechanical control of imports and exports in the new meat import law. Probably the Export and Import Permits Act could work, providing the Minister of Agriculture tells us, or tells the people running that act, what the level would be. That is the case now. Policy decisions are made and the people administering the act get on with the job of controlling the flows accordingly. Imports of dairy products, eggs, turkeys and so on are all controlled by the Export and Import Permits Act. The allowable levels are decided elsewhere either by formula or as a government policy decision. The actual controlling mechanism and the issue of permits comes under the Export and Import Permits Act.

Senator Roblin: I have two points to raise. Senator Olson introduced a very important point here because we are all aware that the main thrust of the Tokyo Round has to do not so much with tariffs as with non-tariff barriers to trade, and that is what we are talking about here. I suppose we can hope that we will hear what the results are for Canada by mid-year. It would be rather surprising if the non-tariff barriers to trade in the agricultural sector were successfully attacked in the same vigorous way as they may be in some other areas. It is, however, a factor that we have to keep in mind.

I understand that Ambassador Warren has consulted widely with any industry that might be affected by the Tokyo Round. I have not heard what he said to the livestock industry. Perhaps our witnesses can give us some evidence as to what they told him.

The other point is that in looking at this formula for arriving at our quota, I rather suspect that it is going to be a quota that never comes down. It seems to me that it is ratcheted on the upward side, based upon consumption of domestic production. I do not know how it is going to work in the future, but it seems that from 1975 to the present it has been ratcheted continuously upward. Have you contemplated the effect of that over the next few years?

Mr. Gracey: The factors that relate to production, both in our proposals and in Bill S-13, work countercyclically, and that would tend to ratchet imports down during that stage of the beef cycle. I think it is correct to say that over the longer term imports would increase as population increased and if and as consumption increased.

We agree with the committee on the countercyclical aspect. In that stage of the beef cycle when supplies are increasing rapidly—and that, in our judgment, would be post-1986—there would be a concurrent decline in imports.

We have urged that in the current round of negotiations the government feel free to talk about and to offer guaranteed minimum access. As Mr. Benoit was saying, in return for that we

[Traduction]

M. Benoit: Cela réussit très bien avec la loi sur les permis d'exportation et d'importation. C'est la raison pour laquelle dans notre mémoire nous avons dit que nous ne tenons pas forcément à cette loi, y compris le contrôle des importations et des exportations que permet d'assurer la nouvelle loi sur l'importation de la viande. La loi sur les permis d'exportation et d'importation pourrait probablement donner de bons résultats pourvu que le ministre de l'Agriculture nous dise ou indique à ceux qui assurent l'application de la loi ce que devrait être le niveau des importations. C'est le cas actuellement. Des décisions de principe sont prises et ceux qui assurent l'application de la loi assurent en conséquence le contrôle de l'entrée des produits. Les importations de produits laitiers, d'œufs, de dindons sont visées par la loi sur les permis d'exportation et d'importation. Les niveaux autorisés sont fixés soit en vertu d'une formule soit en conformité d'une politique adoptée par le gouvernement. Le mécanisme de contrôle et la délivrance des permis relèvent de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation.

Le sénateur Roblin: Je veux soulever deux points. Le sénateur Olson a soulevé un point très important ici, parce que nous savons tous que les négociations de Tokyo ne portent pas tellement sur les barrières douanières mais sur les barrières non tarifaires, et c'est ce dont nous parlons ici. Je suppose que nous pouvons nous attendre à connaître les conséquences pour le Canada d'ici le milieu de l'année. Ce serait plutôt étonnant si les barrières non tarifaires en matière de commerce suscitaient une opposition dans le secteur de l'agriculture aussi vite que dans certains autres secteurs. C'est toutefois un élément dont il faut tenir compte.

Si je comprends bien, l'ambassadeur Warren a consulté longuement toutes les industries susceptibles d'être touchées par les conférences Tokyo. Je n'ai pas eu connaissance de ce qu'il a dit à l'industrie du bétail. Nos témoins pourraient peut-être nous éclairer à ce sujet.

L'autre point découle de la formule de calcul de notre contingent. Je suis porté à croire que ce contingent ne baissera jamais. J'ai l'impression qu'il est fixé à un niveau assez élevé, établi en fonction du taux de consommation de la production nationale. Je ne sais pas comment cela va fonctionner à l'avenir, mais il me semble que depuis 1975 à aujourd'hui, nous assistons à une hausse constante. En avez-vous envisagé les répercussions au cours des quelques prochaines années?

M. Gracey: Les facteurs liés à la production, tant dans nos propositions que dans le Bill S-13, agissent à l'inverse des régimes cycliques, ce qui aura pour effet de maintenir le taux d'importation à un niveau inférieur pendant la période de production élevée de l'industrie du bétail. Je crois qu'il est juste d'affirmer qu'à long terme les importations augmenteraient de pair avec l'accroissement de la population et la hausse du taux de consommation.

Nous partageons l'avis du Comité en ce qui a trait à l'aspect contrecyclique. Au stade du cycle de production bovine, l'augmentation rapide des approvisionnements à laquelle nous devrions assister après 1986, devrait s'accompagner d'une baisse simultanée des importations.

Nous avons insisté pour que, dans les présentes négociations, le gouvernement se sente libre d'entamer des pourparlers et de faire des offres concernant un contingent minimum garanti.

[Text]

would ask our suppliers to recognize our need to have upward limits that are similar to those imposed by the United States, which is the most liberal beef importing nation next to Canada. I think we can say on the record—indeed, we have said it on many occasions—that we as an industry will never seek to place ourselves in a position that is more advantageous than that enjoyed by the livestock industry in the United States.

Mr. Benoit: The U.S. formula, even though it is not countercyclical, has worked in a fairly smooth fashion. Beef imports, for example, into the United States in 1974 represented 7 per cent of their production; in 1975, 7.2 per cent; 1976, 7.8 per cent; 1977, 7.5 per cent. In 1978 it is estimated to be 9.6 per cent of domestic production, and in 1979, 10.5 per cent.

Beef imports into Canada in 1974 represented 8.7 per cent of our production; in 1975, 8.3 per cent. In 1976, it went up to 12.6 per cent. This was at a time when U.S. imports represented 7.8 per cent of production. In 1977, Canada moved more in line with the U.S., bringing imports down to 8.1 per cent of production. Beef imports into the United States in 1977 represented 7.5 per cent of production. In 1978 it increased to 9.3 per cent for Canada and 9.6 per cent for the U.S. The estimated figure for 1979 is that beef imports into Canada will represent 11.3 per cent of our production compared to 10.5 per cent in the U.S. So, we are allowing in more beef relative to the size of our production than are the Americans in 1979. We are basically parallel.

Senator Roblin: These figures are exclusive of live animals?

Mr. Benoit: That is right. These figures represent fresh chilled and frozen beef imports as a percentage of beef production.

The Chairman: In relation to your earlier suggestion that the minister, the government, have the power during the year, under special circumstances, to increase the quotas, I suggest to you that the situation in Canada is entirely different from that which exists in the United States. At one time you seemed to object to the President having this power and having used it in such a way that it had a bad psychological effect. While there may be special reasons for a President of the United States, in light of the way Congress acts, or does not act, to have this power, I suggest that under our system there is much less need for that kind of power, especially when this triggering mechanism that we talked about is in place. It would seem to me that if an extraordinary emergency arose in Canada that might warrant this kind of action, Parliament could be asked to amend the act to meet the situation.

To leave the government with the kind of discretion you suggest, bearing in mind that consumer pressure can be very, very strong, I suggest, gives the government an out that you should not be prepared to give it.

Mr. Gracey: We are quite happy with what Mr. Horner had termed the "tight lid" policy for 1979. This is a critical year in the

[Traduction]

Comme le disait M. Benoit, en retour, nous demanderions de nos fournisseurs de reconnaître la nécessité pour nous de fixer des limites élevées semblables à celles imposées par les États-Unis qui, après le Canada, sont le plus grand importeur de bœuf. Je crois que nous pouvons dire officiellement—en fait, nous l'avons déjà répété à maintes reprises—que nous n'essaierons jamais de nous tailler dans l'industrie du bétail une place plus avantageuse que celle des États-Unis.

M. Benoit: Bien que la formule américaine ne soit pas contre-cyclique, elle a tout de même fonctionné assez rondement. Les importations de bœuf, par exemple, aux États-Unis représentaient 7% de la production du pays en 1974, 7.2% en 1975, 7.8% en 1976, et 7.5% en 1977. Les importations devraient représenter, estime-t-on, 9.6% de la production nationale en 1978 et 10.5% en 1979.

Les importations de bœuf au Canada représentaient 8.7% de notre production en 1974, 8.3% en 1975 et 12.6% en 1976. Cette hausse a été enregistrée au moment où les importations aux États-Unis comptaient pour 7.8% de leur production. En 1977, la situation au Canada ressemblait davantage à celle des États-Unis, les importations canadiennes ayant chuté à 8.1% de la production contre 7.5% aux États-Unis. En 1978, les importations au Canada ont grimpé à 9.3% et aux États-Unis à 9.6%. On estime qu'en 1979, les importations au Canada représenteront 11.3% de notre production contre 10.5% aux États-Unis. Ainsi, par rapport à sa production, le Canada importera, en 1979, plus de bœuf que les États-Unis. La situation est fondamentalement la même.

Le sénateur Roblin: Ces chiffres ne comprennent pas le bétail vivant?

M. Benoit: Vous avez raison. Ces chiffres correspondent aux importations de bœuf frais, réfrigéré ou congelé en tant que pourcentage de la production de bœuf.

Le président: Quant à ce que vous avez dit auparavant au sujet du ministre ou du gouvernement qui, dans des circonstances spéciales, ont le droit d'augmenter les contingents au cours de l'année, je dirais que la situation au Canada est entièrement différente de celle qui existe aux États-Unis. À un certain moment, vous avez semblé vous opposer à cette autorité dont s'est prévalu le Président, et qui a eu des effets psychologiques néfastes. Bien que ce pouvoir dont jouit le Président des États-Unis puisse se justifier par des raisons spéciales à la lumière de la façon dont fonctionne ou ne fonctionne pas le Congrès, je dirais que dans notre système, ce genre de pouvoir est bien moins nécessaire, surtout lorsque le mécanisme d'intervention dont nous avons parlé est en place. Il me semble que si des circonstances extraordinaires justifiaient ce genre d'action se manifestaient au Canada, on pourrait demander au Parlement de modifier la Loi pour faire face à la situation.

Ce genre de pouvoir discrétionnaire que vous êtes prêts à accorder au gouvernement laisse à ce dernier une issue que vous ne devriez pas lui permettre, compte tenu des pressions très très fortes que peuvent exercer les consommateurs.

M. Gracey: Nous sommes entièrement satisfaits de la politique d'"étanchéité" de M. Horner pour 1979. C'est une année

[Text]

beef industry, and Mr. Horner's announcement imparted sufficient confidence to producers to get on with expanding the basic breeding herd.

We recognize that Parliament can amend any act at its pleasure. If the political pressure were such, I imagine that Parliament would do that. However, as we already said, we would like to see the price signal concept much more clearly stated than is now the case, before we could support it.

The Chairman: Are you fairly well satisfied with the actual quotas that are in effect today?

Mr. Gracey: Yes. In fact, the day the quotas were announced by Mr. Horner in late December, we came out to announce our solid support. We had an opportunity to discuss our views with him prior to that announcement. The final quota was within 2 million or 3 million pounds of our recommendation.

The Chairman: Bill S-13 is more restrictive in terms of the base period than is the present quota system. In a period of low beef prices and increased consumption, do you not feel that the countercyclical feature may not do all that much? Consumption increases usually come because of low prices, and it seems to me that one balances out the other. Maybe you do not really have a formula that is countercyclical, in any real sense of the word?

Mr. Gracey: We are confident that consumption does not increase primarily because of low prices. It increases because of increased supplies. If you ever see low prices, it will be because supply has increased substantially; and that supply increase, in your bill, is the countercyclical feature. So we would be content that that would be taken care of in the bill, and we do not anticipate seeing a period of low prices at the same time that there are low supplies.

The Chairman: You do not think that the consumption aspect counteracts that?

Mr. Gracey: Consumers consume all the beef that is produced. What is the phrase? Supply determines consumption; demand determines price. It is always important to recognize that there are two steps in that old supply-demand equation. People say in the press that consumption is going down because prices are going up. That is careless treatment of the law of supply and demand. Consumption is going down, first, because supply is going down, and prices are rising because supplies are down. We do not see ourselves getting into the problem that you mention.

Mr. Benoit: Mr. Chairman, I mentioned this before. We have recognized a problem with our formula. It shows up in a year like this year where consumption may drop a bit because of supply. We are looking for ways to rectify that situation or make

[Traduction]

importante pour l'industrie du bétail, et les déclarations de M. Horner ont donné suffisamment confiance aux producteurs pour qu'ils continuent à augmenter leurs troupeaux.

Nous savons que le Parlement peut modifier n'importe quelle loi, selon son bon plaisir.

Le président: Êtes-vous satisfaits des contingents qui sont en vigueur actuellement?

M. Gracey: Oui. En fait, le jour où M. Horner a annoncé les contingents au mois de décembre dernier, nous lui avons accordé notre appui total. Nous avions eu l'occasion de lui faire connaître nos opinions avant qu'il fasse cette déclaration. Le contingent final était à 2 ou 3 millions de livres près de ce que nous avons recommandé.

Le président: En ce qui concerne la période de base, le Bill S-13 est plus restrictif que ne l'est le contingentement actuel. Au cours d'une période où le prix du bœuf est peu élevé et que la consommation augmente, n'avez-vous pas l'impression que le facteur contrecyclique n'est pas si efficace que ça? Une augmentation de la consommation est habituellement due à une baisse des prix, et il me semble que l'un compense l'autre. Vous n'avez peut-être pas, en fait, une formule qui est contrecyclique dans le vrai sens du mot.

M. Gracey: Nous sommes convaincus qu'une augmentation de la consommation n'est pas essentiellement due à une baisse des prix. La consommation augmente lorsqu'il y a un accroissement des approvisionnements. Si les prix baissent, ce sera parce que l'offre a augmenté considérablement, et, dans votre bill, cet accroissement de l'offre est un facteur contrecyclique. Par conséquent, nous aimerions bien que vous teniez compte de ce fait dans le bill, car nous ne voudrions pas qu'il n'y ait pas une période de baisse des prix au moment où les approvisionnements sont peu élevés.

Le président: Ne croyez-vous pas que la consommation joue un rôle neutralisant?

M. Gracey: Les consommateurs consomment tout le bœuf qui est produit. Quelle est donc cette phrase? L'offre détermine la consommation; la demande détermine le prix. Il faut toujours reconnaître qu'il y a deux étapes dans cette équation de l'offre et de la demande. Dans les journaux, on dit que la consommation baisse parce que les prix augmentent. En disant cela, on se préoccupe peu de la loi de l'offre et de la demande. Premièrement, la consommation baisse parce que l'offre diminue, et les prix augmentent parce que les approvisionnements diminuent. Nous ne nous voyons pas aux prises avec le problème que vous avez mentionné.

M. Benoit: Monsieur le président, j'ai fait allusion à ce point auparavant. Nous avons reconnu que notre formule présente un problème. Ce problème devient évident au cours d'une année comme celle-ci où la consommation peut baisser un peu à cause

[Text]

the formula more countercyclical. We have recognized that there is a problem in the specific formula we have proposed.

Mr. Gracey: We are suggesting—and I would like to clarify that this has not been approved by the board—that part of the formula that Mr. Benoit refers to is that when consumption rises imports should rise, and axiomatically that when consumption declines imports should decline. We recognize that as a flaw in logic. We still agree that when consumption rises, imports should be allowed to rise. But perhaps, when consumption declines, imports should not be ratcheted down, because the basic reason that consumption is declining is because supply is declining. I emphasize that that particular point has not received the approval of our board, but it does point out that we recognize that we are not quite logical on that point.

Senator Roblin: Mr. Chairman, I would like to go back to the original point of this brief respecting live cattle. If live cattle and removed from the formula, what effect would it have on the operation of the whole scheme? How would you evaluate that?

Mr. Gracey: We think the whole scheme would work better, because it would work on beef, the product. It would mean that we would have to rework all the parameters that the Senate committee has developed with regard to volume of imports. I can answer your question better by trying to explain what might happen if live cattle are left in.

Insofar as the American fraction of the quota is concerned, we could easily come to the time in mid-year when, for example, a sudden unexpected flood of live cattle imports would fill the American quota. Some mechanism would come into play and imports from the United States would have to stop.

We cannot be sure, but past experience has told us that the moment we do that, the Americans will retaliate and shut down. They might not retaliate just like that, but they might seek to change their law to include live cattle in their law. We are suggesting, on the evidence of the past seven years, that on live cattle alone our net trade balance has been \$155 million in our favour. We do not want to do that. This may be one point where we have a disagreement with the Senate committee. We believe that we must remain part of the North American market. We believe it is essential that we learn to compete. We have been competing with the Americans. We do not accept, as given, that we cannot compete with the Americans. That is why we want to leave the live cattle trade unaffected. In the last two years we have benefited enormously in being able to export something like 160,000 cows into the American market during our price-depressed period.

[Traduction]

de l'offre. Nous cherchons un moyen de remédier à cette situation ou de rendre la formule encore plus contrecyclique. Nous nous sommes rendus compte que la formule précise que nous avons proposée peut créer un problème.

M. Gracey: Nous suggérons, et j'aimerais spécifier que cela n'a pas encore été approuvé par le conseil, qu'une partie de la formule à laquelle M. Benoit a fait allusion se lise comme suit: Lorsque la consommation augmente, les importations devraient augmenter, et, évidemment, lorsque la consommation baisse, les importations devraient diminuer. À notre sens, cela n'est pas logique. Nous sommes encore d'avis que lorsque la consommation augmente, les importations devraient pouvoir augmenter. Néanmoins, il se peut que, lorsque la consommation baisse, les importations ne devraient pas diminuer, étant donné que la raison fondamentale pour laquelle la consommation baisse est que l'offre diminue. J'insiste sur le fait que ce point précis n'a pas été approuvé par notre commission, mais cela indique que nous nous rendons compte qu'il y a là quelque chose d'illogique.

Le sénateur Roblin: Monsieur le président, j'aimerais revenir sur le point principal de ce mémoire portant sur le bétail sur pieds. Si ce bétail est supprimé de la formule, quel effet cela aura-t-il sur le fonctionnement de tout le programme? Comment voyez-vous cela?

M. Gracey: À notre avis, tout le programme fonctionnerait mieux, étant donné qu'il serait axé sur le bœuf, c'est-à-dire sur le produit. Cela signifierait que nous serions obligés de modifier tous les paramètres que le comité sénatorial avait établis en ce qui concerne le volume des importations. Je peux mieux répondre à votre question en essayant d'expliquer ce qui peut se produire si les bovins sur pieds continuent à faire partie du programme.

En ce qui concerne la fraction américaine du contingent, il se pourrait très bien que, au milieu de l'année, des importations considérables de bovins sur pieds remplissent soudainement le contingent américain. Certains mécanismes interviendraient et l'on serait dans l'obligation d'arrêter les importations en provenance des États-Unis.

Nous ne pouvons pas être sûrs, mais l'expérience nous a appris que, dès que nous ferons cela, les Américains exerceront des représailles et cesseront d'exporter. Ils n'exerceront peut-être pas des représailles si facilement, mais il se peut qu'ils demandent que leur loi soit modifiée de façon à ce que les bovins sur pieds soient compris dans la loi. Nous prétendons, en nous fondant sur l'expérience des sept dernières années, que, en ce qui concerne le bovin sur pieds seulement, notre balance commerciale nette a été de 155 millions de dollars en notre faveur. Nous ne voulons pas avoir recours à ce moyen. Cela pourrait être un point où nous ne sommes pas d'accord avec le Comité sénatorial. Nous croyons que nous devons continuer de faire partie du marché nord américain. Nous croyons qu'il est essentiel que nous apprenions à faire concurrence. Nous faisons concurrence aux Américains. Nous n'acceptons pas, de ne pouvoir concurrencer les Américains. C'est pourquoi nous ne voulons pas que le commerce du bétail sur pied soit touché. Au cours des deux dernières années, nous avons profité de façon considérable du fait que nous pouvions exporter quelque 160,000 vaches sur le marché américain pendant notre période de baisse des prix.

[Text]

Senator Roblin: Without attempting to put words in your mouth, I could conclude that you think that the system that we are talking about here would work reasonably well, even though live cattle are not part of it. In fact, you would say that it would work better?

Mr. Gracey: Much better.

Senator Roblin: We may get some witnesses who do not agree with that view.

Mr. Gracey: You may. I do not think you will get any thinking farm organizations or cattlemen advocating the inclusion of live cattle. Those who do will only be those who ultimately feel that the goal of this industry is supply management, which we think is the inevitable consequence of having artificially set prices and not having access to the American market.

Senator Sparrow: If the Americans did retaliate at some point and put on quotas, as such, surely they would do so on the same basis as we are treating them with respect to quotas on the trade we have. I would think that if we are established as self-sufficient in beef—or whatever is the percentage of self-sufficiency—we should not have this glut of our own production, causing us all of a sudden to have to dump 160,000 cows on the American market. I think that this bill will try to level out the need for high export.

The reason why we probably had this high export was because there was no beef import law at the time. That is why there was this great glut of our own cows that we were selling at less than cost. What is the sense in doing it, anyway? I would doubt very much that we would have that retaliation factor that you are considering—that all of a sudden they would close the border.

With regard to the problem of leaving out the live cattle, at some point the Americans, if they are overproducing, could push the live cattle or finished beef through the eastern market in larger numbers, which, in turn—both psychologically, as well as from the aspect of actual amounts of beef—would drive our prices down. That is what we are attempting to avoid. The only argument for which I can find some validity is the retaliation aspect. I think we can overcome it.

Mr. Gracey: Indeed, we could not have been so sure of our ground were it not for our experience in 1974, when we found it necessary to put mechanisms in place—not because of market forces, but because of the aftermath of President Nixon's price control program. While we put in some fairly modest import controls, the Americans retaliated swiftly, not only in cattle, which we had controlled, but also in classes of cattle which we did not have controlled, and also in hogs and pork. We had done nothing about hogs and pork. The retaliation was swift and certain. So we cannot take as given that they would not retaliate.

[Traduction]

Le sénateur Roblin: Sans essayer de vous faire parler, j'en conclus que vous pensez que le système dont nous parlons ici fonctionnerait assez bien, même si les bovins sur pieds n'en faisaient pas partie. De fait, vous diriez qu'il fonctionnerait mieux.

M. Gracey: Beaucoup mieux.

Le sénateur Roblin: Certains des témoins ne partageront peut-être pas cette opinion.

M. Gracey: Peut-être. Je ne crois pas que des associations agricoles ou des éleveurs de bétail demanderont que le bétail fasse partie d'un tel système. Ceux qui le feront seront ceux qui pensent que, finalement, que le but de cette industrie est la gestion de la demande; nous pensons que c'est la conséquence inévitable du fait que les prix sont «artificiels» et que nous n'avons pas accès au marché américain.

Le sénateur Sparrow: Si les Américains ont exercé des représailles à un certain point et établi des contingents, en tant que tels, ils les établiraient certainement en utilisant le même procédé que nous utilisons pour fixer nos propres contingents. Je crois que si nous sommes supposés être indépendants pour le bœuf—ou peu importe notre pourcentage d'indépendance—nous n'aurions pas ce surplus dans notre propre production et tout d'un coup nous n'aurions pas à nous débarrasser de 160,000 vaches en les envoyant sur le marché américain. Je crois que ce bill devrait essayer de faire disparaître le besoin d'exportation massive.

Nous avons probablement eu ce haut niveau d'exportation parce qu'il n'y avait pas, à l'époque, une loi sur l'importation du bœuf. C'est pourquoi il y a eu cette surabondance de nos propres vaches que nous avons dû vendre pour moins que le prix coûtant. Pourquoi faire cela, de toute façon? Je doute fort que nous aurions eu ces représailles auxquelles vous pensez—qu'ils décideraient tout d'un coup de fermer la frontière.

En ce qui concerne le problème de ne pas faire entrer dans le système les bovins sur pied, à un moment donné les Américains, s'ils produisent trop, pourraient envoyer les bovins sur pied ou les bovins finis sur le marché de l'Est dans une plus grande proportion; du point de vue psychologique aussi bien que du point de vue de la quantité cela nous forcerait à baisser nos prix. C'est ce que nous essayons d'éviter. Le seul argument auquel je peux trouver une raison d'être est l'idée des représailles. Je crois que nous pouvons surmonter cette difficulté.

M. Gracey: En effet, nous n'aurions pu être aussi certains de notre position n'eût été l'expérience que nous avons vécue en 1974 lorsque nous avons découvert qu'il était nécessaire d'établir un certain système—non pas à cause des forces du marché, mais à cause des répercussions du programme de contrôle des prix du président Nixon. Alors que nous avions établi un contrôle d'importation relativement modeste, les Américains sont passés rapidement aux représailles non seulement pour le bétail, que nous contingents, mais également pour les catégories de bœuf, que nous ne contingents pas, et pour les cochons et le porc. Nous n'avions pris aucune mesure pour le cochon et le porc. Les représailles ont été rapides et précises.

[Text]

Senator Sparrow: We put restrictions on beef coming in. We have quotas on that.

Mr. Gracey: In the context of their own beef import law where they have put restrictions on us.

The Chairman: Mr. Gracey, we are net importers of beef today, I take it. How do you see the future in whatever kind of beef system you are projecting? Do you expect that Canada will supply 90 per cent, let us say, of its own market and be a net importer of 10 per cent? Do you see us as pretty much getting in balance with our own consumption? Do you see us as a net exporter of beef? Part of the philosophy behind this bill, it seems to me, is that if we are a net importer of beef then we should be able to control our own system in the interests of the producers, more so than we have in the past.

Mr. Gracey: We are net importers of beef. It is a common argument in the agricultural community that the very fact that we are net importers of beef means we do not produce enough. That argument has no merit, when you realize the trade reality, that we are also a trading nation. It can be argued, without offending our friends from Australia and New Zealand, that we had quite enough beef in 1975, 1976 and 1977 without importing one pound. The fact of the matter is that we are a trading nation. This association has accepted the philosophy that as a trading nation we must trade responsibly in long-term agreements such as we have with those countries.

We have never advocated that in a surplus situation we should stop imports completely. We did not need to be net importers in 1976 and 1977. We did not need a pound. But we respect our trading relationships with offshore suppliers. So I reject the argument that every year that we were net importers we were at the same time deficit producers. There is no validity in that argument at all.

The Chairman: Do you see us in the future as being net importers?

Mr. Gracey: To follow up, I think if we continue as a responsible trading nation to mean what we say to offshore suppliers, we will then guarantee them minimum access, access that is as liberal as that given by any other major beef-producing and importing nation. We will always be a net importer of beef, because we will always provide access to Australia, New Zealand and any other countries that have beef in the world trade channels. That figure, according to your work and ours, suggests that that will be somewhere around 7.5 per cent of domestic consumption from year to year.

[Traduction]

Nous ne devons donc pas penser qu'ils n'exerceraient pas de représailles.

Le sénateur Sparrow: Nous avons imposé des restrictions sur les importations de bœuf. Nous avons établi des contingents.

M. Gracey: Ils ont eux-mêmes établi des restrictions à notre endroit sur notre bœuf dans le cadre de leur loi sur l'importation du bœuf.

Le président: Monsieur Gracey, je suppose que nous sommes aujourd'hui des importateurs nets de bœuf. Quel est selon vous notre avenir, peu importe le système auquel vous pensez? Vous attendez-vous à ce que le Canada fournisse disons 90% de son propre marché et soit un importateur net de 10%? Vous pensez-vous capables de réaliser un certain équilibre avec notre propre consommation? Pensez-vous que nous pourrions être exportateurs nets de bœuf? Selon moi, le principe de base de ce bill, est le fait que nous sommes un importateur net de bœuf; nous devrions être capables de contrôler notre propre système dans l'intérêt des producteurs, plus que nous l'avons fait par le passé.

M. Gracey: Nous sommes des importateurs nets de bœuf. On dit souvent dans le monde agricole que le simple fait que nous sommes des importateurs nets de bœuf veut dire que nous ne produisons pas assez. Un tel argument est sans fondement compte tenu du fait que le Canada est aussi un pays commerçant. On peut soutenir, sans risque d'offenser nos amis d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, que nous avions suffisamment de bœuf en 1976, 1976 et 1977 sans avoir à en importer. Le fait est que nous sommes un pays commerçant. L'Association entérine le principe selon lequel, en tant que pays commerçant, nous devons nous engager de façon responsable dans des accords à long terme, tels ceux que nous avons conclus avec ces pays.

Nous n'avons jamais soutenu qu'en période d'excédent, il faille couper court aux importations. En 1976 et 1977, nous n'avions pas besoin d'importer, ne fût-ce qu'une livre de viande. Mais nous respectons les relations commerciales que nous entretenons avec nos fournisseurs étrangers. Aussi, je rejette l'argument selon lequel notre production était déficitaire toutes les fois que nous avons importé de la viande. Un tel argument est sans fondement.

Le président: À votre avis, serons-nous des importateurs nets dans l'avenir?

M. Gracey: Pour faire suite à ce que je disais, je pense que si nous continuons, en tant que pays commerçant responsable, à donner suite aux propos que nous tenons à nos fournisseurs étrangers, nous leur garantirons un accès minimum, tout aussi libéral que celui dont font preuve les autres pays grands producteurs et importateurs de bœuf. Le Canada importera toujours du bœuf parce que nous assurerons toujours à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à tout autre pays qui vend du bœuf sur les marchés mondiaux, un accès à notre marché. Selon les données de nos études respectives, il semble que le taux d'importation se situera, à environ 7.5% de la consommation nationale annuelle.

[Text]

The Chairman: I know you have done a good deal of work with Beef Watch, and so on, and I appreciate what you are trying to do. I am sure the committee hopes you have great success. You are trying to give producers advice that will result in their taking the kind of action they themselves should take, and which, if they are successful, will reduce the very highs and the very lows in the beef cycle.

Do you feel you are having any great amount of luck? The beef cycle has not turned around. I was with you at a beef meeting a year or so ago, when you were advising the producers to hold back cows and heifers and to increase their herd, because that should be done. The people there were listening to you and may have taken your advice. I am sure some people have taken your advice. But generally I don't think you have been able to manage that cycling the way you wished.

Mr. Gracey: No, we have not. In fact, the Beef Watch program was initiated in 1977. In my view that was two years too late. Nonetheless, we have gone through a process of producer education. We have not educated the producer as much as a \$400 million deficit in two years educated him. Going back to 1971, 1972 and 1973, when we were expanding so rapidly, the producer did not understand the beef cycle very well. Now it would be difficult to find a single beef producer who is not keenly aware of the beef cycle, keenly aware of the lag times involved between the decision to expand the herd and when the increased supplies reach the market. We do think that, progressively, we will have a better-informed group of producers who will be able to respond more rationally.

At another level, of course, we have been able, though communication with the government, to teach them something about the beef cycle and there may be programs that might be thought of but will not be entered into this time round as they were last time. For instance, at the same time as the Canadian Cattlemen's Association was warning against excessive buildup in the national cow herd, there were many provincial programs and one federal program, a LIFT program, which acted to stimulate further herd expansion.

We are quite confident that we have all learned a lesson and that we can discourage the application of inappropriate programs to stimulate expansion at exactly the wrong times. Progressively, I think we will have more success. The next big job we have ahead of us will be sometime in 1983, I suppose, when our judgement will be that the herd has recovered enough to try to discourage excess continued expansion. That will be a difficult job because profits in the industry will be encouraging at that time. But we are hoping, Senator Argue, that the credibility we have been able to build up over the last year or two, and will continue to build over the next two or three years, will cause, if not the industry, at least a large number of individual producers to read the signs more correctly.

Mr. Benoit: Mr. Chairman, If I may, I should like to refer back to the discussion we had going with Senator Sparrow

[Traduction]

Le président: Je sais que vous avez accompli beaucoup de travail dans le cadre du programme *Beef Watch* et j'apprécie à sa juste valeur ce que vous tentez de faire. Je suis convaincu que le comité vous souhaite beaucoup de succès. Vous tentez de conseiller les producteurs afin qu'ils prennent des mesures appropriées qui, si elles donnent les résultats escomptés, permettront de réduire les fluctuations cycliques du marché du bœuf.

Estimez-vous avoir une chance? Le cycle du bœuf est demeuré stable. Il y a environ 1 an, j'assistais à une assemblée au cours de laquelle vous conseilliez aux producteurs d'accroître leurs troupeaux. L'auditoire vous écoutait et il est possible qu'on ait suivi votre conseil. Je suis certains que certains l'ont suivi; généralement parlant toutefois, je ne crois pas que vous avez réussi à stabiliser le cycle autant que vous l'auriez souhaité.

M. Gracey: Non, nous n'y sommes pas parvenu. En fait, le programme *Beef Watch* a été créé en 1977, deux ans trop tard, à mon avis. Néanmoins, nous avons réussi une certaine éducation des producteurs. Ils n'ont cependant pas appris autant avec nous qu'à la suite du déficit de \$400 millions enregistré. En 1971, 1972 et 1973, à l'époque de l'expansion rapide du marché, les producteurs ne comprenaient pas vraiment le cycle du marché du bœuf. Aujourd'hui, il serait difficile de trouver un seul producteur de bœuf qui ne soit pas au courant de ce cycle ou des intervalles qui doivent s'écouler entre le moment où on décide d'accroître le troupeau et le moment où les approvisionnements accrus atteignent le marché. Nous croyons que les producteurs seront graduellement de mieux en mieux informés et qu'ils rationaliseront progressivement leur production.

À d'autres égards, bien entendu, nous avons réussi en communiquant avec le gouvernement, à lui inculquer quelques éléments du cycle du marché du bœuf et il est possible qu'on songe à certains programmes, mais ils n'attireront pas autant de participants que la dernière fois. Par exemple, au moment même où l'Association canadienne des éleveurs de bétail mettait les producteurs en garde contre une expansion excessive des troupeaux de bœuf à l'échelle nationale, bon nombre de programmes provinciaux et un programme fédéral appelé «Opération réduction» tendaient à stimuler encore l'expansion des troupeaux.

Nous croyons que nous avons eu notre leçon et que nous sommes en mesure d'empêcher l'application de programmes inappropriés qui visent à stimuler l'expansion des troupeaux à un moment inopportun. Le temps aidant, je pense que nous obtiendrons de meilleurs succès. La prochaine étape importante se situe vers 1983, époque à laquelle les troupeaux auront probablement atteint un niveau satisfaisant. Il faudra alors tenter de mettre un frein à la production excessive, ce qui ne sera pas facile car les profits de cette industrie seront alors alléchants. Nous espérons toutefois, sénateur Argue, que la crédibilité que nous avons acquise depuis un an ou deux, et que nous tenterons d'accroître au cours des deux ou trois prochaines années, permettra à l'industrie, sinon à un nombre important de producteurs, de savoir interpréter les signes.

M. Benoit: Monsieur le président, j'aimerais revenir si possible, à la discussion que nous avons eue avec le sénateur

[Text]

concerning the 1973 situation where live cattle flooded into Ontario. At that time our government acted, first of all, to reimpose tariffs that had been unilaterally taken off for anti-inflationary purposes. It further acted under Article 19 of the GATT to impose additional surcharges. Article 19 allows countries to impose import control mechanisms when there is an emergency situation, and that situation was definitely an emergency. It was created by the American price control business. We did not run into retaliation because of the use of Article 19 control mechanisms, however. We learned a great deal about how to use Article 19 actions, and what kinds of Article 19 actions would be effective. Surely, the next time round, Article 19 action will work.

There were many things our government learned during that exercise. There were the duty drawbacks that cut the effectiveness of Article 19 action. There was the "too little, too late" kind of thing. It took quite a while for Ottawa to decide, interdepartmentally, whether they should go to Washington and consult and the next day impose additional tariffs. So Article 19 actions were too little, too late. There were other problems as well. Ottawa has learned the lessons, and if we ever have to go into another situation where we are being flooded by U.S. cattle, because of distortions created by their government, Article 19 could be used quite effectively.

The retaliatory thing we got into a year later was in response to permanent quotas that we had put into place to complement our stabilization program at that time. That was viewed as quite a different thing by the Americans. That is the sort of thing that we fear. That was not under Article 19 but was a complement to our stabilization program. That is quite an important area.

The Chairman: Before we break, honourable senators, I should announce that we will have a meeting of the committee tomorrow morning at 9.30 in Room 356-S, to hear the Western Canada Cow-Calf Association. Following that, at about 11 o'clock, we will hear from the National Farmers Union. I think at this time we should have a motion from a member of the committee to have the tables presented by the Canadian Cattlemen's Association, and also the letter from the Canadian Federation of Agriculture, printed as an appendix to the record for today.

Senator Roblin: I so move.

Hon. Senators: Agreed.

(For texts, see Appendices)

The Chairman: Are there any other comments? If not, I want to thank you very much on behalf of the committee, Mr. Gracey and Mr. Benoit. You have been very helpful. You may be sure that as in the past we will take your opinion and your

[Traduction]

Sparrow au sujet de la situation en 1973 alors que les troupeaux envahissaient l'Ontario. À l'époque, notre gouvernement a, en premier lieu, réimposé des barrières tarifaires qui avaient été levées unilatéralement afin de combattre l'inflation. Se conformant alors à l'article 19 du GATT, le gouvernement a imposé des droits additionnels. L'article 19 autorise les pays à imposer des mécanismes de contrôle de l'importation en cas d'urgence; or, nous connaissions effectivement une situation d'urgence. Cette situation résultait du recours à des mesures de contrôle des prix sur le marché américain. Nous n'avons toutefois pas utilisé de représailles, à cause du recours au mécanisme de contrôle prévu à l'article 19. En fait, je pense que nous avons beaucoup appris au sujet des mesures applicables en vertu de l'article 19 ou du genre de mesures qui pourraient être efficaces. Sans aucun doute, à la prochaine occasion, les dispositions de l'article 19 seront utiles.

Notre gouvernement a beaucoup appris pendant cet exercice. D'une part, les primes à l'exportation ont probablement miné l'efficacité des mesures adoptées en vertu de l'article 19. En fait, c'était «trop peu, trop tard». Il a fallu beaucoup de temps aux ministères, à Ottawa, pour décider s'ils consulteraient Washington pour ensuite imposer des droits supplémentaires. Les recours prévus conformément à l'article 19 étaient insuffisants et venaient trop tard, sans compter qu'il y avait d'autres problèmes. Je pense toutefois qu'Ottawa a appris sa leçon et si jamais nous sommes de nouveau submergés par du bétail américain à cause d'un déséquilibre créé par le gouvernement des États-Unis, l'article 19 pourra se révéler très efficace.

Les mesures de représailles prises un an plus tard l'ont été en réponse aux contingents permanents que nous avons appliqués pour compléter notre programme de stabilisation de l'époque. Mais les Américains les ont considérées sous un tout autre jour. C'est le genre de chose que nous craignons. Il ne s'agissait pas de mesures prises en vertu de l'article 19, mais bien d'un complément de notre programme de stabilisation. C'est un domaine très important.

Le président: Avant de faire une pause, messieurs les sénateurs, j'aimerais vous informer que le Comité se réunira demain matin à 9 h 30 à la pièce 356-S pour entendre le témoignage de la *Western Canada Cow-Calf Association*, suivi, vers 11 h, du témoignage du Syndicat national des cultivateurs. Un membre du comité proposera probablement une motion demandant que les tableaux présentés par la *Canadian Cattlemen's Association* et une lettre de la Fédération canadienne de l'agriculture soient imprimés en appendices aux délibérations d'aujourd'hui.

Le sénateur Roblin: Je propose la motion.

Des voix: Adoptée.

(Les textes sont joints en appendices)

Le président: Avez-vous d'autres observations à faire? Dans la négative, je tiens à vous remercier, au nom du Comité, messieurs Gracey et Benoit. Votre participation a été des plus utile. Je suis persuadé que, comme par le passé, nous prendrons

APPENDIX "3-A"

APPROXIMATE TRADE BALANCE—LIVE CATTLE AND BEEF—CANADA AND THE U.S.A., 1971-1978

	Millions of Dollars			No. of Head			Millions of Pounds		
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 Jan. to Nov.	
Imports									
Live Cattle Number	89,713	72,151	228,221	144,998	128,092	198,013	49,833	Incomplete Data	
Million \$	24.81	24.97	110.30	83.68	34.43	66.21	12.81	34.00	
Beef and Veal									
Million Pounds	17.54	21.78	34.76	17.56	11.06	24.31	13.74	16.38	
Million \$	16.22	26.28	39.40	21.58	16.63	32.12	20.48	29.09	
Total \$	41.03	51.25	149.70	95.25	51.06	98.33	33.29	63.09	
Exports									
Live Cattle									
Live Cattle Number	229,356	261,747	359,838	131,994	204,538	458,607	524,877	403,080	
Million \$	43.14	52.38	95.08	44.43	49.67	95.29	110.35	121.54	
Beef and Veal									
Million Pounds	80.36	58.68	56.45	36.18	23.46	83.06	75.56	52.65	
Million \$	44.95	37.47	51.72	26.70	14.26	54.20	49.88	48.50	
Total \$	88.09	89.85	146.80	71.13	63.93	149.49	160.23	170.04	
Balance Millions of Dollars									
Exports-Imports	+47.1	+38.6	-2.9	-34.1	+12.9	+51.2	+126.94	+106.95	

Yours sincerely,

David Kirk
Executive Secretary

APPENDIX "3-B"

TRADE BALANCE BY PRODUCT (MILLIONS OF DOLLARS)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 Jan. - Nov.
1. Purebred								
Exports	15.01	14.39	17.47	23.30	12.45	16.80	10.14	11.91
Imports	2.78	3.25	11.01	19.17	7.42	3.20	1.08	.38
Balance	+12.23	+11.14	+ 6.46	+ 4.13	+ 5.03	+13.60	+ 9.06	+11.53
2. Feeders* & Calves								
Exports	23.69	31.35	57.16	14.17	5.68	17.92	30.89	29.08
Imports	-	-	-	-	-	-	-	-
Balance	+23.69	+31.35	+57.16	+14.17	+ 5.68	+17.92	+30.89	+29.08
3. Slaughter* Cattle								
Exports	4.44	6.64	20.45	6.95	31.58	60.58	69.33	80.55
Imports	22.03	23.80	99.30	54.50	27.02	63.02	11.73	33.63
Balance	-17.59	- 17.16	-78.85	-47.55	+ 4.56	- 2.44	+57.60	+46.92
4. Beef & Veal								
Exports	44.95	37.47	51.72	26.70	14.20	54.20	49.88	48.50
Imports	16.22	26.28	39.40	31.58	16.63	32.11	20.48	29.09
Balance	+28.73	+11.19	+12.32	- 4.88	- 2.43	+22.09	+29.4	+19.41
Overall Balance	47.1	+36.5	- 2.9	-34.1	+12.8	+51.2	+126.9	+106.94

Source: Trade of Canada

*The division between Feeder & Slaughter cattle is not likely precise, but the total figures on Feeder & Slaughter are accurate.

APPENDIX "3-C"

THE CANADIAN FEDERATION OF AGRICULTURE

March 8, 1979

Honourable Hazen Argue,
The Senate,
Parliament Buildings,
Ottawa, Ontario

Dear Senator Argue:

Re: Bill S-13 – An Act to Control The Importation of Beef

As I indicated to you verbally, the Canadian Federation of Agriculture appreciates the invitation to appear before your Committee on the above Bill. We will not, however, do so because we are not in a position to discuss CFA policy on the details of it. We have not yet had an opportunity to discuss the Bill with our Directors, although as I indicated, we expect to do so in a meeting of April 5-6.

However, I can say with confidence that the Canadian Federation of Agriculture supports the passage of a beef import law broadly of the kind proposed by Bill S-13 and very much welcomes the initiative of Senator Sparrow in introducing this Bill. The work you and your Committee have done on the subject is much appreciated also, as you I am sure are aware.

There is one aspect of the Bill on which we can speak with confidence on the basis of existing CFA policy. This is that we do not favour quota restrictions being placed on importation of live cattle and calves for slaughter. The introduction of such restrictions could have detrimental repercussions in the North American trading context.

May we ask that this letter, (30 copies in English and 10 in French) of which are being provided to you under separate cover, be distributed to members of your Committee, so that our basic support may be recorded?

Yours sincerely,

David Kirk,
Executive Secretary

APPENDICE «3-A»

BALANCE COMMERCIALE APPROXIMATIVE—BOVINS SUR PIED ET BŒUF—CANADA ET LES É.-U., 1971-1978

	Millions de dollars			N° de têtes			Millions de livres	
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 Jan. à Nov.
	Importations							
Nombre de bovins sur pied	89,713	72,151	228,221	144,998	128,092	198,013	49,833	Data Incomplet
Millions de dollars	24.81	24.97	110.30	83.68	34.43	66.21	12.81	34.00
Bœuf et veau								
Millions de livres	17.54	21.78	34.76	17.56	11.06	24.31	13.74	16.38
Millions de dollars	16.22	26.28	39.40	21.58	16.63	32.12	20.48	29.09
Total en dollars	41.03	51.25	149.70	95.25	51.06	98.33	33.29	63.09
	Exportations							
Bovins sur pied								
Nombre de bovins	229,356	261,747	359,838	131,994	204,538	458,607	524,877	403,080
Millions de dollars	43.14	52.38	95.08	44.43	49.67	95.29	110.35	121.54
Bœuf et veau								
Millions de livres	80.36	58.68	56.45	36.18	23.46	83.06	75.56	52.65
Millions de dollars	44.95	37.47	51.72	26.70	14.26	54.20	49.88	48.50
Total en dollars	88.09	89.85	146.80	71.13	63.93	149.49	160.23	170.04
Balance en millions de dollars								
Exportations—Importations	+47.1	+38.6	-2.9	-34.1	+12.9	+51.2	+126.94	+106.95

APPENDICE «3-B»

BALANCE COMMERCIALE PAR PRODUIT (MILLIONS DE DOLLARS)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 Jan. - Nov.
1. Bêtes de race								
Exportations	15.01	14.39	17.47	23.30	12.45	16.80	10.14	11.91
Importations	2.78	3.25	11.01	19.17	7.42	3.20	1.08	.38
Résultat net	+12.23	+11.14	+ 6.46	+ 4.13	+ 5.03	+13.60	+ 9.06	+11.53
2. Bovins d'engraissement et veaux								
Exportations	23.69	31.35	57.16	14.17	5.68	17.92	30.89	29.08
Importations	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat net	+23.69	+31.35	+57.16	+14.17	+ 5.68	+17.92	+30.89	+29.08
3. Bovins d'abattage								
Exportations	4.44	6.64	20.45	6.95	31.58	60.58	69.33	80.55
Importations	22.03	23.80	99.30	54.50	27.02	63.02	11.73	33.63
Résultat net	-17.59	-17.16	-78.85	-47.55	+ 4.56	- 2.44	+57.60	+46.92
4. Bœuf & veau								
Exportations	44.95	37.47	51.72	26.70	14.20	54.20	49.88	48.50
Importations	16.22	26.28	39.40	31.58	16.63	32.11	20.48	29.09
Résultat net	+28.73	+11.19	+12.32	- 4.88	- 2.43	+22.09	+29.4	+19.41
Résultat global net	47.1	+36.5	- 2.9	-34.1	+12.8	+51.2	+126.9	+106.94

Source: Commerce du Canada

*La division entre bovins d'engraissement et bovins d'abattage n'est probablement pas précise, mais les chiffres regroupant ces deux catégories sont exacts.

ANNEXE «3-C»

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

le 8 mars 1979

L'honorable Hazen Argue
Le Sénat
Édifice du Parlement
Ottawa, Ontario.

Cher sénateur,

Objet: Bill S-13 – Loi visant à contrôler l'importation du bœuf

Comme je vous l'ai indiqué verbalement, la Fédération canadienne de l'agriculture apprécie l'invitation que vous lui faites de comparaître devant votre comité chargé de l'étude de ce projet de loi. Nous ne pourrions toutefois nous y présenter parce que nous ne sommes pas en mesure de discuter de la politique de la FCA quant aux détails du projet de loi. Nous n'avons pas encore eu l'opportunité de discuter du projet de loi avec nos administrateurs, bien que, comme je vous l'ai indiqué, nous croyons le faire à notre réunion des 5 et 6 avril.

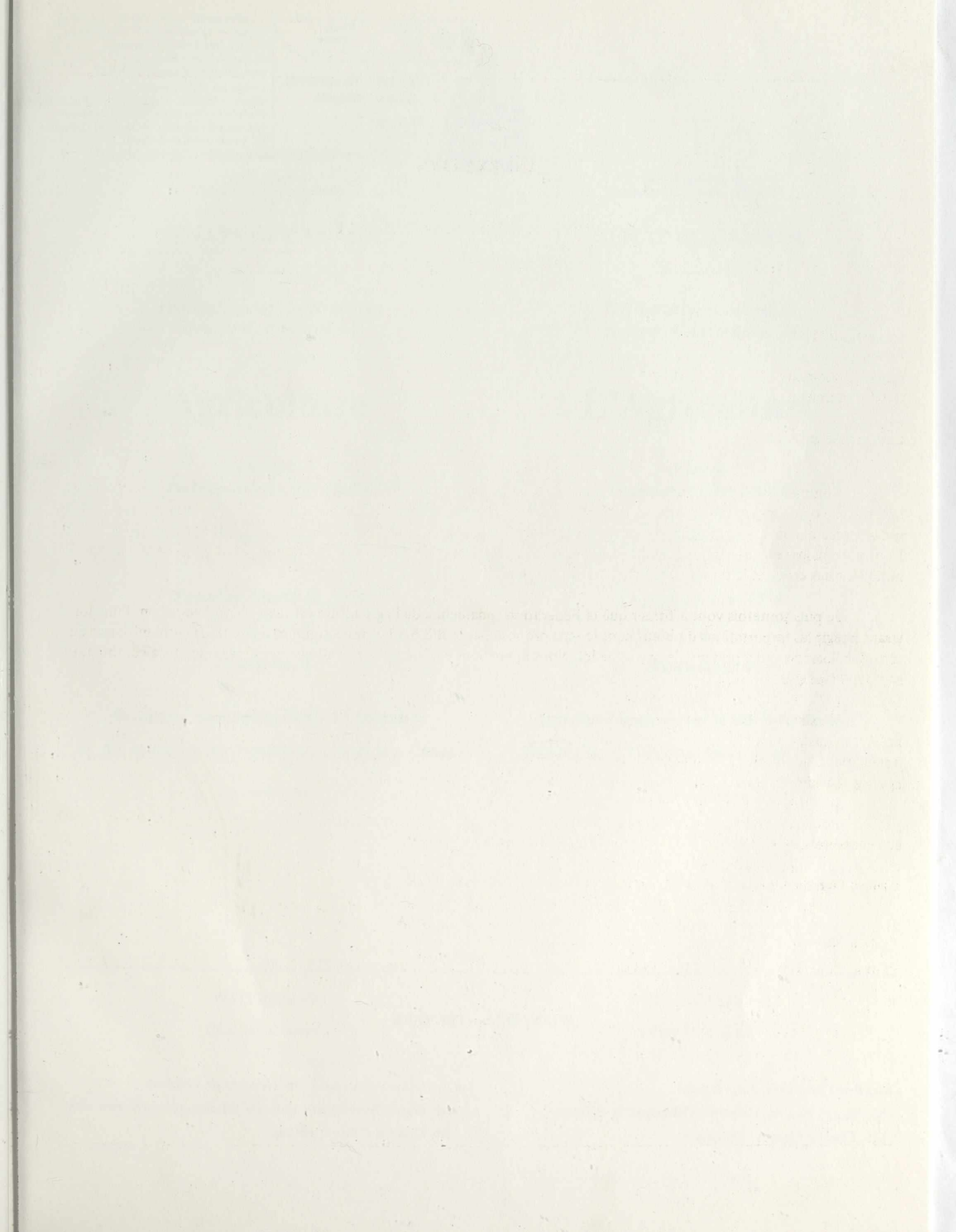
Je puis toutefois vous affirmer que la Fédération canadienne de l'agriculture est favorable à l'adoption d'une loi visant à régir les importations du bœuf dans le sens proposé par le Bill S-13 et nous sommes heureux de cette initiative du sénateur Sparrow qui a présenté le projet de loi. Nous apprécions également le travail que vous-même et votre comité avez accompli à ce sujet.

Il existe un aspect du projet de loi sur lequel nous pouvons nous prononcer, à la lumière de la politique actuelle de la FCA. Nous ne sommes pas favorables à des quotas restrictifs sur l'importation de bovins vivants et de veaux destinés à la boucherie. L'adoption de semblables restrictions peut avoir des conséquences défavorables dans le contexte commercial nord-américain.

Pouvons-nous vous demander que cette lettre, dont nous vous fournissons 30 copies sous pli séparé, soit distribuée aux membres de votre comité, afin que notre appui soit noté?

Agréez, cher sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire exécutif,
David Kirk.



ANNEXE 4-C

LA PÉRIODISATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

le 8 mars 1979

Monsieur le Sénateur
 Honorable
 Centre du Sénateur
 Ottawa, Ontario

Monsieur,

Objet: Bill S-13 - Loi visant à contrôler l'importation du bœuf

Comme je vous l'ai indiqué verbalement, la Fédération canadienne de l'agriculture apprécie l'invitation que vous nous faites de contribuer dans vos travaux charge de l'étude de ce projet de loi. Nous ne pourrions toutefois nous y préoccuper parce que nous ne sommes pas en mesure de discuter de la politique de la PCA quant aux détails du projet de loi. Nous espérons par ailleurs en l'opportunité de discuter du projet de loi avec nos administrateurs, bien que, comme je vous l'ai mentionné, nous croyons le faire à notre réunion des 5 et 6 avril.

Le point de vue de votre organisme, la Fédération canadienne de l'agriculture est favorable à l'adoption d'une loi visant à réduire les importations de bœuf dans le sens proposé par le Bill S-13 et nous sommes heureux de cette initiative du Sénateur Spurgeon qui a initié le projet de loi. Nous apprécions également le travail que vous-même et votre comité avez accompli à ce sujet.

Il existe un aspect du projet de loi sur lequel nous préférons nous prononcer, à la lumière de la politique actuelle de la PCA. Nous ne sommes pas favorables à des quotas restrictifs sur l'importation de bovins vivants et de veaux destinés à la consommation. L'adoption de semblables restrictions peut avoir des conséquences défavorables dans le contexte commercial canado-américain.

Instruisons-vous demandez que votre comité, dont nous vous fournissons 30 copies sous pli séparé, soit distribué 10 exemplaires de votre comité, ainsi que votre copie personnelle.

Agitez, cher sénateur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire exécutif,
 David Kirk.



*If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

WITNESSES—TÉMOINS

Canadian Cattlemen Association:

Mr. Garry Benoit, Director, Government Affairs;
Mr. Charles Gracey, Manager.

Association canadienne des éleveurs de bestiaux:

M. Garry Benoit, directeur des affaires gouvernementales;
M. Charles Gracey, gérant.



Fourth Session
Thirtieth Parliament, 1978-79

Quatrième session de la
trentième législature, 1978-1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent de*

Agriculture

L'Agriculture

Chairman:
The Honourable HAZEN ARGUE

Président:
L'honorable HAZEN ARGUE

Thursday, March 15, 1979

Le jeudi 15 mars 1979

Issue No. 4

Fascicule n° 4

Second proceedings on Bill S-13, intituled:

Deuxième fascicule sur le Bill S-13, intitulé:

“An Act to control the importation of beef into Canada”

«Loi régissant l'importation du bœuf au Canada»

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE

The Honourable Hazen Argue, *Chairman*
The Honourable Margaret Norrie, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE

Président: L'honorable sénateur Hazen Argue
Vice-président: L'honorable sénateur Margaret Norrie

et

Les honorables sénateurs:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply
and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceedings of the Senate, March 1, 1979:

Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Sparrow, seconded by the Honourable Senator Macdonald, for the second reading of the Bill S-13, intituled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Sparrow moved, seconded by the Honourable Senator Cameron, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Agriculture.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 1^{er} mars 1979:

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, tendant à la deuxième lecture du Bill S-13, intitulé: «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Mr. Randy Komka (Ontario) was asked to give the Association of Producers of Beef in Canada the opportunity to testify regarding Bill S-13. Mr. Komka has taken with this Bill. Now the committee is going to congratulate the committee as to the success and the efforts to understand the beef industry in Canada through its hearings here commencing in 1976, I believe, and especially as the work that was undertaken by some of the members of the committee, which was meaningful to the producers and I think that was quite fruitful as well.

I must say that from the meetings I have attended and from my discussions with producers, it is very recognized among producers out west, through what they have seen in the media and through various other reports, that the Standing Senate Committee on Agriculture is in fact the only government body that has a sufficient understanding of the beef industry in Canada to speak intelligently about beef policy in Canada.

With no malice intended, I say that other officials in government would do well to consult with your committee when contemplating policy actions regarding beef. I include in this list Mr. Al Proulx of the Agricultural Mobilization Board, Mr. Gaston Lucier, Deputy Minister of Agriculture and even, with all respect, ministers of the Crown, the Honourable Eugene Whelan, the Honourable Warren Allmand and the Honourable Jack Horner, who will all benefit from gaining some understanding of the realities of beef production in Canada, which the transcripts of the studies undertaken by the Senate can provide.

I say this because we have all had direct dealings with various officials of government and have found that, while such people are sincere, they do not, unfortunately quite

Mr. Randy Komka (Ontario) was asked to give the Association of Producers of Beef in Canada the opportunity to testify regarding Bill S-13. Mr. Komka has taken with this Bill. Now the committee is going to congratulate the committee as to the success and the efforts to understand the beef industry in Canada through its hearings here commencing in 1976, I believe, and especially as the work that was undertaken by some of the members of the committee, which was meaningful to the producers and I think that was quite fruitful as well.

D'après les réunions auxquelles j'ai assisté et d'après les discussions que j'ai eues avec des producteurs, à dire vrai les producteurs de l'Ouest, d'après ce qu'ils ont vu en regard par les médias et par divers autres rapports publiés par le Comité sénatorial permanent de l'agriculture, qui est le seul organisme gouvernemental à comprendre et à bien l'industrie du bœuf au Canada et à discuter intelligemment de la politique du bœuf au Canada.

Sans vouloir être méchant, je dirais que les autres représentants du gouvernement auraient intérêt à consulter des conseils de votre Comité lorsqu'ils se voient des politiques concernant le bœuf. Dans cette liste, je signale les noms de M. Al Proulx, de l'Office d'agrégation des terres agricoles, M. Gaston Lucier, ministre adjoint de l'Agriculture, et même les ministres de la Couronne, les honorables Eugène Whelan, Warren Allmand et Jack Horner, qui auraient avantage à comprendre la situation de la production de bœuf au Canada; les procès-verbaux du Sénat et les études qui se font à l'entreprise à ce sujet peuvent les aider.

Je le signale car nous avons tous eu des rapports directs avec divers représentants du gouvernement, mais ce que nous avons constaté, bien qu'ils soient sincères, ces personnes ne com-

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 15, 1979

(12)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 9:45 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Argue, presiding.

Present: The Honourable Senators Argue, Inman, Molgat, Norrie, Roblin and Sparrow. (6)

In attendance: Mr. Albert F. Chambers, Director of Research to the Committee.

The Committee continued the examination of Bill S-13 intitled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

Witnesses:

From the Western Canada Cow-Calf Association:

Mr. Randy Konkin, Director;
Mr. Bill Kruczko, Director.

From the National Farmers Union:

Mr. Stuart Thiesson, Executive Secretary;
Mr. Wayne Easter, National Board Member.

The witnesses made statements and answered questions.

At 11:55 a.m., the Committee adjourned to the call of the Chairman.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 15 MARS 1979

(12)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 9 h 45 sous la présidence de l'honorable sénateur Argue (président).

Présents: Les honorables sénateurs Argue, Inman, Molgat, Norrie, Roblin et Sparrow. (6)

Aussi présent: M. Albert F. Chambers, directeur de la recherche auprès du Comité.

Le Comité poursuit l'examen du bill S-13 intitulé: «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

Témoins:

Western Canada Cow-Calf Association:

M. Randy Konkin, directeur;
M. Bill Kruczko, directeur.

Syndicat national des cultivateurs:

M. Stuart Thiesson, secrétaire exécutif;
M. Wayne Easter, membre du Conseil national.

Les témoins font des déclarations et répondent aux questions.

A 11 h 55, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité

Denis Bouffard

Clerk of the Committee

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, March 15, 1979.

[Text]

The Standing Senate Committee on Agriculture, to which was referred Bill S-13, to control the importation of beef into Canada, met this day at 9.30 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Hazen Argue (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, I am sure I speak for the Senate Committee when I say we are happy to have with us this morning Mr. Randy Konkin and Mr. Bill Kruczko, both of whom are directors of the Western Canada Cow-Calf Association. They have both come from Saskatchewan to give us their views on Bill S-13.

As senators will know, this is a relatively new organization but it is quite active. We have had valuable advice from them in our general study to date, and I am sure we will get some interesting recommendations and opinions from them this morning.

Without any further ado, I would ask Mr. Konkin to present his views for the benefit of the committee.

Mr. Randy Konkin, Director, Western Canada Cow-Calf Association: Thank you, Senator Argue and senators of the Standing Senate Committee on Agriculture. We are glad to have the opportunity to testify regarding Bill S-13. We would also like to congratulate sincerely the Senate on the initiative it has taken with this bill. More than that, we would like to congratulate the committee on its sincere and fruitful efforts to understand the beef industry in Canada through its hearings here, commencing in 1976, I believe, and especially on the tour out west that was undertaken by some of the members of the committee, which was meaningful to the producers there. I think that was quite fruitful as well.

I must say that from the meetings I have attended and from my discussions with producers, it is now recognized among producers out west, through what they have seen in the media and through various other reports, that the Standing Senate Committee on Agriculture is in fact the only government body that has a sufficient understanding of the beef industry in Canada to speak intelligently about beef policy in Canada.

With no malice intended, I say that other officials in government would do well to consult with your committee when contemplating policy actions regarding beef. I include in this list Mr. Al Proulx of the Agricultural Stabilization Board, Mr. Gaetan Lucier, Deputy Minister of Agriculture, and even, with all respect, ministers of the Crown, the Honourable Eugene Whelan, the Honourable Warren Allmand and the Honourable Jack Horner, who will all benefit from gaining some understanding of the realities of beef production in Canada, which the transcripts of the studies undertaken by the Senate can provide.

I say this because we have all had direct dealings with various officials of government and have found that, while such people are sincere, they do not, unfortunately, quite

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le jeudi 15 mars 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le bill S-13, Loi régissant l'importation du bœuf au Canada.

Le sénateur Hazen Argue (*président*) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, je traduis certainement les opinions du Comité sénatorial en disant que nous sommes heureux d'accueillir ce matin MM. Randy Konkin et Bill Kruczko, qui sont tous deux directeurs de la Western Canada Cow-Calf Association. Ils sont tous les deux venus de la Saskatchewan pour nous faire part de leurs opinions sur le bill S-13.

Comme les sénateurs le savent, cette association est relativement nouvelle mais très active. Jusqu'à maintenant, elle nous a déjà donné des conseils précieux dans notre étude générale et, nous aurons ce matin, j'en suis sûr, des recommandations et des opinions intéressantes.

Sans autre forme de procès, je demanderais à M. Konkin d'exposer ses opinions.

M. Randy Konkin, Directeur, Western Canada Cow-Calf Association: Merci, sénateur Argue; je remercie aussi les membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture. C'est un plaisir pour nous que d'avoir l'occasion de comparaître devant vous pour discuter du bill S-13. Nous aimerions également féliciter sincèrement le Sénat de son esprit d'initiative dans ce projet de loi. De plus, nous aimerions féliciter le Comité de ses efforts sincères et réussis pour comprendre l'industrie du bœuf au Canada en tenant ses audiences qui ont commencé ici en 1976, je crois, et spécialement, de la tournée que certains membres du Comité ont fait dans l'Ouest; les producteurs de l'Ouest ont été sensibles à cette démarche.

D'après les réunions auxquelles j'ai assisté et d'après les discussions que j'ai eues avec des producteurs, je dois dire que les producteurs de l'Ouest, d'après ce qu'ils ont vu et entendu par les médias et par divers autres rapports publiés par le Comité sénatorial permanent de l'agriculture, qui est le seul organisme gouvernemental à comprendre assez bien l'industrie du bœuf au Canada et à discuter intelligemment de la politique du bœuf au Canada.

Sans vouloir être méchant, je dirais que les autres représentants du gouvernement auraient intérêt à demander des conseils de votre Comité lorsqu'ils prévoient des politiques concernant le bœuf. Dans cette liste, je signale les noms de M. Al Proulx, de l'Office de stabilisation des prix agricoles, M. Gaetan Lucier, ministre adjoint de l'Agriculture, et même les ministres de la Couronne, les honorables Eugène Whelan, Warren Allmand et Jack Horner, qui auraient avantage à comprendre la situation de la production du bœuf au Canada; les procès-verbaux du Sénat et les études que ce dernier a entreprises à ce sujet peuvent les éclairer.

Je le signale car nous avons tous eu des rapports directs avec divers représentants du gouvernement; voici ce que nous avons constaté: bien qu'elles soient sincères, ces personnes ne com-

[Text]

comprehend the realities of the situation, and so their best intentions sometimes go astray.

If we may, during our presentaon we will cover a little wider scope than that found in the bill. We will address ourselves to the beef industry in Canada, which is a topic slightly wider in scope, and we will try to outline how a beef control act would fit into a package of legislation to stabilize the beef industry to benefit producers through more assured returns and to benefit consumers through a more assured supply.

We have to say that, as an association, our immediate objective is to rebuild the industry, which we have seen deteriorate during the last four years through bad advice from and to producers and government as well as from inaction by the government sometimes. We have seen our cow herd decimated. This was caused by extreme losses and cash flow shortages among a large number of producers.

Now we see, in spite of the fact that there is an increase in the price of cattle, a further decimation of the cow herd because of the debt load that has been incurred and the loss of equity over the last four years, coupled with the very real uncertainty in the beef industry. We must say that producers' production decisions are not based on current prices. That would be the easy way to summarize it. That is not the case at all. Rather, producers' production decisions are based on their expectations of returns when the producers' production will be ready for market.

Just as a note, the cow-calf producer has three basic choices: one is to hold steady on production; another is to increase production; and a third is to decrease production. The time frames for these I will just outline. If the producer is to hold steady on his production he will take his existing herd and allow the cows to be put out with the bull and to be bred in one year. The next spring they will calve out and in the fall of that year, 17 months after the decision to retain them as breeding stock, there will be a calf ready for market. That is just on the cow-calf end, and you have to add at least 200 days to that to have a finished animal.

If the cow-calf producer intends to increase his production, he must hold back heifer calves which he would ordinarily sell. The timeframe involved, then, for the heifer calf to grow to the age where she can be used as breeding stock adds a further seven months. So we are looking at a timeframe of 24 months from the decision to increase production until the calf is ready for the market.

However, the interesting thing is that the decision to decrease production is instantaneous. We have seen great number of cow herds, where the cows are definitely pregnant cows this winter, ready for calving this spring, and they have gone to market. I think you can ask anybody in the industry exactly how many bred cows have gone to market this year and you will find out that this instantaneous response to decrease production is quite real.

[Traduction]

prennent pas assez bien la situation et leurs meilleures intentions sont donc mal orientées.

Si vous le permettez, au cours de notre déclaration, nous nous intéresserons à un domaine un peu plus vaste que celui du projet de loi. Nous parlerons de l'industrie du bœuf au Canada, mais très brièvement; elle a une portée un peu plus vaste et nous tenterons d'exposer comment une loi régissant la production du bœuf pourrait s'intégrer à l'ensemble des mesures législatives cherchant à stabiliser l'industrie du bœuf pour signifier pour les producteurs des recettes plus sûres et pour les consommateurs un approvisionnement plus sûr.

Comme association, nous devons avouer notre objectif immédiat: rebâtir l'industrie, qui, comme nous l'avons constaté, a été minée durant les quatre dernières années par les mauvais conseils émanants et provenant des producteurs et du gouvernement ainsi, parfois, de l'inaction du gouvernement. Notre cheptel de vaches a été décimé, suite à l'énorme perte et de l'insuffisance dans le flux des liquidités chez un très grand nombre de producteurs.

Malgré l'augmentaton enregistrée dans le prix du bétail, nous constatons maintenant une autre diminution du cheptel de vaches en raison des dettes encourues et la perte d'actif au cours des quatres dernières années, ajoutées à l'incertitude très réelle qui caractérise l'industrie du bœuf. Il nous faut ajouter que les décisions des producteurs en matière de production ne sont pas fondées sur les prix actuels. Ce serait une façon facile de résumer. Mais tel n'est pas du tout le cas. Plutôt, les décisions des producteurs sont fondées sur leurs espérances de recettes lorsque leur production sera prête pour le marché.

Soit dit en passant, les éleveurs-naisseur ont trois choix fondamentaux: l'un consiste à garder le même niveau de production, un autre est d'augmenter la production et un troisième de la réduire. Je vais vous exposer les durées de ces opérations. Si le producteur maintient la même production, il fera en sorte que son cheptel de vahces actuel soit mis au champs avec le taureau pour qu'elles puissent vêler dans un an. Le printemps prochain, elles vèleront et à l'automne de cette année-là, soit dix sept mois après que la décision a été prise de les garder comme troupeau reproducteur, le veau sera prêt pour le marché. Nous ne parlons que de l'étape de naissance et il faut ajouter au moins 200 autres jours avant d'avoir un animal fini.

Si l'éleveur-naisseur a l'intention d'augmenter sa production, il doit garder les génisses qu'il vendrait normalement. Donc, il faut compter encore sept mois avant que la génisse vieillisse assez pour être utilisée dans le troupeau reproducteur. Nous envisageons donc un délai de 24 mois à partir du moment où la décision d'augmenter la production est prise jusqu'à ce que le veau soit prêt pour le marché.

Toutefois, il est intéressant de constater que la décision de diminuer la production a des effets immédiats. Nous avons vu un très grand nombre de troupeaux de vaches où les vaches sont en gestation cet hiver, prêtes à vêler ce printemps qui ont été envoyées au marché. Vous pouvez probablement demander à n'importe qui dans l'industrie le nombre exact de vaches en gestation qui ont été mises en vente cette année; vous vous rendez compte que la décision de diminuer la production entraîne effectivement une conséquence instantanée.

[Text]

I should clarify once more, especially for the benefit of those people in the Department of Agriculture—and I don't mean to single them out, really, but it seems to me there is a widespread idea floating around Canada that calves fall into feedlot pens from the sky somehow; some people seem to have the idea that beef in Canada is produced somehow in the back of a semi-trailer truck as it makes a trip from Calgary to Toronto. We have to specify that there is a little more to the beef industry than that.

The basis of the beef industry in Canada is the cow-calf industry. I do not say that simply because I am a cow-calf producer; we must face the reality that it is the production decisions of the cow-calf producers that ultimately determine the amount of beef produced in Canada. The product of the cow-calf industry is the calf. Without that calf there can be no beef animal and therefore no production.

It is interesting to note that if you look at statistics worldwide, beef production in places like Argentina, Australia and various other countries, is measured in terms of the cows resident in that particular country.

Since the 1950s we have seen the growth in North America of the large commercial grain feedlot industry. This is very efficient as an industry in taking the basic calf, adding a certain number of pounds of grain to that calf and preparing it, as we say, as a processed steer for slaughter. But it must be remembered that the product of the feedlot is pounds of gain put on that calf and not fat steers. Any astute feed man will tell you, if he is looking at his lot and if he is truthful about it, that he will measure his efficiency as in items of cost per pound of gain. I am sure you have heard that term quite often in these hearings. The Bank of Montreal, for instance, has a scale upon which to measure stability of feedlots. It is based on the capital cost per pound of gain in the feedlot.

If we are to deal realistically with the beef industry in Canada, we must not allow misleading statements such as, for example, "The 'ABC' feedlot produced so many thousand head of finished steers last years." That is misleading, because, in fact, the "ABC" feedlot produced just the pounds of gain on that same number of steers. So if you are talking about policy in the beef industry, we have to deal with the economic realities of the industry.

Now Bill Kruczko will go through the act. We do not have any great objection to the act, but we do have some concerns because we feel that the act must at least give confidence to the producers in Canada. After that we will bring up some points that go a bit beyond the Beef Import Act.

Mr. B. Kruczko, Director, Western Canada Cow-Calf Association: Honourable senators, one of the prime points with which we are concerned is the trigger price mechanism. We can live with it, but we feel that to instill any confidence with regard to this we should have a group of bona fide producers

[Traduction]

Je devrais préciser une fois de plus, particulièrement à l'intention des gens du ministère de l'Agriculture, et ce n'est pas parce que je veux les pointer du doigt, mais il me semble qu'une idée très répandue circule au Canada selon laquelle les veaux tomberaient du ciel dans les parcs d'engraissement; certaines gens semblent croire que le bœuf au Canada se produit dans des semi-remorques qui font le trajet entre Calgary et Toronto. L'industrie du bœuf, il faut le préciser, est un peu plus compliquée que cela.

L'industrie du boeuf au Canada est fondée sur l'élevage-naissage. Je ne dis pas cela simplement parce que je suis éleveur-naisseur; nous devons accepter la réalité que ce sont les décisions des éleveurs-naisseurs en matière de production sur lesquelles reposent définitivement la quantité de bœuf produit au Canada. Le produit de l'élevage-naissage est le veau. Sans le veau il ne peut y avoir de bœuf et, par conséquent, aucune production.

Il est intéressant de noter que les statistiques mondiales sur la production du bœuf, dans des endroits comme l'Argentine, l'Australie et divers autres pays, sont calculées selon le nombre de vaches dans le cheptel de ce pays en particulier.

Depuis les années 1950, nous avons constaté, en Amérique du Nord, une croissance des grands parcs d'engraissement. Comme industrie, ces parcs sont très efficaces lorsqu'il s'agit de prendre un veau quelconque, et de lui faire prendre quelques livres en le préparant pour l'abattoir comme bouvillon de conditionnement. Mais il faut se rappeler que le produit du parc d'engraissement correspond au gain en livres sur le veau et non pas sur les bouvillons gras. Toute personne intelligente s'occupant de céréales fourragères vous dira, si elle est honnête, en observant son parc d'engraissement qu'elle en calcule l'efficacité en termes de coûts par rapport au poids pris. Vous avez entendu ces termes assez souvent durant les témoignages, j'en suis sûr. Par exemple, la banque de Montréal a une espèce de balance grâce à laquelle elle mesure la stabilité des parcs d'engraissement. Elle est fondée sur le coût en capital d'une livre de poids prise dans le parc d'engraissement.

Si nous voulons jeter un coup d'œil réaliste sur l'industrie du bœuf au Canada, il faut interdire des déclarations trompeuses telles que: «Le parc d'engraissement ABC a produit a produits X têtes de bouvillons finis l'année dernière». Cette affirmation est trompeuse car, en réalité, il n'a produit qu'un certain gain en livres pour le même nombre de bouvillons. Si vous parlez d'une politique dans l'industrie du bœuf, il faut donc s'en tenir aux réalités économiques de l'industrie.

Maintenant, M. Bill Kruczko va parcourir la loi. Nous n'avons pas d'objections importantes à formuler, mais certaines question nous préoccupent, à savoir principalement que la loi doit au moins inciter une certaine confiance chez les producteurs canadiens. Ensuite, nous étudierons certaines questions qui dépassent un peu le cadre de la Loi régissant l'importation du bœuf au Canada.

M. B. Kruczko, Directeur, Western Canada Cow-Calf Association: Honorables sénateurs, l'une des grandes questions qui nous préoccupent est le mécanisme des prix critiques. Nous pouvons nous en accommoder, mais nous estimons que pour inciter la confiance des producteurs envers ce mécanisme, un

[Text]

advising the government, and scrutinizing the administration of the various provisions of the act in order to advise the minister as to changes. We feel that the trigger price is not really necessary, but we can live with it if this producer group has input and the trigger price is set on the basis of giving a realistic return to the beef producer on his cost of production of the cattle plus a return on his investment and labour. The cost of production should be based on the cost of production of the feed grain and the feed grain input; for example, not barley at \$1.35, but barley at \$2.10. The trigger price should be determined by all these factors.

We do not have a floor price that says that if beef prices fall a certain level we then subtract from the quota we have allotted. There is no allotment for the exchange rate. The exchange rate on the Canadian dollar is now protecting the beef industry, but there is nothing to say that the exchange rate will not go to par with the U.S. dollar.

We are not a hundred per cent in favour of the clause of the bill concerning live cattle, but we will go along with it if we get the producer group we seek. Part of its duty will be to negotiate with the United States.

So, we need clarification and modification in these four areas of this bill in order to put it in proper perspective. We understand that this bill is not a cure-all, but deals with just a segment of the overall cattle production in Canada.

the cows killed off in the period covered by the figures did not reflect a true production figure. That figure represented the liquidation of a cow herd, not, as some people say, a surplus of cattle in the country. It was done because the cow producer got to the stage where he was no longer going to subsidize the meat industry in Canada. The figure needs some modification.

There is also the matter of subtracting the export of Canadian meat. If we go back to 1976, we were just circulating Australian and New Zealand meat through Canada. If we are not careful, we may repeat this. If we start exporting Canadian meat, regardless of how it arrives at the name "Canadian" meat, it is subtracted from the quota or goes into the basic structure of it and does not represent a true picture of the situation. As an example, in 1975 we exported 45.5 million pounds of dressed beef and in 1976, 112.6 million pounds. The wide difference here is because of some of that Australian and New Zealand meat that was just flowing through Canada. If we take the Canadian export figures, this situation may recur.

Basically, we feel that the bill is a positive and necessary step, and, we can make it work—with some modification.

[Traduction]

groupe de vrais producteurs devraient conseiller le gouvernement et étudier minutieusement l'application des diverses dispositions de la loi afin de faire part au ministre des modifications qui sont apportées. Nous estimons que les prix critiques ne sont pas réellement nécessaires, mais nous pouvons nous en accommoder si ce groupe de producteurs dispose d'un peu de pouvoir et si le mécanisme des prix critiques est fondé sur un rendement réaliste pour le producteur provenant de ses coûts de production du bétail en plus d'un rendement sur son investissement et son travail. Les coûts de production du bœuf doivent être fondés sur les coûts de production—des céréales fourragères et sur les quantités de ces céréales consommées; par exemple, un calcul fondé sur de l'orge non pas à \$1.35, mais à \$2.10. Tous ces facteurs doivent déterminer le mécanisme des prix critiques.

Nous ne disposons pas d'un prix plancher qui stipule que si le prix du bœuf baisse à un certain niveau, on répercute cette diminution sur le contingentement attribué. On n'attribue pas un taux de change. Le taux de change du dollar canadien offre maintenant une protection pour l'industrie du bœuf, mais rien ne nous dit qu'il n'atteindra pas la valeur du dollar américain.

Nous ne sommes pas entièrement d'accord avec l'article de la loi concernant le bétail sur pied, mais nous l'acceptons si on nous accorde la mise sur pied de ce groupe de producteurs, dont une partie des fonctions consistera à négocier avec les États-Unis.

Donc, il nous faut des éclaircissements et des modifications dans ces quatre parties du projet de loi afin de la mettre adéquatement en relief. Nous savons que ce projet de loi ne vient pas remédier à tous les problèmes, mais ne concerne qu'une partie de l'ensemble de la production de bétail au Canada.

Les vaches qui ont été tuées durant la période comprise dans les chiffres, en réalité, d'après ce que nous voyons, ne reflètent pas une véritable production. Ces données constituaient la liquidation d'un cheptel, et non, comme le disent certains, un surplus de bétail au Canada, et ce parce que l'éleveur en est venu au point où il a décidé de ne plus subventionner l'industrie de la viande au Canada. Il faut que la situation change.

Nous sommes aussi aux prises avec cette question de la réduction des exportations de viande canadienne. Si nous remontons à 1976, les marchés n'offraient que de la viande d'Australie et de Nouvelle-Zélande au Canada. Si nous ne faisons pas attention, nous pouvons nous retrouver dans cette situation. Peu importe la façon dont on en arrive à la qualification de viande canadienne, elle est soustraite du contingentement ou encore s'intègre à la structure fondamentale et ne donne pas une idée véritable de la situation. Exemple, en 1975, nous avons exporté 45,5 millions de livres de viande de bœuf habillé et en 1976, 112,6 millions. Cet écart important est dû ici au fait qu'une partie de cette viande d'Australie et de Nouvelle-Zélande était acceptée au Canada. Si l'on prend les données d'exportation du Canada, la même chose peut se reproduire.

Fondamentalement, nous estimons que le bill est une mesure positive et nécessaire et que nous pouvons la rendre applicable en la modifiant.

[Text]

Mr. Konkin: We feel that getting some control over imports of beef into Canada is necessary, but we also recognize that the counter-cyclical formula built into it is recognition of the fact that our industry jump around quite wildly. We have seen some documentation recently which points out that the last cycle, especially, was not so much self-generating, as the economists call it, nor did it come from action within the industry as much as it came from the fact that our barley price fluctuated and our growing dependency on feed grain, already high caused our feeder price to fall in 1973 and 1974.

The significant point is that while the feeder price fell and the cow price went with it after the cow lost its value as a productive animal, we found that the fat-cattle price maintained its level throughout 1973 and 1974. In fact, 18 months expired between the time the feeder price fell and the time that the fed-steer price started to fall, and this was caused by the fact that farmers started dumping cows and heifers in larger quantities than usual.

We are looking at a situation in our industry on which we cannot, by the producers, production decisions, have much effect. Feedlot owners are selling some of their inventories fed light. If they had an expectation of a reasonable return for their fed steers or a reasonably stable price for barley, they would maintain those animals and feed them out heavy. The reason they are selling them light is that their equity may not permit them to bear the risk of having their inventory go down in value or their costs go up before these animals are ready for market.

As a group of producers, we have come to the conclusion that in addition to controls on imports—and part and parcel with controls on imports—we must have a mechanism, on a national basis, to set the price of calves and, with considerations for other parts of the industry, to give some assurance that there will be a reasonable return on a consistent basis to the efficient producer of beef in Canada. Such is not the case now.

The reason we need such a mechanism is that we have seen this growing dependence on the inverse relationship between the feed grain price and the price of feeder steers, or stocker calves, which is the product of the cow-calf man, the basic producer of beef. We see \$1.25-per-pound calves because we have \$1.35-per-bushel barley. We have done some calculations with the feedlot margins and found that if we had \$2.50 barley, our calves would be down to 65 cents or 70 cents per pound.

We found that the higher and higher capital costs we have seen in most of our industry have meant a requirement for a reasonably constant profit return. Our tolerance, as an industry, for periods of extended loss has become very thin. We have seen similar circumstances in other industries; for instance, the milk industry, in 1935, was faced with high

[Traduction]

M. Konkin: Nous estimons qu'un certain contrôle des importations de bœuf au Canada est nécessaire, mais nous reconnaissons aussi que la formule contre cyclique conçue pour ce contrôle reflète les fluctuations assez bizarres de notre industrie. Nous avons pris connaissance de certains documents dernièrement dans lesquels on indique que le dernier cycle, en particulier, n'a pas été aussi générateur, comme les économistes le disent, ou encore n'a pas été autant le résultat de mesures prises au sein de l'industrie que le fait que le prix de notre orge ait fluctué et que notre dépendance toujours croissante sur les céréales fourragères ait amené une chute des prix pour nos engraisseurs en 1973 et 1974.

Ce qui est important, c'est que même si les prix payés par les engraisseurs ont connu un déclin et que le prix du bœuf en a fait autant après la perte de la valeur du bœuf en tant qu'animal de production, nous avons découvert que le prix du bétail engraisé s'est maintenu de 1973 à 1974. En fait, 18 mois se sont écoulés entre le déclin du prix payé par l'engraisseur et le début de la baisse du prix du bouvillon engraisé et ce parce que les agriculteurs ont commencé à tuer plus de raches et de génisses de que d'habitude.

Nous étudions une situation qui prévaut dans notre industrie et que nous ne pouvons, en raison des décisions du producteur quant à sa production, beaucoup influencer. Les propriétaires de parcs d'engraissement vendent une partie de leurs stocks à faible parure de gras. S'ils prévoyaient un rendement raisonnable pour leurs bouvillons engraisés ou un prix raisonnable et stable de l'orge, ils garderaient ces animaux et les engraiseraient pour leur faire atteindre un poids très élevé. La raison pour laquelle ils les vendent moins gras, c'est que leur actif ne leur permet peut-être pas de courir le risque de voir diminuer la valeur de leurs stocks ou de voir augmenter leurs frais avant que ces animaux soient prêts à mettre sur le marché.

A titre de groupe de producteurs, nous en sommes venus à la conclusion qu'en plus des contrôles sur les importations et de ce lien avec le contrôle des importations, nous devons disposer d'un mécanisme national pour établir le prix du veau et, pour tenir compte d'autres secteurs de l'industrie, nous donner une certaine assurance que l'on pourra offrir un rendement raisonnable et constant au bon producteur de bœuf. Tel n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous devons disposer de ce mécanisme car nous assistons actuellement à cette dépendance sans cesse croissante du phénomène inverse entre le prix des céréales fourragères et le prix des bouvillons d'engraissement ou des veaux d'engrais, rendement de l'éleveur-naisseur, premier producteur de bœuf. Nous devons exiger \$1.25 la livre de veau parce que nous payons l'orge \$1.35 le boisseau. Nous avons effectué certains calculs avec les marges de parcs d'engraissement et découvert que si nous payions l'orge \$2.50 le boisseau, le prix de notre veau serait inférieur de 65 à 70 cents la livre.

Nous trouvons que plus les coûts d'investissement sont élevés, dans la plupart des secteurs de notre industrie, cela veut dire que l'on doit exiger un rendement raisonnablement constant. Notre seuil de tolérance, en tant qu'industrie, depuis le temps que nous subissons des pertes, s'amenuise de plus en plus. Nous avons vu des cas semblables dans d'autres indus-

[Text]

capitalization mostly because of health standards, et cetera. A milk control board was established to give them some assurance of consistent prices. The egg and poultry industry has gone the same way, and we may see the same develop in the hog industry and the cow-calf industry if we are to see them survive as efficient industries.

Primary food producers at present cannot pass costs on up the system, nor do they have the opportunity, as middlemen,—meaning those from the feedlots right through to the retailers—of collectively bidding down their inputs. We have seen the feedlot industry as being an efficient industry with similar operations from one lot to another, acting as one in the marketplace and having the effect of collectively withdrawing high bids for calves when the markets reduce. This is done by feedlot operators in their own interests, and we do not begrudge them that. What happens is that the price of calves goes down if the price of barley goes up.

The consumer has come, unfortunately, to expect continued supplies of beef at abysmally low prices. Consumers fail to understand the reasons for price increases, and we have run into a dilemma, as producers, in saying that we need higher prices now if the prices are to be reasonable in the future.

We have seen a gyration in the supply of beef. This caused serious disruptions to other industries in Canada which produce meat, an example of which would be the broiler and turkey industry. The Saskatchewan Broiler Board has increased its production by 35 per cent, or it is in the process of doing this, to make up the gap of meat demand in Canada which the beef industry cannot supply at present. We do not expect other industries to put large capital investments into their industries to increase production for short terms, because when beef does come back into production, the question is, what will they do with their capital assets?

The fifth, and most important to all of Canada, is that Canada cannot afford the loss of jobs and the drain on foreign exchange that is caused by a depletion of the cattle herd and a drop in beef production in Canada. Each swing in the beef industry causes more disruption, and more markets are given up to imports and, therefore, the balance of payments problem and the foreign exchange problem is accentuated.

What we have in mind is a flexible and yet acceptable system based on the indexing of feeder and stocker calves with pricing based on the full cost of production to the cow-calf producer. After that point, the rest of the industry, except for a good solid control on imports, is left to function as it does now.

We feel that the price can be set according to an indexing of calves if there is power in Canada for producers, through this

[Traduction]

tries; par exemple l'industrie laitière, en 1935, faisait face à un problème d'énorme capitalisation en grande partie à cause des normes d'hygiène, etc. On a mis sur pied un office de contrôle du lait pour assurer une certaine stabilité des prix aux producteurs. L'industrie des œufs et de la volaille a suivi le même chemin et peut-être verrons-nous la même chose se produire dans l'industrie du porc et de l'élevage-naisseur si nous voulons que ces industries efficaces survivent.

Les producteurs d'aliments primaires, actuellement, ne peuvent répercuter leurs coûts sur le système; ils n'ont pas non plus l'occasion, en tant qu'intermédiaires entre l'exploitant du parc d'engraissement et le détaillant, de faire des offres collectives pour leur production. Nous avons constaté que les parcs d'engraissement constituent une industrie efficace, fonctionnent tous de la même façon; tous ces exploitants de parcs d'engraissement ne forment qu'un groupe sur le marché; ils peuvent aussi collectivement retirer leurs meilleures offres pour les veaux lorsque les prix du marché diminuent. Les exploitants agissent dans leur propre intérêt et nous ne pouvons les en blâmer. Ce qui se passe, c'est que le prix du veau baisse si le prix de l'orge augmente.

Malheureusement, le consommateur s'attend toujours à des approvisionnements continuels de bœuf à des prix incroyablement bas. Le consommateur ne comprend pas les raisons des hausses de prix et nous trouvons devant un dilemme, en tant que producteurs, quand nous disons que nous devons obtenir des prix plus élevés si les prix doivent être raisonnables à l'avenir.

Nous avons assisté à un tourbillon dans l'approvisionnement du bœuf. Cela a causé de graves dommages aux autres industries qui produisent de la viande et de la dinde. Le *Saskatchewan Broiler Board* a augmenté sa production de 35 p. 100 ou s'appête encore à le faire, pour combler l'insuffisance dans la demande de viande au Canada que ne peut assurer actuellement l'industrie du bœuf. Nous ne comptons pas tellement sur les autres industries pour investir de façon importante afin d'accroître leur production à court terme parce que lorsque la production du bœuf sera de nouveau effectivement importante, ces investisseurs vont se demander quoi faire de leurs immobilisations?

Cinquième point, et le plus important pour l'ensemble du Canada, c'est que le Canada ne peut se permettre de perdre des emplois et de voir s'enfuir les devises étrangères à cause d'un épuisement du cheptel et de la chute de la production de bœuf. Toute fluctuation dans l'industrie du bœuf cause plus de dommages et amène plus de marchés à s'abandonner aux importations; par conséquent, le problème de la balance des paiements et des devises étrangères s'accroît davantage.

Ce à quoi nous songeons, c'est à la mise sur pied d'un système souple et acceptable, fondé sur l'indexation du prix des veaux d'engraissement et la fixation des prix en fonction du coût total de la production pour l'éleveur-naisseur. Ensuite, le reste de l'industrie, sauf en ce qui concerne un contrôle solide et ferme des importations, est laissé libre d'agir à sa guise.

Nous estimons que le prix peut être établi selon un mécanisme d'indexation du prix du veau si les producteurs ont la

[Text]

mechanism, to have the option of selling the calves off as vealers, if a fair stock calf price cannot be obtained.

We recognize that there must be an effective futures market in Canada for fat cattle or fed steers, because if we have the opportunity or option of selling off our calves as vealers, it will point directly to the fact that there will be a shortage of supply in 20 months' time, or so. This will have a tendency to bring the futures price up high enough that the feedlots then can afford to pay this. This is a functional way of saying that if the costs go up they must be passed along and the consumer must be able to absorb that. We recognize in so doing that we also have a responsibility to gauge our supply of beef to the demand of the consumers in total, but the advantage is that the producer will then have some direct control and will have the ability to make these kinds of moves, which we do not have now.

We are talking about a flexible yet effective system which would stabilize the beef industry and give some assurances to producers that they will have consistent returns.

It is a feasible system because we can index feeders. There is a pilot project underway at the University of Saskatchewan, and there are several other pilot projects going on at this time in various places in the United States. We can control the cow numbers. We do not see that there will be any difficulty in getting producers to accept raising 80 heads of cattle at a profit rather than 120 at a loss. There is a certain natural limitation in Canada on the size of a cow herd. In 1973 we saw that every coulee, pasture and piece of grass that could be chewed on by a cow was used for cattle production. With those levels of production in 1973, the fact was that we still did not have sufficient beef production to supply all the needs of the consumers at that level of consumption, so there is this natural limitation as well. We feel that this system can be functional yet flexible so that it will have a beneficial effect for cattle producers.

We also must say that there will be no limits on the feedlot industries or the packing industry, and that they can function in their market as they now do, and that there will be no real limits or constraints on the marketing decisions of producers. We feel that the beneficial aspects of this idea far outweigh any problems that we may have with the administration.

Mr. Kruczko: May I romance you with some figures? From 1967 to 1974 Canada was able to produce 91 per cent to its meat consumption. In 1975 it moved up to 98 per cent of its meat consumption. This is when the flood started. This is not a realistic figure in our estimation because of the fact that it included cows that were in surplus. We never have produced enough, as these figures show, for our own consumption.

Because of this liquidation of cow herds, we moved up to 98 per cent. By 1976, we had dropped to 93 per cent and it stayed there for 1977. By 1978 we were at 77 per cent, and on the

[Traduction]

possibilité au Canada, grâce à ce mécanisme, de choisir de vendre les veaux à titre de courtiers, si l'on ne peut obtenir constamment un juste prix pour les veaux d'embouche.

Nous admettons qu'il doit y avoir un marché futur rentable au Canada pour le bovin engraisé et les bouvillons mi-gras, car si nous avons l'occasion de vendre nos veaux pour la boucherie, il en résultera une pénurie de l'approvisionnement d'ici environ 20 mois. Cette pénurie fera monter les prix d'une façon telle que seuls les propriétaires de parcs d'engraissement pourront alors les payer. C'est une façon pratique de dire que, si les coûts grimpent, ils devront être absorbés et c'est le consommateur qui doit être en mesure de le faire. Nous admettons que nous devons ajuster notre offre de boeuf à la demande totale du consommateur; cette façon de procéder profiterait aux producteurs qui auraient ainsi certains moyens de contrôle direct et qui pourraient les appliquer, ce qui est impossible maintenant.

Nous envisageons un système souple et efficace qui permettrait de stabiliser l'industrie du boeuf et qui rassurerait les producteurs quant à la stabilité des profits.

Ce système est possible, car nous pouvons faire un répertoire des engraisseurs. Un projet pilote est en cours à l'Université de la Saskatchewan et quelques autres ont été entrepris un peu partout aux États-Unis. Nous pouvons contrôler le nombre de vaches. Nous ne prévoyons pas avoir de difficulté à faire accepter aux producteurs d'élever à profit 80 vaches au lieu d'en élever 120 à perte. Au Canada, le nombre de têtes d'un troupeau est limité d'une certaine façon par la nature. En 1973, nous avons remarqué que chaque ravin, pâturage et carré d'herbe qui pouvait servir à nourrir une vache servait déjà à la production bovine. Compte tenu des niveaux de production de 1973, c'était un fait que nous n'avions toujours pas une production de boeuf suffisante pour satisfaire à la demande du consommateur. Cette production insuffisante est également une limite de la nature. Nous croyons que ce système pourrait être fonctionnel et souple afin que les producteurs de bovins puissent en bénéficier.

Nous devons également ajouter que les industries de parcs d'engraissement et de conditionnement ne seront pas limitées et qu'elles pourront continuer de fonctionner dans leurs marchés comme elles le font maintenant; en outre il n'y aura pas de limite ou restriction réelle sur les décisions touchant la mise en marché que doivent prendre les producteurs. Nous considérons que les aspects positifs de cette idée font plus que contrebalancer tous les problèmes que nous pourrions avoir avec l'administration.

M. Kruczko: Laissez-moi vous donner quelques chiffres. Entre 1967 et 1974 le Canada a produit 91 pourcent de sa consommation de viande. En 1975, la proportion est grimpée à 98 pourcent. C'est alors que nous avons été submergés. D'après nos évaluations ce chiffre de 1975 est réaliste, car il comprenait un surplus de vaches. Comme le montrent ces chiffres, nous n'avons jamais produit tout ce que nous avons consommé.

C'est précisément cette liquidation des troupeaux de vaches qui a fait monter notre proportion à 98 p. 100. En 1976, le chiffre était déjà tombé à 93 p. 100 et il s'y est maintenu en

[Text]

estimates of 1979, we will be down to 74 per cent of domestic production.

While romancing you with some indicating the actual cost of a meal in a restaurant if the farmer were being paid for the meal. If that were the case, the meal would cost less than 75 cents. Taking the 1960 wage figures as a base, in comparison to today, hamburger should be selling at \$3.18 per pound. That would be the cost of hamburger today if hamburger moved up at the same rate as wages.

We feel that if the rest of Canada were as efficient as the agriculture sector, there would be no problems in Canada at all. Mr. Whelan has made the statement that we are a bunch of free traders. We will go along with this 100 per cent, but we want the understanding that free trading will be a Canada-wide thing. We want the unions to understand that there will be no featherbedding. If we need help, we can go to Venezuela and get help for 50 cents a day. This is unrealistic, but I think I should say that.

Supermarkets are making a 47 to 87 per cent profit. Is this then the kind of private enterprise we have in Canada? If we have an industry protected by exorbitantly high tariffs, does this represent a country of free wheelers and dealers?

We are only trying to impress on the rest of Canada that you cannot depend on or expect the agricultural sector to carry the rest of the country on a closed circuit, open ended arrangement. We will have to have all or nothing.

The Chairman: Thank you very much. Questions?

Senator Molgat: On this mechanism to set prices, how would you see that operating in actual fact? Would there be a minimum price on which they could be sold?

Mr. Konkin: We should say that our objective is to have an efficient beef industry in Canada. There are two parts to efficiency. Efficiency is the responsibility of the producer. The producer has to produce a quality product at the lowest possible cost. If he wishes to increase his profit, he can lower his cost through efficiency, and I think each individual producer is doing that now.

There is a variation in the quality of the calves produced in Canada. We would have to index the product according to quality and set the price on each division of quality of these animals. In other words, the farmer would receive a per-pound amount according to the quality of the animals produced.

If the producer can lower his cost and produce a high quality animal, he will have a more profitable operation. By taking the average cost of production, the efficient producer will stand to gain more. The inefficient producer will have a consistently lower return than the efficient producer. We do not see that there is any real problem in indexing feeder cattle. There is a slight difference between the number of different

[Traduction]

1977. En 1978, nous ne produisons plus que 77 p. 100 et d'après les prévisions pour 1979, la production locale sera tombée à 74 p. 100.

Tout en vous donnant ces chiffres, j'aimerais également ajouter que nous avons calculé le prix réel que nous aurions à payer pour un repas au restaurant, si l'agriculteur recevait l'argent de ce repas. Si tel était le cas, le repas nous coûterait moins de 75 cents. D'après les salaires de 1960, par comparaison à ceux de nos jours, le bœuf haché se vendrait à \$3.18 la livre. En effet, c'est ce que nous coûterait la viande hachée si le prix en avait augmenté proportionnellement à celui des salaires.

Nous croyons que, si tous les autres secteurs du Canada étaient aussi rentables que l'agriculture, le Canada ne connaîtrait pas de problème. M. Whelan a déclaré que nous sommes un groupe de partisans du libre-échange. Nous sommes complètement d'accord avec cette déclaration, mais nous voulons qu'il soit bien compris que le libre échange se fera dans tout le Canada. Nous voulons que les syndicats comprennent bien qu'il n'y aura pas de limitation du rendement. Si nous avons besoin d'aide, nous pouvons aller au Venezuela et en obtenir pour 50 cents par jour. Ce n'est pas possible, mais je me sentais obligé de l'ajouter.

Les supermarchés se font de 47 à 87 p. 100 de profit. Est-ce là le genre d'entreprises privées qui prévaut au Canada? Si notre industrie est protégée par des tarifs excessivement élevés, n'avons-nous pas une nation pratiquant le libre-échange?

Nous voulons bien faire comprendre au reste du pays qu'il est impossible de s'attendre que le secteur de l'agriculture entraîne le reste du pays dans un arrangement en circuit fermé ouvert à une extrémité. Nous sommes déterminés à avoir tout ou rien.

Le président: Je vous remercie beaucoup. Y a-t-il des questions?

Le sénateur Molgat: À propos de ce mécanisme d'établissement des prix, comment le voyez-vous appliqué dans la réalité? Y aurait-il un prix minimal de vente?

M. Konkin: Nous désirons que notre industrie soit rentable au Canada. Le rendement se divise en deux parties. C'est le producteur qui est responsable du rendement. Il doit produire un produit de qualité au plus bas prix possible. S'il veut augmenter sa marge de profit, il peut réduire son coût de production en devenant plus rentable et je crois que c'est précisément ce que fait chaque producteur maintenant.

Les veaux engraisés au Canada ne sont pas tous de qualité égale. Nous aurions à répertorier le produit selon la qualité et établir le prix d'après chaque catégorie de qualité de ces animaux. Autrement dit, le fermier serait payé à la livre, selon la qualité des animaux engraisés.

Si le producteur peut réduire son coût de production et élever un animal de haute qualité, son exploitation sera plus profitable. En calculant d'après la moyenne de coût de production, le producteur rentable devrait augmenter son revenu. Le revenu du producteur non rentable sera constamment moins élevé que celui du producteur rentable. Nous ne prévoyons aucune difficulté à répertorier les bovins d'engraissement. En

[Text]

categories of feeder animals as they are sold through the ring and the categories which come out at the other end of the stockyard. While there may be 25 or 30 different categories of animal entering the ring, those categories are narrowed to eight or ten at the other end of the stockyard. The people buying those animals are willing to lump together categories which are relatively closely matched.

We have had some discussions already with the Saskatchewan All-Beef Group in terms of arriving at an average cost of production. The cost of production in most areas is fairly consistent. If there is an average cost-of-production base, it will be in the interests of each individual producer to keep his costs low. The cost of production would not simply keep escalating until it is out of sight. An average cost-of-production base would be an incentive to the efficient producer. If we can set the price of calves according to quality and if we can use the control on imports and the option to cut down on the supply at any given point, we will then be able to force cost increases up the system.

Mr. Kruczko: We envisage the formation of a national producer group. Alberta already has a cattle commission, and Saskatchewan is working in that direction, as is Manitoba. I also understand that Ontario has a similar type of producer-elected group. With some effort, we feel we will be able to establish a national producer group which can then go to the government and request certain powers.

It would not be a marketing board *per se*. Rather, it would be a group of *bona fide* producers who could go to the government with a target price and outline what it costs to raise a calf in Canada. It could go to the feedlot operator with a target price based on the cost of production and, with a little bit of persuasion, achieve that target price. Given that type of organization, we could also go to the consumer groups and get their agreement to have the increased cost of production added on to the per-pound cost of beef. That may or may not work with an import law such as this in effect, but we are willing to give it our best efforts.

Senator Molgat: Are you suggesting that the government would set the price of beef in Canada?

Mr. Kruczko: No. We feel that a national producers' group could have sufficient influence to set a fair price. Such a group could go before the interested bodies and outline the costs of production and a target price. It may be that we would not get the target price, but certainly we would use all the persuasion at our disposal.

We do not want the situation where the inefficient producer, come hell or highwater, is going to get \$1 per pound. We will set the target price, and one's profit will depend on one's efficiency. The inefficient producer will fall by the wayside.

[Traduction]

outre, le nombre des catégories de bovins d'engraissement varie légèrement entre celles qui sont vendus dans le parc et celles qui en sortent à l'autre bout. Il y a peut-être 25 ou 30 catégories d'animaux qui entrent dans le parc, mais à la sortie, elles sont tombées à 8 ou 10. Les acheteurs d'animaux sont disposés à regrouper les catégories qui sont relativement semblables.

Nous avons déjà discuté avec le *Saskatchewan All-Beef Group* afin d'en arriver à un coût moyen de production. Dans la plupart des régions, ce coût est assez constant. Si nous sommes capables de fixer un coût moyen de production, chaque producteur sera intéressé à rabaisser ses propres coûts. Ainsi, le coût de production ne continuerait pas de grimper jusqu'à des sommets vertigineux. Ce coût de production moyen serait un encouragement pour le producteur rentable. Si nous pouvons établir le prix des veaux d'après leur qualité et contrôler les importations en plus de pouvoir couper l'approvisionnement à tous les points, nous pourrions alors faire grimper les prix dans le système.

M. Kruczko: Nous étudions la possibilité de former un groupe national de producteurs. L'Alberta s'est déjà dotée d'une commission bovine, la Saskatchewan s'oriente dans la même voie, tout comme le Manitoba. Je crois aussi savoir que l'Ontario dispose du même genre de groupe de représentants des producteurs. Nous croyons pouvoir, avec un peu de travail, créer un groupe national de producteurs qui pourrait alors demander certains pouvoirs au gouvernement.

Ce groupe ne serait pas essentiellement une commission de mise en marché. Ce serait plutôt un groupe de producteurs sérieux qui pourrait présenter au gouvernement un prix indicatif et lui décrire ce qu'il en coûte pour élever un veau au Canada. Ce groupe pourrait également rencontrer les exploitants de parc d'engraissement et leur présenter un prix indicatif, d'après le coût de production et, peut-être, en faisant preuve d'un peu de persuasion, atteindre ce prix indicatif. Avec ce genre d'organisation, nous pourrions également nous présenter devant les groupes de consommateurs et obtenir leur assentiment pour que l'augmentation du coût de production soit ajoutée au coût du bœuf à la livre. On ne sait pas si cette méthode pourrait fonctionner en vertu d'une loi sur l'importation telle que celle qui est en vigueur, mais nous sommes prêts à essayer.

Le sénateur Molgat: Entendez-vous par là que le gouvernement devrait fixer le prix du bœuf au Canada?

M. Kruczko: Non. Nous croyons que ce groupe national de producteurs pourrait avoir suffisamment de poids pour établir un prix juste. Ce groupe pourrait se présenter devant les organismes intéressés, décrire les coûts de production et fixer un prix indicatif. Cela ne veut pas dire que nous l'atteindrions, mais nous utiliserions certainement tous les moyens à notre disposition.

Nous ne voulons pas que le producteur non rentable reçoive, quoi qu'il advienne, \$1 la livre. Nous établirions le prix indicatif et les profits s'établiraient selon le rendement. Le producteur non rentable n'aura plus qu'à se retirer.

[Text]

Senator Molgat: This would be a voluntary effort on the part of the producers' group. You are not suggesting it would be a governmental initiative.

Mr. Kruczko: No.

Mr. Konkin: We certainly do not want to leave the impression that we want the government to set the price on beef. We know what the problems are in trying to get some understanding through to the government. We do, however, feel that the power must somehow be legislated. Basically, it would rest with the producers, in consultation with consumer groups.

We feel that effective control on imports is necessary before anything like this could be workable. Without an import control mechanism, any attempt to set the price to ensure a reasonable return could result in a flood of alternative supplies coming in. We feel that the Canadian industry must take some independent steps to ensure a beneficial supply of beef to the consumers and the viability of the industry itself.

Senator Sparrow: When you speak of a target price, do you mean the same as a signal price?

Mr. Kruczko: No. We want the signal price set at the cost of production. If a producer, for example, raises an 80 per cent calf crop, we will arrive at an average cost of production. If the cost of raising that calf is \$1 per pound, that is what we are going to try to get. If we have to back off from that \$1 per pound, we will. If, however, the producer, because he has become more efficient, raises a 90 per cent calf crop instead of an 80 per cent calf crop, it is more efficient and he can still compete. We are suggesting that we can go to the housewife and say, "Now, look. We are going to produce this product for you so you will have it, next year and you will be able to buy your meat in a range of so many dollars." This is our target. Now we expect some co-operation from everybody along the line. We feel that through some friendly persuasion we can get it done.

The minute you start putting a price forward and saying, "This is what we have to have exactly," then you get into a whole realm of possibilities. You get freeloaders and hangers-on who are a detriment to the business. That is the last thing we want to have happen. We want to make this entirely competitive

Senator Sparrow: The target price that you are referring to, would that be the same price as the signal price that you are talking about?

Mr. Konkin: No. What Bill was talking about in the latter part of his comments was what we see as the target price of calves as set through this mechanism.

When we made our comments about the trigger price as specified in the act, I don't know if Bill made that clear enough. First of all, if you look at the cattle cycle, if there are high numbers of cattle going through, there will be low prices. If there is a shortage of supply of cattle, there will be a higher price. The physical flow of cattle under this bill would allow

[Traduction]

Le sénateur Molgat: Ces travaux seraient faits bénévolement par le groupe de producteurs. Vous ne demandez pas que ce soit une initiative gouvernementale.

M. Kruczko: Non.

M. Konkin: Nous ne voulons certainement pas vous laisser croire que le gouvernement devrait étaler le prix du bœuf. Nous connaissons les problèmes qui se présentent alors au gouvernement. Nous croyons cependant que ce pouvoir doit faire l'objet d'une loi. Fondamentalement, cela reviendrait aux producteurs, avec l'avis des groupes de consommateurs.

Nous estimons qu'il est nécessaire d'établir un contrôle efficace sur les importations avant que tout prix ne puisse être fixé. Sans un mécanisme de contrôle sur les importations, toute tentative d'établir un prix qui assurerait un rendement raisonnable pourrait inonder le marché d'autres produits, et il faut, selon que l'industrie canadienne prenne des mesures indépendantes pour assurer un approvisionnement en bœuf avantageux pour le consommateur ainsi que la rentabilité de l'industrie même.

Le sénateur Sparrow: Lorsque vous parlez du prix indicatif, est-ce la même chose que le prix critique?

M. Kruczko: Non. Nous voulons un prix de base établi selon les coûts de production. Ainsi, si un producteur élève un troupeau de veaux à 80 p. 100, nous arriverons à un coût moyen de production. Si le coût d'élevage des veaux est de \$1 la livre, c'est ce que nous essaierons d'obtenir. Si nous devons appuyer ce montant de \$1 la livre, nous le ferons. Si, cependant, le producteur, parce qu'il est devenu plus efficace, élève un troupeau de veaux à 90 p. 100 au lieu de 80 p. 100, il peut encore lutter de concurrence. Nous proposons de rencontrer la maîtresse de maison et de dire: «maintenant, nous allons commencer la production de ce produit pour que vous ayez ce produit l'année prochaine et que vous puissiez acheter votre viande à un tel prix.» Voilà notre objectif. Maintenant, nous espérons obtenir la coopération de tous à cet égard. Nous sommes d'opinion qu'il vaut mieux le faire par une persuasion amicale, et nous pouvons le faire.

Dès le moment où vous commencez à augmenter le prix et à dire «c'est ce que nous devons obtenir exactement», alors vous vous lancez dans toute une gamme de possibilités. C'est la dernière chose que nous voulons faire. Nous voulons que ce soit un marché entièrement concurrentiel.

Le sénateur Sparrow: Le prix indicatif auquel vous avez fait allusion serait le même prix que le prix critique dont vous avez parlé?

M. Konkin: Non. Dans la dernière partie du bill, on parlait du prix indicatif du veau fixé grâce à ce mécanisme.

Lorsque nous avons fait ces observations au sujet du prix de base tel qu'établi par la loi, j'ignore si c'était suffisamment clair. Tout d'abord, si vous examinez le cycle du bétail, s'il y a un grand nombre qui vont à l'abattoir, les prix seront inférieurs. S'il y a pénurie, les prix seront plus élevés. Le nombre de têtes de bétail, en vertu de ce projet de loi, permettrait

[Text]

larger and larger imports because of the adjustments that are made.

With respect to the signal price, we have a question mark as to whether or not it is necessary in the first place, because this counter cyclical formula opens up a certain increased flow as it is.

but we insist that if there is to be a trigger price involved, there must be producer advisers. I don't mean just the sort of thing where you pick up a telephone and call a rancher in Alberta. I mean a developed, solid body able to scrutinize the decisions to trigger the flow. We insist that it would be folly for producers to say that we should open up more imports under this trigger mechanism over and above what is brought in under the counter cyclical formula, if we did not have a price covering full cost of production plus a reasonable return on our investment—and we look at something like 9¾ per cent—plus a reasonable return on labour, and you could take the figure of \$7.80 as a very conservative figure that a farmer, as a skilled tradesman, can get on any labour market.

That full cost of production plus a reasonable return on labour and investment must be met. That must be the setting price for the signal price, as we see it in this bill. It would be folly for us to endorse anything that would be less than that.

Senator Roblin: Mr. Chairman, I am particularly interested in the breadth of discussion. It goes beyond the bill, and from my point of view I am glad you have allowed us to trespass in that area.

I take it from what the witnesses have said that when they look at the structure of the beef industry they say to themselves that the cow-calf producer is a kind of shock absorber. He has to accommodate himself to the price of feedgrains and he has far less market force, or whatever, to maintain his margins when compared with the feeder who is handling the fat cattle, or, indeed, with the whole of the processing chain—the marketing of cows, the retailer and all the rest. I suppose they would all say that they did not have that control over the margins they would like, but I suppose the position of these witnesses is that their position as cow-calf producers is the weakest in the market chain, and they regard themselves as the shock absorber here.

I must say there seems to be some evidence that that is not an unfair assessment of their position. Assuming that I am right in that analysis, I want to ask a question or two about the bill, and then I want to go on to some of these wider issues.

In connection with the signal price, I think the committee recognizes that this is a difficult concept. I wonder whether the witnesses would be able to provide us with their views in writing as to how they define the signal price, what they think goes into it and how it should be set and operated. That is left pretty vague in the bill. Maybe that is the way it should be, but I would like to solicit the help of the witnesses to get a fix on their idea as to what this signal price ought to be and how it should work. It may take a little time to work that out. I think it is a difficult question.

[Traduction]

d'augmenter les importations étant donné les rajustements qui seront faits.

En ce qui concerne le prix indicatif, nous ne sommes pas certains qu'il soit nécessaire en premier lieu, de fixer un prix de base, parce que la formule contrecyclique permet une certaine augmentation.

Mais nous insistons sur le fait que, s'il y a un prix de base, il devrait y avoir des conseillers chez les producteurs. Je ne veux pas simplement dire qu'il s'agit de faire un appel téléphonique, et d'appeler un éleveur en Alberta, je veux dire un organisme solide capable d'étudier en profondeur les décisions. Nous répétons qu'il ne serait pas juste pour les producteurs de dire que nous devrions augmenter les importations en vertu de ce mécanisme en plus de cette formule, si nous n'avions pas fixé un prix couvrant tous les coûts de production, plus un rendement raisonnable sur notre investissement, et c'est un taux d'environ 9¾ p. 100—plus un rendement raisonnable sur la main-d'œuvre, si l'on considère le montant de \$7.80, très conservateur, qu'un habile fermier peut obtenir sur le marché du travail.

Il faut recouvrer tous les coûts de production plus un rendement raisonnable sur la main-d'œuvre et l'investissement. Cela doit constituer le prix critique, selon le bill. Il serait injuste que nous appuyions tout autre prix qui serait inférieur à celui-là.

Le sénateur Roblin: Monsieur le président, je suis particulièrement intéressé à cette discussion qui va au-delà du projet de loi et, à mon point de vue, je suis heureux que vous l'ayiez permise.

Si j'ai bien compris, les témoins ont dit que, lorsqu'ils ont examiné l'industrie du bœuf, le producteur de bœuf serait un genre de tampon. Il doit accepter le prix des grains de provenance et il a beaucoup moins de pouvoir sur le marché, pour maintenir sa marge de profit par rapport aux engraisseurs de bovin ou certainement à l'ensemble de la chaîne de production du marché du bœuf, le marchand en détail et tous les autres. Je suppose qu'ils diraient tous qu'ils n'avaient pas ce contrôle sur la marge de profit qu'ils désiraient obtenir, mais je suppose aussi que ces témoins estiment que leur situation en tant que producteurs de génisses est la plus faible dans la chaîne de commercialisation et qu'ils se considèrent ici comme des tampons.

Je dois dire qu'il semble y avoir certaines preuves voulant que cette évaluation de leur situation ne soit pas injuste. Supposons que mon analyse soit juste, je voudrais poser une ou deux questions au sujet du projet de loi, puis je désire continuer avec des questions plus vastes.

En ce qui concerne le prix critique, je crois que le comité reconnaît qu'il s'agit là d'un concept difficile. Je me demande si les témoins pourraient nous exprimer leur point de vue par écrit sur la façon dont ils définissent le prix critique, la façon dont il est fixé et dont on devrait s'en servir. C'est assez vague dans le projet de loi. C'est peut-être voulu, mais j'aimerais demander l'aide des témoins pour obtenir leur point de vue en ce qui concerne le prix critique et la façon dont il doit être fixé. Cela peut peut-être prendre un peu de temps. Je crois qu'il s'agit d'une question difficile.

[Text]

Looking at the wider issues and coming back to this question of the shock absorber situation and the question of price, we have had it put to us by other witnesses that the price of beef in North America is an international price, that it is an international market, by and large, and that the Canadian price is really very closely identified with the American price, and that on the whole there is a substantial degree of relatively free trade in beef products between the two countries, certainly in respect of live cattle. Our tariff is rather low, I would say, in connection with the United States, and compared to other jurisdictions the trading relationship between Canada and the United States is fairly free. Other countries have much tougher regulations all the way round.

When we get down to the question of the price that the cow-calf producer wants to set that would cover his costs and give him a decent margin, how do we relate that to the fact that the final price for the product, if the other witnesses we have heard are correct, is basically an international price? Would it be necessary to isolate the Canadian pricing system from the American pricing system in order to make your idea work?

Mr. Kruczko: May I answer that, please? We have an ongoing group of livestock producers who have been meeting regularly all winter in Saskatchewan. We have been doing a study. Our group is made up of the SARM, the Stockgrowers, the National Farmers Union, the Saskatchewan Wheat Pool, ourselves. There are six producer-oriented groups which have been meeting all winter. One of the first things we started out to do was to get a pricing mechanism. The Western Canada Cow-Calf Association went on that assumption anyway. I think we caused a bit of a stir when we gave our deputy minister a cow after he announced that you could raise a calf in Saskatchewan for 35 cents. We promptly gave him a cow and the rest is history.

We felt that that was an unrealistically low price; so we proceeded to go about the province of Saskatchewan distributing forms to the producers and asking them to fill them out showing the actual cost of raising a calf. Perhaps you know what the actual cost involves. It costs so much for interest, so much for taxes, so much all along the route. You get the actual out-of-pocket cost for raising a calf. Then you go beyond that and ask what your wages are worth and what your return on investment should be. So you get the actual cost plus a figure representing a reasonable return, and you have an end figure of what it costs to raise that calf, whether it is at an 87 per cent calf crop or a 70 per cent calf crop or whatever.

This we did. The six groups represented there in Saskatchewan came out taking the northern part of Saskatchewan and the central part, like the parkland, the mixed farming and the ranching area in Saskatchewan, and I think there was a 3 cent price variation in the actual return that that man should have,

[Traduction]

Si l'on étudie des questions plus vastes et que l'on revienne à cette question des tampons et des prix, d'autres témoins nous ont dit que le prix du bœuf en Amérique du Nord est un prix international, qu'il s'agit d'un marché international en général et que le prix canadien est vraiment lié étroitement au prix américain et que, dans l'ensemble, il existe un marché libre important pour les produits du bœuf entre les deux pays et, certainement, en ce qui concerne le bétail.

Je dirais que nos tarifs sont plutôt bas que ceux des États-Unis, et que les relations de commerce entre le Canada et les États-Unis sont assez libres par rapport à celles des autres juridictions. D'autres pays ont des règlements beaucoup plus sévères. Lorsque nous discutons de la question du prix que le producteur de génisses désire obtenir pour recouvrer ses coûts et obtenir une marge suffisante de profit, comment relier ceci à l'établissement du prix final pour le produit, si les autres témoins que nous avons entendu ont raison, en disant que c'est un prix de base international? Sera-t-il nécessaire d'isoler le système canadien d'établissement des prix de celui des américains afin d'adopter votre idée?

M. Kruczko: Puis-je répondre à cette question? Nous avons un groupe de producteurs de bétail qui s'est réuni régulièrement au cours de l'hiver en Saskatchewan. Nous avons mené une étude. Notre groupe est composé de SARM, des Stockgrowers, du Syndicat national des cultivateurs, du Saskatchewan Wheat Pool et de nous-mêmes. Il y a six groupes orientés vers la production qui se sont réunis tout l'hiver. Une des premières choses qu'ils ont fait a été d'établir un mécanisme de fixation des prix. La Western Canada Cow-Calf Association a tenu compte de cela, de toute façon. Je crois que nous avons causé bien des remous lorsque nous avons offert une vache à notre sous-ministre, après qu'il avait annoncé que nous pouvions élever un veau en Saskatchewan pour 35 cents. Nous lui avons immédiatement offert une vache et le reste fait partie de l'histoire.

Nous savions que c'était un prix irréaliste; nous avons donc décidé de distribuer des formules aux producteurs de la province des Saskatchewan leur demandant de les remplir en indiquant le coût réel d'élevage d'un veau. Vous savez peut-être quel est le coût véritable. Il en coûte tant pour l'intérêt, pour les impôts, ainsi de suite. C'est ainsi que vous en arrivez au coût réel d'élevage d'un veau. Puis vous allez au-delà de ce prix et vous établissez le montant de votre salaire et le montant du rendement sur vos investissements. Vous obtenez donc le coût réel, plus un montant permettant un rendement raisonnable et vous obtenez le coût final de l'élevage d'un veau, que se soit à 87 p. 100 ou à 70 p. 100 ou autre.

Nous l'avons fait. Les six groupes représentés en Saskatchewan ont fait un sondage dans le nord de la Saskatchewan, dans la partie centrale comme le parc, le secteur agricole et d'élevage en Saskatchewan, et je crois qu'il y avait une différence de 3 cents dans le rendement réel que l'agriculteur devrait obtenir

[Text]

and it was very close to 91 cents. The six groups were in agreement that this was a realistic figure.

If I can quote my friend Boyd Anderson, when we started the figure, we maintained that it was higher than the 35 cents to 40 cents that was being suggested up until that time. That was supposed to be the actual cash cost of producing a calf, but when these returns started coming in these people were amazed, that they had not realized—that they had not been good enough bookkeepers and had not had a finger on the trade well enough to realize—that their actual cash costs had increased that dramatically over that short period of time. So you can get an actual figure very close to that.

Senator Roblin: That was really not the point I was driving at. I agree with what you are saying, and I think when the Senate committee made its study, Mr. Chairman, it put out some figures on costs of production and differentials in the country. I agree that can be done.

What I am concerned about is that after you have decided, for example, that it costs \$1 a pound and the market will provide \$2, because it is an international price that has been set, how do you make sure that you get your \$1 when there is a ceiling on the total price obtainable from the market because of the international character of the price setting system? What I am saying is that I think you may have trouble getting your share unless you isolate the Canadian price-setting system from the American price-setting system. If you agree with that, where do we go from there?

Mr. Kruczko: I do not see any problem there. We feel that if we can go back to the livestock producers in Canada and say that if we are going to have a trigger price, we want to make sure there is a reasonable profit in the cow business here. As long as the cow man is making a good return on his money and knows he will be protected that far, then you can go beyond that.

I do not think we will reach this point because our cost of production is not that far removed from that of the United States. There is some difference, but it is not that great. By the time we add our full profit margin, I think these prices will be very close. If we get beyond that price, I do not think the Canadian cattlemen will object.

Mr. Konkin: Senator Roblin, I think our thoughts are quite similar. Up to this point it appears the American cattle industry and the cattle producers in the United States have not made any statements that they must have a cost of production out of their cattle on a reasonably consistent basis to maintain the viability of their industry. I think they are coming around to that, although it may be called a parity and some other things at the present time.

The stance of our association is that we are not trying to be radical or isolationist or anything of that sort, but it is time Canadian industry took a few independent steps from the American or North American industry in total.

[Traduction]

et cela était très près de 91 cents. Les six groupes étaient d'accord pour dire qu'il s'agissait d'un montant réaliste.

Si je puis citer mon ami Boyd Anderson, lorsque nous avons commencé à calculer, nous avons maintenu qu'il s'agissait d'un montant plus élevé que 35 ou 40 cents qui avait été suggéré jusqu'à ce moment là. Ce devait être le coût réel d'élevage d'un veau, mais lorsque nous avons commencé à obtenir les résultats, les gens étaient surpris de ne pas s'en être rendu compte, de ne pas avoir été de bons comptables et de ne pas avoir suivi le commerce d'assez près pour se rendre compte que leurs déboursés avaient augmenté de façon dramatique au cours de cette courte période de temps. Donc, il est possible d'obtenir un montant réel assez juste.

Le sénateur Roblin: Ce n'était vraiment pas ce à quoi je voulais en venir. Je suis d'accord avec ce que vous dites, et je pense qu'au moment où le Comité sénatorial a effectué son étude, monsieur le président, il a émis des chiffres relativement aux coûts de production et aux différences existantes au pays. Je reconnais qu'on peut le faire.

Ce qui me préoccupe, c'est qu'après avoir déterminé, par exemple, qu'il en coûte \$1 la livre et que le marché rapportera \$2, car c'est le prix international fixé, comment faire pour vous assurer que vous obtenez votre dollar alors qu'il y a un plafond au prix total pouvant être obtenu sur le marché, en raison du caractère international du système de fixation des prix. Ce que je veux dire, c'est qu'à mon avis, vous pourriez avoir de la difficulté à obtenir votre part, à moins d'isoler le système canadien de fixation des prix du système américain. Si vous êtes d'accord avec cela, vers quoi se dirige-t-on à partir de là?

M. Kruczko: Je ne vois aucun problème. Nous estimons que nous pouvons retourner vers les producteurs de bétail du Canada et leur dire que nous allons avoir un prix d'intervention, que nous voulons nous assurer qu'on fait des bénéfices raisonnables dans le secteur canadien des vaches. Tant que l'éleveur de vaches tire un bon profit de son argent et sait qu'il sera protégé jusque là, vous pouvez aller plus loin.

Je ne pense pas que nous atteindrons ce point, car l'écart entre nos coûts de production et ceux de États-Unis n'est pas tellement grand. Il y a une différence, mais elle n'est pas tellement grande. Lorsque nous aurons ajouté notre marge bénéficiaire, je pense que ces prix seront très rapprochés. Si nous les dépassons, je ne pense pas que les éleveurs canadiens s'y opposeront.

M. Konkin: Sénateur Roblin, nous pensons à peu près la même chose. Jusqu'ici, il semble que l'industrie américaine des bestiaux et les producteurs américains de bestiaux n'ont pas insisté sur le fait qu'ils tiennent à obtenir des prix sur une base raisonnablement cohérente leur promettant de récupérer les frais de production pour leur bétail afin qu'ils puissent maintenir la viabilité de leur industrie. Je pense qu'ils y songent, bien qu'on puisse à l'heure actuelle parler de parité et d'autres choses du genre.

Notre association ne cherche pas à prôner des idées radicales ou isolationnistes, ou quoi que ce soit du genre, bien qu'il est temps que l'industrie canadienne prenne des mesures indé-

[Text]

Mr. Kruczko has had quite a bit of experience in trading on the American market and it is not necessarily true that if we do have some independence through import quotas, or whatever, be it on live cattle or whatever steps we take, that this will mean an absolute divorce from the American market. We have to be reasonable, as producers. If we have some powers over imports and some powers over our trade on the North American continent, then we can be negotiable, as well. If we do this on a negotiated basis rather than taking unilateral action, I do not think we need fear anything from the United States, because they recognize we are doing things in our interests and looking at our industry in total, and they may have the responsibility of doing that with their own industry as well. You will certainly get a lot of sympathy from the cattle producers in the United States for that statement, although I do not know what the consumers or the White House would say.

I would like to relate back to this signal price. The concern we have with the signal price—and I guess we will have to write something up—is that we have seen in the Agriculture Stabilization Act they have seen fit to look at a figure of 38 cents per pound as a key figure for the production of cattle. They looked at it as cash cost. There are several assumptions there. One is that there is no such thing as fertilizer on grass lands, reseeding, or any of these kinds of things. If you leave out some of the essential costs, you get a distorted figure of the price level at which the producer decides to stay in. When Mr. Lucier made the statement that we should have been able to produce calves at 35 or 38 cents a pound, Mr. Kruczko donated him a cow so he could have a go at it.

What we are saying is that although it was limited by a 30 per cent figure at one time or another, if we have any signal price that will allow a larger importation of beef, we must be absolutely assured that it covers total cost of production so that we are able to make a reasonable profit before that happens and that there are actually bona fide producers sitting in Ottawa to monitor how the signal price has come about.

I must say that I totally agree with your first statement that the cow-calf producer is a shock absorber and is in the weakest position in the marketplace, but I should also point out to anyone concerned about it that the cow-calf producer is in the most critical position in terms of beef production in Canada. That is why we have this problem: if he is in a weak position, he is also in an important position.

Senator Roblin: I think we are on common ground here. I share the concern of, I guess, everybody in this committee over the fluctuations we would get in the supply of beef and, therefore, in the price with that price, again, reflecting on the supply. It is not good for the producers and it is not good for

[Traduction]

pendantes de celles de l'industrie américaine ou nord-américaine dans son ensemble.

M. Kruczko a de l'expérience dans le domaine du commerce sur le marché américain, et il n'est pas nécessairement vrai que prendre des mesures indépendantes comme l'imposition de contingentements des produits d'exportation comme le bétail sur pied, ou quelque mesure que ce soit, cela équivaudrait à divorcer de façon absolue avec le marché américain. Nous devons être raisonnables en tant que producteurs. Si nous avons des pouvoirs sur les importations et sur notre commerce sur le continent nord-américain, nous sommes alors en mesure de négocier. Si nous procédons sur une base de négociation plutôt qu'unilatéralement, je ne pense pas que nous ayons à craindre quoi que ce soit des États-Unis, car ils reconnaissent que nous agissons dans notre propre intérêt et en tenant compte de l'industrie dans son ensemble, et qu'ils peuvent être tenus de prendre les mêmes mesures que nous pour leur propre industrie. Une telle prise de position vous vaudra beaucoup de sympathie de la part des éleveurs américains, quoique je ne sache pas ce qu'en diraient les consommateurs ou la Maison blanche.

J'aimerais revenir à ce prix critique. A cet égard, nous devons probablement réévaluer quelque chose, mais nous nous soucions de ce qu'on ait jugé bon dans la Loi sur la stabilisation des prix agricoles de prendre le chiffre de 38 cents la livre comme chiffre clé pour la production de bovins. Il s'agit du coût en espèce. Plusieurs hypothèses sous-entendent cela; entre autres, qu'il n'y a pas d'engrais sur les herbages, ni de ré-ensemencement, ou quoi que se soit du genre. Si vous écarterez certains des coûts essentiels, vous obtenez un chiffre faussé pour ce qui est du niveau de prix auquel le producteur décide de maintenir son exploitation. Quand M. Lucier a dit que nous aurions dû être en mesure de produire des veaux à 35 ou 38 cents la livre, M. Kruczko lui aurait volontiers donné une vache pour qu'il essaye lui-même.

A notre avis, même si c'était limité par un chiffre de 30 cents à une époque ou une autre, si nous avons un prix critique permettant une plus grande importation de bœuf, nous devons être absolument certains qu'il couvre le coût total de production, pour que nous puissions faire un profit raisonnable avant que cela ne se produise et que des producteurs de bonne foi viennent à Ottawa pour surveiller le mode de fixation du prix critique.

Je dois signaler que je suis en parfait accord avec votre première déclaration selon laquelle l'éleveur-naisseur absorbe les chocs et se trouve dans la position la plus désavantageuse sur le marché. J'aimerais aussi faire remarquer à quiconque s'y intéresse que l'éleveur-naisseur est dans la position la plus difficile sur le plan de la production de bœuf au Canada, et que c'est la raison pour laquelle nous avons ce problème: s'il est dans une mauvaise posture, il occupe aussi une position importante.

Le sénateur Roblin: Je pense que nous sommes ici en accord. Je partage la préoccupation de tous les membres de comité au sujet des fluctuations que nous aurions au niveau de l'offre de bœuf, donc au niveau du prix, ce qui se reflèterait de nouveau sur l'offre: ce n'est bon ni pour le producteur, ni pour les

[Text]

the consumers. You get ups and downs, lots of stresses in the economic situation and, particularly in an inflationary period, perhaps a lot of unfair blame attached to the feed producer for the prices, et cetera.

We are on common ground there. The problem we face is what to do about it. I am not critical of your ideas; I am simply trying to explore them. It seems to me that if you say we should put a floor under the price of calves,—which is basically what your position is one way or another—then that is going to affect everybody else in the price chain above. If you put a floor there, then you are going to be right up against that American international price squeezing everybody else in the system, the results of which are a little uncertain.

It seems to me that if you are going to go for this floor price for beef, the possibility, at least, of some differentiation between the Canadian and the American price system has to be faced, otherwise you may not get the results you are looking for.

That comes back, of course, to another question—the free trade in live cattle which takes place and which would be drastically affected, I suggest, by a situation like this. I know there is one group in the cattle industry that is very keen to have no interference with the free trade in live cattle across the frontiers. That is certainly a factor. I guess we cannot settle it here this morning, but I wanted to put on the record the fact that when you get into any kind of managed price, it seems to me—and that is really what you are telling us with respect to the price of calves—then you have to look at these other factors and decide how you would like to handle them. I do not know the answer to it, but I see it as a real problem.

Mr. Konkin: We recognize that. As I stated earlier, that does not necessarily mean that if we do have the power to set these prices, and whatever, that we would be absolute, because we would have to look at the advantages of selling it into to the United States' market that we may lose if we prevent or regulate the flow of live cattle into Canada. I think the farmers and ranchers are very astute businessmen. Those left have had to be astute, otherwise they would not now be around. I think we can very rationally weigh the pros and cons of these two courses of action.

What I am saying is that we must have the options available to producers, as a whole, as a group, instead of through the divorcement of the decision between what the producer decides to do and what the trade decides to do with his cattle. That is where we have a significant problem.

Senator Roblin: It seems to me that if you have your price too high for this system in Canada, then the fat cattle trade in eastern Canada would be enormous. The imports would be large. It would put you in a difficult situation.

Mr. Konkin: I thought I had outlined it well enough, but I will tell you again that what we are looking at is setting the price of calves and having the option to produce veal rather

[Traduction]

consommateurs. Il y a des hauts et des bas, beaucoup de tension au niveau économique, notamment en période d'inflation, et peut-être aussi beaucoup de blâmes injustes contre le producteur de provende pour ce qui est des prix, etc.

Nous sommes en accord. Le problème auquel nous faisons face, c'est d'y trouver une solution. Je ne critique pas vos idées, mais j'essaye simplement de les approfondir. Il me semble que si vous dites que nous devrions fixer un seuil pour le prix des veaux, ce qui est essentiellement votre position, cela influera sur tout ce qui se trouve au-dessus dans la chaîne des prix. En mettant un seuil, vous irez à l'encontre du prix international américain et porterez préjudice à tous les autres participants au système. Cela aura des résultats quelque peu incertains.

Il me semble que si vous devez établir ce prix minimal pour le bœuf, vous devez faire face à la possibilité d'une différence entre les systèmes de prix canadien et américain; autrement, vous n'obtiendrez peut-être pas le résultats escomptés.

Mais cela nous ramène évidemment à une autre question: celle du libre échange qui se fait dans le domaine du bétail sur pied et qui serait à mon avis durement touché par une situation semblable. Je sais qu'un groupe de l'industrie du bétail tient à ce qu'on ne fasse pas obstacle au libre échange entre les deux pays dans le domaine du bétail sur pied. C'est certainement un facteur. Je ne pense pas qu'on puisse régler la question ce matin, mais je voulais que soit versé au compte rendu le fait que lorsque vous abordez n'importe quel type de prix contrôlé, il me semble (et c'est ce que vous me dites au sujet du prix du veau) que vous devez tenir compte de ces autres facteurs, puis déterminer comment vous voulez les traiter. Je ne connais pas la réponse à cela, mais je pense que c'est un véritable problème.

M. Konkin: Nous en convenons. Comme je l'ai dit plus tôt, cela ne veut pas nécessairement dire que si nous avons le pouvoir de fixer ces prix nous aurions les mains entièrement libres, car nous devrions considérer les avantages de la vente sur le marché américain, que nous pourrions perdre en empêchant ou en réglementant l'échange de bétail sur pied entre les deux pays. Je pense que les éleveurs et les agriculteurs sont des hommes d'affaires très futés. Ceux qui restent doivent l'être, autrement ils ne pourraient survivre. Je pense que nous pouvons de façon très rationnelle soupeser le pour et le contre de ces deux mesures.

A mon avis, nous devons laisser des choix aux producteurs en tant que groupe, et non opposer leur décision à celle du commerce en ce qui concerne le bétail. C'est là où se pose un problème de taille.

Le sénateur Roblin: Il me semble que si vous fixiez in prix trop élevé pour le système canadien, le commerce de bovins engraisés serait énorme dans l'est du Canada. De même pour les importations. Cela vous mettrait dans une situation difficile.

M. Konkin: Je pensais avoir décrit la situation assez bien. Une fois de plus, ce que nous considérons, c'est la fixation du prix du veau et la possibilité de produire du veau plutôt que de

[Text]

than letting these things be fed through. That is the lever we have. That is the first part of it. The second part is an effective futures market between the feedlots and packers. We need some mechanism to give assurances of price to feedlots.

The third point, on which we feel strongly, is the control on imports, or the ability to regulate imports to prevent this alternative flow from coming in. Of course, the price on anything would not be able to be set if an alternative supply were waiting in the wings.

Senator Roblin: So that blows your trade in fat cattle?

Mr. Konkin: It would have to be regulated.

Mr. Kruczko: We have gone through that "it cannot be done" business. For the sake of argument, let us assume we have 100 per cent vertical integration between the meat packers and/or the supermarkets at the top rung of the ladder. The cost of production would be included every step of the way with the packer and/or supermarket handing it down. They would contract the cows out and know what it costs. The feeders would get theirs, the packers would get theirs and the supermarkets would get theirs.

Senator Roblin: I am not a supporter of the "It cannot be done" theory.

Mr. Kruczko: Food for thought.

Senator Roblin: there are many things that can be done if you are willing to accept the consequences of doing them. It seems to me that under your system, a fully integrated market is fine, provided you do not allow supplies to come in from any place else. The minute that happens, there may be a possibility that they are willing to sell at a little cheaper than what your system provides. That is your problem. I come back to my point that, as long as you are as closely associated as you are with the American market, there is this problem. Now, there may be an answer I do not see that does not involve separating yourself from the American price.

Mr. Kruczko: That is why I indicated that we were going to point out the actual cost of producing the animals. We feel we can have enough influence on the thing to say that this is the cost of production. If we cannot get somewhere close to this, there will be a repetition of what happened in 1974 and 1976. The producers should lean on other groups and tell them what the cost of calves is. Everyone along the line must understand this, and a producer group should influence people and sell people on this so that they understand it. I am sure a housewife would have gladly paid another three or four cents a pound in 1976 to take \$1 off the price today.

Senator Roblin: If your organization, as you describe it, can provide more information for the producers and, in any way, help to modify these violent fluctuations, more power to you.

[Traduction]

s'en remettre aux autres. C'est l'instrument que nous avons. C'en est la première partie. La seconde vise un marché à terme efficace entre les parcs d'embouche et les salaisons. Nous avons besoin d'un mécanisme pour donner les assurances de la stabilité des prix aux parcs d'engraissement.

Le troisième point, sur lequel nous insistons, est le contrôle des importations ou la capacité de réglementer les importations de façon à empêcher cette autre source d'écouler ses produits ici. Évidemment, le prix de quoi que soit ne pourrait être fixé s'il était possible d'obtenir du bétail ailleurs.

Le sénateur Roblin: Cela saperait donc votre commerce dans le domaine du bétail engraisé?

M. Konkin: On devra le réglementer.

M. Kruczko: Certains ont déjà dit que c'est irréalisable. A titre d'exemple, supposons qu'une intégration verticale intégrale entre les entreprises de salaisons et les supermarchés se fasse au sommet de l'échelon. Le coût de production sera inclus à chaque point de la filière, l'entreprise de salaisons et le supermarché le transmettant aux autres. Ils signeraient des contrats à l'extérieur pour l'engraissement des vaches et ils en connaîtraient le coût. Les propriétaires de prés d'embouche, les entreprises de salaisons ainsi que les supermarchés connaîtraient tous leur coût.

Le sénateur Roblin: Je ne suis pas un partisan de la théorie que quelque chose est irréalisable.

M. Kruczko: Matière à réflexion.

Le sénateur Roblin: Il y a beaucoup de choses qu'on peut faire si on consent à accepter les conséquences de les faire. Il me semble que dans le cadre de votre système, un marché complètement intégré est excellent, pourvu que vous ne permettez pas que des livraisons proviennent d'ailleurs. Une fois que cela se produit, il y a la possibilité qu'ils consentent à vendre un peu moins cher que le permet votre système. C'est le problème auquel vous vous heurtez. Par conséquent, je reviens à l'argument, qu'aussi longtemps que vous êtes étroitement associé au marché américain comme c'est le cas, il y a ce problème qui se pose. Or, il y a peut-être une solution que je ne vois pas et où il n'est pas question de vous dissocier du prix américain.

M. Kruczko: C'est pour cette raison que j'ai signalé que nous allions indiquer les coûts effectifs de production des animaux. Nous pensons que nous avons suffisamment d'influence sur le système pour dire que c'est bien le coût de production. Si nous ne pouvons pas y parvenir, ce qui s'est produit en 1974 et 1976 se reproduira. Les producteurs devraient faire pression sur d'autres groupes et leur indiquer le coût des veaux. Tout le long de la filière, on devrait le comprendre, et un groupe de producteurs devrait influencer sur les consommateurs et les convaincre afin qu'ils comprennent. Je suis certain qu'une ménagère aurait payé de bon gré trois ou quatre sous supplémentaires la livre en 1976, pour que le prix soit réduit de \$1 aujourd'hui.

Le sénateur Roblin: Si votre organisation, comme vous l'indiquez, peut fournir plus de renseignements aux produc-

[Text]

Mr. Kruczko: We are trying to get a Canada-wide group of producers that will have this kind of influence. We do not want to make it a 100 per cent marketing board type of operation. As Boyd Anderson said, we may have to look at a whole new program. This is something that we are working at today. We are taking a positive attitude and we feel we can give the beef industry some meaningful thrust.

Senator Sparrow: You are talking of an educational program and not a price control program. Are you talking of a stabilization program so that the cow-calf producer gets his money?

Mr. Konkin: We are talking about actual powers to have the controls where necessary to make this work. We do not see it being too restrictive. I have to say, especially about the American market and the flow of cattle, that we recognize that it is important to have a market for certain types of our cattle in the United States. We recognize that there may be a substantial curtailment to that market if we make moves in other directions, but we want the choice to be able to make that decision rationally. While we have an American market at present, for some of our cattle, we also have an industry that is losing its productive capacity daily and at alarming rates. Right now the producers have no ability to cope with that, and we need some kind of collective power to cope with that.

The Chairman: Would it be fair to say that, in the kind of system you are projecting, the bill sets out some control over live slaughter cattle in Canada and some control over imports? Is this type of legislation, whether it be this bill or another bill, absolutely required for the kind of thing you have in mind?

Mr. Konkin: That is correct. In trying to assess the various aspects of the bill, we did it from two standpoints, the first being the present situation, the second being the situation after we installed the mechanism to set the prices on calves. After we got some of the formula straightened out, we found out that the bill is fairly effective, at least in having some kind of moderating influence on imports. I think it is the ability to be consistent that is most important in any type of legislation regarding imports. There is an inconsistency in the present system and that does not inspire any confidence in the producers.

Senator Roblin: You have a difficult job. You have to predict the price of beef 24 months ahead, and it takes a smart man to do that.

Mr. Konkin: Or a wild gambler.

[Traduction]

teurs, et d'une façon quelconque aider à modifier ces violentes fluctuations, je vous en félicite.

M. Kruczko: Nous essayons de former un groupe de producteurs au niveau national qui pourra exercer ce genre d'influence. Nous ne voulons pas qu'il soit entièrement semblable à un office de commercialisation. Comme l'a dit Boyd Anderson, il est possible que nous devons considérer un programme entièrement neuf. C'est une tâche à laquelle nous consacrons nos efforts aujourd'hui. Nous adoptons une attitude positive et nous pensons que nous pouvons stimuler de façon valable l'industrie de la viande de bœuf.

Le sénateur Sparrow: Vous parlez d'un programme de formation et non pas d'un programme de contrôle des prix. Parlez-vous d'un programme de stabilisation afin que les éleveurs qui pratiquent le naissage puissent réaliser des bénéfices?

M. Konkin: Il s'agit de pouvoirs effectifs afin d'avoir des moyens de contrôle qui peuvent être utilisés au besoin pour s'assurer que cela réussisse. Nous n'envisageons pas que ce soit trop restrictif. Je dois dire, particulièrement au sujet du marché américain et du mouvement du bétail, que nous reconnaissons qu'il est important d'avoir un marché aux États-Unis pour certaines catégories de notre bétail. Nous reconnaissons que ce marché peut se trouver sensiblement restreint si nous cherchons d'autres débouchés ailleurs, mais nous voulons avoir le choix afin d'être en mesure de prendre cette décision rationnellement. Bien que nous ayons actuellement des débouchés aux États-Unis pour nos bovins, nous avons également une industrie qui perd quotidiennement, et à un rythme alarmant, sa capacité de production. Actuellement, les producteurs ne sont pas en mesure de faire face à cette situation. Nous avons donc besoin d'un certain genre de pouvoirs collectifs pour y faire face.

Le président: Serait-il juste de dire que dans le genre de système que vous envisagez, le bill prévoit un certain contrôle sur le bétail de boucherie sur pied qui entre au Canada et un certain contrôle sur les importations? Ce genre de mesure législative, qu'il s'agisse du présent projet de loi ou d'un autre, est-elle absolument nécessaire pour le genre de chose que vous avez à l'esprit?

M. Konkin: C'est exact. En essayant d'apprécier les divers aspects du bill, nous avons considéré deux facteurs, le premier la situation actuelle et le deuxième la situation après avoir fixé le prix des veaux. Après avoir éclairci une partie de la formule, nous avons constaté que le projet de loi est assez efficace, au moins en ayant une influence modératrice sur les importations. Je pense que c'est le fait d'être conséquent qui est très important dans le genre de mesure législative qui porte sur les importations. Il y a une inconséquence dans le régime actuel et il n'inspire par confiance aux producteurs.

Le sénateur Roblin: Vous avez une tâche difficile, vous devez prévoir le prix de la viande de bœuf 24 mois à l'avance, et il faut un homme intelligent pour le faire.

M. Konkin: Ou quelqu'un qui prend des risques.

[Text]

Senator Sparrow: To pursue the comments on the bill, can your association live with the bill as it is, without any changes?

Mr. Konkin: With the reservation that the trigger price must be a realistic price, and it must have the specifications we have put before you.

Senator Sparrow: Are you saying that you would not trust the Governor in Council to establish a fair signal price?

Mr. Konkin: We would not trust them to buy chalk for us. I would trust my hired man to do that, but not the Governor in Council. The problem is that the Governor in Council is too far removed geographically and economically from the cow-calf business.

Senator Sparrow: Do you want to see further provisions in the bill establishing how the signal price will be arrived at?

Mr. Konkin: Yes, and an integrated part of that is permanent producer representation as a sort of watchdog committee.

Senator Sparrow: Is that the type of bill you could live with?

Mr. Konkin: By all means. We do not want to leave the impression that the bill does not have enough merit to make it worthwhile supporting. It is definitely worthwhile supporting. We just have this one slight hesitation. There is one thing the bill alluded to slightly; that is that at present we have an effective 13 to 18 per cent tariff on the exchange rate between the American market and the Canadian market. That is some comfort to producers. While this bill takes into account fluctuations in the physical flows of beef, there is no consideration, except for this trigger price, in terms of the pricing of beef. If it were possible to include in a bill of this type a differential tariff such as we outlined in our brief to the committee in 1976, that would provide the producers with much more confidence. If, for example, there is a fluctuation in exchange rates, this formula could be thrown considerably out of kilter.

Senator Sparrow: Mr. Kruczko, you showed some concern about the provisions of the bill detracting from the base quota as such. You are not adamant about that, I take it. Regardless of what happens in the marketplace, there will be a base quota based on the historical figures of imports coming into the country.

We looked at that very closely, and our conclusion was that in order to sell this idea to those countries with which we do business, we would at least have to guarantee them an average of imports into Canada and work from that base forward.

I would be somewhat reluctant to insert a provision whereby that could be reduced to nil. If we were to do so, we would not be able to sell this idea to our trading partners.

[Traduction]

Le sénateur Sparrow: Pour poursuivre les observations au sujet du bill, votre association peut-elle s'accommoder du projet de loi sous sa forme actuelle?

M. Konkin: Avec la réserve que le prix critique doit être réaliste et satisfaire aux dispositions que je vous ai exposées.

Le sénateur Sparrow: Voulez-vous dire que vous ne feriez pas confiance au gouverneur en conseil pour l'établissement d'un prix critique juste?

M. Konkin: Nous ne lui ferions pas confiance pour acheter de la craie pour nous. Je fais confiance à mon employé pour le faire, mais pas au gouverneur en conseil. Le problème est que le gouverneur en conseil est bien trop loin, géographiquement et économiquement des éleveurs-naisseurs.

Le sénateur Sparrow: Voulez-vous qu'on introduise d'autres dispositions dans le bill qui prévoieront comment arriver au prix critique?

M. Konkin: Oui, et elles devraient prévoir également la désignation d'un groupe permanent de producteurs qui agirait comme comité de surveillance.

Le sénateur Sparrow: Est-ce le genre de projet de loi que vous trouveriez acceptable?

M. Konkin: Certainement. Nous ne voulons pas laisser l'impression que le bill ne présente pas suffisamment d'avantages pour qu'il vaille la peine de l'appuyer. Il vaut certainement la peine qu'on l'appuie. Nous avons seulement une légère hésitation. Il y a une chose à laquelle le bill a légèrement fait allusion, et c'est qu'actuellement nous avons un tarif de 13 à 18 p. 100 sur le taux de change entre le marché américain et le marché canadien. Cela apporte un certain réconfort aux producteurs. Bien que le présent projet de loi tienne compte des fluctuations des mouvements de la viande de bœuf, il ne touche pas, sauf en ce qui concerne ce prix critique, à la fixation du prix de la viande de bœuf. S'il était possible d'inclure dans un projet de loi de ce genre un tarif différentiel comme celui que nous avons mentionné dans le mémoire que nous avons présenté au Comité en 1976, cela donnerait beaucoup plus de confiance aux producteurs. Si, par exemple, le taux de change subissait une fluctuation, cette formule pourrait être considérablement perturbée.

Le sénateur Sparrow: Monsieur Kruczko, vous avez manifesté une certaine inquiétude au sujet des dispositions du projet de loi qui diminuent le contingent de base. Je suppose que vous ne vous y opposez pas fermement. Quel que soit ce qui s'est produit sur le marché, il y aura un contingent de base fondé sur les statistiques en matière d'importation au Canada dans le passé.

Nous avons étudié cet aspect très attentivement, et nous sommes arrivés à la conclusion qu'afin de convaincre les pays avec lesquels nous faisons du commerce d'accepter cette idée, nous devons au moins leur garantir une moyenne d'importation au Canada et négocier sur cette base.

Je serais plutôt réticent à insérer une disposition en vertu de laquelle cela pourrait être réduit à néant. Si nous devons faire

[Text]

Mr. Kruczko: Given the worldwide meat situation, we are wondering whether now we can undo some of what has gone on previously. If the Australians and New Zealanders can sell their meat at to Russia and Japan and do not meet their quotas, it may be that we can get a wedge in the door.

While this may help the consumers, it provides no protection for the producers. If we go back to our producer groups without having achieved anything to turn that around, we will be accused of not looking after their interests. We can sit here and discuss this thing, but there has to be an overall package that we can sell to the producers.

I do not understand how it is we got so deeply involved in GATT. The EEC and Japan can apparently move their meat quotas at will, with no repercussions from GATT. The United States has no supply management deal such as we are told we have to have to be able to do this under GATT. Yet, every time we turn around, the meat industry seems to be tied down under GATT. Several years ago, quotas were placed on textiles coming into the country, and I have not heard of any repercussions in that respect such as we are told will happen if beef quotas are too restrictive.

While we have this base quota of 185 million pounds, there were 314 million quota pounds of meat imported into Canada in 1976.

Mr. Konkin: That is the figure adjusted according to the formula. The minimum is 185 million quota pounds. Bearing in mind that there is no maximum, it is some comfort to know that this bill, had it been in effect in 1976, would have been able to keep the level down to about two-thirds of what it actually was.

Mr. Kruczko: We had a gentleman's agreement with the Oceanic countries in 1976, and I would suggest that they weren't gentlemen, and probably the government wasn't either. When the flood-gates opened, the lawsuit I brought to try to get them closed fell on deaf ears. The gentleman's agreement fell by the wayside, if in fact it ever existed. That 6 cent price differential was very detrimental. It was something that was set very arbitrarily. The Australians outran us on that, simply because they were able to swing the door open and circulate their cattle through Canada.

The Chairman: Honourable senators, I do not want to close off discussion, but we do have the National Farmers Union to hear from this morning as well. If we are to divide the morning equally, we shall have to conclude this portion of our meeting, very shortly.

Senator Norrie, I believe, was trying to get my attention.

Senator Norrie: I am a little concerned about your efforts at forming a national producers' group which would set the price

[Traduction]

cela, nous ne serions pas en mesure de convaincre nos partenaires commerciaux d'accepter cette idée.

M. Kruczko: étant donné la situation sur le marché international de la viande, nous nous demandons maintenant si nous pouvons remédier à certaines des pratiques antérieures. Si les Australiens et les Néo-zélandais peuvent vendre leur viande à la Russie et au Japon sans respecter leurs contingents, nous avons peut-être la possibilité d'amorcer un changement.

Bien que cela puisse aider le consommateur, cela n'assure aucune protection au producteur. Si nous retournons à nos groupes de producteurs sans avoir rien accompli pour changer cette situation, ils nous accuseront de ne pas sauvegarder leurs intérêts. Nous pouvons passer notre temps ici à discuter cette question, mais il faut que nous puissions convaincre nos producteurs d'accepter un ensemble de mesures.

Je ne comprends pas pourquoi nous nous sommes engagés aussi sérieusement dans le GATT. La CEE et le Japon peuvent apparemment changer à volonté leurs contingents de viande sans provoquer l'intervention du GATT. Les États-Unis n'ont pris aucun engagement en matière de gestion de l'offre, nonobstant le fait qu'on nous a dit que nous devons en avoir un pour être en mesure d'agir de cette façon dans le cadre du GATT. Pourtant, chaque fois que nous voulons prendre une décision, l'industrie de la viande semble être assujettie au GATT. Il y a plusieurs années, des contingents ont été imposés sur les textiles qui entrent au Canada, et cela n'a pas suscité de répercussions analogues à celles qu'on nous promet si les contingents de viande de bœuf sont trop restrictifs.

Bien que nous ayons ce contingent de base de 185 millions de livres contingentées, 314 millions de livres contingentées de viande ont été importées au Canada en 1976.

M. Konkin: Ce sont les chiffres rajustés conformément à la formule. Le minimum est 185 millions de livres. Étant donné qu'il n'y a pas de maximum, il est quelque peu réconfortant de savoir que si le présent projet de loi avait été en vigueur en 1976, il aurait été en mesure de maintenir ce niveau à environ deux tiers du niveau actuel.

M. Kruczko: Nous avons pris verbalement un engagement avec les pays de l'Océanie en 1976, et je vous fais observer qu'ils n'ont pas tenu leur parole et probablement le gouvernement non plus. Lorsque les vannes se sont ouvertes, le procès que j'ai intenté pour essayer d'obtenir leur fermeture n'a donné aucun résultat. Cette entente à l'amiable, pour peu qu'elle ait jamais existé, a avorté. Cette différence de prix de 6% était fort nocive. Elle avait été établie de façon arbitraire. Les Australiens en ont profité, comme ils pouvaient ouvrir leurs portes toutes grandes et laisser circuler le bétail dans tout le Canada.

Le président: Honorables sénateurs, ce n'est pas pour mettre fin à la discussion, mais nous devons également entendre ce matin le témoignage du Syndicat national des cultivateurs. Si nous voulons séparer notre matinée en parties égales, nous devons terminer cette partie de notre réunion sous peu.

Le sénateur Norrie voulait prendre la parole.

Le sénateur Norrie: Je m'intéresse aux efforts que vous déployez pour créer un groupe national de producteurs qui

[Text]

for calves. We have a very small percentage of calf production in the maritimes, and our cost of production is very high compared to the situation in the west. Would you take the maritimes into consideration in setting a price, or would you wipe us right out?

Mr. Konkin: I would not want you to understand from the Department of Agriculture that our cost of production is 38 cents a pound. Probably the cost of production in the maritimes is not that much higher than it is in the west.

Senator Norrie: There is a transportation factor. My point is that we in the maritimes do not want to be priced out of the market.

Mr. Konkin: I do not see how it could be any worse than the situation we have now, because certainly the cow herds in Oklahoma, for instance, have a lower cost of production than have either the maritimes or the prairies. In any event, it may be that the pricing formula would take into account regional differences in the cost of production, or getting the product to market, and so forth. The aim certainly would be the maximum utilization of the resources, especially land resources.

Senator Norrie: Given the size of the industry in the maritimes, we would not have much of a punch.

The Chairman: If the severe fluctuations in prices are eliminated, the industry in the maritimes might have a better chance to grow and develop.

Senator Norrie: But would there be that opportunity to grow and develop?

Mr. Konkin: I think so. Certainly, if there is an availability of capital and a reasonable expectation of being able to service that capital over a period of time, there is ample opportunity for intensification and consequent gains in efficiency. The benefactors in that case would be both the producers and the consumers of Canada. But if we have half the grassland lying idle and half the forage available not being used for the production of beef simply because we cannot afford the capital investments necessary, then no one wins. If there were more stability, available capital could be used to greater efficiency.

The Chairman: Senator Molgat, I believe, has a question, and I think this will have to be the last one before we move on to the National Farmers Union.

Senator Molgat: Yes, Mr. Chairman. Arising out of the problems we have had in the past in finding out who speaks for the cattle industry, I think it was Mr. Kruczko mentioned that in Saskatchewan you are in discussion with a number of groups.

Mr. Kruczko: Yes.

Senator Molgat: Are you getting some general agreement?

Mr. Kruczko: Yes.

[Traduction]

déciderait du prix du veau. Le pourcentage de production de veau est très faible dans les Maritimes et nos coûts de production sont très élevés comparativement à l'Ouest. Tiendriez-vous compte de la situation des Maritimes au moment d'établir les prix ou y aurait-il danger que vous nous balayiez du marché?

M. Konkin: Vous ne devez surtout pas vous fier au ministère de l'Agriculture selon lequel notre coût de production s'élèverait à 38c. la livre. Le coût de production dans les Maritimes n'est probablement pas tellement plus élevé que dans l'Ouest.

Le sénateur Norrie: Il faut également tenir compte du transport. Les éleveurs des Maritimes craindraient que leurs coûts élevés de production leur ferme les marchés.

M. Konkin: Je ne vois pas comment la situation pourrait être pire qu'à l'heure actuelle. En effet, le coût de production d'un troupeau de vaches dans l'Oklahoma est peut-être beaucoup plus faible que dans les Maritimes ou les Prairies. De toute façon, les formules d'établissement de prix tiendraient probablement compte des disparités régionales dans le coût de la production, ou du transport du produit vers les marchés et ainsi de suite. Il s'agit finalement d'arriver à l'utilisation maximale des ressources, surtout des ressources de la terre.

Le sénateur Norrie: Étant donné le peu d'importance du secteur de l'élevage dans les Maritimes, il ne ferait pas le poids.

Le président: Puis-je me permettre une observation? En éliminant les grandes fluctuations de prix, les éleveurs auraient de bien meilleures chances d'expansion dans les Maritimes.

Le sénateur Norrie: Serait-ce véritablement le cas?

M. Konkin: Je le pense. En effet, si l'on disposait des capitaux nécessaires et qu'on prévoyait pouvoir payer le coût de ces capitaux, il y aurait beaucoup plus de possibilités d'expansion et d'amélioration du rendement. Et les producteurs et les consommateurs canadiens ne pourraient qu'en profiter. Mais si la moitié des pâturages ne sert à rien et la moitié du fourrage disponible n'est pas utilisé dans la production du bœuf simplement parce que nous n'avons pas les moyens d'attirer les capitaux nécessaires, tout le monde se trouve perdant. S'il y avait plus de stabilité, les capitaux disponibles pourraient servir à améliorer le rendement.

Le président: Le sénateur Molgat semble avoir une question à poser et je regrette, mais ce devra être la dernière avant de passer au témoignage du Syndicat national des cultivateurs.

Le sénateur Molgat: Voici en quoi ma question consiste, monsieur le président. Au sujet des problèmes que nous avons eus par le passé pour ce qui est de déterminer qui représente les éleveurs, il me semble que M. Kruczko a mentionné que vous étiez actuellement en contact avec des groupes de la Saskatchewan.

M. Kruczko: C'est exact.

Le sénateur Molgat: Arrivez-vous à une entente générale?

M. Kruczko: Oui.

[Text]

Senator Molgat: And in particular on this bill is there some agreement?

Mr. Kruczko: This bill has not come up specifically. We set specific areas for discussion for each meeting. One meeting will deal with the cost of production, while another meeting will deal with areas of agreement. So this would have to be a specific item on the agenda so that we could spend a full day at it. I don't know if I should comment any more than to say that we are in general agreement to proceed in setting up a similar type of producer-elected group such as Alberta has. One of the first aims is to meet with the Alberta group, the Manitoba group and the Ontario group with a view to setting up a national group to give an elected unified voice to the beef industry. That is something we do not have now.

Mr. Konkin: If I might just add this comment, we do not speak for the other organizations. But there is a consensus in that group in Saskatchewan that the beef industry is a national concern and there are certain national actions which must be taken, and I think we can assume that something to do with imports is one of them.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen, for the information you have given us. Our good friend Evann Thordarson, the President of the Western Canada Cow-Calf Association, was not able to come because he had some previous engagements. We can say for the record that you have done an excellent job on behalf of your organization, and we thank you very much.

It is now my pleasure to call on the National Farmers Union to make their presentation.

We have with us this morning Mr. Stuart Thiesson, Executive Secretary, National Farmers Union. He is an old friend of ours and we welcome him here. He has two colleagues with him, and I would ask him to introduce them.

Mr. Stuart Thiesson, Executive Secretary, National Farmers Union: Mr. Chairman and honourable senators, I would like to introduce, first of all, Mr. Wayne Easter, who is a dairy and beef producer from New Wiltshire, Prince Edward Island, and Mr. Bill Casey, a corn producer from Wallacetown, Ontario.

I want to say that we had rather short notice of our appearance here, and as a result some of our senior officers were not able to come because they had long-standing previous commitments. So we have been delegated to do the best we can in presenting their views on this particular bill. I think that since you have only just now received our presentation in your hands, the quickest way to deal with it would be to read it.

1. We have been invited to submit our views on Bill S-13 and do so with a number of reservations.

2. Our reservations are not motivated by disagreement over the principle of controlling beef imports. Indeed, Canadian farmers have experienced the market problems that result when imports are unregulated. We are, however, concerned that the proposed Beef Import Act, Bill S-13, will do little to remove the instability of "boom and bust" price cycles that are synonymous with the current market economy controlling

[Traduction]

Le sénateur Molgat: Êtes-vous arrivés à une entente quelconque sur ce projet de loi?

M. Kruczko: Nous n'en avons pas discuté dans les détails. Nous décidons du sujet d'étude pour chaque réunion. Une des réunions a porté sur les coûts de production, et une autre, sur les domaines d'entente. Il faudrait donc ajouter un article à l'ordre du jour pour que nous puissions y consacrer une journée entière. Je ne peux rien ajouter d'autre que de dire que nous nous sommes entendus pour établir un groupe de producteurs élus semblable à celui de l'Alberta. Un de nos premiers objectifs est de rencontrer les groupes de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario en vue d'établir un groupe national uni et élu qui représenterait les éleveurs. C'est ce qui nous manque à l'heure actuelle.

M. Konkin: J'aimerais simplement ajouter que nous ne parlons pas au nom d'autres organisations. Mais il existe un consensus, au sein de ce groupe en Saskatchewan, sur le fait que l'élevage bovin est une question d'intérêt national et que des mesures doivent être prises à l'échelle nationale. Nous pouvons bien entendu présumer que les importations s'insèrent dans ce cadre.

Le président: Je vous remercie messieurs de nous avoir fourni tous ces renseignements. Notre bon ami Evann Thordarson, président du Western Canada Cow-Calf Association a été dans l'impossibilité de comparaître aujourd'hui en raison d'un engagement préalable. Je tiens à vous féliciter d'avoir aussi bien représenté votre organisation. Merci beaucoup.

J'ai maintenant le plaisir d'inviter le Syndicat national des cultivateurs à nous présenter son exposé.

Nous accueillons ce matin M. Stuart Thiesson, secrétaire administratif du Syndicat national des cultivateurs. C'est un vieil ami et nous lui souhaitons la bienvenue ici. Il est accompagné de deux collègues qu'il nous présentera.

M. Stuart Thiesson, Secrétaire administratif, Syndicat national des cultivateurs: Monsieur le président et messieurs les sénateurs, j'aimerais commencer par vous présenter M. Wayne Easter, éleveur de vaches laitières et de bœuf de New Wiltshire (Île-du-Prince-Édouard) et M. Bill Casey, producteur de maïs de Wallacetown (Ontario).

Je tiens à vous signaler que nous avons été invités à comparaître à la toute dernière minute et c'est pourquoi nos directeurs ont été dans l'impossibilité de venir. Ils avaient des engagements préalables. Nous avons donc été délégués et nous ferons notre possible pour vous expliquer leurs vues sur ce projet de loi. Comme nous venons seulement de recevoir le mémoire, la meilleure façon de procéder sera de le lire.

1. Nous avons été invités à présenter nos vues sur le bill S-13 et le faisons avec quelques réserves.

2. Ces réserves ne sont pas attribuables à un désaccord sur le principe du contrôle des importations de boeuf. En effet, les agriculteurs canadiens connaissent trop bien le genre de problèmes que pose sur le marché l'entrée libre des importations. Nous doutons toutefois que le bill S-13, Loi sur l'importation du boeuf, puisse contribuer à corriger l'instabilité des cycles de prix extrêmes, tant à la hausse qu'à la baisse, qui caractérisent

[Text]

domestic beef prices. We do, in fact, view the bill as being functional to the maintenance of the very market economy of which farmers have been long suffering victims and submit it is designed to perpetuate the concept of a cheap food policy at the farm level.

3. The NFU, as your committee well knows, has a policy which calls for the organization of a National Meat Authority designed to market livestock and livestock products and with authority to manage supplies and regulate imports.

4. We therefore regard the introduction into legislation of piecemeal measures as less than adequate in fulfilling what we believe to be desirable objectives in a livestock policy for Canada.

5. These objectives must include the following criteria:

Attainment of self-sufficiency (value of exports at least in balance with imports);

A domestic price relationship established between the farm costs of production and prices received by producers;

Orderly marketing and fair grading;

Fair price margins between producer and consumer price levels;

Retaining the family farm as the basic production unit for beef cattle.

RE: BILL S-13

6. Bill S-13 is the result of earlier studies by this committee. The committee in its October, 1977, report recommended "that Canada adopt a long-term import policy and that Parliament enact legislation to regulate the importation of beef, veal and live slaughter cattle."

7. The committee was critical of the Export and Import Permits Act belatedly used by the government to restrict the quantity of beef, veal and live slaughter cattle imports. The act was described as "inadequate because it does not contain provisions concerning either the price or volume of imports which determine whether or when it will be used. This, combined with the lack of a long-term import policy, has meant that restrictions have been imposed only after considerable damage has been done."

8. This absence of appropriate action by the government may have resulted more from a matter of choice than a failure of the act. The implementation of any act can, after all, only be as effective as the ruling administration chooses to make it.

9. Your committee recognized the need for an import policy before there was an import act. Such a policy, said the committee, should include the following principles:

It should be directed at assisting Canadian producers to maintain a viable beef industry producing most of Canada's beef needs;

[Traduction]

l'économie du marché actuelle qui régit le prix du boeuf au Canada. En fait, nous considérons ce projet de loi comme étant essentiel au maintien de l'économie de marché dont les agriculteurs sont les victimes depuis très longtemps et croyons qu'il est conçu de manière à perpétuer le mythe d'une politique d'alimentation peu honoreuse au niveau de l'exploitation agricole.

3. Votre Comité sait que le Syndicat national des cultivateurs a adopté la politique d'exiger la création d'une administration nationale de la viande chargés de la mise en marché du bétail et de la viande qui serait habilitée à gérer l'offre et à réglementer les importations.

4. Nous considérons par conséquent l'adoption d'une loi composée d'expédients comme insuffisante pour répondre à ce que nous croyons être des objectifs souhaitables pour une politique canadienne sur le bétail.

5. Ces objectifs devraient inclure les critères suivants:

La réalisation de l'autonomie (que la valeur des exportations soit au moins comparable avec celle des importations);

L'établissement d'un rapport à l'échelle nationale entre les coûts de production et les prix versés aux éleveurs;

Des écarts de prix équitables entre les échelles de prix des éleveurs et des consommateurs;

Le maintien de l'exploitation agricole familiale comme unité de production de base pour le bétail.

OBJET: BILL S-13

6. Le bill S-13 est le résultat direct d'une étude effectuée plus tôt par ce Comité. Dans son rapport d'octobre 1977, le Comité a recommandé: «que le Canada adopte une politique à long terme d'importation de la viande de boeuf et que le Parlement promulgue une loi réglementant l'importation du boeuf, du veau et des bovins de boucherie sur pied.»

7. Le Comité a également critiqué la loi sur les licences d'exportation et d'importation appliquée trop tard par le gouvernement pour restreindre le volume d'importation de boeuf, de veau et de bovins de boucherie sur pied. Cette loi a été décrite comme «insuffisante, car elle ne contient aucune disposition sur le prix ou le volume d'importation, facteurs qui servent à déterminer quand il convient de l'appliquer. L'absence d'une politique d'importation à long terme s'ajoutant à cette carence, les restrictions imposées ne sont intervenues qu'une fois les dommages subis.»

8. Le fait que le gouvernement n'ait pas pris les mesures qui s'imposaient relevait plutôt du choix que d'une lacune au niveau de la loi. Une loi n'est efficace que dans la mesure où elle est appliquée par les autorités.

9. Votre comité a reconnu la nécessité d'une politique d'importation *avant* l'adoption d'une loi sur les importations. Une telle politique, au dire du Comité, devrait inclure les principes suivants:

«Elle devrait avoir pour objet d'aider les éleveurs Canadiens à maintenir une industrie de boeuf rentable qui

[Text]

It should operate as an essential element of the policies designed to achieve long-term stability in the Canadian beef industry;

It must be equitably applied to all countries supplying Canada with beef and provide these suppliers with the assurance of continued access to the Canadian market;

And, it must provide assurances to Canadian consumers that it will not be used to force prices to unreasonably high levels." (page 65)

10. We are not aware of commitment by the federal government to the above principles. We submit that only the latter two of these principles are embodied within Bill S-13 and farmers are the forgotten people in its provisions.

11. Your committee in its report recommended the inclusion of all categories of beef in an import quota. On this issue the report stated in part:

To exclude live slaughter cattle would permit disruptions of our markets by American exports as happened in 1973 and to exclude cooked and preserved beef and veal would open the possibility for circumvention of the quotas. (page 65)

12. Bill S-13 specifically excludes "live cattle weighing between 200 and 700 pounds" and "canned or cured beef".

13. The proposed bill thereby creates the possibility for "disruptions of our markets" and the "possibility for circumvention of the quotas" against which your committee earlier warned.

14. While the weekly "Canada Livestock and Meat Trade Report" does not provide a weight breakdown on slaughter cattle imports from the U.S., it does report that Canadian exports of "slaughter cattle 200-700 lbs." numbered 34,045 head in 1978 (to December 30) and exports for this weight class in 1979 up to the week ending February 17 numbered 4,725, well ahead of the number exported as feeders (2898) in the same period.

15. Slaughter cattle of this weight class can and will be imported into Canada at will. By exempting this class from quota, the provisions of the bill become toothless. A major concession is offered to the U.S.

16. Apparently the committee has reacted to the possibility of U.S. government reprisals against Canadian exports of this weight class should U.S. exports be adversely affected by our Beef Import Act. What becomes evident is the unwillingness of the committee to take a firm position on a national beef strategy within the context of a continental trading area.

17. The committee further recommended:

that the legislation regulating the importation of beef, veal and live slaughter cattle provide for the establish-

[Traduction]

répondrait à la grosse part des besoins du Canada en matière de boeuf;

Elle devrait représenter un élément essentiel du programme de stabilisation à long terme de l'industrie du bœuf au Canada.

Elle devrait s'appliquer également à tous les pays qui fournissent du bœuf au Canada en leur garantissant un accès permanent au marché canadien.

Enfin, les consommateurs canadiens devraient être assurés qu'elle ne servira pas à faire monter les prix à un niveau excessif (page 74).

10. Or, d'après nos connaissances, le gouvernement fédéral ne s'est pas engagé à respecter ces principes. Le bill S-13 ne comprend que les deux derniers et les agriculteurs sont laissés pour compte.

11. Votre Comité a recommandé dans son rapport d'inclure toutes les catégories de bœufs dans les contingents d'importation. Voici ce que dit le rapport à ce sujet:

«Si les bovins de boucherie sur pied en étaient exclus, les exportations des États-Unis viendraient bouleverser nos marchés, comme ce fut le cas en 1973, et si le bœuf et le veau cuits et en conserve faisaient exception, il serait alors possible de tourner le contingentement (p. 74).»

12. Le bill S-13 exclut «les bovins sur pied pesant de 200 à 700 livres» et le «bœuf traité» et les «conserves de bœuf en boîte».

13. Le projet de loi risque donc de «bouleverser nos marchés» et «de tourner les contingents», ce contre quoi votre Comité nous a prévenu.

14. Bien que l'hebdomadaire «Canada Livestock and Meat Trade Report» ne passe aucune distinction sur les importations, en nombre de livres, de bovins d'abattage en provenance des États-Unis, il signale pourtant que les exportations canadiennes de «bovins d'abattage de 200 à 700 livres» se sont élevées à 34,045 têtes en 1978 (au 30 décembre) et que ces mêmes exportations pour cette catégorie se sont élevées en 1979 (jusqu'au 17 février) à 4725 têtes, ce qui dépasse de beaucoup le nombre de bovins exportés comme animaux d'engraissement (2898) pour la même période.

15. Le bétail d'abattage de cette catégorie de poids peut être importé au Canada à volonté et il le sera. En exemptant cette catégorie des contingents, le bill perd toute vigueur. C'est une grosse concession faite aux États-Unis.

16. Le Comité a réagi contre la possibilité de représailles de la part du gouvernement américain au cas où les exportations de ce pays seraient touchées par la loi sur l'importation du bœuf au Canada pour cette catégorie de poids. Ce qui devient évident, c'est la réticence de ce Comité à adopter une position ferme concernant une stratégie nationale en matière d'importation de bœuf dans le contexte d'une zone continentale de commerce.

17. Le Comité a recommandé en outre:

que la législation réglementant l'importation du bœuf, du veau et des bovins de boucherie sur pied prévoie l'établis-

[Text]

ment of annual quotas for each supplying country; that the quotas be based on the average of imports from each country during the period 1967 to 1974; and, that the quotas be adjusted annually to take into consideration changes in Canadian population, consumption and beef production.

18. On this issue, we note the committee's total departure from the classic rules of free enterprise competition which it nonetheless wishes to retain for Canadian producers. There is no hint of the exporting countries needing to compete to sell on our markets, either against each other or other possible supplying countries. They are guaranteed sale of fixed minimum volumes and open-ended prices, irrespective of what our domestic supply situation may be. This is orderly supply management at its best even though it may be denied to Canadian producers.

19. It is noted that a number of variables now exist between government policy and the committee's proposals. For example, in the government's discussion paper entitled, "Recent Developments in Food Strategy" (December 13, 1978) the following statement is made in Appendix 1, section 1(b):

Agriculture to consider a Canadian Meat Trade Authority for beef and veal.

Proposals for a Canadian Meat Trade Authority were considered by the government which opted for continuing to regulate imports under the Export and Import Permits Act. Quotas are being set under the Act in relation to the average level of beef and veal imports between 1971 and 1975 adjusted for changes in domestic beef consumption. Other factors to be taken into account include the level of consumer prices and the trade policy of the U.S.A. Quota levels for 1979 are under consideration. The current regime is being monitored and will be reviewed at the end of 1980.

20. We note the variation in the base period (1971 to 1975) used by the government.

21. The concept of a Canadian Meat Trade Authority is at variance with proposals in the bill, which would vest power over import permits with the Minister of Agriculture and decisions on expanding imports with the federal cabinet.

22. Weight conversion factors used by Agriculture Canada are also at variance with those used by the committee. In an Agriculture Canada press release dated February 16, 1979, the following is reported:

Boneless beef and veal trade figures convert to a carcass basis by multiplying by 1.39. (The proposed bill uses figure 1.54, a difference of 10.8 per cent).

Exports of live slaughter cattle over 700 pounds are given the average Canadian cow carcass weight of 542.3 pounds.

[Traduction]

sement de contingents annuels pour chaque pays fournisseur; que ces contingents soient fondés sur la moyenne des importations de chaque pays pour la période allant de 1967 à 1974 et qu'ils soient rajustés chaque année de façon à tenir compte des changements survenus dans le cheptel, la consommation et la production de bœuf au Canada.

18. Nous remarquons à ce sujet que le Comité s'écarte résolument des règles classiques de la libre concurrence qu'il souhaite néanmoins conserver pour les producteurs canadiens. Il ne fait aucunement mention de la nécessité que les pays exportateurs livrent concurrence sur nos marchés, que soit entre eux ou avec d'autres pays fournisseurs éventuels. On leur garantit un volume de ventes minimum fixe ainsi que des prix libres, sans tenir compte de la situation nationale en matière d'offre. Voilà une offre dirigée s'il en est, bien que les mêmes avantages aux producteurs canadiens.

19. On remarque un certain nombre de divergences entre la politique du gouvernement et les propositions du Comité. Par exemple, dans le document du gouvernement du 13 décembre 1978 portant sur la stratégie alimentaire, on trouve la déclaration suivante à l'appendice 1, alinéa 1b):

«Le ministère de l'Agriculture envisage la création d'un organisme chargé des questions relatives à la viande de bœuf et de veau.

«Le gouvernement a étudié la possibilité de créer une Autorité chargée des questions relatives à la viande, mais il a décidé de continuer à contrôler les importations au moyen de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. On fixera un contingentement en fonction du volume moyen des importations de bœuf et de veau de 1971 à 1975 tout en tenant compte de l'évolution de la consommation de bœuf. Il faut considérer d'autres facteurs comme le prix à la consommation et la politique commerciale des États-Unis. On étudie à l'heure actuelle les contingents de 1979. On surveille l'application du régime actuel, qui sera révisé à la fin de 1980.»

20. On remarque que le gouvernement utilise une période de base différente (1971 à 1975).

21. Le principe d'une autorité canadienne en matière de commerce de viande diffère de ce qui est proposé dans le bill. En effet, d'après celui-ci, le ministre de l'Agriculture aurait le pouvoir de délivrer des permis d'importation et le cabinet fédéral aurait le dernier mot en ce qui concerne le volume des importations.

22. Les facteurs de conversion de poids utilisés par Agriculture Canada diffèrent également de ceux utilisés par le Comité. Voici ce que dit un communiqué d'Agriculture Canada du 16 février

«Les chiffres relatifs au commerce du bœuf désossé et du veau doivent être multipliés par 1.39 pour le contingentement». (Or le projet de loi parle de 1.54, soit une différence de 10.8 p.100).

«On attribue aux exportations de bovins d'abattage sur pied de plus de 700 livres, le poids d'une carcasse moyenne d'une vache canadienne de 542.3 livres.

[Text]

The average weight for slaughter calves which are assumed to be weak-old calves from eastern Canada is taken as 52 pounds. And slaughter cattle in the 200 to 700 pound range are assigned a carcass weight of 243 pounds.

Slaughter cattle imports are mainly fed steers entering Ontario from the United States with an average carcass weight of 647.7 pounds. Slaughter calves are given an average carcass weight of 243 pounds.

The bill proposes to use 0.57 for live cattle, equivalent to 570 pounds for a 1000 pound live animal representing a 13.6 per cent discrepancy between the federal conversion allowances and what is proposed in the bill.

23. This large difference in conversion weights particularly on live cattle imports can seriously distort the proposed quota levels.

24. Beef import quota levels set by the government for 1979 are established at 155 million pounds. Although we have every expectation that these may be increased before year end, we are concerned by the high minimum quota levels established under Bill S-13.

25. These in summary are:

New Zealand	71,329,000 pounds
Australia	55,243,000 pounds
United States	58,482,000 pounds
	185,054,000

26. While this is a minimum level, the projected total figure the committee has estimated for 1979 would be 226,321,000 pounds, 46 per cent greater than the actual quota now in effect.

27. We have no doubt that so massive an import of foreign beef would send current producer price levels for beef plummeting downward once again.

28. We further remind the committee that this level of imports, when advocated in its 1977 report, was based on the premise that all beef imports would come under quota. The exemptions of slaughter cattle in the 200 to 700 pound class from import regulations as well as canned and cured beef would considerably inflate the actual level of imports in any given year. For this reason we believe the proposed minimum quotas set under Bill S-13 to be unrealistic and potentially damaging to Canadian beef producers.

29. In its proposal to establish a signal price, sections 7 and 8 specify that such a signal price per pound be established for "a category or group of categories of beef in Canada."

30. Section 8 further specifies that:

where at any time during the year the average price per pound of a category or group of categories of beef in Canada has, for a continuous period of sixty days, exceeded the signal price per pound established by the Governor in Council for that category or group of categories of

[Traduction]

On a choisi 52 livres comme poids moyen des veaux d'abattage âgés d'une semaine provenant de l'est canadien. On attribue un poids de carcasse de 243 livres aux bovins d'abattage pesant de 200 à 700 livres.

«Les bovins d'abattage importés sont principalement des bouvillons engraisés aux États-Unis et livrés en Ontario. Le poids moyen de la carcasse est de 647.7 livres. Quant aux veaux d'abattage, on leur attribue un poids moyen de 243 livres.

(Or le bill propose d'utiliser 0.57 pour les bovins sur pied, ce qui équivaut à 570 livres pour un animal sur pied de 1,000 livres, soit une différence de 13.6 p. 100 entre les facteurs de conversion du gouvernement fédéral et ce que propose le bill).

23. Cette grosse différence dans les poids de conversion, notamment en ce qui concerne les importations de bétail sur pied, peut modifier d'une manière importante les contingents proposés.

24. Les contingents d'importation de bœuf fixés par le gouvernement pour 1979 s'élèvent à 155 millions de livres. Bien que l'on s'attende à une augmentation de ce chiffre avant la fin de l'année, les volumes minimaux élevés fixés par le bill S-13 nous préoccupent.

25. En voici le résumé:

Nouvelle-Zélande	71,329,000
Australie	55,243,000
États-Unis	58,482,000
	185,054,000

26. Bien qu'il s'agisse d'un volume minimum, les chiffres prévus par le Comité pour 1979 s'élèveraient à 226,321,000 livres soit 46 p. 100 de plus que les contingents actuellement en vigueur.

27. Il ne fait aucun doute qu'une importation aussi massive de bovins ferait à nouveau baisser les prix actuels des producteurs de bœuf.

28. Nous rappelons en outre au Comité que ce volume d'importation, lorsqu'il a été préconisé dans son rapport de 1977, se fondait sur l'hypothèse que toutes les importations de bœuf seraient contingentées. Le fait que les bovins d'abattage appartenant à la catégorie de poids de 200 à 700 livres soient soustraits au règlement d'importation, ainsi que le bœuf en boîte et le bœuf traité, augmenterait considérablement le niveau réel d'importation quelle que soit l'année. Pour cette raison, nous estimons que les contingents minimaux proposés dans le bill S-13, ne sont pas réalistes et risquent de nuire aux éleveurs canadiens de bœuf.

29. En ce qui concerne la fixation d'un prix critique, les articles 7 et 8 stipulent un prix critique «pour une catégorie ou un groupe de catégories de bœuf»

30. L'article 8 stipule en outre:

8. Lorsque, à un moment quelconque au cours d'une année, le prix moyen de la livre d'une catégorie ou d'un groupe de catégories de bœuf au Canada s'est maintenu, pendant une période de soixante jours consécutifs au-dessus du prix critique fixé par le gouverneur en conseil pour

[Text]

beef, the annual quota of each country for that year may be modified by the governor in Council to allow into Canada such additional quantities and categories of beef not exceeding thirty per cent of that annual quota as the Minister, after consultation with the consumer and beef producer organizations, determines.

31. We submit this section opens the door for possible collusion within the meat oligopoly to create artificial shortages of certain categories of beef or by inflating the prices of certain categories of beef, gain permission for further imports.

32. The proposed price signal mechanism apparently would operate at the wholesale or retail price levels which are sheltered from the open market price competition to which the farmer is exposed. This factor alone assists the opportunity to practice price collusion.

33. We note further that no price signal mechanism to restrict imports is visualized in circumstances where the producer price for beef falls below costs of production. In these circumstances the producer must presumably seek to recoup some of his losses from stabilization programs.

34. Recommendation Nos 3 and 4 in the committee's 1977 report called for tariff increases "on imports of beef veal and live slaughter cattle be set at 5 cents per pound" or that "the import legislation include provisions to permit the levying of additional duties when domestic market prices for manufacturing and butcher beef fall below guide prices established in relation to beef stabilization programs." This safeguard too has been totally ignored in the concepts of the proposed legislation. Apparently this approach is not compatible with current government policy directions concerning food strategy even though the committee in its report repeated the Economic Council of Canada statement on trade strategy which said:

Several difficult problems facing both Canadian and foreign agriculture, militate against a rapid move to free trade for farm products . . . Thus special rules for agriculture could be negotiated on the principle that adjustment in this particular industry requires a longer-term approach.

35. It has been estimated by Herbert Tyler, president of Caravelle Foods Ltd., Toronto, whose company supplies hamburger beef for McDonald's restaurants in Canada, that 60 per cent of all beef sold in Canada by 1985 would be for hamburger *Financial Post*, March 3, 1979.

36. It is predictable that "hamburger beef" would be one category of beef for which special import permits would be regularly applied. "Shortages," whether real or induced, would frequently result in the signal price for hamburger being exceeded and the special import permits being issued.

[Traduction]

cette catégorie ou ce groupe de catégories, le contingent annuel de chaque pays, pour cette année, peut être modifié par le gouverneur en conseil pour permettre l'importation au Canada des quantités et catégories supplémentaires de bœuf, ne dépassant pas trente pour cent dudit contingent annuel, que le Ministre fixe après avoir consulté les organismes représentant des consommateurs et ceux représentant des producteurs de bœuf.

31. Cet article risque d'après nous de permettre aux membres de l'oligopole de la viande de s'entendre entre eux pour créer des pénuries artificielles de certaines catégories de bœuf ou pour réclamer, en augmentant les prix de certaines catégories de bœuf, une augmentation des importations.

32. Apparemment, le mécanisme du prix critique agirait au palier du commerce de gros ou du commerce de détail, protégés contre la concurrence libre à laquelle l'agriculteur se trouve exposé. A lui seul, ce fait favorise les ententes collusoires sur les prix.

33. Nous notons aussi qu'on n'a pas prévu de mécanisme d'établissement d'un prix critique permettant de restreindre les importations, lorsque les prix du bœuf pour les producteurs tombent en-dessous des coûts de production. Dans ces conditions, les producteurs devront, cela va sans dire, essayer de récupérer les pertes subies à cause des programmes de stabilisation.

34. Les recommandations n^{os} 3 et 4 figurant au rapport de 1967 du Comité préconisent des majorations de \$5 par livres des droits de douane «sur les importations de bœuf, de veau et sur le bétail d'abattage,» ou encore que «les règlements régissant les importations comportent des dispositions permettant de percevoir des droits supplémentaires lorsque les prix sur le marché national relatif à la production et au bœuf de boucherie tombent en-dessous des prix indicateurs calculés dans le cadre des programmes de stabilisation du bœuf. Cette mesure de sauvegarde a été complètement ignorée dans le projet de loi. Apparemment, cet approche est incompatible avec les orientations politiques actuelles du gouvernement en matière de stratégie alimentaire, même si le Comité dans son Rapport a cité le Conseil économique du Canada sur la stratégie des échanges de la façon suivante:

«le secteur agricole canadien et étranger fait face à de sérieuses difficultés qui militent contre une libéralisation trop rapide des échanges agricoles . . . En conséquence des règlements spéciaux destinés au secteur agricole pourraient être négociés en partant du principe que les mécanismes d'ajustement dans ce secteur particulier nécessitent une approche à long terme.

35. Herbert Tyler, président de Caravelle Foods Ltd., Toronto, dont la compagnie approvisionne en viande hachée la chaîne de restaurants McDonald au Canada, estime que 60% de tout le bœuf vendu au Canada d'ici 1985 sera de la viande hachée—*Financial Post*, le 3 mars 1979.

36. On peut prévoir que la viande hachée de bœuf deviendra une catégorie de bœuf pour laquelle il faudra régulièrement obtenir un permis d'importation. «Les pénuries», qu'elles soient réelles ou induites, résulteront fréquemment du dépassement

[Text]

THE DECLINE OF SELF-SUFFICIENCY

36. In his 1979 AIC Klinck Lecture paper, Dean C. M. Switzer, Ontario Agricultural College, University of Guelph, raises the following observations and questions:

Each year, Canada imports an increasing proportion of its food. Many of these presently imported food products could be produced to a larger extent in Canada. They are not, because it has seemed 'cheaper' to import such commodities as lettuce, tomatoes, carrots, peaches and blueberries rather than produce them ourselves. Nor is our shortfall in domestically produced food limited to fruits and vegetables. We are also net importers of such items as meat, dairy products, eggs and honey.

The present trend toward decreased self-sufficiency will have three major effects on Canadians in the future. There will be a continuing decline in the number of farmers, and of farms, producing the commodities we are importing. More food processors will go out of business putting more on the unemployment lists. The price of food will rise much further than if we were able to produce much of our own needs.

Two important questions emerge from the above discussion:

1. Do Canadians want an agricultural system that will be viable on a long-term basis and, if so, what changes need to be made in our present system to ensure such long term sustainability?

2. Should Canada be striving toward a greater degree of self-sufficiency in food production than we have at present and, if so, what changes need to be made?

38. Our organization has consistently emphasized the need for greater self-sufficiency in domestic food production and advanced policies to achieve these objectives.

39. Specifically with respect to the future of our beef industry, we submit Bill S-13 will further encourage the decline of beef production by the farm family and encourage the development of more vertically integrated production units.

40. Inasmuch as our beef imports now basically represent incorporate transfers of inventory on an international basis, Bill S-13 will do nothing to interfere with the continuation of this factor and further encourage the development of a trading system which enables large corporations to organize their operations to their best economic advantage.

41. If, in the process, we, as a nation, become less self-sufficient in beef, it is really inconsequential to such corporations and may, in fact, be welcomed and encouraged. It will only be

[Traduction]

des prix critiques pour la viande hachée mais aussi de la demande de permis d'importation spéciaux.

L'AFFAIBLISSEMENT DE L'AUTOSUFFISANCE

36. Dans la conférence qu'il a faite en 1979 dans le cadre des conférences AIC Klinck, M. Switzer de l'Ontario Agricultural College, de l'Université de Guelph, a soulevé les questions et a fait les observations suivantes:

Chaque année, le Canada importe de plus en plus de produits alimentaires. La plupart des produits alimentaires importés aujourd'hui pourraient, pour une large part, être cultivés au Canada. Si on les importe c'est parce que l'on a jugé que les importer revient «meilleur marché»; c'est le cas pour les laitues, les tomates, les carottes, les pêches et les myrtilles. Notre pénurie de produits alimentaires n'est pas limitée aux seuls fruits et légumes, nous sommes également importateurs nets de viande, de produits laitiers, d'œufs et de miel.

La tendance actuelle vers l'affaiblissement de notre autonomie aura trois retombées importantes sur les Canadiens. On continuera à assister à une diminution du nombre d'agriculteurs et de fermes susceptibles de produire les produits que nous importons. Plus de conditionneurs alimentaires feront faillite, aggravant ainsi le chômage. Le prix de la nourriture augmentera beaucoup plus que si nous étions en mesure d'assurer une bonne partie de nos besoins alimentaires.

Deux questions importantes ressortent de ce que nous venons de dire:

1. Est-ce qu'à long terme les Canadiens veulent une agriculture viable et, si c'est le cas, quels changements doivent être apportés à notre système actuel pour garantir des résultats à long terme?

2. Le Canada doit-il essayer d'essayer davantage son autonomie alimentaire qu'à l'heure actuelle et, dans ce cas, quels changements doit-on faire?

38. Nous avons toujours mis l'accent sur le besoin de disposer d'une plus grande autonomie alimentaire au niveau de notre production nationale, et de nous doter de politiques avancées pour atteindre ces objectifs.

39. Particulièrement en ce qui concerne l'avenir de notre industrie du bœuf, nous pensons que le projet de loi S-13 va davantage favoriser la diminution de la production de bœuf par les éleveurs et encourager le développement d'une concentration verticale d'unités de production.

40. Dans la mesure où nos importations de bœuf se font surtout, à l'heure actuelle, par des transferts de stocks entre différentes sociétés internationales, le projet de loi S-13 ne fait rien pour enrayer cette tendance et, de plus, encourage le développement d'un système d'échange permettant aux grosses sociétés de concerter leurs opérations au mieux de leurs intérêts mutuels.

41. Si, pendant cette opération, nous, en tant que pays devenons moins autosuffisants dans notre production de bœuf, cela importera peu à ces grosses sociétés qui, en fait, pourront

[Text]

part of an industrial strategy compatible with and functional to their objectives.

42. In the general scheme of things, this kind of underdevelopment in food production is also compatible with Canada's role in trading-off our domestic self-sufficiency in food in the world trading arena.

43. We are deeply discouraged that your committee is prepared to aid and abet this strategy.

CONCLUSION

1. Bill S-13 as presented by the committee, if implemented by government, will do nothing to re-establish confidence among Canadian beef producers in the beef industry and will, in fact, further encourage its future instability and decline.

2. The concept of guaranteed annual minimum import levels totalling 185,054,000 quota pounds is conceded to the exporting countries without any concept of Canada attaining a higher level of self-sufficiency in beef production nor guarantees of greater export beef markets in the U.S.

3. In light of the exemptions included in Bill S-13, its generosity toward foreign exporters is even more pronounced than the committee originally intended it to be. The specific exclusion from import controls of slaughter cattle in the 200-700 pound class and canned or cured beef creates massive loopholes for circumvention of the import control law.

4. The base period used by the committee to establish its minimum quotas is in sharp variance to the current base period employed by the government. We have no reason to assume the government is about to change its currently accepted practice of employing the 1971-75 base period for the establishment of its import quotas. The conversion figures used by the committee also are considerably different from those currently used by the federal government in reporting beef import-export figures. This variation in approach is confusing and difficult to reconcile.

5. The concept of a signal price based on individual categories of beef allows for collusion by the trade to create circumstances for further and possibly unwarranted imports of beef.

6. The absence of signal prices to protect producer prices strongly suggests that Bill S-13 is intended to be more functional to the trade and consumer interests than it is toward the interests of producers.

7. For these several above-stated reasons, we cannot endorse Bill S-13 as being a meaningful and effective approach to regulating the imports of beef into Canada as a means of returning stability and future market confidence to farmers in the production of beef.

[Traduction]

prendre cela comme une bonne nouvelle et être encouragées. Cela fera partie d'une stratégie industrielle compatible avec leurs objectifs.

42. Dans l'ensemble, ce type de sous-développement dans le secteur de la production alimentaire est également compatible avec le rôle du Canada qui consiste à monnayer notre autonomie alimentaire nationale sur la scène commerciale mondiale.

43. Nous sommes extrêmement découragés de constater que votre Comité se dit prêt à encourager cette stratégie.

CONCLUSION

1. Le projet de loi S-13 tel qu'il est présenté par le Comité, s'il devient loi ne fera rien pour rétablir la confiance chez les producteurs canadiens de bœuf et dans l'industrie du bœuf, et en fait contribuera plutôt à aggraver l'instabilité et le déclin de ce secteur.

2. Les niveaux d'importation annuels minimums garantis d'un montant total de 185,054,000 livres de contingent sont cédés aux pays exportateurs sans se soucier du fait que le Canada doit atteindre un plus haut niveau d'autosuffisance dans la production de bœuf et sans obtenir davantage de garanties d'exporter davantage de bœuf sur les marchés américains.

3. A la lumière des exemptions dont il est question au projet de loi S-13, la générosité à l'endroit des exportateurs étrangers est encore plus grande que le comité ne l'avait prévue au début. Cette exclusion bien précise des contrôles des importations de bœuf d'abattage dans la catégorie de 200 à 700 livres, ainsi que du bœuf en boîte ou du bœuf mariné est à l'origine de nombreux échappatoires permettant de se soustraire à la loi régissant le contrôle des importations.

4. La période de référence dont s'est servi le Comité pour établir les contingents minimums varie beaucoup par rapport à la période de référence préconisée par le gouvernement. Nous n'avons aucune raison de croire que le gouvernement est sur le point de changer la période de référence de 1971 à 1975 pour établir ses contingents d'importation. Les chiffres de conversion utilisés par le Comité sont également très différents de ceux utilisés à l'heure actuelle par le gouvernement fédéral pour calculer les chiffres d'importation et d'exportation. Ces divergences compliquent les choses et sont difficiles à concilier.

5. La notion de prix critique fondé sur les catégories individuelles de bœuf permet la collusion des différents secteurs qui peuvent ainsi favoriser des importations supplémentaires de bœuf peut-être injustifiées.

6. L'absence de prix critiques pour protéger les prix des producteurs pousse fortement à croire que le projet de loi S-13 a été conçu dans l'intérêt de l'industrie du bœuf et dans celui des consommateurs plutôt que dans l'intérêt des producteurs.

7. Pour les différentes raisons susmentionnées, nous ne pouvons avaliser le projet de loi S-13 et reconnaître qu'il s'agit d'une approche sensée et efficace qui permettra de réglementer les importations de bœuf au Canada et de restabiliser le marché et de créer un climat de confiance pour encourager les producteurs à produire du bœuf.

[Text]

All of which is respectfully submitted by The National Farmers Union.

The Chairman: Thank you very much. As chairman of the committee, I certainly do not agree that the thrust of this bill is to make the whole situation more wide open and that it is not in fact a measure to give some control over the industry to the producers. However, the dilemma the committee has is well pointed out by your brief on one side and on the other side by the submissions we heard yesterday from the Canadian Cattlemen's Association. In any event, we will go on to questions from the committee and responses from the witnesses.

If I may ask a question, you point out that the quota is 185 million pounds—and it is higher because it would include live cattle. Our belief is that by going back to a 67-74 base we are in fact much more restrictive by way of imports. That is our calculation, and we do not accept that this bill is tending to increase imports; it is doing the very opposite.

Mr. Thiesson: In reply to that, we currently have an import quota set for 1979 of 150 million pounds. Apparently it is a protected quota, and that is supposed to be it.

If you compare our market with the American market, the Americans now have an import quota of, I think, 1.3 billion pounds. If we are one tenth that size, proportionately we would have a larger import quota than does the United States. If you take the minimum import quota under your bill, the American counterpart to that would be approximately 1.8 billion pounds, and it is a long way from there now. Proportionately ours is currently a fair amount higher than the American import quota.

The Chairman: Quotas in our bill, because we include live cattle, are in fact much lower than the government's current quota because that does not include live cattle. I notice that you seem to imply that our base period is not the same as the federal government's. That is true.

Mr. Thiesson: When you originally set your quota of 185 million pounds, you were visualizing the inclusion of live slaughter cattle under the quota, but now you have left it at 185 million pounds and exempted live slaughter.

The Chairman: Only in a certain way. It would not include the main quantity of cattle that would come in.

Senator Roblin: Mr. Chairman, I am afraid I have to leave. I should like to say that I intend no discourtesy to our witnesses. Unfortunately, I am trapped with having to go to another meeting.

The Chairman: If I might make a comment, we are quite prepared to accept the statement that you make that we did not include it in the tariff we talked about in our report. This was only because—and at least I think I am correct in saying this—we had been advised, I think accurately, that it is not within the competence of a Senate committee to make any

[Traduction]

Respectueusement soumis par le Syndicat national des cultivateurs.

Le président: Merci beaucoup. En tant que président du comité, je ne suis certes pas d'accord pour reconnaître que l'intention du projet de loi est d'exposer complètement la situation et en fait, ce n'est pas une façon de donner aux producteurs un certain contrôle sur l'industrie. Toutefois, le dilemme auquel doit faire face le comité a très bien été expliqué, d'une part dans votre mémoire, d'autre part, et dans les autres mémoires présentés hier par l'Association canadienne des éleveurs de bétail. En tout cas, nous allons passer aux questions du comité et aux réponses des témoins.

Permettez-moi de poser une question; vous dites que le contingent est de 185 millions de livres—et qu'il est plus élevé parce qu'il comprend le bétail sur pied. Nous croyons que si nous remontons à la période 67-74, à vrai dire, nous sommes plus restrictifs dans nos importations. Cela, d'après nos calculs, mais nous ne reconnaissons pas que le projet de loi a tendance à augmenter les importations; ce serait plutôt le contraire.

M. Thiesson: En réponse à cela, disons que le contingent des importations pour 1979 est de 150 millions de livres. Apparemment c'est un contingent protégé, et c'est tout.

Si vous comparez notre marché au marché américain, ce dernier a, je pense, un contingent d'importation de 1.3 milliard de livres. Si notre marché équivaut à un dixième du marché américain, nous aurions, toutes proportions gardées, un contingent d'importation plus élevé que celui des Américains. Si vous prenez le contingent d'importation minimum prévu par ce projet de loi, les contingents américains seraient, par conséquent, d'environ 1.8 milliard de livres, et leur contingent actuel est de beaucoup inférieur à ce chiffre. Toute proportion gardée, notre contingent est actuellement beaucoup plus élevé que celui des Américains.

Le président: Du fait que nous incluons les bovins sur pied dans notre projet de loi, nos contingents sont bien inférieurs aux contingents actuels imposés par le gouvernement parce que cela n'inclue pas les bovins sur pied. Je remarque que vous semblez vouloir dire que notre période de base n'est pas la même que celle du gouvernement fédéral. C'est exact.

M. Thiesson: Lorsque vous avez fixé initialement votre contingent à 185 millions de livres, vous envisagiez d'inclure les bovins d'abattage. Cependant vous aviez laissé ce quota à 185 millions de livres et n'avez pas inclus les bovins d'abattage.

Le président: Uniquement d'une certaine façon. Nos contingents ne comprennent pas la principale quantité de bovins importés.

Le sénateur Roblin: Monsieur le président, je crains de devoir vous quitter. J'aimerais ajouter cependant que je ne veux pas insulter nos témoins. Malheureusement, je dois me rendre à une autre séance.

Le président: Permettez-moi d'apporter le commentaire suivant: Nous sommes tout à fait prêts à accepter vos propos selon lesquels nous n'avons pas inclus les bovins sur pied dans le tarif douanier dont nous traitons dans notre rapport. La seule raison en est, et je pense du moins que je ne fais pas erreur, que l'on nous a fait savoir, à juste titre d'ailleurs, que le

[Text]

proposals that would change a tariff. If we had a clause in this bill to change the tariff, the Speaker would have ruled the whole bill out of order. It would be foolish to introduce that kind of bill. That is why it is not there. Perhaps the Rules of the Senate should be changed, but that is another question. Any change in the tariff or expenditure of money must have a recommendation from the Governor in Council, and we did not expect to be able to get that.

Mr. Thiesson: You would visualize, presumably, that if this bill went to the House of Commons after its passage in the Senate, they might amend it in that respect?

The Chairman: I would not bet on it, but the Governor in Council would have the authority to amend it. A private member would not have the competence to amend it, nor could he introduce a bill which would have a tariff change.

Senator Molgat: I know your position from before, and I am not surprised at the position you express today. I am surprised with the comment you make that this will do nothing to re-establish confidence among Canadian beef producers. That is at substantial variance with what we heard as we travelled across the country, generally from the people who appeared before the committee.

It is, quite frankly, at variance with my understanding of the bill and its effects. Recognizing that it is not a bill that will settle all the problems and recognizing its very specific limitations, I do not understand your final conclusions.

Mr. Thiesson: The point we are making is that it may, in the short term, suggest to farmers that they are being protected. There are certain shortcomings in this bill that make it possible to import into the country considerable volumes of beef over and above what their quotas call for. That is because there is a signal price thing.

We raise our fears with respect to that, and that is not unheard of, because artificial shortages are introduced at certain times. There is no indication in the bill, although you set out various categories of beef and your price signal mechanism is related to individual categories, that the quotas are split into categories. You have a global quota, but there is no split of categories. I am thinking specifically of this question of hamburger beef, and I have heard this quoted as part of a statement made by the buyer for McDonald's who, incidentally has been to Australia to purchase 70,000 tons of beef—

Senator Molgat: Who was that?

Mr. Thiesson: I quoted a buyer for Caravelle Foods Limited who said they had been down to Australia to negotiate the purchase of 70,000 tons of hamburger beef. He also said that by 1985 they expect 60 per cent of all beef to be hamburger.

[Traduction]

mandat d'un comité sénatorial ne prévoyait pas la présentation de propositions modifiant un tarif. Si un article de ce projet de loi avait modifié un tarif, l'Orateur aurait déclaré que tout le projet de loi était irrecevable. Il serait stupide de présenter ce genre de projet de loi et c'est pourquoi nous ne l'avons pas fait. Il faudrait peut-être modifier le Règlement du Sénat, mais c'est une toute autre question. Toute modification du tarif ou des dépenses doit avoir été recommandé par le gouverneur en Conseil et nous ne pensons pas pouvoir obtenir cette recommandation.

M. Thiesson: Je présume que vous envisageriez que ce projet de loi pourrait être modifié s'il était présenté à la Chambre des communes après son adoption au Sénat, n'est-ce pas?

Le président: Je ne tiendrais pas cela pour acquis, mais le Gouverneur en conseil pourrait le modifier. Un député ne pourrait cependant pas le modifier ni présenter un projet de loi modifiant un tarif.

Le sénateur Molgat: Je connais la position que vous aviez prise auparavant, et je ne suis pas surpris de celle que vous exprimez aujourd'hui. Néanmoins votre observation, selon laquelle cette mesure ne fera pas renaître la confiance chez les producteurs de bœufs canadiens, me surprend. C'est tout à fait différent des opinions que nous avons entendues lorsque les témoins provenant de toutes les régions du pays ont comparu devant le Comité.

En toute franchise, votre position est en désaccord avec ma conception du projet de loi et de ses conséquences. Je reconnais que ce projet de loi ne résoudra pas tous les problèmes et je sais également qu'il comporte des limites très précises, mais je n'arrive pas à saisir le sens de vos dernières conclusions.

M. Thiesson: Voici où nous voulons en venir: à court terme ce projet de loi portera les cultivateurs à croire qu'ils sont protégés. Certaines lacunes de ce projet de loi permettent d'importer au pays des quantités considérables de bœuf, sans égard aux contingents. C'est la raison pour laquelle il y a le prix critique.

Nous exprimons nos craintes à cet égard, ce qui n'est pas étonnant parce que des pénuries artificielles sont parfois déclenchées à certains moments. Rien n'indique dans ce projet de loi que les contingents sont répartis selon les catégories, même si vous avez établi différentes catégories de bovins et même si votre mécanisme de prix critique porte sur chaque catégorie. Il s'agit d'un contingent global qui ne tient pas compte des catégories. Je fais précisément allusion à la question du bœuf haché, question qui avait été abordée dans une déclaration faite par l'acheteur de la société McDonald's. Soit dit en passant, cet acheteur arrivait d'Australie où il avait acheté 70,000 tonnes de bœuf . . .

Le sénateur Molgat: Qui était-ce?

M. Thiesson: Je vous ai cité un extrait d'une déclaration de l'acheteur de la société Caravelle Foods Limited. Ce dernier avait dit qu'il s'était rendu en Australie pour négocier l'achat de 70,000 tonnes de bœuf haché. Il avait également ajouté que, d'ici 1985, la société prévoyait que le bœuf haché constituerait 60 p. 100 de toutes les sortes de bœuf.

[Text]

It is possible that within categories you begin to have distortions in price relationships. What these categories are, I do not know. It is not clear in the bill.

Senator Molgat: There are no categories at the moment, are there?

Mr. Thiesson: No, I do not think there are.

Senator Molgat: So the bill does not make that situation any worse?

Mr. Thiesson: No.

Senator Molgat: Dealing with the present situation of the present quota structure, do you find that that is superior to what this bill will do?

Mr. Thiesson: Not really.

Senator Molgat: Would you look at it another way. Is this bill superior to the present situation? I know what your comment is about the present situation. You do not even trust what the minister has said, because you say you have every expectation that the quotas will be increased before the year ends.

Mr. Thiesson: I say the possibility is there.

Senator Molgat: That is not what you said. You said that you have every expectation.

Mr. Thiesson: Fair enough.

Senator Molgat: In effect, what you are saying is that what we have now is not very much, because it is not going to stick in any case.

Mr. Thiesson: We do not have a guaranteed minimum right now, that I am aware of. The quota for 1979 has been set at 155 million pounds. We are not in the position of having to accept the fact that if our beef supplies should rise, import quotas will continue to rise to higher levels. We may be importers of beef for a long time to come, depending in population and consumption trends. However, we are not permitted under the Export and Import Permits Act, or government policy, to fix minimums.

What would happen, for example, if this proposed act were in place and beef production in this country rose to a level where 185 million pounds would put us back into the kind of situation we were in two or three years ago?

Senator Molgat: The problem two or three years ago, as I recall it, was that the producers were in the uncertain position of not knowing what imports would be a year down the road. If we remove that uncertainty and install a system whereby we know what imports will be one and two years down the road, would that not be far better than the present uncertain situation? Under the present system, even after stating what is going to happen next year, you still contend that it is uncertain.

[Traduction]

Il se peut qu'à l'intérieur des catégories, les rapports entre les prix commencent à être faussés. Je ne sais pas quelles sont ces catégories, car le projet de loi n'est pas très précis là-dessus.

Le sénateur Molgat: Il n'y a aucune catégorie pour l'instant, n'est-ce pas?

M. Thiesson: Je pense que non.

Le sénateur Molgat: Ce projet de loi n'aggrave donc pas la situation.

M. Thiesson: Non.

Le sénateur Molgat: En ce qui concerne le contingentement actuel, croyez-vous qu'il soit supérieur à ce que propose le projet de loi?

M. Thiesson: Par réellement.

Le sénateur Molgat: Voudriez-vous envisager la question sous un autre angle. Ce projet de loi est-il préférable à la situation actuelle? Je sais quelle est votre opinion en ce qui concerne la situation actuelle. Vous n'accordez même pas votre confiance aux propos du ministre, parce que, selon vous, il y a toutes les raisons de croire que les contingents seront augmentés avant la fin de l'année.

M. Thiesson: Je dis que c'est une possibilité.

Le sénateur Molgat: Ce n'est pas ce que vous avez dit. Vous avez dit que vous aviez toutes les raisons de croire.

M. Thiesson: Je vous le concède.

Le sénateur Molgat: Vous disiez effectivement que nos mesures ne sont pas tellement importantes, parce que, de toute façon, elles ne dureront pas.

M. Thiesson: A ce que je sache, nous ne possédons pas une limite minimum garantie. Le contingent de 1979 a été fixé à 155 millions de livres. Nous ne pouvons pas accepter le fait que, si nos ressources de bovins augmentent, les contingents d'importation continueront à augmenter. Nous devons peut-être importer du bœuf pendant longtemps le tout étant fonction des fluctuations démographiques et des tendances à la consommation. Cependant, la Loi sur les licences d'exportation et d'importation ou le gouvernement nous interdisent de fixer des minimums.

Qu'advierait-il par exemple si ce projet de loi était en vigueur et si la production canadienne du bœuf augmentait à un niveau où le contingent de 185 millions de livres nous replongerait dans la situation que nous avons connue il y a deux ou trois ans?

Le sénateur Molgat: Il y a deux ou trois ans, le problème était, si je me souviens bien, que les producteurs ne savaient pas quelles seraient les importations un an à l'avance. Si nous éliminons cette incertitude et établissons un système permettant de savoir quelles seront les importations un ou deux ans à l'avance, ne serions-nous pas dans une situation beaucoup plus avantageuse que la situation actuelle où règne l'incertitude? Dans le cadre du système actuel, même si nous énonçons ce qui se produira l'an prochain, vous soutiendrez toujours qu'il y a une certaine dose d'incertitude.

[Text]

Mr. Thiesson: We are talking about an abstract situation in the circumstance we are discussing here. Under the proposed act, the import quota for 1979 would be 226 million pounds. That, however, is not an absolute import figure. You have excluded canned and cured beef and slaughter cattle in the weight class 200 to 700 pounds. So, the producer doesn't really know how much beef will be imported. There are those exclusions.

Senator Sparrow: But the total of the exclusions is insignificant in the total picture, is it not?

Mr. Thiesson: I cannot say that. We exported 34,000 head of slaughter cattle in that weight range to the U.S. last year, and there is no reason to believe that U.S. producers could not export slaughter cattle in that weight range to Canada if the meat packing plants here made such a request. Under this bill, the meat packing plants could bring in as much as they wished of that class cattle.

Senator Sparrow: Are you suggesting it would be realistic that they would be importing for slaughter animals in the 200 to 700 pound range? That is not very realistic.

Mr. Thiesson: But we have exported slaughter cattle in that weight range to the United States.

Senator Sparrow: Was that not feeder cattle?

Mr. Thiesson: No, slaughter cattle. The trade figures differentiate between slaughter cattle and feeder cattle in the 200 to 700 pound class. There were 34,045 head of slaughter cattle exported to the United States last year. So far this year we have exported more slaughter cattle in that weight range than we have feeder cattle.

Certainly the U.S. producers can export the same weight ranges to us. That is a blind area, and it is uncertain how much would be imported. In addition to the fixed quota of 226 million pounds for 1979, there could be an indeterminate of number of slaughter cattle brought in, or cattle brought in under the guise of slaughter cattle. As we see it, it is a loophole in the bill.

Senator Molgat: But that loophole exists now in totality? There are no restrictions whatsoever.

Mr. Wayne Easter, National Board Member, National Farmers Union: That is certainly the case now. However, what this bill does is create the illusion that it will not exist in the future when in fact it will. In that context, the bill gives farmers a false sense of security in terms of import protection. In fact, that import protection may not be in place.

Senator Molgat: At the moment, there are no restrictions on live cattle, regardless of weight.

Mr. Thiesson: That is right. I think I understand why the Senate has put that 207 pound exemption in the bill, that being in response to the movement of feeder cattle. I can understand that, but I would like to make the point that the

[Traduction]

M. Thiesson: Nous ne parlons pas d'une situation abstraite lorsque nous débattons cette question. Sans ce projet de loi, le contingent d'importation de 1979 serait de 226 millions de livres. En matière d'importation, il ne s'agit cependant pas d'un chiffre absolu. Vous avez exclu le bœuf en conserves, le bœuf salé et les bovins d'abattage dans la catégorie de poids allant de 200 à 700 livres. Par conséquent, le producteur ne sait pas exactement quelle quantité de bœuf sera importée. Il y a ces catégories qui ont été exclues.

Le sénateur Sparrow: Cependant, par rapport à l'ensemble de la question, ces exclusions sont insignifiantes, n'est-ce pas?

M. Thiesson: Dans cette catégorie de poids, nous avons exporté aux États-Unis 34,000 bovins d'abattage au cours de l'an dernier; en outre, il n'y a aucune raison de croire que les producteurs américains ne pourraient pas exporter les bovins d'abattage au Canada, si les abattoirs le demandaient. En vertu de ce projet de loi, les abattoirs peuvent importer autant de livres qu'ils le désirent dans cette catégorie de bovins.

Le sénateur Sparrow: Voulez-vous dire qu'il serait réaliste que les abattoirs importent des bovins d'abattage pesant de 200 à 700 livres? Ce n'est pas très réaliste.

M. Thiesson: Mais nous avons exporté cette catégorie de bovins d'abattage aux États-Unis.

Le sénateur Sparrow: Ne s'agissait-il pas de bovins d'engraissement?

M. Thiesson: Non il s'agissait de bovins d'abattage. Les chiffres d'affaires établissaient une différence entre les bovins d'abattage et les bovins d'engraissement dans la catégorie de 200 à 700 livres. 34,045 bovins d'abattage ont été exportés l'an dernier aux États-Unis. Jusqu'à présent, nous avons exporté plus de bovins d'abattage que de bovins d'engraissement.

Les producteurs américains peuvent certainement exporter des bovins de la même catégorie de poids que nous. C'est une question sans issue, et on ne sait pas combien de bovins seraient importés. En plus du contingent de 226 millions de livres pour 1979, il serait possible d'importer un nombre indéterminé de bovins d'abattage ou de bovins que l'on ferait passer pour tel. A mon avis, c'est une lacune du projet de loi.

Le sénateur Molgat: Cette lacune existe actuellement dans son intégralité? Il n'y a absolument aucune restriction.

M. Wayne Easter, membre du conseil national, syndicat national des cultivateurs: C'est assurément le cas pour l'instant. Cependant, ce projet de loi donne l'illusion que cette situation n'existera plus à l'avenir alors que ce sera le contraire. Dans cette optique, le projet de loi assure aux cultivateurs une fausse sécurité en ce qui concerne la protection des importations. En fait, cette protection n'est peut-être pas en vigueur.

Le sénateur Molgat: Pour l'instant, il n'y a aucune restriction en ce qui concerne les bovins sur pied, quel que soit leur poids.

M. Thiesson: C'est exact. Je pense que je comprends la raison pour laquelle le Sénat a inclus cette exemption de 207 livres dans le projet de loi. C'est en raison des échanges de bovins d'engraissement. Je puis comprendre cela, mais j'aimerais

[Text]

trade figures now differentiate between those two classes. The matter of export of feeder cattle may in fact be something that can be separately negotiated between Canada and the United States. Those cattle will consume American grain and will be processed through American plants. They are not initially being exported as beef for immediate slaughter and consumption.

Senator Molgat: Would it be an improvement, in your view, if all live cattle were under restriction?

Mr. Thiesson: Well, at least in that way we would be in full control of the movement of cattle and we could monitor any potential damage that might result to the Canadian industry. That is not to say that we would be unnecessarily restrictive in the movement, but it would at least allow us to exercise the power if and when it was needed.

Mr. Albert Chambers, Adviser to the Committee: As a point of information, the 185 million pound minimum and the 226 million pound 1979 quota are in what are called quota pounds, the adjusted figures. For example, total imports into Canada of live cattle and the various categories of carcass beef, bone-in cuts and boneless beef in 1978, converted into this common unit, amounted to roughly 241 million pounds. So that the 226 million pounds would be less than the imports permitted in 1978, and this would be the 1979 figure under the structure that is in the bill at the moment.

Mr. Thiesson: Yes.

Mr. Chambers: So really the quotas are, as Senator Argue suggested, more restrictive than what is currently in place or currently coming into Canada.

The Chairman: How great do you value the American market for Canadian feeder cattle? Farm organizations or cattle organizations think that that market is absolutely essential to the existence of the industry. What is your comment on the value of that market? Some Americans insist that in order for Canadians to have that kind of market for feeder cattle, it is absolutely impossible for us to have any modification of their imports of slaughter cattle. What is your comment?

Mr. Easter: Mr. Chairman, in terms of any agricultural commodity, not only beef, we have to look to an export market. It helps in terms of our domestic price as well as everything else. But our overall concern is that, in all agricultural commodities, we can produce, we have a tremendous land base to do so, and we should strive towards self-sufficiency. But in striving for self-sufficiency, we do not have to become overly restrictive.

The Chairman: You do consider the American market for Canadian feeder cattle to be of substantial importance and you would like to keep it that way.

[Traduction]

vous faire remarquer que l'on fait maintenant la distinction entre ces deux catégories dans la présentation des données relatives au commerce. La question de l'exportation du bovin d'engraissement pourrait effectivement faire l'objet de négociations distinctes entre le Canada et les États-Unis. Ce bétail consommera du grain américain et sera traité dans des usines américaines. Il n'est pas exporté pour fins d'abattage et de consommation immédiate.

Le sénateur Molgat: À votre avis, serait-ce une amélioration si tout le bétail vivant était assujéti à une mesure de restriction?

M. Thiesson: De cette façon-là, du moins, nous pourrions assurer un meilleur contrôle du mouvement du bétail et surveiller tout dommage éventuel susceptible de nuire à l'industrie canadienne. Cela ne signifie pas que nous imposerions des restrictions inutiles sur les mouvements du boeuf, mais nous aurions au moins les moyens de le faire en cas de besoin.

M. Albert Chambers, conseiller juridique auprès du Comité: À titre de renseignement, le minimum de 185 millions de livres et le contingent de 226 millions de livres pour 1979 constituent dans ce que nous appelons, contingents exprimés en livres, des chiffres rajustés si je comprends bien. Par exemple, les importations totales de bétail vivant au Canada et les diverses catégories de carcasses de boeuf, de coupes désossées ou non en 1978, exprimées dans cette unité de mesure commune, s'élevaient à environ 241 millions de livres. C'est-à-dire que le chiffre de 226 millions de livres serait inférieur au niveau d'importation autorisé en 1978 et que ce serait là le chiffre fixé pour 1979 selon le projet de loi sous sa forme actuelle.

M. Thiesson: C'est juste.

M. Chambers: Ainsi, on peut dire que les contingents sont, comme l'a laissé entendre le sénateur Argue, plus restrictifs que les ressources présentement en place au Canada ou qui y sont importées.

Le président: Quelle valeur attribuez-vous au marché américain pour le bovin d'engraissement canadien? Les organisations agricoles ou d'éleveurs de bétail estiment que ce marché est absolument indispensable pour la survie de l'industrie. À votre avis quelle est l'importance de ce marché? Des Américains insistent pour dire que la seule façon pour que les Canadiens puissent s'assurer ce genre de marché pour leur bovin d'engraissement, c'est de ne modifier, d'aucune façon, les niveaux d'importation américaine de boeuf d'abattage. Qu'en pensez-vous?

M. Easter: Monsieur le président, du point de vue des nombreux produits agricoles, non seulement de boeuf, il nous faut chercher des marchés d'exportation. Cela agit à l'avantage de nos prix nationaux comme toute autre chose. Notre principale préoccupation provient de ce que nous avons d'immenses espaces pour tous les produits agricoles que nous pouvons produire et nous devrions chercher à devenir autonomes. Toutefois, dans cette lutte pour notre autonomie, il ne nous faut pas devenir trop restrictif.

Le président: Vous accordez une grande importance au marché américain pour le bovin d'engraissement canadien et vous souhaiteriez que la situation demeure la même.

[Text]

Mr. Easter: Any market to which we can export products is important.

The Chairman: Including feeder cattle, which is the question before this committee. I am not arguing with you. If we take that position, and I mean everybody, then of course the Americans will be in a bargaining position with respect to their slaughter cattle coming into Canada, and this bill may go farther than is practical.

Mr. Thiesson: There is another side to that, of course. The Americans are the largest importers of beef in the world right now. They are net importers of beef to a large extent. So long as they remain in that position, they will need our feeder cattle. They do need them. So long as we are in the position of deficit production, there is no reason why we could not finish more feeder cattle here, if that became a problem.

The Chairman: To me there is an inconsistency in your presentation, if I may say so, or at least in the position you have taken over the years. You want meat marketing authority. I can appreciate that. You want to increase production in Canada so that it comes at least nearly equal to our consumption. But then, having said that, why do you feel that the feeder cattle situation in the United States is of such great importance?

Last night I heard Senator Harry Hays, in another context, say on the radio that the market for Canadian cattle is in eastern Canada—in Montreal.

Mr. Thiesson: If there was a problem of exporting feeder cattle to the United States—and I gathered from what you said that you were raising that as a potential problem—

The Chairman: Well, others have raised it here.

Mr. Thiesson: Then so long as we are in a deficit production circumstance we could feed out many more cattle in this country than we now do. That is what I was saying.

The Chairman: Yes.

Mr. Thiesson: Personally, I don't believe that we are totally dependent on the U.S. We have an option of feeding them out here. Mind you, that is conditional on the fact that you can control other imports so that you do not put yourself in the same kind of bind you were in a few years ago.

The Chairman: Are there any further questions or comments, honourable senators? If not, may I say that we appreciate the submission you have made? We will certainly give careful consideration to any specific points you have made with regard to the bill. We feel that the hurdle our bill will have to overcome is the criticism that it is in fact restrictive. We feel it is designed on the side of the beef producers of this country, but, having said that, I must add that we do appreciate your recommendations and we will give them full consideration. You have made some technical suggestions, and we will

[Traduction]

M. Easter: Tout marché d'exportation est important.

Le président: Y compris le bovin d'engraisement dont il est question présentement. Je ne conteste pas ce que vous dites. Si nous acceptons cette position, c'est-à-dire, nous dans l'ensemble, les Américains seront en bonne posture de négociation pour ce qui est de leurs exportations de bœuf d'abattage vers le Canada, et le projet de loi aura une portée beaucoup plus grande qu'il ne le faut.

M. Thiesson: Il y a évidemment un autre côté à cette histoire. Les Américains sont les plus grands importateurs de bœuf au monde présentement. Ils sont en grande partie importateurs nets de bœuf. Tant qu'ils resteront dans cette situation, ils auront besoin de nos bovins d'engraisement. Ils en ont effectivement besoin. Tant que nous demeurerons en position de production déficitaire, il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas amener ces bovins à terme, si cela devenait un problème.

Le président: A mon sens, il y a une contradiction dans votre exposé, si vous me permettez, ou tout au moins dans la position que vous avez adoptée au cours des années. Vous voulez des pouvoirs de commercialisation de la viande. Je le comprends. Vous voulez augmenter la production canadienne pour quelle soit au moins égale à notre consommation. Pourquoi donc estimez-vous que la situation du bovin d'engraisement aux États-Unis revêt une si grande importance?

Hier soir, j'ai entendu le sénateur Harry Hays dire à la radio, dans un autre contexte, que le marché du bétail canadien se situe dans l'Est du Canada, à Montréal.

M. Thiesson: Si l'exportation de bovins d'engraisement vers les États-Unis constituait un problème—et j'ai cru comprendre que c'est là où vous vouliez en venir, que vous souleviez la question en tant que problème éventuel—

Le président: D'autres ont bien soulevé la question.

M. Thiesson: Puisque nous fonctionnons dans un cadre de production déficitaire, nous pourrions engraisser beaucoup plus de bétail que nous le faisons présentement au pays. Voilà ce que je disais.

Le président: Exactement.

M. Thiesson: Personnellement, je ne crois pas que nous dépendions entièrement des États-Unis. Nous avons le choix d'engraisier notre bétail ici. Cela n'est possible, bien entendu, qu'à la condition que nous puissions exercer un contrôle sur d'autres importations de manière à ne pas nous retrouver dans la même situation qu'il y a quelques années.

Le président: D'autres questions ou observations, honorables sénateurs? Sinon, permettez-moi de dire que nous reconnaissons la valeur de l'exposé que vous avez présenté. Nous accorderons certainement une attention toute particulière aux points précis que vous avez soulevés au sujet du projet de loi. Nous estimons que l'obstacle qu'aura à surmonter notre projet de loi sera la critique concernant sa nature restrictive. Nous croyons qu'il est conçu pour servir les intérêts des éleveurs de bétail de ce pays, mais, ceci dit, je dois ajouter que nous retenons vos recommandations et que nous en tiendrons

[Text]

certainly look at them carefully from a technical standpoint as well as from a policy standpoint.

Mr. Thiesson: Thank you, Mr. Chairman. In closing, may I say that I can appreciate the problem your committee faces? I sat in yesterday and heard the position of the Canadian Cattlemen's Association. They seem to have changed their position over a period of years in various respects. I heard the comments that were made this morning. You do have a problem in trying to be all things to all people. I can certainly appreciate that.

You might be interested to know that the work your Senate committee has done on the beef question has been appreciated by our members. At the last convention held here in December they passed a resolution that "The NFU use whatever pressure it can to keep the report of the Senate Beef Inquiry alive for a continuing discussion with government."

On that note, Mr. Chairman, I would certainly want to say that we are not totally unappreciative of the efforts you are making.

The Chairman: Thank you. We are continuing our beef inquiry. We are looking into the whole beef structure in Canada and the whole market mechanism. It is an exceedingly complicated industry. Even the so-called greatest authorities in the industry admit that they do not really understand the business because it is so complicated and so diverse.

We are continuing to look into the industry, but perhaps from a standpoint of prejudice in the sense that we do so in the interests of the beef producers. However, we are all Canadians and we want to get a beef import industry that is viable and beneficial to Canada as a whole.

I must say that we have had an excellent working association with the National Farmers Union in the past. We are glad that that will continue. We are looking forward to working with you in the future. Thank you very much for your presentation this morning.

Mr. Thiesson: Thank you. As you know, we are always direct in our positions because of the policy of our members.

The Chairman: We are fairly direct here, too. Thank you very much.

The committee adjourned.

[Traduction]

dûment compte. Vous avez fait certaines recommandations techniques et nous les étudierons certainement attentivement tant du point de vue technique que du point de vue politique.

M. Thiesson: Merci monsieur le président. Pour terminer, permettez-moi de dire que je comprends le problème auquel votre comité fait face. J'ai assisté au débat d'hier et j'ai entendu l'énoncé de position de l'Association canadienne des éleveurs de bétail. Sa position semble avoir changé à divers points de vue au cours d'un certain nombre d'années. J'ai aussi entendu les observations qui ont été faites ce matin. C'est un véritable problème que d'avoir à plaire à tout le monde. Je saisi bien ce qui se passe.

Vous serez peut-être heureux d'apprendre que nos membres sont sensibles au travail de votre comité sur la question du bœuf. Lors du dernier congrès tenu ici, en décembre, ils ont adopté la résolution suivante: Que le syndicat national des cultivateurs utilise tous les moyens dont il dispose pour que le rapport du Sénat sur le bœuf demeure un document de base lors de discussions futures avec le gouvernement.

Là-dessus, monsieur le président, j'aimerais dire que nous ne sommes pas complètement insensibles aux efforts que vous déployez.

Le président: Merci. Nous continuons notre enquête sur le bœuf. Nous étudions la question du bœuf au Canada sous tous ses aspects y compris celui des marchés. C'est une industrie excessivement compliquée. Même les présumés grands spécialistes de l'industrie avouent qu'ils ne comprennent pas vraiment bien l'affaire en raison de sa grande complexité et diversité.

Nous continuons d'étudier l'industrie du bœuf, mais peut-être d'un point de vue biaisé en ce sens que nous le faisons dans l'intérêt des éleveurs de bétail. Cependant, nous sommes tous Canadiens et nous voulons une industrie d'importation de bétail qui soit viable et rentable pour l'ensemble du Canada.

Je dois dire que nous avons entretenu d'excellentes relations de travail avec le Syndicat nationale des cultivateurs par le passé. Nous sommes heureux que cela se poursuive. Nous attendons avec impatience l'occasion de travailler avec vous à l'avenir. Merci beaucoup pour votre exposé de ce matin.

M. Thiesson: Merci. Vous savez que nous adoptons toujours une attitude directe parce que telle est la politique de nos membres.

Le président: Il en va de même pour nous aussi. Merci beaucoup.

Le Comité suspend ses travaux.



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class **Troisième classe**

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to Canadian Government Printing Office, Supply and Services Canada, 45 Sacre-Coeur Boulevard, Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à l'Imprimerie du gouvernement canadien, Approvisionnement et Services Canada, 45, boulevard Sacre-Coeur, Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

Western Canada Cow-Calf Association:

- Mr. Randy Konkin, Director;
- Mr. Bill Kruczko, Director.

National Farmers Union:

- Mr. Stuart Thiesson, Executive Secretary;
- Mr. Wayne Easter, National Board Member.

Western Canada Cow-Calf Association:

- M. Randy Konkin, directeur;
- M. Bill Kruczko, directeur.

Syndicat national des cultivateurs:

- M. Stuart Thiesson, secrétaire exécutif;
- M. Wayne Easter, membre du Conseil national.



Four Session
Thirtieth Parliament, 1978-79

Quatrième session de la
trentième législature, 1978-1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent de*

Agriculture

L'Agriculture

Chairman:

The Honourable HAZEN ARGUE

Président:

L'honorable HAZEN ARGUE

Tuesday, March 20, 1979

Le mardi 20 mars 1979

Issue No. 5

Fascicule n° 5

"Third Proceedings on

Troisième Fascicule concernant

Bill S-13, intituled:

Le Bill S-13, intitulé:

"An Act to control the importation of beef into Canada"

«Loi régissant l'importation du bœuf au Canada»

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE

The Honourable Hazen Argue, *Chairman*
The Honourable Margaret Norrie, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE

Président: L'honorable sénateur Hazen Argue
Vice-président: L'honorable sénateur Margaret Norrie

et

Les honorables sénateurs:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

Published under authority of the Senate by the
Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Centre, Supply
and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par
l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et
Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

ORDRE DE RENVOI

Extract from the Minutes of the Proceeding of the Senate, March 1, 1979:

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 1^{er} mars 1979:

Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Sparrow, seconded by the Honourable Senator Macdonald, for the second reading of the Bill S-13, intituled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, tendant à la deuxième lecture du Bill S-13, intitulé: «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

After debate, and—

Après débat,

The question being put on the motion, it was— Resolved in the affirmative.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Bill was then read the second time.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

The Honourable Senator Sparrow moved, seconded by the Honourable Senator Cameron, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Agriculture.

L'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

The question being put on the motion, it was— Resolved in the affirmative.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Robert Fortier

Clerk of the Senate

ATTESTE

Le greffier du Comité

Boulleux

les importations de bœuf au marché mondial de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, venant à s'écarter les marchés où seul le bœuf de qualité est demandé, par conséquent les répercussions sur les importations d'importation de bovins sur pied au Canada: voir le tableau ci-dessous tout à fait différentes de celles des importations d'importations de bœuf. Pourtant, la loi propose de ne pas limiter les importations de bœuf et de bovins sur pied dans un cadre international.

Nous ne devons pas oublier que le Canada est un pays qui importe les importations de bœuf au Canada: voir le tableau ci-dessous tout à fait différentes de celles des importations de bœuf. Pourtant, la loi propose de ne pas limiter les importations de bœuf et de bovins sur pied dans un cadre international.

United States

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 20, 1979
(13)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 3:35 p.m., the Chairman, the Honourable Senator Argue, presiding.

Present: The Honourable Senators Argue, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Inman, Lafond, Macdonald, McNamara, Molgat, Norrie, Olson and Yuzyk. (10)

In attendance: Mr. R. L. du Plessis, Q.C., Law Clerk and Parliamentary Counsel; Mr. Albert F. Chambers, Director of Research to the Committee.

The Committee continued the examination of Bill S-13 intituled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

Appearing:

The Honourable Eugene Whelan, P.C. Minister of Agriculture.

Witness:

Mr. G. G. Marshall, Chief, Commodity Market Analysis Section, Marketing and Trade Division, Department of Agriculture.

The Minister made a statement and answered questions. The Minister had to leave, and the witness answered further questions.

On motion of the Honourable Senator Molgat, the Committee agreed to print as an Appendix to this day's proceedings a letter the Chairman received from the Honourable William G. Newman, Minister of Agriculture and Food of the Province of Ontario. (See Appendix "5-A").

At 4:25 p.m., the Committee adjourned until Thursday, March 22, 1979 at 9:30 a.m.

ATTEST:

Le greffier du Comité

Denis Bouffard,

Clerk of the Committee.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 MARS 1979
(13)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 15 h 35 sous la présidence de l'honorable sénateur Argue (président).

Présents: Les honorables sénateurs Argue, Fournier (*Restigouche-Gloucester*) Inman, Lafond, Macdonald, McNamara, Molgat, Norrie, Olson et Yuzyk. (10)

Aussi présents: M. R. L. du Plessis, c.r., légiste et conseiller parlementaire; M. Albert F. Chambers, directeur de la recherche auprès du Comité.

Le Comité poursuit l'examen du bill S-13 intitulé:

«Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

Comparaît:

L'honorable Eugene Whelan, C.P., ministre de l'Agriculture;

Témoin:

M. R. G. Marshall, chef, Section de l'analyse des marchés, Division de la commercialisation et du commerce, ministère de l'Agriculture.

Le ministre fait une déclaration et répond aux questions. Le ministre doit s'absenter et le témoin répond aux autres questions.

Sur motion de l'honorable sénateur Molgat, le Comité convient de joindre aux délibérations de la séance d'aujourd'hui une lettre que le président a reçu de l'honorable William G. Newman, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Province d'Ontario. (*Voir Appendice «5-A»*).

A 16 h 25, le Comité suspend ses travaux jusqu'au jeudi 22 mars 1979 à 9 h 30.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Tuesday, March 20, 1979.

[Text]

The Standing Senate Committee on Agriculture, to which was referred Bill S-13, to control the importation of beef into Canada, met this day at 9.30 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Hazen Argue (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, we are pleased to have the Honourable Eugene Whelan, the Minister of Agriculture, with us this afternoon. He is here to give us his views on Bill S-13 and, I presume, on the whole question of an import act for Canada.

Without further delay, I ask the Honourable Mr. Whelan to make his statement at this time.

The Honourable Eugene Whelan, Minister of Agriculture: Mr. Chairman, I do not really have a prepared statement. We have some views on the legislation. With me I have two officials, Mr. R. G. Marshall and Mr. T. G. Norman, from my department, who have studied the legislation.

We think the legislation is commendable, but we have some reservations about parts of it. We are aware of the number of people who have presented briefs to your committee. I would think we are more prepared to answer questions concerning the legislation. The inclusion of live cattle in global import quotas represents a real departure from current beef import regulations. Without me telling you, I am sure you were all aware of that when you made that suggestion. It may be that you are a hundred per cent right in your suggestion. It needs to be recognized that constraints on live cattle imports, would have serious implications—completely different from those on beef imports. Live import cattle are, for the most part, fed cattle, originating in the United States of America, and they generally enter the higher quality, fresh table—beef market when Canadian supplies of fed beef fall below domestic requirements and Canadian prices rise to an import basis.

Beef imports, on the other hand, are mainly from Australia and New Zealand and are utilized in markets requiring lower quality beef; hence, the market impact of live cattle import quotas would be completely different than for beef import quotas, and yet the act proposes the aggregation of beef imports and beef equivalent of live cattle imports in a single, global quota.

We have to keep in mind at all times that the United States has a meat import law. Part of the rush now for constraints on beef imports entering Canada is to preserve normal United States-Canadian trade in cattle and beef—that is to prevent excessive beef imports into Canada from displacing Canadian beef to the United States.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 20 mars 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture, auquel a été renvoyé le Bill S-13 visant à régir l'importation du bœuf au Canada, se réunit aujourd'hui à 9 h 30 afin d'étudier ledit projet de loi.

Le sénateur Hazen Argue (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous sommes heureux d'accueillir cet après-midi l'honorable Eugène Whelan, ministre de l'Agriculture. Il est ici aujourd'hui afin de nous faire connaître ses opinions sur le Bill S-13 et, je suppose, sur toute la question d'une loi régissant les importations au Canada.

Sans plus tarder, je vais demander à l'honorable M. Whelan de nous faire sa déclaration.

L'honorable Eugene Francis Whelan, ministre de l'Agriculture: Monsieur le président, en fait, je n'ai pas préparé de déclaration. Nous avons certaines opinions sur la loi. J'ai amené avec moi deux fonctionnaires de mon ministère: M. R. G. Marshall et M. T. G. Norman qui ont étudié le projet de loi.

Selon nous, le projet de loi en question est, à notre avis fort valable, bien que nous ayons certaines réserves en ce qui concerne quelques points en particulier. Nous savons qu'un certain nombre de personnes ont présenté des mémoires à votre Comité. À mon avis, nous sommes plus en mesure de répondre aux questions ayant trait à cette loi. En incluant les bovins sur pied dans le contingentement global d'importation, on dérogerait aux règlements actuels régissant l'importation du bœuf. Sans devoir vous le dire, je suis sûr que vous le saviez tous avant que je vous en parle. Il est possible que vous ayez tout à fait raison. On doit se rendre compte que l'imposition des restrictions sur les importations de bovins sur pied aurait des conséquences graves complètement différentes de celles que les restrictions sur les importations de bœuf peuvent entraîner. Les importations de bovins sur pied comprennent, en grande partie, des bovins engraisés provenant des États-Unis, et ceux-ci entrent également sur le marché du bœuf frais de haute qualité lorsque les approvisionnements canadiens de bœuf engraisé sont inférieurs à la demande, ce qui fait que les prix augmentent en fonction des importations.

Par ailleurs, les importations de bœuf, en majeure partie de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, servent à alimenter les marchés où seul le bœuf de qualité est en demande; par conséquent, les répercussions que les contingents d'importation de bovins sur pied auraient sur le marché seraient tout à fait différentes de celles des contingents d'importation de bœuf. Pourtant, la loi propose qu'on regroupe les importations de bœuf et de bovins sur pied dans un seul contingent global.

Nous ne devons jamais oublier que les États-Unis ont une loi régissant les importations de viande. Si l'on se précipite actuellement pour restreindre sans tarder les importations de bœuf au Canada c'est surtout pour protéger le commerce canado-américain de bovins et de bœuf, c'est-à-dire empêcher que les importations considérables de bœuf américain au

[Text]

This is part of our philosophy when we talk about that rush. But, since the United States has a meat import law, part of the rush now for constraints on beef imports entering Canada is to preserve normal United States-Canadian trade in cattle and beef.

I know I am repeating that, Mr. Chairman, but that is a main theme when you are talking about the North American market for beef. We continually talk about the North American market for beef. As long as we do that, we have to abide by some of the things the United States of America does. We cannot completely detach ourselves from what they are doing. The live cattle market trade with the United States is a big thing in Canada. During the base period 1967 to 1974, 621,000 head of live cattle, lot and feeder, were exported from Canada as compared with an import of 570,000 head. In 1978 our exports were 276,000 head and our imports were 191,000 head.

The implications of constraints on live cattle imports and probably retaliatory constraints on cattle exports to the United States from Canada need to be considered very seriously, I repeat, if you are going to operate within the concept that it is a North American market you are dealing with.

The formula considerations, on the surface, define what would occur if we made changes to import levels according to varying differences between beef consumption and beef production in Canada. We do not think this would prevail in practice, Mr. Chairman.

Once initial quota levels were established, changes in production would be consumed in Canada; hence, the adjustment for changes in consumption and changes in production would be, in many ways, self-cancelling. We feel the net result would be that over time quotas would change very little from initial levels.

It follows from what I have just said that the formula would not provide for countercyclical levels of beef imports. There would not be lower levels of beef imports during periods when beef production was high and, higher levels of beef imports when beef production was low. Higher levels of beef production coincide with lower prices and higher beef consumption; lower levels of beef production, with higher prices and lower beef consumption. The only exception would be when the signal price resulted in additional imports. We think there is merit in an eight-year base period, since this period includes both the up and down phases of the beef cattle cycle; hence, the base quotas would not be related to only abnormally high or low periods of beef imports.

Coming back to the international considerations, quotas on live cattle would probably result in retaliatory measures by the United States, as I have said, thus disrupting normal Canadian and United States trade in live cattle. You may say how do I know? I know from experience. If you go back to 1973, I believe it was, you will find that when I put quotas on beef from Australia, New Zealand, the United States of America, and

[Traduction]

Canada n'entraînent des exportations de bœuf canadien aux États-Unis.

C'est ainsi que nous voyons la chose lorsque nous parlons de cette précipitation. Néanmoins, étant donné que les États-Unis ont une loi régissant les importations de viande, une partie de cette précipitation actuelle en vue de restreindre les importations de bœuf au Canada a pour but de protéger le commerce canado-américain normal de bovins et de bœuf.

Je sais que je me répète monsieur le président, mais c'est un aspect très important lorsque nous parlons du marché nord-américain du bœuf. Nous parlons toujours du marché nord-américain du bœuf. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, nous devons accepter certaines pratiques américaines. Nous ne pouvons ignorer complètement leurs tactiques. Le commerce du bovin sur pied avec les États-Unis est très important pour le Canada. Au cours de la période de base comprise entre 1967 et 1974, 621 000 bovins sur pied, y compris les bovins adultes, ont été exportés du Canada, tandis qu'on en a importé 570 000 têtes. En 1978, nos exportations s'élevaient à 276 000 bovins et nos importations à 191 000 têtes.

Nous devons tenir sérieusement compte des conséquences découlant des restrictions sur les importations de bovins sur pied, et des mesures éventuelles de rétorsion touchant les exportations canadiennes de bétail aux États-Unis, si l'on se fonde sur le principe qu'il s'agit d'un marché nord-américain.

En apparence, les études sur la formule dégagent ce qui se produirait si nous changions les niveaux d'importation en fonction des différences entre la consommation de bœuf et la production de ce dernier au Canada. Nous croyons qu'en pratique, il n'en serait pas ainsi, monsieur le président.

Une fois que les premiers contingents ont été fixés, on prévoit que les changements dans la production seraient consommés au Canada; par conséquent, au moment du rajustement, les changements dans la consommation et la production s'annuleraient de bien des façons. Ainsi, nous sommes d'avis qu'à la longue les contingents changeraient très peu.

Par conséquent, la formule ne prévoirait pas des niveaux contrecycliques pour les importations de bœuf. Les importations de bœuf ne diminueraient pas au cours de périodes de surproduction pas plus qu'elles n'augmenteraient si la production de bœuf est faible. Une augmentation de la production de bœuf coïncide avec une baisse des prix et une augmentation de la consommation; une baisse de la production du bœuf coïncide avec une hausse des prix et une baisse de la consommation. La seule exception à la règle serait au cas où le prix critique entraînerait une augmentation des importations. Nous croyons qu'une période de base de huit ans est valable, étant donné que cette période comprend de bonnes et de mauvaises phases du cycle du bétail; par conséquent, les contingents de base ne seraient pas reliés qu'à des périodes où l'importation du bœuf connaît des hausses ou des baisses anormales.

Du point de vue international, les contingents de bovins sur pied entraîneraient probablement, je le répète, des mesures de rétorsion de la part des États-Unis, ce qui dérangerait le commerce du bétail entre le Canada et les États-Unis. Vous pouvez vous demander comment je peux le savoir? Je le sais par expérience. Si l'on retourne en arrière, je crois que c'est en 1973, on se rend compte que, lorsque mon ministère a imposé des

[Text]

Argentina they retaliated not only in beef but veal and pork. They never filled their quotas. It caused economic problems in the pork industry for some time and it did, if you will remember, result in the slaughtering of veal calves because producers at that time could not sell them.

We think that strong objections would be raised by exporting countries. Such adjusted base quotas would probably be considerably less than current import quotas.

In the report recognizing the realities of a beef import policy for Canada it is estimated that under the proposed import regime beef import into Canada in 1976 would have been 49 per cent less than those that actually prevailed. We do not know whether that would be a fact, without retaliatory action, et cetera.

To go on with the import quotas for beef and veal as required by this bill would be in violation of Canada's obligations under Article XI of the GATT.

Paragraph 1 of Article XI states:

No prohibitions or restrictions other than duties, taxes or other charges, whether made effective through quotas, import or export licences or other measures, shall be instituted or maintained by any contracting party on the importation of any product of the territory of any other contracting party or on the exportation or sale for export of any product destined for the territory of any other contracting party.

Paragraph 2 of this article allows certain exceptions to the provisions of paragraph 1. Among these exceptions is the provision allowing import restrictions on any agricultural or fisheries product, if necessary, for the enforcement of governmental supply control measures. If you want to know why I am a strong proponent of supply control measures, that is why. However, Canadian import quotas on beef and veal would not meet the criteria for any of these exceptions and, therefore, would be in violation of Canada's GATT obligations, since the terms of access to Canada to import live cattle beef and veal are bound in GATT, and the adverse changes to those terms could be expected to cause exporting contracting parties to retaliate.

I think that is all I have by way of an opening statement, Mr. Chairman, and we are now available to answer questions.

The Chairman: We might arrive at the wrong conclusion in understanding your opening statement, so could you tell us whether Canada should have a beef import law and whether you think this is an important question—for the moment, a part from the provisions of Bill S-13? What would you like to see?

[Traduction]

contingents sur le bœuf provenant d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, et d'Argentine, ces pays ont usé de rétorsion non seulement pour le bœuf, mais également pour le veau et le porc. Ils n'ont jamais rempli leurs contingents. L'industrie du porc en a dû subir les contrecoups économiques pendant un certain temps, et, vous vous souviendrez que cela a entraîné le massacre des veaux étant donné que les producteurs ne pouvaient pas les vendre à ce moment-là.

À notre avis, les pays exportateurs s'opposeraient vigoureusement à une telle pratique. De tels contingents de base ajustés seraient probablement inférieurs aux contingents d'exportation actuels.

Dans le rapport sur les conséquences d'une politique en matière d'importation de bœuf au Canada, on estime qu'en vertu du régime d'importation qu'on se propose de mettre en vigueur, les importations de bœuf au Canada en 1976 auraient été de 49 p. 100 inférieures à ce qu'elles ont été. Nous ne savons pas si cela n'entraînerait pas de mesures de rétorsion, etc.

Si nous devons adopter les contingents d'importation du bœuf et du veau comme le veut ce bill, ce serait manquer aux engagements du Canada en vertu de l'article XI du GATT.

Le paragraphe 1 de l'article XI prévoit:

Aucune partie contractante ne doit instituer ou maintenir des interdictions ou des restrictions, autres que des droits, taxes ou autres frais, perçus aux termes de contingents, de licences d'importation ou d'exportation, ou de toute autre mesure, sur l'importation de tout produit d'un territoire d'une autre partie contractante ou sur l'exportation ou la vente aux fins d'exportation de tout produit destiné au territoire d'une autre partie contractante.

Le paragraphe 2 de cet article prévoit certaines exceptions aux dispositions du paragraphe 1. Une disposition, entre autres, permet de fixer des restrictions à l'importation de produits agricoles ou des produits de la pêche lorsqu'elles sont nécessaires pour l'application des mesures gouvernementales de contrôle des approvisionnements. Si vous voulez savoir pourquoi je défends si énergiquement les mesures de contrôle de l'approvisionnement, voilà pourquoi. Toutefois, les contingents canadiens à l'importation du bœuf et du veau ne répondraient pas aux critères de ces exceptions et seraient donc contraires aux engagements du Canada dans le cadre du GATT, puisque les conditions de l'accès du Canada à l'importation de bovins et de veaux sur pied sont régies par le GATT, et tout changement négatif à ces dispositions entraîneront vraisemblablement des mesures de rétorsion de la part des parties contractantes exportatrices.

Je crois que c'est tout ce que j'ai à dire en guise de déclaration préliminaire, monsieur le président, et nous sommes maintenant disposés à répondre à vos questions.

Le président: Votre déclaration préliminaire porte à confusion; pouvez-vous nous dire si le Canada doit avoir une loi régissant l'importation du bœuf, et si vous jugez qu'il s'agit d'une question importante pour l'instant, mises à part les dispositions du bill S-13. Quelles mesures voudriez-vous que nous adoptions?

[Text]

Hon. Mr. Whelan: I think Canada should have some kind of meat import law, but it should not be confined to beef. I am not, in any sense, trying to tell you I am a trade restrictionist, but when I look at other countries, I see that they have very strict rules. When I see the bartering that takes place at GATT because of the position we find ourselves in in trying to enter those markets, and when they stick by the old rules and old historic patterns that have been developed, I see it as being difficult to make them change.

We recently negotiated tariff changes on horticultural crops, but we bartered horticultural crops against horticultural crops. We did not use cheese against wheat or cranberries against blueberries, the kind of thing that the European Community seems to want to do at all times. The arrangement we were able to make with the United States was done between the two countries.

I should like to see a system whereby we would supply the needs of the Canadian people in an orderly fashion. We are not doing that with beef at the present time, and that is why we have such a problem.

I do not have any other problems with poultry production entries. We hear about them and we read about them, but when you get down to the nitty-gritty, I can go to them and ask them to increase their production to 3 per cent or 4 per cent to take care of the market. They are being asked to do that now. The reason for that is because the supply of beef is so out of whack. The supply of beef is at the lowest it has been in 30 years.

Mr. R. G. Marshall, Commodity Market Analysis Division, Agriculture Canada: Not yet, but it is down.

Hon. Mr. Whelan: It is down and it is showing signs of going farther down. I do not have that problem with the other production entities. Though pork went down in western Canada, there is an increase in supplies of pork. We are fortunate in that we can turn on another source of protein for our meat eating society. It may not be beef, but it will be as high or higher in protein.

You may say that Whelan thinks he is a Messiah or something, but I can foresee what will take place in the beef industry. The objections from the cattle industry itself more or less state that they want to be left alone. Objections have been received by all my colleagues in cabinet. Telegrams have been received stating that they do not want that market interrupted. I have said publicly that they are recouping some of the money they lost, but I do not think they had to be in the position of losing that much money.

The Chairman: That is why our base period is an earlier period. you seem to support the base period but question whether or not you can hold back the levels.

Senator Molgat: While on the subject of the base period, perhaps I should ask my questions now. If I understood you

[Traduction]

L'honorable M. Whelan: Je crois que le Canada doit se munir d'une loi régissant l'importation de la viande, qui ne doit toutefois pas se limiter au bœuf. N'allez surtout pas croire que je suis en faveur des restrictions commerciales, mais lorsque j'étudie la situation dans d'autres pays, je vois qu'ils ont des règles très rigoureuses. A en juger par le troc qui se fait dans le cadre du GATT, des efforts que nous devons faire pour pénétrer ces marchés, tout en respectant les anciennes règles et les pratiques traditionnelles, j'en conclus que ce sera très difficile d'apporter des changements.

Nous avons négocié dernièrement des changements tarifaires pour les fruits et les légumes, mais nous nous sommes contentés de troquer certains produits contre d'autres. Nous n'avons pas joué le fromage contre le blé ou les canneberges contre les bleuets, alors que la Communauté européenne semble le faire couramment. Nous avons par contre réussi à conclure des accords bilatéraux avec les États-Unis.

J'aimerais que nous adoptions un système qui nous permettrait de répondre de façon ordonnée aux besoins des canadiens. Nous n'agissons pas ainsi dans le secteur du bœuf à l'heure actuelle, et c'est la raison pour laquelle nous éprouvons ces difficultés.

Nous n'avons pas de problème avec l'importation de volailles. Nous entendons parler de problèmes, mais lorsqu'on y regarde de plus près, je peux leur demander d'augmenter leur production à 3 ou 4 p. 100 pour répondre aux besoins du marché. On nous demande de faire la même chose maintenant dans le secteur très perturbé des approvisionnements en bœuf. Ces approvisionnements sont à leur plus bas niveau depuis 30 ans.

M. R. G. Marshall, section de l'analyse des marchés, Agriculture Canada: Nous n'en sommes pas là, mais il y a effectivement eu une baisse.

L'honorable M. Whelan: Il y a eu une baisse, et cette tendance ne semble pas vouloir se renverser. Je n'ai pas de problèmes avec les autres secteurs. Bien que le porc ait marqué une baisse dans l'ouest du Canada, il y a eu une augmentation dans l'approvisionnement de porc. Heureusement, notre société friande de viandes, dispose d'une autre source de protéines. Ce n'est peut-être pas du bœuf, mais c'est une source aussi riche, sinon plus riche en protéines.

Vous direz peut-être que Whelan se prend pour un messie, mais j'entrevois l'orientation que prendra l'industrie du bœuf. Les producteurs de bovins ont eux-mêmes plus ou moins affirmé qu'ils veulent la paix. Tous mes collègues au Cabinet ont reçu des plaintes. Ils ont reçu des télégrammes dans lesquels les éleveurs s'opposaient à toute intervention sur le marché. J'ai affirmé publiquement que les éleveurs de bovins récupèrent maintenant certaines sommes qu'ils avaient perdues, mais je trouve inadmissible qu'ils aient au départ perdu cet argent.

Le président: C'est pour cela que nous n'avons pas pris la période la plus récente comme période de base. Vous semblez accueillir favorablement la période de base, mais vous doutez de la possibilité de maintenir les contingents à leurs niveaux actuels.

Le sénateur Molgat: Je devrais peut-être poser des questions pendant que nous parlons de la période de base. Si je vous ai

[Text]

correctly, you agreed that the eight-year period is a correct amount of time for the base period. Are you satisfied that the dates we have selected are fair insofar as Canadian producers are concerned?

Hon. Mr. Whelan: We think it has merit.

Senator Molgat: Thank you.

Hon. Mr. Whelan: I have to be careful in talking to you, senators. I do not want to get into trouble.

The Chairman: Come on! You are not afraid of trouble.

Senator Molgat: On the question of live cattle, which is a controversial question, did I understand you correctly to say that your main concern is not that you disagree with the principle but that you are afraid of retaliation?

Hon. Mr. Whelan: I am concerned, under the present circumstances, that you are not suggesting any real supply-management system. If the legislation goes ahead in its present form, I know that we will get into trouble with our trading partners, because I did that once and they retaliated. So, you cannot have that kind of restrictive policy and eliminate trade in that form of beef. There is no way we can do that under any rules of GATT that I know of, unless we have a supply-management type of system.

You may say that I am going off again, but that exists in British Columbia. British Columbia is the only province that has shown an increase in beef production, and whether they want to call it a supply-management system, or whatever, they do lease state land and pasture the cattle on as many acres of alpine meadow as they can obtain under the leases. British Columbia has a more accurate count than any other province in Canada, and through their income assurance plan that goes along with that, they have increased beef production where the rest of Canada has gone down substantially.

You do not get into trouble with trading partners under the articles of GATT if you have a supply-management system. That is nothing I created. Other countries are using those systems at the present time, and we cannot do anything to them when they use that.

You will recall that we had a product called an egg and the United States took us to GATT. One of your colleagues, Senator Olson, did the most work on that legislation. That legislation is the national farm products marketing legislation, and we could not use that legislation for beef unless it was amended. The United States took us to GATT and we won at GATT and we have done an amazing job with that perishable product. Everybody said that this could not be done because of the kind of product and because of the great areas of production that exist across the land consisting of 4,000 miles from sea to sea.

[Traduction]

bien compris, vous convenez que la période de huit ans est une bonne période de base. Croyez-vous que les dates que nous avons choisies sont équitables pour les producteurs canadiens?

L'honorable M. Whelan: Je crois que le choix est bien fondé.

Le sénateur Molgat: Merci.

L'honorable M. Whelan: Je dois peser mes mots, sénateurs. Je ne veux pas me mettre les pieds dans les plats.

Le président: Vous n'avez pas peur.

Le sénateur Molgat: La question des bovins sur pied est très controversée; vous dites que votre principal souci ce n'est pas le bien fondé du principe, mais la crainte de mesures de rétorsion, est-ce exact?

L'honorable M. Whelan: Dans les circonstances actuelles, je trouve que le système de gestion des approvisionnements que vous proposez laisse à désirer. Si la loi est adoptée dans sa forme actuelle, je sais que nous éprouverons des problèmes avec nos partenaires commerciaux, parce que j'ai déjà agi de la sorte et ils ont aussitôt pris des mesures de rétorsion. Vous ne pouvez donc pas adopter une politique de restriction et éliminer du commerce cette catégorie de bœuf. Il nous est impossible de le faire en vertu des règles du GATT à moins que nous ayons un système de gestion des approvisionnements.

Vous direz peut-être que je m'éloigne de la question, mais la Colombie-Britannique a un tel système. C'est la seule province où il y a eu une augmentation de la production de bœuf, et qu'on appelle cela un système de gestion des approvisionnements ou non, cette province loue au moins des terres provinciales pour que les bovins soient mis en pâturage sur autant d'acres de terrains alpins que possible aux termes des baux. La Colombie-Britannique a un compte plus exact de ses têtes de bovins que toute autre province au Canada, et grâce à son régime d'assurance-revenu, les éleveurs ont augmenté leur production de bœuf alors que partout ailleurs au Canada cette dernière a accusé une baisse considérable.

Vous n'aurez pas de problèmes avec vos partenaires commerciaux dans le cadre du GATT si vous avez un système de gestion des approvisionnements. Je n'invente rien. D'autres pays se servent de ces systèmes à l'heure actuelle, et nous ne pouvons rien contre eux.

Vous vous souviendrez que nous avons eu un produit, plus précisément les œufs, et que les États-Unis nous ont amené devant le comité d'arbitrage du GATT. Un de vos collègues, le sénateur Olson, a, en grande partie, façonné cette loi. Il s'agit de la loi nationale sur la commercialisation des produits de ferme, et nous ne pouvons pas nous servir de cette loi pour réglementer le bœuf à moins qu'elle ne soit modifiée. Les États-Unis nous ont amené devant le comité du GATT et nous avons eu gain de cause et notre commerce de ce produit très périssable se porte à ravir. Or, tout le monde disait que c'était impossible à cause du genre de produit et en raison des vastes superficies de production qui s'étendent sur 4,000 milles, d'un océan à l'autre.

[Text]

Senator Molgat: Are there not other countries operating with quotas which do not have supply-management systems? Canada, right now.

Hon. Mr. Whelan: We are operating with a quota because your trading partners are operating with that kind of quota. But, as I pointed out in my short remarks, you are operating on a product that is slightly different from what we are talking about. Historical trading patterns cannot be disrupted unless you initiate a supply management system. In essence, that is what it means. The meats you are bringing in from Australia and New Zealand are different from the meat you bring in in the live cattle form.

Senator Molgat: That is true, but that can change. I don't think we are going to get live cattle from New Zealand or Australia, but we can very well get a change in the type of meat they are going to send.

Hon. Mr. Whelan: Don't forget that their production has gone down by 19 per cent, too.

Senator Molgat: At the moment, but we are trying to establish here a long-term approach to the question.

Hon. Mr. Whelan: I am sure you have checked out the kind of systems they have for marketing beef in Australia and in New Zealand. They are both different, you know. Their producers have more say there than you have in any system in Canada. They are concerned about what has happened to their livelihood. You can imagine how they feel, when their live cattle have gone from about four cents a pound to around 56 cents a pound, if I remember right. I do not want to be quoted on that figure. I don't have it with me. I just had the Assistant Deputy Mr. Heney, get those figures for me. I don't have my papers here today, but I have a whole report on how they market beef in Australia and in New Zealand. It is quite interesting to note from it what their producers have to say. I can give you that report. It is not confidential. It was prepared for me by my officials. It will give you some idea of what is happening there. Their producers are concerned that they don't go back to the price they had before, because it was cheaper not even to harvest the product.

Senator Molgat: I have other questions, Mr. Chairman, but I don't want to monopolize the whole period.

Hon. Mr. Whelan: Mr. Norman just reminds me that a short-term import control system can be justified as a safeguard measure under GATT Article XIX. GATT Article XI allows for permanent controls.

The Chairman: The bill provides an historical basis for the quota on live cattle. So it is not dealing with live cattle in any way different from the way it deals with carcass beef.

[Traduction]

Le sénateur Molgat: Y a-t-il d'autres pays qui fixent des contingents tout en n'ayant pas de systèmes de gestion des approvisionnements?

L'honorable M. Whelan: Nous appliquons un contingent, car nos partenaires commerciaux le font aussi. Mais, comme je l'ai indiqué dans ma brève intervention, notre produit est légèrement différent de celui dont nous parlons. Des pratiques commerciales traditionnelles ne peuvent être interrompues à moins de mettre en place un système de gestion des approvisionnements. Voilà, fondamentalement, le sens de toute la question. La viande importée d'Australie et de Nouvelle-Zélande est différente de celle que nous importons sous forme de bétail sur pied.

Le sénateur Molgat: C'est vrai, mais les choses évoluent. Je ne pense pas que nous puissions importer du bétail sur pied de Nouvelle-Zélande ou d'Australie, mais le genre de viande que ces pays nous envoient pourrait fort bien changer.

L'honorable M. Whelan: N'oubliez pas que la production de ces pays a, elle aussi, diminué de 19 p. 100.

Le sénateur Molgat: Nous essayons actuellement de trouver ici une solution à long terme à cette question.

L'honorable M. Whelan: Je suis sûr que vous avez remarqué les types de systèmes de commercialisation du bœuf en vigueur en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ces deux systèmes sont différents, comme vous le savez. Les producteurs de ces pays ont les coudées franches plus que dans les systèmes en vigueur au Canada. Ils se préoccupent de ce qu'il peut advenir de leur cheptel. Vous pouvez imaginer leur réaction lorsque le prix de leur bétail passe d'environ 4 cents la livre à environ 56 cents la livre; je crois me souvenir que c'est de ces chiffres qu'il s'agit, mais je ne voudrais pas qu'ils soient cités; je ne les ai pas sous les yeux; je viens de demander au sous-ministre adjoint, M. Heney, de nous les procurer. Je n'ai pas apporté mes notes, mais je dispose d'un rapport complet sur la commercialisation du bœuf en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il est très intéressant de remarquer l'importance du rôle des producteurs dans ce processus. Je pourrais vous communiquer ce rapport, qui n'est pas confidentiel. Il a été préparé à mon intention par mes fonctionnaires. Il vous donnera une idée de la situation dans ces pays. Les producteurs se préoccupent de ce qu'ils ne peuvent plus obtenir les mêmes prix qu'auparavant, étant donné qu'il était même plus économique de ne pas récolter le produit.

Le sénateur Molgat: Je voudrais poser une autre question, monsieur le président, mais je ne voudrais pas monopoliser toute cette période.

L'honorable M. Whelan: M. Norman vient de me rappeler que l'on peut justifier un système de contrôle à court terme des importations en invoquant les mesures de sauvegarde prévues à l'article XIX du GATT. L'article permet le recours à un système de contrôle permanent.

Le président: Le projet de loi fournit une base historique au contingentement du bétail sur pied. Celui-ci n'est donc pas traité différemment de la viande en carcasses.

[Text]

Senator Olson: Mr. Chairman, I just wanted to follow up on the matter of the GATT Article XI. As you know, negotiations are taking place now in the Tokyo Round which will no doubt include some agricultural products, beef as well as others. If it were known, when you enter into an amended set of GATT rules, that we did have a beef import law, that would provide for the historical pattern, and, indeed, it would not move very far from what is the actual import situation now. Do you not think that would be acceptable? I am not trying to dissuade you from the other argument about what you can do, if you have a national supply marketing plan, but I wonder at this stage, before you finally sign the new GATT arrangement, assuming this bill were known to the other trading partners, would that not be acceptable? It would not be regarded as a violation of the GATT arrangements, would it?

Hon. Mr. Whelan: Well, that could be. I don't pretend to be an expert on GATT, so far as that goes, in order to give you the real technical answer you probably need on that kind of question. I just attended another meeting this morning on MTN and they are getting down to what they hope is the finish line with those negotiations. Beef is one of the things we have to negotiate. For instance, we have to deal with the sales of box beef to the United States, et cetera. You can have some rules that can be pretty much complete tariff barriers in terms of quality and this type of thing. So they try to negotiate those out of the way as well. I see the negotiations going on and I become more convinced all the time.

Incidentally, they have not suggested a change in Article XI either. There is no change that I know of being made to that Article and no recommendation for a change that I am aware of.

Senator Olson: My point is that Bill S-13, as stating the government's position—and this will be in the statutes as well—provides against these rapid changes in the amount of beef coming in. In other words, if you apply Bill S-13 to the situation today, it will not change much from what was done under the import-export act. I don't know exactly what the figure comes out to, but it is not much different from what is applied.

Hon. Mr. Whelan: The import-export act that we are using—and I am sure you are aware of this senator—has not answered all of the questions.

Senator Olson: I agree.

Hon. Mr. Whelan: We have used it for going on three years now. Even the meat import law in the United States is subject to the whims and fancies of the President of the United States.

Senator Olson: Yes.

[Traduction]

Le sénateur Olson: Monsieur le président, je voudrais reprendre la question relative à l'article XI du GATT. Comme vous le savez, des négociations se déroulent actuellement dans le cadre de la Conférence de Tokyo, et il n'est pas douteux qu'on y abordera le cas de certains produits agricoles, notamment du bœuf. Si, au moment d'appliquer un ensemble de règles modifiées du GATT, on savait que nous avons une loi réglementant l'importation du bœuf, on disposerait ainsi d'un modèle historique et cela nous permettrait même de ne pas trop nous éloigner de la situation actuelle en matière d'importations. Ne trouvez-vous pas cette solution acceptable? Je ne veux pas essayer de vous dissuader d'accepter l'autre argument relatif à ce que vous pourriez faire si vous disposiez d'un plan de commercialisation des approvisionnements nationaux, mais je me demande si cette solution ne serait pas acceptable dès maintenant, avant la signature finale des nouveaux accords du GATT, à supposer que ce projet de loi puisse être porté à la connaissance des autres partenaires commerciaux. Cette solution ne pourrait pas être considérée comme une infraction aux accords du GATT, n'est-ce pas?

L'honorable M. Whelan: Si, elle pourrait l'être. Je ne prétends pas être spécialiste des questions relatives au GATT, ni vous apporter les détails techniques de la réponse que vous attendez sans doute. J'ai assisté, ce matin même, à une séance sur les négociations commerciales multilatérales, où l'on espère enfin parvenir à une issue. Le bœuf est l'une des denrées pour lesquelles nous devons négocier. Par exemple, nous devons traiter des ventes de bœuf en cartons aux États-Unis, et ainsi de suite. Il est possible d'appliquer des règles assimilables à de véritables barrières tarifaires en matière de qualité, notamment. Il faut donc négocier également toutes ces questions. A mesure que les négociations progressent, je suis de plus en plus convaincu de la justesse de mon point de vue.

A propos, on n'a pas proposé de modifications à l'article 11. A ma connaissance, il n'est pas question de le modifier.

Le sénateur Olson: Je voudrais dire qu'en tant qu'exposé de l'avis du gouvernement—et ceci figurera également dans la loi—le bill S-13 assure une protection contre ces fluctuations subites des quantités de bœuf importé. Autrement dit, si l'on applique le bill S-13 à la situation actuelle, il n'y aurait guère de changement par rapport à ce qu'imposait la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Je ne connais pas les chiffres exacts, mais il n'y a guère de différence.

L'honorable M. Whelan: La Loi sur les licences d'exportation et d'importation que nous appliquons n'a pas répondu à toutes ces questions, comme vous le savez certainement, sénateur.

Le sénateur Olson: C'est certain.

L'honorable M. Whelan: Elle est en vigueur depuis trois ans. Même les lois américaines sur les importations de viande peuvent être modifiées au gré de la volonté du président des États-Unis.

Le sénateur Olson: Oui.

[Text]

Hon. Mr. Whelan: Political pressure, et cetera, can make them act sometimes in almost irrational ways. Last year, for instance, we were under pressure to change our quotas on beef. We did not move in the mid-year as they did in the United States. I forget the exact month they moved during the year there, but we did not move, despite the fact they wanted us to at the same time. We moved at the end of the year when we had said we would. We raised it according to the consumption in Canada. It was seven million pounds, or something like that.

We have people today saying, "Wipe out all those quotas and it will lower the price of beef in Canada and will do all of these other things." There is no guarantee that it would do all of that, and there is certainly no guarantee that you would get the meat either.

I am not saying the meat import law of the United States is satisfactory; I am just pointing out some of the pitfalls I see in your legislation. I have just tried to cover the main ones, and there are not really that many pitfalls. The main one is getting into that difficulty with your trading partner.

If it was not for the shortage of beef, there probably would be some representations made because of the program that British Columbia has, since it is a really good program. But when you check these things about subsidizing products, and not just beef but other products that have hidden subsidies that you call insurance, et cetera, they are reviewing these at GATT for all products, you know. They could have that, if they wanted to, if they were in a surplus position in the United States; but they are not in that position. But those individual beef producers in British Columbia, for instance, are in a much better position than nearly every other beef producer in Canada because of the income insurance program. They have been kept from going bankrupt. At the same time they have increased their production, not a tremendous amount, but if all the rest of Canada had done the same thing we would probably be much closer to being self-sufficient.

Senator Olson: Just one more question, Mr. Chairman. Do you not think it might be easier and more in line, if I could put it like that, and be a little more legal, than less legal, under GATT if you had this law in place than if you did not?

Hon. Mr. Whelan: There is no doubt that if you have a law passed by Parliament, it has more authority than what we are doing right now.

Senator Molgat: When you say you are concerned about retaliation, that retaliation would be from one source only, the United States?

Hon. Mr. Whelan: No, I think they would all be involved. If you disrupted that trading pattern you would have Australia and New Zealand involved for sure, because they were quite upset with us because we did not change our quota any more than we did before the end of the year. Perhaps I should not say they were upset or angry, because I am only going on one report

[Traduction]

L'honorable M. Whelan: Parfois, les pressions, politiques ou autres, peuvent entraîner des comportements presque irrationnels. L'année dernière, par exemple, on nous pressait de modifier nos contingents sur le bœuf. Nous n'y avons pas apporté de changements au milieu de l'année, comme l'ont fait les Américains. Je ne me souviens plus exactement à quel mois ils l'ont fait cette année-là, mais nous n'avons procédé à aucun changement, malgré leur volonté. Nous avons attendu la fin de l'année pour le faire, comme nous l'avions promis. Les contingents ont été augmentés en fonction de la consommation au Canada. La limite était alors d'environ sept millions de livres.

Certains, aujourd'hui, préconisent la suppression pure et simple des contingents, ce qui, selon eux, permettrait, en autres choses, de faire baisser le prix du bœuf au Canada. En vérité, il n'est pas du tout certain qu'une suppression entraîne tous ces résultats, ni qu'elle assure l'approvisionnement en viande.

Je ne prétends pas que la loi américaine sur les importations de viande soit satisfaisante, je voudrais simplement indiquer certains inconvénients que je perçois dans votre loi. J'ai essayé d'en évoquer les principaux, et finalement, ils ne sont pas si nombreux. Le plus grave étant la difficulté que ferait naître la loi vis-à-vis de votre partenaire commercial.

S'il n'y avait pas de risque de pénurie de viande de bœuf, la Colombie-Britannique se plaindrait sans doute, à cause de son programme, qui est véritablement excellent. Mais vous devez savoir qu'au GATT, on vérifie toutes les mesures assimilables à une subvention d'un produit, et cela ne concerne pas seulement le bœuf, mais c'est aussi le cas pour d'autres produits qui font l'objet de subventions occultes sous forme d'assurance, et ainsi de suite. Les États-Unis pourraient se le permettre, s'ils le voulaient, en cas de production excédentaire; mais ce n'est pas le cas. Les producteurs de bœuf de Colombie-Britannique sont, quant à eux, dans une situation bien meilleure que la plupart des producteurs du reste du Canada, et ceci grâce à leur programme d'assurance-revenu. Ils sont à l'abri de la faillite. En outre, ils ont augmenté leur production de façon assez modeste, il est vrai, mais si le reste du Canada en avait fait autant, nous serions beaucoup plus proche de l'autosuffisance.

Le sénateur Olson: Je voudrais poser une seule autre question, Monsieur le Président. Ne croyez-vous pas qu'il conviendrait mieux de l'énoncer en ces termes, qui soient plus juridiques pour le GATT, c'est-à-dire que la loi soit adoptée plutôt que laissée en veilleuse?

L'honorable M. Whelan: Il est évident qu'une loi du Parlement serait beaucoup plus utile que ce que nous faisons présentement.

Le sénateur Molgat: Quand vous dites que vous craignez des représailles, elles ne peuvent venir que d'une seule source, les États-Unis.

L'honorable M. Whelan: Non, je crois qu'ils seraient tous de la partie. Si vous dérangez cette structure commerciale, l'Australie et la Nouvelle-Zélande s'en mêleront sûrement, parce qu'ils étaient très mécontents à notre égard lorsque nous n'avons pas plus changé notre contingent que nous l'avons fait avant la fin de l'année. Peut-être ne devrais-je pas dire qu'ils étaient

[Text]

put out by a reporter. There was no reporter at the meeting I had with the Deputy Prime Minister of New Zealand, and he did not say that to me when I left. I just told him our position and what we had said in the press release that Mr. Horner and I made months before that. We had said that if it did not work out under the import-export act then we would recommend to Parliament the enactment of a beef import law. I said, "We cannot go back on our word because we can see no way that the market is going to improve in Canada," because it would mean that more beef would move in from the United States to replace Canadian beef, with the result that we would be spending more money outside the country than inside.

Senator Molgat: But the bill, insofar as New Zealand and Australia are concerned, does not change very much from the situation which exists under the system of voluntary quotas. It formalizes the situation and makes it more clear for the future. I would think there might be some benefits so far as Australia and New Zealand are concerned because they know that there is a clear-cut act, that the question is settled, and is not subject to negotiation that takes place in the fall of every year. So the result is that they do have a legitimate protective position.

Hon. Mr. Whelan: Yes, but while I feel the bill is good in its intent, I do not feel it is going to solve the problems, again because of the fact that we are dealing in the North American market, and we are going to be bound, whether we like it or not, by the decisions made by the United States. This is what some of the other producers in Canada have said. They have said, "We do not like the decisions they have made so we are going to run a supply-management system." And they have been happy ever since they have made that decision—all the way to the bank.

Senator Molgat: You are certainly consistent in your position.

Hon. Mr. Whelan: Well, it is so simple to me that I cannot understand why everybody else cannot accept it. I raised cattle at one time, and it was a great deal easier to judge the productivity of cattle than it was to judge the productivity of chickens. A lot of it is up to the individual.

Furthermore, you are exempting cattle from 200 to 700 pounds, and I have strong reservations about that, because that is one area where we are doing a horrible marketing job. Cattle from 150 to 700 pounds should be ready for market.

The Chairman: But we are not exempting them.

Hon. Mr. Whelan: But you are providing a loophole in the bill. Here we have a country with one-third of its population of ethnic origin. What do most of them eat? Veal, wienerschnitzel. And are we trying to provide that? No, we are not. At any time

[Traduction]

mécontents ou fâchés, parce que je me fonde uniquement sur le rapport d'un journaliste. Aucun journaliste n'était présent à mon entrevue avec le Premier ministre suppléant de la Nouvelle-Zélande et il ne m'a rien dit de cela à mon départ. Je lui ai simplement exposé notre position et expliqué la teneur du communiqué de presse que M. Horner et moi-même avons rendu public quelques mois auparavant. Nous avons déclaré que, si nous ne parvenions pas à régler la situation suivant la loi sur les importations et exportations, nous recommanderions au Parlement d'adopter une loi sur les importations de bœuf. J'ai déclaré: «Nous ne pouvons pas revenir sur notre parole, car nous n'entrevoions pas que le marché va s'améliorer au Canada», vu que cela signifierait que plus de bœuf des États-Unis entrerait au pays pour remplacer le bovin canadien, ce qui aurait pour effet que nous dépenserions plus d'argent à l'extérieur du pays qu'à l'intérieur.

Le sénateur Molgat: Dans le cas de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, le projet de loi ne change pas grand chose à la situation qui prévaut actuellement, sous le système des contingents volontaires. Il ne fait que rendre la situation officielle et plus claire pour l'avenir. Je serais porté à croire que cela présente certains avantages pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, puisqu'ils savent qu'il existe une loi bien définie, que la question est réglée et qu'il n'y aura pas de négociations à l'automne de chaque année. Ils se retrouvent donc dans une position de protection légitime.

L'honorable M. Whelan: Vous avez raison, mais même si je crois que l'intention du projet de loi est bonne, je ne pense pas qu'il va résoudre les problèmes, encore une fois parce que nous transigeons dans le marché Nord américain et que tôt ou tard, que cela nous plaise ou non, nous serions liés par les décisions des États-Unis. C'est ce que d'autres producteurs canadiens ont déclaré. Ils ont dit: «Nous n'aimons pas les décisions qu'ils ont prises, alors nous allons instituer un système de gestion des approvisionnements». Ils sont heureux depuis qu'ils ont pris cette décision, et leur situation financière ne s'en porte que mieux.

Le sénateur Molgat: Vous êtes sûrement conséquent dans votre position.

L'honorable M. Whelan: Cela m'apparaît si simple, que je ne puis comprendre pourquoi tout le monde ne l'accepte pas. J'ai fait l'élevage du bétail à un moment donné, et il était beaucoup plus facile de juger de la productivité du bétail que d'évaluer le rendement des poules. Beaucoup de tout cela tient à l'individu.

De plus, vous excluez le bétail pesant de 200 à 700 livres, et j'exprime de grandes réserves à ce sujet, parce que c'est un domaine dans lequel nous ne faisons pas un bon travail de mise en marché. Le bétail de 150 à 700 livres devrait être commercialisable.

Le président: Mais nous ne l'excluons pas.

L'honorable M. Whelan: Mais vous ménagez un échappatoire dans le projet de loi. Nous habitons un pays dont le tiers de la population est d'origine étrangère. Et qu'est-ce que ces habitants mangent? Du veau, wienerschnitzel. Et, essayons-

[Text]

and at any size that those animals are ready for market, then they should go to market. We should be supplying the market constantly with cattle of that type. We are importing veal from the United States. And we are selling both ways right across the border. I think I said on one occasion before that some of our animals travel more than most Canadians.

The Chairman: Mr. Minister, we have included the trade in live cattle with the United States for the same reason that we have included the trade with Australia and New Zealand—namely, that in our opinion the United States and Canada would do well in the trading of live cattle and in knowing where they stand. As the situation is now they don't know where they stand. As you are aware, in times gone by the United States has flooded us with live cattle because of President Nixon's price controls. So we are not eliminating live cattle at all; we are simply putting ourselves in a negotiating position. While the bill does not involve a marketing board—in fact, it is quite a long way from it—nevertheless it would exert some control over the system.

Hon. Mr. Whelan: My philosophy is that people should run their business in an efficient manner. There are producers doing that in Canada, but those producers made that decision themselves. It reminds me of the story about the lawyer, the doctor and the politician when the question arose as to who created chaos. Who created chaos in the beef market? I suppose I could say that we are all partly to blame. But can you tell me any other commodity that is marketed in such volume and marketed so badly as beef?

The Chairman: But don't you think it should be under the Minister of Agriculture?

Hon. Mr. Whelan: Well, I was commenting on the things that I did not like about the bill.

The Chairman: Well then, what do you think about its being under Agriculture, or do you think it should remain under Industry, Trade and Commerce?

Hon. Mr. Whelan: I think it should be under Agriculture because we will be dealing with the Minister of Agriculture in pretty nearly every other country. In that way you are not going to be dealing with three or four ministers; you are going to be dealing with one. So I like that part of the bill. The comments I made earlier were on parts of the bill I did not like.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister. I imagine that consumes our afternoon as the House of Commons division bells are ringing.

Hon. Mr. Whelan: My officials will stay here, if you want to question them further on any other aspects.

[Traduction]

nous de les approvisionner? Non, pas du tout. Le bétail devrait être lancé sur le marché dès qu'il atteint le poids nécessaire. Nous devrions approvisionner constamment le marché de bétail de ce genre. Nous importons du veau des États-Unis. Nous vendons dans les deux sens, d'un côté comme de l'autre de la frontière. Je crois avoir déjà dit qu'une certaine partie de notre bétail se déplace plus que la plupart des Canadiens.

Le président: Monsieur le ministre, nous avons inclus le commerce du bétail sur pied avec les États-Unis, pour la même raison que nous avons inclus celui avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire qu'à notre avis, les États-Unis et le Canada auraient avantage à faire le commerce du bétail sur pied et à savoir où ils en sont. En ce moment, personne ne sait. Je ne vous apprends rien en vous disant que les États-Unis nous ont déjà inondés de leur bétail sur pied, à cause de mesures de contrôle des prix du Président Nixon. Nous n'excluons donc pas le bétail sur pied; nous nous plaçons plutôt dans une situation de négociation. Même si le projet de loi ne prévoit aucune commission de commercialisation—en fait, loin de là—il permet néanmoins d'exercer un contrôle plus étroit sur le système.

L'honorable M. Whelan: J'ai pour principe de laisser les gens diriger leurs affaires de façon efficace. Certains producteurs canadiens le font, mais cette décision vient d'eux-mêmes. Cela me rappelle l'histoire de l'avocat, du docteur et du politicien à qui l'on a demandé qui était responsable du chaos. À qui le désordre du marché du bœuf est-il imputable? Je pourrais probablement répondre que nous y sommes tous pour quelque chose. Pouvez-vous me nommer une autre denrée commercialisée en si grande quantité dont la mise en marché soit aussi lamentable que celle du bœuf?

Le président: Ne croyez-vous pas que cela devrait ressortir au ministre de l'Agriculture?

L'honorable M. Whelan: Je faisais des observations sur les aspects du projet de loi qui ne me plaisaient pas.

Le président: Bon; croyez-vous que la question devrait relever du ministère de l'Agriculture ou qu'elle devrait demeurer du ressort d'Industrie et Commerce?

L'honorable M. Whelan: Je crois que le ministre de l'Agriculture devrait s'en charger parce que, presque partout ailleurs, dans les autres pays, nous aurons affaire au ministre de l'Agriculture. De cette façon là, vous n'allez pas traiter avec trois ou quatre ministres, mais un seul. Alors, je souscris à cette partie du projet de loi. Mes observations précédentes portaient sur les aspects du projet de loi qui ne me plaisaient pas.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur le ministre. Je crois que se termine notre après-midi puisque j'entends la sonnerie de division.

L'honorable M. Whelan: Mes représentants sont à votre disposition, si vous avez des questions à leur poser sur d'autres aspects du sujet.

[Text]

The Chairman: I have here a letter addressed to me, as chairman of the committee, from William G. Newman, Minister of Agriculture and Food for Ontario. The letter is self-explanatory. Perhaps you would like to have it printed as an appendix to the record. What he really says is that in times gone by he has put the position of the Ontario government with regard to the beef industry on record and that they stand behind the position they enunciated some months ago. Would somebody care to move that this be printed as part of the record?

Senator Olson: I so move.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

(For text of letter see appendix "A")

Senator Molgat: There is one area the minister did not touch on because it is a controversial one, and that is the one dealing with the signal price. From his comments—and he said he commented only on the things he did not like—I assume the signal price is one element he does support as it stands. Is that a fair or unfair assumption? Perhaps it is an unfair question to put in the absence of the minister.

Mr. Marshall: I would not want to reply in that regard. I think he would agree with the notion of a safety valve, but I would not want to go further.

The Chairman: I think that is an answer: he agrees that there should be a safety valve there, or words to that effect.

Are there other questions? Senator Molgat?

Senator Molgat: My questions should really be addressed to the minister. I do not want to be unfair to the officials.

The Chairman: I have a question that is probably of a technical nature, but do you have any material that would show your projection of the production in Canada and the beef cycle?

Mr. Marshall: We are doing our book work all the time, and we have some rough estimates of where the cycle is going to take us in the next three to four years.

The Chairman: Would you briefly highlight that for us?

Mr. Marshall: This information is not on any scientific basis, but is based on discussions we have had internally. We are into the second year of our down turn in beef production. Slaughtering was down about 10 per cent last year, and beef production was down about 8 per cent. We will at least have that much this year and next year. We will probably be into 1981 before it turns. From 1977 levels, there will be something in excess of a 30 per cent decline in our beef cattle by 1980, and perhaps less than that in beef production because we will be feeding to heavier weights. A good proportion of this decline will be in cows and heifers which dress out lighter than steers. It is a ballpark estimate of 30 or 35 per cent. We are looking for a turnaround. I

[Traduction]

Le président: J'ai en main une lettre qui m'est adressée à titre de président du Comité, de la part de William G. Newman, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation de l'Ontario. La lettre s'explique d'elle-même. Vous voudrez peut-être la joindre en appendice au compte rendu. Ce que le ministre dit essentiellement c'est qu'il a déjà énoncé la position du gouvernement ontarien en ce qui a trait à l'industrie du bœuf et que sa position est telle qu'énoncée il y a quelques mois. Quelqu'un proposerait-il d'annexer cette lettre au compte rendu?

Le sénateur Olson: J'en fais la proposition.

Le président: La motion est-elle adoptée, honorables sénateurs?

Des voix: Adoptée.

(Se référer à l'Appendice «A» pour le corps de la lettre)

Le sénateur Molgat: Il y avait cependant une question que le ministre n'a pas abordée, car elle est très controversée et c'est celle des prix critiques. D'après ses commentaires—et il nous a dit qu'il n'avait fait des commentaires que sur les choses qui lui déplaçaient—je suppose que le prix critique est une question à laquelle il accorde son appui. Est-ce là une hypothèse juste ou injuste? Voilà peut-être une question qu'il n'est pas honnête de poser en l'absence du ministre.

M. Marshall: Je ne voudrais pas répondre à cette question. Cependant, je crois qu'il serait d'accord avec l'idée de nous munir d'une soupape de sécurité, mais je n'irai pas plus loin.

Le président: Je crois que nous avons la réponse: le ministre convient que nous devons avoir une soupape de sécurité ou quelque chose de semblable.

Y a-t-il d'autres questions? Monsieur le sénateur Molgat?

Le sénateur Molgat: Je devrais vraiment adresser mes questions au ministre. Je ne veux pas être injuste envers les fonctionnaires.

Le président: J'ai une question d'ordre probablement technique à poser: avez-vous des documents indiquant vos prévisions pour la production au Canada et pour le cycle du bœuf?

M. Marshall: Nous tenons à jour notre comptabilité et ainsi, nous avons une idée approximative pour les trois ou quatre prochaines années.

Le président: Pourriez-vous nous les exposer rapidement?

M. Marshall: Ces renseignements ne sont pas compilés de façon scientifique; ils sont plutôt basés sur des discussions que nous avons eues entre nous. La production bovine en est à sa deuxième année de ralentissement. L'année dernière, l'abattage avait diminué de 10 p. 100 et la production bovine était tombée de 8 p. 100. Nous subissons des réductions au moins équivalentes cette année et l'an prochain. La tendance ne se renversera probablement pas avant 1981. D'après les niveaux de 1977, nous aurons réduit notre cheptel de 30 p. 100 de trop, d'ici 1980, et à niveau peut-être moindre encore, dans la production bovine, car nous engraisserons nos animaux plus longtemps. Ce déclin se produira en bonne partie chez les vaches et les génisses, qui sont

[Text]

would doubt very much that our calf crop will be up this year. I think it will be 1980 before we see the first increase in our calf crop, which puts it into 1981 or 1982 before we can look for a turnaround—an increase in beef production.

Senator Olson: Have you had any indications from parts of the country other than British Columbia that an increase in the brood cow herd has begun?

Mr. Marshall: Only by looking at our female slaughter. It is down very sharply. One of the problems we have there is what level of female slaughter goes along with depleting a herd, holding a herd or building a herd. We are down in our female slaughter. Whether we are down to the extent that it is signalling a holdback in the growth is a good question. I think the price for feeder cattle is fairly attractive now. You can go to a considerable extent on absolute numbers. In 1971, 1972 and 1973, when we were growing in the beef cattle cycle, our heifer marketings and cow marketings were both around 600,000 head per year. When we went into the liquidation phase we marketed over a million heifers. We doubled our heifer slaughterings. Our cow marketings went up 50 per cent—to a million head. There you have the two extremes: 1.2 million head of females through a growth period, and well in excess of two million head of females through a decrease period. Somewhere between that it is holding up.

Senator Olson: One puzzling thing to me about the whole situation is how severely was the brood cow herd culled because of the higher than normal prices in at least the latter part of 1978 to the point where there probably was so much culling done then that there is not much to do in 1979?

Mr. Marshall: Our cow marketing and cow slaughtering is heavier in the latter part of 1978 than we would have expected it to be in view of the recovery of cattle prices.

The Chairman: I just wanted to get reduction and production clear in my mind. I think you said it is 10 per cent down now as compared to last year.

Mr. Marshall: Last year it was down 10 per cent on the slaughterings and about 8 per cent in production.

The Chairman: In production of beef, apart from the number of head, where do you expect it to go in the next couple of years? You were giving percentages. That did not take into account the fact that the cattle that are marketed might be heavier.

Mr. Marshall: They are heavier weight. We will get a greater decrease in marketing than we will in beef production.

[Traduction]

moins productives que les jeunes taureaux. Il s'agit d'une prévision approximative de 30 à 35 p. 100. Nous espérons en un renversement de la situation. Je doute beaucoup que notre production de veaux augmente cette année. Je crois que ce ne sera qu'en 1980 que nous verrons notre première augmentation dans la production du veau, ce qui nous amène en 1981 ou 1982 pour un renversement de la situation, c'est-à-dire une augmentation de la production bovine.

Le sénateur Olson: Avez-vous, ailleurs que des régions autres que la Colombie-Britannique, des indices que l'augmentation du cheptel a commencé?

M. Marshall: Seulement en étudiant les chiffres sur l'abattage des vaches. Ils ont baissé de façon considérable. Il nous reste encore à déterminer à quel niveau l'abattage des vaches contribue à réduire la dimension d'un troupeau, le maintenir à son niveau ou l'accroître. Nous abattons moins de vaches. Il s'agit de savoir si cette réduction est indicatrice d'un arrêt de croissance. Je crois que le prix payé pour les bovins d'engraissement est passablement intéressant. Il est possible de spéculer énormément sur des chiffres absolus. En 1971, 1972 et 1973, quand nous étions dans la phase positive du cycle du bœuf, quelque 600,000 génisses et autant de vaches étaient mises en marché chaque année. Lorsque nous sommes entrés dans la phase de liquidation, le nombre de génisses mises en marché dépassait le million. Nous avons doublé notre abattage de génisses. La mise en marché des vaches a augmenté de 50 p. 100, jusqu'à un million d'animaux. Et voilà, vous avez les deux extrêmes. 1.2 million de vaches pendant une période de croissance et beaucoup plus de 2 millions de vaches pendant une période de réduction. Il y a une retenue entre ces deux chiffres.

Le sénateur Olson: Une question que je me pose à propos de cette situation est de savoir si l'abattage des vaches a été augmenté, à cause des prix plus élevés que la normale dans la dernière partie de 1978, jusqu'au point où il pourrait y avoir eu tellement de vaches abattues qu'il n'en reste plus en 1979?

M. Marshall: Nous avons abattu et mis en marché plus de vaches dans la dernière partie de 1978 que nous ne l'aurions prévu d'après les prix du bœuf.

Le président: Je veux avoir une idée précise de la réduction et de la production. Je crois que vous avez dit qu'il y avait eu une réduction de 10 p. 100 par rapport à l'année dernière.

M. Marshall: L'année dernière, nous avons noté des réductions de 10 p. 100 sur l'abattage et de 8 p. 100 sur la production.

Le président: Pour ce qui est de la production du bœuf, mis à part le nombre d'animaux, que prévoyez-vous pour les deux prochaines années? Vous nous avez donné des pourcentages. Cela ne tenait pas compte du fait que les bovins mis en marché peuvent être plus lourds.

M. Marshall: Ils sont plus lourds. La réduction de notre mise en marché sera plus marquée que celle de la production de bœuf.

[Text]

The Chairman: I wonder if you will just go over the beef production as such.

Mr. Marshall: It will be little more than a ballpark guess. What we have tried to pencil in here is that we have had a decline in the calf crop since 1976. It is around 5 per cent per year or somewhere around there. We know that is going to take hold. We know that we are going to have the million head reduction in female slaughter. That is going to take hold. When you add the two, I come up with a ballpark figure for decline where we will bottom out, in terms of marketing, well in excess of 30 per cent.

The Chairman: Will that take into account the fact our weights are higher?

Mr. Marshall: Our production decline will be somewhat less than that.

The Chairman: How much?

Mr. Marshall: Last year our marketings were down 10 per cent and production down about eight. There is a two per cent difference in weight.

The Chairman: So for sometimes ahead there will be a continuing further reduction in production?

Mr. Marshall: Yes

The Chairman: So that might mean an even higher price? One would assume it would be an even higher price.

Mr. Marshall: On the North American market the same thing is happening in the United States. Right now the strength in demand has fooled us all. We would not have estimated the decline in production we had last year would generate the price increase it did, or the decline in production we are getting this year would generate the price increase it did. It is all in the laps of the consumers.

Senator Olson: The percentage of female slaughter, has that been going on in the United States at about the same rate as in Canada?

Mr. Marshall: We market females a little heavier. Our timing has been different. We marketed at a heavier rate through 1977 and 1978. I have a feeling that we may have liquidated more than they did.

Senator Molgat: Has the American situation been roughly parallel to ours—or ours to theirs?

Mr. Marshall: Very roughly.

Senator Molgat: What about Australia and New Zealand?

[Traduction]

Le président: Je me demande si vous survolerez cette question de la production de bœuf.

M. Marshall: Nous en ferons un peu plus qu'une évaluation approximative. Devant le comité, nous avons essayé d'expliquer que, depuis 1976, la production du veau a baissé. Cette réduction est de l'ordre d'environ 5 p. 100 par année. Nous savons où cette réduction sera la plus marquée. Nous savons que cette réduction d'un million d'animaux se produira dans l'abattage des vaches; c'est là qu'elle se produira. Si vous additionnez ces deux facteurs, vous en arrivez à une estimation approximative pour la réduction où nous nous arrêterons, en termes de mise en marché, bien au-dessus de 30 p. 100.

Le président: Cette estimation tiendra-t-elle compte du fait que les animaux sont plus lourds?

M. Marshall: Le déclin de notre production sera quelque peu inférieur.

Le président: De combien?

M. Marshall: L'année dernière, notre mise en marché a baissé de 10 p. 100 et la production d'environ 8 p. 100. Il y a là une différence de 2 p. 100 dans le poids.

Le président: Ainsi, pendant quelque temps encore, la production continuera de baisser.

M. Marshall: Oui.

Le président: Donc, il pourrait en découler un prix encore plus élevé? C'est une hypothèse qui pourrait être plausible.

M. Marshall: Dans le marché nord-américain, la même chose se produit aux États-Unis. A l'heure actuelle, la force de la demande a trompé nos calculs. Nous n'avions pas prévu que le déclin de production que nous avons eu l'année dernière entraînerait l'augmentation des prix que nous avons subi ou que le déclin de production que nous subissons cette année pousserait les prix de la façon qu'il le fait. Ce sont là des questions qui semblent laissées aux consommateurs.

Le sénateur Olson: Pour ce qui est du pourcentage de l'abattage des vaches; celui des États-Unis est-il semblable à celui du Canada?

M. Marshall: Le poids des vaches mises en marché au Canada est un peu plus élevé. Nous n'avons pas les mêmes délais. Pendant 1977 et 1978, nous avons mis plus de vaches en marché. J'ai l'impression que nous liquidons plus de vaches qu'aux États-Unis.

Le sénateur Molgat: La situation est, aux États-Unis, à peu près la même que la nôtre?

M. Marshall: Plus ou moins.

Le sénateur Molgat: Que s'est-il passé en Australie et en Nouvelle-Zélande?

[Text]

Mr. Marshall: They have gone through the wringer. I think the minister estimated their production is down 19 per cent this year. I heard the figure 14 per cent. It will be down very sharply. New Zealand will be down very sharply and perhaps even more than Australia. They have had a heavy liquidation base too.

Senator Molgat: Have they started to build up the herds again or are they still going down?

Mr. Marshall: I imagine that the price of cattle now in Australia is at a pretty profitable level and we will be the same, relatively. It is very attractive in Australia right now.

Senator Molgat: So we will be back at the high production point at the same time.

Mr. Marshall: Our growth will be synchronized. I say that with one reservation. If you look at the history of Australia's production, it is variable because of weather conditions. Because of drought, they liquidated in 1964 and 1965. That has disrupted them considerably.

The Chairman: If there is nothing more, thank you very much gentlemen.

The committee adjourned.

[Traduction]

M. Marshall: Ils ont également connu une période difficile. Je crois que le ministre a évalué à 19 p. 100 la chute de production cette année. Personnellement, j'ai entendu dire que la baisse était de l'ordre de 14 p. 100. Elle sera considérablement réduite; peut-être plus même en Nouvelle-Zélande qu'en Australie. Ces pays ont également une forte base de liquidation.

Le sénateur Molgat: Ont-ils commencé à regarnir le cheptel ou le laissent-ils encore se dépeupler?

M. Marshall: Je crois que le prix du bœuf en Australie se situe en ce moment à un niveau passablement profitable et que nous sommes relativement au même niveau. Le marché est très intéressant en Australie en ce moment.

Le sénateur Molgat: Ainsi, notre production atteindra son point le plus élevé en même temps.

M. Marshall: Notre croissance sera synchronisée. Cependant j'ai une réserve. L'historique de la production australienne montre qu'elle est très variable à cause des conditions climatiques. En 1964 et 1965, ils ont dû abattre beaucoup d'animaux à cause de la sécheresse. Cet abattage massif les a considérablement dérangés.

Le président: Si vous n'avez rien à ajouter, messieurs, je vous remercie beaucoup.

Le Comité ajourne ses travaux.

APPENDIX "5-A"

March 12, 1979

Senator Hazen Argue
Chairman
Standing Senate Committee on Agriculture

The Senate
OTTAWA, Ontario, K1A 0A4

Dear Senator Argue:

This will acknowledge your letter of February 23, 1979 in which you advise that Bill S-13, "An Act to control the importation of beef into Canada" was recently introduced in Parliament by Senator Herbert Sparrow.

At this time I would like to strongly re-affirm my position with respect to this matter, as originally expressed in the brief presented on my behalf to the Standing Senate Committee on Agriculture by Mr. Robert Eaton, M.P.P., on March 8, 1977.

The issues and concerns identified at that time remain largely unresolved and I feel it is essential to the continued health and prosperity of the beef industry that appropriate measures be taken as soon as possible, by means of Bill S-13 or in other ways to correct the situation.

Yours very truly,

William G. Newman

APPENDICE «5-A»

Le 12 mars 1979

Honorable sénateur Hazen Argue,
Président,
Comité sénatorial permanent
de l'agriculture,
Le Sénat,
OTTAWA, (Ontario) K1A 0A4

Honorable sénateur,

J'accuse réception de votre lettre du 23 février 1979 dans laquelle vous m'informez que le Bill S-13, «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada» a été présenté récemment au Parlement par le sénateur Herbert Sparrow.

Je désire réaffirmer fermement ma prise de position sur cette question, position décrite dans le mémoire présenté en mon nom au Comité sénatorial permanent de l'agriculture par M. Robert Eaton, député provincial, le 8 mars 1977.

Les questions et problèmes à l'étude à cette époque demeurent en grande partie irrésolues et je crois qu'il est essentiel pour la bonne marche et la prospérité de l'industrie du bœuf que des mesures appropriées soient prises le plus tôt possible au moyen du Bill S-13 ou par d'autres moyens, pour corriger la situation.

Veillez agréer, Monsieur le sénateur, l'expression de mes sentiments distingués.

William G. Newman

APPENDIX 2-A

APPENDIX 2-A

OTTAWA (Ontario) KIA 0A4
 Le Sénat
 Comité sénatorial permanent
 de l'agriculture

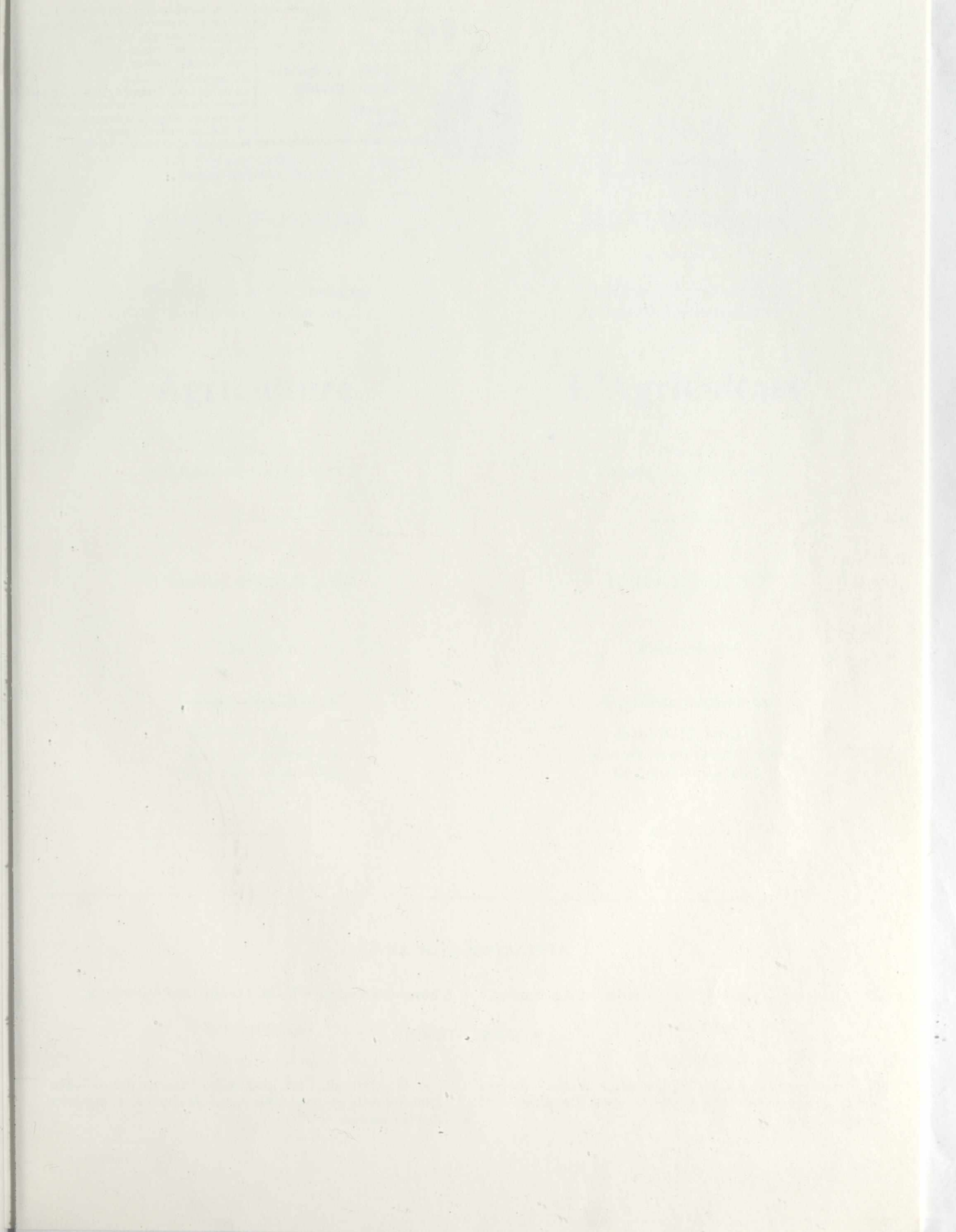
OTTAWA, Ontario, KIA 0A4
 The Senate
 Standing Senate Committee on Agriculture

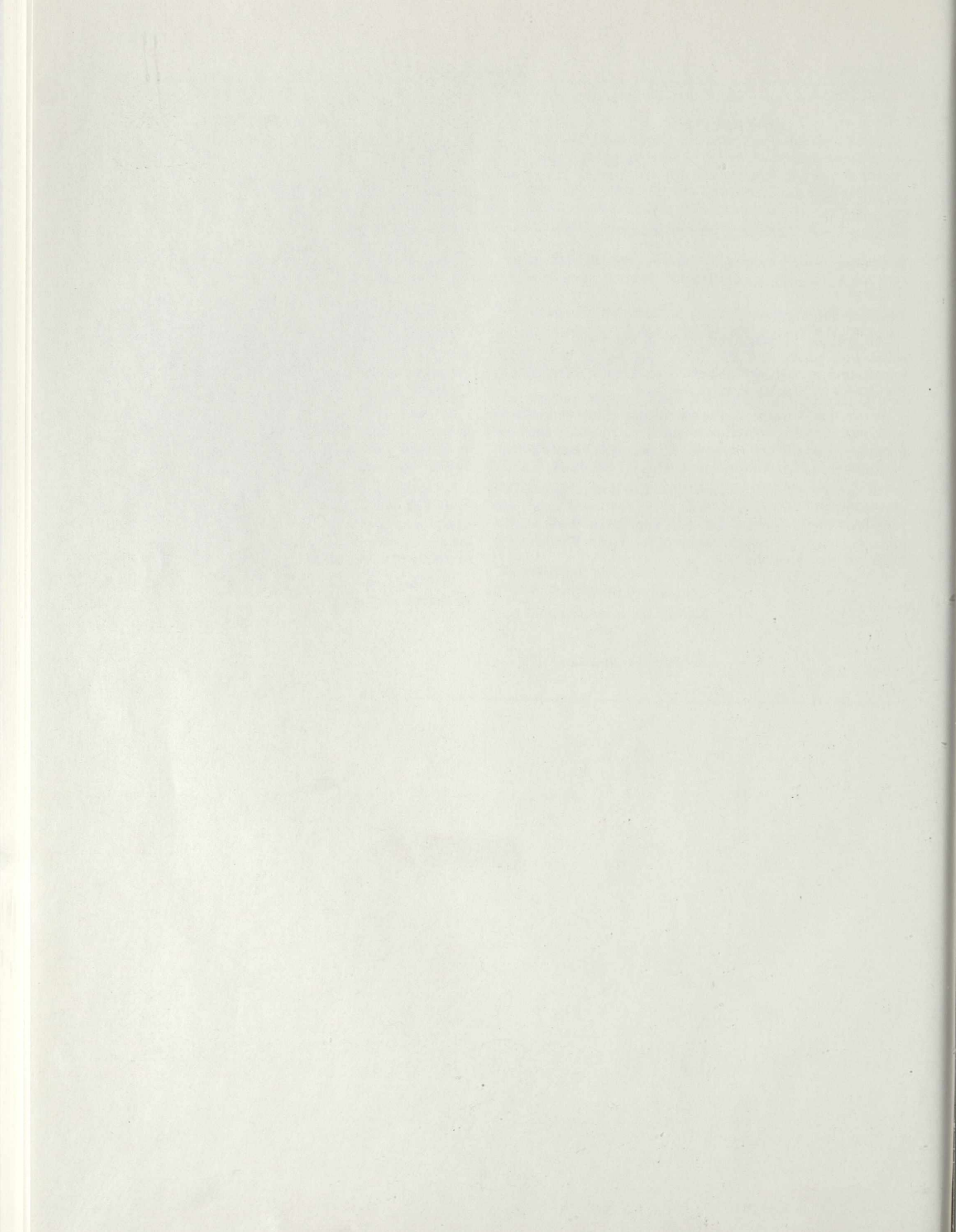
Les questions et réponses...
 L'agriculture...
 Le Sénat...
 Comité sénatorial permanent...
 de l'agriculture

At the time I would like to...
 the Standing Senate Committee...
 on Agriculture...
 the Standing Senate Committee...
 on Agriculture

William D. Newman

William D. Newman





	Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe		
K1A 0S7 HULL		

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
l'Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

APPEARING—COMPARAÎT

The Honourable Eugene Whelan, Minister of Agriculture.

L'honorable Eugène Whelan, Ministre de l'Agriculture.

WITNESS—TÉMOIN

Mr. R. G. Marshall, Chief, Commodity Market Analysis
Section, Marketing and Trade Division, Department of
Agriculture.

M. R. G. Marshall, Chef, Section de l'analyse des marchés,
Division de la commercialisation et du commerce, ministère
de l'Agriculture.



Fourth Session
Thirtieth Parliament, 1978-79

Quatrième session de la
trentième législature, 1978-1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du comité
sénatorial permanent de*

Agriculture

L'Agriculture

Chairman:

The Honourable HAZEN ARGUE

Président:

L'honorable HAZEN ARGUE

Thursday, March 22, 1979

Le jeudi 22 mars 1979

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Fourth proceedings on

Quatrième fascicule sur

Bill S-13, intituled:
"An Act to control the
importation of beef into
Canada"

le bill S-13, intitulé:
«Loi régissant l'importation
du bœuf au Canada»

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE

The Honourable Hazen Argue, *Chairman*

The Honourable Margaret Norrie, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Ex Officio Members*

(Quorum 5)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE

Président: L'honorable sénateur Hazen Argue

Vice-président: L'honorable sénateur Margaret Norrie

et

Les honorables sénateurs:

Anderson	McGrand
Argue	McNamara
*Flynn	Molgat
Fournier	Norrie
(<i>Madawaska-Restigouche</i>)	Olson
Fournier	*Perrault
(<i>Restigouche-Gloucester</i>)	Riel
Hays	Roblin
Inman	Sparrow
Lafond	Williams
Macdonald	Yuzyk—(19)
McDonald	

**Membres d'office*

(Quorum 5)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Minutes of the Proceeding of the Senate, March 1, 1979:

Pursuant to the Order of the Day, the Senate resumed the debate on the motion of the Honourable Senator Sparrow, seconded by the Honourable Senator Macdonald, for the second reading of the Bill S-13, intituled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

After debate, and—
The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Sparrow moved, seconded by the Honourable Senator Cameron, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Agriculture.

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative.

Le greffier du Sénat
Robert Fortier
Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 1^{er} mars 1979:

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Sparrow, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, tendant à la deuxième lecture du Bill S-13, intitulé: «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Sparrow propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

THE BEEF CYCLE

The beef cycle is a well known example of the laws of supply and demand at work. In a very short span, from the recent past to the present day, we have seen domestic beef supplies move from unprecedented heights to an extremely low level. During the periods of over supply the primary producers suffered very significant losses. Now, when supplies are low, consumers must

LE CYCLE DU BŒUF

Le cycle du bœuf est un exemple bien connu des lois de l'offre et de la demande. Dans un très court laps de temps, nous avons vu les approvisionnements en bœuf passer de niveaux sans précédent à un niveau extrêmement bas. Pendant les périodes de surapprovisionnement, les producteurs primaires ont subi de très importantes pertes. Maintenant, lorsque les approvisionnements sont faibles, les consommateurs doivent

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 22, 1979
(14)

[Text]

Pursuant to adjournment and notice the Standing Senate Committee on Agriculture met this day at 9:40 a.m., the Chairman, the Honourable Senator Argue, presiding.

Present: The Honourable Senators Anderson, Argue, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Hays, Lafond, McGrand, Norrie, Olson and Williams. (10)

In attendance: Mr. Albert F. Chambers, Director of Research to the Committee.

The Committee continued the examination of Bill S-13, intituled: "An Act to control the importation of beef into Canada".

*Witnesses:**From the Meat Packers Council of Canada:*

Mr. R. Kelly, General Manager;

Mr. James Gough, Chairman, Beef and Small Stock Committee; (Marketing Manager, Beef, Lamb and Veal, Swift Canadian Company Limited);

Mr. Laurent Bédard, Former Chairman, Quebec Members' Group; (Purchasing Manager (Meat) Hygrade Foods Inc., Montreal, Quebec).

From the Canadian Meat Importers Committee of the Canadian Importers Association Inc.:

Mr. Aaron M. Daniels, Chairman; (Director of Marketing, Letovsky Bros. Ltd., Montreal, Quebec);

Mr. Joseph A. Macdonald, Former Chairman; (President, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited, Toronto, Ontario);

Mr. David Jackson, Member; (President, Weddel Limited, Montreal, Quebec).

Mr. Kelly and Mr. Daniels read a statement and they, and the other witnesses, answered questions.

At 11:45 a.m., the Committee adjourned until Wednesday, March 28, 1979 at 9:30 a.m.

ATTEST:

Le greffier du Comité
Denis Bouffard
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 22 MARS 1979
(14)

[Traduction]

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 9 h 40 sous la présidence de l'honorable sénateur Argue (président).

Présents: Les honorables sénateurs Anderson, Argue, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Hays, Lafond, McGrand, Norrie, Olson et Williams. (10)

Aussi présent: M. Albert F. Chambers, directeur de la recherche auprès du Comité.

Le Comité poursuit l'examen du Bill S-13, intitulé: «Loi régissant l'importation du bœuf au Canada».

*Témoins:**Du Conseil des salaisons du Canada:*

M. R. Kelly, directeur général;

M. James Gough, président, Comité du bœuf et des petits animaux (directeur de la mise en marché, Bœuf, agneau et veau, Swift Canadian Company Limited);

M. Laurent Bédard, ancien président, Groupe des membres de Québec (directeur des achats (viande) Hygrade Foods Inc., Montréal, Québec).

Du Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.:

M. Aaron M. Daniels, président (directeur de la mise en marché, Letovsky Bros., Ltd., Montréal, Québec);

M. Joseph A. Macdonald, ancien président (président, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited Toronto, Ontario);

M. David Jackson, membre, (président, Weddel Limited, Montréal, Québec).

M. Kelly et M. Daniels font lecture d'une déclaration et, ainsi que les autres témoins, répondent aux questions.

A 11 h 45, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mercredi 28 mars 1979, à 9 h 30.

ATTESTÉ:

EVIDENCE

Ottawa, Thursday, March 22, 1979

[Text]

The Standing Senate Committee on Agriculture, to which was referred Bill S-13, to control the importation of beef into Canada, met this day at 9.30 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Hazen Argue (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, I am sure we are delighted to have with us this morning the representatives of the Meat Packers Council of Canada. Mr. Robert Kelly, the General Manager of the Meat Packers Council, is on my immediate right. He has two colleagues with him. I will ask him to introduce these gentlemen, although I have their names here, and then give us his presentation.

Mr. R. Kelly, General manager, Meat Packers Council of Canada: Thank you, Mr. Chairman.

Honourable senators, the gentleman on my immediate right is Mr. James Gough, Marketing Manager, Beef, Lamb and Veal, for Swift Canadian Company, in Toronto. He is Chairman of our Meat Packers Council, Beef and Small Stock Committee. On Mr. Gough's right is Mr. Laurent Bédard, who is Purchasing Manager, Meat, for Hygrade Foods, Inc., in Montreal. Mr. Bédard is a recent Chairman of our Quebec members' group.

The Meat Packers Council of Canada, a national association of federally-inspected livestock slaughtering and meat processing organizations (current membership of 53, encompassing 79 plants), welcomes the opportunity to appear before the Standing Senate Committee on Agriculture to comment on Bill S-13, an Act to control the importation of beef into Canada.

The Meat Packers Council of Canada believe that all legislation should reflect certain fundamental principles. In the first instance, legislation should be responsive to a demonstrated need. Its application should be constant and its effect should be predictable. Finally, it should be equitable in its impact on all interested parties.

We see beef importation legislation as impacting on four general parties and groups: Canada's international trading partners, who in this instance are primarily the United States of America and Australasia; Canada's primary beef producers and feeders; the consuming public; our slaughtering and processing industry.

THE BEEF CYCLE

The beef cycle is a well known example of the laws of supply and demand at work. In a very short span, from the recent past to the present day, we have seen domestic beef supplies move from unprecedented heights to an extremely low level. During the periods of over-supply the primary producers suffered very significant losses. Now, when supplies are low, consumers must

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mardi 22 mars 1979

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture, auquel a été renvoyé le bill S-13 intitulé Loi régissant l'importation du bœuf au Canada, se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Hazen Argue (président) occupe le fauteuil.

Le président: Honorables sénateurs, nous sommes heureux d'accueillir ce matin le représentant du Conseil des salaisons du Canada. M. Robert Kelly, directeur général du Conseil des salaisons du Canada, se trouve à ma droite; il est accompagné de deux de ses collègues. Je vais lui demander de nous les présenter, bien que j'aie ici leurs noms; il présentera ensuite son mémoire.

M. R. Kelly, directeur général, conseil des salaisons du Canada: Merci, monsieur le président. Immédiatement à ma droite se trouve M. James Gough, directeur des services de commercialisation du bœuf, du mouton et du veau pour la société *Swift Canadian* de Toronto.

M. Gough est président du Comité du bœuf et du petit bétail du Conseil des salaisons du Canada. A la droite de M. Gough se trouve M. Laurent Bédard, directeur des achats, département des viandes, de la société *Hygrade Foods Inc.* de Montréal. M. Bédard a récemment été nommé président du groupe québécois.

Le Conseil des salaisons du Canada, association nationale de sociétés d'abattage et de conditionnement de la viande inspectées par le gouvernement fédéral (l'association compte 53 membres et regroupe 79 usines) est heureux de saisir l'occasion qui lui est donnée de comparaître devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture pour faire connaître son point de vue sur le bill S-13 intitulé Loi régissant l'importation du bœuf au Canada.

Le Conseil des salaisons du Canada est d'avis que toute loi doit tenir compte de certains principes fondamentaux. En premier lieu, une mesure législative doit répondre à des besoins manifestes. Elle doit être appliquée en *permanence* et comporter des effets *prévisibles*. Enfin, elle doit avoir des conséquences *équitables* pour toutes les parties intéressées.

Selon nous, le projet de loi sur l'importation du bœuf touche quatre grandes catégories et groupes: les partenaires commerciaux internationaux du Canada dont les plus importants sont, en l'occurrence, les États-Unis d'Amérique et l'Australie; les producteurs et les éleveurs de bœuf du Canada, les consommateurs et enfin, l'industrie d'abattage et de conditionnement de la viande.

LE CYCLE DU BŒUF

Le cycle du bœuf est un exemple bien connu de la loi de l'offre et de la demande. Ces derniers temps, en un court laps de temps, nous avons été témoins de fluctuations sans précédent des approvisionnements de bœuf canadien qui sont passés de l'abondance à la pénurie. Pendant la période de surabondance, les producteurs ont subi des pertes financières très importantes;

[Text]

adjust themselves to much higher prices than they previously enjoyed.

The extremes of the cycle always give rise to cries for stability. Some use the term stability as a mask for low priced product, others for guaranteed profits. Some interpret stability as transforming the beef supply curve into a straight line, others would be satisfied with a softening of the peaks and valleys. It is to the credit of the cattlemen of this country that, while they do wish to tame the beef cycle, they are not attempting to kill it.

The Meat Packers Council of Canada are strong proponents of the open, responsive market economy that has served this country so well. Having stated this basic philosophy, we readily concede that over the years, circumstances have dictated a degree of management be applied to what has not been a classic model of a market economy for some time. However, too often the need for adjustments to the market economy have been viewed as opportunities to move to a totally managed economy.

OBJECTIVES

The Meat Packers Council of Canada do agree that a need has been demonstrated for beef importation legislation, as an appropriate adjustment to the beef marketing system. We view Bill S-13 as a potentially appropriate response to this need. We would not agree with any who might view S-13 as a first step toward national management of the beef system.

We view the objectives of Bill S-13 as offering livestock producers a reasonable measure of protection from unusual and extreme conditions of over-supply beyond our borders, as offering our traditional trading partners reasonable access to our Canadian market and as offering our processors and consumers reasonable continuity of supply. The bill includes a means of annually adjusting import quotas on a counter-cyclical basis so that the impact of the legislation is equitable.

QUOTA CONCERNS

The Meat Packers Council of Canada occur with these objectives, and would agree that the counter-cyclical formula may well be the best means of achieving equity. However, there are aspects of the quota approach which give rise to some concern. If, for instance, the adjustment formula proved to be too restrictive the quotas could achieve a value in themselves, and give rise to unproductive speculation.

Bill S-13 is properly drafted as agricultural legislation, with the Minister of Agriculture responsible for issuance of import permits. As appropriate as this may seem, it does not recognize the experience and expertise of the Department of Industry, Trade and Commerce in this area. Perhaps some form of shared responsibility or jurisdiction should be considered.

[Traduction]

à l'heure actuelle, l'offre étant faible, les consommateurs doivent payer un prix beaucoup plus élevé qu'auparavant.

Les écarts du cycle donnent toujours lieu à un mouvement en faveur de la stabilité. Pour certains, le terme stabilité recouvre la notion de produits bon marché; pour d'autres, cela désigne des profits garantis. Pour certains, il s'agit de transformer la courbe de l'offre de bœuf en une ligne droite tandis que d'autres se contenteraient d'en atténuer les sommets et les creux. Les éleveurs de notre pays ont le mérite de ne pas tenter de mettre fin au cycle, bien qu'ils espèrent arriver à le maîtriser.

Les membres du Conseil des salaisons du Canada sont de fermes partisans d'une économie de marché libre et ample qui, dans le passé, a si bien servi les intérêts du pays. Nos principes fondamentaux étant exposés, nous reconnaissons qu'au cours des ans, les circonstances ont rendu nécessaire le recours à certaines mesures de gestion d'une économie de marché qui, pendant un certain temps, ne faisait pas figure de modèle. Néanmoins, les ajustements nécessaires ont donné lieu trop souvent à un glissement vers une économie totalement contrôlée.

OBJECTIFS

Le Conseil des salaisons du Canada reconnaît que la Loi régissant l'importation du bœuf constitue un bon moyen de répondre au besoin d'ajustement du système de commercialisation du bœuf. A notre avis, le bill S-13 permettra d'y répondre de façon adéquate. Nous ne serions pas d'accord avec quiconque verrait dans le bill S-13 une première étape vers une gestion nationale du système de commercialisation du bœuf.

Selon nous, le bill S-13 vise à assurer aux producteurs de bétail une protection raisonnable contre des conditions inhabituelles et extrêmes de surabondance au-delà de nos frontières; il vise également à assurer à nos partenaires commerciaux traditionnels un accès raisonnable au marché canadien et à assurer aux industries de conditionnement de la viande et aux consommateurs un approvisionnement continu. Le bill comporte également un dispositif permettant d'ajuster annuellement les contingents à l'importation sur une base anticyclique de façon à ce que l'application de la loi ait des conséquences équitables.

LES CONTINGENTS

Le Conseil des salaisons du Canada approuve les objectifs du projet de loi et reconnaît que la formule anticyclique constitue probablement le meilleur moyen d'arriver à une situation équitable. Néanmoins, certains aspects de la formule de contingentement soulèvent quelques inquiétudes. Si, par exemple, cette formule se révèle trop restrictive, la valeur des contingents risque d'échapper au contrôle et donner lieu à une spéculation inutile.

Le bill S-13 a été conçu comme une mesure législative à caractère purement agricole puisque le ministre de l'Agriculture délivre les licences d'importation. Quel qu'approprié, qu'il soit, il ne tient cependant pas compte de l'expérience et de la compétence du ministère de l'Industrie et du Commerce dans ce domaine. Peut-être y aurait-il lieu d'envisager une certaine forme de partage des responsabilités ou des compétences.

[Text]

There is one other aspect of this legislation, which is akin to the matter of equity, which we cannot answer here. Whatever legislative approach Canada takes with respect to beef importation must presumably be in accord with the General Agreement on Tariffs and Trade, in our view, should be reciprocal in nature vis-à-vis our traditional trading partners, particularly the United States of America. It is our understanding that the counter-cyclical approach is being currently considered in the U.S.A.

Within Bill S-13 constancy of application and predictability of effect are intertwined, and it is these characteristics that give the Meat Packers Council of Canada the most concern.

ADEQUATE NOTICE

At the outset we note that chapter 3 of the bill provides that "before the commencement of each year" the adjusted quota for the succeeding year shall be established and published in the Canada Gazette. We agree with the intent but contend that the application does not properly recognize normal business practice. Under this provision the adjusted quota for 1980 could be established and published as late as December 31, 1979.

We recommend that the phrase "At least ninety days" be inserted at the beginning of chapter 3, immediately prior to the words "before the commencement of each year". Cattle producers, and particularly the meat processors we represent, need as much advance indication of future quota levels as possible if they are to look to this bill as a reliable management tool.

SIGNAL PRICE

We feel there is a certain inconsistency in S-13 when one compares the very detailed method of determining adjusted quota with the broad and unspecified powers in chapter 7 (establishment of signal price). Insertion of the adjusted quota formula in the act is fully supportive of the principle of predictability. Leaving the development of a signal price to "consultation" and regulation negates the predictability. If there is to be a signal price provision, its calculation should be specified in detail in the act.

We would however argue in favour of completely eliminating the signal price provision, for its presence destroys any constancy of application that the adjusted quota formula may have contributed. We feel that the real test of this legislation is whether or not the private sector, using publicly available data, can calculate the adjusted quota for the forthcoming year for itself with a reasonable degree of accuracy.

We would also note that the signal price mechanism in Bill S-13 only works in one direction. It is designed to expand imports when domestic price is high (presumably when domestic supply is low). There is no mechanism to trigger the reverse action... limiting imports when domestic price is low (presumably when domestic supply is high).

[Traduction]

Il y a un autre aspect du projet de loi, lié à la question de l'équité, que nous ne pouvons aborder ici. Quelle qu'elle soit, toute loi adoptée par le Canada en matière d'importation de bœuf doit d'abord être conforme au GATT et, à notre avis, entraîner une certaine réciprocité vis-à-vis de nos partenaires commerciaux traditionnels, particulièrement les États-Unis. Nous croyons savoir que les États-Unis étudient actuellement la possibilité d'avoir recours à la formule anticyclique.

Le caractère permanent de l'application du bill S-13 et le caractère prévisible de ses effets sont liés entre eux et c'est ce dont se préoccupe le plus le Conseil des salaisons du Canada.

AVIS APPROPRIÉ

Tout d'abord, nous notons qu'en vertu de l'article 3 du projet de loi, le contingent ajusté pour l'année suivante doit être fixé et publié dans la Gazette du Canada «avant le début de chaque année». Nous sommes d'accord avec l'intention du projet de loi, mais nous soutenons qu'il ne tient pas compte des pratiques normales du commerce. Selon l'article 3, le contingent ajusté pour 1980 pourrait attendre d'être fixé et publié au 31 décembre 1979.

Nous recommandons que soient ajoutés les mots: «Au moins quatre-vingt dix jours» au début de l'article 3, avant les mots: «avant le début de chaque année». Si l'on veut faire de ce projet de loi un outil de gestion efficace, il faudrait en effet y inclure une disposition exigeant que les éleveurs de bétail, et plus particulièrement les salaisons que nous représentons soient prévenus aussi longtemps d'avance que possible de tous changements apportés aux contingents.

PRIX CRITIQUE

Nous avons relevé une certaine incohérence dans le Bill S-13. En effet, on donne le détail de la formule très précise qui sert à calculer le rajustement des contingents sans préciser les pouvoirs très généraux mentionnés à l'article 7 (fixation d'un prix critique). Il serait tout à fait conforme aux principes de l'établissement des prévisions d'ajouter à ce projet de loi une formule de calcul des rajustements des contingents. Le fait de laisser la fixation d'un prix critique à la consultation et à la réglementation est contraire à ce principe de base. S'il est vraiment nécessaire d'inclure dans ce projet de loi une disposition relative à la fixation d'un prix critique, il faudrait fournir le détail de la formule de calcul.

Nous prônons toutefois la suppression de cette disposition, car elle a pour effet de détruire toute possibilité de cohérence dans l'application de cette formule de rajustement des contingents. Nous sommes d'avis que la valeur de cette loi ne sera démontrée que si le secteur privé, en se servant de données à sa disposition, peut calculer le contingent rajusté pour l'année à venir avec plus ou moins d'exactitude.

Nous croyons également que le mécanisme de fixation d'un prix critique énoncé dans le Bill S-13 ne sert qu'à une seule fin. Il est conçu de manière à favoriser la recrudescence des importations lorsque les prix intérieurs sont élevés (et vraisemblablement, lorsque l'offre intérieure est faible). Il n'existe aucun mécanisme pour renverser le processus, à savoir, pour limiter les importations lorsque les prix intérieurs sont faibles (fort vraisemblablement lorsque l'offre intérieure est élevée).

[Text]

The Meat Packers Council of Canada looks to this legislation to provide an alternative to the ad hoc approach that has characterized Canada's beef importation policy. The adjusted quota formula approach has the potential to do that, the signal price provision has the potential to negate the effort.

We have read that one honourable senator summarized S-13 as "a bill about the price of beef". We would contend that S-13 is a bill about the supply of beef and although price is the response to the interaction of the forces of demand and supply in the classic sense, there are other factors to be considered.

If, for instance, in the next few weeks, the Canadian dollar moved closer to parity with the U.S. dollar, there would be a significant effect on the domestic price of beef without any basic change in the supply of beef.

It is in the interests of the consumers of this country that continuity of beef supply be maintained over the long term and that violent fluctuations in the supply be ameliorated. If such is accomplished, the price of beef will be reasonable in relation to all the factors that impinge on the system. Bill S-13 should not be construed as a panacea to those who continually search for ever lower prices.

While we oppose the signal price concept as set out in bill S-13, we recognize that every government must have some reasonable freedom to react quickly to particularly unusual conditions. In this regard we would not oppose a provision allowing suspension of the legislation for a period of up to ninety days without reference to parliament.

QUOTA FORMULA

Bill S-13 is somewhat different than most in that the very basis of the legislation is found in the chapter devoted to interpretation. In the process of developing these comments we encountered a great deal of difficulty in assessing the formula for determining adjusted quota.

In the first instance we did not feel the definition of beef was as clear as it might be, including as it does, live cattle (which begs the question, should not the bill have been titled "An Act to control the importation of beef and cattle into Canada"?)

The Meat Packers Council of Canada oppose the inclusion of live cattle in the base or adjusted quotas. We in Canada are part of a North American livestock system, and to think otherwise is to fly in the face of reality. To insert live cattle into our approach to beef imports would surely invite like action by the U.S.A., and both countries would lose the benefits of what is a relatively unrestricted flow of cattle in both directions.

This flow of cattle serves to protect our Canadian consumers from unduly high prices and our livestock producers from unduly low prices. . . in the North American context. This cattle

[Traduction]

Le Conseil des salaisons du Canada considère cette loi comme une solution de rechange à l'approche spéciale qui caractérise la politique canadienne d'importation du bœuf. La formule de rajustement des contingents pourrait être cette solution de rechange, mais les dispositions relatives à la fixation d'un prix critique pourraient également avoir l'effet contraire.

Il semble qu'un honorable sénateur aurait résumé le Bill S-13 comme un projet de loi sur le prix du bœuf. Nous soutenons cependant que ce projet de loi concerne l'approvisionnement en bœuf et, même si le prix est fonction de l'interaction des forces de l'offre et de la demande, conformément au sens traditionnel de ces termes, il faut également tenir compte d'autres facteurs.

Si par exemple au cours des prochaines semaines, la valeur du dollar canadien se rapprochait du dollar américain, cette fluctuation aurait une incidence considérable sur le prix inférieur du bœuf sans qu'il n'y ait aucun changement au niveau de l'offre.

C'est tout à l'intérêt des consommateurs de ce pays de maintenir la continuité de l'offre de bœuf à long terme et d'essayer de réduire les fluctuations considérables. Si on réussit à ce faire, le prix du bœuf deviendra plus raisonnable, si l'on tient compte de tous les facteurs qui ont une incidence sur le système. Le Bill S-13 ne devrait pas être interprété comme une panacée par ceux qui continuent de rêver à des prix de plus en plus bas.

Même si nous nous opposons au principe de la fixation d'un prix critique, tel que le prévoit le Bill S-13, nous reconnaissons toutefois que tout gouvernement doit jouir d'une certaine liberté lui permettant de réagir rapidement à des circonstances extraordinaires. Nous ne nous opposerions donc pas à une disposition permettant l'abrogation provisoire de cette loi pour une période de quatre-vingt dix jours ou moins, sans renvoi au Parlement.

FORMULE DE CONTINGEMENT

Le bill S-13 diffère de la majorité des projets de loi en ce sens qu'en règle générale, on retrouve dans l'article d'interprétation les principes sous-jacents d'une loi. En préparant ces quelques observations, nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à cerner la formule utilisée pour déterminer la modification des contingents.

Tout d'abord, nous estimons que la définition du bœuf n'est pas aussi claire qu'elle devrait l'être, car elle comprend le bétail sur pied (alors pourquoi ce projet de loi n'a-t-il pas été intitulé: «Loi portant contrôle de l'importation du bœuf et du bétail au Canada».)

Le Conseil des salaisons du Canada s'oppose à l'inclusion du bétail sur pied dans les contingents de base ou contingents rajustés. L'industrie canadienne fait partie d'une industrie de bétail nord-américaine et le nier consisterait à nier la réalité. Le fait d'inclure le bétail sur pied dans notre étude des importations de bœuf pourrait inciter les Américains à adopter des mesures semblables et les deux pays risqueraient de perdre tous les avantages que présente la libre circulation du bétail dans les deux sens.

Ce mouvement de bétail protège les consommateurs canadiens contre des prix trop élevés et nos producteurs de bétail, contre des prix trop faibles, dans le contexte nord-américain. Ce

[Text]

trade serves as a safety valve, and to a large degree diminishes the need for such mechanisms as the proposed signal price.

BASE PERIOD

Bill S-13 uses a base period of January 1, 1967 to December 31, 1974, a span of eight years. A formula developed some time ago by the Canadian Cattlemen used a base period of 1970 to 1974... a span of five years.

We cannot help wondering why a base period of ten years, for that is the span of the typical beef cycle, was not considered. We also wonder if the merits of a forward moving average, always using the most current ten years for which we have hard statistical data, have been given due consideration.

We support the principle of a counter-cyclical formula and in so doing recognize the inherent problems of forward estimating which will inevitably be encountered. We feel the number and weight of such estimates must be held to a bare minimum if the formula is to be regarded as a valuable management tool. One suggestion which deserves thorough review is to establish half-year quotas every six months, maintaining the appropriate three month notice. In theory at least, such improves responsiveness and reduces the impact of inaccurate estimates.

There is a variety of approaches that can be applied to the development of the counter-cyclical formula, and each approach will contain several series of variables. All should be thoroughly tested with a view to developing the simplest possible formula, containing the fewest number of estimates possible—a formula that the private sector can apply itself with a reasonable degree of accuracy.

While the Meat Packers Council of Canada cannot support Bill S-13 in its present form, we do support its general intent and applaud the effort devoted to its development. We also appreciate this opportunity to present our views and hope that the dialogue will prove to be productive.

Good beef importation legislation will bring a degree of predictability to the system and thus encourage continuity of supply. It will offer livestock producers reasonable protection and beef consumers fair prices.

Of special importance to the members of the Meat Packers Council of Canada, good beef importation legislation will provide our members with a reliable management tool, a tool that will aid them in gaining optimum utilization of their very significant capital investments and assuring their employees of a reasonable level of job security.

Honourable senators, thank you for your attention. As I mentioned earlier, to assist me in responding to any questions you may have, I have with me today two gentlemen whose specific experience in our beef industry far exceeds mine. They are Mr. James Gough, of Swift Canada, on my immediate right, and Mr. Laurent Bédard of Hygrade Foods on his right.

[Traduction]

commerce de bétail sert d'exutoire et, dans une grande mesure, contribue à diminuer la nécessité de mécanismes comme la fixation d'un prix critique.

PÉRIODE DE BASE

Le bill S-13 parle de huit ans comme période de base, du 1^{er} janvier 1967 au 31 décembre 1974. Une formule élaborée il y a quelque temps par les éleveurs canadiens était fondée sur une période de cinq ans, de 1970 à 1974.

Nous nous demandons donc pourquoi on a choisi une période de dix ans, comme il s'agit du cycle typique de bœuf, fait que l'on semble ignorer. Nous nous demandons également si l'orateur compte des avantages que présente une moyenne croissante, toujours calculée à partir des dix années les plus récentes pour lesquelles nous disposons de données statistiques sûres.

Nous appuyons le principe d'une formule contre-cyclique et, par le fait même, reconnaissons les problèmes inhérents aux prévisions. Nous croyons que la quantité et l'importance de ces données doivent être conservées à un strict minimum, si l'on veut que cette formule soit considérée comme un outil de gestion valable. Une des propositions qui méritent d'être étudiée à fond est l'établissement d'un contingent de six mois, tous les six mois, tout en conservant la période de préavis de trois mois. En théorie du moins, cette façon de procéder améliorerait le rendement et diminuerait l'incidence que peuvent avoir des prévisions inexactes.

Il existe toute une variété d'approches pouvant être utilisées dans l'élaboration d'une formule contre-cyclique, et chacune de ces approches comprend plusieurs séries de variables. Elles devraient toutes faire l'objet de tests rigoureux de manière à permettre l'élaboration de la formule la plus simple possible, qui contiendrait le moins de prévisions possibles, formule que le secteur privé pourrait appliquer lui-même avec un degré raisonnable d'exactitude.

Même si le Conseil des salaisons du Canada refuse d'appuyer le bill S-13 dans sa forme actuelle, il n'en appuie pas moins sa portée générale et tient compte de tous les efforts déployés pour son élaboration. Nous sommes également heureux de cette occasion qui nous est donnée de présenter notre point de vue et espérons que le dialogue sera fructueux.

Une loi efficace sur l'importation du bœuf devrait permettre un certain degré d'exactitude dans les prévisions et encourager aussi la continuité de l'offre. Elle assurerait aux éleveurs de bétail un degré de protection raisonnable et des prix équitables aux consommateurs de bœuf.

Les membres du Conseil des salaisons du Canada sont particulièrement heureux de savoir qu'une loi pertinente sur l'importation du bœuf fournira à nos membres un outil de gestion fiable, outil qui leur permettra de rentabiliser au maximum leurs investissements importants et qui assurera à leurs employés une sécurité d'emploi raisonnable.

Honorables sénateurs, je vous remercie de votre attention. Comme je l'ai mentionné précédemment, j'ai ici avec moi deux messieurs dont l'expérience dans ce domaine dépasse la mienne de loin et qui m'aideront à répondre à vos questions. Je vous présente, à ma droite, M. James Gough, de la Swift Canada, et, à sa droite, M. Laurent Bédard, de la Hygrade Foods.

[Text]

Je regrette que nous n'ayons pas de copie en français, car il n'y a pas eu assez de temps. M Bédard sera content de répondre aux questions en français.

The Chairman: Thank you. I am sure we appreciate the thought that has gone into your submission and the very constructive points that you have made. The meeting is now open to questions.

Senator Olson: Mr. Chairman, may I ask a question related to what is said on page 3 regarding signal price? You have some difficulty with using a signal price to change quotas, perhaps part way through a year. We appreciate that that is a problem. If we are going to have the predictability that you point to in other paragraphs of your submission that is important both to the producers and the Meat Packers Council, do you have a suggestion to make as to what would signal a change other than price? Or would you want to leave this to the discretion of someone who is administering the act?

Mr. Kelly: We feel, frankly, that we ourselves and others need to put a lot more work into the basic formula. If we do a good job on that formula, and possibly if we take a look at the six months' basis to get a little quicker reaction, we would hope there would not be need for the automatic provision of adjustment, that it would be built into the basic formula.

If there are crises, the government must always have the power to opt out, which we recognize; but, somehow, building in that provision almost begs the question that we cannot develop a formula that will work.

Senator Olson: That is the problem which the committee has been faced with for some time. Do you think a formula could be developed on volume, that the trade would try to predict at the beginning of the year, and that could substitute for a price? If we are going to have the predictability that everyone is looking for, it seems to me that something has to be put into the formula other than to say "if we get into a crisis." We even have to interpret what is a crisis. When the price goes up a few percentage points, or even many percentage points, that could be interpreted as a crisis; but perhaps the producers would not regard that as a crisis.

Mr. Kelly: I would suspect, that the crisis would probably be interpreted in political terms of the day. I do not object to that. That is what makes our system. I have to admit that our organization has not yet had the time—that is probably as much our fault as anyone else's—to get in and assess a variety of approaches to the formula. We would like to see someone sit down with a computer and the hard data and start adjusting some of the variables that we are working within the formula itself—such as consumption patterns, population patterns, cow herd population, and things of that kind—and see what happens when we adjust the formula in a variety of ways. We would really like to strive to develop a formula and not expect that it will have to be adjusted all the time.

[Traduction]

I regret that we do not have the French version, due to the lack of time. Mr. Bédard will be happy to answer any question in French.

Le président: Merci. Nous apprécions votre proposition ainsi que les points très utiles que vous avez soulignés. Vous pouvez maintenant poser des questions.

Le sénateur Olson: Monsieur le président, pourrais-je poser une question sur ce qui a été dit à la page 3 en ce qui concerne le prix critique? Vous avez un peu de difficulté à vous servir du prix critique pour changer les contingents, à un certain moment de l'année peut-être. Nous réalisons que cela pose un problème. Si nous voulons être en mesure de prévoir les conditions du marché, comme vous le mentionnez dans d'autres paragraphes de votre mémoire, et qui importe tant aux producteurs qu'au Conseil des salaisons du Canada, croyez-vous qu'un facteur autre que le prix pourrait signaler un changement? Ou préférez-vous laisser cette décision à celui qui veille à l'application de cette loi?

M. Kelly: En toute honnêteté, nous croyons que nous devons tous travailler beaucoup plus à la formule de base. Si nous venons à bout de cette formule et que si nous tenons compte de la période de six mois pour avoir une réaction un peu plus rapide, nous n'aurons pas à faire appel à la disposition de rajustement, elle sera intégrée à la formule de base.

En cas de crise, nous reconnaissons que le gouvernement peut toujours se retirer, mais il semble que l'introduction de cette disposition laisse presque sous-entendre que nous ne pouvons instaurer une formule viable.

Le sénateur Olson: C'est là le problème auquel est confronté le Comité depuis un certain temps déjà. Croyez-vous qu'une formule concernant la quantité pourrait être mise au point, formule que notre industrie essaierait de prévoir au début de l'année et qui pourrait remplacer le prix? Si nous voulons être capables de faire ces prévisions, il me semble que cette formule doit comporter des dispositions autres que celle prévoyant une crise.

Il faut même définir ce qu'est une crise. En cas d'augmentation du prix de quelques points, ou même de nombreux points, on serait prêt à dire qu'il y a crise, mais les producteurs ne trouveraient peut-être pas la situation aussi grave.

M. Kelly: Je suppose que la crise serait alors considérée en termes politiques. Je ne m'y oppose pas, c'est ainsi qu'est conçu notre système. Je dois admettre que nous n'avons pas encore eu de temps, et nous sommes autant à blâmer que les autres, d'envisager la formule sous différents points de vue. Nous aimerions voir quelqu'un se servir d'un ordinateur et des données recueillies et commencer à remanier les variables qui font partie de la formule, tels que les modèles de consommation, les modèles démographiques, les nombre de vaches et ainsi de suite, et voir ce qui arrive lorsque nous modifions la formule de différentes façons. Nous voudrions mettre au point une formule qui n'aurait pas à être remaniée constamment.

[Text]

Senator Olson: I wonder if you would agree that price is almost always the most accurate reflection of changes in supply vis-à-vis demand, and that can then be carried further back into the marketing system to show that when there are unusual movements or changes in supply, vis-à-vis demand, or the other way, the price is almost always the most—

Mr. Kelly: We cannot argue with the fact that price is the result of the equation. What worry us a little are, I suppose, two things. When we get into the position of a volatile dollar, vis-à-vis the U.S., we get a factor there that is really not related to what we are talking about in supply mechanisms and things of that kind. Frankly, we would side in many ways with the agricultural sector of this country, which says that our society has put an untoward attention on price—that everything is too expensive, too high, all the time; and psychologically in this bill we are just about saying that again. That bothers us, and I think it bothers a lot of them.

Senator Hays: On page 4 you say:

If, for instance, in the next few weeks, the Canadian dollar moved closer to parity with the U.S. dollar, there would be a significant effect on the domestic price of beef without any basic change in the supply of beef.

Could you enlarge on that? It seems to me that if you kept the prices the same, a larger supply of domestic meat would roll in from the United States.

Mr. Kelly: Well, the domestic supply—I am talking about what is available from our livestock producers here—cannot change quickly. I am sure you fully recognize that—whereas the price could change quickly because of the dollar.

With regard to the supply that is available to consumers, I guess we have to look at supply in two ways: the supply available from our own producers or the supply to our consumers.

Senator Hays: Would it not indicate that the packers are just paying enough money to keep the American beef from coming in? The law of supply and demand in the United States sets the price of beef in Canada. Is that not what you are saying?

Mr. Kelly: To a large degree. Would you like to comment on that, Jim? You are more related to the trade going back and forth.

Mr. J. Gough, Marketing Manager, Beef, Lamb and Veal, Swift Canadian Company; Chairman, beef and small stock committee, Meat Packers Council of Canada: In terms of what you are saying, senator, the United States certainly acts as a floor. We are seeing that effect right now. As soon as our live cattle reach a floor level, they will move to the United States, as they are moving out of southern Alberta at this point in time.

On the other hand, we can have live cattle going to the United States because of a floor imposed there, and yet dressed cattle, in both instances, cannot move across the border because of the variations in the price level. May I relate a circumstance in the

[Traduction]

Le sénateur Olson: Êtes-vous d'accord pour dire que c'est le prix qui reflète le mieux les changements dans l'offre, par rapport à la demande? Nous pouvons faire appel au système de commercialisation pour montrer que lorsque l'offre change de façon inhabituelle par rapport à la demande, ou vice-versa, le prix est presque toujours le plus . . .

M. Kelly: Nous ne pouvons nier que le prix résulte de cette équation. Je suppose que deux choses nous préoccupent. D'abord, dans le cas du dollar instable par rapport au dollar américain, nous sommes en présence d'un facteur qui n'est pas relié à ces mécanismes de l'offre et autres éléments du genre. Nous serions plutôt portés à nous ranger de l'avis du secteur agricole de ce pays, qui dit que notre société accorde un intérêt beaucoup trop grand au prix, que tout est toujours trop cher, trop dispendieux, et, d'un point de vue psychologique, c'est ce que nous faisons encore en ce qui concerne le présent bill. Je crois que cela nous dérange et que cela dérange un grand nombre d'entre eux.

Le sénateur Hays: Vous dites, à la page 4:

Si, par exemple, au cours des prochaines semaines, la valeur du dollar canadien se rapprochait de celle du dollar américain, cette fluctuation aurait une incidence considérable sur le prix intérieur du bœuf, sans qu'il n'y ait aucun changement au niveau de l'offre.

Pouvez-vous étayer ces propos? Il me semble que si le prix ne changeait pas, on recevrait une plus grande quantité de viande des États-Unis.

M. Kelly: Le stock national,—je me réfère ici à la quantité offerte par nos producteurs de bétail, ne peut changer rapidement; je suis sûr que vous en êtes conscient, alors que le prix pourrait changer rapidement à cause du dollar.

Je suppose qu'il existe deux aspects à cette question: le stock provenant de nos propres producteurs ou le stock offert aux consommateurs.

Le sénateur Hays: Ceci ne voudrait-il pas dire que les fabricants paie juste assez pour empêcher le bœuf des États-Unis d'entrer au pays? C'est la loi de l'offre et de la demande aux États-Unis qui établit le prix du bœuf au Canada. N'est-ce pas ce que vous voulez dire?

M. Kelly: Dans une large mesure. Avez-vous des déclarations à faire à ce sujet, Jim? Vous êtes plus familier avec cet aspect de l'industrie.

M. J. Gough, directeur de la commercialisation du bœuf, de l'agneau et du veau, Swift Canadian Company; président du comité du bœuf et des petits animaux, conseil des salaisons du Canada: D'après ce que vous dites, sénateur, les États-Unis servent de plancher. C'est ce qui se produit à l'heure actuelle. Aussitôt que nous produirons des bovins en assez grande quantité, ceux-ci seront exportés vers les États-Unis, comme on les expédie actuellement à partir du sud de l'Alberta.

Par ailleurs, il se peut que des bovins sur pied soient exportés vers les États-Unis en raison d'un plancher imposé à cet endroit, mais les carcasses habillées ne peuvent franchir les frontières en raison de l'écart entre les prix demandés dans les deux pays.

[Text]

current rate to the Montreal market? At, say, \$1.34 for A-1 and A-2 steers, we would require, on a conversion basis, the equivalent of \$1.16 in U.S. conversion, whereas their market is only \$1.09. If we take their \$1.09 and convert it to Canadian funds, that works out to a higher amount—I believe it is \$1.39. So the conversion is such that while live cattle can still go south, dressed beef cannot move back and forth at that same time.

Senator Hays: If the demand is there for the beef—I do not know at what point it is there, whether it is 90 pounds per capita; you have other competitive factors, such as pork and chicken—and if the beef starts to back up on you, you do not reach for it but the Americans do, and the price factor makes it possible for them to do that. That is what you are saying, by and large.

Mr. Gough: Suppose that we take out the circumstances that can affect normal movement of dressed beef to the U.S. from Canada. By that I mean there are variables in the grading structure that our dressed beef will not fit. Our cows will, but our good cattle will not. We could say that if the price were favorable for cows, they could move on a dressed basis, contingent with quotas that are available; but that has not been a problem in the last year. It is not full scale. There are parts of it that can move and there are parts that cannot; whereas reciprocal movement to Canada has been influenced by the fact that the grading system almost precludes some of the cattle coming into Canada for basic use other than specific items.

Senator Hays: They would not fall into A-1 or A-2.

Mr. Gough: They would not be graded accordingly.

Senator Hays: The live cattle going out of southern Alberta at the moment would not grade in the United States either, so they can still work them 30 to 40 days.

Mr. Gough: Short-term feeders.

Senator Hays: In that process you miss out on the slaughter of these cattle.

Mr. Gough: That is right.

Senator Hays: That is not good for your business.

Mr. Gough: No; we lose a base of raw materials over which we exercise no control.

Senator Hays: How do you fill the gap? That is when you want Australian beef and so on.

[Traduction]

Puis-je établir une comparaison à partir du prix actuel du marché de Montréal. A \$1.34 pour les bouvillons A-1 et A-2, il me faudrait faire la conversion en dollars américains, soit \$1.16, alors que le prix demandé sur le marché américain n'est que de \$1.09. Si nous convertissons ce prix de \$1.09 en dollars canadiens, nous obtenons un montant supérieur à . . . je crois qu'il s'agit de \$1.39. Par conséquent, étant donné l'écart entre les monnaies, les bovins sur pied peuvent encore être exportés au sud de la frontière alors que ce n'est pas le cas des carcasses habillées.

Le sénateur Hays: Même si la demande est là—je ne sais pas exactement quelle est la demande actuelle, je crois qu'il s'agit de 90 livres par personne—il faut tenir compte de la concurrence d'autres produits, comme le porc et la volaille. Et si jamais nous commençons à avoir un excédent de bœuf, nous n'irons pas en chercher ailleurs, mais les Américains le feront, car notre niveau de prix leur permettra de le faire. C'est ce que vous dites, en gros.

M. Gough: Supposons que vous fassiez abstraction des circonstances qui entravent le mouvement normal des carcasses habillées entre le Canada et les États-Unis—je veux parler des méthodes de classification qui ne sont pas les mêmes dans le cas des carcasses habillées. Les méthodes sont les mêmes pour les vaches de boucherie, mais pas pour les bovins de qualité. Nous pourrions dire que si les prix étaient acceptables, pour les vaches de boucherie, on pourrait les expédier en carcasses habillées, compte tenu des contingents disponibles; mais cela n'a pas posé de problème dans les dernières années. On ne les exporte pas à grande échelle. Certains morceaux peuvent être exportés et d'autres pas; mais il ne faut pas oublier que les échanges entre les deux pays ont été atténués par le fait que les méthodes de classification empêchaient presque toute exportation, vers le Canada, de bovins destinés à la consommation générale, exception faite de certains morceaux choisis.

Le sénateur Hays: Ces morceaux ne seraient pas classés dans la catégorie A-1 ou A-2?

M. Gough: Ils ne seraient pas classés de cette façon là.

Le sénateur Hays: Les bovins sur pied qui viennent du sud de l'Alberta actuellement ne pourraient pas être classés selon les catégories américaines non plus et, partant, ils faudrait continuer de les engraisser pendant 30 à 40 jours.

M. Gough: Ce sont des bovins d'engraissement rapide.

Le sénateur Hays: Dans ce processus, vous oubliez l'abattage.

M. Gough: Vous avez raison.

Le sénateur Hays: Votre entreprise ne s'en portera pas bien.

M. Gough: Non, nous perdons une quantité de résidus sur lesquels nous n'exerçons aucun contrôle.

Le sénateur Hays: Comment comblez-vous l'écart? C'est alors que vous importez du bœuf d'Australie?

[Text]

Mr. Gough: In our beef and small stock committee, we talked it over briefly and we recognized that there must be more time and study put on the formula. In some ways it could be related to a percentage of the inspected slaughter—that is cows. If we say that is the material from which the bulk of our raw materials for grinding and processing and for the food-service trade comes from, there could be a direct relationship to the cow-kill level of importation, particularly from oceanic countries.

Senator Hays: Suppose there was no importation of red meat and Canada became self-sufficient in meat. Is there enough cow-beef here to pick up the slack?

Mr. Gough: No.

Senator Hays: So cows would be higher, if there were no imports, than they are today.

Mr. Gough: That is right.

Senator Hays: That is completely opposite to what the Canadian Cattlemen Association says. Old cows are the straw from the wheat. What you are telling me now is that if there were no imports from Australia and New Zealand, there would not be enough cow-beef to supply the demand for the red-meat trade.

Mr. Gough: More of the beef destined for table beef would have to go in for grinding material. I do not feel that our demand for hamburger or that type of food-service commodity is going to disappear. If you now have a base of table beef absorbing 60 to 65 per cent of our current slaughter, and you are going to say that is going to look after the whole base of requirements for Canada—

Senator Hays: What would the price of cows be? Cows would be higher than steers.

Mr. Gough: That is hypothetical. We have no idea of determining how much pressure would be placed on those animals for their leanness.

Senator Hays: Holstein bulls in Australia and New Zealand are the top sellers. They bring more than the top beef because of the red-meat factor. At least that was the situation a month ago.

Mr. Gough: I suspect that might still be a factor, but I could not estimate their domestic situation.

Senator Hays: On page 6 you mentioned:

... a tool that will aid them in gaining optimum utilization of their very significant capital investments and assuring their employees of a reasonable level of job security.

[Traduction]

M. Gough: Au sein de notre comité du bœuf et des petits animaux, nous avons parlé brièvement et nous avons admis que la formule devait être étudiée davantage. D'une certaine façon, elle pourrait être basée sur un pourcentage des bovins d'abattage inspectés—c'est-à-dire sur les vaches de boucherie. Si vous prétendez que c'est de là que viennent nos résidus qui seront transformés en bœuf haché ou autre, ou qui seront destinés à l'industrie des services de traiteurs, on pourrait établir un lien direct entre le nombre de vaches abattues et le nombre de vaches importées, notamment des pays d'océanie.

Le sénateur Hays: Supposons qu'il n'y ait pas d'importation de viande rouge et que le Canada réussisse à assurer son autosuffisance en viande. Y aurait-il suffisamment de bouvillons ici pour rattraper l'écart?

M. Gough: Non.

Le sénateur Hays: S'il n'y avait pas d'importation, le prix des vaches de boucherie serait donc plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui.

M. Gough: C'est exact.

Le sénateur Hays: C'est tout à fait le contraire de ce que prétend l'Association canadienne des éleveurs de bovins. Les vieilles vaches sont nos moins bons produits. Ce que vous êtes en train de me dire, c'est que s'il n'y avait pas d'importation d'Australie et de Nouvelle-Zélande, il n'y aurait pas suffisamment de bouvillons pour satisfaire la demande de viande rouge.

M. Gough: Une plus grande part du bœuf destiné à la consommation quotidienne devrait être transformée en viande hachée. Il est peu probable que notre demande de bœuf haché ou de ce genre de nourriture bon marché disparaisse bientôt. Si notre demande de bœuf de consommation courante absorbe actuellement entre 60 et 65 p. 100 de nos bovins d'abattage—et vous allez me dire que cela justifiera toutes les exigences qui seront imposées au Canada—

Le sénateur Hays: À combien se vendraient les vaches de boucherie? Coûteraient-elles plus cher que les bouvillons?

M. Gough: C'est possible. Nous n'avons aucune idée de la pression qui serait exercée sur la demande d'animaux aussi maigres.

Le sénateur Hays: Les bovins Holstein sont ceux qui se vendent le mieux en Australie et en Nouvelle Zélande. Ils rapportent plus que les meilleurs bouvillons en raison de leur rendement en viande rouge. C'était du moins le cas il y a un mois.

M. Gough: J'imagine que c'est encore le cas, mais je ne saurais évaluer quelle est la situation dans ce pays.

Le sénateur Hays: À la page 6, vous mentionnez:

«un outil qui leur permettra de rentabiliser au maximum leurs investissements importants et qui assurera à leurs employés une sécurité d'emploi raisonnable.»

[Text]

What investment does the packing house industry have, this side of the supermarket?

Mr. Kelly: The total investment figure is difficult to come up with. I have other data. I have a figure on employees. It was much easier to come up with.

Senator Hays: Would you supply that to the committee?

Mr. Kelly: We could try. I am not sure we can find it; but we will certainly try, and we will respond to the committee with regard to our efforts.

Senator Hays: I asked similar questions in previous meetings of our committee with regard to determining the percentage of investment that retailers, meat packers and producers have, in order that I may find just where the big investment is.

Mr. Kelly: In response to your question on A-4s, I know there is a portion of our industry that specialized in the portion—cut control to the highly specialized restaurant field—the expensive steak house—that would find it difficult to get full supply from Canadian sources as they exist today.

Senator Hays: Would moving A-4 into another grade resolve that problem?

Mr. Kelly: It might, over time. Some people would be very upset in the short term.

Senator Hays: If you give me 60 days, I will make a whole bunch of them for you. You just say, "Sure, I will send them there, but I will pay you less".

Mr. Gough: Under our Canadian system—and I will not use the term "undesirable" grades because there is no such thing as "undesirable" grades—there are grades which are more desirable. A-1s and A-2s are accepted as the medium for the acceptable fat standard and the other grades, A-3s and A-4s, are discounted. Whether that discount is equitable is a hypothetical case. We know that when we go to sell these animals we have to sell basically a carcass. The ribs and loins, which may find their way into the food service, represent approximately 27 per cent of the carcass, so you remain with the other portion that is over-finished and must be trimmed and discounted in order to move it.

Senator Hays: If we were self-sufficient, the fat off those 4s could be put into the red meat, grossing up the 30 per cent on hamburger.

Mr. Gough: Except that if you had A-4s, you would have enough fat built in that you would still have to take some out in order for it to be legal.

Senator Hays: But you do not have all that many A-4s. You probably contract for it. If it were Japan, it would take another

[Traduction]

Quels fonds les entreprises de salaisons investissent-ils dans les autres secteurs de la transformation?

M. Kelly: L'importance des investissements globaux serait difficile à établir. J'ai en main d'autres données, cependant. Je peux vous citer des chiffres sur le nombre d'employés. Ils ont été beaucoup plus faciles à compiler.

Le sénateur Hays: Pourriez-vous les livrer au Comité?

M. Kelly: Nous pourrions essayer. Je ne suis pas sûr de les retrouver, mais nous essaierons certainement, et nous vous ferons part de nos efforts.

Le sénateur Hays: J'ai déjà demandé, au cours des séances précédentes de notre Comité, à combien on pouvait évaluer le pourcentage d'investissement des détaillants, des exploitants de salaisons et des producteurs, pour pouvoir déterminer où sont les gros capitaux.

M. Kelly: En réponse à votre question sur les A-4 je sais qu'une portion importante de nos exploitants, depuis ceux qui se spécialisent dans le contrôle de la découpe, jusqu'à ceux qui s'intéressent au domaine de la restauration la plus spécialisée—les grilladeries les plus chics—auraient de la difficulté à s'approvisionner actuellement uniquement à des sources canadiennes.

Le sénateur Hays: Le fait de reclasser la catégorie A-4 résoudre-t-il le problème?

M. Kelly: Peut-être, avec le temps. Certains s'en trouveraient très mécontents à court terme.

Le sénateur Hays: Si vous me donnez soixante jours, je vous en présenterai un lot. Vous n'avez qu'à dire: «Certainement, je vais vous en envoyer, mais je vais vous en donner un prix inférieur»?

M. Gough: Dans notre système canadien,—je ne parlerai pas de catégories «indésirables» car il n'en existe pas—il y a des catégories qui sont meilleures que d'autres. Les catégories A-1 et A-2 respectent certaines normes quant au niveau de gras acceptable, et les autres catégories, A-3 et A-4, sont vendues à rabais. Reste à savoir si ces rabais sont suffisants. Certes, lorsque nous vendons ces animaux, nous vendons, à toutes fins utiles, une carcasse. Les côtes et les longes, qui peuvent être offertes dans les casse-croûtes, représentent approximativement 27% de la carcasse. La portion qui reste est surfinie; elle doit donc être parée et vendue à rabais.

Le sénateur Hays: Si nous étions auto-suffisants, le gras provenant des catégories A-4 pourrait être incorporé à la viande rouge, pour arrondir les 30 p. 100 de viande hachée.

M. Gough: Sauf qu'avec la catégorie A-4, la viande contiendrait déjà suffisamment de gras dont il faudrait supprimer une partie pour qu'elle réponde aux normes établies.

Le sénateur Hays: Mais il n'y a pas de telles quantités de A-4. Il faut probablement prévoir cette catégorie par contrat. S'il

[Text]

two years to catch up. Our cattle are just 40 days from being U.S. prime.

Mr. Gough: Yes, the time span of long-term feeding.

Senator Hays: The cattle moving out of Alberta today are going right into the feedlot and they are putting on that 30 or 40 days. You are losing as a packer. It is more and more evident all the time that if we were self-sufficient, we could balance this thing. If our costs are higher than American costs—as you indicate on page 4, you say what triggers beef coming in is the law of supply and demand in the United States—maybe even the consumers would be better off.

Mr. Gough: There would have to be a very long-term educational system to acquaint our Canadian consumers with fatter beef.

Senator Hays: Were you not talking about fatter beef for the hotel or restaurant trade? The housewife is not going to buy this. She looks at all the thin beef on the counter and goes over and buys fat hamburger on the way out; then she goes by the cheese counter and buys cheese which is 50 per cent fat; and then she puts margarine on the bread.

Senator Norrie: Don't blame it all on the women.

Mr. Kelly: I do my own shopping, and I do the same thing.

Senator McGrand: I do not follow all of what Senator Hays said. I believe he said that in Australia bull beef draws top price because of the red-meat factor; is that what you said?

Senator Hays: Yes.

Senator McGrand: That is because of lack of fat?

Senator Hays: No, that is because they can ship it to Canada and the United States without fat and then add our fat to it.

Senator McGrand: It is not because it is more popular than bulls in Canada.

Senator Hays: It is in the marketplace.

Senator McGrand: I would like a little more discussion on that because it is not too clear.

Mr. Gough: In what regard? I think what we have to clearly indicate is that in Canada, fundamentally, the bulls that we are speaking of are causing a problem because they are destined for table beef; they are not destined for the processing-type food service hamburger. We have a very strong reaction from the Montreal wholesalers with respect to the quantities—and the

[Traduction]

s'agissait du Japon il lui faudrait encore deux ans. Il ne manque que 40 jours à nos bovins pour atteindre la catégorie de choix des É.-U.

M. Gough: Oui, la durée d'un engraissement à long terme.

Le sénateur Hays: Les bovins provenant de l'Alberta aujourd'hui sont envoyés directement dans les parcs d'engraissement où ils peuvent engraisser pendant 30 ou 40 jours. Les abattoirs perdent. Il est de plus en plus évident que si nous étions auto-suffisants, nous pourrions régler ces choses. Si les nôtres sont plus élevés que les coûts américains, comme vous le dites à la page 4, c'est, selon vous, que l'importation du bœuf est sujette à la loi de l'offre et de la demande aux États-Unis et le fait, peut-être, que les consommateurs eux-mêmes seraient mieux servis.

M. Gough: Pour faire connaître le bœuf plus gras aux consommateurs canadiens, il faudrait une éducation à très long terme.

Le sénateur Hays: Ne parliez-vous pas de bœufs plus gras pour l'industrie hôtelière ou de la restauration? La ménagère n'acceptera pas cela. Elle regarde le bœuf maigre à l'étalage et finit par acheter de la viande hachée grasse en partant; puis, elle se rend au comptoir des fromages et achète le fromage qui contient 50 p. 100 de matières grasses; elle se procure également de la margarine pour son pain.

Le sénateur Norrie: Il ne faut pas tenir les femmes pour responsables de la situation.

M. Kelly: J'achète moi-même mon épicerie et je fais la même chose.

Le sénateur McGrand: Je ne comprends pas tout ce qu'a dit le sénateur Hays. Il a dit, je crois, qu'en Australie la viande de taureau rapportait le plus haut prix parce qu'il s'agissait de viande rouge; est-ce bien ce que vous avez dit?

Le sénateur Hays: Oui.

Le sénateur McGrand: A cause de l'absence de gras?

Le sénateur Hays: Non, parce que les Australiens peuvent l'expédier au Canada et aux États-Unis sans gras puis on y ajoute notre gras.

Le sénateur McGrand: Ce n'est pas parce qu'elle est plus populaire que la viande de bœuf au Canada.

Le sénateur Hays: Elle l'est sur le marché.

Le sénateur McGrand: J'aimerais discuter de cela un peu plus longuement parce que ce n'est pas tellement clair.

M. Gough: Comment? A mon avis, il faut préciser qu'au Canada, essentiellement, les taureaux dont nous parlons sont responsables du problème parce qu'ils sont destinés à devenir du bœuf de table et non pas être conditionnés pour devenir de la viande hachée.

[Text]

term was used "virgin bulls" because these animals were extremely lean, well-fleshed, but they were not sufficiently covered to stand up in the counter, and therefore, they took a very strong objection to the numbers that were being raised, particularly in Alberta.

Lean bulls for manufacture have greater acceptance in the U.S.A. than they do in Canada. Even though, from the manufacturing standpoint they are desirable, they will absorb moisture and fat in the processing, generally, bulls have been much higher in value than canners and cutters. That has been one of the deterrents of moving them through the channels in Canada. A lot of it has been exported, mainly in the form of live bulls. I do not know whether that answers your question.

Senator Hays: I think what Senator McGrand said relates to what I had said concerning Australia and New Zealand, and that is they would get more for a bull than they would for prime beef or any other sort of beef. The reason they get more is because that beef will move into our market as red meat and, therefore, they pay a premium for those animals. If they want big animals that weight 1,400, 1,500 or 1,600 pounds, that are perhaps three or four years old, they would bring in a premium price because there is not much fat. Hamburger meat in Australia is the most expensive meat. Their prime meat which they consume at about 10 or 12 months old, and which they call "weaners", they use for domestic consumption, and it sells for less money.

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): I do not know anything about meat packing; all I know is that when I buy it at the grocery store I find the price to be very high. You say on page 1 of your brief that you have 79 plants across Canada. How many employees do you employ, roughly speaking?

Mr. Kelly: A figure of some 33,000 stands out in my mind. I think that may be the total in federally-inspected plants, so we might have somewhere around 26,000. The industry has a work force of some 33,000, and we would be representing about twenty-five or twenty-six thousand of them within our membership. We are talking about federally-inspected plants because in each province there is a level of the packing business that comes within provincial inspection because their trade is within provincial borders. They are, generally speaking, much smaller operations, but there can be quite a large number of them. I know there is an association in Alberta with some 50 or 60 members.

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): You would have possibly 30,000 people employed in the business, provincially?

Mr. Kelly: In the total industry, if you take the provincially-inspected too, I am sure you could say 35,000 people employed across the country, yes.

[Traduction]

La qualité suscite des réactions vives chez les grossistes de Montréal. On parle de «bœuf vierge» parce que ces animaux sont extrêmement dépourvus de graisse, charnus mais pas suffisamment pour se vendre au comptoir. Donc, les grossistes s'opposent fortement au nombre que l'on élève plus particulièrement en Alberta.

Les bœufs maigres de transformation sont plus prisés aux États-Unis qu'ils ne le sont au Canada. Bien que du point de vue de la transformation, ils soient souhaitables, la viande absorbe l'humidité et le gras; généralement, les taureaux ont une plus grande valeur que les bœufs destinés aux conserveries et au dépeçage. Voilà un des facteurs qui a fait hésiter à leur faire prendre la filière canadienne. Une très grande partie de ce bœuf a été exportée, principalement sous forme de bœuf sur pied. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Hays: Ce qu'a dit le sénateur McGrand porte, je crois, sur ce que j'ai dit au sujet de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande: Ces pays obtiendraient un meilleur prix pour un taureau que pour un bœuf de choix ou n'importe quel autre sorte de bœuf. La raison est que le bœuf sera vendu sur notre marché comme viande rouge et, par conséquent, ces animaux obtiennent un meilleur prix. S'ils veulent de gros animaux pesant 1,400, 1,500 ou 1,600 livres, âgés de trois ou quatre ans, ils en obtiendront un prix élevé parce que ces animaux n'ont pas beaucoup de gras. En Australie, la viande hachée est la plus chère. La viande de choix qu'on consomme lorsque l'animal est âgé d'environ dix ou douze mois et qu'ils appellent «weaners» est utilisée pour la consommation intérieure et se vend moins chère.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Je connais rien à la salaison et à la conserverie de la viande. Je sais simplement que lorsque je me rends chez l'épicier, je trouve les prix très élevés. Vous dites à la première page de votre mémoire, que vous avez 79 usines au Canada. Combien d'employés avez-vous, approximativement?

M. Kelly: Le chiffre d'environ 33 000 me vient à l'esprit. Je crois qu'il s'agit de tous les employés des usines inspectées par le gouvernement fédéral; nous pourrions donc compter environ 26 000 employés. L'industrie compte une main-d'œuvre d'environ 33 000 personnes et nous représentons entre 25 000 ou 26 000 du total. Il s'agit bien des usines inspectées par le gouvernement fédéral car il existe dans chaque province un certain nombre d'usines qui relèvent du gouvernement provincial puisqu'elles sont exploitées à l'intérieur des frontières provinciales. De façon générale, il s'agit d'exploitations beaucoup plus petites, mais il y en a un grand nombre. Je sais qu'il existe dans l'Alberta une association qui compte 50 ou 60 membres.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Estimez-vous que 30 000 personnes travaillent dans l'industrie au niveau provincial?

M. Kelly: Dans l'ensemble de l'industrie, si vous tenez compte également des usines inspectées par le gouvernement provincial, vous pouvez compter environ 35 000 employés dans tout le pays.

[Text]

Senator Olson: Mr. Chairman, a comment was made about the type of meat that goes into hamburger, and I suppose that is sold particularly to the so-called fast food outlets. You suggested that this market is not going to go away, and that we cannot supply it from our domestic production now. Do you think it is going to grow significantly in the next few years starting from now?

Mr. Gough: Our company happens to feel that way. There appears to be a rapidly growing trend towards more eating out, and the more eating out, the more this type of food will be in demand. That is the way our company sees it.

Senator Olson: Do you see the possibility of supplying some of this kind of meat that is now going into that processing from what is now other classes of meat or what we often refer to as higher classes of meat?

Mr. Gough: Yes, that is happening right now. For example, in the short term we have found it necessary to bone better quality chucks to accommodate the need for grinding material. To what degree that proliferates will determine how much of that you have to do. The base has always been, for the past many years, to augment the domestic local supply with what imports have been available. As a packer, I would have to say that we would certainly love to have an adequate supply of beef processed in Canada to take care of our total requirements. That would certainly mean a wonderful base for the packing industry. However, in terms of the inspected kill that we see now, unless that was greatly increased, we would not be able to take care of that demand.

Senator Olson: I regard this as more important than some of the other factors in the bill because it is that class of beef that is usually supplied by imports, particularly off-shore imports. Are there any other problems related to substituting so-called "higher class carcasses"? What about the age and the flavour that is associated with age for some or most of these processes? I have been told that you need a more mature animal to get the flavour and other quality factors such as absorption that are needed. How far down that road do you run until you meet resistance on factors other than price?

Mr. Gough: I am not a nutritionist, but I would expect that the general portion of the carcass that is utilized for grinding is not aged to the same degree as it would be for, say, ribs or loins or other hind-quarter cuts. Therefore, the chuck, as we refer to the rough cuts, the plate and the flank and the brisket, could be used for grinding and require no additional aging. So far as the age of the animal is concerned, as I say, I am not an expert on what the flavour effect would be, say, in a McDonald's hamburger by the time you add relish and so on. I do not know how you would differentiate the taste between a cow or a two- or three-year-old steer. I think that would be very difficult, and I could not give an expert opinion on it, because I am sure if they presented me with that, unless I was just testing the individual

[Traduction]

Le sénateur Olson: Monsieur le président, on a parlé du genre de viande qui compose la viande hachée, qui, je suppose, est vendue dans la plupart des restaurants-minute. Vous avez dit que ce marché ne disparaîtra pas et que nous ne pouvons pas l'approvisionner en nous fiant à notre seule production intérieure actuelle. Croyez-vous qu'elle prendra beaucoup d'expansion d'ici quelques années?

M. Gough: Selon notre société, oui. On semble constater une tendance selon laquelle les gens sont de plus en plus portés à manger à l'extérieur et, si c'est vrai, la demande de ce genre d'aliments sera de plus en plus grande; c'est l'opinion de notre société.

Le sénateur Olson: Entrevoyez-vous la possibilité de fournir le genre de viande qui sert actuellement à cette transformation en ayant recours à d'autres catégories de viande ou les meilleures catégories?

M. Gough: Oui, cela se produit actuellement. Par exemple, à court terme, nous avons trouvé nécessaire de désosser de la viande de meilleure qualité pour répondre aux besoins en viande hachée. La mesure dans laquelle cela prendra de l'ampleur dépendra des volumes demandés. Au cours des années passées, on a toujours essayé de compléter la production nationale par les importations disponibles. En tant que conditionneur, je voudrais dire que nous aimerions, à n'en pas douter, disposer au Canada d'un approvisionnement de bœuf suffisant pour répondre à l'ensemble des besoins. Cela voudrait dire que l'industrie du conditionnement serait bien assise. Toutefois, en termes d'inspection dans l'abattage des bêtes, dans la situation actuelle, à moins d'augmenter considérablement l'abattage, nous ne serons pas en mesure de répondre à cette demande.

Le sénateur Olson: Je trouve cette question plus importante que nombre d'autres facteurs dont il est question dans le projet de loi, parce que c'est une catégorie de bœuf qui généralement doit être importée particulièrement outre-mer. Y a-t-il d'autres difficultés ayant trait à la substitution des carcasses dites de «catégorie supérieure»? Qu'en est-il de l'âge et du goût que l'on associe à l'âge pour la plupart de ces viandes conditionnées? On m'a dit que vous aviez besoin d'un animal plus vieux pour obtenir le goût, et d'autres facteurs de qualité nécessaires comme l'absorption. Jusqu'où pouvez-vous aller avant de devoir faire face à une certaine résistance aux facteurs autres que le prix?

M. Gough: Je ne suis pas diététicien, mais je pense que dans l'ensemble la carcasse dont on se sert pour faire de la viande hachée n'est pas une viande aussi vieille que ce serait le cas disons pour les côtes, la longe ou les coupe du quartier arrière. En conséquence, le bloc d'épaule, puisque nous parlons des morceaux peu raffinés, la poitrine et le flanc ainsi que la pointe de poitrine peuvent être utilisés pour faire la viande hachée, car la viande n'a pas besoin de vieillir. En ce qui concerne l'âge de l'animal, comme je l'ai dit, je ne suis pas spécialiste pour me prononcer sur le goût disons d'un hamburger de chez McDonald après avoir mis du relish dessus. Je ne sais pas comment on peut faire la différence, au goût, entre de la viande de vache ou de la viande d'un bouvillon de deux ou trois ans. Je

[Text]

meat patty. It it were a question of an aged steer, or a steer that we now normally have, in the 14 to 16 month range, as opposed to, say, an 8-year-old cow, I am sure that there might be some flavour differentiation there; but when you add all the other ingredients to it, it would be very difficult for me to say how that would be determined.

Senator Olson: I have read recently comments that have been made—not so much in this committee, but in other places—to the effect that one of the problems is the consumers' taste preference. If distributors do not get an animal that is old enough—and I am not talking about aging after kill—the flavour is significantly changed, and some of them are unwilling to take a chance from this point of view with regard to customer acceptance of the flavour if it is different from what they are normally accustomed to.

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): Mr. Chairman, when I buy a hamburger, it is the smell that determines whether I am going to eat it or not.

Mr. Gough: I think what Senator Olson is referring to may be true in terms of table beef and the effect on the flavour of a steak or a roast. I suppose those factors could be determined. In that connection I could use a specific example. Our company developed a process many years ago in terms of which we inserted into the animal a tenderizing agent. This was an enzyme called papane. In the form that it was used it was medicinally absolutely pure and flavourless, except that it had a sort of bland sour taste, perhaps. This agent made the aging process unnecessary, because it gave the same degree of tenderness to fresh meat, but we had many test panels and consumers at the market level say, "We can taste whatever you're putting in the animal." What they could taste, of course, was the taste of extremely fresh beef, which was different from the beef they were normally obtaining that was aged as a result of an aging process. You can therefore determine difference in taste to that extent. In the case of a processed patty, however, with other ingredients, I think it would be very difficult unless you were tasting the pure meat.

Senator Hays: You are moving towards boneless meat at present. Take a prime rib, for instance. You would sell the eye of the lean, and the roll, and the rest would go into grinding meat, because they are two completely different muscles. You would do the same thing with the hind, too, would you not? You would take the eye out and use the other portion for grinding beef.

Mr. Gough: Yes. That is happening now in the boxing end of the business. There are many different specifications, and the cuts that are left over are now moving into the processing channel, either as patties or as processed meats, and I think it would be very difficult for someone to determine whether or not

[Traduction]

pense que c'est une différence difficile à faire et je ne pourrais vous donner un avis autorisé à ce sujet parce que je suis sûr que si je faisais l'expérience, à moins de goûter seulement la steakette, sans rien d'autre. . . S'il s'agissait de la viande de bouvillon vieillie, ou de la viande de bouvillon que nous avons normalement entre 14 et 16 mois comparativement, disons à une vache de huit ans, je suis certain qu'il y aurait une différence de goût, mais lorsque vous ajoutez tous les autres ingrédients, je pense qu'il me serait très difficile de dire comment faire la différence.

Le sénateur Olson: Récemment, j'ai lu certains commentaires fait—pas ici mais ailleurs—au sujet de la préférence des consommateurs. Si les distributeurs n'achètent pas un animal suffisamment âgé—et je ne parle pas de faire vieillir la viande après l'abattage—la viande est très différente au goût et certains d'entre eux ne sont pas disposés à prendre de risque, car ils ne savent pas si le consommateur va accepter ce goût différent de celui auquel il est habitué.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Monsieur le président, lorsque j'achète un hamburger, c'est à l'odeur que je sais si je vais le manger ou non.

M. Gough: A mon avis, ce à quoi le sénateur Olson fait allusion est vrai pour ce qui est du bœuf de table et de l'effet que le vieillissement peut avoir sur le goût des biftecks ou des rôtis. Je crois que ces facteurs peuvent être déterminés. A cet égard, je voudrais vous donner un exemple précis. Notre compagnie a mis au point, il y a longtemps un procédé qui nous permettait d'incorporer à l'animal un agent attendrisseur. Cet agent était un enzyme appelé le papane. De la façon dont il était utilisé, il était médicalement parlant parfaitement pur et inodore sauf qu'il avait un petit arrière-goût sûr. Cet agent par son action rendait le vieillissement de la viande superflu car la viande était aussi tendre que la viande fraîche. Néanmoins certains groupes d'expérimentateurs et de consommateurs sur le marché ont prétendu: «Nous remarquons au goût ce que vous faites absorber à l'animal». Ce qu'ils pouvaient goûter bien entendu, c'était du bœuf extrêmement frais différent du bœuf qu'ils achetaient normalement après un certain vieillissement. En conséquence, on peut donc voir qu'il y a une différence au goût. Dans le cas d'une galette de bœuf transformée comportant d'autres ingrédients, je pense que c'est très difficile à déterminer, à moins de goûter la viande seulement.

Le sénateur Hays: Vous parlez maintenant de viande désossée. Prenez par exemple une côte de bœuf; vous vendez la coquille d'loyau et les morceaux roulés, par contre, le reste de la viande passe au hâchoir parce qu'il s'agit de muscles complètement différents. Vous feriez la même chose pour la partie arrière? Vous vendriez les noix et vous utiliseriez les autres morceaux pour faire de la viande hâchée.

M. Gough: Oui. Cela arrive vers la fin des opérations. Il y a de nombreuses spécifications différentes et les morceaux qui restent vont à la transformation, ils deviennent soit des steakettes ou des viandes conditionnées, et, je pense, qu'il serait très difficile pour quiconque de dire que tel ou tel morceau vient

[Text]

that was from, say, an aged animal, or whether it was from a normal steer that had been processed for table beef.

Senator Olson: Two things seem to happen. You are predicting—and you are not the only ones, because a lot of other people are, too—that there is going to be an increased volume or tonnage of meat required for this kind of processing. At the same time there are also predictions around that there is going to be a further holdback of females, probably some middle aged or aged cows, if I may use that term, and the culling throughout these brood cow herds has been pretty severe because of an attractive price for the past few months. We are probably at the point now where, if we are going to increase the brood cow herd in the country there is going to have to be a holdback of these animals. Do those two factors lead you to believe that we are going to really need a pretty significant increase in the supply of this class of beef from offshore?

Mr. Gough: There have been various estimates of what effect this would have with regard to slaughter. It ranges as high as 30 per cent, I believe. Currently, I think, we are 14 or 14½ per cent down from the previous year, and a fairly significant portion of that has been in cow slaughter. If there is a holdback, in other words, if we convert the basic brood level from, say, an eight-year base down to a three or a five-year base, that holdback will take everything away. The total holdback will be more acutely felt in the processing and the grinding end of it than would be the case with regard to table beef. I mentioned earlier that if there were some way of developing a signal price or a quota basis, the effect of the reduction in cow slaughter should be considered.

Senator Norrie: When the packers are wrapping beef they make it airless, tight and solid when the packaging is finished. If that is frozen, is there any change in the flavour when it is being thawed? Suppose the housewife takes it home and does not open it up, but leaves it in the fridge for a while, and lets it stand over. Does that type of packaging damage or change the flavour of the meat at all?

Mr. Gough: You would have to determine the type of packaging. Do you mean, say, a vacuum type of packing?

Senator Norrie: That is the kind we saw in the west, was it not, Senator Hays?

Senator Hays: You mean a vacuum type of packing?

Senator Norrie: Yes. My question is about the flavour of meat after it has been tightly packaged.

Senator Hays: I don't think it changes the flavour.

Mr. Gough: If it is vacuum packed I would say there is no effect. If it is just a film that is placed around it at store level, that is a different kind of process. An airtight or vacuum pack will maintain the shelf life for some 21 days. After that time, of

[Traduction]

d'une bête âgée ou d'un bouvillon normal qui devait fournir du bœuf de table.

Le sénateur Olson: Il semblerait que deux choses arrivent. Vous êtes en train de prédire, et vous n'êtes pas les seuls, parce qu'il y a beaucoup d'autres personnes qui le font, que l'on va devoir faire face à une augmentation du volume du tonnage de viande destinée à ce type de conditionnement. Parallèlement, d'aucuns prétendent qu'il va y avoir des restrictions supplémentaires sur les femelles très probablement sur les vaches d'âge moyen ou avancée, pour ainsi dire, car la sélection effectuée dans les cheptels reproducteurs a été extrêmement stricte vu les prix intéressants des derniers mois. Nous avons probablement maintenant atteint le point où si nous voulons augmenter le cheptel reproducteur dans le pays, il faudra prévoir des restrictions sur ces animaux. Est-ce que ces deux facteurs vous portent à croire que nous allons devoir fortement augmenter les importations dans cette catégorie de bœuf?

M. Gough: Il existe à ce sujet différentes prévisions quant aux effets possibles sur l'abattage. Le pourcentage peut aller jusqu'à 30 p. 100 au maximum. Je crois qu'à l'heure actuelle nous en sommes à 14 ou 14½ p. 100 par rapport à l'année antérieure, et pour une large part ce pourcentage représente des vaches d'abattage. S'il y a des restrictions, en d'autres termes, si nous convertissons le niveau du cheptel reproducteur disons, d'une base de huit années, à une base de trois ou cinq années, cette restriction enlèvera tout. Toutes ces restrictions se feront sentir beaucoup plus au niveau de la transformation et de la production de viande hachée plutôt qu'au niveau de la production de bœuf de table. J'ai dit avant que si l'on pouvait mettre au point un prix critique ou des contingents, l'incidence de la diminution de vache d'abattage, devrait être prise en considération.

Le sénateur Norrie: Lorsque les conditionneurs emballent du bœuf ils le font sous-vide, de façon compacte et solide. Si ce paquet est congelé y a-t-il un changement au goût lorsqu'on le dégèle? Prenons par exemple le cas d'une ménagère qui achète un de ces paquets, le ramène à la maison sans l'ouvrir et le laisse dans le réfrigérateur pendant un certain temps. Ce type d'emballage altère-t-il ou change-t-il le goût de la viande?

M. Gough: Il faudrait pour cela parler précisément du type d'emballage. Est-ce que vous voulez parler d'un emballage sous vide.

Le sénateur Norrie: C'est ce type d'emballage que nous avons vu dans l'ouest, n'est-ce pas, sénateur Hays?

Le sénateur Hays: Vous voulez dire un emballage sous vide?

Le sénateur Norrie: Oui. Je demandais si la viande conservait son goût dans un emballage hermétique.

Le sénateur Hays: Je ne pense pas que cela change sa saveur.

M. Gough: Si le produit est emballé sans vide, il me semble qu'il ne devrait pas changer. S'il s'agit simplement d'une pellicule placée autour de la viande chez le détaillant, c'est autre chose. Un emballage hermétique ou sous vide conservera la

[Text]

course, in view of the fact that it is fresh meat, the aging process continues, so that does not extend it for an indefinite period. It would extend it in refrigeration for several days, and then you would have to make up your mind whether you wanted to freeze it or use it. It would not change the flavour.

Senator Norrie: What do you mean when you refer to 21 days?

Mr. Gough: We have what we refer to as a cryovac system, or a multivac system. The meat is placed in an airtight pack, a vacuum is drawn, and it is then sealed. Basically, this takes all the oxygen out of the package. It then has an extended shelf life, as a result of just leaving that cut in the open air, of some 21 days.

Senator Norrie: Without being frozen?

Mr. Gough: Without being frozen, but kept in refrigeration.

Senator Hays: I would like to ask you again about Canada's self-sufficiency in beef. What is our position now? Are we on about a net basis in pounds? I know we are bringing in dressed meat, and we are exporting it, and so on, but are we about self-sufficient now in beef?

Mr. Gough: Are you referring to table beef, or what?

The Chairman: All beef.

Senator Hays: All beef in pounds.

Mr. Gough: No. Right now there are two factors. In other words, the price of basic beef has increased to a level where it has somewhat restricted the demand.

Senator Hays: So we have a surplus?

Mr. Gough: We have a surplus of table beef. We have to temper that with the amount of imports that is still coming in.

Senator Hays: Including the imports, would we about be self-sufficient in tonnage for consumption?

Mr. Gough: If we were looking at a per capita consumption which was similar—in other words, if our consumption continued at the same level as last year, we would be very deficient. If our consumption is adjusted by the pricing factor, which we figure will be something like 95 pounds—

Senator Hays: We will be down about 12 pounds?

Mr. Gough: Something like that, yes.

Senator Hays: If we are down 12 pounds, we are more than self-sufficient?

[Traduction]

viande à l'étalage pendant environ 21 jours, après bien sûr, étant donné qu'il s'agit de viande fraîche le vieillissement se poursuit et ce système ne permet pas une conservation indéfinie. Elle pourrait être réfrigérée pendant plusieurs jours et il faudra ensuite décider si on veut la congeler ou l'utiliser. Mais le goût ne change pas.

Le sénateur Norrie: Que voulez-vous dire en parlant de 21 jours?

M. Gough: Nous avons ce que nous appelons un système «criovac» ou «multivac». La viande est placée dans un emballage hermétique, où on fait le vide et que l'on scelle ensuite. Essentiellement, on retire tout l'oxygène de l'emballage. Par la suite, on peut garder le paquet pendant une période plus longue, environ 21 jours.

Le sénateur Norrie: Sans qu'il soit congelé?

M. Gough: En effet, mais il est réfrigéré.

Le sénateur Hays: J'aimerais vous demander encore une fois de nous parler de l'autonomie du Canada pour ce qui est du bœuf. Quelle est notre situation actuellement? Quel est le solde de nos importations et de nos exportations en livres? Je sais que nous importons de la viande habillée et que nous en exportons, mais sommes-nous maintenant pratiquement autosuffisants pour ce qui est du bœuf?

M. Gough: Parlez-vous du bœuf de boucherie?

Le président: De tout le bœuf.

Le sénateur Hays: De tout le bœuf, en livres.

M. Gough: Non. Actuellement, il y a deux facteurs. En d'autres termes, le prix du bœuf a tellement augmenté que la demande a fléchi.

Le sénateur Hays: Nous avons donc des excédents?

M. Gough: Oui, pour le bœuf de boucherie. Mais il faut encore tenir compte des importations, qui se poursuivent.

Le sénateur Hays: En tenant compte des importations, sommes-nous pratiquement autosuffisants, sur le plan quantitatif, pour assurer notre consommation?

M. Gough: Si nous considérons la consommation par habitant, qui était semblable . . . en d'autres termes, si notre consommation se maintenait à son niveau de l'an dernier, le solde serait nettement négatif. Si notre consommation diminue à cause des prix, elle se situera à environ 95 livres . . .

Le sénateur Hays: Notre diminution serait-elle de près de 12 livres?

M. Gough: Oui, approximativement.

Le sénateur Hays: Si nous avons eu une diminution de 12 livres, nous sommes plus qu'autosuffisants n'est-ce-pas?

[Text]

Mr. Gough: At this point in time it appears to be so.

Senator Hays: What about pork?

Mr. Gough: I must admit ignorance. I am not a pork man.

Mr. L. Bédard, Purchasing Manager, Meat, Hygrade Foods, Inc., Former Chairman, Quebec Members' Group, Meat Packers Council of Canada: I believe that in pork we are over-sufficient at the moment.

Senator Hays: We export to Japan and the United States.

Mr. Kelly: Some live hogs being exported also.

Mr. Bédard: Speaking for the province of Quebec, I believe it is 30 per cent over.

Senator Hays: That is just in the province of Quebec, but in Alberta, for instance, we would be deficient.

Mr. Bédard: Pretty close.

Mr. Kelly: The western provinces, which used to have a high surplus condition in pork, are probably in a deficit position today. The province of Quebec has had spectacular growth over the last five or six years. Ontario and Quebec are both going to have a high production of pork this year.

Senator Hays: I think it is up about 14 per cent. We are self-sufficient in broilers today—chickens?

Mr. Gough: We appear to be.

Senator Hays: We are self-sufficient in turkeys; we are self-sufficient in eggs; am I right about these things—and we are self-sufficient in dairy products? We are just about even on beef and, I suppose if you take the Japanese exports out, we would be self-sufficient in pork: would I be right about that?

Mr. Kelly: Yes, certainly, if we take the Japanese exports out, we would probably be in balance on pork. I must admit, I am not competent to comment in detail on the other product categories; it becomes a little confused when you consider quotas and things of that kind.

Senator Hays: Safeways tell me, at their Lucerne plant, that when they ship a carcass to a store in Toronto or Vancouver or wherever, they ship a whole carcass. The store has to take the whole carcass; it is not allowed to buy so many prime ribs or whatever; they must take the whole box. By and large, is that true of other stores such as IGA or Steinberg's?

[Traduction]

M. Gough: Actuellement, cela semble vrai.

Le sénateur Hays: Et pour ce qui est du porc?

M. Gough: Je dois reconnaître mon ignorance. Je ne suis pas expert en la matière.

M. L. Bédard, directeur des achats, division des viandes, Hygrade Foods, Inc., ancien président du conseil des salaisons du Canada, comité de Québec: Je crois que dans le domaine des porcs pour le moment, la production excède la demande.

Le sénateur Hays: Nous exportons vers le Japon et les États-Unis.

M. Kelly: Nous exportons aussi quelques porcs vivants.

M. Bédard: Je pense que le Québec a 30 p. 100 d'excédents.

Le sénateur Hays: C'est seulement vrai pour cette province; en Alberta, nous aurions des déficits.

M. Bédard: Pratiquement.

M. Kelly: Les provinces de l'Ouest qui avaient autrefois d'énormes excédents de porc se trouvent probablement en déficit actuellement. Le Québec a réalisé à cet égard des progrès spectaculaires depuis 5 ou 6 ans. L'Ontario et le Québec vont tous deux avoir une grande production de porc cette année.

Le sénateur Hays: Ils ont eu je crois une hausse d'environ 14 p. 100. Nous sommes actuellement autosuffisants pour ce qui est des poulets à griller n'est-ce pas?

M. Gough: Nous semblons l'être.

Le sénateur Hays: Nous le sommes pour ce qui est des dindes, des œufs, j'en suis sûr; est-ce le cas pour les produits laitiers? Nous arrivons presque à l'être pour le bœuf, et je suppose que si on exclut les exportations du Japon, nous serions pratiquement autonomes pour ce qui est du porc. Est-ce exact?

M. Kelly: Oui, certainement, en faisant abstraction des exportations du Japon, notre production de porc serait probablement équilibrée. Je dois cependant reconnaître que je ne suis pas vraiment en mesure de parler de façon très précise des autres catégories de produits; la chose devient un peu compliquée lorsqu'on fait intervenir les contingentements et des facteurs de ce genre.

Le sénateur Hays: La société Safeways m'a fait savoir qu'à son usine de Lucerne elle expédie les carcasses entières lorsqu'elle livre son produit à Toronto, à Vancouver ou ailleurs. Les magasins doivent accepter toute la carcasse; ils ne peuvent acheter une certaine quantité de côtes de choix ou un autre morceau, ils doivent prendre le tout. En général, est-ce aussi vrai d'autres magasins comme IGA ou Steinberg?

[Text]

Mr. Gough: No, it is not. Generally speaking, the customers that we have who buy boxed beef are trying to get away from buying "composites" as we refer to carcasses. Their reason for that is very obvious. You have stores or areas that may have a particular preference to front quarter cuts; you have areas that respond very well to, say, ribs and steaks; so if you buy a carcass, this means that you have to force those other cuts that can be moved to better advantage in another area at a discount in that particular area. Larsen, as far as I know, buy carcasses from us, and then they process them through their line. It would be quite a surprise to me if they forced every store to take equal carcasses because they do at times buy hind quarters.

Senator Hays: They just tell me they do; maybe they don't.

Mr. Gough: I would suspect that would be the very opposite. We do know that Montreal suppliers will buy unequal portions in a boxed form.

Senator Hays: What is wrong with these other cuts being discounted? If you go into an area where they like front quarters, what is wrong with them discounting? You do not have to sell it all.

Mr. Gough: There is nothing wrong with that, but it depends on what the particular firm wants to do as related to gross income. If they buy a carcass of beef at a set price and then they realign the structure, putting their valuation on each individual cut, if they then have to raise the chuck price up to offset the discount that they must place against the rounds or loins or ribs, then they are defeating the purpose of servicing that area which has a preference for a front-quarter cut. If they could buy chucks at a level where they could satisfy a demand and keep the price low and enhance the movement, I guess they would actually give the customers better value and they would do that. It has normally been that way for many moons. We have had some instances where we could not supply a customer with other than a full carcass, and they have moved to other suppliers.

Senator Hays: Mr. Gough, would your firm be happier if Canada were self-sufficient in beef and in the servicing of meat?

Mr. Gough: I would only be able to give a personal opinion. I would think that in our case that would offer a greater opportunity to slaughter and process and, in turn, supply a need. We would have to think in terms of the total concept. In other words, be able to supply the lean beef when it is needed and the fatter table beef when it is needed, and be able to procure those without putting unnecessarily heavy pressures on any one portion. Right now, for example, when we have to buy cows, we have to pay the going market price. Nobody is arguing that, but we are in conflict with the United States buyers who have an advantage position because of the exchange in our money. This inflates the price and that has no reflection whatsoever on the livestock producer because he is only supplying a commodity. If he can get the going price from wherever, that is what he should

[Traduction]

M. Gough: Non. En général, ceux parmi nos clients qui achètent du bœuf emballé essaient d'éviter d'acheter des produits «composites»; c'est le terme que nous utilisons pour les carcasses. La raison en est très évidente. Certains magasins, certaines régions peuvent avoir une préférence pour des morceaux des quartiers avant; certaines régions veulent surtout des côtes et des steaks. Ainsi, si un magasin achète une carcasse, cela signifie qu'il doit pousser la vente des morceaux qui se vendent mieux dans une autre région en offrant des rabais. Pour autant que je sache, Larsen nous achète des carcasses qu'elle écoule ensuite à travers ses succursales. Je serais très surpris qu'elle force chaque magasin à prendre les mêmes carcasses, parce que de temps en temps elle achète des quartiers arrière.

Le sénateur Hays: C'est ce que me dit cette société mais ce n'est pas nécessairement vrai.

M. Gough: Je croirais plutôt le contraire. Nous savons que des fournisseurs de Montréal achètent de la viande emballée avec des morceaux de toutes sortes.

Le sénateur Hays: Quel mal y a-t-il à solder ces autres coupes? Si des clients aiment des quartiers avant, quel mal y a-t-il à les solder? Ce n'est pas nécessaire de tout vendre.

M. Gough: Il n'y a rien de mal à cela, mais cela dépend de la façon dont telle ou telle entreprise considère son revenu brut. Si elle achète une carcasse de bœuf à un prix fixe, pour donner ensuite un prix différent à chaque coupe et augmenter ensuite le prix du bloc d'épaule pour compenser les escomptes qu'elle fait sur la ronde ou l'aloyau ou les côtes, cela va alors à l'encontre de l'objectif du départ, qui était de desservir les clients qui préféraient les quartiers avant. Si elle pouvait acheter du bloc d'épaule pour répondre à la demande, maintenir les prix assez bas et confirmer les tendances, les consommateurs en auraient ainsi pour leur argent et c'est ce qu'elle ferait. Cela se pratique normalement depuis très longtemps. Dans certains cas, il nous était impossible de donner autre chose au client qu'une carcasse entière et il s'était adressé à d'autres fournisseurs.

Le sénateur Hays: Monsieur Gough, votre entreprise préférerait-elle que le Canada soit autosuffisant tant dans la production de bœuf que dans la distribution de la viande?

M. Gough: Je ne peux que vous donner mon opinion personnelle. Pour notre part, cela nous permettrait davantage de faire de l'abattage et de la transformation et donc de répondre à un besoin. Nous devons penser de façon globale, c'est-à-dire qu'il faudra fournir du bœuf maigre quand la demande se fait sentir ou du bœuf de boucherie plus gras, et les procurer sans exagération et inutilement pousser la vente de telle ou telle coupe. Actuellement, par exemple, lorsque nous devons acheter des vaches, nous devons payer le prix courant du marché. Personne ne le conteste, mais nous sommes en conflit avec les acheteurs aux États-Unis qui sont dans une position avantageuse à cause du cours du change en ce qui concerne notre dollar. Cela fait augmenter le prix et n'a aucune répercussion sur le producteur de bétail sur pied parce qu'il ne fait que fournir un

[Text]

take. He should get the best price wherever that product can be sold.

Senator Hays: Would you be better off if we were self-sufficient in pork?

Mr. Gough: From a packing standpoint?

Senator Hays: Yes.

Mr. Gough: I would have to think that in all cases, if we were self-sufficient, we would have to be better off, except that we have to look at that in terms of if this were an island and we were self-sufficient in everything; we had no trading partners or no exports and did not produce any surplus product we had to move anywhere else, then we would think that would be a wonderful situation.

Senator Hays: We are self-sufficient in doctors, lawyers and dentists, and that sort of thing. That is nothing new about this island.

If you had had 60-cent cattle over the last four years instead of 32-cent cattle and now 90-cent cattle, would the Canadian consumer not have been better off, or would he have been as concerned today as he is?

Mr. Gough: If we had had the same increase in beef over the years on a gradual basis as we have had in automobiles, clothing, furniture, and whatever, then the general level that we are now seeing would probably have been accepted more readily than it is right now—because it is a shock treatment to see these increases confronting them, both in the wholesale and retail end of the business. It would have taken away that great increase if it had gone up gradually. Possibly we would have continued to move beef at a greater level than is the case now; but I do not think we would have eliminated entirely the beef cycle. So long as that cycle is going to be there, and the opportunities for increased production and an earnings capacity present themselves to producers, I think they will still continue to produce until the signals hit them that there is going to be a reaction. They may level the bumps, but I think it will be very difficult to eliminate the cycle totally.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Glooucester): Avec votre permission, j'aimerais poser quelques questions en français à M. Bédard. Pour moi et mon collègue du Nouveau-Brunswick la question du bœuf est une affaire totalement étrangère, du moins, à nous de l'Est. Je comprends que, aux Maritimes, on est déficient dans la production du bœuf. Au Québec, quel pourcentage du marché que la province peut fournir, dans la production du bœuf?

M. Bédard: Vous voulez parler du bœuf de boucherie, je suppose?

[Traduction]

produit. Son premier souci est d'obtenir le prix courant pour son produit, et il devrait le vendre à quiconque le lui offre. Il doit obtenir le prix le plus avantageux quel que soit l'acheteur à qui il peut vendre ce produit.

Le sénateur Hays: Votre situation serait-elle meilleure si nous étions en mesure de suffire à nos propres besoins en ce qui concerne la viande de porc?

M. Gough: En ce qui concerne les salaisons?

Le sénateur Hays: Oui.

M. Gough: Je suis d'avis que si nous étions en mesure de suffire à nos propres besoins notre situation serait nettement meilleure, sauf qu'il faudrait que notre pays soit une île et que nous vivions en autarcie; que nous n'avions pas d'échanges commerciaux avec d'autres pays, ou d'exportations, que nous n'avions pas d'excédents de produits qui doivent être écoulés ailleurs—dans ces conditions-là nous aurions une situation merveilleuse.

Le sénateur Hays: Nous nous suffisons à nous-mêmes en ce qui concerne les médecins, les avocats et les dentistes, et ce genre de profession. Cette autarcie n'est rien de nouveau.

Si au cours des quatre dernières années vous aviez vendu votre bétail à 60 cents la livre au lieu de 32 cents, et actuellement 90 cents, la situation du consommateur canadien n'aurait-elle pas été meilleure, ou aurait-il été aussi préoccupé qu'il l'est aujourd'hui?

M. Gough: Si au fil des années nous avons eu la même augmentation graduelle du prix de la viande de bœuf comme ce fut le cas pour les voitures, les vêtements, les meubles et d'autres produits, alors le niveau général des prix que nous voyons actuellement aurait probablement été accepté plus facilement qu'actuellement par le consommateur, parce que pour lui ces augmentations sont soudaines, au niveau des grossistes et des détaillants. Si ces prix avaient augmenté graduellement cette forte augmentation n'aurait pas eu lieu. Peut-être que nous aurions continué à écouler une plus grande quantité de viande de bœuf que ce n'est le cas actuellement, mais je ne pense pas que nous aurions éliminé entièrement le cycle économique de la viande de bœuf. Aussi longtemps que ce cycle existera, et que les producteurs ont des possibilités d'accroître leur production et leurs bénéfices, je pense qu'ils continueront à produire jusqu'à ce qu'ils se rendent compte qu'il y aura une réaction.

Senator Fournier (Restigouche-Glooucester): If I may, I would like to ask Mr. Bédard some questions in French. For me and my colleague from New-Brunswick, the beef issue is not familiar at all; at least, for us in the East. I understand that in the Maritimes the production of beef is insufficient. In Quebec, what percentage of the beef production market can be supplied by the province?

Mr. Bédard: You mean slaughter beef, I suppose?

[Text]

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Oui.

M. Bédard: Bien, avec les quantités que l'on importe, on est certainement déficient dans le bœuf, on importe—how much beef do we import from the west to the east?

Mr. Gough: Quebec is Alberta's biggest market.

Senator Hays: Thirty-five per cent, I think. But we are surely getting all our cheese from you.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Alors, dans le Québec et les Maritimes, il faut se fier sur le bœuf de l'Ouest pour un surplus, pour notre manque de production. Maintenant, la présente loi sur l'importation va régler du moins l'importation. Elle peut servir surtout aux producteurs de l'Ouest. Elle protégera les producteurs de l'Ouest. Est-ce que cela affecte beaucoup l'Est du pays? Est-ce que cette loi servira l'Est du pays? Est-ce qu'elle aidera à la manutention du bœuf, ou le prix du bœuf?

M. Bédard: Je ne comprends pas tout à fait votre question.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Il y a une chose, c'est que au cours de conversations ou d'assemblées, ce qui me surprend un peu,—il est apparu que le prix du bœuf sur le marché était, plutôt fixé à Montréal. On me dit que c'est le marché de Montréal qui fixe plus ou moins le prix du bœuf.

M. Bédard: Je me demande, sénateur Fournier,—le bill S-13, dont vous parlez, est assez différent lorsque vous parlez du bœuf de consommation courante. C'est surtout pour contrôler les importations de bœuf qui va à la charcuterie, ou qui va pour le McDonald ou les hamburgers.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): C'est surtout du bœuf manufacturé.

M. Bédard: Bien, la majorité. Quand vous parlez du prix du bœuf qui est réglé à Montréal, c'est surtout pour du bœuf préparé.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Ce sont deux questions différentes. Quand on touche le bœuf de table, comme on dit, ce n'est pas celui-là qui sera contrôlé pour l'importation et l'exportation.

M. Bédard: La grosse demande de bœuf de consommation courante, pour les boucheries, vient du Canada lui-même, ce qui n'a rien à faire avec le bœuf que l'on importe dans le moment, mais pour les coupes spécifiques, pour les restaurants «fancy»—si l'on peut dire—où la viande servira plus tard dans les manufactures, ou pour les hamburgers.

Le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester): Ce qui prouve mon ignorance sur la question du bœuf, comme je le disais au

[Traduction]

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): Yes.

Mr. Bédard: Well, with the quantities which are imported, we do not have enough beef, we import. . . Il est possible qu'ils parviennent à équilibrer le marché, mais je pense qu'il sera très difficile d'éliminer entièrement ce cycle. Quelle quantité de viande de bœuf importons-nous de l'ouest vers l'est?

M. Gough: Le Québec est le plus important marché pour l'Alberta.

Le sénateur Hays: Trente-cinq pour cent, je pense. Mais il est certain que nous importons tout notre fromage de votre province.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): In Quebec and in the Maritimes, we have to rely on beef from the West for a surplus, for our shortfall in production. Now, the present legislation on beef imports will, at least, control imports. It may be useful mainly to western producers. It will protect the western producers. Will it have any major effect on the East of the country? Will this legislation help the East of the country? Will it help in the handling of beef or its pricing?

Mr. Bédard: I do not quite understand your question.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): I was surprised to learn, during conversations or meetings, that the price of beef on the market is set in Montreal. I was told that it is the Montreal market which more or less sets the price of beef.

Mr. Bédard: Senator Fournier, Bill S-13 you just mentioned is quite different with regard to beef for current consumption. It is chiefly to control the imports of beef which goes to the delicatessen trade, or which is sold to McDonald's or used for hamburgers.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): It is chiefly manufactured beef.

Mr. Bédard: Well, in most cases. When you say that the price of beef is set in Montreal, it is chiefly for processed beef.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): We are dealing with two different issues. Imports or exports of so-called table beef will not be controlled.

Mr. Bédard: The big current demand for consumption beef for butchers' shops comes from Canada itself, which has nothing to do with the beef we are importing now. These are the specific cuts, for the fancy restaurants; there is the meat that will be used subsequently in the processing plants, or for hamburgers.

Senator Fournier (Restigouche-Gloucester): Which proves my ignorance on the beef issue, as I have said at the beginning.

[Text]

commencement. Ce cas s'attache donc surtout au bœuf pour contrôler l'exportation et l'importation, mais surtout pour contrôler le bœuf manufacturé, comme l'on dit.

M. Bédard: C'est ça, exactement.

Senator Olson: On page 5 you say:

We cannot help wonder why a base period of ten years, for that is the span of the typical beef cycle, was not considered. We also wonder if the merits of a forward moving average, always using the most current ten years

When you say you wonder, do you mean that you would recommend that we amend the bill to put in a ten-year base period and have it a forward moving base period rather than the eight years that is suggested in the bill or the five years that was suggested by the Canadian Cattlemen's . . .

Mr. Kelly: Frankly we are not at the point where we would recommend. We would like to test some of these alternatives. We would like to take the ten or twenty years of hard data on all these various areas that are concerned in the formula and sit down with a good management forecast and a computer and test these various things, to see which ones seem to work the best with the least number of estimates and the easiest flow.

The Chairman: You will do that for us?

Mr. Kelly: We will try to persuade someone to work on it. We would like to have some input into that kind of testing. When we are doing something as important as this, I think it deserves that kind of testing. We have not yet done it and so we are not at the point where we can recommend; but it does give rise to questions that we would like to see tested.

The Chairman: We felt that the eight-year period was generally more typical than a five-year period because there were some years when we were net exporters and other years when we were net importers. What do you see as being the future for the beef industry in Canada? Do you see it from the point of view that we are going to be a substantial net importer of beef, or do you see it evening out, or do you see us as being, in some years, exporters and in the other years importers? It seems to me that we may well be net importers of beef as a continuing thing, unless some other action is taken.

Mr. Kelly: It is really very hard to come up with a general answer to that. With regard to one area of the classification of our imports, so much of our discussion has been related to the fresh meat and grinding meat trade as opposed to our needs from a processing standpoint. Mr. Bédard represents a company

[Traduction]

Therefore, this case relates chiefly to beef, to control its exportation and importation, but chiefly to control so-called processed beef.

Mr. Bédard: That is it, exactly.

Le sénateur Olson: A la page 5 vous mentionnez ce qui suit:

Nous ne pouvons nous empêcher de nous demander pourquoi une période de base de dix ans n'a pas été envisagée puisqu'il s'agit-là du cycle normal dans le cas du bœuf. Nous nous demandons également si le bien-fondé d'une moyenne mobile à terme, utilisant toujours la période de dix ans observée. . .

Lorsque vous dites que «vous vous demandez», voulez-vous dire que vous nous recommanderiez de modifier le projet de loi afin d'inclure une période de base de dix ans qui serait effectivement une période de base mobile à terme, au lieu de celle de huit ans du projet de loi ou celle de cinq ans recommandée par les éleveurs de bovins canadiens. . .

M. Kelly: En toute franchise, nous ne sommes pas prêts pour l'instant à faire ces recommandations. Nous aimerions examiner certaines de ces solutions de rechange. Nous aimerions obtenir des données observées pendant dix ou vingt ans et portant sur toutes ces questions différentes dont tient compte la formule. Grâce à des prévisions pertinentes en matière de gestion et à une analyse informatique, nous étudierions ces différentes solutions afin de savoir laquelle semblerait fonctionner le mieux avec le moins grand nombre de prévisions et avec le cheminement le plus facile.

Le président: Effectuerez-vous ces recherches pour le Comité?

M. Kelly: Nous essaierons de persuader une autre organisation. Nous aimerions que certaines données soient incluses dans ce genre d'examen. Une mesure de cette importance mérite, à mon avis, ce genre d'examen. Nous ne l'avons pas encore entrepris et nous ne pouvons pas, par conséquent, faire des recommandations; cependant cette situation soulève des questions qu'il faudrait examiner, c'est du moins ce que nous souhaiterions.

Le président: Nous étions d'avis que cette période de huit ans était, en règle générale, plus pertinente que celle de cinq ans parce qu'il y avait certaines années où nous étions des exportateurs nets et d'autres années où nous étions des importateurs nets. Selon vous, quel est l'avenir de l'industrie du bœuf au Canada? Croyez-vous que le Canada sera un importateur net de bœuf, que les importations contrebalanceront les exportations ou que le Canada exportera et importera selon les années? Il me semble que nous continuerons à être un importateur net de bœuf à moins que des mesures ne soient prises.

M. Kelly: Il est vraiment très difficile de répondre à cette question d'une façon générale. En ce qui concerne la question de la nomenclature de nos importations, nous nous sommes beaucoup concentrés sur le commerce de la viande fraîche et de la viande hachée au lieu de faire porter nos efforts sur les besoins

[Text]

that does not buy cattle, that does not slaughter, but which is very significant on the processing side. His company has a large need for beef, and I know that at least some processors require the inputs to be frozen, do they not—I mean the process itself, for temperature control? There are all sorts of needs of that kind which a system has to fill on a continuous basis if a plant and its employees are to continue.

I would think that over the long haul our livestock industry does not need to look to a declining role in Canadian affairs; but I think the whole system has to have flexibility to fill the specific needs that arise, because it is a very complex system when we take the processing into consideration.

Senator Hays: Does the importation of canned meat concern you?

Mr. Gough: No; I do not think that is as burning a concern as raw materials for processing and for the food service. We use the term "processing". The Ponderosa chain is that type of establishment needing raw materials from oceanic countries. They might refer to that as "processing" at their end of the business, but we would refer to them as "end-users". They do not buy the material for resale but for handling through their own company.

Senator Hays: Brazil and Uruguay have a much lower cost of production and their servicing costs are much lower. Canned beef comes in now in the form of corned beef.

Mr. Gough: And diced.

Senator Hays: Ham is \$1.20. It could come in at 40 cents a pound canned. Economics change quickly, and it could just roll in here.

Mr. Gough: If it did, and it became an accepted supply, it would certainly be a consideration. I do not think any producer would say that because the meat is in a can, it could not be used. There may be some change in flavour because of the canning process, but that is something that would have to be determined on through a research. If the product could be used by McDonald's, Ponderosa, or whatever, without noticeable effect on the end product, and they could purchase that material in large quantities, I am sure they would consider it.

Senator Hays: In Nairobi it is selling for 30 cents a pound, and it could well come this way. Our people were going broke at 36 cents a pound.

[Traduction]

en matière de conditionnement. Monsieur Bédard représente une société qui n'achète pas de bovins, qui ne s'occupe pas d'abattage, mais qui est très active dans le domaine du conditionnement. Sa société a grandement besoin de bœuf; en outre je sais qu'au moins certains conditionneurs exigent que les produits soient congelés, n'est-ce pas... et je veux parler du conditionnement lui-même, du contrôle de la température? Il faut donc qu'il y ait un système qui satisfasse d'une façon continue à toute sorte de besoins pour qu'une société soit viable et qu'elle puisse continuer d'offrir du travail à ses employés.

A long terme, je pense que notre industrie de production animale n'aura pas à jouer un rôle moins important dans le domaine des affaires au Canada; je pense cependant que l'ensemble du système doit jouir de souplesse afin de pouvoir satisfaire des besoins précis au fur et à mesure que ceux-ci surviennent, parce que ce système est très compliqué lorsqu'on tient compte du conditionnement.

Le sénateur Hays: L'importation de viande en conserve est-elle une question qui vous inquiète?

M. Gough: Non, je ne pense pas que cette question soit tout aussi importante que celle des matières pour le conditionnement et le service de restauration. Nous utilisons le terme «conditionnement». La chaîne de restaurants Ponderosa est le genre d'entreprise qui a besoin de matières premières des pays d'outre-mer. Elle pourrait peut-être décrire son exploitation comme étant du «conditionnement», tandis que de notre point de vue il s'agit d'établissements faisant une «utilisation finale». Cette société n'achète pas des produits afin de les revendre mais afin de les transformer.

Le sénateur Hays: Le Brésil et l'Uruguay ont des coûts de production et de service beaucoup moins élevés. Le bœuf en conserve se vend maintenant sous la forme de bœuf salé.

M. Gough: Et le bœuf en cubes.

Le sénateur Hays: Le jambon coûte \$1.20. Le jambon en conserve pourrait coûter 40 cents la livre à l'importation. La situation économique change vite et il pourrait y avoir un marché ici pour ce jambon.

M. Gough: Si c'était le cas et si cela devient une source d'approvisionnement acceptée, il faudrait certainement en tenir compte. Je ne pense pas qu'un producteur dirait que la viande ne pourrait pas être utilisée parce qu'elle est en conserve. Il se peut que la saveur ne soit pas tout à fait la même mais c'est une question qui doit être tranchée grâce à des travaux de recherche. Si les sociétés McDonald et Ponderosa pouvaient utiliser ces produits sans qu'il en découle un effet apparent pour le produit fini et si elles pouvaient s'en procurer en quantité, je suis sûr qu'elles y penseraient.

Le sénateur Hays: Ce produit se vend 30 cents la livre à Nairobi et on pourrait bien l'importer. A 36 cents la livre, nos entreprises enregistrent un déficit.

[Text]

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): On page 1 of your brief you mention 56 members. Is there anyone from the Maritimes?

Mr. Kelly: Larsen Packers.

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): Just the one?

Mr. Kelly: Yes, at the present time. We are going to work hard to rectify that.

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): This is not a question, but a remark. In my part of the country they say western beef does not go much beyond Montreal. I leave you with that. It is a point for argument.

Mr. Gough: No argument. There is all kinds of western beef going to the Maritimes.

Senator Williams: In your brief you express the belief that Bill S-13 will come under the Department of Agriculture and you mention, "Perhaps some form of shared responsibility of jurisdiction should be considered." You are referring to the Department of Industry, Trade and Commerce. I think that would make the Department of Agriculture secondary to that particular department you have referred to.

Mr. Kelly: We are thinking that some formula might be considered whereby the Department of Agriculture, representative of the livestock producers—and this is a prime concern of this bill—could well have the primary position in working on the global quotas implied by the legislation, but when it gets down to the business of putting those quotas into effect by permits or negotiations with exporting countries, we feel that the Department of Industry, Trade and Commerce has more expertise in this area. There would be no change to the basic quota pattern that the Department of Agriculture and the formula had developed, but they would be involved in administering that aspect of it because they have trade offices around the world.

Senator Williams: Would a joint responsibility slow down importation of that product at times? There seems to be no two departments responsible for one particular need of Canada.

Mr. Kelly: We have not enough expertise in the mechanics of government, but we see two phases. There is the phase of a quota being established, and we suggested the 90 days and by a formula. This is under the aegis of the Department of Agriculture because it is an agricultural matter. The second phase involves administering the resulting flow. With regard to this, the Department of Industry, Trade and Commerce seems to have more experience in import-export administration.

[Traduction]

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Vous faites allusion à 56 membres à la page 1 de votre mémoire. Certains membres proviennent-ils des Maritimes?

M. Kelly: Larsen Packers.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Un seul membre?

M. Kelly: Pour l'instant oui. Nous prendrons les mesures nécessaires afin de corriger cette situation.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Ce n'est pas une question mais plutôt une observation. Chez-nous on dit que le bœuf de l'Ouest ne se vend à peine au delà de Montréal. Je vous laisse réfléchir à cette question. On pourrait en discuter.

M. Gough: Ce n'est pas un sujet de discussion puisque les Maritimes reçoivent du bœuf de l'Ouest de tout genre.

Le sénateur Williams: Dans votre mémoire, vous dites que selon vous, le bill S-13 sera administré par le ministère de l'Agriculture et vous mentionnez ce qui suit: «Il faudrait peut-être envisager qu'il y ait un certain partage des responsabilités sur le plan juridictionnel.» Vous faites allusion au ministère de l'Industrie et du Commerce. Je pense que cette éventualité relèquerait le ministère de l'Agriculture au second rang.

M. Kelly: Nous sommes d'avis qu'il faudrait envisager une certaine formule selon laquelle le ministère de l'Agriculture, représentant les producteurs de bétail, et c'est la principale préoccupation de ce projet de loi, pourrait avoir la fonction essentielle de fixer les contingents globaux prévus par ce projet de loi; cependant, lorsqu'il s'agit de faire appliquer ces contingents par le biais de licences ou de négociations avec les pays exportateurs, nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un domaine où le ministère de l'Industrie et du Commerce est plus compétent. La tendance du contingent de base que le ministère de l'Agriculture et la formule ont proposé ne serait pas modifiée, mais le ministère de l'Industrie et du Commerce administrerait cet aspect, étant donné qu'il a des bureaux un peu partout dans le monde.

Le sénateur Williams: Une collaboration solidaire ne ralentirait-elle pas parfois l'importation de ce produit? Il ne semble jamais y avoir au Canada deux ministères responsables d'un besoin en particulier.

M. Kelly: Nous n'avons pas suffisamment d'expérience dans les mécanismes du gouvernement, mais, à notre avis, il y a deux étapes. Il y a l'étape où l'on fixe un contingent, et nous avons suggéré d'utiliser une période de 90 jours ainsi qu'une formule. Cela relève du ministère de l'Agriculture, étant donné que c'est une question agricole. La deuxième étape concerne l'administration des produits. A cet effet, le ministère de l'Industrie et du Commerce semble avoir plus d'expérience dans les questions d'importation et d'exportation.

[Text]

Senator Williams: It may be true that they have had, in the past, more experience but, under Bill S-13, the department will gain greater expertise. Do you agree or not?

Mr. Kelly: I should hope so. If they get it and do not have the expertise, they will need it.

Mr. Gough: One would follow the other.

The Chairman: Mr. Chambers?

Mr. Albert Chambers, Research Director for the Committee: Thank you. Mr. Chairman. Mr. Kelly, I refer to page 3 of your brief. You make a point made in the committee by other witnesses that perhaps the signal price formula should work to reduce imports as well as to increase them. How do you see that fitting into the problem of guaranteeing to our trading partners? You mentioned earlier in your presentation a certain level of security in their exportation to us. Do you have any ideas as to how that mechanism in the negative sense, might work?

Mr. Kelly: We have not put a lot of thought into the way it would work. We could not help but observe that it was a one-way trigger. We know the Canadian government's original brief was triggering one way on the other side of the fence. We would prefer that they work very hard to come up with a formula that would not require triggers. We have not gone through it in depth. Where does one guarantee trading partners? Is it at an average level or 80 per cent of average level? These variables have to go into this mix and be thoroughly tested.

The Chairman: On behalf of the committee, I wish to thank you gentlemen very much for your presentation. It is most helpful.

Mr. Kelly: Thank you.

The Chairman: Honourable senators, we have with us Mr. Aaron M. Daniels, Chairman of the Meat Importers Committee of the Canadian Importers Association, whose group has a brief to present to us this morning. He has some colleagues with him, and I will ask Mr. Daniels to introduce his associates and make the presentation.

Mr. Aaron M. Daniels, Director of Marketing, Letovsky Bros. Ltd.; Chairman, Meat Importers Committee, Canadian Importers Association: Thank you very much, Mr. Chairman. Honourable senators, at the outset I should like to place on record our deepest appreciation to you for allowing us to appear before you this morning, an appearance that I think is very long overdue.

I might take a moment to introduce the members of my panel. I have with me on my extreme right Mr. David Jackson, President, Weddel Limited, Montreal; and on my immediate

[Traduction]

Le sénateur Williams: Il se peut que, par le passé, il ait eu plus d'expérience, mais, en vertu du Bill S-13, le ministère acquerra plus d'expérience. Êtes-vous d'accord ou non?

M. Kelly: Je l'espère. Si le projet de loi est adopté et que le ministère n'a pas l'aide des experts, il en aura besoin.

M. Gough: L'un suivra l'autre.

Le président: M. Chambers?

M. Albert Chambers, directeur de recherche pour le Comité: Merci, monsieur le président. Monsieur Kelly, je parle de la page 3 de votre mémoire. Vous mentionnez un point qui a été souligné par d'autres témoins au cours des séances du Comité et selon lequel la formule du prix critique réduirait et augmenterait les exportations. A cet effet, quel est votre avis, étant donné que nous éprouvons déjà de la difficulté à donner une garantie à nos partenaires commerciaux? Il y a un instant, vous avez parlé d'un certain niveau de sécurité, au sujet de leurs exportations au Canada. Savez-vous comment ce mécanisme pourrait mal fonctionner?

M. Kelly: Nous n'avons pas tellement étudié la façon dont il fonctionnerait. Nous ne pouvons nous empêcher de constater que ce mécanisme faisait démarrer les activités dans un sens seulement. Nous savons que le mémoire original du gouvernement canadien permettait d'exercer des activités dans un seul sens, de l'autre côté de la clôture. Nous préférierions que le gouvernement travaille ferme, afin de mettre au point une formule qui n'aurait pas besoin de démarreur. Nous ne l'avons pas étudié à fond. Que devons-nous garantir à nos partenaires commerciaux? Un niveau moyen ou 80 p. 100 du niveau moyen? Ces variables doivent être incluses dans cette formule et être entièrement vérifiées.

Le président: Au nom du Comité, je vous remercie beaucoup messieurs pour votre mémoire. Il est très utile.

M. Kelly: Merci.

Le président: Honorables sénateurs, nous accueillons M. Aaron M. Daniels, président du Comité des importateurs de viande, de l'Association des importateurs canadiens, qui va nous présenter ce matin un mémoire au nom de son Comité. Il a amené quelques collègues avec lui, et je vais lui demander de nous les présenter.

M. Aaron M. Daniels, directeur de la Commercialisation, Letovsky Bros. Ltd., président, Comité des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens: Merci beaucoup, monsieur le président. Honorables sénateurs, je tiens d'abord à vous dire que nous apprécions beaucoup l'occasion que vous nous donnez de comparaître devant vous ce matin, une comparution qui aurait dû se faire il y a longtemps.

Je devrais prendre un instant pour vous présenter les membres de mon groupe. À mon extrême droite se trouve M. David Jackson, président de la société Weddel Limited de

[Text]

right Mr. Joseph A. Macdonald, President of Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited, who is a past chairman of our Meat Importers Committee and is presently chairman of a subcommittee which is responsible for matters concerning legislation and labelling.

Now, if I may, with your permission, Mr. Chairman, I should like to proceed to read our statement.

This statement is submitted on behalf of the Meat Import Committee of the Canadian Importers Association. Our membership imports approximately 90 per cent of the total boneless beef imported into Canada from Australia and New Zealand.

We understand the purpose of this Standing Senate Committee on Agriculture is to inquire into the desirability of long-term stabilization in the Canadian beef industry, in view of the fact that Canadian beef producers suffered severe financial losses in 1974, 1975 and 1976. The financial losses were quite evident. The obvious questions raised were how and why these losses occurred.

Your Committee held several meetings across Canada in 1977, and published an interim report in October, 1977. The losses sustained by cattle industry in this period were caused by an over-supply situation which is part of the normal beef cycle. The recent liquidation was more severe financially because it was accompanied by a dramatic increase in feed grain costs. It is quite evident, therefore, that the losses incurred were caused by domestic over-supply and increased feed costs.

However, in seeking a solution to the problem of over-supply, producers recommended a meat import law directed against imports of frozen boneless beef from Australia and New Zealand. There is absolutely no logic, no valid economic argument, to support the contention that frozen boneless beef from Australia and New Zealand caused or materially contributed to the extraordinary losses incurred by the Canadian cattle industry. Therefore, proposed legislation against imports of frozen boneless beef from Australia and New Zealand will not solve the problem of periodic domestic over-supply.

The purpose of a beef cow is to produce a calf, and the value of the cow is reflected by the calf produced. The purpose of a dairy cow is to produce milk, and the value of the cow is reflected by the milk produced. Domestic boneless beef is derived from cows sent to market for the following reasons:

- (1) Herd rotation—replacing old cows with young cows.
- (2) Herd improvement—replacing unacceptable producers with acceptable producers.
- (3) Herd health—replacing unhealthy cows with healthy cows.
- (4) Herd contraction (dairy)—occurs when milk quotas are reduced.
- (5) Herd contraction (beef)—occurs when calf returns are too low.

[Traduction]

Montréal et, immédiatement à ma droite, M. Joseph A. Macdonald, président de la Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited, qui est l'ex-président de notre Comité et occupe présentement le poste de président d'un de nos sous-comités chargé des questions ayant trait à loi et aux exigences d'étiquetage.

Maintenant, si vous me le permettez, monsieur le président, je vais lire notre mémoire.

Cet exposé est présenté par le Comité des Importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens. Nos membres importent environ 90 p. 100 de tout le bœuf désossé importé au Canada de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Nous croyons savoir que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture a été créé afin d'étudier les avantages d'une stabilisation à long terme de l'industrie canadienne du bœuf, étant donné que les producteurs de bœuf canadiens ont subi des pertes financières considérables en 1974, 1975 et 1976. Les pertes financières étaient très évidentes. Les questions soulevées étaient comment et pourquoi ces pertes se sont-elles produites.

En 1977 notre comité a tenu plusieurs séances, partout au Canada et a publié un rapport provisoire en octobre de cette même année. Les pertes subies par l'industrie du bœuf au cours de cette période, ont été causées par un surapprovisionnement qui fait partie du cycle normal du bœuf. La récente liquidation était plus grave d'un point de vue financier, car elle se doublait d'une très importante augmentation du prix des grains de provende. Il est donc bien évident que les pertes subies ont été causées par une offre intérieure excessive et des coûts de provendes accrus.

Toutefois, en quête d'une solution au problème de l'offre excessive, les producteurs ont recommandé l'adoption d'une loi sur les importations de viande, qui interdise les importations de bœuf congelé désossé d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Il est aussi illogique que dépourvu de sens économique d'affirmer que le bœuf congelé désossé d'Australie et de Nouvelle-Zélande a causé les pertes extraordinaires subies par l'industrie canadienne du bétail, ou y a contribué matériellement. Par conséquent, un projet de loi contre les importations de bœuf désossé congelé d'Australie et de Nouvelle-Zélande ne résoudra pas le problème des offres excédentaires périodiques. Le but de l'élevage de vaches de boucherie est la production de veaux, et la valeur de la vache de boucherie se traduit par le veau produit. Le but de l'élevage de vaches laitières est la production de lait, et la valeur de la vache laitière se traduit par le lait produit. Le bœuf désossé intérieur est issu de vaches de boucherie envoyées sur le marché pour les raisons suivantes:

1. Rotation du troupeau—remplacement des vieilles vaches par des jeunes.
2. Amélioration du troupeau—remplacement de producteurs inacceptables par des producteurs acceptables.
3. Santé du troupeau—remplacement des vaches malades.
4. Contraction du troupeau (vaches laitières)—se produit lorsque les contingents de lait sont réduits.
5. Contraction du troupeau (vaches de boucherie)—se produit lorsque le rendement des veaux est trop faible.

[Text]

The first three reasons are considered normal cow culling; the latter two reasons are considered enforced culling. It can therefore be stated that domestic boneless beef is mainly derived from by-products of the dairy and beef herds.

We reject completely the formula contained in Bill S-13, as it is merely a mathematical exercise with many conditional inputs which could easily be manipulated to arrive at any desired result, and as such destroys any objectivity and credibility it may have been designed to achieve.

We recognize the realities of the international meat trade. We support a strong Canadian beef industry, and consider ourselves lawful and welcome participants in the domestic trade. However, we recognize the necessity for some type of regulation governing the quantity of frozen boneless beef imported into Canada. We recommend that imports of boneless beef continue to be administered by the exporting countries and within the framework of the present Import Export Permits Act.

We recommend the level of import be arrived at by using a simple formula as follows:

- (a) Basic—arrived at by using realistic past performance.
- (b) To be adjusted yearly to take into account long-term demand and population growth factors.
- (c) Supplementary—to recognize special market situations of shortfall and consumer interests.

We further recommend that joint consultation take place between producer, consumer, importer, exporter, and government to arrive at an agreed level of import.

In conclusion, we wish to remind you that last month, in Lethbridge, the head buyer of the world's largest hamburger chain, MacDonalds, predicted that by 1982 between 55 per cent and 60 per cent of all red meat consumed in North America will be ground beef.

Mr. Chairman, that concludes our written statement. Thank you for your attention and time. We are now ready for your questions.

Senator Hays: How much money has your industry involved in the beef process, in employees, cattle assets and that sort of thing?

Mr. Daniels: We are very marginal to the industry. We are responsible for approximately 6 per cent to 7 per cent of the total beef production. We are participants to the extent of only this small margin, but certainly our effect is multiplied in terms of services. You can multiply the effect to money supply, if you wish. In numbers of employees, we do not claim that we have or provide substantial employment, but we do have businesses that contribute to the economies of our growth and the growth of our nation.

Senator Hays: You don't care to reveal to the committee the total amount of material assets?

[Traduction]

Les trois premières raisons sont considérées comme relevant de la réforme normale des vaches, et les deux dernières comme relevant d'une réforme forcée. On peut donc dire que le bœuf désossé intérieur vient principalement de sous-produits des troupeaux de bœuf et de vaches laitières.

Nous rejetons entièrement la formule visée au Bill S-13, qui n'est qu'un exercice mathématique comportant de nombreux apports conditionnels pouvant facilement être manipulés de façon à en arriver aux résultats voulus, et qui en tant que tel supprime toute objectivité et crédibilité visés.

Nous reconnaissons les réalités du commerce de viande international. Nous appuyons une forte industrie canadienne du bœuf et nous nous considérons comme de bons et honnêtes participants au commerce intérieur. Toutefois, nous reconnaissons la nécessité d'une forme de réglementation de la quantité de bœuf désossé congelé importée au Canada. Nous recommandons que les importations de bœuf désossé continuent d'être administrées par les pays exportateurs, et dans le cadre de l'actuelle Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Nous recommandons qu'on détermine le niveau des importations en utilisant une simple formule comme celle-ci:

- a) Niveau de base—déterminé en s'inspirant de rendements passés réalistes.
- b) Niveau rajusté annuellement—compte tenu de la demande à long terme et de la croissance démographique.
- c) Niveau supplémentaire—compte tenu de situations spéciales comme les pénuries sur le marché, et de l'intérêt des consommateurs.

Nous recommandons en outre une consultation entre les producteurs, les consommateurs, les importateurs, les exportateurs, et le gouvernement, pour convenir d'un niveau d'importation.

En conclusion, nous tenons à vous rappeler que, le mois dernier, à Lethbridge, le principal acheteur de la plus grande chaîne de hamburgers au monde, McDonald, a prédit que, d'ici 1982, 55 à 60 p. 100 de toute la viande rouge consommée en Amérique du Nord sera du bœuf haché.

Monsieur le président, ainsi se termine notre déclaration écrite. Merci de nous avoir accordé votre attention et votre temps. Nous attendons maintenant vos questions.

Le sénateur Hays: Combien votre industrie a-t-elle investi dans la production du bœuf, en argent, en personnel, en bestiaux, etc.?

M. Daniels: Nous sommes très marginaux par rapport à l'industrie. Nous intervenons pour environ 6 ou 7 p. 100 seulement de la production totale de bœuf. Mais notre influence est, certes, multipliée sur le plan des services. Vous pouvez multiplier l'effet de vos investissements, si vous le voulez. Nous ne prétendons pas en avoir un personnel élevé pour assurer un nombre d'emplois appréciables, mais nous avons des entreprises qui contribuent à notre croissance et à celle du pays.

Le sénateur Hays: Vous ne tenez pas à révéler au Comité le montant total de votre actif matériel?

[Text]

Mr. Joseph A. Macdonald, President, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited; A Former Chairman, Meat Importers Committee, Canadian Importers Association: You are talking about bricks and mortar, employees?

Senator Hays: Bricks and mortar and so on.

Mr. Macdonald: Negligible.

Mr. Daniels: Very negligible.

Senator Hays: Do you think that canned meat should also be included in any meat import law?

Mr. David Jackson, President, Weddel Limited; Member, Meat Importers Committee, Canadian Importers Association: I would say there would be little reason for that, because our analysis tends to indicate that canned meats do not compete with fresh meat. We are importers of corned beef, and we have on many occasions tried to find a relationship between how beef prices may move on the domestic scene and also move into corned beef, and we have been unable to establish such a relationship, so I don't think there would be any great danger to the domestic industry, or I cannot see one, from imported corned beef.

Senators Hays: So you don't think there is any necessity that that be included?

Mr. Jackson: No, I don't.

Senator Hays: Do you think live cattle should be included?

Mr. Jackson: No, I would not say so. I don't think so. There has always been free trade.

Senator Hays: You don't even believe in the bill?

Mr. Jackson: No, I don't.

Mr. Daniels: We believe in the philosophy of the bill.

Senator Olson: I am curious about two or three things. On page 3 of the brief it says:

It can therefore be stated that domestic boneless beef is mainly derived from by-products of the dairy and beef herds.

There is perhaps a little problem there with regard to how you define "by-products". The implication seems to be that these animals are used for some other purpose, and that this boneless-beef aspect is just something related to salvage value, perhaps, at the end of their useful life. Is that what you mean?

Mr. Macdonald: Senator, that was supposed to read "most domestic boneless beef".

[Traduction]

M. Joseph A. Macdonald, président, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited; ancien président du Comité des importateurs de viande: Vous parlez de choses concrètes, d'employés?

Le sénateur Hays: De choses concrètes, etc.

M. Macdonald: Négligeable.

M. Daniels: Très négligeable.

Le sénateur Hays: Pensez-vous que la viande en conserve devrait, aussi, être visée par une loi sur les importations de viande?

M. David Jackson, président, Weddel Limited: Peu de raisons le justifieraient. Notre analyse tend à montrer que la viande en conserve ne concurrence pas la viande fraîche. Nous sommes des importateurs de bœuf mariné et nous avons essayé, à maintes reprises, d'établir un rapport entre la façon dont les prix du bœuf varient sur la scène intérieure et la façon dont varient ceux du bœuf mariné, mais sans succès. Je ne pense pas que le bœuf mariné mettrait grandement en danger l'industrie intérieure du bœuf.

Le sénateur Hays: Vous ne pensez donc pas qu'il soit nécessaire que le bœuf mariné soit visé par une telle loi?

M. Jackson: Non.

Le sénateur Hays: Pensez-vous que le bétail sur pied devrait l'être?

M. Jackson: Non. Il y a toujours eu libre-échange dans ce domaine.

Le sénateur Hays: Vous ne croyez peut-être pas au projet de loi?

M. Jackson: C'est juste.

M. Daniels: En fait, nous ne croyons qu'au principe du projet de loi.

Le sénateur Olson: Deux ou trois choses piquent ma curiosité. A la page 3 du mémoire, vous dites:

On peut donc dire que le bœuf désossé intérieur est principalement issu de sous-produits des troupeaux de vaches laitières et de bœufs.

Comment définissez-vous les «sous-produits». Vous semblez vouloir dire qu'on utilise ces animaux pour d'autres fins, et que le bœuf désossé est simplement quelque chose qui a une valeur supplémentaire, c'est-à-dire à la fin de la vie utile de l'animal. Est-ce bien ce que vous voulez dire?

M. Macdonald: Sénateur, c'était supposé être: «la majeure partie du bœuf désossé intérieur».

[Text]

Senator Olson: You have "mainly". That is pretty close to what you are saying.

Mr. Macdonald: Yes.

Senator Olson: On page 5 you quote the head buyer of McDonald's as saying that by 1982, between 55 and 60 per cent of all red meat consumed in North America will be ground beef. What is the percentage now? Forty or 45 or higher?

Mr. Macdonald: Depending on the calculations prepared by marketing analysts, and on how one wishes to interpret them, we have heard figures of anywhere from 25 to 30 per cent.

Senator Olson: I have heard figures of up to and over 40 per cent. The point I am trying to get at is that if that product is now in the range of 40 per cent the price of it is pretty important to the producer, and according to my interpretation really does not fall into a category of being simply a by-product or having only salvage value. You are arguing that this is going to be more and more significant as time goes on, and if that is so, the other uses might have to be considered as the by-line or the side product.

Mr. Macdonald: Our position is that there has been too much misinterpretation. We are talking of beef, but that is a very general statement. We have to talk steers; we have to talk fed beef; we have to talk cows; we have to talk retail roasts and steaks; we have to talk boneless beef for manufacturing. We are presently lumping all of these together and this is where confusion arises.

Senator Olson: Well, that is partly along the line of the question I was pursuing before. You seem to be of the opinion that this is more or less a separate category of beef we are talking about, when you take what comes from the retired dairy and beef cow herds, and also what is supplied in the way of imported boneless beef. Is that a fair assumption?

Mr. Macdonald: That is right, senator.

Senator Olson: I agree with you that ground beef is a very important sector, and from all the indicators, it is going to be a more and more important sector of the total beef supply in North America.

I do not know how exactly to approach my next point, but what I am getting at is that if it is that important, and if it is going to be even more important, it seems to me that while the beef importations, as you have set them out here, do not necessarily directly affect some other table types of meat, because they are not necessarily competitive all the time, it certainly is an important factor as far as the producers are concerned, and the value that they can get for this class of beef.

At the top of page 4 you completely reject the formula contained in Bill S-13 as being merely a mathematical exercise. You say that it could be easily manipulated to arrive at any desired result. I am a little bit uncertain as to what you mean by that. This mathematical exercise, as I understand it, is related to certain historical patterns, and what the bill is designed to do is

[Traduction]

Le sénateur Olson: Mais vous dites «principalement». C'est une autre façon d'exprimer ce que vous voulez dire.

M. Macdonald: C'est juste.

Le sénateur Olson: A la page 5, vous dites que le principal acheteur, Macdonald, affirme que, d'ici 1982, de 55 à 60 p. 100 de toute la viande rouge consommée en Amérique du Nord sera du bœuf haché. De quel ordre est le pourcentage actuel? Quarante, quarante-cinq ou plus?

M. Macdonald: Selon les calculs des analystes de marché et l'interprétation que l'on en donne, il est question de 25 à 30 p. 100.

Le sénateur Olson: J'ai entendu parler de 40 p. 100 et plus. Si ce produit se situe actuellement dans la gamme des 40 p. 100, son prix est un facteur très important pour le producteur et, selon moi, il ne tombe pas dans la catégorie des sous-produits ou des produits de récupération. Vous dites qu'au fur et à mesure que le temps passe ce facteur va devenir de plus en plus important et que, si tel est le cas, les autres utilisations du produit pourraient devoir être considérées comme secondaires.

M. Macdonald: Il y a eu, selon nous, trop de fausses interprétations. Nous parlons de bœuf, mais c'est très général. Nous devons en effet parler de bouillons, de bovins gras, de veaux, de rotis et de steaks au détail, de bœuf désossé pour le conditionnement. Le fait de regrouper tous ces éléments prête à confusion.

Le sénateur Olson: Cela se rapporte en partie à ce que je disais précédemment. Vous voulez dire que lorsqu'on considère les produits tirés de vaches de boucherie et le bœuf désossé importé il s'agit d'une catégorie de bœuf plus ou moins à part. Est-ce que mon hypothèse est juste?

M. Macdonald: C'est exact, sénateur.

Le sénateur Olson: Je conviens avec vous que le bœuf haché est un secteur très important, et d'après les indices, il va l'être de plus en plus parmi l'approvisionnement total en bœuf en Amérique du Nord.

Si ce secteur est aussi important et doit l'être encore plus, il me semble que, bien que les importations de bœuf, telles que vous les avez exposées ici, ne touchent pas forcément directement d'autres types de viande de table, car elles ne sont pas nécessairement compétitives et constituent néanmoins un facteur important d'une part pour les producteurs et d'autre part pour le prix qu'ils peuvent en obtenir.

En haut de la page 4, vous rejetez complètement la formule du Bill S-13 en disant qu'elle n'est qu'un pur exercice mathématique. Vous dites qu'elle pourrait être manipulée en fonction des objectifs fixés. Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous voulez dire. Cet exercice mathématique, tel que je le comprends, est lié à certaines tendances périodiques. Le projet de loi est

[Text]

smooth out some of the sudden changes that may take place because of either a greater domestic supply of this class of beef coming onto the market, or, alternatively, what a lot of producers believe happened anyway in 1975-76, namely, that there was a massive increase in the supply of this class of beef coming on to the Canadian market, and for that matter, the North American market. I am therefore curious as to why you say it could be easily manipulated.

Mr. Macdonald: I am thinking of the conditional input that must be put into the forecast for the forthcoming year.

Senator Olson: Well, I could agree with you there if there were very wide discretion given to whoever was going to decide those things.

Mr. Macdonald: That is the point we are making, senator.

Senator Olson: Yes, but if they apply the formula that is already in Bill S-13, do you still think there would be as much discretion as that, so that they could get any result they desired?

Mr. Macdonald: I would think that if you had input from the processors and the manufacturers, such as Mr. Bédard's company, and from importers and packing houses, you could probably come up with something. We could come up with something. We recommend this.

Senator Olson: What I think I am more interested in is this. We can have all of these discussions—and I am not saying they are not useful—but it seems to me that what you are suggesting in that paragraph at the top of page 4 is that there should be a more precise basis for the formula instead of all this discretion. If that is based on your historical patterns, would that be more satisfactory to you?

Mr. Macdonald: Partly.

Senator Olson: Why do you say "partly"?

Mr. Macdonald: Because the processors who would ultimately use this beef should have an input into deciding what the shortfall for the forthcoming year is going to be. If we do not have inputs, then there is no point in a formula bill.

Senator Olson: But if, after making these inputs—and those inputs I suppose would be estimates of what the requirements are going to be—there were a dramatic change either in the amount offered from offshore or the amount coming forward from the domestic market, would you not think there ought to be some discretionary power which would permit adjustments to be made? Supposing there were severe effects on price, either up or down.

Mr. Macdonald: Well, based on historical performance we have not had too many surprises in the supply of boneless beef, really.

[Traduction]

destiné à «niveler» certains changements subits découlant soit d'une plus grande offre nationale de cette catégorie de bœuf sur le marché soit d'une augmentation massive de l'offre de cette catégorie de bœuf sur le marché canadien, c'est-à-dire sur le marché nord américain, ce que nombre de producteurs ont cru voir se produire en 1975-1976. Je ne vois pas comment vous pouvez dire que cette formule peut être facilement manipulée.

M. Macdonald: Je songe aux éléments conditionnels qui doivent entrer en ligne de compte dans les prévisions de l'année à venir.

Le sénateur Olson: Je serais d'accord avec vous si la personne qui devait décider de ces choses recevait des pouvoirs discrétionnaires étendus.

M. Macdonald: C'est ce que nous voulons dire, sénateur.

Le sénateur Olson: Oui, mais si la personne en question applique la formule contenue dans le bill S-13, pensez-vous qu'elle aura autant de pouvoirs, qui lui permettent d'obtenir les résultats souhaités?

M. Macdonald: D'après moi, si les conditionneurs et les fabricants participaient à la prise de décision, comme la société de M. Bédard, ainsi que les importateurs et les établissements de conditionnement, on arriverait probablement à une solution. C'est ce que nous recommandons.

Le sénateur Olson: Voici ce qui m'intéresse le plus: à travers toutes ces discussions—et je ne dis pas qu'elles sont inutiles—vous suggérez au paragraphe de la page 4, une base plus précise en ce qui concerne la formule, au lieu d'avoir tous ces pouvoirs discrétionnaires. Si cette dernière était fondée sur des tendances périodiques précédentes, vous conviendrait-elle davantage?

M. Macdonald: En partie.

Le sénateur Olson: Pourquoi dites-vous «en partie»?

M. Macdonald: Parce que les conditionneurs qui utiliseront ce bœuf enfin de compte doivent également pouvoir décider de quel ordre sera le déficit pour l'année à venir. S'ils ne participent pas à la prise de décision, cela ne vaut pas la peine d'avoir une formule.

Le sénateur Olson: Mais si après avoir participé au processus—et j'imagine que cette participation se traduit par des prévisions de besoins—il y avait des changements spectaculaires soit dans les quantités offertes par l'étranger soit dans celles proposées par le marché national, ne pensez-vous pas qu'il devrait y avoir des pouvoirs discrétionnaires, afin de faire des rajustements? A supposer qu'il y ait des répercussions importantes sur les prix, dans un sens ou dans l'autre.

M. Macdonald: Si l'on en juge par les performances passées, l'approvisionnement en bœuf désossé n'a pas en fait présenté trop de surprises.

[Text]

Senator Olson: I think we are still suffering in Canada, at least psychologically, from what some people perceived as happening in 1976, are we not?

Mr. Macdonald: Senator, as I understand it the floor for the Canadian cow market is the United States market. We are on an export and return basis on cows and for the past six months we have been on an export basis for cows, and the price of boneless beef is going up. If we allowed an extra 15 million pounds into Canada right now, it would not change the returns to the Canadian producer, because we are at the floor already. Our cow market cannot go any lower than the United States live market. It does not matter how much boneless beef comes in. The Canadian producer can sell all his cows to the United States. That is the floor.

The Chairman: Unless they shut us off.

Mr. Macdonald: I do not think they would want to shut you off. I do not think they would want to do that. They are short of cows down there.

Senator Olson: Do you not agree that there is some relationship between the price of the categories of beef in both countries to what is often referred to as the so-called North American price structure that has an influence on both sides of the border?

Mr. Macdonald: We are not involved in the livestock market, but we endorse the North American livestock market concept.

Senator Olson: I am still not completely clear on how you think all this could be manipulated except for the one thing you said, and that is that there was too much discretion used by someone at the beginning.

Mr. Macdonald: Maybe "manipulate" is too harsh a word. Errors in judgment or "honest errors in judgment" might be better.

Senator Olson: Would you suggest, then, that there may be a shorter span such as suggested to us a few minutes ago, such as it should be adjusted every six months?

Mr. Macdonald: I do not think that is necessary. I will give you a perfect example. Recently our meat import committee asked for a 23 per cent increase in the quotas for 1979, which is equivalent to roughly 25 million pounds. We were granted only six million pounds. At the same time, government publications clearly stated that we were going to have a shortfall of domestic cow production. The cow kill last year was 910,000 and the forecast for 1979 is 680,000. That is a shortfall of 230,000 head of cows.

Senator Hays: That is good.

Mr. Macdonald: If you use a boneless equivalent of 300 pounds per cow, that is 69 million pounds shortfall of domestic

[Traduction]

Le sénateur Olson: Psychologiquement parlant, nous souffrons encore au Canada de ce que certains ont cru voir se produire en 1976, n'est-ce pas?

M. Macdonald: Sénateur, si je comprends bien, la limite du marché canadien en matière de vaches, c'est le marché des États-Unis. Nous opérons grâce aux exportations et aux recettes et depuis six mois, nous exportons des vaches et l'importation du bœuf désossé est à la hausse. Si nous autorisons à l'heure actuelle une importation supplémentaire de 15 millions de livres au Canada, cela ne changerait pas les recettes du producteur canadien, car nous avons déjà atteint le seuil. Notre marché des vaches ne peut descendre plus bas que le marché des États-Unis pour ce qui est du bétail vivant. Quel que soit le volume d'importation du bœuf désossé, le producteur canadien peut vendre toutes ses vaches aux États-Unis.

Le président: A moins que le marché américain nous soit interdit.

M. Macdonald: Je ne pense pas qu'ils le feraient, car ils ont à l'heure actuelle une pénurie de vaches.

Le sénateur Olson: Ne pensez-vous pas qu'il existe un lien entre le prix des catégories de bœuf dans les deux pays et la structure des prix nord-américaine laquelle exerce une influence des deux côtés de la frontière?

M. Macdonald: Nous ne sommes pas concernés par le marché du bétail, mais nous approuvons le principe du marché nord-américain dans ce domaine.

Le sénateur Olson: Je ne comprends pas encore tout à fait comment vous pouvez penser que tout ceci peut être manipulé, sauf une seule chose que vous avez mentionnée, c'est-à-dire que quelqu'un a manifesté trop de discrétion au début.

M. Macdonald: Le mot «manipulé» est peut-être trop fort. Il serait peut-être plus juste de dire des «erreurs de jugement» ou des «erreurs de jugement honnêtes».

Le sénateur Olson: Diriez-vous alors qu'il devrait y avoir un délai plus court comme celui qu'on a suggéré il y a quelques minutes et qui pourrait être révisé tous les six mois?

M. Macdonald: Je ne crois pas que ce soit nécessaire. Je vais vous en donner un parfait exemple. Récemment, notre comité sur l'importation du bœuf a demandé d'augmenter de 23 p. 100 le contingent de 1979, ce qui équivaut à 25 millions de livres. On ne nous a accordé que 6 millions de livres. Les publications du gouvernement déclaraient alors clairement que nous aurions à faire face à un manque de production de bœuf au Canada. L'année dernière il y avait eu 910,000 bêtes abattues et les prévisions de 1979 sont de 680,000. Il y a une différence de 239,000 têtes.

Le sénateur Hays: C'est bon.

M. Macdonald: Si l'on prévoit 300 livres de bœuf désossé, il y a une différence de 69 millions de livres dans la production

[Text]

production boneless beef. And what did we get—six million pounds increase in quotas from Australia and New Zealand.

Senator Olson: Would that lead you to believe there is going to be a further significant increase in the price of this class of beef?

Mr. Macdonald: I believe you may get consumer reaction. Will the housewife pay? For a pound of weiners last year she paid 69 cents, and it is \$1.69 now. Will she pay \$2.69 a pound? Price will cure everything.

Senator Olson: Just so that I understand it better—I understand you are unhappy with the amount of the increase in the quota, and I understand your reasons. You think there is going to be a severe and very real shortfall in the requirements. I am curious about whether or not you think there was an error made when that quota was set; or do you think it should have been based on some more precise statistical information rather than what you think is an error in judgment of what the additional market should be?

Mr. Macdonald: Unfortunately, there was no consultation. We made our presentation to the government, and that was it. We received the decision back. We knew that the shortfall was evident, but it was not recognized in the form of additional quotas. That is why we are paying \$1.69 for weiners or hot dogs. Had we been allowed the quotas for the quantity that we requested, it would have alleviated the price escalation.

Senator Olson: If you had been allowed to import 23 million pounds more, is that meat available some place in the world?

Mr. Macdonald: Yes, from Australia and New Zealand. More particularly from Australia. New Zealand is in very good shape.

Senator Olson: Without increasing the price that your suppliers would charge you?

Mr. Macdonald: I am not sure I understand the point.

Senator Olson: If you went on the market for 23 million pounds more in 1979 than in 1978, that increases the payment, presumably, and we are led to believe, and I guess I agree, that if demand goes up, that has an influence on that price. What I am asking is: How much would the price have gone up from your suppliers if you had taken on another 23 million pounds?

Mr. Macdonald: I do not think the price would go up, senator, from our suppliers in Australia and New Zealand.

Senator Olson: The meat would have to come from some place.

[Traduction]

nationale de bœuf désossé, et que nous a-t-on accordé—une augmentation de 6 millions de livres dans le contingent provenant d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Le sénateur Olson: Cela vous porte-t-il à croire qu'il peut y avoir une autre augmentation importante du prix de cette catégorie de bœuf?

M. Macdonald: Je crois que vous pourriez peut-être envisager la réaction des consommateurs. Combien paiera-t-on? L'année dernière, on a payé 69c. pour une livre de saucisse et c'est maintenant \$1.69. Paiera-t-on \$2.69 la livre? Les prix vont tout régler.

Le sénateur Olson: Juste un éclaircissement—je crois comprendre que vous êtes satisfaits de l'augmentation du contingent et je comprends vos raisons. Vous croyez qu'il y aura un déficit grave et très réel dans les besoins. Je serais curieux de savoir si vous croyez qu'il y a eu erreur dans l'établissement des contingents; ou si vous croyez que l'on aurait dû se fonder sur certaines statistiques plus précises plutôt que de faire une erreur de jugement, comme vous le pensez, sur ce que devrait représenter le marché supplémentaire?

M. Macdonald: Malheureusement, il n'y a eu aucune consultation. Nous avons soumis notre mémoire au gouvernement et c'est tout. On nous a fait part de la décision. Nous savions qu'il était évident qu'il y aurait un déficit, mais on n'en a pas tenu compte en autorisant des contingents supplémentaires. C'est pourquoi nous payons \$1.69 pour la saucisse ou les hot dogs. Si l'on avait autorisé les quantités demandées, nous aurions pu ralentir l'escalade des prix.

Le sénateur Olson: Si on vous avait autorisés à importer 23 millions de livres de plus, y a-t-il un endroit dans le monde où ce bœuf est disponible?

M. Macdonald: Oui, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Particulièrement en Australie. La Nouvelle-Zélande est aussi très forte sur le marché.

Le sénateur Olson: Sans augmentation du prix demandé par vos fournisseurs?

M. Macdonald: Je ne suis pas certain de bien comprendre votre question.

Le sénateur Olson: Si on pouvait mettre sur le marché 23 millions de livres de plus en 1979 qu'en 1978, cela augmenterait les paiements et nous sommes portés à croire, et je suis d'accord, qu'une augmentation de la demande a une influence sur le prix. Ce que je demande est ceci: quelle aurait été l'augmentation des prix demandés par vos fournisseurs si vous aviez pris un autre 23 millions de livre?

M. Macdonald: Je ne crois pas qu'il y aurait eu augmentation de prix, sénateur, de la part de nos fournisseurs en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Le sénateur Olson: Il faudrait que le bœuf vienne de quelque part.

[Text]

Mr. Macdonald: It comes from Australia and New Zealand.

Senator Olson: It would have to be diverted from where they are selling it now, and that would be another factor in the market.

Mr. Macdonald: North America pays the top price in the international beef market. The United States is the price-setter. There is meat sold out of Australia and New Zealand to other markets at prices considerably less than to North America. All this would mean is that meat would be diverted from, say, potential markets like Russia to North America. It would not increase the price to North America. We would be diverting from markets that traditionally pay less than North American prices. We would be diverting that meat to North America.

Senator Olson: Canadian demand may not be that significant in relation to the United States, but if they too had taken the same action of increasing the tonnage for that kind of beef, I have a little difficulty understanding how that would increase the price that they were paying to their suppliers.

Mr. Macdonald: The Australian and New Zealand beef economy is based on producing surplus beef. They are exporters. Australia is the largest beef exporter in the world. Unlike the cattle in North America, the cattle there are slaughtered and boned out, put in boxes and shipped all over the world to the best markets that are available. North America does not take the total surplus production of Australia and New Zealand, yet North America pays the top dollar. If we increase or divert meat from lower-paying markets to North America or to Canada, it does not necessarily mean that North America or Canada is going to pay more for that meat because we are merely taking it from a market that pays a lesser price and diverting it to a higher price. I hope I explained myself.

Senator Olson: Well, yes, I think I understand your point of view, but I do not necessarily agree with it.

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): I should like to pursue a little further the questions raised by Senator Hays. Would you have any objection to telling us your total volume of business for 1978 so that I can have an idea of how large your quota is?

Mr. Macdonald: In 1978 the quota was 121 million pounds from Australia and New Zealand.

Senator Olson: Was that much brought in? I know that is the quota, but you did not quite fill it, did you?

Mr. Macdonald: I do not have the final Statistics Canada figure for 1978. We only have 11 months. Up to the eleventh

[Traduction]

M. Macdonald: D'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Le sénateur Olson: Donc, il faudrait le détourner de sa destination initiale, et ce serait un autre facteur à considérer sur le marché.

M. Macdonald: L'Amérique du Nord paie le prix le plus élevé sur le marché international du bœuf. Ce sont les États-Unis qui fixent les prix. L'Australie et la Nouvelle-Zélande vendent le bœuf sur d'autres marchés à des prix bien inférieurs que ceux de l'Amérique du Nord. Tout ceci signifie que l'on détournerait ce bœuf des marchés potentiels comme ceux, disons de la Russie à l'Amérique du Nord. Cela n'entraînerait pas une augmentation du prix en Amérique du Nord. Nous détournerions des marchés qui par tradition paient des prix inférieurs à ceux de l'Amérique du Nord. Nous détournerions ce bœuf vers l'Amérique du Nord.

Le sénateur Olson: La demande au Canada n'est peut-être pas aussi forte par rapport à celle des États-Unis, mais si eux aussi avaient adopté les mêmes mesures pour augmenter le tonnage de cette catégorie de bœuf, je n'arrive pas à comprendre comment cela contribuerait à hausser le prix qu'ils payaient à leurs fournisseurs.

M. Macdonald: L'économie de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande relative au bœuf est axée sur la production d'un surplus. Ce sont des exportateurs. L'Australie est le plus grand exportateur de bœuf au monde. A la différence de l'Amérique du Nord, les troupeaux sont abattus et désossés, mis en boîte et expédiés dans le monde sur les meilleurs marchés disponibles. L'Amérique du Nord n'importe pas actuellement tout le surplus de la production de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, mais quand même l'Amérique du Nord paie le prix le plus élevé. Si nous augmentons ou détournons vers l'Amérique du Nord ou vers le Canada le bœuf provenant des marchés qui demandent des prix inférieurs, cela ne signifie pas nécessairement que l'Amérique du Nord ou le Canada paiera plus pour ce bœuf parce que nous ne faisons que l'importer d'un marché qui paie un prix inférieur et le détourner vers un marché qui paie un prix supérieur. J'espère avoir suffisamment expliqué mon point de vue.

Le sénateur Olson: Oui, je crois que je comprends votre point de vue mais je ne suis pas nécessairement d'accord.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): J'aimerais approfondir un peu les questions soulevées par le sénateur Hays. Auriez-vous objection à nous dire quel est votre volume total d'affaires pour 1978, pour que je puisse me faire une idée de l'importance de votre contingentement?

M. Macdonald: En 1978, il était de 121 millions de livres d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Le sénateur Olson: Avez-vous importé autant? Je sais que c'est le contingent autorisé, mais l'avez-vous rempli?

M. Macdonald: Je n'ai pas les derniers chiffres de Statistique Canada pour 1978. Ils ne sont que pour 11 mois. Au onzième

[Text]

month figure, the total from Australia and New Zealand is 120.8 million pounds, for 11 months.

Senator Fournier (Madawaska-Restigouche): Do you have the figure for 1977?

Mr. Macdonald: For 1977 the total imports from Australia and New Zealand were 109.9 million pounds.

Senator Olson: I wish to ask a question about your comment at the bottom of page 4. It states:

We recommend that imports of boneless beef continue to be administered by the exporting countries and within the framework of the present Import Export Permits Act.

I thought one of your objections to doing it that way was that there would be no real predictability—you could never be quite sure as to what that quota would be set at in December for the ensuing year. Putting that together with a couple of other paragraphs in here, it seems to me that you wanted to have some predictability and a little more precision as to how much those imports should be. That is why I am curious why you would want the Export and Import Permits Act to continue, because it seems to me that what is in Bill S-13 might be a little more predictable than using the Export and Import Permits Act.

Mr. Macdonald: Senator, in that last paragraph the operative word is "administered." Once we have arrived at a figure, an agreed level of import, we would then wish to continue on with the basis on which we are now operating.

Senator Olson: It says:

... administered ... within the framework of the present Export and Import Permits Act.

Which I took to believe that you wanted that to be the basis or the usage of that act to determine quota.

Mr. Macdonald: No.

Senator Hays: Would you explain to me the mechanics of importing meat from Australia? You bring in the largest percentage. What are the mechanics? Do you buy from the meat board or the meat authority in Australia?

Mr. Macdonald: No It is private trade.

Senator Hays: Would you run through that exercise—how it works?

Mr. Macdonald: We have our own plants in Australia and New Zealand.

[Traduction]

mois, le total était de 120.8 millions de livres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pour 11 mois.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Avez-vous les chiffres pour 1977.

M. Macdonald: En 1977, les importations totales provenant d'Australie et de Nouvelle-Zélande étaient de 109.9 millions de livres.

Le sénateur Olson: J'aimerais poser une question au sujet de votre observation au bas de la page 4. Vous dites:

Nous recommandons que les importations de bœuf désossé continuent à être administrées par les Pays exportateurs et dans les limites imposées par la Loi sur les licences d'importation-exportation.

Je pensais qu'une de vos objections à agir ainsi provenait de ce qu'il serait impossible de faire des prévisions—et l'on ne pourrait jamais être certain du contingent qui serait déterminé en décembre pour l'année suivante. Si l'on regroupe tous ces points ainsi qu'un ou deux autres paragraphes, il me semble que vous souhaitiez en arriver à une certaine possibilité de prédiction et à un peu plus de précision quant au volume de ces importations. C'est la raison pour laquelle je me demande pourquoi vous voudriez que la Loi sur les licences d'exportation et d'importation continue à s'appliquer, parce qu'il me semble que ce qui se trouve dans le bill S-13 pourrait être un peu plus prévisible que le recours à la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

M. Macdonald: Sénateur, dans ce dernier paragraphe le mot essentiel est «administré». Dès que nous avons fixé un chiffre et avons convenu d'un niveau d'importation, nous voudrions alors poursuivre nos activités conformément aux dispositions de la mesure législative qui nous chapeaute à l'heure actuelle.

Le sénateur Olson: Vous dites dans le rapport:

... administré ... dans le cadre de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

D'après ce que je comprends, vous vouliez qu'on se fonde sur cette loi pour déterminer le contingent.

M. Macdonald: Non.

Le sénateur Hays: Auriez-vous l'obligeance de m'expliquer comment se fait l'importation de bœuf d'Australie? Vous en importez autant que vous le pouvez. Quels sont les mécanismes? Achetez-vous d'un quelconque organisme de réglementation de la viande en Australie?

M. Macdonald: Non. Il s'agit de transactions privées.

Le sénateur Hays: J'aimerais que vous m'expliquiez les mécanismes.

M. Macdonald: Nous avons nos propres fournisseurs en Australie et en Nouvelle-Zélande.

[Text]

Mr. Daniels: Perhaps I could take that question. We do not deal with specific plants in as much as would Mr. Macdonald. We would deal with many exporters in Australia. The simple process would be a request for an offering. We have the possibility of making a sale for X number of loads of boneless beef, cuts or whatever. We would then go out and ask for offerings. We would receive the offerings, and normally on the acceptance of such offerings the responsibility for obtaining the permits, the allocation of space, and the follow-up to that, would lie with the exporter overseas. We would then simply follow up on the basis of transmittal of funds, payment of duties upon arrival of the product in Canada, clearance of the said product, and delivery to the final customer. That, in a nutshell, is the procedure.

Senator Hays: If you are buying for Swift Canadian—which you probably do—

Mr. Daniels: Certainly.

Senator Hays: You would go to one of the works in Australia. Would they kill the cattle for you, or would that already be in place?

Mr. Daniels: That is more or less already in place. I think that the development of suppliers is critical to this matter. We try to forecast the nature of demand of Canadian customers—our own clients, our own service industry, the Quebec market, the Ontario market—and we develop the product. Again I am using terms which mean quite a bit—developing the product in terms of our trying to anticipate the requirements of our customers in Canada, the kind of lean or fat content, the visual specification.

Senator Hays: Does not the Canadian law, or the importer, determine the amount of fat? There is a big lawsuit going on in the United States over too much fat content.

Mr. Daniels: Perhaps I was too simplistic when I said “make an offering.” Before we made such an offering, it would be dependent on the specifications of Swift Canadian, for example, where they would specify half-inch cover, a particular specification of the cut, the eye to be six inches, and so on; and those will then be notified to the Australian exporter. We follow their style of cuts and we have our own style. It is fairly international.

Senator Hays: What is the process in New Zealand?

Mr. Daniels: Identical.

Senator Hays: You buy from the works?

Mr. Daniels: We buy from the exporters, yes—from the works themselves.

Senator Hays: Where does the New Zealand meat board come into it?

[Traduction]

M. Daniels: Je pourrais peut-être répondre à cette question. Nous ne faisons pas affaire avec des fournisseurs précis comme le ferait M. Macdonald. Nous ferions affaire avec beaucoup d'exportateurs en Australie. Le processus simplifié constituerait en un appel d'offres. Nous avons la possibilité de conclure une vente pour un certain nombre de chargements de bœuf désossé, de coupes ou peu importe. Nous procéderions ensuite à l'appel d'offres. Une fois les offres reçues, et normalement au moment de l'acceptation de ces offres c'est aux exportateurs outre-mer d'obtenir les permis, de répartir l'espace et de s'occuper d'autres questions connexes. Nous entrerions alors en jeu simplement pour transmettre les fonds, acquitter les droits de douane lors de l'arrivée du produit au Canada, s'occuper du dédouanement du produit et de la livraison au destinataire. Voilà, en résumé, la façon de procéder.

Le sénateur Hays: Si vous achetez pour *Swift Canadian*—ce que vous faites probablement—

M. Daniels: Assurément.

Le sénateur Hays: Vous vous adresseriez à une des salaisons en Australie; s'occuperait-on d'abattre le bétail pour vous ou tout serait-il prêt?

M. Daniels: Tout est plus ou moins déjà en place. Je crois que l'initiative des fournisseurs est déterminante à cet égard. Nous essayons de prévoir la nature de la demande des clients canadiens—nos propres clients, notre industrie des services, le marché québécois, le marché ontarien—et nous élaborons le produit. Je me sers de nouveau d'un terme qui englobe pas mal de choses—je veux dire que nous essayons de prévoir les exigences de nos clients au Canada, à savoir la teneur en gras ou en maigre, les normes visuelles.

Le sénateur Hays: La loi canadienne ou l'importateur ne fixent-ils pas la teneur en gras? On parle d'une importante poursuite en justice aux États-Unis au sujet d'une trop grande teneur en gras.

M. Daniels: J'ai peut-être un peu trop simplifié les choses en disant «faire une offre». Cette offre dépendrait des normes de Swift Canadian, par exemple, normes précisant une couche externe de gras d'un demi pouce, une norme particulière quant à la coupe, une noix de six pouces etc.; nous ferons alors part de ces normes à l'exportateur Australien, que nous suivons leur propre style de coupes, et nous avons notre propre style. C'est à peu près la marche à suivre à l'échelle internationale.

Le sénateur Hays: Et dans le cas de la Nouvelle-Zélande?

M. Daniels: C'est la même chose.

Le sénateur Hays: Vous achetez des salaisons?

M. Daniels: Nous achetons des exportateurs, oui—des salaisons elles-mêmes.

Le sénateur Hays: A quel moment l'organisme de réglementation de la Nouvelle-Zélande intervient-il?

[Text]

Mr. Macdonald: Only in a supervisory way. They control the allocation of shipping to the exporters.

Mr. Daniels: Which includes the granting of permits.

Mr. Macdonald: They have their own internal controls, the supervision.

Senator Hays: But they have nothing to do with the price?

Mr. Macdonald: Nothing. It is free trade.

Senator Hays: So you buy direct from the packing plant?

Mr. Macdonald: That is correct.

Senator Hays: As importers, you must know what is the situation in Australia and New Zealand concerning supply. What percentage would North America take of the total supply of Australian and New Zealand beef? I am not talking about whole ewes—just beef.

Mr. Macdonald: Beef from Australia is about 10 per cent to Canada. The United States takes about 50 per cent of the Australian.

Senator Hays: We take 10 per cent?

Mr. Daniels: Perhaps we could get back to you on that.

Mr. Macdonald: I could get the official figures for you, senator.

Senator Hays: The Australian statistics are about as loose as our own, when it comes to counting numbers.

Mr. Macdonald: Yes.

Senator Hays: It is not very reliable. What is the percentage, do you think, that Australia or New Zealand are down in the number of their livestock?

Mr. Macdonald: The estimated cattle population in Australia is down approximately 6.8 per cent, from 1978 to 1979.

Senator Hays: Can you give us the total figures?

Mr. Macdonald: Yes. The estimate is 29.4 million head for 1978.

Senator Hays: They were up to about 36 million, previously.

Mr. Macdonald: Yes, and for 1979 they estimate it to be 27.4 million, which is a drop of 6.8 per cent from 1978.

[Traduction]

M. Macdonald: Elle n'intervient que pour contrôler la répartition aux exportateurs.

M. Daniels: Ce qui inclut l'octroi des licences.

M. Macdonald: Elles ont leurs propres contrôles internes, la supervision.

Le sénateur Hays: Mais ces derniers n'ont rien à voir avec le prix.

M. Macdonald: Rien. C'est un libre-échange.

Le sénateur Hays: Vous achetez donc directement de la salaison?

M. Macdonald: C'est exact.

Le sénateur Hays: En tant qu'importateurs, vous devez connaître la situation en Australie et en Nouvelle-Zélande en ce qui concerne l'approvisionnement. Quel pourcentage l'Amérique du Nord accaparerait-elle de l'approvisionnement total du bœuf australien et néo-zélandais? Je ne veux pas parler de l'agneau—le bœuf exclusivement.

M. Macdonald: Le bœuf importé d'Australie au Canada représente environ 10 p. 100 et aux États-Unis quelque 50 p. 100.

Le sénateur Hays: Notre part est de 10 p. 100.

M. Daniels: Peut-être pourrions-nous vous relancer à ce sujet.

M. Macdonald: Je pourrais obtenir les chiffres pour vous, sénateur.

Le sénateur Hays: Les statistiques de l'Australie sont presque aussi vagues que les nôtres, lorsqu'il s'agit d'établir des chiffres.

M. Macdonald: Oui.

Le sénateur Hays: Cette façon de procéder n'est pas très fiable. D'après vous, de quel pourcentage le bétail sur pied a-t-il été réduit en Australie ou en Nouvelle-Zélande?

M. Macdonald: Entre 1978 et 1979, en Australie, il a été réduit d'environ 6.8 p. 100.

Le sénateur Hays: Pouvez-vous nous donner le chiffre total?

M. Macdonald: Oui, les Australiens estiment leur troupeau à 29.4 millions d'animaux en 1978.

Le sénateur Hays: Et auparavant ils en avaient environ 36 millions.

M. Macdonald: Oui, et pour 1979, ils évaluent leur troupeau à 27.4 millions d'animaux, ce qui représente une baisse de 6.8 p. 100 par rapport à 1978.

[Text]

Senator Hays: They are still slaughtering females. They are still financially pretty sick—really sick. I have just returned from there. There is no way that they have 29 million cattle. I would bet that they do not have even 21 million. I have seen grass there so high, throughout the country, that you couldn't see a rabbit in it.

Mr. Macdonald: Maybe you couldn't see the cattle in there, either.

Senator Hays: And the kill for the packing plants is way down. There has been some decentralization—

Mr. Macdonald: Is this in Queensland, senator?

Senator Hays: Well, Queensland may be up a bit in numbers; but they are chasing them down from the north.

Mr. Macdonald: Plants in Queensland traditionally close down in December, January and February. They are reopening now.

Senator Hays: What is the figure in New Zealand?

Mr. Macdonald: For 1978 the figure was 8.5 million head. For 1977 it was 8.7 million. It was down about 2.3 per cent in a year.

Senator Hays: I was talking to the New Zealand Minister of Agriculture about three weeks ago, and he did not think they had even six million cattle. The prices have doubled, have they not?

Mr. Macdonald: Yes.

Senator Hays: They are bringing in about 31 cents a kilo.

Mr. Macdonald: I am not sure of the price. As a matter of fact, the live prices—

Senator Hays: That would be 31 cents per pound, 60 cents per kilo.

Mr. Macdonald: Yes.

Senator Hays: Are you having difficulty getting supplies?

Mr. Macdonald: In New Zealand, yes.

Senator Hays: What about Australia?

Mr. Macdonald: We think the supply is there, but in the case of Australia it is a question of pricing.

[Traduction]

Le sénateur Hays: Ils abattent encore des vaches. Leur situation financière est grave, très grave. Je reviens d'Australie, il est impossible qu'il y ait 29 millions de tête de bétail. Je pourrais parier qu'ils n'en ont même pas 21 millions. L'herbe des pâturages est tellement haute qu'on ne peut y voir un lapin.

M. Macdonald: L'herbe vous cachait peut-être également les bêtes.

Le sénateur Hays: Et ils ont réduit l'abattage pour les usines de conditionnement. Il y a eu une certaine décentralisation . . .

M. Macdonald: Était-ce dans le Queensland, monsieur le sénateur?

Le sénateur Hays: Il est possible que le Queensland ait remonté quelque peu sur le plan numérique; cependant ils les chassent du nord . . .

M. Macdonald: Les usines du Queensland ont toujours fermé en décembre, janvier et février. Elles sont en train de réouvrir.

Le sénateur Hays: Quels sont les chiffres pour la Nouvelle-Zélande?

M. Macdonald: Pour 1978, le troupeau comptait 8.5 millions de tête de bétail. Pour 1977, il en comptait 8.7 millions. Il y a donc eu une réduction de 2.3 p. 100 en un an.

Le sénateur Hays: Je discutais avec le ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Zélande, il y a environ 3 semaines et il me disait qu'il ne croyait même pas qu'il y avait 6 millions d'animaux. Les prix ont doublé, n'est-ce pas?

M. Macdonald: Oui.

Le sénateur Hays: Ils se situent dans les environs de 31 cents le kilo.

M. Macdonald: Je ne suis pas sûr des chiffres. En fait, le prix du bœuf sur pied . . .

Le sénateur Hays: Le prix serait de 31 cents la livre, soit 60 cents le kilo.

M. Macdonald: Oui.

Le sénateur Hays: Ont-ils de la difficulté à s'approvisionner?

M. Macdonald: En Nouvelle-Zélande? Oui, pour les usines.

Le sénateur Hays: Que se passe-t-il en Australie?

M. Macdonald: Nous croyons qu'il n'y a pas de problème d'approvisionnement, mais plutôt une question de fixation des prix.

[Text]

Senator Hays: If the same situation happens in Australia as happens in Canada, you could well be in difficulty with supplies a year from now, could you not?

Mr. Macdonald: Not in the case of Australia. I could see a problem in New Zealand, but not in Australia.

The Chairman: Any other questions? Senator Olson, do you have something more?

Senator Olson: No, I don't think so. I wonder if the witnesses have any other recommendations to make. On page 4 of their brief they say they recognize the necessity for some regulations governing the quality of frozen beef imported into Canada. Then on page 5, under paragraphs (a), (b) and (c) there are some factors that would go into the formula. I have some difficulty distinguishing between these three factors and what is in Bill S-13. You say it should be realistic past performance, and we are suggesting an eight-year period. We have had a new suggestion that it be a ten-year period, or anyway they were wondering why it had not been considered. Then it goes along based on being adjusted yearly for long-term demand and population growth factors. It seems to me that is provided for in Bill S-13. Then you recognize special marketing situations where there will be some shortfalls. All of that leads me to believe that you make a pretty severe argument against Bill S-13, and then on the last page you wind up almost agreeing with it.

Mr. Macdonald: Only to the extent that we would like to have input into it.

Senator Olson: I can appreciate that.

Mr. Macdonald: That is the important thing. We are in the boneless beef business.

Senator Olson: But if you had that input, which is sometimes referred to as consultation, Bill S-13 would in your view be not such a bad bill. Consultation does not necessarily mean acquiescence.

Mr. Macdonald: It could be compromise.

The Chairman: On that happy note, with your permission, honourable senators, I might at this point thank our witnesses for their presentation.

Mr. Daniels: Thank you very much, Mr. Chairman.

The committee adjourned.

[Traduction]

Le sénateur Hays: Si la situation est la même en Australie qu'au Canada, vous pourriez avoir de la difficulté à vous approvisionner d'ici un an, n'est-ce pas?

M. Macdonald: Pas dans le cas de l'Australie. Je prévois un problème en Nouvelle-Zélande, mais pas en Australie.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Monsieur le sénateur Olson, avez-vous quelque chose à ajouter?

Le sénateur Olson: Non, je ne crois pas. Je me demande si les témoins ont d'autres recommandations à formuler. A la page 4 de leur mémoire, ils admettent reconnaître la nécessité de se doter de règlements régissant la qualité du bœuf surgelé importé au Canada. Ensuite, à la page 5, aux alinéas a), b) et c), ils énoncent des principes qui pourraient servir de base à la formule. Je ne vois pas la différence entre ces trois principes et ce que contient le bill S-13. Vous dites qu'il faudrait se baser sur le rendement antérieur et nous proposons une période de huit années. Ils nous font une nouvelle suggestion pour porter cette période à dix ans et ils se demandent pourquoi la question n'a pas été étudiée. Ensuite, dans le mémoire, ils proposent un ajustement annuel compte tenu de la demande à long terme et de facteur de croissance démographique. Il me semble que cet ajustement est prévu dans le bill S-13. Ensuite, le mémoire constate qu'il existe des situations spéciales de commercialisation où il pourrait se produire des pénuries. Tout cela me porte à croire que vous portez un jugement sévère sur le bill S-13 et pourtant, à la dernière page de votre mémoire, vous déclarez que vous y êtes presque favorables.

M. Macdonald: Seulement dans la mesure où nous aimerions avoir notre mot à dire.

Le sénateur Olson: Oui, je vous comprends.

M. Macdonald: C'est ce qui importe. Nous sommes dans le commerce du bœuf désossé.

Le sénateur Olson: Mais si vous aviez votre mot à dire, ce qu'on appelle parfois la consultation, vous ne considéreriez pas le bill S-13 comme étant si mauvais. La consultation n'implique pas nécessairement l'assentiment.

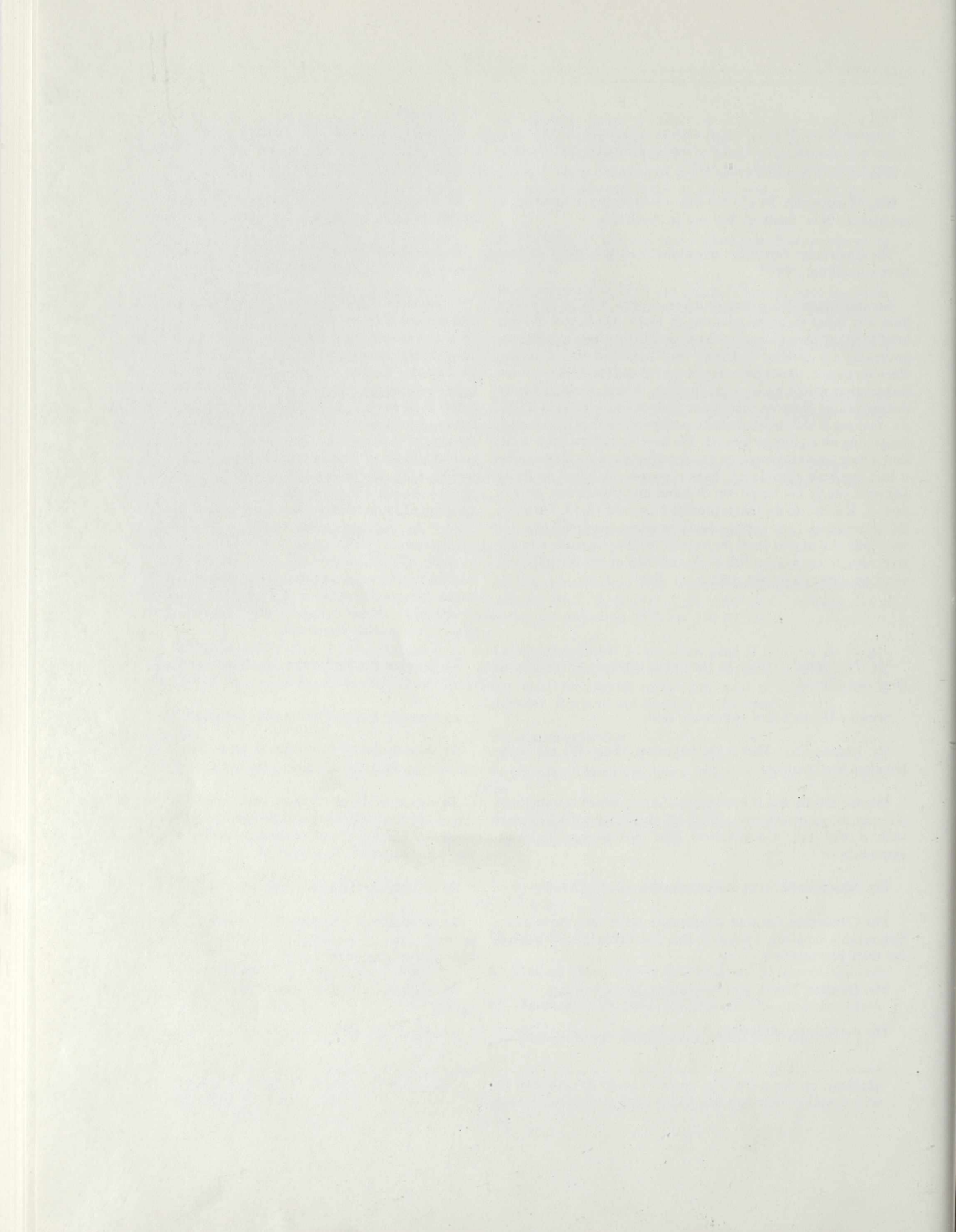
M. Macdonald: On peut faire des compromis.

Le président: Si vous me le permettez, messieurs les sénateurs, je crois que je profiterai de l'atmosphère favorable pour remercier nos témoins d'avoir présenté un mémoire.

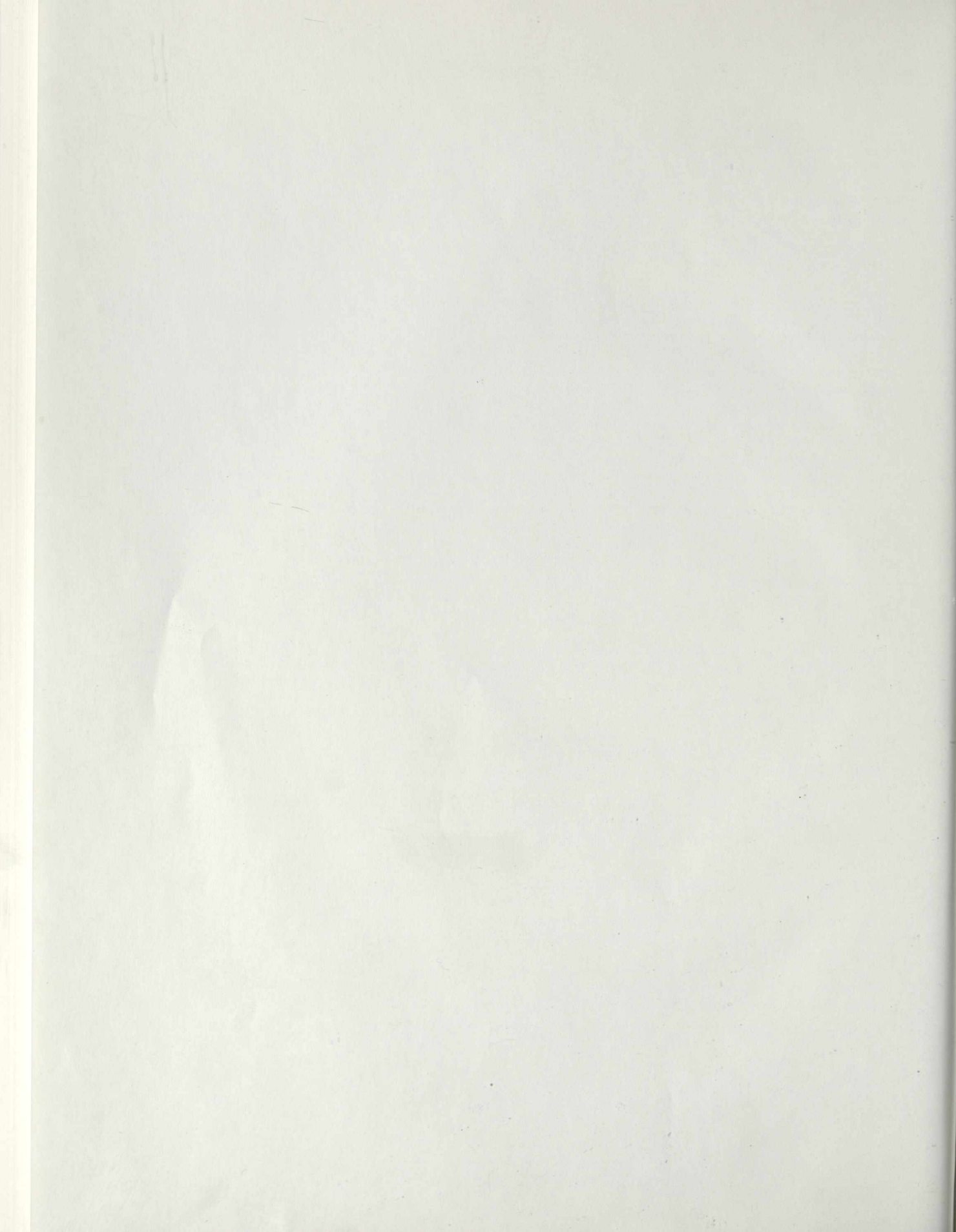
M. Daniels: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

La séance est levée.









Witnesses:
Name
Address
City
State
County

Witnesses:
Name
Address
City
State
County

WITNESSES

Witnesses:
Name
Address
City
State
County

Witnesses:
Name
Address
City
State
County



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7
*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7*

WITNESSES—TÉMOINS

From the Meat Packers Council of Canada:

- Mr. R. Kelly, General Manager;
- Mr. James Gough, Chairman, Beef and Small Stock Committee (Marketing Manager, Beef, Lamb and Veal, Swift Canadian Company Limited);
- Mr. Laurent Bédard, Former Chairman, Quebec Members' Group (Purchasing Manager (Meat) Hygrade Foods Inc., Montreal, Quebec).

From the Canadian Meat Importers Committee of the Canadian Importers Association Inc.:

- Mr. Aaron M. Daniels, Chairman (Director of Marketing, Letovsky Bros. Ltd., Montreal, Quebec);
- Mr. Joseph A. Macdonald, Former Chairman (President, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited, Toronto, Ontario);
- Mr. David Jackson, Member (President, Weddel Limited, Montreal, Quebec).

Du Conseil des salaisons du Canada:

- M. R. Kelly, directeur général;
- M. James Gough, président, Comité du bœuf et des petits animaux (directeur de la mise en marché, bœuf, agneau et veau, Swift Canadian Company Limited);
- M. Laurent Bédard, ancien président, Groupe de membres de Québec (directeur des achats (viande) Hygrade Foods Inc., Montréal, Québec).

Du Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.:

- M. Aaron M. Daniels, président, (directeur de la mise en marché, Letovsky Bros. Ltd., Montréal, Québec);
- M. Joseph A. Macdonald, ancien président (président, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited, Toronto, Ontario);
- M. David Jackson, membre (président, Weddel Limited, Montréal, Québec).

to
ce.

LEMENT a
en
rada,

etis
u et

pres
ods

so-

e en

ent.
nto.

ted.





Fourth Session
Thirtieth Parliament, 1978-79

Quatrième session de la
trentième législature, 1978-1979

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

INDEX

INDEX

Standing Senate Committee on
Agriculture

Comité sénatorial permanent de
L'Agriculture

Agriculture

L'Agriculture

Chairman:

Président:

The Honourable HAZEN ARGUE

L'honorable HAZEN ARGUE

INDEX

INDEX

OF PROCEEDINGS

DES DÉLIBÉRATIONS

(Issues Nos. 1 to 6 inclusive)

(Fascicules nos 1 à 6 inclusivement)

Prepared
by the
Information and Reference Branch,
LIBRARY OF PARLIAMENT

Compilé
par le
Service de consultation et référence,
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

SENATE OF CANADA

Standing Senate Committee on Agriculture

4th Session, 30th Parliament, 1978-1979

INDEX

(Issues 1 to 6 inclusive)

Agriculture, Standing Senate Committee

Correspondence 3A:3; 5:19

Recognizing the Realities: A Beef Import Policy for Canada, report 3:6; 4:26-8**Agriculture Canada**

Scientific information exchange agreement 1:16-7

Agro-Food Training Institute for the Francophone Population of New Brunswick, Study Committee on Francophone Agricultural Training. Report to New Brunswick Dept. of Agriculture and Rural Development

Impact anticipated 1:24

Albert, Louis-Philippe, Regional Development Economist (New Brunswick), Agriculture Canada*Kent County Can Be Saved*, report, discussion 1:13-6, 19-25**Alberta, Province**

Turkey industry 1:11

Argentina

Beef industry 5:6-7

Argue, Hon. Hazen, Senator (Regina)

Bill S-13 3:5, 23-4, 27-30; 4:5, 12, 23-5, 33-4, 37-9; 5:5, 7-8, 10, 14-8; 6:5, 10, 25, 28, 41

Kent County Can Be Saved, report 1:5, 9-10, 15-6, 21, 25-7

"Problems of international co-operation in marketing of grains and other agricultural products" 2:5, 8, 10-3, 15-6, 18

Australia

Beef industry 3:8-9, 21, 27; 4:8, 23, 29; 5:5-7, 10, 12-4; 6:12-3, 15-6, 29, 35-41

Hamburger meat 6:16

Production figures 5:17-8; 6:39-41

Bédard, Laurent, Purchasing Manager (Meat), Hygrade Foods Inc., Montreal, Quebec; Former Chairman, Quebec Members' Group, Meat Packers' Council of Canada

Bill S-13, discussion 6:21, 23-5

SÉNAT DU CANADA

Comité sénatorial permanent de l'Agriculture

4e session, 30e législature, 1978-1979

INDEX

(Fascicules 1 à 6 inclusivement)

ACEB*Voir*

Association canadienne des éleveurs de bestiaux

Accord général sur tarifs douaniers et commerce*Voir*

GATT

Agriculture, Comité sénatorial permanent

Correspondance 3A:3; 5:19

Politique (Une) canadienne réaliste de l'importation du bœuf au Canada, rapport 3:6; 4:26-8**Agriculture, Ministère (États-Unis)**

Blé, projections 2:17

Agriculture Canada

Informations scientifiques, échange, accord 1:16-7

Albert, M. Louis-Philippe, économiste en développement régional (Nouveau-Brunswick), Agriculture Canada*Sauvons le Comté de Kent*, rapport, discussion 1:13-6, 19-25**Alberta, Province**

Dindes, industrie 1:11

Argentine

Bœuf, industrie 5:6-7

Argue, hon. Hazen, sénateur (Regina)

Bill S-13 3: 5, 23-4, 27-30; 4: 5, 12, 23-5, 33-4, 37-9; 5: 5, 7-8, 10, 14-8; 6: 5, 10, 25, 28, 41

«Problèmes de coopération internationale concernant commercialisation des grains et autres produits agricoles» 2: 5, 8, 10-3, 15-6, 18

Sauvons le Comté de Kent, rapport 1: 5, 9-10, 15-6, 21, 25-7**Association canadienne des éleveurs de bestiaux**

Beef Watch 3:28

Bill S-13

«Bœuf importé», définition, résistance à 3: 6-8, 25-6; 6: 13

Contingents de base 3: 8-9

Exposé, discussion 3: 5-30

Beef Import Act*See*

Bill S-13

Beef Industry

Agriculture Canada, press release 16 Feb. 1979 4:28

Anderson, Boyd, cited 4:17, 21

Canadian Meat Trade Authority, proposed 4:28

Consumer

Expectations 4:10, 20

Interests 3:16; 4:18

Reaction to rising prices 6:35

Consumption 3:11, 24-5; 4:11

Decline, effects of, on small farmers 4:31

Economic Council of Canada, trade strategy 4:30

Export and Import Permit Act 3:9, 21-2; 4:26, 35; 5:11-3; 6:31, 37

Feed grain 4:9; 6:29

Future trends, forecast 3:27-8; 5:8; 6:25-6

Futures market 4:11, 20

GATT 3:14, 20-2; 4:23; 5:7-12; 6:7

"Imported beef", definition 3:6

Imports

Australia 3:8-9, 21, 27; 4:8, 23, 29; 5:5-7, 10, 12-4; 6:12-3, 15-6, 29, 35-41

Brazil 6:26

Canada-U.S. ratio 3:23, 29; 6:34

New Zealand 3:8-9, 21, 27 4:8, 23, 29; 5:5-7, 10, 12-4, 17-8; 6:13, 16, 35-41

United States 3:6-7, 15, 17, 19-21, 23, 25-6; 4:16, 20, 29; 5:5-8, 11-4, 17; 6:8-9, 11-2, 34

Uruguay 6:26

LIFT program 3:28

Live cattle

Canada-U.S. trade 3:7, 10, 25-6; 4:16, 19-20, 26-30, 33, 36-7; 5:5, 9, 14; 6:8, 11-2, 31

Grading 6:12

Losses, financial, 1974-6 3:26; 6:29, 33-4

Maritimes

Production costs 4:23-4

Western beef, availability 6:23-4, 27

Meat

Boneless beef, domestic 6:29-32

Boxed beef, composites 6:21-2

Canned, imports 6:26, 31

Carcass grades 6:14-5

Cuts, processing 6:17-8

Frozen boneless beef from Australia and New Zealand

Importing procedures 6:37-41

Price 6:34-6, 39

Product development 6:38

Quotas 6:34-7

Reduction rejected 6:29-30

Regulation recommended 6:30

Supply 6:33, 35, 40-1

Hamburger

Demand 3:17-8; 4:30; 6:13-4, 17, 30, 32

Flavour 6:17-8

Quality 6:17

Facteurs de conversion 3: 9

Licences d'importation 3: 9, 21-3

Période de base 3: 8-9; 6: 25

Prix critique 3: 8, 10-20

Recommandation 3: 9

Contingents actuels 3: 24

Producteurs, éducation des 3: 28

Voir aussi

Bill S-13

Bœuf, Industrie

Australie

Bœuf, industrie 3:8-9, 21, 27; 4: 8, 23, 29; 5: 5-7, 10, 12, 14; 6: 12-3, 15-6, 29, 35-41

Production, statistiques 5: 17-8; 6: 39-41

Viande hachée 6: 16

Bédard, M. Laurent, directeur des achats (viande), Hygrade Foods Inc., Montréal, Québec; ancien président, Groupe des membres de Québec, Conseil des salaisons du Canada

Bill S-13, discussion 6: 21, 23-5

Benoit, M. Garry, directeur des affaires gouvernementales, Association canadienne des éleveurs de bestiaux

Bill S-13, discussion 3: 12, 20-5, 28

Bergland, M. Bob, Secrétaire de l'agriculture, États-Unis

Commentaire 2:12, 14

Bill S-13—Importation du bœuf, Loi sur

«Bœuf importé», terme, définition 3:6-8; 6:8

Catégories de bœuf, différenciation, importance 6:32

Disposition d'urgence proposée 3:11

Facteurs de conversion 3:9; 4:28

Formule de stabilisation

Justifiée 6:32-3

Rejetée 3:10; 6:30

Juridiction partagée 5:14; 6:6, 27-8

Licences d'importation 3:9, 21-3

Prix critique

Formule acyclique 3:12, 15, 22, 24-5; 4:9, 15; 5:6; 6:6-7, 9

Mécanisme 3:8, 10-20; 4:7-9, 14, 29, 34; 5:6; 6:7-8, 10-1, 19, 28

Voir aussi

Association canadienne des éleveurs de bestiaux

Bœuf, Industrie

Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.

Conseil des salaisons du Canada

Syndicat national des cultivateurs

Western Canada Cow-Calf Association

Blé, Accord international sur, 1971

But 2:9

Voir aussi

Conférence des Nations-Unies pour négociation d'un arrangement international destiné à remplacer Accord international sur blé de 1971, tel qu'il a été prorogé

Non-aged, flavour 6:18
 Red meat, supply 6:13-6
 Vacuum packed 6:19-20
Meat packing plants
 Canned meat imports, acceptability 6:26
 Employees, number 6:16
 Investment 6:14
 Live cattle, imports 4:36
 Needs, continuous, basic 6:26
 Multilateral Trade Negotiations 5:11
 North American market 4:16-9; 5:6, 13, 17; 6:8-9, 32-4
 Price, international 4:16, 19
 Prices, 1971-9 3:8
 Producer group, national, possibilities 4:13, 16, 25
Production
 Beef cycle 3:22, 28; 4:14-5; 5:15-7; 6:5-6, 9, 23, 25, 29
 Bulls, lean 6:15-6
 Costs 4:8-10, 13-7, 20
 Cow-calf producers
 Capital costs, rising 4:9
 Herd reduction 4:6; 5:15-7
 Importance of 4:7, 15
 Production decisions 4:6, 11
 Fat cattle 4:19-20
 Feeder cattle, price 4:9
 Feedlot industry
 Efficiency 4:6, 9-10
 Price, assurance 4:20
 Terminology, misleading 4:7
 Fluctuations, effect 4:18-9
 Herd reduction
 Female slaughter 3:17-8; 4:6, 11; 5:15-7; 6:13, 19, 29
 Other industries, effect 4:10
 Limitations, natural 4:11
 Maritimes 4:24
 Self-sufficiency 6:20-3
 Shortfall, domestic 6:34-5
 Statistics 4:11-2; 5:8, 15-7
Profits
 Restaurants 4:12
 Supermarkets, comparison 4:12
 Quebec, dependence on West 6:23-4
Quota system
 Need for 3:14-6, 18, 20
 Voluntary compliance 3:9, 20; 5:13
Recent Developments in Food Strategy, excerpt 4:28
 Stabilization 3:12, 29; 4:11, 18, 20; 6:6, 8-9, 29
 Agriculture Stabilization Act 4:18
 Base period 3:8-9, 24; 4:28, 33; 5:6, 8-9; 6:9
 Base quota 3:8; 4:22-3, 33; 5:6-7; 6:19
 Consultation recommended 6:30, 33
 Conversion factors 3:9; 4:28; 6:19
 Testing proposed 6:25
 Dollar, Canadian, fluctuation 6:11-2, 22
 Import control 4:20
 Imports permits 3:9, 21-2; 6:6
 Import quotas, minimum 4:29, 32
 Price-setting mechanism 4:12-7; 6:10-1
 Quotas, general 3:9, 11-27; 4:34-7; 5:6-7, 10, 12; 6:6-9, 27

Bœuf, Industrie

Agriculture Canada, communiqué, 16 fév. 1979 4:28
 Anderson, Boyd, citation 4:17, 21
 Avenir, tendances 3:27-8; 5:8; 6:25-6
 Bétail sur le pied, commerce Canada—États-Unis 3:7, 10, 25-6; 4:16, 19-20, 26-30, 33, 36-7; 5:5, 9, 14; 6:8, 11-2, 31
 Classement 6:12
 «Bœuf importé», définition 3:6
 Céréales fourragères 4:9; 6:29
 Commerce de viande, autorité canadienne en matière de, proposition 4:28
 Conseil économique du Canada, stratégie des échanges 4:30
 Consommateur
 Espérances 4:10, 20
 Intérêts 3:16; 4:18
 Prix, escalade, réaction 6:35
 Consommation 3:11, 24-5; 4:11
 Contingentements
 Assujettissement volontaire 3:9, 20; 5:13
 Besoin 3:14-6, 18, 20
 Diminution, effets sur fermes de familles 4:31
 GATT 3:14, 20-2; 4:23; 5:7-12; 6:7
 Gestion des approvisionnements, système de 5:9-10
Importation
 Australie 3:8-9, 21, 27; 4:8, 23, 29; 5:5-7, 10, 12-4; 6:12-3, 15-6, 29, 35-41
 Brésil 6:26
 Canada—États-Unis, raison 3:23, 29; 6:34
 États-Unis 3:6-7, 15, 17, 19-21, 23, 25-6; 4:16, 20, 29; 5:5-8, 11-4, 17; 6:8-9, 11-2, 34
 Nouvelle-Zélande 3:8-9, 21, 27; 4:8, 23, 29; 5:5-7, 10, 12-4, 17-8; 6:13, 16, 35-41
 Uruguay 6:26
 Licences exportation et importation, Loi 3:9, 21-2; 4:26, 35; 5:11-3; 6:31, 37
 Marché à terme («marché futur») 4:11, 20
 Marché nord-américain 4:16-9; 5:6, 13, 17; 6:8-9, 32-4
 Maritimes
 Bœuf de l'Ouest, disponibilité 6:23-4, 27
 Coûts de production 4:23-4
 Négociations commerciales multilatérales 5:11
 «Opération réduction» 3:28
 Pertes, 1974-6 3:26; 6:29, 33-4
 Prix, 1971-9 3:8
 Prix, international 4:16, 19
 Producteurs, groupe national, possibilités 4:13, 16, 25
Production
 Autosuffisance 6:20-3
 Bétail engraisé 4:19-20
 Bœufs maigres 6:15-6
 Coût 4:8-10, 13-7, 20
 Cycle du bétail 3:22, 28; 4:14-5; 5:15-7; 6:5-6, 23, 25, 29
 Déficit domestique 6:34-5
 Éleveurs-naisseurs
 Coûts d'investissement, montants 4:9
 Importance 4:7, 15
 Production, décisions 4:6, 11
 Troupeaux, réduction 4:6; 5:15-7
 Engraissement, parcs, industrie

- Signal price (Trigger price) 3:8, 10-20; 4:7-9, 14-5, 18, 22, 29-30, 32, 34; 5:6, 15; 6:7-13, 19, 28
 Crisis point, interpretation 6:10
 Target price 4:13-4
 University of Saskatchewan, pilot project 4:11
 Supply-management systems 3:20; 5:9-10
 "Tight-lid" policy 3:14, 23-4
 Veal, underproduction 5:13-4
See also
 Bill S-13
- Benoit, Garry, Director, Government Affairs, Canadian Cattlemen's Association**
 Bill S-13, discussion 3:12, 20-5, 28
- Bergland, Bob, Secretary of Agriculture, United States**
 Comments 2:12, 14
- Bill S-13 - Beef Import Act**
 Beef categories, differentiation, importance 6:32
 Conversion factors 3:9; 4:28
 Emergency clause, proposed 3:11
 Import permits 3:9, 21-3
 "Imported beef", term, definition 3:6-8; 6:8
 Jurisdiction, shared 5:14; 6:6, 27-8
 Live cattle, inclusion 3:6-8, 10, 15, 25-7; 4:26-30, 33, 36-7; 5:5, 9, 14; 6:8, 31
 Signal price
 Countercyclical formula 3:12, 15, 22, 24-5; 4:9, 15; 5:6; 6:6-7, 9
 Mechanism 3:8, 10-20; 4:7-9, 14, 29, 34; 5:6; 6:7, 8, 10-1, 19, 28
 Stabilization formula
 Defended 6:32-3
 Rejected 3:10; 6:30
See also
 Beef Industry
 Canadian Cattlemen's Association
 Canadian Meat Importer's Committee of the Canadian Importer's Association Inc.
 Meat Packer's Council of Canada
 National Farmers' Union
 Western Canada Cow-Calf Association
- British Columbia, Province**
 Beef industry, supply-management system 5:9, 11, 12
- CCA**
See
 Canadian Cattlemen's Association
- Canada Livestock and Meat Trade Report**
 Exports, slaughter cattle 4:27
- Canadian Broadcasting Corporation**
 Country Canada 1:9-10
- Canadian Cattlemen's Association**
 Beef Watch 3:28
- Efficacité 4:7, 9-10
 Prix, assurance 4:20
 Terminologie trompeuse 4:7
 Engraisseurs, prix 4:9
 Fluctuations, effet des 4:18-9
 Limitations naturelles 4:11
 Maritimes 4:24
 Statistiques 4:11-2; 5:8, 15-7
 Troupeaux, réduction des
 Autres industries, effet 4:10
 Vaches, abattage des 3:17-8; 4:6, 11; 5:15-7; 6:13, 19, 29
- Profits**
 Restaurants 4:12
 Supermarchés, comparaison 4:12
 Québec, dépendance sur l'Ouest 6:23-4
Recent Developments in Food Strategy, citation 4:28
 Resserrement, politique de 3:14, 23-4
 Salaison, Usines de
 Bétail sur pied, importation 4:36
 Employés, nombre 6:16
 Exigences fondamentales continues 6:26
 Mise de fonds 6:14
 Viande en conserve, importation, acceptabilité 6:26
 Stabilisation 3:12, 29; 4:11, 18, 20; 6:6, 8-9, 29
 Consultation recommandée 6:30, 33
 Contingent de base 3:8; 4:22-3, 33; 5:6-7; 6:19
 Contingents d'importation, minimaux 4:29, 32
 Contingents généraux 3:9, 11-27; 4:34-7; 5:6-7, 10, 12; 6:6-9, 27
 Dollar canadien, fluctuation 6:11-2, 22
 Facteurs de conversion 3:9; 4:28; 6:19
 Examen proposé 6:25
 Importation
 Contrôle 4:20
 Licences 3:9, 21-2; 6:6
 Période de base 3:8-9, 24; 4:28, 33; 5:6, 8-9; 6:9
 Prix, mécanisme de fixation 4:12-7; 6:10-1
 Prix agricoles, stabilisation, Loi 4:18
 Prix critique 3:8, 10-20; 4:7-9, 14-5, 18, 22, 29-30, 32, 34; 5:6, 15; 6:7-13, 19, 28
 Crise, interprétation 6:10
 Prix indicatif 4:13-4
 University of Saskatchewan, projet pilote 4:11
 Veau, sous-production 5:13-4
- Viande**
 Bœuf congelé désossé d'Australie et de Nouvelle Zélande
 Approvisionnement 6:33, 35, 40-1
 Contingents 6:34-7
 Élaboration de produit 6:38
 Méthode d'importation 6:37-41
 Prix 6:34-6, 39
 Réduction rejetée 6:29-30
 Réglementation recommandée 6:30
 Bœuf désossé, intérieur 6:29-32
 Bœuf emballé, «composites» 6:21-2
 Carcasse, catégories 6:14-5
 Emballée sous vide 6:19-20
 En conserve, importation 6:26, 31
 Fraiche, saveur 6:18

- Bill S-13**
 Base period 3:8-9; 6:25
 Base quota 3:8-9
 Conversion factors 3:9
 Import permits 3:9, 21-3
 "Imported beef", definition, opposition to 3:6-8, 25-6; 6:13
 Recommendation 3:9
 Signal price 3:8, 10-20
 Statement, discussion 3:5-30
 Producer education 3:28
 Quotas, current 3:24
See also
 Beef Industry
 Bill S-13
- Canadian Meat Importer's Committee of the Canadian Importer's Association Inc.**
 Beef industry, involvement 6:30
 Bill S-13
 Recommendations 6:30
 Statement, discussion 6:28-41
- Cape Breton Development Corporation**
 Sheep production 1:12-3
- Caravelle Foods Ltd., Toronto**
 Harburger meat requirement 4:30, 34
- Cartier, Jacques, Director General (East), Agriculture Canada**
Kent County Can Be Saved, report, discussion 1:18-9, 22, 24-5
- Cattle Industry**
See
 Beef Industry
- Chambers, Albert, Research Director, Standing Senate Committee on Agriculture**
 Bill S-13, signal price 6:28
- DREE**
See
 Regional Economic Expansion Dept.
- Daniels, Aaron M., Director of Marketing, Letovsky Bros. Ltd., Montreal, Quebec; Chairman, Canadian Meat Importers' Committee of the Canadian Importers' Association Inc.**
 Bill S-13
 Discussion 6:30-1, 38-9
 Statement 6:28-30
- EEC**
See
 European Economic Community
- Easter, Wayne, National Board Member, National Farmers' Union**
 Bill S-13, discussion 4:37-8
- Morceau, traitement 6:17-8
 Viande haché
 Demande 3:17-8; 4:30; 6:13-4, 17, 30, 32
 Qualité 6:17
 Saveur 6:17-8
 Viande rouge 6:13-6
Voir aussi
 Bill S-13
- CEE**
Voir
 Communauté économique européenne
- Canada Livestock and Meat Trade Report**
 Exportation, bovins d'abattage 4:27
- Cape Breton Development Corporation**
 Moutons, élevage 1:12-3
- Caravelle Foods Ltd., Toronto**
 Viande hachée, exigences 4:30, 34
- Cartier, M. Jacques, directeur général (région est), Agriculture Canada**
Sauvons le Comté de Kent, rapport, discussion 1:18-9, 22, 24-5
- Céréales, industrie**
 Cartel, possibilité du 2:15
Voir aussi
 Conférence des Nations Unies pour négociation d'un arrangement international destiné à remplacer Accord international sur blé de 1971, tel qu'il a été prorogé
- Chambers, M. Albert, directeur de recherche, Comité sénatorial permanent de l'Agriculture**
 Bill S-13, prix critique 6:28
- Colombie-Britannique, Province**
 Bœuf, industrie, gestion des approvisionnements, système de 5:9, 11, 12
- Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.**
 Bill S-13
 Exposé, discussion 6:28-41
 Recommandations 6:30
 Bœuf, industrie, participation 6:30
- Communauté économique européenne**
 Bœuf, industrie 4:23
 Céréales, industrie 2:5, 10, 12-3, 16-7
- Conférence des Nations Unies pour négociation d'un arrangement international destiné à remplacer Accord international sur blé de 1971, tel qu'il a été prorogé**
 Aide alimentaire, convention 2:6, 8
 Bergland, Bob, commentaire 2:12, 14
 But 2:5
 Canada—États-Unis, relations 2:12

Economic Council of Canada

Statement, excerpt 4:30

Egg Industry

Marketing 5:9

European Economic Community

Beef industry 4:23

Grain industry 2:5, 10, 12-3, 16-7

Experimental Farm, Senator Hervé J. Michaud

See

Senator Hervé J. Michaud Experimental Farm

Export and Import Permits Act

Beef Imports 3:9, 21-2; 4:26, 35; 5:11-3; 6:31, 37

FAO

See

Food and Agriculture Organization

Food and Agriculture Organization

Grains group 2:17-8

Fournier, Hon. Edgar E., Senator (Madawaska-Restigouche)

Bill S-13 6:16, 27, 36-7

Fournier, Hon. Michel, Senator (Restigouche-Gloucester)

Bill S-13 6:23-5

Kent County Can Be Saved, report 1:22-5

Fruit and Vegetable Production

Storage techniques 1:12

GATT

See

General Agreement on Tariffs and Trade

General Agreement on Tariffs and Trade

Article XI 3:20; 5:7, 10-1

Article XIX 3:20, 29; 5:10

Beef industry 3:14, 20-2; 5:7-12; 6:7

Tokyo Round talks, 1979 3:22; 5:11

Gough, James, Marketing Manager, Beef, Lamb and Veal, Swift Canadian Company Limited; Chairman, Beef and Small Stock Committee, Meat Packers' Council of Canada

Bill S-13, discussion 6:11-24, 26-8

Gracey, Charles, Manager, Canadian Cattlemen's Association

Bill S-13

Discussion 3:11-9, 22-8

Statement 3:5-10

Grain Industry

Cartel, possibility of 2:15

See also

United Nations Conference to Negotiate

International Arrangement to Replace

International Wheat Agreement, 1971, As Extended

Conseillers des producteurs 2:10-1

Échec de l'accord, conséquences pour producteurs canadiens 2:14

Exportations, subventions 2:6, 10, 13

Grains de provende 2:6

Mécanisme de rajustement des prix 2:5, 10-1

Pays

Discutés

Argentine 2:17

Australie 2:10, 13

Canada 2:6-7, 9-14, 17

Chine 2:15

Communauté économique européenne 2:5, 10, 12-3, 16-7

États-Unis 2:5, 7, 9-15, 17

Mexique 2:17

URSS 2:15

Exportateurs 2:5, 7, 12, 16-7

Participants, nombre 2:11-2

Pays en développement 2:5, 7-8

Prix 2:5-7, 9, 11-2

Progrès, rapport 2:5-8

Recommandations 2:8

Stocks de réserves

Canada, contribution 2:9

Prix proposé 2:5-6, 9

Volume proposé 2:5-7, 9

Voir aussi

Céréales, Industrie

Conseil des salaisons du Canada

Bill S-13

Exposé, discussion 6:5-28

Recommandations 6:7

Membres 6:5, 27

Conseil économique du Canada

Exposé, citation 4:30

Conseil international du blé

Accord de blé, prorogation 2:8

Activités 2:17

Daniels, M. Aaron M., directeur de la mise en marché, Letovsky Bros. Ltd., Montréal, Québec; président, Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.

Bill S-13

Discussion 6:30-1, 38-9

Exposé 6:28-30

Easter, M. Wayne, membre du Conseil national, Syndicat national des cultivateurs

Bill S-13, discussion 4:37-8

États-Unis

Boeuf, industrie

American Beef Import Act 3:17, 19; 5:11-2

Bétail sur le pied, restrictions, repréailles 3:7, 25-6, 29;

4:27; 5:6, 9, 12

Great Plains Wheat Organization

Complaints about EEC 2:13

Hays, Hon. Harry, Senator (Calgary)

Bill S-13 6:11-6, 18-23, 26, 30-1, 34, 37-41

Industry, Trade and Commerce, Department

Bill S-13, jurisdiction 5:14; 6:6, 27-8

Inman, Hon. F. Elsie, Senator (Murray Harbour)

Bill S-13 3:11

Kent County Can Be Saved, report 1:12, 20-1

International Wheat Agreement, 1971

Purpose 2:9

See also

United Nations Conference to Negotiate International Arrangement to Replace International Wheat Agreement, 1971, As Extended

International Wheat Council

Activities 2:17

Extension of wheat agreement 2:8

Israel

Agrexco 1:18

Agricultural technology 1:16-9

Jackson, David, President, Weddel Limited, Montreal, Quebec; Member, Canadian Meat Importers' Committee of the Canadian Importers' Association Inc.

Bill S-13, discussion 6:31

Japan

Beef industry 4:23

Kelly, R., General Manager, Meat Packers' Council of Canada

Bill S-13

Discussion 6:10-1, 14-6, 21, 25-8

Statement 6:5-10

Kent County, N.B.

Kent Agriculture Action Plan Update 1979

Background 1A:1

Livestock 1A:3-4

Production targets, 1978-83 1A:2-3

Review and outlook 1A:4-7

Strategy 1A:1

Summary 1:25

Kent County Agreement 1:6, 8, 24

Land consolidation

Absentee landowners 1:9, 14-5, 19

Joint Action Committee 1:9

Rabbit cooperatives 1:8, 10-2

Reforestation 1:19-20

Tobacco cooperatives 1:8, 11

Vegetable cooperatives 1:8, 11, 12

Bœuf en cartons 5:11

Commerce, Canada/É.-U. 3:6-7, 11-3, 15, 17, 19-21, 23, 25-6; 4:27, 29, 32, 36-7; 5:5-8, 11-4, 17; 6:8-9, 11-2, 34

GATT 3:20-1, 29

Gestion des approvisionnements, système 5:13

Importation, Australie, Nouvelle-Zélande 6:36, 39

Prix, système d'établissement 4:16-20

Expansion économique régionale, Ministère

Développement agricole, programmes, N.-B. 1:6, 26

FAO

Voir

Food and Agriculture Organization

Ferme expérimentale Sénateur Hervé J. Michaud

Bât 1:22

Contremaître 1:6

Historique 1:6

Food and Agriculture Organization

Céréales, groupe d'étude 2:17-8

Fournier, hon. Edgar E., sénateur (Madawaska-Restigouche)

Bill S-13 6:16, 27, 36-7

Fournier, hon. Michel, sénateur (Restigouche-Gloucester)

Bill S-13 6:23-5

Sauvons le Comté de Kent, rapport 1:22-5

Fruits et légumes, production

Stockage, techniques 1:12

GATT

Article XI 3:20; 5:7, 10-1

Article XIX 3:20, 29; 5:10

Bœuf, industrie 3:14, 20-2; 5:7-12; 6:7

Tokyo, négociations, 1979 3:22; 5:11

Gough, M. James, directeur de la mise en marché, bœuf, agneau et veau, Swift Canadian Company Limited; président, Comité du bœuf et des petits animaux, Conseil des salaisons du Canada

Bill S-13, discussion 6:11-24, 26-8

Gracey, M. Charles, gérant, Association canadienne des éleveurs de bestiaux

Bill S-13

Discussion 3:11-9, 22-8

Exposé 3:5-10

Great Plains Wheat Organization

Communauté économique européenne, plaintes concernant 2:13

Hays, hon. Harry, sénateur (Calgary)

Bill S-13 6:11-6, 18-23, 26, 30-1, 34, 37-41

- Kent County Can Be Saved**, report
Recommendations, implementation, discussion 1:5-27
- Konkin, Randy, Director, Western Canada Cow-Calf Association**
Bill S-13
Discussion 4:12-5, 17-25
Statement 4:5-7, 9-11
- Kruczko, Bill, Director, Western Canada Cow-Calf Association**
Bill S-13
Discussion 4:11-4, 16-7, 20-1, 23-5
Statement 4:7-8
- Land improvement**
Israel 1:16-9
Limitations 1:16
New Brunswick 1:18-9, 24-5
- Laval University**
Kent County students 1:22-4
- Maasland, Dirk E.L., Assistant Deputy Minister, Policy, Planning and Economics Branch, Agriculture Canada**
Kent County Can Be Saved, report, discussion 1:9
- McDonald, Hon. Alexander Hamilton, Senator (Moosomin)**
"Problems of international co-operation in marketing of grains and other agricultural products" 2:8-11, 14, 17
- Macdonald, Joseph A., President, Thomas Borthwick and Sons (Canada) Limited, Toronto, Ontario; Former Chairman, Canadian Meat Importers' Committee of the Canadian Importers' Association Inc.**
Bill S-13, discussion 6:31-7, 39-41
- McDonald's Restaurants**
Hamburger meat, requirements 4:30, 34; 6:24, 30, 32
- McGrand, Hon. Fred A., Senator (Sunbury)**
Bill S-13 6:15
Kent County Can Be Saved, report 1:11, 18, 22
- McNamara, Hon. William C., Senator (Saskatchewan)**
"Problems of international co-operation in marketing of grains and other agricultural products" 2:9-10, 14-5
- Marshall, R.G., Chief, Commodity Market Analysis Section, Marketing and Trade Division, Agriculture Canada**
Bill S-13, discussion 5:8, 15-8
- Meat Packers' Council of Canada**
Bill S-13
Recommendations 6:7
Statement, discussion 6:5-28
Membership 6:5, 27
- Importation du bœuf, Loi sur**
Voir
Bill S-13
- Industrie et Commerce, Ministère**
Bill S-13, juridiction 5:14; 6:6, 27-8
- Inman, hon. F. Elsie, Sénateur (Murray Harbour)**
Bill S-13 3:11
Sauvons le Comté de Kent, rapport 1:12, 20-1
- Institut de formation agro-alimentaire pour population francophone du Nouveau-Brunswick, Comité d'étude de formation agricole francophone. Rapport soumis au Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick**
Impact attendu 1:24
- Israël**
Agrexco 1:18
Technologie agricole 1:16-9
- Jackson, M. David, président, Weddel Limited, Montréal, Québec; membre, Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.**
Bill S-13, discussion 6:31
- Japon**
Bœuf, industrie 4:23
- Kelly, M. R., directeur général, Conseil des salaisons du Canada**
Bill S-13
Discussion 6:10-1, 14-6, 21, 25-8
Exposé 6:5-10
- Kent, comté, N.-B.**
Kent, comté, accord 1:6, 8, 24
Kent et le plan d'action agricole, mise à jour (1979)
Bétail 1A:3-4
Historique 1A:1
Production, objectifs, 1978-83 1A:2-3
Résumé 1:25
Revue et perspectives 1A:4-7
Stratégie 1A:1
Lapins, coopératives d'élevage 1:8, 10-2
Légumes, coopératives 1:8, 11, 12
Reboisement 1:19-20
Tabac, coopérative de production 1:8, 11
Terres, regroupement
Action paritaire, Comité 1:9
Propriétaires absents 1:9, 14-5, 19
- Konkin, M. Randy, directeur, Western Canada Cow-Calf Association**
Bill S-13
Discussion 4:12-5, 17-25
Exposé 4:5-7, 9-11

Mercier Report*See*

Agro-Food Training Institute for the Francophone Population of New Brunswick, Study Committee on Francophone Agricultural Training. Report . . .

Miner, W.M., Co-ordinator, Grains Group, Department of Industry, Trade and Commerce

International Wheat Council Conference,
Jan.-Feb. 1979
Discussion 2:9-18
Statement 2:5-8

Molgat, Hon. Gildas L., Senator (Ste. Rose)

Bill S-13 3:10-2; 4:12-4, 24-5, 34-7; 5:8-10, 12-3, 15, 17-8

Mountain, William, Director General (Central), Research Branch, Agriculture Canada

Kent County Can Be Saved, report, discussion 1:16

National Farmers' Union

Bill S-13
Canadian Cattlemen's Association, comments 4:39
Statement, discussion 4:25-39
Convention, Dec. 78, resolution re Senate Beef Inquiry 4:39
National Meat Authority, criteria 4:26

New Brunswick, Province

Agricultural Subsidiary Agreement 1:6-7
Agriculture, young people, interest 1:20, 22, 23, 25
Canada New Brunswick Farm Development Agreement 1:6
Ensiling project 1:7-8
Farm, new, initial investment 1:20-1
Farm Credit Corporation 1:7, 20
Farm Development Committee 1:7
Farmland Identification Program 1:15
Federal-provincial co-operation 1:6, 22
Francophone Technical Agricultural Institute, Task Force 1:6, 9, 20
Greenhouse crop production 1:21
Institute of Agricultural Technology 1:24
Land improvement 1:18-9, 24-5
Potato production 1:8
Sheep production 1:12
Small Farm Development Program 1:6
Students, agricultural 1:22-3
Technology, acceptance of 1:13-4, 20
Technology Transfer Program 1:7-8, 22
See also
Kent County, N.B.

New Zealand

Beef industry 3:8-9, 21, 27; 4:8, 23, 29; 5:5-7, 10, 12-4, 17-8;
6:13, 16, 35-41
Production figures 6:40-1

Newman, William G., Minister of Agriculture and Food, Ontario

Bill S-13, letter 5:15, 19

Kruczko, M. Bill, directeur, Western Canada Cow-Calf Association

Bill S-13
Discussion 4:11-4, 16-7, 20-1, 23-5
Exposé 4:7-8

Lapins, Industrie

Consommation, Québec 1:12
Demande pour 1:12
Giant Whites 1:10-1
Viande, production, N.-B. 1:8-12

Licences exportation et importation, Loi

Bœuf, importation 3:9, 21-2; 4:26, 35; 5:11-3; 6:31, 37

MEER

Voir
Expansion économique régionale, Ministère

Maasland, M. Dirk E. L., sous-ministre adjoint, Direction des politiques, planification et évaluation, Agriculture Canada

Sauvons le Comté de Kent, rapport, discussion 1:9

McDonald, hon. Alexander Hamilton, sénateur (Moosomin)

«Problèmes de co-opération internationale concernant commercialisation des grains et autres produits agricoles»
2:8-11, 14, 17

Macdonald, M. Joseph A., président, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited, Toronto, Ontario; ancien président, Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.

Bill S-13, discussion 6:31-7, 39-41

McDonald's, restaurants

Viande hachée, exigences 4:30, 34; 6:24, 30, 32

McGrand, hon. Fred A., sénateur (Sunbury)

Bill S-13 6:15
Sauvons le Comté de Kent, rapport 1:11, 18, 22

McNamara, hon. William C., sénateur (Saskatchewan)

«Problèmes de coopération internationale concernant commercialisation des grains et autres produits agricoles»
2:9-10, 14-5

Marshall, M. R. G., chef, Section de l'analyse des marchés, Division de la commercialisation et du commerce, Agriculture Canada

Bill S-13, discussion 5:8, 15-8

Mercier, rapport

Voir
Institut de formation agro-alimentaire pour population francophone du Nouveau-Brunswick, Comité d'étude de formation agricole francophone. Rapport . . .

**Norrie, Hon. Margaret F., Senator (Colchester-Cumberland),
Committee Deputy Chairman**

Bill S-13 4:23-4; 6:15, 19-20

Kent County Can Be Saved, report 1:10, 16, 18, 22-3, 25-6

"Problems of international co-operation in marketing of
grains and other agricultural products" 2:13, 16-7

Oceanic Countries

See

Australia

New Zealand

Olson, Hon. H.A. (Bud), Senator (Alberta South)

Bill S-13 3:17-21; 5:11-2, 15-7; 6:10-1, 17-9, 25, 31-7, 41

Kent County Can Be Saved, report 1:14-5

Pork Industry

Alberta 6:21

Exports to Japan 6:21

Ham, imports 6:26

Ontario 6:21

Quebec 6:21

Self-sufficiency 6:21, 23

Poultry Industry

Self sufficiency 6:21

Rabbit Industry

Consumption, Quebec 1:12

Demand 1:12

Giant Whites 1:10-1

Meat production, N.B. 1:8-12

Recent Developments in Food Strategy, discussion paper, 1978

Excerpt 4:28

Regional Economic Expansion Dept.

Agricultural development programs, N.B. 1:6, 26

Riel, Hon. Maurice, Senator (Shawinigan)

Kent County Can Be Saved, report 1:8, 12-3, 21, 26-7

Roblin, Hon. Duff, Senator (Red River)

Bill S-13 3:14-7, 22-3, 25-6, 29; 4:15-21, 33

"Problems of international co-operation in marketing of
grains and other agricultural products" 2:9-13, 17-8

Saskatchewan All-Beef Group

Discussions, Western Canada Cow-Calf Association 4:13

Saskatchewan Broiler Board

Beef shortages, response to 4:10

Senator Hervé J. Michaud Experimental Farm

Background 1:6

Foreman, selection 1:6

Purpose 1:22

Sheep Industry

Cape Breton Development Corporation 1:12-3

**Miner, M. W. M., coordonnateur, Groupe des céréales,
Ministère Industrie et Commerce**

Conseil international du blé, conférence, jan.-fév. 1979

Discussion 2:9-18

Exposé 2:5-8

Molgat, hon. Gildas L., sénateur (Ste-Rose)

Bill S-13 3:10-2; 4:12-4, 24-5, 34-7; 5:8-10, 12-3, 15, 17-8

**Mountain, M. William, directeur général (région centrale),
Direction de recherche, Agriculture Canada**

Sauvons le Comté de Kent, rapport,
discussion 1:16

Moutons, industrie

Cape Breton Development Corporation 1:12-3

Nouveau-Brunswick 1:12

Nouvelle-Écosse 1:12-3

**Newman, M. William G., ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation, Ontario**

Bill S-13, lettre 5:15, 19

**Norrie, hon. Margaret F., sénateur (Colchester-Cumberland),
Vice-président du Comité**

Bill S-13 4:23-4; 6:15, 19-20

«Problèmes de coopération internationale concernant com-
mercialisation des grains et autres produits agricoles»
2:13, 16-7

Sauvons le Comté de Kent, rapport 1:10, 16, 18, 22-3, 25-6

Nouveau-Brunswick, Province

Agriculture, enthousiasme des jeunes pour 1:20 22, 23, 25

Canada et Nouveau-Brunswick, accord de développement de
l'agriculture 1:6

Comité d'aménagement des fermes 1:7

Co-opération fédérale-provinciale 1:6, 22

Développement des petites fermes, programme de 1:6

Ensilage, projet 1:7-8

Étudiants agricoles 1:22, 23

Ferme, investissement initial 1:20-1

Institut de technologie agricole 1:24

Institut francophone de technologie agricole, groupe de tra-
vail 1:6-7, 9, 20

Moutons, élevage 1:12

Pommes de terre, production 1:8

Serres, culture, production 1:21

Société du crédit agricole 1:7, 20

Subventions à l'agriculture, accord de 1:6-7

Technologie, acceptation 1:13-4, 20

Technologie, transferts de, programme 1:7-8, 22

Terres, amélioration 1:18-9, 24-5

Terres agricoles, programme d'identification 1:15

Voir aussi

Kent, comté, N.-B.

Nouvelle-Zélande

Bœuf, industrie 3:8-9, 21, 27; 4:8, 23, 29; 5:5-7, 10, 12-4,
17-8; 6:13, 16, 35-41

Production, statistiques 6:40-1

- New Brunswick 1:12
Nova Scotia 1:12-3
- Sparrow, Hon. Herbert Orville, Senator (The Battlefords)**
Bill S-13 3:12, 26-7; 4:14, 21-2, 36
- Switzer, C. M., Dean, Ontario Agricultural College, University of Guelph**
AIC Klinck Lecture, quoted 4:31
- Thiesson, Stuart, Executive Secretary, National Farmers' Union**
Bill S-13
Discussion 4:33-9
Statement 4:25-33
- Tyler, Herbert, President, Caravelle Foods Ltd.**
Hamburger meat, statement 4:30
- U.N. Wheat Conference**
See
United Nations Conference to Negotiate International Arrangement to Replace International Wheat Agreement, 1971, As Extended
- USDA**
See
United States Department of Agriculture
- United Nations Conference to Negotiate International Arrangement to Replace International Wheat Agreement, 1971, As Extended**
Bergland, Bob, comments 2:12, 14
Canada-United States relations 2:12
Countries
Developing 2:5, 7-8
Discussed
Argentina 2:17
Australia 2:10, 13
Canada 2:6-7, 9-14, 17
China 2:15
European Economic Community 2:5, 10, 12-3, 16-7
Mexico 2:17
United States 2:5, 7, 9-15, 17
USSR 2:15
Exporting 2:5, 7, 12, 16-7
Registered, number 2:11-2
Export, subsidies 2:6, 10, 13
Failure to reach agreement, effect on Canadian producers 2:14
Feed grains 2:6
Food aid convention 2:6, 8
Price adjustment mechanism 2:5, 10-1
Prices 2:5-7, 9, 11-2
Producers' advisers 2:10-1
Progress report 2:5-8
Purpose 2:5
Recommendations 2:8
Reserve stock
Canada, contribution 2:9
- Oeufs, industrie**
Commercialisation 5:9
- Olson, hon. H. A. (Bud), sénateur (Alberta-Sud)**
Bill S-13 3:17-21; 5:11-2, 15-7; 6:10-1, 17-9, 25, 31-7, 41
Sauvons le Comté de Kent, 1:14-5
- ONU conférence sur blé**
Voir
Conférence des Nations Unies pour négociation d'un arrangement international destiné à remplacer Accord international sur blé de 1971, tel qu'il a été prorogé
- Pays océaniques**
Voir
Australie
Nouvelle-Zélande
- Porc, industrie**
Alberta 6:21
Autosuffisance 6:21, 23
Exportation au Japon 6:21
Jambon, importation 6:26
Ontario 6:21
Québec 6:21
- Radio-Canada**
Country Canada 1:9-10
- Recent Developments in Food Strategy (13 Dec. 1978)**
Citation 4:28
- Riel, hon. Maurice, sénateur (Shawinigan)**
Sauvons le Comté de Kent, rapport 1:8, 12-3, 21, 26-7
- Roblin, hon. Duff, sénateur (Red River)**
Bill S-13 3:14-7, 22-3, 25-6, 29; 4:15-21, 33
«Problèmes de coopération internationale concernant commercialisation des grains et autres produits agricoles» 2:9-13, 17-8
- Saskatchewan All-Beef Group**
Western Canada Cow-Calf Association, discussion 4:13
- Saskatchewan Broiler Board**
Bœuf, disette, réponse à 4:10
- Sauvons le Comté de Kent*, rapport**
Recommandations, application, discussion 1:5-27
- Sénateur Hervé J. Michaud, Ferme Expérimentale**
Voir
Ferme Expérimentale Sénateur Hervé J. Michaud
- Sparrow, hon. Herbert Orville, sénateur (The Battlefords)**
Bill S-13 3:12-3, 26-7; 4:14, 21-2, 36
- Switzer, M. C. M., doyen, Ontario Agricultural College, University of Guelph**
AIC Klinck, conférence, citation 4:31

Price, proposed 2:5-6, 9

Size, proposed 2:5-7, 9

See also

Grain Industry

United States

Beef industry

American Beef Import Act 3:17, 19; 5:11-2

Box packed beef 5:11

Canada/US trade 3:6-7, 11-3, 15, 17, 19-21, 23, 25-6;
4:27, 29, 32, 36-7; 5:5-8, 11-4, 17; 6:8-9, 11-2, 34

GATT 3:20-1, 29

Imports, Australia, New Zealand 6:36, 39

Live cattle restrictions, retaliation 3:7, 25-6, 29; 4:27; 5:6,
9, 12

Pricing system 4:16-20

Supply-management system 5:13

United States Department of Agriculture

Wheat projections 2:17

Western Canada Cow-Calf Association

Bill S-13

Live cattle 4:8

Pricing system, recommendations 4:10-1, 14-5

Statement, discussion 4:5-25

Support 4:22

Calf price-setting mechanism, national 4:9, 12-7, 21

Objectives 4:6

Saskatchewan All-Beef Group, discussions 4:13

Whelan, Hon. Eugene, Minister of Agriculture

Bill S-13

Discussion 5:8-14

Statement 5:5-7

Kent County Can Be Saved, report

Discussion 1:10-9, 25-6

Statement 1:5-10

Williams, Hon. Guy, Senator (Richmond)

Bill S-13 6:27-8

Kent County Can Be Saved, report 1:10-1, 19-20

See following pages for lists of appendices and witnesses

Syndicat national des cultivateurs

Administration nationale de la viande, critères 4:26

Bill S-13

Association canadienne des éleveurs de bétail, commen-
taire 4:39

Exposé, discussion 4:25-39

Bœuf, rapport du Sénat sur, résolution 4:39

Congrès. déc. '78, résolution concernant Rapport du Sénat
sur bœuf 4:39

Terres, amélioration

Israël 1:16-9

Limitations 1:16

Nouveau-Brunswick 1:18-9, 24-5

Thiesson, M. Stuart, secrétaire exécutif, Syndicat national des cultivateurs

Bill S-13

Discussion 4:33-9

Exposé 4:25-33

Tyler, M. Herbert, président, Caravelle Foods Ltd.

Viande hachée, exposé 4:30

Université Laval

Kent, comté de, étudiants 1:22-4

Volaille, industrie

Autosuffisance 6:21

Western Canada Cow-Calf Association

Bill S-13

Appui 4:22

Bétail sur le pied 4:8

Exposé, discussion 4:5-25

Prix, système, recommandation 4:10-1, 14-5

Objectifs 4:6

Saskatchewan All-Beef Group, discussions 4:13

Veau, mécanisme national pour établir prix 4:9, 12-7, 21

Whelan, hon. Eugene, ministre de l'Agriculture

Bill S-13

Discussion 5:8-14

Exposé 5:5-7

Sauvons le Comté de Kent, rapport

Discussion 1:10-9, 25-6

Exposé 1:5-10

Williams, hon. Guy, sénateur (Richmond)

Bill S-13 6:27-8

Sauvons le Comté de Kent, rapport 1:10-1, 19-20

Voir sur pages suivantes listes d'appendices et de témoins.

Appendices

- 1-A—Kent Agricultural Action Plan, Update 1979 1A:1-7
- 3-A—Approximate Trade Balance—Live Cattle and Beef—Canada and the USA, 1971-1978, Table 3A:1
- 3-B—Trade Balance by Product, Table 3A:12
- 3-C—Letter from David Kirk, to Senator Hazen Argue 3A:3
- 5-A—Letter from William G. Newman to Senator Hazen Argue 5:19

Witnesses

- Albert, Louis-Philippe, Regional Development Economist (New Brunswick), Agriculture Canada
- Bédard, Laurent, Purchasing Manager (Meat), Hygrade Foods Inc., Montreal, (Quebec) Former Chairman, Quebec Members' Group, Meat Packers' Council of Canada
- Benoit, Garry, Director, Government Affairs, Canadian Cattlemen's Association
- Cartier, Jacques, Director General (East), Agriculture Canada
- Daniels, Aaron, M., Director of Marketing, Letovsky Bros. Ltd., Montreal, Quebec; Chairman, Canadian Meat Importers' Association, Inc.
- Easter, Wayne, National Board Member, National Farmers' Union
- Gough, James, Marketing Manager, Beef, Lamb and Veal, Swift Canadian Company Limited; Chairman, Beef and Small Stock Committee, Meat Packers' Council of Canada
- Gracey, Charles, Manager, Canadian Cattlemen's Association
- Jackson, David, President, Weddel Limited, Montreal, Quebec; Member, Canadian Meat Importers' Committee of the Canadian Importers' Association Inc.
- Kelly, R., General Manager, Meat Packers' Council of Canada
- Konkin, Randy, Director, Western Canada Cow-Calf Association
- Kruczko, Bill, Director, Western Canada Cow-Calf Association
- Maasland, Dirk E. L., Assistant Deputy Minister, Policy, Planning and Economics Branch, Agriculture Canada
- Macdonald, Joseph A., President, Thomas Borthwick and Sons (Canada) Limited, Toronto, Ontario; Former Chairman, Canadian Meat Importers' Committee of the Canadian Importers' Association Inc.
- Marshall, R. G., Chief, Commodity Market Analysis Section, Marketing and Trade Division, Agriculture Canada
- Miner, W. M., Co-ordinator, Grains Group, Department of Industry, Trade and Commerce
- Mountain, William, Director General (Central), Research Branch, Agriculture Canada
- Thiesson, Stuart, Executive Secretary, National Farmers' Union
- Whelan, Hon. Eugene, Minister of Agriculture

For pagination, see Index by alphabetical order.

Appendices

- 1-A—Le Kent et le plan d'action agricole, mise à jour (1979) 1A:1-7
- 3-A—Balance commerciale approximative—bovin sur pied et bœuf—Canada et les É.-U., 1971-1978, tableau 3A:4
- 3-B—Balance commerciale par produit, tableau 3A:5
- 3-C—Lettre de M. David Kirk, au sénateur Hazen Argue, 8 mars 1979 3A:6
- 5-A—Lettre de M. William G. Newman au sénateur Hazen Argue 5:19

Témoins

- Albert, M. Louis-Philippe, économiste en développement régional (Nouveau-Brunswick), Agriculture Canada
- Bédard, M. Laurent, directeur des achats (viande), Hygrade Foods Inc., Montréal, Québec; ancien président, Groupe de membres de Québec, Conseil des salaisons du Canada
- Benoit, M. Garry, directeur des affaires gouvernementales, Association canadienne des éleveurs de bestiaux
- Cartier, M. Jacques, directeur général (région est), Agriculture Canada
- Daniels, M. Aaron M., directeur de la mise en marché, Letovsky Bros. Ltd. Montréal, Québec; président, Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.
- Easter, M. Wayne, membre du Conseil national, Syndicat national des cultivateurs
- Gough, M. James, directeur de la mise en marché, bœuf, agneau et veau, Swift Canadian Company Limited; président, Comité du bœuf et des petits animaux, Conseil des salaisons du Canada
- Gracey, M. Charles, gérant, Association canadienne des éleveurs de bestiaux
- Jackson, M. David, président, Weddel Limited, Montréal, Québec; membre, Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.
- Kelly, M. R., directeur général, Conseil des salaisons du Canada
- Konkin, M. Randy, directeur, Western Canada Cow-Calf Association
- Kruczko, M. Bill, directeur, Western Canada Cow-Calf Association
- Maasland, M. Dirk E. L., sous-ministre adjoint, Direction des politiques, Planification et évaluation, Agriculture Canada
- Macdonald, M. Joseph A., président, Thomas Borthwick & Sons (Canada) Limited, Toronto, Ontario; ancien président, Comité canadien des importateurs de viande de l'Association des importateurs canadiens inc.
- Marshall, M. R. G., chef, Section de l'Analyse des marchés, Division de la commercialisation et du commerce, Agriculture Canada
- Miner, M. W. M., coordonnateur, Groupe des céréales, Ministère Industrie et Commerce
- Mountain, M. William, directeur général (région centrale), Direction de recherche, Agriculture Canada
- Thiesson, M. Stuart, secrétaire exécutif, Syndicat national des cultivateurs
- Whelan, hon. Eugene, ministre de l'Agriculture

Pour pagination, voir Index par ordre alphabétique.



Canada Post
Postage paid

Postes Canada
Port payé

Third class
Troisième classe

K1A 0S7
HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnement et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

Available from Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnement et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

4 y

